Problème épineux pour l'aménagement de la Manicouagan: trois m... ...ordes de bois en quête d'acheteurs!

MLLE LORTIE
COMPTABILITE
1-G 1-G
ED. PROVINCIALE

5¢
Barthélemy
Ensoleillé et frais
Maximum: 70

LA PRESSE
Le plus grand quotidien français d'Amérique
ÉDITION PROVINCIALE
76e ANNEE — No 263
MONTREAL, MERCREDI 24 AOUT 1960
2 CAHIERS — 56 PAGES

par Laurent LAUZIER

Les vastes aménagements que l'Hydro-Québec projette sur les rivières Manicouagan et des Outardes, dans le Nord du comté de Saguenay, posent un problème d'envergure auquel les autorités provinciales s'efforcent actuellement de trouver une solution.

Au fait, une richesse naturelle précieuse, représentée par environ 3,000,000 de cordes de bois, sera perdue si on ne trouve pas le moyen d'en faire une récupération économique d'ici quelques années.

Des porte-parole de l'Hydro-Québec ont mentionné au représentant de LA PRESSE que cette récupération semble possible mais qu'elle n'est pas sans difficulté pour ceux qui dirigent l'exploitation forestière québécoise. Le ministère des Terres et Forêts, a-t-on précisé, a déjà été saisi de ce problème et des recherches sont actuellement conduites en collaboration avec les autorités de l'Hydro-Québec.

Les principaux territoires qui seront submergés sont situés dans la région des lacs Manicouagan et Mushalagan par suite de la construction d'un barrage de 650 pieds de hauteur et de 4,000 pieds de longueur à la tête de la rivière Manicouagan. Selon des informations recueillies vendredi dernier lors d'une conférence de presse donnée par les autorités de l'Hydro-Québec, ce barrage permettra la création d'un réservoir de 800 milles carrés. Cet immense lac artificiel couvrira des régions boisées si la coupe du bois n'est pas faite avant la montée des eaux qui débutera vraisemblablement au cours de 1963.

D'autres territoires, moins considérables toutefois, seront aussi inondés par suite des autres aménagements qui seront entrepris sur les rivières Manicouagan et des Outardes. L'Hydro-Québec doit construire en tout cinq centrales dans cette région de la côte Nord afin de porter sa puissance de production d'électricité à plus de 10,000,000 de c.v. par année d'ici 1975.

La valeur réelle des forêts qui seront submergées est sans doute difficile à établir. Des informations obtenues lors d'un récent voyage sur la côte Nord indiquent qu'elle sera peut-être équivalente à celle d'une coupe annuelle de bois dans la province. Les statistiques de 1959 fixent cette valeur à $275,000,000.

Dans l'économie de la province où l'industrie forestière joue un rôle d'importance, particulièrement la fabrication de la pâte de bois et du papier-journal, on ne saurait laisser perdre une telle richesse à moins qu'il soit solidement établi qu'il est impossible d'en faire une récupération économique.

Problème difficile

Il est sans doute possible de faire la coupe du bois avant l'inondation des territoires, mais comment disposera-t-on des millions de cordes de bois qui deviendront ainsi disponible pour la fabrication du papier?

Depuis plusieurs années, les grandes papeteries de la province qui détiennent des concessions forestières ont organisé une exploitation rationnelle de leurs réserves de bois. Elles effectuent des coupes annuelles suivant leurs besoins c'est-à-dire suivant le rendement qu'elles prévoient maintenir au cours de l'année. Seraient-elles en mesure d'absorber le surplus de production qui proviendrait de la coupe de millions de cordes de bois dans les régions qui seront submergées par les nouveaux barrages de l'Hydro-Québec?

Des personnes bien au fait à qui nous avons posé la question semblent d'avis que la coupe de ces millions de cordes, effectuée sur une période d'environ sept ans, causerait un véritable déséquilibre sur le marché et poserait de sérieux problèmes aux papeteries qui s'alimentent déjà à leurs réserves situées sur la côte Nord. Elles seraient forcées de réduire considérablement leurs coupes annuelles pendant les années où elles s'alimenteraient à même le bois provenant de la Manicouagan et des Outardes. Ces réductions annuelles de coupe engendreraient le chômage dans plusieurs régions et priveraient nombre de travailleurs d'un revenu d'appoint qui est essentiel au maintien de leur niveau de vie.

Parmi les régions qui seront submergées, une certaine partie se situe sur les concessions forestières de la Québec North Shore Paper Co. Les régions qui contiennent le plus beau boisé sont toutefois situées sur les terres de la Couronne aux environs du lac Manicouagan. Ce boisé, nous a-t-on précisé, a atteint sa maturité complète.

De l'avis des experts de l'Hydro-Québec, pour écouler cette nouvelle coupe de bois sans nuire au marché québécois et à l'économie de la province, il faudra pratiquer l'exportation, par conséquent trouver de nouveaux débouchés probablement sur les marchés européens.

CONGO: la tension reste dangereuse

600 soldats de l'ONU se révoltent à Albertville

M. Lumumba menacé de mort?

LEOPOLDVILLE. (UPI-AFP-PA-PC) — D'après des informations parvenues dans la capitale du Katanga, les 600 soldats du contingent du Mali attaché aux forces de l'ONU se seraient mutinés à Albertville, près du lac Tanganyika, et auraient participé avec des manifestants partisans de Lumumba à de violentes échauffourées qui auraient fait deux morts.

La tension reste dangereuse un peu partout au Congo. Une "vague d'espionnite" sévit dans le pays, dont les Blancs font les frais. Trois Européens ont été arrêtés hier dans la capitale congolaise parce qu'ils avaient en leur possession du matériel d'émission radioélectrique. Ils furent relâchés peu après, les militaires congolais ayant appris qu'ils étaient des techniciens spécialement invités au Congo par le gouvernement de M. Lumumba.

Celui-ci, à la suite de rumeurs voulant que des conspirateurs cherchent à l'assassiner, s'est mis sous la protection de deux pelotons de soldats. Il a pris hier des mesures importantes pour reprendre en main la "force publique" congolaise et a ordonné une réduction drastique des importations.

"Etat minier menacé d'invasion"

A la suite de l'envoi par lui de soldats de la "force publique" à Luluabourg, le président du nouvel Etat minier — partie méridionale de la province du Kasaï dont Luluabourg est la capitale — a annoncé, hier, au cours d'une conférence de presse dramatique qu'il s'attendait à une invasion de son pays et qu'il n'hésiterait pas dans ce cas à demander l'aide de l'autre province sécessionniste du Katanga, ainsi que d'autres pays.

La nouvelle de troubles auxquels auraient participé les soldats maliens à Albertville a été rendue publique par un communiqué du gouvernement katangais de M. Moïse Tschombé.

Elle fut tout d'abord accueillie avec un certain scepticisme, bien que la rumeur veuille que le contingent malien ait demandé à être renvoyé dans son pays à la suite de la décision du Sénégal de se retirer de la Fédération du Mali. Il a été confirmé, hier, que ce contingent, qui comprend des soldats sénégalais et soudanais, sera relevé par des soldats irlandais.

Le conseiller politique de l'ONU au Katanga, M. Ian Berendsen, a reconnu avoir reçu des rapports du commandant des troupes maliennes signalant "des rixes entre des manifestants et des agents de la sécurité du Katanga". Il a admis qu'il y avait eu quelques morts et quelques blessés.

Mais il a contesté que les soldats maliens se soient mutinés contre leurs officiers. "Nous n'avons reçu aucun rapport à ce sujet, a-t-il dit, même pas des autorités katangaises".

A Bruxelles, cependant, le ministre de la Défense a fait savoir que des militaires du Mali semblaient s'être rangés du côté des manifestants pour attaquer la gare d'Albertville. Il a

Voir CONGO en page 2

Trente Canadiens manquent à l'appel

LEOPOLDVILLE, Congo, (PC) — M. Roger Bull, commissaire commercial du Canada, a déclaré hier qu'environ 30 Canadiens manquaient encore à l'appel au Congo, mais qu'il a de bonnes raisons de croire qu'il ne leur est rien arrivé de grave.

Il y avait environ 300 Canadiens, dont plusieurs missionnaires, au Congo lorsque les troubles ont éclaté il y a six semaines environ, a ajouté M. Bull.

La plupart d'entre eux sont retournés au Canada au cours de l'exode des ressortissants européens.

La fuite des ressortissants étrangers du Congo et les difficultés internes auxquelles ce pays doit faire face peinent grandement M. Bull, qui, vivant à Léopoldville depuis le mois de décembre 1958, s'est pris d'amitié pour les Congolais.

"On en vient à apprécier ce pays, dit-il, et lorsque l'heure de l'indépendance sonna, tous nous nous prenions à espérer en l'avenir. Les divisions intestines qui s'ensuivirent et la fuite des Belges nous causèrent un profond désappointement."

Tout à refaire

Le commissaire est le fils de M. Fred Bull, ambassadeur canadien au Japon qui représenta le Canada lors des cérémonies qui se sont déroulées les 29 et 30 juillet à Léopoldville en vue de marquer l'accession du Congo à l'indépendance.

L'administration du Congo est à réorganiser complètement, dit-il, et il est à craindre que les derniers événements aient pour résultat de retarder de 10

Voir CANADIENS en page 2

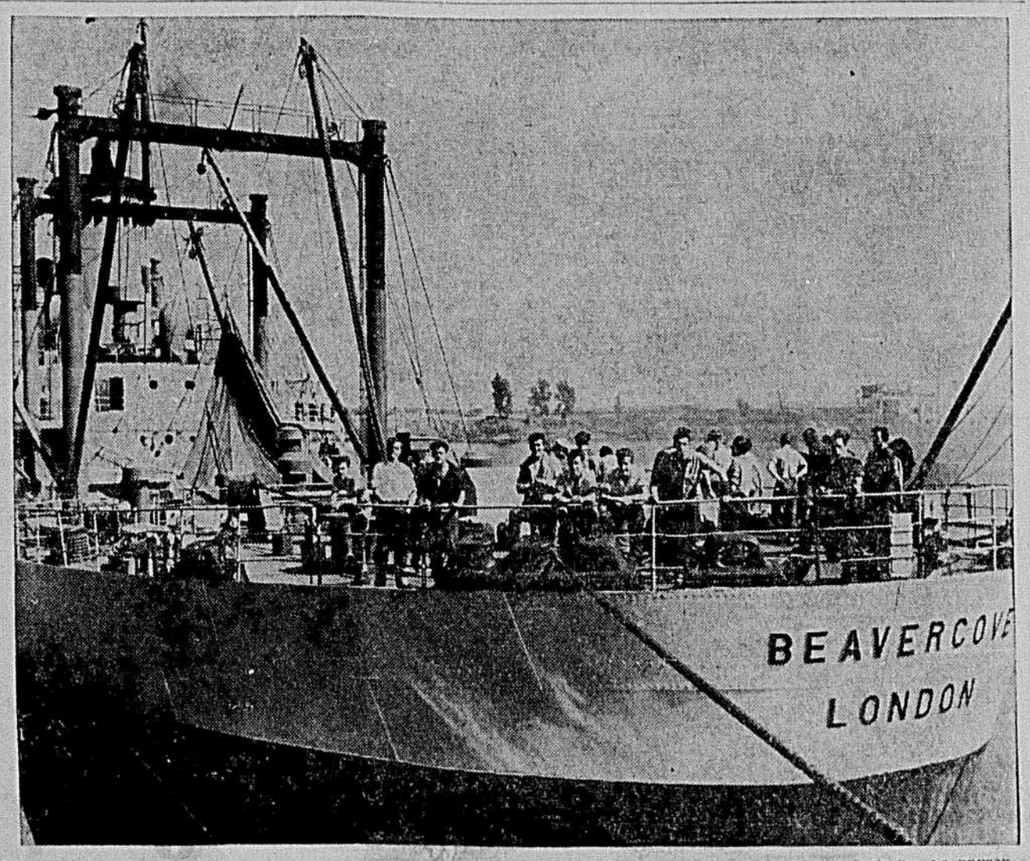


photo Lucien Desjardins, LA PRESSE

Patiemment, on attend d'être... arrêté.

Pour refus d'obéir...

39 marins du Beavercove sont arrêtés à Montréal

par Jean RIVEST

Trente-neuf membres de l'équipage du Beavercove, un cargo des Canadian Pacific Steamship Lines, ont été arrêtés hier après-midi par la police du port de Montréal, après s'être mis en grève.

Les 39 marins ont passé la nuit dans les cellules de la police de Montréal et doivent comparaître aujourd'hui sous une accusation de refus d'obéir à un officier supérieur à bord d'un navire dans un port étranger, en vertu de la Loi de la marine marchande britannique.

C'est le capitaine T. W. S. Roberts, commandant du Beavercove, qui a signé la plainte.

Départ retardé

Le navire de 10,000 tonneaux devait lever l'ancre à 3 heures hier après-midi, mais la cessation de travail de la part des 39 marins a retardé indéfiniment le départ.

L'incident s'est quand même déroulé dans le plus grand calme. A tout événement, il y avait sur le quai numéro 9 une troupe de quelque cinquante policiers de Montréal, du Conseil des ports nationaux et du Pacifique Canadien.

Le capitaine du navire, qui

Voir MARINS en page 2

Le GPRA demande l'envoi de "volontaires" arabes pour "libérer" l'Algérie

BEYROUTH, LIBAN. (PA-AFP-REUTER) — Pour la première fois, le "gouvernement provisoire de la République algérienne" a demandé officiellement l'envoi de volontaires pour combattre avec les forces du FLN en Algérie.

Le ministre des Affaires étrangères du GPRA, M. Krim Belkacem a réclamé cette aide hier aux pays arabes, au cours de la seconde réunion du Conseil de la Ligue arabe consacrée à l'affaire algérienne.

A l'issue de cette réunion, M. Belkacem a précisé dans une conférence de presse que le GPRA "accepte dès maintenant l'aide de tous les côtés qu'elle vienne. Nous ne tenons pas compte du fait qu'elle puisse venir de l'Est ou de l'Ouest", a-t-il ajouté. "La France ne nous combat-elle pas avec une Légion étrangère. Pourquoi n'aurions-nous pas la nôtre?", a poursuivi M. Belkacem.

Insistant encore sur le fait que l'appel aux volontaires était général, M. Belkacem a déclaré: "Nous ferons appel au monde entier si cela était nécessaire".

Aucune déclaration officielle n'a fait connaître la réaction des ministres membres du Conseil

Voir LE GPRA en page 2

La Colombie invite Cuba à négocier avec les E.-U. dans les cadres de l'OEA

SAN JOSE, Costa Rica. (PA-UPI-AFP) — La Colombie a invité Cuba, hier, à régler son différend avec les Etats-Unis dans les cadres de l'Organisation des Etats américains.

Le ministre des Affaires étrangères de la Colombie, M. Julio Cesar Turbay-Ayala, a déclaré que la révolution du premier ministre Fidel Castro reprendrait un caractère véritablement américain si Cuba repoussait l'aide du monde communiste.

"Mon pays ne prétend pas que le gouvernement cubain soit communiste ou qu'il ait conclu des pactes militaires ou politiques avec l'Union soviétique", a déclaré M. Turbay-Ayala à la conférence des ministres des Affaires étrangères de l'OEA. Mais, a-t-il ajouté, la Colombie et d'autres nations de l'Amérique latine sont d'opinion que les efforts de l'URSS "pour protéger et exploiter la révolution cubaine... nuisent à l'unité des pays de l'hémisphère et menacent la paix et la sécurité du continent"... Aucun pays de cet hémisphère n'a besoin de l'aide politique ou militaire d'une puissance extra-continentale pour protéger son indépendance et sa souveraineté.

Le ministre a dit que si Cuba est disposé à accepter de négocier avec les Etats-Unis, il proposera la formation d'un comité de cinq pays, qui offrira ses bons offices pour trouver une solution au litige.

M. Turbay-Ayala a également blâmé Washington de la détérioration des relations entre les deux pays. Les Etats-Unis, dit-il, auraient dû consulter l'OEA avant d'interdire l'importation du sucre cubain. "Si les Américains nous avaient consultés,

Voir LA COLOMBIE en page 2

Hausse des fonds de l'ass.-chômage

OTTAWA. (PCf) — L'encaisse de l'assurance-chômage s'établissait à $306,363,000 à la fin de juillet dernier, a-t-on appris hier à Ottawa.

Il s'agit d'une hausse sur le résidu en caisse en date du 30 juin dernier, qui s'établissait à $296,187,000 alors qu'un comité consultatif spécial du gouvernement avait jeté l'alarme en affirmant que ce montant était en deçà du niveau normal.

En juillet dernier, la Commission de l'assurance-chômage a versé en prestations la somme de $19,702,000 tandis que ses revenus se chiffraient par $29,878,000.



VIATCHESLAV MOLOTOV

A la surface...

Molotov délégué à Vienne

VIENNE. (Reuters-UPI) — L'ex-ministre des Affaires étrangères de l'URSS, Viatcheslav Molotov, fera de nouveau apparition dans le monde occidental après avoir été relégué depuis trois ans au poste obscur d'ambassadeur en Mongolie extérieure.

La nouvelle fonction qu'il assumera sera celle de représentant de l'Union soviétique auprès de l'Agence internationale d'énergie atomique à Vienne. Ce poste n'est pas beaucoup plus important que celui qu'il quitte mais, selon des observateurs, il présente pour le Kremlin l'avantage d'éloigner de l'URSS un homme susceptible de rallier autour de lui tous les vieux staliniens.

L'Agence d'énergie atomique, qui groupe la plupart des pays membres des Nations unies, a été fondée en juillet 1957, un mois après que Molotov fut tombé en disgrâce, en même temps que trois autres dirigeants soviétiques, pour s'être opposé à la politique de déstalinisation de Khrouchtchev.

Dans les cercles occidentaux, on dit que la nomination de Molotov à Vienne, en plus de l'éloigner suffisamment de l'URSS, mettra probablement fin aux relations amicales qu'il

Voir MOLOTOV en page 2

Un Nicolétain nommé au BGR?

Le bruit court, dans les milieux conservateurs de la province de Québec, que Me Renaud Chapdelaine, protonotaire de la Cour supérieure et de la Cour de magistrat du district judiciaire de Nicolet, sera d'ici quelque temps invité par le cabinet fédéral à occuper le poste de vice-président du Bureau des gouverneurs de la radio-télévision, dont M. Roger Duhamel s'est retiré voici quelques semaines, par suite de sa nomination comme imprimeur de la reine.

Domicilié à Nicolet, M. Chapdelaine est âgé de 49 ans. Ancien député conservateur du comté de Nicolet aux Communes, où il avait été élu en 1949, il a été l'un des fondateurs des Chevaliers de Champlain. Il est de plus commandeur de l'Ordre de St-Grégoire-le-Grand et président national de l'Action catholique.

Le nom de M. Chapdelaine a reçu, affirme-t-on, le soutien entier de trois ministres fédéraux: MM. Davie Fulton, de la Justice, Donald Fleming, des Finances, et Paul Comtois, des Mines et Relevés techniques.

La rumeur retient aussi, parmi ceux des autres successeurs possibles de M. Duhamel, les noms de MM. Paul-Henri Guimond, professeur à l'Université Laval et membre de la maison de courtage Guimond et Clément, et Bernard Goulet, personnalité montréalaise bien connue depuis plusieurs années dans le monde de la radio et de la télévision, qui fut à quelques reprises candidat conservateur dans Montréal-Laurier.

sommaire

	PAGES
A travers la province	29 à 40
Comiques	12
Courrier Confidences	16
Décès, Naissances, etc.	53
Editorial	4
Finance	50, 51
Horoscope	12
La Vie dans les Parcs	52
Les Tribunaux	17
Mots croisés	12
Radio et Télévision	12
Spectacles et Concerts	44
Sports	46 à 49
Vie féminine	14
Vie sociale	15
Votre médecin	5

Meilleures que les hommes...

JERRIE COBB: 1ère femme astronaute?

NEW YORK. (AFP-PA) — Mlle "Jerrie" Cobb, jeune et jolie blonde de 29 ans, qui espère être la première femme à explorer le cosmos, a été présentée hier à la presse new-yorkaise.

Geraldyn "Jerrie" Cobb vient en effet de subir dans un centre spécialisé d'Albuquerque, au Nouveau-Mexique, des tests médicaux qui ont indiqué son aptitude à voler dans l'espace. Elle est la première de douze volontaires de son sexe à passer avec succès les rudes tests que sept astronautes mâles ont passés il y a plus d'un an, et qui comprennent 87 examens psychologiques et physiologiques différents.

Mlle Cobb est pilote chez une compagnie d'Oklahoma City qui fabrique des avions de tourisme, et elle sait piloter depuis l'âge de 12 ans. Elle a déclaré à la presse que les femmes avaient comme les hommes les qualités requises des futurs pilotes de l'espace et, elle a ajouté, avec un charmant sourire, qu'elle ne voyait pas d'objection à partager une "capsule" de satellite avec un astronaute mâle.

Supériorité féminine

Le Dr Randolph Lovelace, expert médical en chef pour le projet "Mercury" dont le but est d'envoyer un astronaute dans l'espace et de le ramener sur terre, a déclaré à Stockholm, en Suède, lors du congrès sur la médecine spatiale, que l'envoi de la première femme dans l'espace est encore un projet éloigné. Mais nous sommes actuellement en mesure d'affirmer que certaines qualités chez les femmes en font des pilotes spatiaux supérieurs aux hommes.

D'abord, a ajouté le Dr Lovelace, elles pèsent moins, consument moins d'oxygène, ont besoin de moins de nourriture, et elles ont de plus [illegible] qu'elles résistent logiques dans certaines simieux aux tensions psycho- tuations.



Sera-t-elle la première "pin-up" spatiale? Mlle "Jerrie" Cobb que l'on voit ici souriant de toutes ses dents, une blonde de 5 pieds et 7 pouces, pesant 121 livres, est la première femme à subir avec succès les tests d'astronautique.

Premier astronaute américain en 1961 -- Von Braun

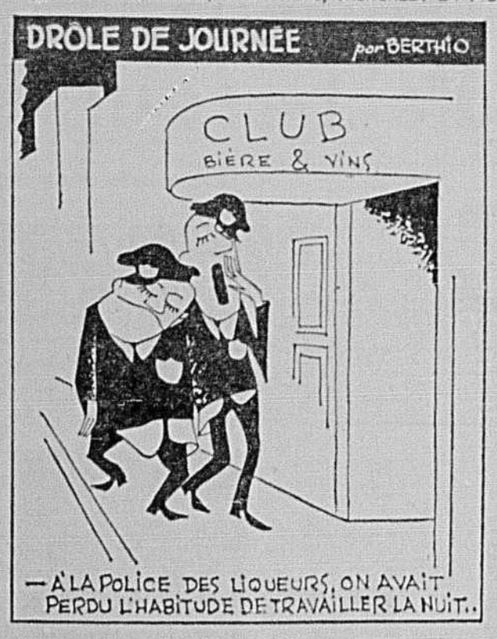
BERLIN, (UPI, AFP, PA) — M. Werner Von Braun, le spécialiste germano-américain des fusées cosmiques, déclare dans une interview publiée hier matin par le journal de Berlin ouest, "B. Z.", qu'il est fermement décidé à se rendre personnellement dans la lune à bord de l'un des premiers vaisseaux interplanétaires.

Evoquant le projet "Saturne", le savant a déclaré qu'on procéderait l'an prochain à un essai au premier étage de la fusée, et que les Etats-Unis enverraient leur premier vaisseau spatial piloté.

"Nous pourrons peut-être alors, a déclaré le savant, lancer vers la fin de 1963 la première fusée habitée par un homme qui effectuera le tour de la lune".

M. Von Braun a souligné d'autre part qu'on ne pense pas seulement à faire le tour de la lune, mais aussi à "alunir".

Tandis que la fusée soviétique avait été totalement détruite lors de son arrivée sur la lune, "Saturne" sera freiné de façon à ce que la capsule contenant les instruments scientifiques ne subisse aucun dommage, a déclaré Von Braun, qui a ajouté, que le sixième étage de la fusée devrait permettre à celle-ci son retour à la terre.



Aide aux grévistes

Quelque 7,500 syndiqués de la région de Montréal se cotiseront pour aider les grévistes de la Dominion Bridge.

Lors d'une réunion convoquée spécialement à cet effet, lundi soir, les présidents des diverses sections de la région métropolitaine des Métallos unis d'Amérique ont fixé le montant d'une contribution des membres de leurs sections: deux dollars par mois.

C'est dire que les sections de Montréal des Métallos s'entendent à aider leurs 1,300 camarades de Lachine au montant de $15,000 par mois.

A Winnipeg : vote de grève à une usine de la Dominon Bridge

WINNIPEG. (PC) — Un vote de grève aura lieu, ce soir, dans une des deux usines de la Dominion Bridge à Winnipeg.

Les employés de deux autres établisements de la Dominion Bridge au Manitoba, Manitoba Rolling Mills à Selkirk et Manitoba Bridge et Engineering Works à Winnipeg, se sont déjà prononcés en faveur de la grève. A l'usine où le vote aura lieu, ce soir, les syndiqués ont dû se conformer au délai de sept jours depuis la sentence arbitrale.

Ces trois usines emploient 1,550 hommes.

Le gérant général de la compagnie de l'usine où les syndiqués voteront, M. David Holgate, a déclaré, hier soir, qu'il espère que ces employés accepteront l'offre de la compagnie d'une hausse de 12 cents l'heure en plus de certains bénéfices marginaux répartis sur une période de deux ans.

"Ils deviendraient les employés les mieux payés de l'industrie de la construction de structures d'acier au Manitoba", a précisé M. Holgate.

Quant aux 1,300 syndiqués de Lachine, aux 350 de Toronto et aux 300 de Calgary, qui sont déjà en grève, ils escomptent que jeudi soir, à minuit, les employés de sept autres usines de la Dominion Bridge se joindront à eux.

la Dominion Bridge quant à des négociations à l'échelle na-

Hier, le comité national de négociation des Métallos unis d'Amérique a décidé de déclencher une grève nationale afin de protester contre le refus de la Dominion Bridge en ce qui concerne l'institution d'un régime national de bien-être social.

Lundi après-midi, le comité national de négociations avait invité la compagnie à rencontrer le syndicat mais il a essuyé un refus. La Dominion Bridge refuse de négocier sur une base nationale, prétendant que chaque usine est une unité autonome et qu'elle devrait négocier selon les conditions de travail de sa région.

CONGO

SUITE DE LA PAGE 1

précisé que des soldats belges avaient rétabli l'ordre sans subir de pertes.

Devant le trouble qui semble devoir reprendre au nord du Katanga, le commandant belge de l'importante base militaire de Kamina, le colonel Remy Van Lierde, a déclaré hier qu'il n'avait pas l'intention de quitter cette base "à la hâte".

"Dès que les Nations unies seront en mesure d'assurer la protection des Blancs, alors commencera pour de bon l'évacuation de Kamina", a dit le colonel Van Lierde. Il a ajouté qu'il ne voyait pas comment l'évacuation pourrait se faire d'ici une huitaine de jours comme l'a annoncé M. Dag Hammarsjold au Conseil de sécurité.

Construite pour résister à une attaque atomique et pour pouvoir être utilisée dans le cadre de l'opération de l'OTAN pour bombarder l'URSS en cas de guerre, la base de Kamina, qui a coûté $140 millions, contient encore 2,000 militaires belges et 600 techniciens. Elle occupe 15,000 employés civils africains. Son commandant a signalé les difficultés du déménagement en Belgique de tout son équipement, laissant entendre ainsi que la base ne sera pas rendue intacte à ceux qui y succéderont aux Belges.

Pour cette éventuelle succession comme pour le rétablissement de l'autorité du gouvernement central, M. Patrice Lumumba a décidé hier une profonde réorganisation de la "force publique" congolaise, dont la mutinerie est à l'origine des troubles que connait le Congo.

Importation du vin de messe interdite

Il a demandé au Dr Ralph Bunche, chef de la mission de l'ONU, de mettre à sa disposition à cette fin le commandant du contingent marocain, le général Kittani. Assisté d'un comité, celui-ci aura les tâches suivantes : "étudier la nouvelle tenue de nos soldats, la composition des unités, l'établissement de nouveaux centres d'instruction, le maintien de la discipline et la tenue exemplaire des troupes".

Le premier ministre congolais, dont le gouvernement est privé depuis l'indépendance des revenus de la riche province du Katanga et qui a succédé à une administration qui même du temps des Belges avait un déficit mensuel de $14 millions, a décrété en outre des réductions drastiques des importations. Les importations interdites vont du matériel industriel lourd aux produits textiles, en passant par les produits dits de luxe, dont le shiky, les parfums et le vin de messe.

Le lait, le beurre et les fruits frais ne peuvent être importés que pour les hôpitaux.

D'autre part, le gouvernement de M. Lumumba a continué à manifester son hostilité à la République voisine du Congo ex-français, empêchant les communications par bateaux et par téléphone entre Léopoldville et Brazzaville.

Cette hostilité, il l'étend d'ailleurs à tous les nouveaux Etats de la Communauté française et il semble qu'aucun d'eux ne sera invité à la "Conférence panafricaine" qui doit s'ouvrir demain, en principe, et se dérouler à Léopoldville jusqu'au 31 août en vue de mobiliser l'appui de tous les Etats africains à la lutte en faveur du neutralisme et d'un bloc panafricain.

MOLOTOV

SUITE DE LA PAGE 1

entretenait avec le régime de Pékin, engagé actuellement dans une guerre idéologique avec Moscou. A titre d'ambassadeur soviétique en Mongolie, Molotov aurait effectué en Chine communiste plusieurs visites qui auraient déplu à Khrouchtchev.

Le dernier séjour de Molotov en Europe occidentale remonte à 1955. Il faisait alors partie d'une délégation soviétique qui s'était rendue à Genève sous la direction du premier ministre du temps, Nicolas Boulganine, et de Khrouchtchev, alors chef du parti communiste de l'URSS.

A Londres, on dit que le Kremlin tente depuis plus de deux ans de caser Molotov dans un poste diplomatique à l'extérieur de l'URSS et que des démarches ont été entreprises à ce sujet auprès de l'Argentine, de la Hollande et de la Grèce. Ces pays auraient décliné poliment l'offre des autorités soviétiques.

CANADIENS

SUITE DE LA PAGE 1

ans le développement du pays. Les Nations unies pourront certes venir en aide à ce pays, mais malheureusement il ne peut trouver des remplaçants aux administrateurs belges.

M. Bull ne met pas un seul instant en doute "le désir des Congolais d'apprendre et travailler".

A Léopoldville, le commissaire canadien, qui est âgé de 29 ans, loge dans un vaste immeuble situé à proximité de l'ancienne ambassade belge.

Son épouse, Marjorie McLorn, dont le père demeure à St-Thomas, en Ontario, est toujours avec lui. Elle est née en Chine, où son père agissait comme représentant du service postal.

Commerce

Leur fils, Adam, âgé de 14 ans, est né à Léopoldville. M. Bull a déclaré que lorsque les troubles éclatèrent, les diplomates britanniques, américains et canadiens mirent leurs efforts en commun en vue de procéder à l'évacuation de leurs compatriotes.

Pour ce qui est du commerce, le Canada et le Congo échangent des marchandises d'une valeur respective de $3 millions. Le Canada lui vend de la farine ,de l'équipement de bureau, des filets de pêche et des produits en conserves. Le Congo exporte surtout du café et des minéraux.

Au dire de M. Bull, les échanges commerciaux entre les deux pays sont pratiquement nuls dans le moment, mais tout porte à croire que la situation s'améliorera, notamment en ce qui a trait à la farine puisque les Congolais sont devenus friands de pain. La farine canadienne semble leur plaire particulièrement.

M. Bull a ajouté que les Belges mettaient une confiance sans bornes dans la force publique au moment de l'accession du Congo à l'indépendance. Lorsque cette force se rebella contre les officiers de race blanche, les Belges furent pris de panique.

Mais M. Bull croit que plusieurs hommes d'affaires belges reviendront éventuellement au Congo en vue de rouvrir boutique. De nombreux établissements commerciaux sont bien pourvus en marchandises et peuvent ouvrir leurs portes en tout temps.

Les bains de pieds

Le bon soin des pieds prévient la fatigue ainsi que les souffrances causées par des souliers mal ajustés. On recommande de baigner les pieds tous les jours et de les masser avec un peu de crème. Les ongles des pieds requièrent autant de soin que les ongles des doigts.

LA COLOMBIE

SUITE DE LA PAGE 1

nous leur aurions déconseillé toute mesure unilatérale".

En plus de la Colombie, le glissement du gouvernement Castro vers la gauche a été condamné par le Mexique et le Venezuela. M. Manuel Tello, ministre des Affaires étrangères du Mexique, a rappelé à Cuba que son pays a fait sa révolution "absolument seul, sans influence étrangère". M. Tello a invité néanmoins l'OEA à adopter une "attitude patiente" envers la révolution cubaine et a donné à entendre que le Mexique n'acceptera pas d'action collective d'aucune sorte contre Cuba.

De son côté, le représentant du Venezuela a proposé à l'OEA de refuser toute nation dont le gouvernement n'a pas été élu librement. Le gouvernement Castro, au pouvoir depuis le 1er janvier 1959, n'a pas encore convoqué d'élections nationales.

Aux premiers jours de la révolution, le Venezuela et le Mexique comptaient parmi les meilleurs partisans de Castro.

Le ministre brésilien des Affaires étrangères, M. Horacio Lafer, appelé à prendre la parole au cours du débat général sur le problème cubain, a pour sa part déclaré qu'il était inutile de recommander de nouvelles mesures contre l'ingérence communiste dans l'hémisphère occidental, les résolutions adoptées au cours des réunions antérieures n'ayant pas été mises à exécution.

Pendant ce temps, à la Havane, le parti national-socialiste populaire cubain (communiste) a terminé son congrès par un appel à l'unité de toutes les forces révolutionnaires et la promesse d'étendre "l'esprit révolutionnaire" à l'ensemble de l'Amérique latine.

MARINS

SUITE DE LA PAGE 1

considérait la grève illégale, a décidé de sévir et a signé la plainte permettant aux policiers d'effectuer l'arrestation.

Les marins étaient tous rassemblés avec leurs bagages à l'arrière du cargo, sur le pont supérieur, et semblaient très bien savoir ce qui les attendait. On a craint, pendant un certain temps, que la violence n'éclate, car on pensait bien que les marins ne se laisseraient pas faire.

Soumission totale

Mais il en fut tout autrement. C'est de bonne grâce que les grévistes sont montés à la queue-leu-leu dans le "panier à salade" et trois camionnettes de la police de Montréal qui les ont transportés aux cellules de la rue Gosford. Les marins sont des gens endurcis pour qui le grabat d'une cellule n'est certes pas moins confortable que le hamac du quartier de l'équipage.

Mésentente parmi les syndiqués

On sait que la grève qui a paralysé, du moins partiellement, le transport maritime a pris naissance en Angleterre et que récemment on annonçait qu'elle avait pris fin à Liverpool alors qu'elle sévit encore à Southampton.

Or le Beavercove était parti il y a quelques jours de Southampton malgré la grève, et les marins qui se trouvaient à bord sont considérés par les grévistes de là-bas comme des "jaunes". Et il craignent d'affronter leurs camarades au retour sans avoir tenté au moins un geste pour se réhabiliter à leurs yeux.

Telle est du moins l'explication que nous a fournie un officier du quartier de détention de la police de Montréal, qui l'a obtenue de la bouche même des grévistes.

La France accusée d'avoir causé la rupture du Mali

PARIS, (Reuters) — Le premier ministre du Sénégal, M. Mamadou Dia, a rencontré hier le président de Gaulle. D'autre part le Soudan, qui formait avec le Sénégal la Fédération du Mali, a accusé la France, à l'instar de la Russie, d'avoir causé la rupture de la Fédération.

Après un entretien de 90 minutes avec de Gaulle hier, M. Dia a annoncé qu'il avait réclamé la signature de divers accords de coopération avec la France dans le plus court délai possible.

Le chef du Sénégal a éliminé toute possibilité de rencontre tripartite entre la France, le Soudan et le Sénégal.

Accusation du Soudan

De son côté, le premier ministre du Soudan, M. Modibo Keita, a affirmé que des officiers français avaient trempé dans la crise qui a provoqué la dissolution de la Fédération du Mali, en fin de semaine. Le Mali ne comptait que 17 mois d'existence.

M. Keita a lancé cette accusation dans un message adressé à de Gaulle. La Russie, de son côté, a porté sur le compte des "colonialistes français" la rupture de la Fédération.

Le message de M. Keita a été la seule réponse de ce dernier à l'offre de médiation du président de Gaulle. Ce dernier avait invité MM. Keita et Dia à Paris, immédiatement après le début de la crise.

Le Sénégal a rompu avec la Fédération samedi, accusant M. Keita, le premier ministre fédéral, d'avoir tenté de s'emparer du pouvoir.

"Conséquences graves..."

M. Keita a déclaré dans son message à de Gaulle que la reconnaissance de la sécession du Sénégal pourrait avoir des "conséquences extrêmement graves sur le plan international".

M. Léopold Senghor, secrétaire-général de l'Union progressiste sénégalaise actuellement au pouvoir, a déclaré qu'une requête du Sénégal a été transmise à l'ONU, demandant à l'organisme international de s'occuper de la crise.

M. Senghor a ajouté que le Sénégal désirait demeurer dans la Communauté française et reprendre les relations amicales avec le Soudan.

LE GPRA

SUITE DE LA PAGE 1

de la Ligue arabe à l'appel de M. Belkacem.

Le représentant de GPRA a toutefois déclaré par la suite que les ministres avaient semblé favorables à son plaidoyer. Il a ajouté qu'ils veulent consulter leur gouvernement avant de répondre à cette demande.

M. Belkacem a aussi révélé les propositions faites par le GPRA aux Etats arabes pour "l'intensification de leur participation à la lutte du peuple algérien". Les trois principales sont les suivantes:

1. Une action diplomatique et politique qui devrait s'exercer auprès de tous les Etats amis comme "auprès des puissances complices du colonialisme français" pour les amener à prendre position en faveur d'un référendum en Algérie. Cette proposition sera présentée à la prochaine assemblée générale des Nations unies.

2. Le boycottage total de la France par la rupture de toutes les relations diplomatiques, culturelles et économiques avec ce pays.

3. Une action spéciale pour amener une évacuation rapide des forces françaises et étrangères pouvant encore rester dans les pays arabes frères.

Aujourd'hui, pour dix ans...

Une décision arbitrale fixera la tendance des salaires des cheminots

OTTAWA. (PCf) — Le plus important des 15 syndicats des cheminots sédentaires affirme que le rapport du tribunal d'arbitrage sur le conflit opposant l'ensemble des cheminots sédentaires et les plus importantes sociétés ferroviaires canadiennes, déterminera la tendance des salaires des employés de chemin de fer au cours de la prochaine décennie.

Le rapport du tribunal d'arbitrage doit être publié aujourd'hui ; il sera vraisemblablement présenté sous la forme d'une recommandation majoritaire. Le représentant des compagnie ferroviaires, semble-t-il, a enregistré sa dissidence.

La Fraternité canadienne des cheminots, employés des transports et autres ouvriers (CTC) a informé ses 26,000 membres la semaine dernière que la principale question n'est pas de savoir dans quelle mesure les salaires sont augmentés, mais sur quelle base reposent ces augmentations.

La Fraternité a fait observer que les 15 syndicats de cheminots sédentaires tiennent à ce que leurs membres reçoivent des salaires comparables à ceux que touchent les employés de l'industrie des biens durables. Les compagnies de chemins de fer avaient déjà souscrit à cette formule; mais elles l'avaient rejetée par la suite.

On croit savoir que la hausse de salaire proposée par le tribunal d'arbitrage est d'environ 14 cents l'heure.

La semaine prochaine se tiendra à Montréal une réunion des chefs des 15 syndicats représentant quelque 118,000 cheminots sédentires.

Les syndicats réclamaient au début une hausse de salaire d'environ 25 cents l'heure sous l'empire d'une nouvelle convention collective de travail d'une durée de deux ans. Les compagnies ferroviaires ont refusé de leur accorder cette hausse parce qu'elle entrainerait une dépense supplémentaire de $65 millions par année.

Les négociations ont commencé à Montréal en novembre dernier. Lorsqu'elles ont abouti à une impasse, un tribunal d'arbitrage a été institué sous la présidence du juge J. V. Milvain, de Calgary.

Les syndicats ont choisi comme représentant Me David Lewis, président national de la CCF, et les compagnies ferroviaires ont nommé de leur côté, Me Philip Vineberg.

Ouvert le vendredi jusqu'à 9 p.m.

LE SAMEDI TOUTE LA JOURNÉE



La VENTE d'AOUT de FOURRURES

bat son plein chez LAZARE

Rég. jusqu'à $495 — $297

MANTEAUX DOS RAT MUSQUE teintes pâles et foncées $297
ETOLES DE VISON SAUVAGE ET PASTEL $297
JAQUETTES EN ECUREUIL TEINT BRUN $297
JAQUETTES EN MOUTON DE PERSE gris garnies vison $297
JAQUETTES EN VISON CHINOIS TEINT $297

Rég. jusqu'à $595 — $397

MANTEAUX MOUTON DE PERSE teint noir, unis ou garnis vison $397
MANTEAUX EN VISON CHINOIS TEINT $397
MANTEAUX EN CASTOR RASE $397
MANTEAUX MOUTON DE PERSE gris, unis ou garnis vison $397
ETOLES EN VISON SAUVAGE ET SAPHIR $397

Rég. jusqu'à $850 — $597

MANTEAUX EN LOUTRE RASEE $597
MANTEAUX MOUTON PERSE teint brun, luxueux col vison $597
MANTEAUX EN CASTOR RASE NATUREL $597
MANTEAUX MOUTON PERSE GRIS gros cols genre capes $597
MANTEAUX EN ECUREUIL CANADIEN teint brun $597

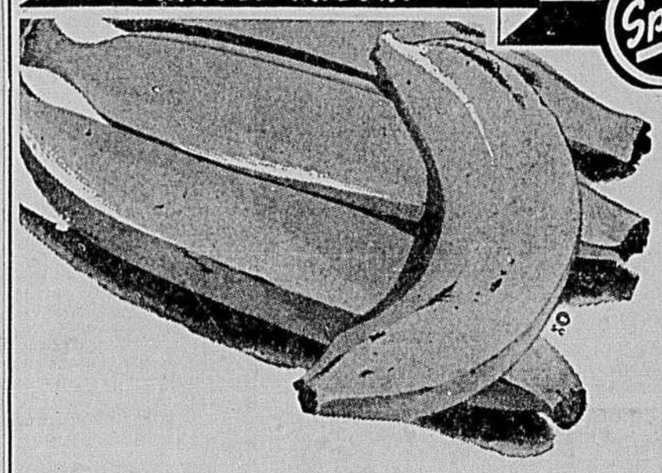
PAS DE COMPTANT

SEULE LA TAXE DE VENTE EST PAYABLE A L'ACHAT
ENTREPOSAGE GRATUIT

L. P. Lazare AND COMPANY

1454 rue PEEL — VIS-A-VIS L'HOTEL MT-ROYAL

MANGEZ MIEUX! — Spot — ECONOMISEZ PLUS!



BANANES

SUCREES, CHOISIES, MURES ET DOREES

9¢ LA LB

BOISSONS BOITE 48 OZ 29¢
AU RAISIN HI-C, AUX FRUITS OU A L'ORANGE

PATE DENTIFRICE 2 GROS TUBES 59¢
PEPSODENT

SURF GRANDE ECONOMIE ! 99¢
FORMAT KING

TOMATES ROSES
No 1 DU QUEBEC, FERMES, CHOISIES
4 LB EN PANIER 39¢

CAROTTES
NOUVELLE RECOLTE, No 1 DU CANADA
2 lb 15¢



SPREAD A TABLE
MOM'S
4 lb 1.00



JUS de TOMATE
STOKELY, SURCHOIX
4 boites 48 oz 1.00



NESCAFE
POT 6 OZ 99¢ — POT 8 OZ 1.25

Spot SUPERMARKETS

JAMBONS A DINER
MARQUE ESSEX, SUCCULENTS, FUMES
2½ À 3 LB 89¢ LA LB

ROTI de VEAU
De lait, désossé, roulé
lb. 59¢

SPARE RIBS
Fraiches, Maigres, Charnues
lb. 59¢

POULET DESOSSE BOITE 5 OZ 25¢
DE CHOIX, ESTA

PREM BOITE 12 OZ 27¢
PUR PORC ET DELICIEUX

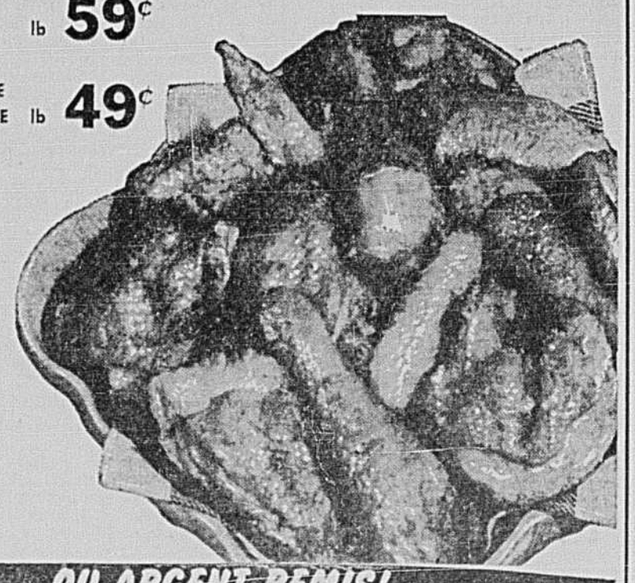
FROMAGE PQT 8 OZ 29¢
EN TRANCHES KRAFT DELUXE

PICNICS
MARQUE ROYAL, FUMES, SANS JARRET
39¢ LA LB

BACON MAPLE LEAF SANS COUENNE lb 59¢

FRANKFURTS HYGRADE DE QUALITE lb 49¢

POULETS
A GRILLER — CATEGORIE "A" STRICTEMENT FRAIS



Dodus, tendres, à large poitrine . . . un régal !

35¢ LA LIVRE (2½ à 3 lb.)

SATISFACTION GARANTIE... OU ARGENT REMIS!

ÉDITION PROVINCIALE

LA PRESSE

76e ANNEE — No 263 MONTREAL, MERCREDI 24 AOUT 1960 PAGE 3

BUREAUX ET RÉDACTION VI. 9-4711
de 1 h. a.m. à 8 h. a.m. et du samedi 1 h. 30 p.m au dimanche 6 h. p.m. : VI. 9-3113, VI.9-3325 (rédaction) — VI. 9-4432 (sports)

L'enquête provinciale débute

Ancien directeur, président et gouverneur de la Taxi Owners', il n'en savait pas grand-chose

par Jean-Pierre FOURNIER

Que vous soyez membre du bureau exécutif ou du "board of governors" d'une compagnie, il n'en découle pas nécessairement que vous serez bien informé sur ses opérations.

Le témoignage de M. René Maranda, 3531 rue Lafontaine, à l'enquête judiciaire sur la faillite de la Taxi Owners' Reciprocal Insurance Association, en a fourni la preuve, hier.

L'enquête, ordonnée par le procureur général, s'est ouverte à 10 h. 30 du matin, au vieux palais de justice, sous la présidence de M. le juge Victor Chabot, de St-Hyacinthe.

Mes Laurent Bélanger, C.R., et John Ahern, C.R., agissent comme conseillers juridiques auprès du tribunal, qui a mandat de s'enquérir des opérations, de l'organisation et de l'administration de la Taxi Owners' et de ses relations avec le Service des assurances du gouvernement provincial et son surintendant, M. Georges Lafrance. Il est tenu de produire son rapport d'ici le 15 septembre.

La Taxi Owners', une mutuelle d'assurance-automobile groupant près de 5,000 propriétaires et chauffeurs de taxi à Montréal et à Québec, fut mise en faillite il y a quelques semaines après qu'on lui eût découvert un déficit de $772,000.

Second témoin à comparaître, M. Maranda a avoué ne s'être jamais intéressé de très près aux affaires de la Taxi Owners', bien que du 7 juin 1957, date de sa fondation, au 28 septembre 1959, il en eut été successivement directeur, président et gouverneur.

Beaucoup de choses, a-t-il dit, lui ont échappé durant les 27 mois qu'a duré son association avec la compagnie.

Alors qu'il était directeur, par exemple, il jugeait trop forte l'évaluation des réclamations, mais il ne savait pas et n'a pas cherché à savoir pourquoi on confiait à la compagnie Argus Adjusters and Appraisers Limited le soin d'en déterminer le montant.

Plus tard, quand il fut président, il se doutait que ça ne tournait pas rond dans la compagnie et croyait à un déficit de $125,000 à $150,000 ("c'était ce qu'on me disait") alors qu'il était de l'ordre de $334,000.

Membre du bureau exécutif au 31 décembre 1958, il ignorait que la compagnie Pan-American Re-Insurance Brokers (dont il était également directeur) détenait $247,000 en primes nettes dues à la Taxi Owners', dont le déficit touchait les $175,000.

Enfin, comme gouverneur de la Taxi Owners', le 28 septembre 1959, il approuva, sans en connaître la raison et sans exiger qu'on la lui donne, le congédiement du fondé de pouvoir, M. Maurice-C. Coupal.

"En somme, a dit Me John Ahern à la fin de son témoignage, vous étiez gouverneur sans gouverner. Vous étiez membre de l'exécutif mais vous laissiez les autres diriger la compagnie sans trop vous préoccuper de ce qui arriverait."

Le témoignage de M. Maranda, qui a duré plus de trois heures, a cependant servi à établir la corrélation entre les compagnies Argus et Pan-American et la mise en cause, Taxi Owners'.

Lui-même, partie à la fondation de la Taxi Owners', devint le même jour directeur de la Pan-American, qui recueillait les primes au nom de la mutuelle.

Le 13 octobre 1959, après avoir résigné ses fonctions de gouverneur à la Taxi Owners', il devint directeur de l'Argus Adjusters and Appraisers, qui qui fixait le montant des réclamations pour le compte de la mutuelle.

M. Coupal, fondé de pouvoir de la Taxi Owners', était président et d'Argus et de Pan-American. Quand il fut congédié en septembre 1959 par Taxi Owners' c'est le gérant des réclamations chez Argus, M. J.-P. Ménard, qui le remplaça.

Un certain nombre des directeurs de la Taxi Owners' étaient, comme M. Maranda, directeurs de Pan-American.

Des "machinations"

M. Maranda avait, fin septembre 1959, décidé d'abandonner son poste de gouverneur de la Taxi Owners', parce qu'il était, dit-il, "fatigué des machinations".

Quand Me Aherne lui demanda pourquoi il avait accepté alors de devenir directeur de l'Argus, il répondit :

"M. Coupal m'avait dit que je pourrais mieux voir ce qui se passait dans Taxi Owners'."

Et de quelles machinations voulait-il parler ?

"Les gouverneurs ne se réunissaient qu'une fois l'an . . . nous étions mal renseignés . . . des choses se passaient . . .

"Comme l'assemblée où M. Coupal fut congédié . . . tout avait été arrangé d'avance, son successeur choisi . . ."

Cette réunion eut lieu à l'hôtel Queens, le 28 septembre 1959. La compagnie était en mauvaise posture financière et il fut convenu de remercier le fondé de pouvoir.

—Pourquai M. Coupal ? a demandé Me Ahern.

— M. (Georges) Lafrance (surintendant du Service provincial des assurances) nous a servi un ultimatum. Si vous ne renvoyez pas M. Coupal, nous a-t-il dit, je révoquerai votre permis. Nous avons choisi le permis.

— Et pourquoi M. Lafrance demandait-il le renvoi de M. Coupal ?

— Je ne sais pas.

—Quelqu'un de vous s'est-il informé, a-t-il soulevé la question ?

— Non.

— Vous avez donc congédié un homme sans trop savoir pourquoi, a voulu préciser le président du tribunal.

— . . .

Le successeur

M. J.-P. Ménard fut désigné pour succéder à M. Coupal, mais ce choix fut, semble-t-il, approuvé sans enthousiasme.

"J'ai dit à M. (Adélard) Ra-

Voir LE TAXI en page 20

Un trésor de $25,000 en faux $10

La Gendarmerie royale du Canada a découvert, vers sept heures, hier soir, un pot-aux-roses : en l'occurrence, la somme de $25,000 en faux billets de dix dollars.

L'impressionnante somme a été trouvée dans un coffret à bagages, à la gare Windsor, après une longue surveillance effectuée à la suite d'une information venant d'Ottawa.

Deux arrestations ont sitôt suivi la découverte du trésor. Les suspects sont Jean-Marie Gagné, 28 ans et Roger Roussil, 37 ans, tous deux de Montréal.

Ils comparaîtront aujourd'hui sous l'accusation de possession de fausse-monnaie.

Selon le surintendant de la Gendarmerie royale, district de Montréal, les billets trouvés s'apparentent à la série de faux qui semblaient être les mieux faits et les plus trompeurs.

Cette arrestation s'ajoute au nombre déjà imposant de 70 qui ont été faites depuis quelques mois et, toujours selon M. René Bélec, va diminuer considérablement le nombre de faux billets encore en circulation dans la région de Montréal.



La plaque dont on voit ci-contre l'emplacement

En dépit du veto de M. Barrette

Montréal aura-t-elle à l'instar de Québec un club Renaissance ?

Si l'on en croit la nouvelle enseigne qu'on vient d'afficher à la porte d'un cabaret de Montréal, on ouvrirait sous peu dans la métropole — et ce en dépit de l'opposition formelle de M. Antonio Barrette — un club qui porterait exactement le même nom que celui de l'Union nationale à Québec, le "Club Renaissance".

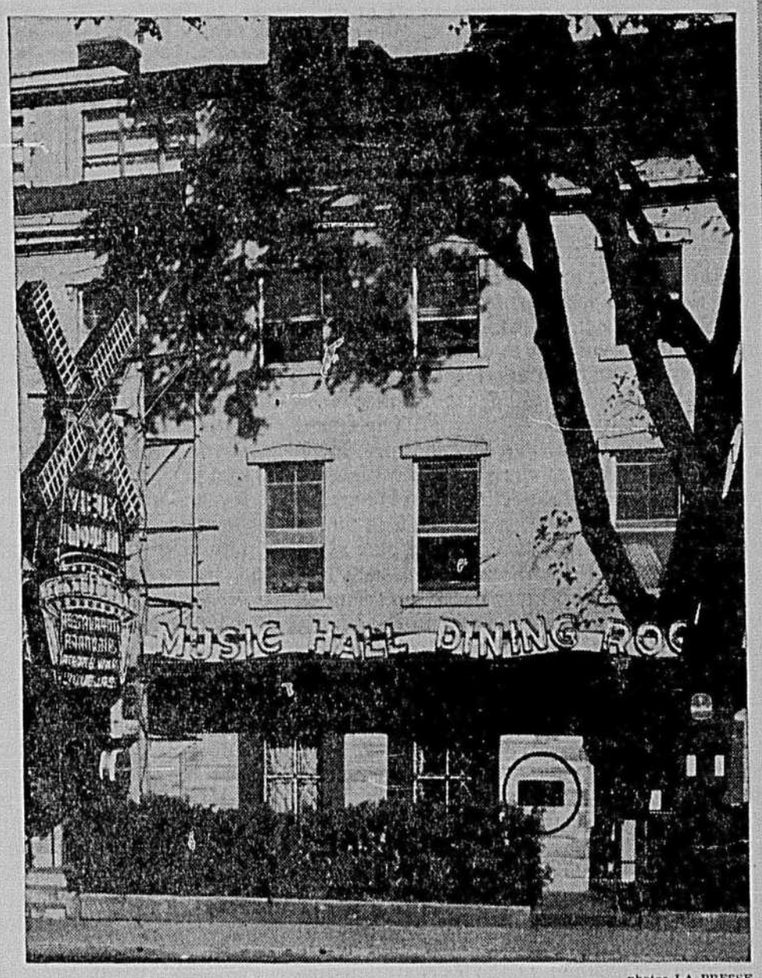
Il s'agirait là d'un autre changement de nom du club "Le Vieux Moulin", qui autrefois était appelé "Cochon borgne". Mais ce dernier changement serait également accompagné d'un changement de statut, puisqu'on apprend de bonne source que les promoteurs du projet auraient même demandé une charte provinciale de club, à Québec.

Il ne semble pas cependant qu'on ait obtenu, ni même sollicité l'autorisation du Club Renaissance de Québec, pour emprunter son nom au bénéfice d'une boite montréalaise, située au 384 ouest, rue Sherbrooke, près de Bleury.

Tout semble indiquer, si on en juge par les noms des promoteurs, que le nouveau club serait, si non officiellement, du moins officieusement, un club politique pour les membres de l'Union nationale de Montréal.

En effet, on cite parmis ceux qui seraient à la source du projet, les noms du conseiller municipal Jean-Marie Bériault, l'un des propriétaires actuels du club "Le Vieux Moulin"; M. Maurice Hébert, ancien candidat de l'Union nationale; MM. Henri Lapierre, Johnny Russell, Gérard Chamberland, qui serait secrétaire-trésorier, et enfin Me Hubert Ducharme, ancien organisateur du même parti.

On apprend par ailleurs de source autorisée que M. Antonio Barrette, chef de l'opposition et de l'Union nationale, aurait été formel, au cours du récent caucus du parti à Québec, en refusant d'avoir un "club politique" à Montréal.



photos LA PRESSE

FUTUR CLUB A CHARTE ? — Voici la façade actuelle du futur club Renaissance de Montréal, dont un groupe de Montréalais projettent l'établissement. La plaque indiquant le nom du nouveau club, pour lequel on a demandé une charte à Québec, a été vissée près de la porte à droite de la façade. On avait déjà commencé de décrocher l'enseigne du "Vieux Moulin", mais ces travaux ont été suspendus en attendant la charte.

19

NOM DE LA BANQUE ET ADRESSE DE LA SUCCURSALE — NAME OF BANK AND BRANCH ADDRESS

Payez à l'ordre de / Pay to the order of Club Renaissance de Montréal Inc.

La somme de / The sum of _____ Dollars $_____

Re: _____

NO. DU COMPTE / ACCOUNT NO. _____ SIGNATURE _____

Un chèque en blanc (de couleur bleue, faut-il le dire ?) qui n'attend que le permis.

Faits divers

Fructueuse saisie de bière et de spiritueux au parc Richelieu

La Sûreté provinciale a effectué une descente au cours de l'après-midi d'hier, au Parc Richelieu.

La boisson saisie, soit 900 caisses de bière, 40 caisses de spiritueux, à part ce que contenait l'entrepôt, dont la quantité remisée n'a pas été inventoriée, a été chargée dans quatre camions de la Sûreté.

Plus de 25 agents ont participé à ce raid qui semble être, sinon le plus spectaculaire, le plus fructueux jamais fait dans la région de Montréal.

L'endroit visité est communément appelé "Club House" par les habitués du Parc Richelieu. Ce "Club House", selon l'assistant-gérant de l'hôtel Richelieu, Mlle Paquin, avait été ouvert grâce à une concession du Parc Richelieu.

Toutefois l'établissement n'avait pas de permis.

Cette raison, a expliqué le représentant de la Sûreté provinciale, justifie la descente. Il n'y a eu aucune arrestation.

Vol d'un camion de la poste

Un camion de la poste royale a été volé par un individu hier soir, à Bois-des-Filions.

Le chauffeur du camion, M. Dollard Pérusse, 2283, rue Chapleau, avait stationné son camion sur la 38e avenue à Bois-des-Filions, pour aller faire la levée d'une boite.

Lorsqu'il est revenu pour mettre le sac dans son camion, il avait disparu. M. Pérusse n'a pas vu le voleur monter dans le camion. Il a ajouté qu'il avait vu une automobile avec trois voyageurs suivre son camion. On croit qu'il s'agit de complices.

On ignorait hier soir s'il y avait de l'argent dans le courrier volé. La police a ouvert un enquête.

Noyé assassiné ?

Le corps d'un homme non identifié a été trouvé hier après-midi dans le fleuve St-Laurent, près du quai Fina, dans l'est de Montréal.

La Sûreté provinciale a décrit la victime comme suit : environ 45 ans, cheveux noirs, 200 livres, chemise blanche rayée, bretelles grises, bas blancs en laine, souliers vernis et pointus et dents naturelles.

De plus, le noyé portait une profonde cicatrice, entre l'oeil gauche et la tempe. La Sûreté provinciale enquête.

Fourrures retrouvées

La police de Québec a fait savoir que quelques-unes des fourrures d'une valeur de $12,-

Voir FAITS DIVERS en page 20

Québec sera prié d'amender la loi sur les alcools

SAINT-JEROME (PC) — M. Jean Lalonde, président du Bureau touristique et économique des Laurentides, a annoncé qu'on fera appel au cabinet provincial dans le but de faire amender la loi sur les spiritueux.

Il a expliqué qu'un mémoire sera présenté sous peu au procureur général, M. Georges Lapalme, et au secrétaire de la province, M. Lionel Bertrand, qui a juridiction sur le Bureau du tourisme provincial.

M. Lalonde a fait observer que la loi sur les alcools n'a pas été amendée depuis 1925. Il a exprimé l'opinion que les Laurentides, centre de villégiature réputé, devraient être traitées sur un pied d'égalité avec la ville de Montréal.

M. Brunet espère que l'école d'entraînement de la PP aura la renommée de celle de la RCMP

Le nouveau directeur de la Sûreté provinciale du Québec, M. Josaphat Brunet, a déclaré, hier, au cours d'une interview, qu'il espérait que l'école d'entrainement qu'il a l'intention de fonder jouisse un jour de la même réputation internationale que celle de la Gendarmerie royale du Canada.

Il a dit que les nouveaux agents de la Sûreté provinciale devront suivre un cours d'entrainement d'une durée d'au moins six mois avant d'être assignés à des postes et que tous les agents qui font actuellement partie du corps de police devront suivre un cours de récapitulation d'une durée de 10 semaines.

"Un bon officier ne se fait pas en six mois, un an ou 15 mois", a souligné M. Brunet, et il est très important qu'il soit expérimenté et bien préparé pour entretenir des contacts avec le public en général."

"Eventuellement, a-t-il ajouté, cette école d'entrainement acceptera volontiers tous les policiers municipaux qui voudront se perfectionner dans le but d'accroître l'efficacité des corps de police locaux.

Les élections approchant, des conseillers prudents songent déjà à la pension

par JACQUES DELISLE

Le comité exécutif de Montréal demandera au conseil municipal de l'autoriser à octroyer la pension de $1,500 aux conseillers municipaux de la métropole qui y auraient droit, à la fin de leur mandat, aux conditions déterminées par la loi.

Précaution, semble-t-il, de certains conseillers à la veille d'une élection dont ils ne peuvent prévoir l'issue . . .

En vertu d'un amendement à la charte de Montréal adopté par le Parlement provincial en février 1959, amendement qui est devenu depuis lors l'article 77 de la charte revisée, "la ville est autorisée à accorder par résolution du conseil, à toute personne qui, au 1er janvier 1959, en était membre, une pension annuelle de $1,500 sa vie durant, à compter du jour où elle cessera d'être membre dudit conseil, pourvu qu'elle ait alors exercé le mandat de conseiller ou d'échevin de la ville pendant au moins 15 ans".

Le paiement de la pension cessera pendant que le bénéficiaire 1) exercera de nouveau le mandat de conseiller ou 2) occupera, à titre temporaire ou permanent, une charge, une fonction ou un emploi quelconque auxquels est attachée une ré-

Voir LES ELECTIONS en p. 20

Dans certains des 11 districts, le nombre des électeurs est de 4 à 5 fois plus élevé que dans d'autres

Décision de la CRO confirmée en Cour supérieure

Le juge Roger Ouimet, de la Cour supérieure, a renvoyé hier, avec dépens, après l'avoir pris en délibéré, le bref de prohibition levé le 2 août par la boulangerie A. Durivage et ses fils contre une décision de la Commission des relations ouvrières du Québec, en date du 7 juillet, ordonnant à cette firme de reprendre à son emploi deux employés, MM. Rosaire Barrette et André Robitaille, congédiés le 30 avril pour activité syndicale, et de leur verser le salaire qu'ils auraient gagné s'ils n'avaient été mis à pied.

La section 55 du Syndicat international des boulangers et confiseurs d'Amérique, à laquelle appartiennent les deux employés concernés, avait porté plainte le 13 mai auprès de la CRO au sujet des renvois effectués le 30 avril. La décision de la CRO, réintégrant les deux employés, ne parvint à la boulangerie Durivage que le 1er août, et, le lendemain, celle-ci levait un bref de prohibition allégeant que la CRO avait excédé sa juridiction. La Cour supérieure a cependant confirmé hier la décision de la Commission des relations ouvrières.

La répartition du nombre d'électeurs dans chacun des 11 districts de la ville de Montréal, pour la prochaine élection du 24 octobre, est éloquente. Comme on pourra le constater dans certains districts, le nombre d'électeurs est quatre fois, et même cinq fois plus élevé que dans d'autres.

C'est dire que certains districts, au plus grand nombre d'électeurs, ont droit au même nombre de conseillers municipaux que les moins populeux.

Voici les chiffres rendus publics hier à l'hôtel de ville de Montréal, par la déposition au bureau du greffier de la ville, M. Gabriel Morin, de la liste électorale préparée par le service des Estimations :

District	Classe A Prop.	Classe B total Electeurs	Classe B (détail) Prop.	Locataires	Mairie
1	7,159	25,125	7,159	17,966	24,458
2	2,781	16,709	2,781	7,928	10,054
3	11,155	35,137	11,155	23,982	34,411
4	8,160	47,677	8,160	39,517	46,114
5	5,335	18,687	5,335	13,352	17,070
6	11,275	35,422	11,275	24,147	33,641
7	4,660	20,363	4,660	15,703	19,171
8	5,244	23,500	5,244	18,256	21,460
9	15,226	50,384	15,226	35,158	48,646
10	13,978	43,527	13,978	29,349	41,734
11	19,461	51,189	19,461	31,728	49,660
	104,434	361,720	104,434	257,286	346,419

District 1 : quartiers St-Paul, St-Henri et Ste-Cunégonde.
District 2 : quartiers St-Gabriel, Ste-Anne et St-Joseph.
District 3 : quartier Notre-Dame-de-Grâce.
District 4 : quartiers Mont-Royal, St-André, St-Georges et St-Laurent.
District 5 : Crémazie, St-Louis, Laurier et St-Michel.
District 6 : St-Edouard, St-Jean et Montcalm.
District 7 : St-Denis et Delorimier.
District 8 : St-Jean-Baptiste, Lafontaine, St-Jacques, Ville-Marie et Bourget.
District 9 : Rosemont, St-Eusèbe et Préfontaine.
District 10 : Papineau, Ste-Marie, Hochelaga, Maisonneuve et Mercier.
District 11 : Villeray-Ahuntsic.

A NOS 4 MAGASINS
Special AVANT L'OUVERTURE DES CLASSES
SACS de CLASSE
Cuir lisse — fermoir en métal avec clef — Solide et durable.
AVEC COURROIE SUR LE DOS Rég. 4.50 SPECIAL 3.20
AVEC POIGNEE ET COURROIE Rég. 4.95 SPECIAL 3.45
LIBRAIRIES PILON INC.
750, rue Beaubien CR. 4-6487* — 8559, boul. St-Laurent DU. 1-6261* — 800, rue Mont-Royal E. LA. 4-3081
851 boul. Décarie, St-Laurent — RI. 8-7961

Louez
OUTILS ET ÉQUIPEMENT
pour LA MAISON, L'INDUSTRIE, LA CONSTRUCTION
CR. 3-2411
CINQ LIGNES TÉLÉPHONIQUES A VOTRE SERVICE
Perco LTD.
5272, BOUL. ST-LAURENT
FERME à MIDI le SAMEDI durant AOUT

• SUPPORTS ANATOMIQUES
• CORSETS DE MATERNITE
• BANDES CHIRURGICALES
AJUSTAGE SCIENTIFIQUE PAR DES EXPERTES DANS SALONS PRIVES
OUVERT JOUR ET NUIT
VI. 5-7251
PHARMACIE MONTREAL — DUQUET & DUQUETTE — PROPS
Le plus grand Pharmacie de Détail au Monde

Satisfaction depuis 1871
L'achat d'un piano n'est pas un problème
Visitez l'un ou l'autre de nos magasins
WILLIS & CO. LIMITED
1430 ouest, Ste-Catherine — 6990 St-Hubert

Mont Royal
LAIT HOMO PASTEURISÉ
A VOTRE PORTE TOUS LES MATINS!
LE LAIT À SON MEILLEUR
Mont Royal
Nouveau goulot hygiénique scellé d'un capuchon simple aluminisé !
LAIT-CREME GLACEE ET TOUS LES AUTRES PRODUITS LAITIERS
1200 AV. PAPINEAU — LA. 1-1151

PROFITEZ DE NOS
NOUVEAUX BAS PRIX
DE FIN DE SAISON — POUR VOUS PROCURER...
une Vauxhall
Venez en faire l'essai et obtenez-la immédiatement.
GRAND CHOIX DE MODELES ET COULEURS
★ PRIX très spécial
★ Très haute allocation d'échange
★ GARANTIE ADDITIONNELLE de 35,000 milles ou 3 ans (Quaker Oil) absolument gratuite
Omer Barré LIMITEE, VERDUN, P.Q.
Le 'Pionnier' des Vendeurs Pontiac-Buick-Vauxhall et camions G.M.C. de la région de Montréal
5987, AVE VERDUN TEL. : PO. 8-2551

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

QUOTIDIEN imprimé et publié au No 7 Ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PRESSE, Limitée
Madame P.-R. DuTremblay, Présidente

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

76e ANNEE — MONTREAL, MERCREDI, 24 AOUT 1960 — No 263

Chômage d'été sans précédent

Il est inconcevable qu'en un pays qu'on dit riche, et qui l'est, un pays qu'on dit prospère, mais qui ne l'est pas autant qu'il devrait l'être, le chômage augmente en plein été au lieu de diminuer. C'est pourtant le cas.

Même si l'augmentation est relativement minime — onze mille chômeurs de plus de la mi-juin à la mi-juillet — elle est triplement inquiétante. Elle contredit d'abord les prévisions de ceux qui comptent sur l'été pour résorber le chômage d'hiver. Elle porte ensuite le nombre des sans-travail à 83,000 de plus qu'à la même date de l'an dernier et au niveau le plus élevé depuis la fin de la guerre en cette saison. Elle fait enfin présager un hiver désastreux pour la main-d'oeuvre et pour l'économie du Canada en général. Et, ce qui rend la pilule encore plus amère, c'est la province de Québec qui est le plus durement éprouvée.

Aussi le président du Congrès du Travail du Canada, M. Claude Jodoin, n'exagère-t-il aucunement en disant que c'est **"une situation révoltante qui commande une action immédiate du gouvernement".**

Il est vrai que, grâce à l'accroissement de la population 75,000 personnes de plus que l'an dernier ont trouvé des emplois. Mais la main-d'oeuvre agricole a augmenté de 138,000. On peut donc dire que l'augmentation réelle du nombre des chômeurs dans les centres industriels a été en vérité de 63,000 et non de 11,000. Et le gouvernement fédéral ne semble guère s'en inquiéter!

Il n'est sans doute pas seul à avoir la responsabilité du chômage, puisque M. Lesage a admis que la province en avait sa part. Mais c'est sur Ottawa que pèse le plus lourdement cette responsabilité puisque c'est de l'autorité fédérale que relèvent l'assurance-chômage et les services de placement, l'orientation économique du pays et le commerce extérieur et, en particulier, le contrôle des importations. Sait-on, par exemple, que chaque Canadien achète, en moyenne, pour $262 de marchandises importées par année, alors que cette moyenne n'est que de $48 en Angleterre et $28 aux Etats-Unis? Peut-être ouvre-t-on trop largement nos portes aux produits étrangers alors que tant de notre main-d'oeuvre est en chômage?

Il est difficile de comprendre la politique du gouvernement fédéral au sujet du chômage, si tant est qu'il en ait une. Dans le but avoué d'étaler les travaux de construction sur toute l'année au lieu d'en faire une entreprise saisonnière, il abaisse, en été, le plafond des prêts que peut consentir pour la construction de maisons d'habitation la Société centrale d'hypothèques et de logement, et il le relève à l'automne pour qu'il y ait plus de travaux en hiver.

Le résultat est nettement négatif. Car l'accroissement du chômage s'est fait sentir dans deux domaines surtout: dans l'industrie manufacturière, sans doute parce que nos importations sont trop considérables, et dans la construction, évidemment parce que les crédits nécessaires à ce genre de travaux ont été insuffisants. Même s'il y a un peu plus de construction que les années précédentes en hiver, cela ne compensera sûrement pas la baisse de l'été. Et c'est un mauvais calcul que de procurer, en hiver, quelques emplois aux ouvriers de la construction si on les fait chômer en été. Ce remède est pire que le mal.

Quant au programme fédéral de travaux d'hiver, il est non seulement insuffisant par son ampleur, il est aussi lamentablement boiteux. En décidant l'autre jour d'associer, pour la première fois, la province de Québec à ce programme, dans le but de soulager les municipalités du fardeau financier qu'il leur apporte, M. Lesage en a signalé certaines faiblesses, dont celle-ci: ce programme est mis à la portée de toutes les villes, indistinctement, c'est-à-dire sans tenir compte de l'incidence du chômage dans chacune d'elles en particulier. Une municipalité riche qui n'a pas de chômeurs peut en profiter tout autant que celles qui en ont un grand nombre mais n'ont pas les mêmes ressources financières. C'est à tout le moins anormal, pour ne pas dire injuste. Si on nous pardonne cette expression populaire, c'est un cataplasme sur une jambe de bois...

Mieux vaut étudier que chômer

Les statistiques qui ont été publiées hier sur le chômage d'été offrent un sérieux sujet de réflexion non seulement pour les travailleurs mais aussi pour les familles et les adolescents.

La situation qui est décrite dans l'article ci-dessus est loin d'être rose. Elle dure depuis trois ans et semble s'aggraver plutôt que se corriger. Elle démontre qu'il devient de plus en plus difficile d'avoir un emploi stable si l'on n'a pas un assez haut degré d'instruction. Car ce sont presque toujours les gens les moins instruits qui sont les premiers frappés par le chômage. Cela n'est pas dû seulement à la situation économique, mais aussi aux progrès de la technique qui font que l'industrie recherche de plus en plus des ouvriers spécialisés.

A la veille de la rentrée des écoles, beaucoup de jeunes gens et de jeunes filles qui se sont trouvé un emploi temporaire durant les vacances sont tentés de continuer de travailler plutôt que de retourner à leurs études. D'autres, qui ont terminé leur septième ou huitième année et ont atteint l'âge légal d'occuper un emploi, sont dans les mêmes dispositions, tant ils sont impatients de toucher un salaire et d'acquérir — du moins ils le croient — une certaine indépendance. Dans trop de familles, on voit cela d'un assez bon oeil parce que cela fait une charge de moins ou un salaire de plus. On le regrettera plus tard mais, pour le moment, on ne regarde pas plus loin.

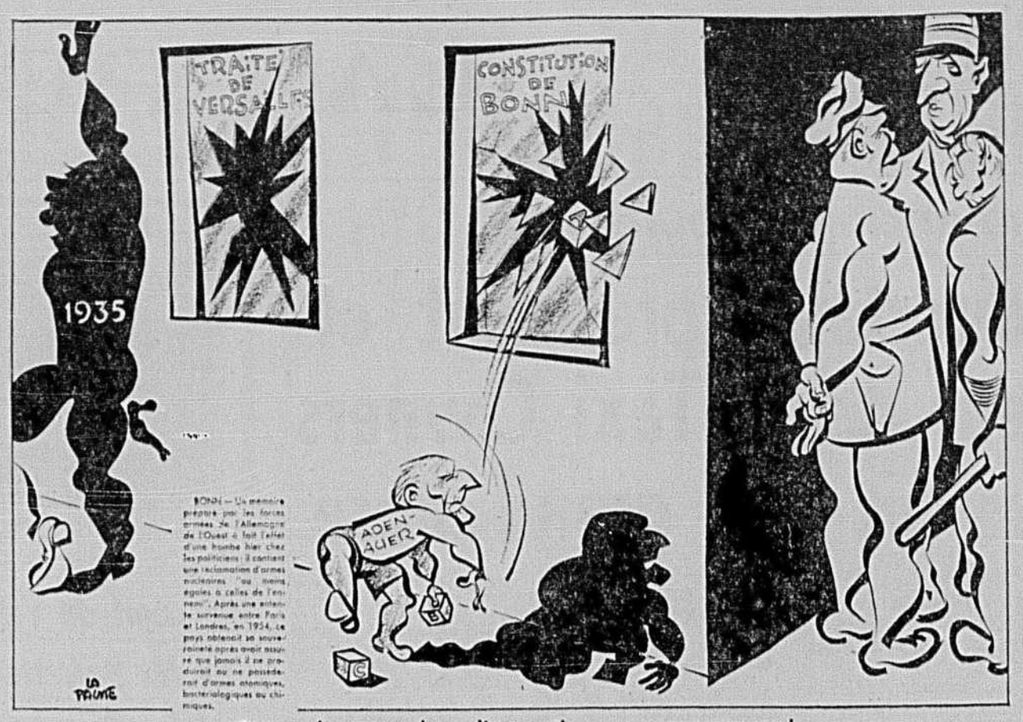
Quiconque commence à travailler à l'âge de 14 ou 15 ans, avec le minimum d'instruction requis — c'est-à-dire, d'après la loi, savoir lire et écrire — ne pense pas qu'il se condamne lui-même à n'occuper toute sa vie que des emplois médiocres, à ne recevoir jamais que les salaires les plus bas, à être frappé parmi les premiers par le chômage à la moindre crise.

En cette fin d'été, hélas! les dernières statistiques du chômage donnent à notre appel une actualité plus brûlante que jamais! La récession de 1957 se prolonge et risque d'être plus grave que jamais encore depuis la fin de la dernière guerre. Ce n'est certainement pas le moment, alors qu'il y aura probablement quelque trois quarts de million de chômeurs au Canada, d'encombrer le marché du travail d'adolescents et d'adolescentes qui pourraient et devraient retourner à l'école afin de se mieux préparer à affronter la lutte pour la vie.

La dernière session du parlement provincial, alors dominé par l'Union nationale, a été surnommée "la session de l'éducation". On y a passé de nombreuses lois pour faciliter au plus grand nombre l'accès à l'enseignement général, à tous ses degrés, et à l'enseignement spécialisé. Le nouveau gouvernement de la province veut aller encore plus loin dans ce sens en réduisant les frais de scolarité, en instituant la gratuité de l'école jusqu'à un certain degré et en distribuant des allocations à l'intention de ceux qui veulent poursuivre des études avancées.

L'occasion sera donc belle pour tous ceux qui veulent en profiter. Pendant que le chômage rend le marché du travail plus difficilement accessible aux jeunes de peu d'instruction, l'enseignement ouvre plus largement et plus généreusement que jamais ses portes à ceux qui désirent mieux s'outiller pour faire face à la vie. C'est le temps de dire qu'il vaut mieux étudier que chômer.

Georges LANGLOIS



BONN — Un mémoire préparé par les forces armées de l'Allemagne de l'Ouest a fait l'effet d'une bombe hier chez les politiciens: il contient une "déclaration d'armes nucléaires" au moins égales à celles de l'ennemi". Après une entente survenue entre Paris et Londres, en 1954, ce pays obtenait se souverainer après avoir assuré que jamais il ne produirait ou ne posséderait d'armes atomiques, bactériologiques ou chimiques.

Et pendant que la police potine, ça recommence!

LA MOISSON DE NOVEMBRE

A mesure que vient novembre, mois d'élection présidentielle aux Etats-Unis, l'attention mondiale se tourne du côté de la Maison Blanche qui sera l'hôte d'un nouveau chef d'Etat.

Succédera à l'ère Eisenhower, qui n'a pas connu que des déboires, celle d'une génération plus jeune incarnée dans Robert Nixon, chez les républicains, ou John Kennedy, dans le camp des démocrates. Génération nouvelle en qui non seulement les Américains eux-mêmes ont mis leurs espérances mais aussi les nations du bloc occidental. Sans doute idéaux et tactiques des partis resteront, dans leur ensemble, sur les sentiers battus. Un Nixon, frais émoulu de l'école Eisenhower, ne jettera pas par-dessus bord les moyens qui ont valu aux républicains leurs plus éclatantes victoires. Mais il ne saurait plus compter sur la personnalité Eisenhower, du moins celle que n'avait pas entamée Khrouchtchev.

Dès son retour d'Amérique du Sud, il y a deux ans, Nixon s'est refusé de riposter à l'ignominie de l'injure par une réplique trop facile. Au contraire, il a imputé aux maladresses du comportement américain en Amérique latine l'antipathie que certaines foules lui ont manifestée. A maintes reprises, depuis, le candidat républicain est allé plus loin que ses prédécesseurs dans l'analyse des réactions du monde devant la politique des Etats-Unis. A l'avantage de la politique extérieure Nixon s'ajoute la candidature, à la vice-présidence, d'un Cabot-Lodge, aujourd'hui délégué américain à l'ONU. La longue expérience de celui-ci et ses succès de diplomate en font un précieux allié.

Mais, l'électorat américain a trop conscience de la faiblesse républicaine pour ne pas hésiter. Trop d'échecs se sont accumulés durant les derniers mois pour qu'en bloc, le peuple des Etats-Unis ne se prononce aveuglément en faveur d'un nouveau mandat républicain. Ici interviennent donc les facteurs domestiques qui prennent, entre 45ième, une importance de premier ordre dans l'orientation du scrutin. L'un d'eux, celui des droits civils, aura la vedette parce qu'il concerne une forte proportion de la population, les quelque 16,000,000 de noirs. La popularité démocrate parmi l'électorat des Etats sudistes pourrait bien avoir été contrebalancée par l'action positive de Washington dans la lutte à l'intégration qui connut son point culminant à Little Rock. Mais, saura-t-on discerner entre les intentions du gouvernement central et celles des Etats? Il est possible que l'intervention militaire en Arkansas ait créé de contraires résultats à ceux qu'on attendait.

Outre d'autres facteurs aussi décisifs que le problème agricole de l'Ouest, il y a lieu de remettre en cause les personnalités des candidats à la présidence. Qu'on le veuille ou non, elles pèseront dans la balance et personne ne laissera échapper l'occasion de leur exploitation. Ainsi, la profession de foi catholique d'un Kennedy attirera l'attention. Le sénateur, après avoir souhaité le mutisme sur cette question, ne l'a-t-il pas lui-même soulevée au moment d'une conférence de presse? On aura beau dire et beau faire, orateurs et électeurs ne pourront résister à la tentation de grignoter le sujet. La plupart des catholiques américains n'y verront pas de cas de conscience. Leurs convictions politiques demeureront, à moins que ne surgisse au dernier moment une question de principe qui les obligera à prendre position.

Sur le plan international, les spécialistes craignent de se prononcer sur l'orientation de la politique étrangère américaine, advienne l'accession au pouvoir des démocrates. Les cadres du puissant secrétariat d'Etat ne varient guère, d'un gouvernement à l'autre. Tout au plus quelque nuance. Il est néanmoins bon d'espérer qu'en ce qui touche l'attitude américaine vis-à-vis les problèmes du monde, novembre apportera aux Etats-Unis et à l'Occident le renouveau de la jeunesse et la compréhension subtile si nécessaire à la promotion des idéaux qui nous sont chers.

Pierre LEMIEUX

LA PAROLE EST À NOS LECTEURS

Irritante erreur

Monsieur le Rédacteur,

Maintenant que le festival du film est terminé, je me permettrai de vous faire part de l'impression désagréable qu'a laissée à plusieurs la difficulté de trouver un siège au théâtre Loew's. Les billets achetés vous donnaient le droit d'entrer dans la salle, mais ne vous assignaient pas de sièges en particulier. Premiers arrivés, premiers servis. Dans le cas d'un pique-nique, cela va bien, mais pas dans le cas d'une salle de cinéma où la vue compte pour quelque chose. Les myopes peuvent s'asseoir dans les premières rangées, mais les autres? Ces autres forment la majorité et ils ont dû accepter des sièges qui ne convenaient pas à leurs yeux. Si les billets avaient porté un numéro de siège, ils auraient pu les choisir à leur gré ou renoncer à en acheter.

Un autre ennui a été celui-ci. Des femmes, entrées dès la première minute, retenaient les sièges voisins pour leurs maris ou amis, obligeant les gens sur place à demeurer debout. Lorsque les lampes se sont éteintes, les ouvreuses ont averti les personnes debout qu'elles pouvaient occuper les sièges vides. Celles-ci n'ont pas hésité à se diriger vers les fauteuils, mais les voisines, qui les retenaient avec difficulté depuis près d'une heure, ne voulaient pas abandonner la lutte. Cela a donné lieu à des échanges de mots acrimonieux. Puis les retardataires sont arrivés et, après avoir repéré avec difficulté leurs femmes ou amies, ont voulu avoir "leurs" sièges, comme s'ils les avaient payés plus cher que les occupants de force. Résultat: nouvelles discussions acerbes!

Ces incidents qui énervent, qui agacent, disposent très mal à goûter des films.

Pourquoi faire imprimer et vendre des billets qui ne font qu'assurer l'admission dans une salle sans attribuer des sièges en particulier? C'est de la part des organisateurs du festival du film une grave et irritante erreur.

Tu n'as rien vu au Loew's

Du français, à nous d'en mettre!

Monsieur le Rédacteur,

Le mot d'ordre: Si nous voulons du français, c'est à nous d'en mettre, conserve toute son actualité à travers les années. Car il semble bien que nous sommes incorrigibles avec notre manie de l'anglais et que du français il y en aurait beaucoup plus et partout à Montréal, dans le Québec et dans tout le Canada, si nous faisions l'effort de bien parler notre langue, de donner des noms français à nos entreprises, enfin d'afficher du français au lieu de l'anglais sur les murs, partout.

Permettez-moi de vous signaler un fait qui constitue un exemple flagrant d'indifférence coupable. Afin d'encourager un coiffeur canadien-français, je prends la peine de parcourir une longue distance.

Quelle n'est pas ma surprise! Pendant que j'attends mon tour de me faire couper les cheveux je constate que toutes les revues mises à la disposition des clients pour leur faire prendre patience sont de langue anglaise. Si je lève les yeux, je vois sur les murs de multiples affiches, toutes en anglais. Quant au poste de radio, c'est encore de l'anglais qui en jaillit! Même près de la porte, le merci imprimé est en anglais: "Thank you — Call again".

Pendant que le coiffeur promène la tondeuse sur ma tête, j'apprends que le patron est Canadien français, que tous les autres barbiers sont également Canadiens français, que toute la clientèle est canadienne française, que le quartier (carrefour des rues Papineau et Ontario) est canadien-français. Ce salon porte donc un masque anglais dans un milieu canadien français!

J'ai fait mes observations à haute voix, et le propriétaire les a entendues. Il a honte. Il y a de quoi. Mais ce barbier n'est malheureusement pas le seul dans son cas. Il est même plus excusable que nos hommes de profession: médecins, dentistes, avocats, notaires, ingénieurs, optométristes et combien d'autres, qui n'offrent souvent que de l'anglais ou presque exclusivement de l'anglais à lire à leurs clients dans leurs salles d'attente. C'est une pratique regrettable. Nous voulons du français, nous réclamons à cor et à cri du français, eh bien, commençons par en mettre nous-mêmes là où nous avons toute liberté de le faire!

Emile Rochon,
Montréal

The Battle of Mount Royal 1960

Monsieur le Rédacteur,

Les échos de cette bataille, que l'on pourrait appeler celle "des affiches", se font entendre jusque sur le plateau de Ste-Foy, à Québec, où fut remportée notre dernière victoire "manu militari" contre les Anglais. — 1760-1960! L'usage du fusil, même à baguette, étant interdit pour régler nos différends, alors que tout le monde reconnait que nous vivons dans l'euphorie de la "Bonne Entente", il faut bien chercher un autre moyen de combattre.

Il y a le moyen souvent infaillible des représailles.

Puisqu'il apparaît clairement que les citoyens anglophones de "Mount Royal" veulent demeurer entre Anglais seulement; pourquoi ne pas user de représailles, de la façon suivante.

Que les édiles de nos quartiers canadiens-français: St-Henri, Montréal-Est, Griffintown; et même ceux de Longueuil, St-Lambert, et même de St-Barthélémy, érigent en loi qu'il ne doit plus y avoir que des affiches unilingues (en français, bien entendu) dans ces agglomérations.

Et on verra bien! Aucun Anglais n'osera s'y installer; et ce sera justice.

Patrick Peregrin

Les lettres envoyées à la "Presse" pour publication sous la rubrique "La parole est à nos lecteurs" doivent porter le nom et l'adresse de l'auteur, même si elles ne doivent paraître que sous un pseudonyme. La "Presse" se réserve le droit de ne pas publier les lettres de peu d'intérêt pour le public, injurieuses, abusant des personnalités, ainsi que d'écourter les textes trop longs.

Méthode simple

Monsieur le Rédacteur,

Voici une méthode simple de débarrasser Montréal de la turpitude de son administration:

1. Que Westmount annexe Montréal et l'administre;
2. Que tous les farceurs présentement aux commandes, ou qui l'ont été, soient bannis pour toujours des charges publiques;
3. Que les citoyens de Montréal ayant démontré qu'ils sont incapables de se donner un gouvernement respectable, perdent leur droit de vote.

En un rien de temps, nous aurons une ville modèle.

J.-J. LeFrançois,
5349, ave Duquette,
Montréal.

Dieu nous vomira

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi d'émettre mon opinion au sujet du port de ces vêtements (shorts, collants, etc.) mis en vogue par nos voisins du sud.

Il y a quelques années, on pouvait dire la différence entre une fille de rue et une honnête femme, maintenant, c'est triste à dire, mais même nos petites Canadiennes catholiques n'hésitent plus à se montrer aussi provocantes que possible. Nous avons été à même de le constater mon mari et moi (à notre honte) lorsque nous avons fait visiter le Parc Lafontaine à des amis européens. On y a même vu des mères de famille entourées de leurs enfants, se promenant au bras de leur mari (j'espère) effrontément affublées de ces vêtements immodestes.

Si la décence ne remplace pas tout de suite ce dévergondage éhonté, Dieu nous vomira.

Scandalisés à juste titre

Savoir se tenir debout et fier

Monsieur le Rédacteur,

Dans LA PRESSE du 19 courant, un certain M. Darveau se fend d'une laborieuse épître pour nous déclarer en somme qu'il apprécie médiocrement votre journal et que seule une incurable étroitesse d'esprit, conséquence de notre mentalité arriérée, casanière et chauvine se niche à la source de nos revendications à l'endroit du français.

En vertu du droit légitime dont il se prévaut pour claironner son point de vue, je me permettrai de lui faire deux modestes observations:

1° PEU IMPORTE QU'EN FRANCE ON EMPLOIE LE MOT "STOP" A TORT OU A RAISON, LA LANGUE FRANÇAISE, OFFICIELLE AU CANADA, EST UN FAIT.

Et tous les Darveau du monde s'en désoleront en vain. La langue française existe, vivante, évoluée, nuancée, possédant son génie propre, reconnue comme un des plus puissants véhicules de la pensée humaine. Elle a produit des chefs-d'oeuvre universellement admirés et qui résistent à l'usure des siècles.

M. Darveau laisse entendre qu'il a voyagé. Il a pu noter sur tous les points du monde civilisé, dans tous les milieux qui prétendent à la culture, un déférent respect pour Sa Majesté la langue française. Il a pu, comme moi-même, parler français à Tokio, Amsterdam, Munich et même à Londres, oui à Londres, où certains grands restaurants présentent à leur clientèle un menu rédigé en français...

Je ne vois donc pas de quel droit, au Canada où elle jouit d'un statut officiel, au Québec surtout, on viendrait dédaigneusement imposer à la langue française une fin de non-recevoir comme s'il s'agissait d'un obscur patois régional dont on ait à rougir.

M. Darveau n'a pas été sans remarquer le bilinguisme des indications routières, en Belgique et en Irlande. Cette légitime fierté à l'égard du gaélique et du flamand, je ne vois pas comment nous serions mal venus de l'afficher à l'endroit du français.

M. Darveau a certainement constaté que nos "cousins" de France ne font pas que "stopper" à l'anglaise; une foule d'autres anglicismes, sans parler des mots arabes, passent continuellement dans leur conversation. Pierre Daninos en a spirituellement fait ressortir le ridicule dans ses récents ouvrages et prouvé qu'ils enrichissent douteusement la langue française.

N'en déplaise à M. Darveau, lorsqu'il m'est loisible de passer une soirée en tête-à-tête avec l'un de mes auteurs préférés, je m'éprends de reconnaissance pour nos arrières-grands-parents qui se sont entêtés à la conservation de leur langue. Et je considère que c'est là un des plus précieux héritages qu'ils m'aient légués.

2° L'INCIDENT DE VILLE MONT-ROYAL RELEVE DU SENS DE L'HONNEUR ET DE L'INTERET NATIONAL.

Lorsque mes affaires me conduisent à Toronto ou à Vancouver, il ne me vient pas à l'idée d'exiger du français envers et contre tous. Mais il me semble que j'ai raison de m'indigner quand, chez-moi, à Montréal ou en banlieue, exigeant du français des fonctionnaires ou de mes fournisseurs, on réagit comme si je parlais zoulou ou patagon.

Je ne crois pas être seul à ressentir comme une gifle l'arrogante obstination de certains compatriotes de langue anglaise à vouloir ostraciser le fait français au Canada. Et ce n'est pas là du don-quichottisme ou du panache à la manière de Cyrano. L'expérience a prouvé qu'en amitié comme en affaires on n'obtient pas le respect de soi par la flagornerie ou le lèche-bottines mais en se tenant debout et en demeurant soi-même.

Ce qui est arriéré en ce XXe siècle, ce n'est pas de tenir au respect de sa langue, ce sont plutôt les derniers soubresauts d'un colonialisme moribond et les relents d'un orangisme décrépit.

Enfin, les revendications pour les droits du français n'appellent pas à la guerre des races. Des esprits plus puissants et plus clairvoyants que le mien, à Toronto comme Montréal, nous avertissent que la nation canadienne n'existera, comme entité, que dans l'union des deux cultures française et anglo-saxonne. Nons pas dans l'appétit d'absorption des uns et dans la reddition sans condition des autres.

R. Gauthier

presse étrangère -- la presse étrangère -- la presse étrangère -- la presse étrangère -- la pr

Un optimisme prudent

NEW YORK — La presse new yorkaise commente avec un optimisme prudent l'issue du dernier débat du Conseil de sécurité sur la question congolaise.

Le **NEW YORK TIMES** considère que les Nations unies sont sorties de cette épreuve, la plus dure depuis la guerre de Corée, "avec une vigueur et un prestige accrus". Le quotidien se félicite de ce que l'organisation internationale ait repoussé sans équivoque le défi de M. Lumumba, mais poursuit: "Ce serait faire preuve d'un optimisme prématuré que de s'attendre que tout aille bien au Congo maintenant. M. Lumumba n'a absolument pas retiré la menace qu'il a faite de demander le départ des Nations unies après le départ des Belges, et d'envahir alors la province sécessionniste du Katanga avec ses propres forces et des "volontaires"... comprenant notamment ceux offerts par l'URSS."

Le journal souligne combien un tel geste placerait l'ONU dans une situation difficile, et estime que la réalisation de cette éventualité "dépendra entièrement de la Russie soviétique". Le journal conclut en faisant remarquer que tant que les pays neufs d'Afrique maintiendront pour les Nations unies l'appui manifesté à la réunion du Conseil de sécurité "ni le premier ministre Lumumba ni les Soviétiques ne pourront probablement incendier l'Afrique."

Le **NEW YORK TRIBUNE** se réjouit lui aussi de ce que l'autorité de l'ONU ait été affirmée de manière aussi nette, mais ajoute que, "malgré une rebuffade apparente au conseil, les Russes ont de bonnes raisons d'être satisfaits".

En effet, écrit le quotidien, les Russes ont obtenu une promesse de retrait de toutes les troupes belges, y compris de celles des bases dont la Belgique dispose au Congo par traité, et, "sans dépenser grand'chose de plus que des paroles, ils ont convaincu la faction Lumumba qu'ils sont ses amis".

La dislocation du Mali

NEW-YORK. — "La dislocation apparente de la Fédération du Mali, sans avoir encore des répercussions mondiales à l'échelle de celles du Congo, apporte une attristante déception à tous ceux qui désirent la raison et le bon sens dans la marche de l'Afrique vers la liberté", écrit le **NEW YORK HERALD TRIBUNE** dans un éditorial.

Le journal poursuit: "Il est bien triste qu'une nouvelle nation de la Communauté française, dont les progrès et la sérénité ont été l'un des aspects les plus encourageants de l'ère post-coloniale, soit devenue la proie de la balkanisation croissante de l'Afrique."

Le **HERALD TRIBUNE** estime que la rupture est due surtout à la rivalité personnelle entre les dirigeants du Sénégal et du Soudan, et se félicite de ce que le président Charles de Gaulle leur ait demandé de



M. Modibo Keita, premier ministre de la République du Soudan, qui était aussi le premier ministre de la Fédération du Mali.

venir à Paris discuter de leur différend.

Et le quotidien de conclure: "Le succès de de Gaulle dans cette tâche aura une grande importance, non pas seulement pour l'avenir de la Fédération du Mali, mais pour le continent africain tout entier."

SERVICE FRANCE-PRESSE

Vive émotion au Katanga

ELISABETHVILLE — L'éclatement du Mali a causé une vive émotion au Katanga où l'on suit de très près tout ce qui touche la Communauté franco-africaine.

On y voit également une confirmation des thèses "confédéralistes" du président Tshombé dans la mesure où il s'avère que deux Etats africains se sont montrés rebelles à une union trop étroite.

Un éditorial publié dans l'organe gouvernemental **ESSOR DU CONGO** souligne que "l'éclatement de la Fédération du Mali ne manquera pas d'influencer les esprits, car c'était un essai de regroupement qui vient d'échouer alors qu'il avait été tenté dans d'excellentes conditions et sous le patronage de la France".

La première conséquence de la fin du Mali, en ce qui concerne le Katanga, sera le retrait des troupes maliennes de l'ONU occupant le nord du pays. Elles seront remplacées par des Irlandais. Leur départ a déjà été annoncé. Les commandants du contingent malien ont gagné Léopoldville pour y prendre les dernières dispositions.

Dakar va recevoir prochainement la visite d'une délégation katangaise, celle-ci se composera de neuf personnalités du parti gouvernemental sous la direction du député Lucas Samalengue qui regagnera Brazzaville où elle a séjourné récemment pour commencer son périple dans la Communauté. Elle se rendra également en Nigéria, croit-on savoir, aussi bien qu'en Sierra Leone, au Libéria et peut-être en Gambie.

Depuis quelques semaines le Katanga tente un effort significatif de rapprochement avec la Communauté. Il a déjà trouvé auprès du président Fulbert Youlou du Congo une sympathie extrêmement agissante. Il est intéressant que la délégation qui part pour la Communauté ait pour conseiller, un Français d'Elisabethville, M. Raymond Pouilly.

Le président Tschombé déclarait récemment à l'AFP: "J'espérais un jour faire l'Afrique avec la Communauté".

On croit savoir de bonne source que la délégation rechercherait non seulement la conclusion d'accords politiques avec la Communauté, mais l'entrée du Katanga dans le Marché commun européen.

Nouveau régime de tutelle au Congo?

LONDRES. — Le **TIMES** (indépendant) écrit dans un éditorial consacré à la situation au Congo: "L'idée qui s'élabore actuellement et selon laquelle les Nations unies devraient mettre sur pied un nouveau type de régime de tutelle à l'intention du Congo semble à peine réalisable bien qu'elle ne soit pas dépourvue de quelque mérite. Le gouvernement britannique s'est toujours opposé, non sans raison, aux tutelles exercées collectivement. Il est impossible d'administrer un territoire en tant que représentant d'un groupe en proie aux divisions. Les Nations unies devraient par conséquent s'en tenir à des objectifs simples, réalisables et limités. Quant au Katanga, il apparaît de plus en plus clairement que la seule solution qui aurait des chances de ne pas faire couler le sang serait un référendum sous contrôle des Nations unies."

L'agriculture en tête en Chine

PEKIN — "C'est l'agriculture qui doit être la base de l'économie nationale chinoise dans laquelle l'industrie occupe la première place, et un développement prioritaire de l'industrie lourde doit s'accompagner d'un développement rapide de l'agriculture", écrit, selon l'Agence Chine nouvelle, le **JEN MIN JEU PAO (QUOTIDIEN DU PEUPLE)**, organe du Comité central du parti communiste chinois, dans un important article consacré à "la signification de l'agriculture en tant que base de l'économie nationale".

Le quotidien du peuple déclare que c'est le comité central et le président Mao Tsé Tung qui sont à l'origine de ce nouvel énoncé des tâches de l'économie nationale chinoise. La proportion de développement des deux branches de l'économie chinoise: agriculture et industrie, est passée de 4 à 1 en faveur de l'industrie au cours du premier plan quinquennal pour s'établir en 1958 de 2.6 à 1. En 1959, ce rapport est passé de 2.35 à 1 en faveur de l'industrie.

L'organe communiste chinois affirme que cette nouvelle politique économique chinoise n'est pas une mesure temporaire mais une décision à long terme qui doit placer l'agriculture à la base de l'économie nationale.

A cette fin, ajoute l'organe, toutes les forces de l'agriculture doivent être mobilisées tandis que l'industrie doit de son côté contribuer au développement de l'agriculture.

"L'édification économique socialiste tout entière poursuivra le bond en avant, plus vite, dans de meilleures conditions et à moins de frais en s'appuyant sur les communes populaires et sur l'industrie d'Etat et en mettant en pratique la politique du développement de l'agriculture comme base de l'industrie"; conclut le journal.

(CCC) — La 48e "Semaine sociale" qui vient de se tenir à Grenoble était consacrée cette année à l'étude de "la socialisation et la personne humaine". La prochaine semaine sociale, qui se tiendra probablement à Caen, sera consacrée à la montée des jeunes.

"(une médaille à un grand journal qui s'est placé au premier rang de la "presse d'Amérique, "LA PRESSE" de Montréal, "qui fait un si large "et si sympathique "accueil à tout ce qui "vient de France et à "qui l'Académie apporte "son plus cordial salut"". (Extrait du rapport de M. René Doumic sur les concours de l'année, tel que lu par le secrétaire perpétuel à la séance publique annuelle de l'Académie Française tenue le 18 décembre 1931 selon le texte publié dans le "Temps" de Paris.)



La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que la "Presse" publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de la "Presse" sont également réservés.

Abonnement par la poste,
Canada, sauf Montréal et banlieue, un an $6.00, Etats-Unis $7.50
"Autorisé comme envoi postal de deuxième classe,
Ministère des Postes, Ottawa."



M. BENOIT BROUILLETTE

La géographie appliquée
note dominante du Congrès de Stockholm

Quinze cents géographes, venus d'une cinquantaine de pays, ont participé au 19ème Congrès international de géographie, qui vient de se terminer à Stockholm. Comme dans les précédents, le travail des congressistes s'est partagé entre les sections et des commissions, dont les séances tenues parallèlement ont duré huit jours, du 6 au 13 août. La géographie physique, surtout la géomorphologie, occupe toujours une place importante, puisque cette branche du savoir est fondamentale. En effet, partagée en six sections et neuf commissions, elle a tenu une quarantaine de séances. Toutefois, on observe que la géographie économique et humaine prend sans cesse plus d'ampleur. Il a fallu une vingtaine de réunions pour entendre et discuter les travaux des sections et autant pour ceux effectués par les six commissions qui s'y rattachent.

Or, en géographie physique comme en géographie humaine, la tendance nouvelle que manifestent nos collègues est non seulement de faire avancer la science par des travaux théoriques, par ce qui s'appelle la recherche fondamentale, mais surtout par les applications pratiques de la géographie. Aux côtés de l'ingénieur, de l'économiste et du sociologue, le géographe moderne joue désormais un rôle essentiel dans la planification du territoire, dans l'urbanisme et dans les opérations des grandes sociétés industrielles et commerciales. Le géographe rassemble et analyse certaines données qui sont de son ressort propre, tels que l'étude des facteurs naturels

M. BENOIT BROUILLETTE, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales et membre de la Société Royale du Canada, assistait au récent congrès international de géographie tenu à Stockholm. Il en donne ici ses impressions.

et humains, les courants commerciaux des denrées, la répartition de la clientèle actuelle et future, etc... Son rôle consiste principalement à effectuer la synthèse des éléments d'information, à les présenter sous la forme visuelle de cartes et graphiques, afin de faire mieux comprendre les problèmes qui se posent et d'en faciliter ainsi la solution. C'est désormais un type périmé et même caricatural que le géographe en chambre, vivant parmi ses livres uniquement.

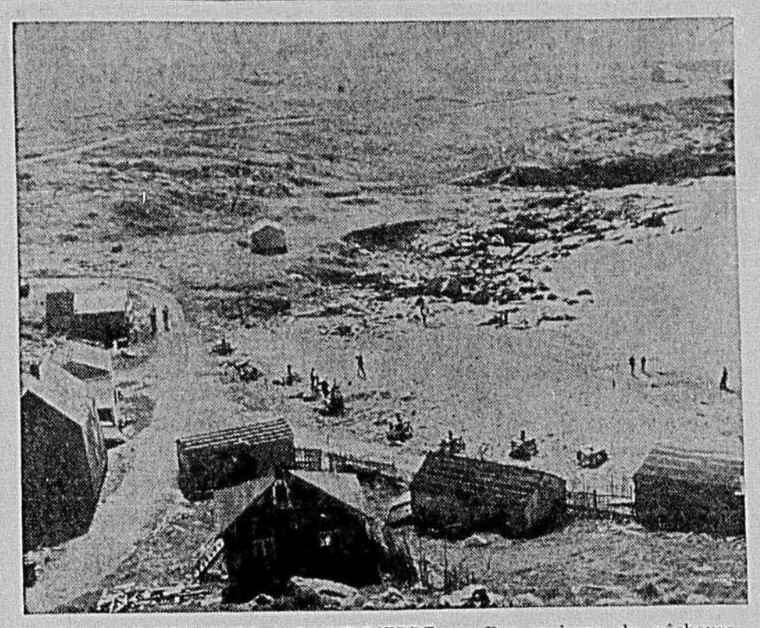
Le même souci se manifeste dans l'enseignement, et je m'en suis rendu compte durant les quatre séances tenues par la Commission que je préside. Les professeurs de géographie ont le souci d'adapter leurs leçons aux conditions actuelles. Ils veulent être mieux informés sur tous les pays du monde, et réclament, par exemple, un organisme qui permettrait des échanges rapides de renseignements appropriés, afin de tenir à jour leurs notes de cours et leurs manuels, d'éviter les erreurs qui trainent encore dans certains textes périmés. Notre Commission de l'enseignement se préoccupe en outre d'aider les pays sous-développés qui désirent réorganiser leurs structures pédagogiques, moderniser leur enseignement géographique, avec l'aide de l'Unesco.

Un des champions de la nouvelle géographie appliquée est le professeur Michel Phlipponneau, de l'Université de Rennes, que nous connaissons bien pour l'avoir reçu à l'Université de Montréal en 1958 et 1959. Il est urgent, a-t-il déclaré au Congrès, que tous les pays procèdent au recensement de leurs travaux en cette matière, que l'on examine les méthodes de recherche, les obstacles, les résultats et les débouchés que les applications diverses de la géographie peuvent assurer aux étudiants. Ce dernier point lui semble particulièrement important, car, précise-t-il, nous ne pouvons moralement orienter des jeunes dans cette direction si nous ne sommes pas assurés que leur préparation leur ouvrira des carrières intéressantes.

M. Phlipponneau prêche par l'exemple. Lors de son dernier séjour parmi nous il a fait une étude de géographie appliquée aux Cantons de l'Est, qui vient d'être publiée par le Service de Géographie de la Province de Québec. Pour une fois, nous ne sommes pas en retard sur les autres pays; car, le premier colloque sur la géographie appliquée au Canada s'est tenu à l'Université Laval en 1958, et ses résultats furent publiés par les Cahiers de Géographie de Québec. Depuis trois ans, cette matière figure au programme de notre Institut de Géographie de Montréal, où un autre spécialiste français, M. Pinchemel, traitera du même sujet en septembre prochain. M. Pierre Dagenais, directeur de cet Institut, faisait partie de la délégation canadienne au Congrès de Stockholm. Celle-ci, fait à noter, fut la plus nombreuse que nous ayons encore eue à un Congrès international de géographie. Nous étions plus de quarante et quinze Canadiens ont présenté des communications, deux ont eu l'honneur de présider des séances, et six participent activement aux travaux des Commissions qui s'effectuent durant l'intervalle de quatre ans, entre les Congrès. M. L.-E. Hamelin, directeur de l'Institut de Géographie de l'Université Laval, est membre régulier de la Commission de géomorphologie périglaciaire. Les professeurs B. Bird et T. Hills, de McGill, sont membres de deux autres commissions, et le Dr Norman L. Nicholson, d'Ottawa, participent à trois autres.

Un mot en terminant pour remercier l'Ambassadeur du Canada en Suède, qui, avec madame Graham, a offert une cordiale réception à la délégation canadienne, et organisé à l'intention des participants la visite d'une usine souterraine, une fabrique d'instruments de précision, tout à fait caractéristique de l'industrie suédoise moderne.

Le Congrès Norden 1960 s'est tenu à Stockholm; mais il fut organisé par les six pays scandinaves : Suède, Norvège, Danemark, Finlande, Islande et Groënland. Des réunions et colloques eurent lieu dans chacun de ces pays, ainsi que des excursions sur le terrain. Plusieurs Canadiens ont participé à ces manifestations. Le professeur Robert Garry et moi-même avons suivi avant le Congrès une excursion à travers le Danemark et la Norvège, et nous avons eu la chance, par cet été au climat pluvieux en Europe, d'avoir eu beau temps pour admirer les paysages naturels et humains de ces deux pays, qui sont certainement parmi les plus remarquables du monde.



MAISONS DE PECHEURS A SAINT-PIERRE — Des maisons de pêcheurs bordent le littoral rocailleux des îles Saint-Pierre et Miquelon, unique possession française en Amérique du Nord. L'industrie de la pêche, vieille depuis des siècles et principale source de revenus de ces îles au sud de Terre-Neuve, peut renaître, car l'île Saint-Pierre est appelée à devenir le port de pêche de l'Atlantique nord pour tout le Marché commun européen de six nations dont la France fait partie.

Lutte pour affermir l'économie des îles St-Pierre et Miquelon

par Bernard DUFRESNE
de la Presse Canadienne

Saint-Pierre, Saint-Pierre-Miquelon, (PCf) — Ces îles rocailleuses, plus ancienne et unique possession française en Amérique du Nord, entreprennent une campagne pour consolider leur économie.

Les pêcheries dans l'Atlantique semblent être encore leur principale source de revenu, de pair avec l'industrie du tourisme, l'élevage du vison et peut-être aussi la poterie.

On songe même à ouvrir un casino pour reprendre une partie des dollars américains qui se déversaient sur les tables de jeu de La Havane avant l'ère de Castro. Mais les citoyens sérieux ne comptent pas sur les jeux de hasard pour améliorer l'économie des îles.

La menace du chômage plane constamment sur la région. Plusieurs jeunes, forcés par leurs parents à rester au foyer jusqu'à ce qu'ils atteignent 21 ans, parlent de partir pour la France ou le Canada aussitôt qu'ils seront en mesure de le faire.

Traffic du rhum

Les souriantes années de l'époque 1920 à 1935, alors que St-Pierre était le paradis des contrebandiers de rhum pendant la prohibition aux Etats-Unis, sont passées, quoi qu'il y avait encore quelques résidents qui vivent des profits qu'ils réalisèrent à l'époque.

Cependant, aujourd'hui, les hommes d'affaires préparent des plans qui pourront donner à l'île un semblant d'autonomie économique qui ne nécessiterait peu ou pas de subventions gouvernementales et qui permettrait de maintenir les produits de consommation courante au niveau des bourses des clients.

L'animateur de ce mouvement est M. Francis Leroux, un homme de 52 ans qui semble avoir son mot à dire dans presque tous les domaines.

Il est président de l'équivalent saint-pierrais des Chambres de Commerce. Il est aussi président de l'Office de Tourisme nouvellement formé, vice-président et membre du Lion's Club local et importateur et agent manufacturier pour toute l'île.

Un peu de tout

Electricien de son métier, il dirige un magasin d'appareils électriques et est propriétaire d'un magasin général où l'on peut acheter de tout, à partir des lacets de soulier au champagne brut. Pour se détendre, il aide à organiser les joutes de soccer et de hockey entre les clubs de l'endroit et ceux de Terre-Neuve.

"Il faut faire un peu de tout pour arriver à vivre", a-t-il dit pour expliquer ses nombreuses activités.

M. Leroux, un Saint-Pierrais de naissance dont le père était capitaine au long cours, a vécu presque toute sa vie sur l'île, sauf après la guerre alors qu'il passa quelques années en Afrique du Nord et à Washington, travaillant pour le gouvernement français.

Les résidants disent qu'il faut un revenu mensuel de 40,000 francs — $160 au taux habituel de 250 francs au dollar — pour vivre confortablement à St-Pierre. La plupart des familles sont propriétaires de leurs maisons, modestes structures de bois sur des rues en pente, qui ne sont pas pavées.



POSSESSIONS FRANÇAISES— La dernière possession de la France en Amérique du Nord est constituée de petites îles au sud de Terre-Neuve. La carte situe St-Pierre, l'île principale, ainsi que les îles de Miquelon et Langlade, reliées par un isthme de sable. Les touristes se rendent à ces îles en bateau avec départ de Fortune, située sur la péninsule terreneuvienne de Burin.

Au marché commun

Parlant de l'industrie de la pêche, qui existe depuis des siècles sur l'île, M. Leroux a dit au cours d'une entrevue : "St-Pierre doit devenir le port de pêche de l'Atlantique nord pour tout le Marché commun européen".

La France fait partie du Marché commun des Six et, à son avis, St-Pierre devrait être une source d'approvisionnement toute naturelle et, peut-être aussi, le port de transformation des produits de la pêche pour toutes les barques et tous les navires européens qui pêchent sur les grands bancs au large de Terre-Neuve.

L'industrie saint-pierraise de la pêche, dont le produit est transformé sur place, a des débouchés surtout aux Etats-Unis et en France, mais cela ne suffit pas pour subvenir aux besoins de l'île.

St-Pierre, avec ses importations françaises qui se vendent à bas prix, essaie d'attirer plus de touristes, mais il faudra bien des nouvelles installations pour rendre l'industrie vraiment profitable.

Besoin d'un hôtel

"Nous avons besoin d'un hôtel de luxe avec salle de bain dans chaque chambre," dit M. Leroux. "Il nous faut aussi des services de transport réguliers et fiables."

On commence lentement à agrandir la piste d'atterrissage et on se prépare aussi à installer de l'équipement de contrôle pour aider les avions de touristes à se poser à St-Pierre. Mais quand le brouillard ou la pluie s'installent, parfois pour deux ou trois jours, les avions ne peuvent ni atterrir ni décoller.

"Il y a bien des gens ici qui diront que l'industrie du tourisme ne sera profitable que pour les propriétaires de boutiques ou d'hôtels et de restaurants," a dit M. Leroux.

"Mais si ces gens font plus d'argent, ils paieront plus de taxes.

Il y aura ainsi plus d'argent disponible dans le trésor de l'île pour divers travaux publics comme le pavage, ce qui créera de nouveaux emplois."

Elevage du vison

On a installé une petite ferme pour l'élevage du vison à Miquelon, mais l'entreprise n'a pas été couronnée de succès. Maintenant le gouvernement vient d'en partir une autre, avec 1,500 petits visons. On croit que cet élevage fournira dès le début une trentaine d'emplois.

Et il faudrait commencer une industrie de poterie, car le sol à Langlade, une île reliée à Miquelon par un long isthme sablonneux, semble excellent pour la céramique.

On voudrait donc amener, de France ou d'ailleurs, un expert qui enseignerait aux Saint-Pierrais l'art de la céramique, qui pourrait devenir une industrie familiale.

D'après la majorité des Canadiens

Les députés libéraux se sont bien acquittés de leur mission en Chambre

(Communication de l'Institut canadien de l'Opinion publique. Tous droits réservés).

Quelle impression le parti libéral a-t-il laissée aux citoyens dans son rôle de "loyale opposition de Sa Majesté", à la session fédérale qui vient de se terminer ? Alors que les députés reprennent la vie familiale pour un intermède qui peut être assez bref, 54% des citoyens de toute province consultés à ce sujet répondent que les députés libéraux se sont bien acquittés de leur mission parlementaire.

Avant qu'amis ou adversaires ne discutent si cet éloge de l'électorat suffit ou non, il faut remarquer que l'opinion canadienne se départage au sujet de l'opposition libérale à peu près comme l'opinion britannique au sujet de l'opposition travailliste.

Les enquêteurs Gallup ont posé la même question à des échantillons de la population adulte des deux pays. Les réponses indiquent que le parti travailliste jouit au Royaume-Uni d'une estime égale à celle des Canadiens pour le parti libéral. Voici la question :

"En général, croyez-vous qu'à Ottawa le parti libéral s'acquitte bien ou mal de sa fonction d'opposition au ministère conservateur ?"

Dans la question britannique, le parti travailliste remplace évidemment le parti libéral. Voici les réponses comparées :

	Royaume-Uni	Canada
Bien	53%	54%
Mal	19%	18%
Sans réponse	28%	28%
	100%	100%

Si l'on analyse l'opinion selon les régions, c'est l'Ontario qui présente la plus forte proportion d'électeurs qui ne se prononcent pas : 32%. Mais c'est aussi cette province qui renferme le moins d'électeurs condamnant le parti libéral dans son rôle d'opposition : 14%.

	Prov. Marit.	Qué.	Ontar.	Ouest
Bien	63%	52%	54%	52%
Mal	20%	21%	14%	21%
Sans réponse	17%	27%	32%	27%
	100%	100%	100%	100%

Les trois quarts des électeurs liés au parti libéral approuvent la manière dont ce dernier joue son rôle d'opposition. Si on compare leurs réponses à celles des adhérents d'autres partis, on constate que les sociaux-démocrates, les créditistes et les amis de partis divers se départagent à peu près comme les progressistes conservateurs :

	Pro. cons.	Lib.	Soc.-dém. crédit., divers
Bien	44%	75%	43%
Mal	29%	10%	31%
Sans réponse	27%	15%	26%
	100%	100%	100%

D'après les derniers sondages, six électeurs sur dix, à peu près, prédisent que le parti libéral gagnera des sièges à la prochaine élection générale. Ce sont les Provinces Maritimes qui renferment la plus forte proportion d'électeurs formulant cette prédiction.



AU CONSEIL AHUNTSIC — L'abbé Jean-Paul Malo, qui vient d'être nommé aumônier du conseil Ahuntsic des Chevaliers de Colomb.

Si l'homme perd sa virilité

Dr L. GENDRON, M.D.

Il commence à s'inquiéter, il se sent fatigué, il est incapable de donner un bon rendement à son travail, il se décide à (en) parler à ses amis tout d'abord; il est âgé de 40 ou 50 ans, il commence à penser qu'il n'est vraiment pas normal, il se risque à exposer son problème à son pharmacien pensant qu'il pourrait lui donner une pilule de virilité. Il a beau réfléchir et se demander s'il a commis des abus dans le passé, il essaie de s'examiner sérieusement, il finit par se déclarer physiquement normal; il croit enfin à une question imaginaire, mais, il conclut que son désir existe réellement, il souffre dons d'une défaillance sexuelle.

Sa vie personnelle était complètement changée, son déséquilibre psychique devenait inquiétant, ses amis le croyaient malade; il rencontre un camarade de travail qui a souffert de la même défaillance, il lui conseille de prendre des tablettes de testoterone, hormone de virilité; il court chez son pharmacien, commence le traitement en toute confiance. Malgré ces quelques semaines de traitement hormonal, il demeure toujours impuissant; il se décide enfin à consulter un médecin, je crois bien que c'est la meilleure chose à faire.

Le médecin, après l'avoir examiné attentivement, veut connaître les médicaments qu'il a pris; il avait commis la même erreur que tant d'autres qui ont absorbé des quantités considérables d'hormone de virilité croyant recouvrer leur puissance sexuelle. Ces individus ont oublié que des doses très infimes d'hormone suffisent à produire une virilité normale; ils ignorent également qu'on ne doit pas remplacer artificiellement les hormones déficientes, mais au contraire, stimuler les organes défaillants; ils n'ont pas tenu compte que les glandes possèdent un mécanisme d'une extrême fragilité et d'une prodigieuse sensibilité. La plus grande maladie des glandes de l'organisme, c'est la paresse qui vient troubler leur fonctionnement normal; et cette lassitude glandulaire est généralement causée par un hyperfonctionnement antérieur, par des aventures sentimentales trop fréquentes s'il s'agit des glandes sexuelles ou par un désordre purement glandulaire.

On peut comparer cette fatigue glandulaire à un individu qui a trop travaillé et maintenant ne peut donner l'effort soutenu indispensable à son travail; il devient paresseux parce que son coeur est un peu défaillant. Il en est de même pour le problème sexuel, lorsque cette fonction est défaillante, il est important de vérifier tout d'abord l'état général, c'est là le point (le plus) capital de la question. Dans beaucoup de cas, nous observons des troubles circulatoires, des défaillances du coeur, des pressions artérielles élevées ou trop basses, des déficiences musculaires et des troubles digestifs qui peuvent être la cause principale d'une impuissance sexuelle.

Beaucoup d'hommes se résignent à leur sort croyant que cette évolution vers l'incapacité sexuelle est chose normale ; d'autres se révoltent en mangeant des hormones tous les jours comme complément de leur alimentation ; les autres se soumettent à un examen général. Les premiers perdent tout sans se révolter, les seconds atrophient leurs glandes rapidement sans le savoir, les derniers seuls auront la chance de redevenir presqu'un jeune homme; pourquoi hésitez-vous?



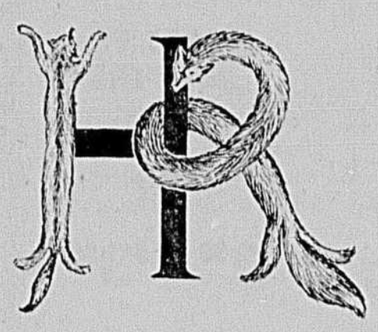
MIVILLE COUTURE
de RADIO-CANADA
vous apprendra
L'ESPAGNOL
rapidement, facilement et agréablement
par la METHODE MODERNE
Poly-Glot
10 DISQUES
40 LEÇONS
Aussi méthode de conversation anglaise avec Henri Bergeron

POLY-GLOT INC.

QUEBEC	TROIS-RIVIERES	MONTREAL
425, rue de l'Eglise	C.P. 1253	1411, rue Stanley Chambre 15
SHERBROOKE	**CHICOUTIMI**	**ROUYN**
51-67 nord, rue Wellington	67 est, rue Racine	C.P. 45

Sans obligation de ma part, j'aimerais avoir des renseignements sur la méthode POLY-GLOT de conversation espagnole ☐ anglaise ☐ au moyen de disques et sur votre intéressant concours 1960.

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... COMTE .....
EMPLOI ..... AGE .....



Cette annonce est de toute première importance pour tous ceux qui reconnaissent la supériorité incontestée de HOLT RENFREW en fait de VISON.. Pour cette semaine et comme vedette de la Vente d'été, H.R. présentent une superbe collection de MANTEAUX, JAQUETTES et ETOLES dans les plus belles qualités naturelles de

Vison

	Auparavant	MAINTENANT
1 Manteau de Vison ranch "Black Diamond"	$5950	$4499
1 Manteau de Vison ranch "Black Diamond" (longueur trois-quarts)	$3500	$2499
3 Manteaux de Vison Emba* Autumn Haze	$4250	$2999
1 Manteau de Vison sauvage riv. MacKenzie	$6500	$5499
1 Manteau de Vison Emba* Lutetia	$5950	$4499
1 Manteau de Vison teint noir	$4500	$3299
1 Manteau de Vison Emba* Desert Gold (longueur trois-quarts)	$2950	$1999
1 Manteau de Vison sauvage canadien	$4500	$3699
1 Manteau de Vison Emba* Lutetia (longueur trois-quarts)	$3500	$2299
1 Manteau de Vison Emba* Tourmaline	$6500	$4999
1 Manteau de Vison Emba* Desert Gold	$3500	$2499
1 Manteau de Vison sauvage canadien (longueur trois-quarts)	$4500	$3699
1 Manteau de Vison Emba* Cerulean	$5950	$4499
Jaquettes de Vison sauvage et Emba* Autumn Haze	à partir de	$999
Capes-étoles de Vison sauvage, Emba* Autumn Haze, Cerulean, Diadem et Lutetia	à partir de	$299

Conditions de paiement faciles

*Mutation Mink Breeders Assn.

HOLT RENFREW

Les premiers fourreurs du Canada depuis 1837

Sherbrooke et de la Montagne

KRESGE'S

POUR L'ECOLE OU LA MAISON



CHANDAILS EN ORLON

Les adolescentes aiment porter un chandail... surtout en classe. Ces jolis modèles unis ou à mailles entrecroisées perlées se présentent dans des teintes ravissantes. Tailles 8 à 14.

CARDIGANS $2.98

PULLOVERS $1.98 ou $2.49



ROBES ET JUMPERS

En cotonnade Drip Dry, plaids, velours côtelé ou velvetine... Teintes et modèles jeunes pour toute occasion. Tailles: 4 à 6x.

$2.98 et $3.98



BLOUSES

Très grande variété de modèles au choix... en rayonne, cotonnade, imprimés, unis, se portant en dedans de la jupe ou par-dessus. Tous Sanforized. Blanc et teintes mode. Tailles 32 à 38.

SEULEMENT $1.00

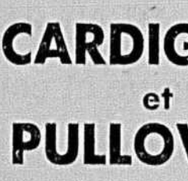
Aussi autres à $1.98 et $2.98

JUPES

La toujours populaire jupe à coupe sur le droit et plis creux en arrière, chic et d'allure soignée. En worsted ou rayonne brossée à quadrillés et teintes unicolores.

Tailles 10 à 20 — Rég. $2.98 EN SPECIAL A $1.98

Aussi autres à $2.98 et $4.98



CARDIGANS et PULLOVERS à TEXTURE

Une myriade de couleurs: blanc, rose pâle, bleu, brun, rouge, beige, vert, noir et autres. Magnifiques modèles mode entièrement diminués, se portant aussi bien à la maison qu'en classe. Tailles: 14 à 20.

CARDIGANS A MANCHES LONGUES $4.77

PULLOVERS A MANCHES COURTES $3.88



CHEMISES pour enfants

à manches longues. Modèles En chaude flanelle de coton, et coloris variés, lavables.

Tailles 2 à 6x 77¢

CHEMISES T pour garçons

Modèles se lavant facilement, à mailles entrecroisées et piqûres ananas dans de ravissantes teintes automnales. Encolure par côtes, manches courtes.

P.M.G 79¢

JEANS pour garçons

En denim rayé fusain... Doublé ou non. Sanforized.

Tailles 6 à 12 $1.98 et $2.98

CHEMISES T pour enfants

En cotonnade brossée et mailles entrecroisées... Modèles unis ou à rayures, à manches longues. Tons et modèles variés.

Tailles 3 à 6x 98¢



CAMISOLES et CALEÇONS pour enfants

En cotonnade brossée blanche. Caleçons à double épaisseur en avant.

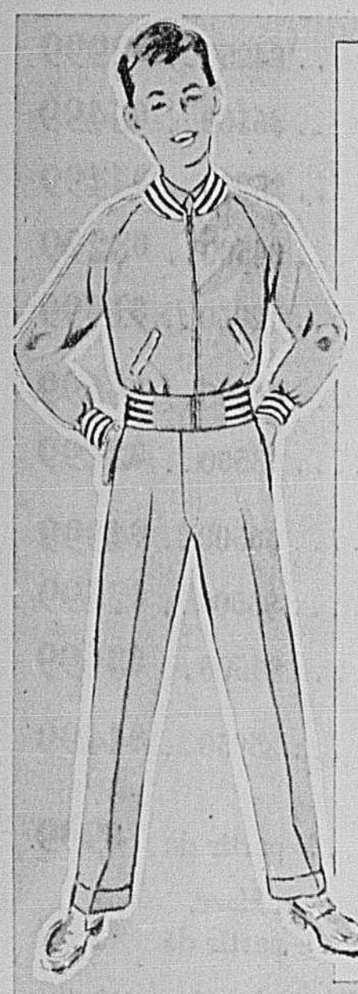
P.M.G. Ch. 39¢



BOTTINES DE JEU

Résistantes tiges noires... confortables talon et semelle en caoutchouc blanc. Doublées pour un surcroit de confort. Pointures pour bambins, garçonnets et adolescents.

98¢ à $1.79



COUPE-VENT

Modèles en velours côtelé ou tissu Sheeno, chauds et légers, que les garçons aimeront porter en tenue négligée. A l'épreuve du rétrécissement. Devant à glissière et deux poches à crevé.

Tailles 26 à 34 $3.98

COUPE-VENT ET VESTONS POUR ENFANTS

En cordé Bedford résistant... entièrement doublés, glissière en avant et deux poches.

Tailles 3 à 6x $2.98

PANTALONS POUR GARÇONS

Modèles durables tout désignés pour le port à l'école. En flanelle grise, sheen, cordé ou rayés Glambler.

Tailles 6 à 16 $2.98 et $4.98

PANTALONS EN FLANELLE POUR ENFANTS

Deux poches, élastique à l'arrière et ceinture devant. Gris, fusain, marine et brun.

Tailles 4, 6, 8 $1.79 et $1.98

CHAUSSETTES EXTENSIBLES POUR HOMMES ET GARÇONS

Motifs unis ou variés... en un grand nombre de teintes.

La paire 59¢ et 79¢

CHAUSSETTES SPORT POUR ADOLESCENTS

Bout et talon renforcés de nylon. Rayures gaies ou coloris atténués. La paire 39¢

KRESGE'S 11 MAGASINS A MONTREAL

Une auto plonge d'une hauteur de 60 pieds: 6 morts

FERNIE, C.-B. (PC) — Six membres d'une même famille ont perdu la vie, hier, lorsque leur automobile a plongé d'une hauteur de 60 pieds sur la berge de la rivière Elk.

La voiture, aplatie sur les rocs tapissant la rive, a été découverte par un ouvrier travaillant à la construction d'un pont, à proximité du lieu de la tragédie.

Apparemment, le conducteur de l'auto, M. Charles Hutchinson, n'a pas vu les affiches indiquant le détour nécessité par les travaux d'approche du nouveau pont.

Les six occupants de la voiture, M. Hutchinson, sa femme, leurs deux enfants et deux autres parents, ont été tués instantanément.

La police a signalé que de nombreuses affiches signalaient le détour qui, au surplus, pouvait être aperçu d'assez loin, la route ayant une forte pente à cet endroit.

Transport de 1,500 délégués

Pont aérien entre Londres et Montréal

L'aviation civile a établi, hier, entre Londres et Montréal, ce qu'elle considère comme le plus important pont aérien de son histoire.

En effet, le premier appareil d'une flotte de 11 appareils de de nolisés pour le transport de 1,500 avocats délégués à des congrès en Amérique du Nord. est arrivé, hier, à Dorval.

La flotte a été nolisée par l'agence de voyage Cook's pour transporter 1,000 délégués et leurs familles.

Un autre groupe de 450 délégués, voyageant par mer, devait arriver à New York, hier.

Le pont aérien se poursuivra à intervales les plus rapprochés possible, jusqu'à jeudi.

Le délégués participeront au congrès de l'Association du barreau américain, qui aura lieu du 29 août au 2 septembre à Washington, et au deuxième congrès de la Société du droit du Commonwealth et de l'Empire, qui sera tenu à Ottawa, du 14 au 23 septembre.

Parmi les délégués, on note la présence du vicomte Kilmuir, lord chancelier du Royaume-Uni.

Ottawa élimine ses passages à niveau

OTTAWA, (PCf) — Les autorités municipales d'Ottawa étudient actuellement la possibilité d'aménager deux voies élevées dans le but d'éliminer les passages à niveau des chemins de fer du Pacifique Canadien et du Canadien National sur le boulevard St-Laurent, dans l'est de la capitale canadienne.

Les travaux débuteront probablement l'an prochain au coût de $400,000. D'autre part, le directeur du service municipal de la circulation, M. Thor Neilsen, a annoncé hier que des feux de circulation seraient installés, cette année, à 13 autres passages à niveau; après quoi, il n'en restera plus que cinq sans feux de circulation dans toute la ville.

Biscuiterie rasée par les flammes

OTTAWA. (PC)—Un incendie a détruit, lundi soir, la biscuiterie McCormick Ltd., située dans le quartier des affaires.

Les flammes ont atteint une altitude de 100 pieds et les sapeurs de neuf casernes ont craint à un certain moment de ne pouvoir maîtriser l'incendie.

On ne signale aucun blessé, mais les locataires des maisons de rapport avoisinantes ont dû évacuer leurs logis lorsque les pompiers ont déclaré que l'incendie était hors de contrôle.

"Du thé glacé sans citron? Quel dommage!"



Rien n'est plus rafraichissant que le piquant du citron frais dans un grand verre de thé glacé. Le connaisseur prépare son thé à *double force*, le verse sur de la glace et le sert avec de généreuses portions de citron frais Sunkist. Faites-en l'essai—et vous conviendrez qu'il n'est rien de meilleur sous le soleil.

Exigez **Sunkist** Marque déposée

frais de l'arbre de Californie et de l'Arizona

ANNONCE

Rétraction des hémorroïdes sans aucun malaise:

Découverte d'une substance cicatrisante qui soulage la douleur et la démangeaison tout en rétractant les hémorroïdes

Montréal, Qué. (P.M.) — La science vient enfin de mettre au point une nouvelle substance cicatrisante qui agit avec une efficacité sans pareille dans le traitement des hémorroïdes. Cette substance a une double action: elle réduit l'enflure tout en soulageant la douleur et la démangeaison. Des milliers de personnes ont bénéficié de ce remède peu coûteux dont l'emploi ne comporte aucun inconvénient.

Pour établir avec précision la valeur curative de la nouvelle substance, les médecins ont suivi soigneusement le cas de plusieurs centaines de patients souffrant des hémorroïdes, certains depuis jusqu'à une vingtaine d'années.

Dans tous les cas examinés les médecins ont observé une amélioration étonnamment rapide. Non seulement la douleur est promptement disparue, mais ce soulagement s'est doublé de la rétraction des hémorroïdes. D'autre part, l'efficacité du traitement s'est prolongée mois après mois, durant toute la période d'observation.

Ces résultats ont été obtenus sans médicaments anesthésiques, astringents ou opiacés. Le succès du traitement est attribuable à la Bio-Dyne, la nouvelle substance curative qui sert actuellement à la cicatrisation de diverses blessures, sur toutes les parties du corps.

On trouve maintenant le nouveau médicament en onguent ou en suppositoires, sous le nom de PREPARATION H. C'est un produit de Whitehall Pharmacal, fabricants d'Anacin, BiSoDol et Kolynos. En vente dans toutes les pharmacies, sans ordonnance de médecin, avec garantie de remboursement en cas de non-satisfaction.



Voici 300 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS

Steinberg's

AVEC CE COUPON ET CET ACHAT: 25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — TARTE AU RAISIN FRAICHE "BIG CITY" CETTE SEMAINE 45¢ UN REGAL! NUL APRES LE 27 AOUT

AVEC CE COUPON ET CET ACHAT: 25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — MAIS STOKELY QUALITE DE FANTAISIE 2 boîtes 15 oz 39¢ EN CREME NUL APRES LE 30 AOUT

AVEC CE COUPON ET CET ACHAT: 25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — PICCALILLI MARQUE FORMAN Pot 16 oz pour seul. 39¢ Des plus savoureux NUL APRES LE 30 AOUT

AVEC CE COUPON ET CET ACHAT: 25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — Bière d'épinette DE MARQUE CHRISTIN Bout. 10 oz 6 bout. au carton 36¢ NUL APRES LE 30 AOUT

AVEC CE COUPON ET CET ACHAT: 25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — LIMONADE CONGELEE, TIP TOP 2 btes 6 oz 21¢ blanche ou rose NUL APRES LE 30 AOUT

AVEC CE COUPON ET CET ACHAT: 50 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — CIRE LIQUIDE MARQUE ELEGANT boite 1 pinte 1.13 éclat durable NUL APRES LE 30 AOUT

AVEC CE COUPON ET CET ACHAT: 25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — TOUT PAQUET DE Tranches de veau haché, et maigre! 79¢ la lb NUL APRES LE 30 AOUT

AVEC CE COUPON ET CET ACHAT: 25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — PAIN DE POULET OU DE PORC, OU VIANDE & OLIVES, HYGRADE au choix 3 paquets 6 oz 79¢ NUL APRES LE 30 AOUT

AVEC CE COUPON ET CET ACHAT: 25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — UN SAC POLY. 5 LB DE Carottes fraîches No 1, CULTURE CANADIENNE FAIBLES EN CALORIES, RICHES EN VITAMINES! NUL APRES LE 30 AOUT

AVEC CE COUPON ET CET ACHAT: 25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — UN SAC POLY 5 LB OIGNONS JAUNES No 1, CULTURE CANADIENNE. DONNE A VOS METS UNE SAVEUR PIQUANTE! NUL APRES LE 30 AOUT

AVEC CE COUPON ET CET ACHAT: 25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — SEAU EN POLY DES PLUS PRATIQUE chacun pour 98¢ capacité 12 pintes! NUL APRES LE 3 SEPT.

En plein air, servez quelque chose de frais,

de chez Steinberg's

Imaginez madame, des côtelettes de porc, du poulet et des hamburgers . . . au gril . . . n'est-ce pas appétissant ? Et bien chez Steinberg vous trouverez tout ce dont vous avez besoin pour la cuisine au grand air, depuis le charbon de bois jusqu'aux aliments !

Aux sourires de satisfaction, vous mesurerez votre succès et vous serez le cordon-bleu le plus populaire en ville !



Saveur ensoleillée !

BANANES

Mûries à point, qualité contrôlée !

Muries scientifiquement dans des chambres spéciales où la température et l'humidité sont contrôlées . . . des bananes nutritives !

A UN PRIX TRES RAISONNABLE ! La livre pour **10¢**

FRUIT IDEAL EN PIQUE-NIQUE

POIRES BARTLETT

DELICIEUSES POIRES No 1 DE CALIFORNIE SAVEUR ENSOLEILLEE ! **5 lb 79¢**

ORANGES SUNKIST

FRAICHES, JUTEUSES, SUCREES, DE CALIFORNIE GROSSEUR 163 **3 douz pour 99¢**

RAISIN SANS PEPINS FRAIS, VERTS, E.-U. No 1 **2 LB 29¢**

CHOUX-FLEURS FRAIS DU JARDIN BLANCS COMME NEIGE, No 1 DU QUEBEC **2 POUR 25¢**

LES PRIX DES DENREES SONT SI JETS A FLUCTUER

BOEUF "CANADA DE CHOIX" — LE MEILLEUR !

RÔTI DE CROUPE

(BAS DE RONDE OU SILVERSIDE) OU

BIFTECK de ronde désossé

TRANCHE ENTIERE, MURI AVEC ART, DE COUPE SANS PERTE ! LB. **89¢**



DELICIEUX METS AU GRIL

SERVEZ UN BIFTECK GRILLE ET EPICE DE STEINBERG !

1 c. à table d'oignons hachés	1/4 de c. à thé de fenouil en poudre
3 c. à table d'huile à salade	1/2 c. à thé de sel
1/3 de tasse de vinaigre de vin	1/4 c. à thé de paprika
1/8 c. à thé d'ail en poudre	2 c. à table de miel ou de sucre brun
1/4 c. à thé de romarin en poudre	2 à 2 1/2 lb. de bifteck épais
1/4 c. à thé d'oregano en poudre	

Mettre ensemble tous les ingrédients, sauf la viande et verser sur le bifteck. Faire mariner plusieurs heures. Puis retirer la viande et faire égoutter. Faire griller le bifteck en l'enduisant souvent du reste des ingrédients. 2/3 de tasse de sauce.

Boeuf "Canada de choix"

BIFTECK ou RÔTI

de surlonge ou pointe de surlonge

LA LIVRE **99¢**



Appétissant dessert aux fruits . . .

COCKTAIL de FRUITS

Qualité de fantaisie, Orchard King

Succulent, rapide, facile, économique ! **2** BOITES DE 28 OZ **79¢**

Pâtisseries fraîches "Big City" !

Gâteau épicé GARNITURE ET GLAÇAGE A LA VANILLE — UN DESSERT VRAIMENT EXQUIS — CETTE SEMAINE **39¢**

Anneau danois aux fruits MELANGES — GLAÇAGE FONDANT — CHACUN **39¢**

Shortcake éponge FINE TEXTURE FRAIS ET LEGER — CHACUN **25¢**

Gâteau élage au citron SAVEUR DE VRAI FRUIT — CHACUN POUR **55¢**

Tous les prix annoncés sont en vigueur jusqu'à l'heure de fermeture samedi, le 27 août 1960, chez Steinberg sur l'île de Montréal, l'île Jésus, la rive Sud, à Rosemère et à St-Jean.

MRS LUKE, NOUVELLE RECOLTE !

CONFITURE de FRAISES avec pectine, pot 24 oz **39¢**

GARNITURE RICHE ET PURE

REDDI-WIP

Crème fouettée en boîte de 8 oz **49¢**

PICNICS sans jarret maigres, fumés

Délicieux petit picnic . . . Servez chaud ou froid !

A un bas prix ! La lb **39¢**

DES REGALS PRETS A SERVIR !

Jambon cuit PREMIUM SWIFT OU TY-NEE — TRANCHE POT 6 OZ **49¢**

Viande assortie TRANCHEE 'TRIO' — HYGRADE — POT 8 OZ **45¢**

DES CUISINES DE STEINBERG

Gelée de fruits VARIETES ASSORTIES — CONT. 12 OZ **25¢**



Le tout nouveau Steinberg est

OUVERT !

6600 CHEMIN COTE ST-LUC ANGLE AVE. WALKLEY

OFFRES COMBINEES D'ECONOMIE . . . DEUX POUR LE PRIX D'UN !

Formidable concours d'ouverture . . . bulletins de participation au marché !

Des aubaines qui équilibrent votre budget !

BREUVAGE aux FRUITS HI-C, RAISIN, ORANGE OU PARTY PUNCH — **3** boites 48 oz **95¢**

JUS de TOMATES QUALITE FANTAISIE — RAFRAICHISSANT — CLARK — **7** boites 20 oz **1.00**

FRAISES CONGELEES QUALITE DE FANTAISIE — AYLMER — **3** pqts 15 oz **1.00**

RAGOUT de BOEUF OU RAGOUT IRLANDAIS — CLARK — **6** boites 8 oz **1.00**

POULET MARQUE CORDON BLEU — DESOSSE — **3** boites 7 oz **1.00**

CORNICHONS SUCRES — MOUNTAIN CREST — **3** pots 16 oz **1.00**



Pour les pique-niques !

Sauce A BAR-B-Q — KRAFT — BOUT. 14 oz **39¢**

Serviettes DE COULEURS — ERVING — 250 AU PQT **63¢**

Papier ciré PANTRY KING — ROUL. 100 PDS **29¢**

Charbon MARQUE KINGSFORD DE PARIS POUR BAR-B-Q — SAC 5 LB **69¢** — SAC 10 LB **1.25** — SAC 25 LB **2.59**

Un grand assortiment de tasses et d'assiettes en papier pour vos pique-niques !

Steinberg's LIMITEE

Suivez la foule de gens enchantés chez

Au centre de la ville, Boulevard, Dorval et Rockland

Morgan

JAMAIS AUPARAVANT TANT POUR DE TELS BAS PRIX! ENTIEREMENT AUTOMATIQUES



- La plus grande contenance de toutes les lessiveuses automatiques. Capacité de 10 livres de linge sec
- Niveau de l'eau atteint automatiquement sans égard à la pression de l'eau
- Cuve porcelaine, dessus non-renverseur
- Contrôle automatique de la charge bien balancée, exclusif à G.E.
- Instructions à l'émail à l'endos du couvercle, caractéristique exclusif G.E.
- Contrôle automatique pour petits lavages, exclusivité G.E.
- Contrôle automatique de l'eau
- Minuteur pour la durée du cycle de lavage, à partir de 15 minutes
- Essore le linge presque sec et prêt à être repassé

Epargnez 130.00

LESSIVEUSE

General Electric

Entièrement automatique

Prix de liste suggéré par le manufacturier $329

$199.

Service d'installation normale et garantie d'un an de service sur lessiveuse dans la zone métropolitaine 7.00

GARANTIE G.E. — Un an sur cabinet, cinq ans sur mécanisme.

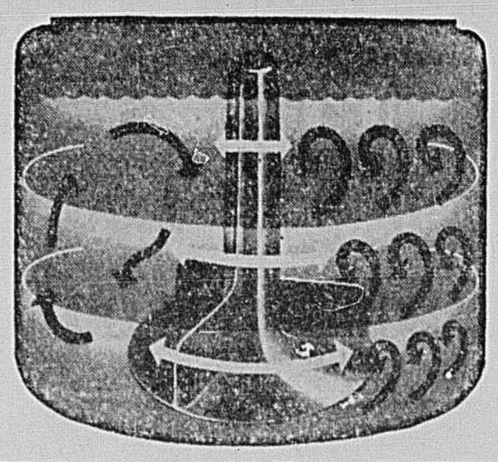
REGULATEUR 3-POSITIONS DE LAVAGE

Savonne le linge séparément donnant un lavage plus blanc.



GRANDE CONTENANCE. Au-dessus de 50% plus de linge que plusieurs autres lessiveuses automatiques. Lave 10 livres de linge à la fois. Porte extra-grande facilitant la manipulation du linge.

Transmission du moteur entièrement lubrifiée en permanence, ressorts montés assurant un minimum de vibration.



ECONOMISEUR D'EAU

Epargnez jusqu'à 20 gallons principalement d'eau chaude pour petits lavages.

Dimensions: 27" de large, 27½" de profond, 36" de haut
Tableau de contrôle 41½" de haut

VENEZ-ECRIVEZ-TELEPHONEZ VI. 2-6261

APPAREILS MENAGERS . . . AU SIXIEME

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

PAS DE PAIEMENT INITIAL SUR CETTE LESSIVEUSE 18 mensualités de 12.35

La taxe de vente est payable à l'achat

Morgan
LE MAGASIN A RAYONS DE HAUTE QUALITÉ AU CANADA

Marque de confiance...épargnes incomparables!

DE CARACTERISTIQUES C'EST LA VENTE DE LA SAISON

EXCLUSIFS CHEZ MORGAN

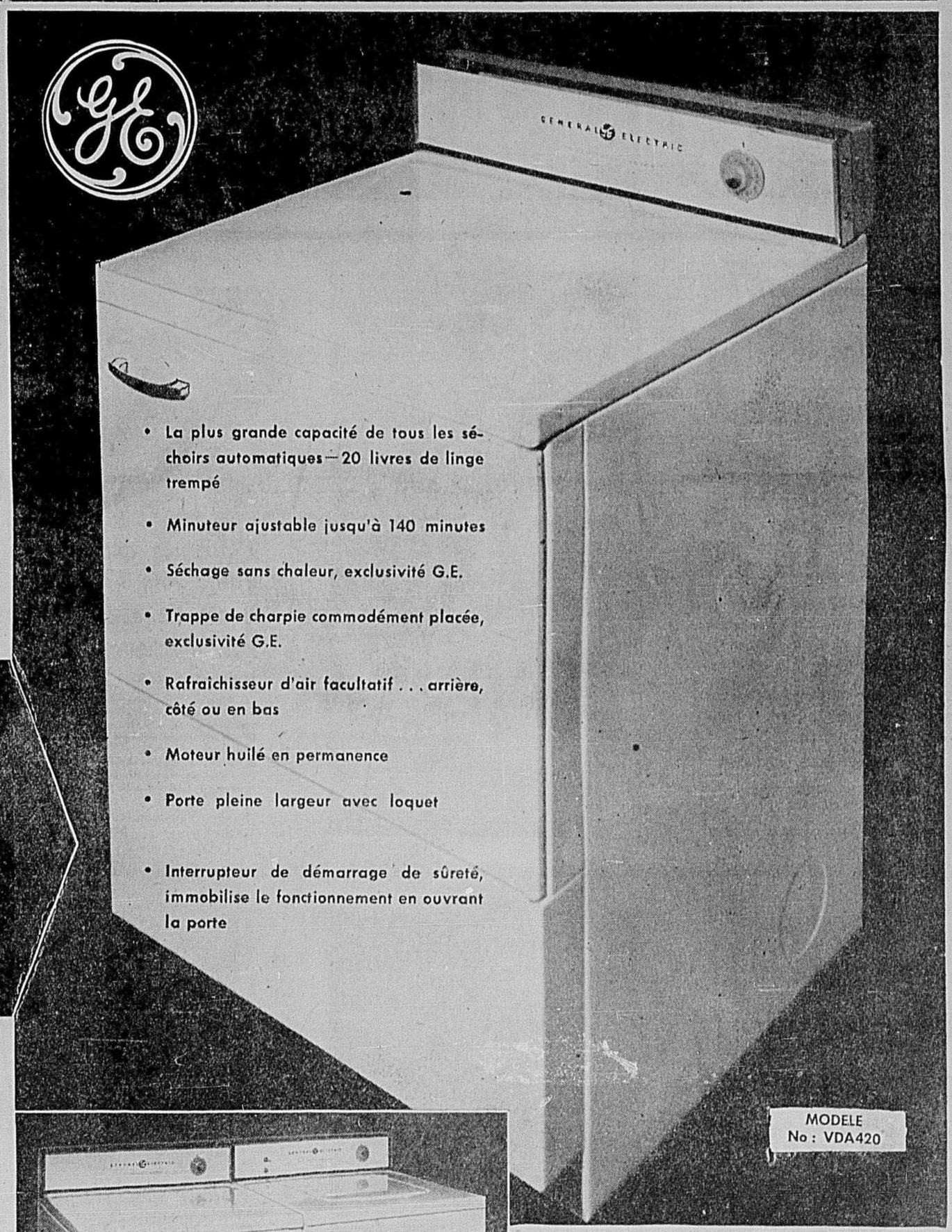
Epargnez 100.00

SECHEUSE

General Electric
Entièrement automatique

Prix suggéré par le manufacturier $329

$159.



- La plus grande capacité de tous les séchoirs automatiques—20 livres de linge trempé
- Minuteur ajustable jusqu'à 140 minutes
- Séchage sans chaleur, exclusivité G.E.
- Trappe de charpie commodément placée, exclusivité G.E.
- Rafraichisseur d'air facultatif . . . arrière, côté ou en bas
- Moteur huilé en permanence
- Porte pleine largeur avec loquet
- Interrupteur de démarrage de sûreté, immobilise le fonctionnement en ouvrant la porte

MODELE No : VDA420

PAS DE FILAGE SPÉCIAL REQUIS

Cette sécheuse G.E. automatique fonctionne sur courant 110 volts ou sur courant régulier 220 volts. Le temps de séchage est un peu plus long avec courant 110 volts.

Trousses pour rafraîchisseur d'air 7.95

Dimens. : 27" de large, 27½" de profond, 36" de haut. (avec tableau 41½" de haut.)



Épargnez $230

en achetant les deux maintenant!

PAS DE PAIEMENT INITIAL
24 paiements mensuels de 17.10
La taxe de vente payable à l'achat.

$358

Quelle addition élégante pour votre cuisine ou votre salle de buanderie . . . avec la célèbre performance et garantie G.E. . . . en plus des épargnes extraordinaires offertes dans ce spécial de haute valeur !

VENEZ! ECRIVEZ! TELEPHONEZ! VI. 2-6261

APPAREILS MENAGERS . . . AU SIXIEME

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

PAS DE PAIEMENT INITIAL SUR CETTE SÉCHEUSE 18 mensualités de 9.85
La taxe de vente est payable à l'achat

Morgan

Vente à succès répétée!

Tailleur "Succès" du budget en lainage d'inspiration parisienne

13.95



Il est rare en effet qu'un tailleur offre tellement d'élégance pour une somme si petite ! Pour commencer, il est réalisé en lainage . . . d'inspiration Chanel, jupe tourbillonnante et jaquette droite. Et les coloris ! Ravissants tons d'automne de vert loden, pensée, brun ou noir. Tissu léger non doublé. Tailles : 10 à 18. Souvenez-vous — la semaine dernière, nous les avons tous vendus, alors arrivez tôt !

Téléphonez (VI. 2-6261)

TAILLEURS, ETAGE-BUDGET, AU TROISIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Bas de nylon Berkshire

Première qualité... épargnes sensationnelles!

À 20% de rabais!

Voici des bas de nylon d'une finesse exceptionnelle, aux nouvelles teintes d'automne, offerts à un spécial de 20% de rabais . . . au moment où vous pensez à renouveler votre garde-robe. Choix des styles les plus en demande, avec talons et bouts renforcés et bouts confortables. Pointures : 8½ à 11.

- Mèche sans couture en : Frolic, symphony, rhapsody, ebbtide, midnight, rhythm, classic brown, cha cha.
  Rég. 1.55

1.24

- Nylon uni sans couture en : midnight, symphony, rhapsody, cha cha.
  Rég. 1.55

- Voile "affaire" entièrement façonné en : symphony, rhapsody, rhythm.
  Rég. 1.39

1.11

- Mèche texturée "60 gauges", 15 deniers, en : symphony, rhapsody, rhythm.
  Rég. 1.39



ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)

BAS . . . AU REZ-DE-CHAUSSEE

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Amies de toujours!

Blouses "enveloppantes" en jersey

Ch. **13.95**



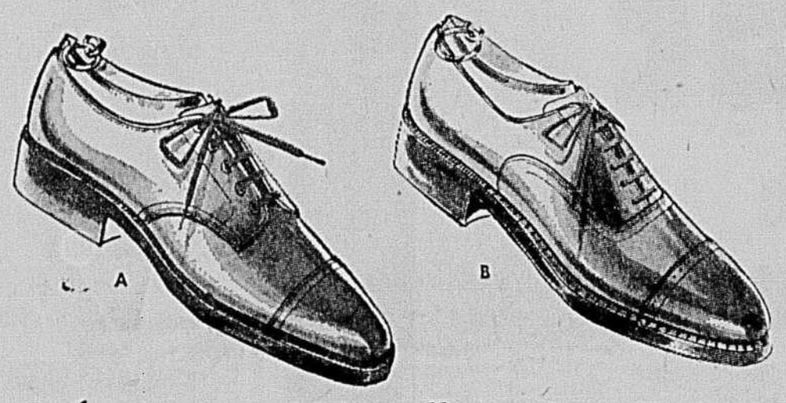
Blouse simple de style enveloppant en jersey tout laine. Se portant soit avec jupe soit avec fuseaux, encolure V très flatteur. Tons de noir, beige, brun ou or. Tailles: 10 à 18.

Un seul modèle est ici illustré de notre vaste collection de blouses en jersey au prix de 13.95 à 17.95

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

A LA SPORTIVE . . . ETAGE-MODE . . . AU DEUXIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Épargnes exceptionnelles d'une fois l'an!

Vente de souliers "Foot Saver" pour messieurs

Régulièrement 23.95 à 26.95 la paire **19.98**

Des épargnes substantielles ! Fabrication par cordonniers experts ! Confort absolu ! Marque Slater Shoe et exclusivité à Morgan de Montréal, semelles intérieures moulées "Foot Saver". Dessus en cuir de veau de haute qualité, semelles de cuir.
Non-illustré. Oxford empeigne style mocassin, talon en cuir avec insertion de caoutchouc ; en noir seulement.
A. Blucher avec semelles doubles en cuir, talons en caoutchouc ; en noir ou brun.
B. Balmoral avec talons de cuir; en noir ou brun.
Pointures : 7 à 15, AA à EE dans e groupe.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

SOULIERS POUR MESSIEURS . . . AU REZ-DE-CHAUSSEE

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

- Achetez votre complet sur compte budgétaire (B.C.A.) 8 mois pour payer -



Étincelants et pleins de fantaisie...

Nouveaux bijoux d'automne offerts à moitié prix

l'ens. **3.00**

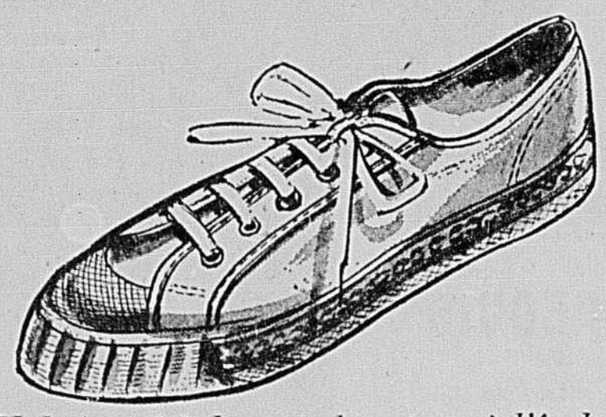


Oui l'ensemble pour un si bas prix ! Broches et boucles d'oreilles en pierreries et pierres du Rhin montées sur métal aux formes ovales, "gouttes d'eau" ou marquise" aux teintes nouvelles d'automne . . . aussi formes rectangulaires de pierreries au fini façon miroir ou marbre. Toutes les broches sont montées avec fermoir de sûreté, boucles d'oreilles assorties à clip ou vis. Couleurs comprises : cristal, saphir, topaze, rubis, émeraude, alexandrite et jonquille . . . quelques-uns sont combinés.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

BIJOUTERIE . . . AU REZ-DE-CHAUSSEE

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Valeur spéciale pour le retour à l'école!

Souliers de toile pour adolescentes et demoiselles

la paire **1.98**

Souliers en toile de longue durée avec support encastré pour l'arche et semelles en caoutchouc éponge pour plus de confort; semelles en caoutchouc anti-dérapant, devant type "bumper guard". Blanc seulement. Pointures demoiselles : 11 à pointure adolescentes 8.

Ecrivez ou téléphonez (V. 2-6261)

SOULIERS D'ENFANTS . . . AU TROISIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

La vente continue!

Complets 2-pantalons

Norm. 79.50 **59.95**

Vous trouverez rarement une sélection aussi extra-ordinaire de complets deux-pantalons à un prix aussi bas. Chaque caractéristique défie toutes comparaisons: tissu, style, coloris, prix !

- Devant simple, style trois-boutons en tissus tout laine importés
- C'est ce qu'il y a de plus nouveau à l'automne, tons unis, quadrillés petits ou glen, rayés nets, motifs nets ou estompés dans les tons de brun, bleu, gris, olive.
- Style impeccable d'élégance, ajustement à perfection.
- Tailles courtes, régulières et longues, et costumes spécialement confectionnés pour tailles corpulentes 36 à 46.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

COMPLETS POUR MESSIEURS . . . AU REZ-DE-CHAUSSEE

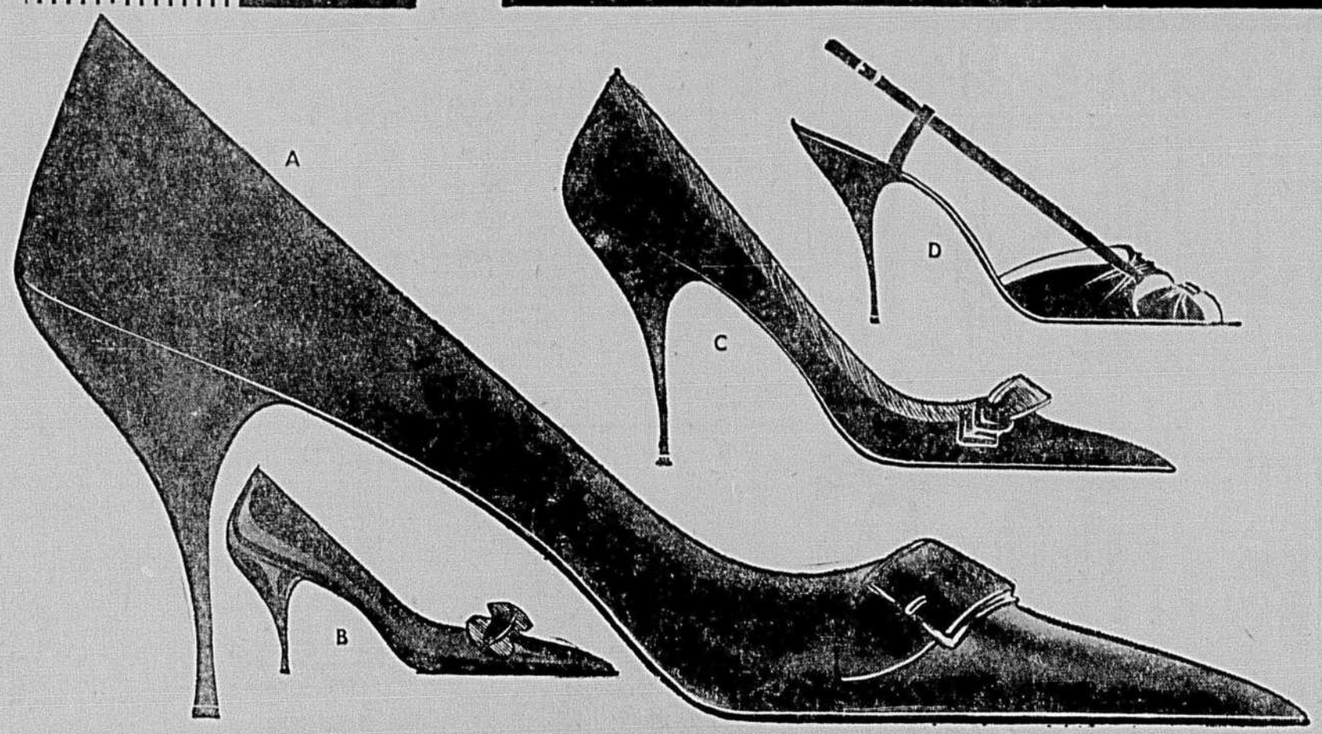
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Sept étages **CLIMATISES** *pour votre confort*

Morgan
LE MAGASIN A RAYONS DE HAUTE QUALITE AU CANADA

Voyez! 1000 paires de modèles exclusifs 1960

EPARGNEZ 7.97! SOULIERS LA CONTESSA!



NORMALEMENT 21.95

- *VENDEURS EN SURPLUS!*
- *EMBALLEURS EN SURPLUS!*
- *VALEURS EN SURPLUS!*

la paire **13.98**

Vous vous devez de voir cette collection extraordinaire de souliers type couturier offerts à des dollars en bas de leur prix normal! Chaque paire est conçue à la main par des experts cordonniers canadiens. Chaque style est nouveau et flatteur! Chaque matière est de première ordre: cuir, suède, cuir verni et veau! Chaque paire met en vedette le confort CARESSOLES*! Pointures: 5 à 10½ largeurs AAA à B dans le groupe.

* Marque déposée

Modèle A. Avec garniture noeud
- Veau noir
- Veau brun

Modèle B. Avec garniture noeud cuir/faille
- Veau noir

Modèle C. avec garniture de soie faille
Suède noir
Suède brun
Cuir verni noir

Modèle D. Sandale avec empeigne à plis
- Suède noir
- Cuir verni noir

Pas de commandes postales ni téléphoniques

CHAUSSURES POUR DAMES, ETAGE-MODE, AU DEUXIEME

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

VENTE SPECIALE D'ARTICLES DE TOILETTE!

A. Savons de bain géants Morgan

Norm.: 2.00 la boite **1.50**

Douze savons géants de 5½ oz par boîte. Choix de sept essences parfumées: Pin, lavande, Apple Blossom, verveine, Oatmeal, lanoline et Rose de France. Pas d'essences mélangées à ce bas prix.

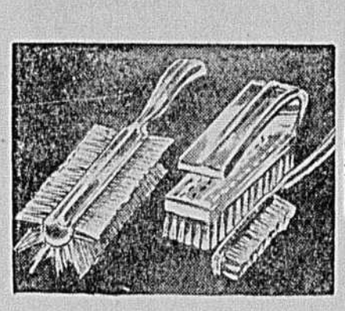


C. SAVON SUNLIGHT — Savon doux et recommandé pour lessives du linge même le plus délicat. Seulement 10 savons par client et cela en faisant partie d'une commande.

Norm.: 10 pour 1.25

10 pour 1.05





D. BROSSE DE NYLON POUR CHEVEUX — Brosse, sept rangs de solides soies de nylon, sur plastique. Norm. 1.00 **.65**

E. BROSSE EN NYLON POUR ONGLES — Vous désirerez plusieurs brosses à ce bas prix. Moins qu'à ½ prix **2 pour .45**

F. BROSSES A DENTS EN NYLON — C'est le moment de remplacer toutes les brosses à dents de la famille en profitant de ce bas prix. Norm. .35 ch. **4 pour .95**



G. TISSU FACIAL JEAN ATKINS — 400 feuilles de souple papier par boîte. Choix de couleurs: blanc, aqua, rose, vert ou jaune. Norm.: 3 boites 1.11 **3 pour .88**

Caisse de 36 boites **10.25**

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

B. PAPIER DE TOILETTE GREEN LABEL MORGAN — 600 feuilles de doux papier tissu. Norm.: 10 rouleaux 1.15 **10 pour .90**

Caisse de 100 rouleaux **8.50**

H. SAVON EN PALETTES MORGAN — Rend le linge parfaitement net et blanc, très doux pour les mains. Norm.: 5 livres 1.10 **.85**

Norm. 25 livres 5.00 **4.00**

Veuillez allouer 7 jours pour la livraison

ARTICLES DE TOILETTE... AU REZ-DE-CHAUSSEE



J. SHAMPOOING MORGAN — Shampooing de Castille pour toute la famille... très bas prix. Norm.: ½ gallon 2.95 **1.95**



K. DETERSIF LIQUIDE DEVON — Une fois de plus une offre à ne pas manquer. Un détersif doux et de haute efficacité offert à de grandes épargnse. Excellent pour la fine lingerie ou le lavage de la vaisselle.

Moins qu'à ½ prix **5 bouteilles pour 1.00**

Caisse de 24 **4.50**

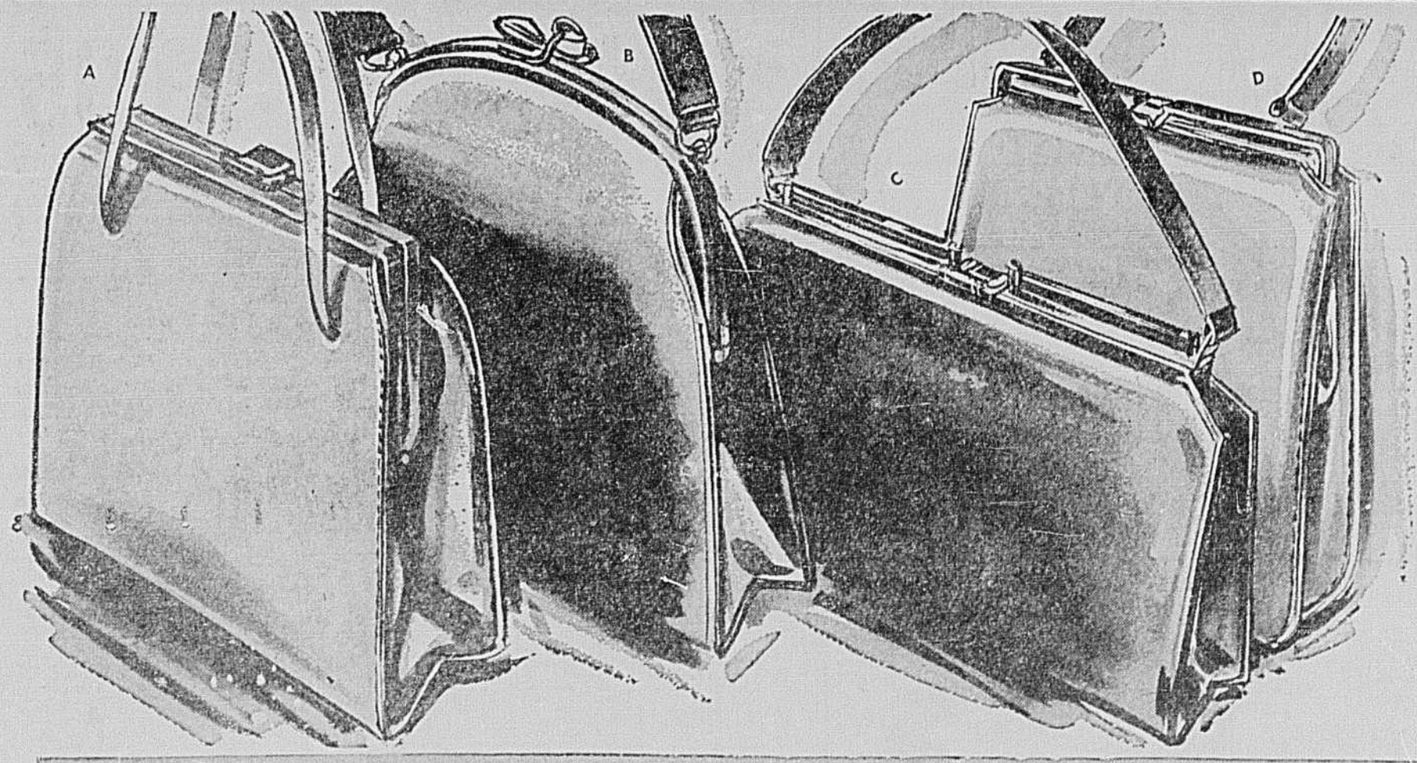
Livraison sur commandes de 1.00 et plus



L. COLOGNE TUSSY — Populaire cologne d'été au parfum "Garden Party"

Moins qu'à ½ prix **3 pour 2.00**

Fin maroquin ou veau "kip"...
EPARGNEZ 5.97 SUR SACS A MAIN D'AUTOMNE!



NORM. 12.95 Ch. 6.98

Voici les plus nouvelles formes d'automne... à tout près de la moitié du prix! De style tailleur s'adaptant parfaitement aux robes ou manteaux. En veau souple. A. Aussi avec doublure en simili-cuir lavable, glissière et poches. En noir, brun, ou brun plus clair à la mode.

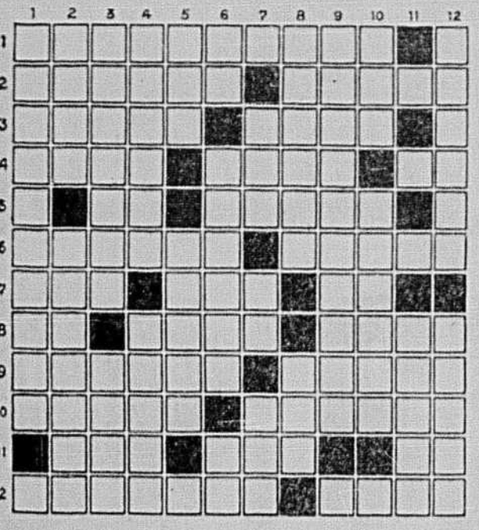
Ecrivez ou téléphonez (VI 2-6261)

SACS A MAIN, AU REZ-DE-CHAUSSEE

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Ecrivez à notre service de commandes, téléphonez VI. 2-6261

MOTS CROISÉS



Horizontalement

1.—Qui achète et vend des objets de curiosité.

2.—Extrémité d'une veine métallique. — Se soumettre.

3.—Administration de biens, à la charge d'en rendre compte. — Selles grossières.

4.—Canard, pour les savants. — S'applique aussi bien au chien qu'à l'homme. — Conjonction.

5.—Deux consonnes. — Exagéré.

6.—Couvertes d'iode. — Massif boisé d'Allemagne.

7.—Missive. — Roue d'une poulie. — Dans "effet".

8.—Dans "tirelire". — Ville de France. — Boîte à scrutin.

9.—Genre de mammifères ruminants des régions boréales. — Augmentation d'un troupeau par la naissance des petits.

10.—Se dit par mépris d'un homme de très petite taille. — Lieu de réunions, de plaisirs.

11.—Trois. — Revers. — Dans "Hull".

12.—Séance. — Chacune des neuf déesses de la Fable.

Verticalement

1.—Terme mnémotechnique désignant un mode de syllogisme.

2.—Néant. — Plantation d'oliviers.

3.—Mousseline très légère. — Oiseau échassier.

4.—Partie du corps. — Dernières extrémités où le cerf est réduit.

5.—Mesure agraire. — Ongle des coqs.

6.—Créé. — Liquide qui se divise en gouttelettes.—Note.

7.—Chacune des poutres transversales qui soutiennent un pont de navire. — Douze mois. — Préfixe.

8.—Nombre qui indique combien il faut ajouter de jours à l'année lunaire pour l'égaler à l'année solaire. — Evénement fortuit.

9.—Qui arrivent après.

10.—Partie de la voile. — Grande frayeur.

11.—Nom que la tradition grecque donnait au fondateur de Ninive.

12.—Tenant de la bête. — Ornement sacerdotal.

Solution demain

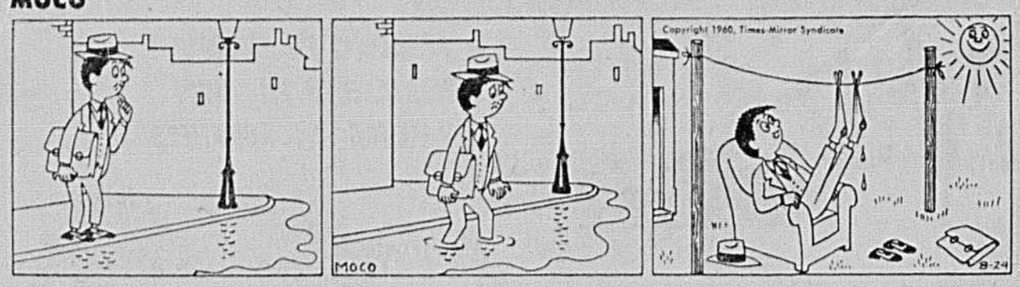
V	I	T	R	I	F	I	A	B	L	E	S
E	V	E	I	L	■	N	I	A	I	S	E
R	O	N	D	E	A	U	■	G	E	S	U
T	I	T	E	■	A	S	S	U	R	E	R
I	R	E	■	F	■	I	T	E	■	■	R
C	E	■	P	O	R	T	E	■	B	L	E
A	■	A	R	R	I	E	R	E	■	A	■
L	E	G	U	M	E	■	L	U	T	I	N
E	V	I	D	E	N	C	E	■	A	N	A
S	I	R	E	S	■	A	T	A	M	A	N
■	T	A	S	■	I	L	■	R	I	G	A
D	E	S	■	I	D	E	E	■	S	E	N

Solution du dernier problème

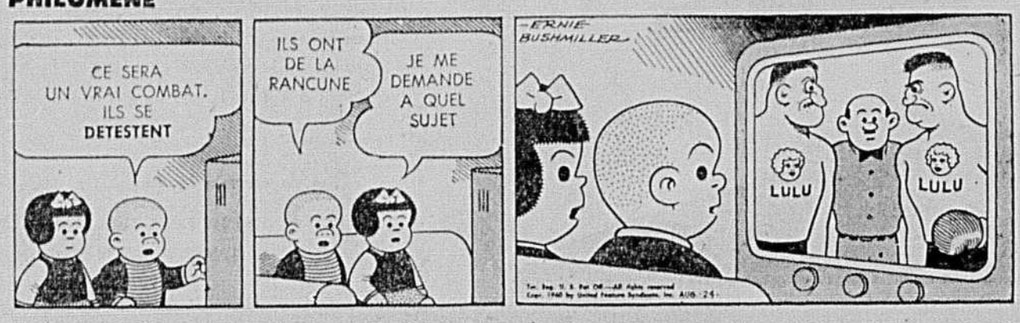
TARZAN



MOCO



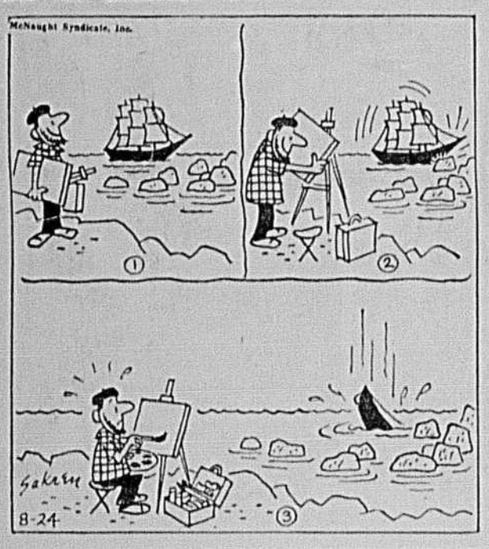
PHILOMENE



PILOTE TEMPETE



ON NE CHANGE GUERE



LE FANTOME



LE SURHOMME



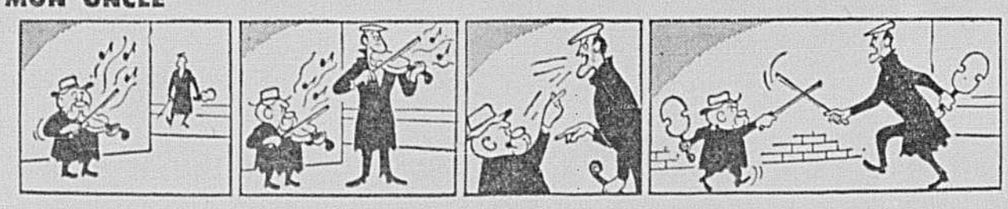
LE PAPA DE LILI



LES TERRIENS



MON ONCLE



(Droits réservés par General Features Corp.)

VOTRE HOROSCOPE

à partir de minuit ce soir

LES PERSONNES NEES LE 25 AOUT: L'enfant né en ce jour devra apprendre ses leçons de peine et de misère, ce qui en somme a du bon, puisqu'il les apprendra à fond, mais cela demandera beaucoup de patience de votre part. Par contre, cela lui permettra de réussir plus tôt que les autres lorsqu'il sera adulte. Cependant, il sera de ces personnes qui doivent toujours travailler avec quelqu'un d'autre pour obtenir de meilleurs résultats.

Le Bélier (du 21 mars au 19 avril) — Ce matin et une partie de l'après-midi, presque personne ne s'apercevra de votre présence. Ce soir, joignez-vous à des amis et venez-en à une meilleure entente.

Le Taureau (du 20 avril au 20 mai) — Vous ne pourrez pas faire grand chose avant environ 3 h. Ne vous irritez donc pas des retards. Plus tard et pendant la soirée, vous pourrez accomplir beaucoup avec la coopération de vos compagnons de travail.

Les Gémeaux (du 21 mai au 21 juin) — Vous serez contrarié une partie de la journée, parce que vous ne ferez pas des progrès aussi rapides que vous le pensiez, mais continuez à travailler avec diligence. Pendant le reste de la journée et ce soir, vous aurez du plaisir.

Le Cancer (du 22 juin au 21 juillet) — Aujourd'hui, vous ne tirerez pas grand chose de votre associé taciturne. Ne le brusquez pas. Ce soir, allez à votre club, au théâtre ou à tout autre endroit qui vous plaira. Faites-vous de nouveaux amis.

Le Lion (du 22 juillet au 21 août) — Vous feriez bien de vous en tenir à vos occupations habituelles, bien que vous aimeriez mieux aller voir de nouveaux endroits et de nouvelles figures. Ce soir, vous aurez beaucoup de plaisir avec des amis ou des parents. Soyez joyeux.

La Vierge (du 22 août au 22 sept.) — Bien que cela coûte un peu cher, allez chez la coiffeuse ou chez le barbier, achetez de nouveaux vêtements et faites bonne impression. Obtenez aussi un nouvel appui.

La Balance (du 23 sept. au 22 oct.) — Voyez à bien régler vos propres affaires, car il ne semble pas que vous puissiez faire grand chose pour les membres de votre famille. Ayez l'esprit large. Faites bonne impression sur de nouveaux amis influents.

Le Scorpion (du 23 oct. au 21 nov.) — Jusqu'à 3 h., cherchez à découvrir la solution à ce qui vous intrigue. Soyez prudent en marchant ou en conduisant. Passez une soirée sentimentale, sportive ou récréative. Soyez prévenant, charmant.

Le Sagittaire (du 22 nov. au 21 déc.) — Prenez la bonne décision entre accomplir vos devoirs pratiques ou rendre service à vos amis intimes. Ce soir, joignez-vous à des associés et ayez du plaisir. Soyez gai.

Le Capricorne (du 22 déc. au 20 janv.) — Si vous êtes trop énergique ce matin dans les affaires publiques, vous aboutirez nulle part. Soyez plutôt courtois, surtout avec vos supérieurs. Cet après-midi, organisez votre travail plus intelligemment. Soignez vos vêtements et votre santé.

Le Verseau (du 21 jan. au 19 fév.) — Complétez un travail important, bien que vous ayez plutôt envie de chercher de nouveaux marchés. Ce soir, rencontrez des personnes influentes et amusez-vous à vos passe-temps favoris.

Les Poissons (du 20 fév. au 20 mars) — Ce matin, évitez les commérages et occupez-vous uniquement de vos affaires. Consacrez la soirée à mettre de l'ordre dans la maison et à augmenter l'harmonie dans cette sphère de votre existence.

À LA TV

2—CBFT : Montréal 5—WPTZ : Plattsburg
3—WCAX : Burlington 6—CBMT : Montréal
4—CFCM : Québec 7—CHLT : Sherbrooke
8—CJSS : Cornwall

MERCREDI

4:00 P.M.
3: Brighter Day
5: The Thin Man
7: Menu à la carte

4:15 P.M.
3: Secret Storm
8: Nouvelles

4:30 P.M.
3: Edge of Night
4: Long métrage
5: Buckskin
6: Trackdown
7: Théâtre du Far West
8: Bugs Bunny

5:00 P.M.
3: Chuckwagon Tales
5: American Banstand
6, 8: Travellin' Time

5:30 P.M.
5: My Friend Flicka
6: Huckleberry Hound
7: Gray Ghost
8: Popeye Theatre

5:55 P.M.
2: Nouvelles sportives

6:00 P.M.
2, 4: Le Moulin aux images
5,8: News, Weather, Sports
6: The Rifleman
7: Melody Ranch

6:15 P.M.
3: World of Sports
8: Movie

6:30 P.M.
2: Téléjournal
3: News
4: Manchettes Int., nouvelles
5: Cartoon Carnival
6: Métro
7: Nouvelles, Sports

6:45 P.M.
2: Ce soir
3: Doug Edwards
4: Cinéfeuilleton
8: CBC News

6:50 P.M.
2: Révélations

6:55 P.M.
6: Sports with Doug Smith

7:00 P.M.
2: Histoire à suivre
3: Huckleberry Hound
4: Nouvelles sportives
5: I Spy
6: Tabloid
7: La Boite aux Idées

7:15 P.M.
2: Edition métropolitaine
3: I've Got a Secret
4: Côté jardin
7: Le courrier de . . .

7:30 P.M.
2: Cinéfeuilleton
3: Reckoning
5: Wagon Train
6: Highway Patrol

7:45 P.M.
2,4,7: Jeu de mots
8: Dateline Seaway Valley

8:00 P.M.
2,4,7: Le Point d'interrogation
6,8: R.C.M.P.

8:30 P.M.
2,4,7: Théâtre des vedettes
3: Men Into Space
5: Ozzie and Harriet
6,8: Live A Borrowed Life

9:00 P.M.
2,4,7: Arsène Lupin
3: The Millionaire
5,6,8: Happy

9:30 P.M.
2,4,7: J'ai fait un beau voyage
3: I've Got a Secret
5,6,8: Tate

10:00 P.M.
2,4,7: Lutte
3: U.S. Steel Hour
5: Boxing
6,8: First Person

10:30 P.M.
6,8:A Case for the Court

10:45 P.M.
2,4,7: Du côté de chez Lise
5: Music Hall Varieties

11:00 P.M.
2,4,7: Téléjournal
3,5,6,8: News

11:15 P.M.
2,4: Nouvelles sportives
3: Movie
5: Jack Paar Show
6: Viewpoint
7: Météo, News Round-Up
8: Award Theatre

11:22 P.M.
2,4: Commentaires
6: Sports Final

11:30 P.M.
2: Long métrage
6: Feature Film
7: Théâtre d'été

JEUDI

CBFT — Canal 2

PM
3:00—Musique
4:15—Long métrage : "Ces sacrees vacances"
5:55—Nouvelles sportives
6:00—Antoine
6:30—Téléjournal
6:45—Ce soir
6:50—Révélations
7:00—Histoire à suivre
7:15—Edition métropolitaine
7:30—Cinéfeuilleton
7:45—Coup de vent
8:00—A la Porte St-Louis
8:30—Pour une chanson
9:00—Rendez-vous avec Michelle
9:30—Ciné-Club : "La traversée de Paris"
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Commentaires
11:30—Figures de théâtre

WCAX—Canal 3

AM
8:00—CBS News
8:15—Captain Kangaroo
9:00—Star Performance
9:30—Film Shorts
10:00—December Bride
10:30—Video Village
11:00—I Love Lucy
11:30—Clear Horizons

PM
12:00—Love of Life
12:30—Search for Tomorrow
12:45—Guiding Light
1:00—News
1:15—Swingbillies
1:30—As The World Turns
2:00—Mixing Bowl
2:30—Houseparty
3:00—The Millionaire
3:30—The Verdict Is Yours
4:00—Brighter Day
4:15—Secret Storm
4:30—Edge of Night
5:00—Chuckwagon Tales
6:10—World of Sports
6:30—News
6:45—Doug Edwards
7:00—This Man Dawson
7:30—Invisible Man
8:00—Playhouse of Stars
8:30—Johnny Ringo
9:00—Zane Grey Theater

CFCM — Canal 4

PM
4:30—Long métrage
6:00—Dessins animés
6:30—Manchettes Int.
6:35—Nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:15—Côté jardin
7:45—Coup de vent
8:00—A la porte St-Louis
8:30—Pour une chanson
9:00—Rendez-vous avec Michelle

WPTZ — Canal 5

AM
9:00—American Odyssey
9:30—TV School Time
10:00—Dough Re Mi
10:30—Play Your Hunch
11:00—The Price is Right
11:30—Concentration

PM
12:00—Truth or Consequences
12:30—It Could Be You
1:00—News
1:15—For You Madame
2:00—Queen For a Day
2:30—Loretta Young
3:00—Young Dr. Malone
3:30—From These Roots
4:00—The Thin Man
4:30—Buckskin
5:00—American Bandstrand
5:30—Rocky and His Friends
6:00—News — Sports
6:30—Cartoon Carnival
7:00—The Deputy
7:30—US Marshall
8:00—Bat Masterson
8:30—Producer's Choice
9:00—Bachelor Father

CBMT — Canal 6

P.M.
3:00—Feature Film : "O'Shaughnessy's Boy"
4:30—Trouble With Father
5:00—Pictures with Woofer
5:30—Roy Rogers
6:00—Bachelor Father
6:30—Metro
6:45—CBC TV News
6:55—Sports
7:00—Tabloid
7:30—Focus
8:00—The Deputy
8:30—Star Playhouse
9:00—Close-up
9:30—Man From Blackhawk
10:00—Let's Face It
10:30—Bob Cummings Show
11:00—CBC TV News
11:15—Viewpoint
11:22—Sports Final
11:32—Feature Film : "The Blue Peter"

CHLT — Canal 7

PM
12:30—CHLT-TV Aujourd'hui
12:40—CBC News
12:50—Première Edition
1:00—Pot-pourri d'Eté
2:00—Théâtre en matinée : "Ma tante Dictateur"
3:30—Actualité féminine
3:45—Cinéfeuilleton
4:00—Menu à la Carte
4:30—Théâtre du Far West
5:30—Range Rider
6:00—Ti-Blanc Richard
6:30—Nouv., Météo, Sports
7:00—Rythmes et Mélodies
7:30—Observation
7:45—Coup de vent
8:00—A la Porte St-Louis
8:30—Pour une chanson
9:00—Rendez-vous avec Michelle

CJSS — Canal 8

P.M.
4:15—Nouvelles
4:30—Bugs Bunny
5:00—Pictures with woofer
5:30—Popeye Theatre
6:00—News — Sports
6:15—Movie : "Employee's Entrance"
7:45—Dateline Seaway Valley
8:00—Sea Hunt
8:30—Star Playhouse
9:00—Close-Up
10:00 P.M.
2,4,7: Lutte
3: U.S. Steel Hour
5: Boxing
6,8: First Person
10:30 P.M.
6,8:A Case for the Court
10:45 P.M.
2,4,7: Du côté de chez Lise
5: Music Hall Varieties
11:00 P.M.
2,4,7: Téléjournal
3,5,6,8: News
11:15 P.M.
2,4: Nouvelles sportives
3: Movie
5: Jack Paar Show
6: Viewpoint
7: Météo, News Round-Up
8: Award Theatre
11:22 P.M.
2,4: Commentaires
6: Sports Final
11:30 P.M.
2: Long métrage
6: Feature Film
7: Théâtre d'été

RADIO

AU CADRAN AM : CKAC 730 ; CBF 690 ; CBM 940 ; CFCF 600 ; CJAD 800 ; CKVL 850 ; CKGM 980 ; CJMS 1280.
AU CADRAN FM : CKVL-FM 96.9 mc. ; CBF-FM 95.1 mc. ; CBM-FM 100.7 mc. ; CFCF-FM 106.2 mc.

MERCREDI — CKAC —

5:00 P.M.—Nouv. Jeux de Dames
6:00 P.M.—Nouv. — Musique
6:15 P.M.—Courses
6:20 P.M.—Forum des sports
6:30 P.M.—Le monde ce soir
6:40 P.M.—Commentaires
6:45 P.M.—On veut savoir
7:00 P.M.—Le Rosaire
7:15 P.M.—Variétés musicales
7:30 P.M.—Bella Musica
8:00 P.M.—Nouv. — Gaieté
9:00 P.M.—Nouvelles — Les albums populaires
10:00 P.M.—Nouvelles — Les albums populaires
10:30 P.M.—Nos gouvernements
10:45 P.M.—Nouvelles — Sports
11:00 P.M.—Bonsoir les sportifs
11:10 P.M.—Chant du soir
11:30 P.M.—Musique de danse
12:00 MINUIT—Nouvelles Musique de danse
1:00 A.M.—Nouv. — La pensée du soir

5:00 P.M.
CKVL—Hit Parade
CKVL-FM—Musique de scène
CJMS—Manchettes
CFCF—Summer Show
CBM—News — Tempo
CJAD—News - M. Stephens
5:15 P.M.
CJMS—Jean Lajoie
CKGM—Pops
5:30 P.M.
CBF—Rythmes sud-américains
CJMS—Sportorama — J. Lajoie — Sécurité
CKVL-FM—Les cordes qui chantent
CKGM—News
CJAD—News - M. Stephens
5:45 P.M.
CBF—Sur nos ondes
CJMS—J. Lajoie — Sécurité
CKVL—Nouv.—Hit Parade
CFCF—Doug. Smith
6:00 P.M.
CBF—Radio-Journal
CJMS—Angélus — Nouv.
CKVL-FM—Les grands concerts
CFCF—Summer Show
CJAD—News and Stock Quotations
CBM—News — Byline
CKGM—News
6:15 P.M.
CKVL—Sports en revue
Hit Parade
CJMS—Editorial
CJAD—Sports, Al Cauley
CBM—Roving Reporter
CKGM—Feature
6:30 P.M.
CBF—Rond-Point
CKVL-FM—Tour de Valse
CJMS—Nouv. — C. Dumont
CFCF—Summer Show
CKGM—News
CJAD—Mike Stephens
CBM—Rawhide
6:45 P.M.
CKGM—Feature
CBM—News Specials
7:00 P.M.
CBF—Don Quichotte
CKVL-FM—Radio-Concert
CJMS—Nouv. Club Hi-fi
CJAD—News, M. Stephens
CBM-FM—Résumé — News
CKGM—News
CBM—Speaking of Music
7:15 P.M.
CKVL—Ce soir à Ottawa
CBF—Sur le pont d'Avignon
CBM-FM—Divertimento
CKGM—Pops
7:30 P.M.
CBF—Symphonies
CKVL-FM—Extraits d'opéra
CKVL—Hit Parade
CJMS—Nouv. Hit Parade
CBM—Introduction
CKGM—News
CJAD—Hi-Fi Club
7:45 P.M.
CJMS—Petite Clinique
CBM—Il Seraglio — Mozart
CKGM—GM—PM
CJAD—News, Sports
8:00 P.M.
CBF—Une soirée de disques
CKVL-FM—Ouverture
CJMS—Nouv. Hit Parade
CBM-FM—CBC Summer Festival
CKGM—News — Feature
CJAD—Italian Festival
CFCF—Assignment
8:30 P.M.
CJMS—Nouv. — C. Dumont
CKVL-FM—Voix connues
CKVL—Succès du jour
CJAD—The World Tonight
CKGM—News—Steve Emery
8:45 P.M.
CKVL—Nouvelles
CBM—Henry Reed
CJAD—News
9:00 P.M.
CJMS—Nouv. — Echo, Hit Parade
CKVL-FM—Symphonie du soir
CKVL—On danse
CFCF—Late Show
CKGM—News — Editorial
CJAD—Adventure in Music
9:30 P.M.
CJMS—Nouv. — Y. Leclerc
CKGM—News — Feature
10:00 P.M.
CBF—Radio-journal
CKVL-FM—Dubrovnik Festival
CKVL—Pianorama
CJMS—Nouv. — Forum
CBM-FM—Jazz
CFCF—Late Show
CJAD—News — Sports, Starlight Concert
CBM—CBC News
CKGM—Dave Boxer
10:15 P.M.
CBF—Commentaires
CJMS—Question d'intérêt general
CKVL—Pianorama, Tour de Valse
CKGM—Golden Music
10:30 P.M.
CBF—Lecture de chevet
CKVL—Prière du soir
CJMS—Echo — Opinion des auditeurs — Nouv.
CKGM—Open Mind
CBM—Short Story
10:45 P.M.
CBF—Sports
CJMS—Sportorama — Echo — Question par les auditeurs
CKVL—Tour de valse
11:00 P.M.
CBF—Aux Portes de la nuit
CKVL—Parade des orchestres
CKVL-FM—Récital de chant
CJMS—Nouv.-Club Martinique
CFCF—Late Show
CJAD—News, Sports
CKGM—News
CBM—Music of Haydn
CBM-FM—Nouvelles
11:15 P.M.
CKVL—Actualité
CBM-FM—Concert
CJAD—Dream Time
CKGM—Golden Music
11:30 P.M.
CKVL—Orchestres
CKVL-FM—Sonates
CKGM—News
11:45 P.M.
CBF—Radio-Journal
CKVL—Nouvelles
CKGM—Golden Music
12:00 MINUIT
CBF—Concert
CJMS—Nouv — Sportorama Jusqu'à l'aube
CKVL—Mr. Midnight
CKVL-FM—Fin des émissions
CFCF—Late Show
CBM—News — Concert
CJAD—News. Music till One
CKGM—Dick Varney - Feature - News
1:00 A.M.
CBF—Fin des émissions
CBM—News — Sign-off
CFCF—Late Show
CKGM—News — Golden Music
CJAD—News — Sign-off

JEUDI — CKAC —

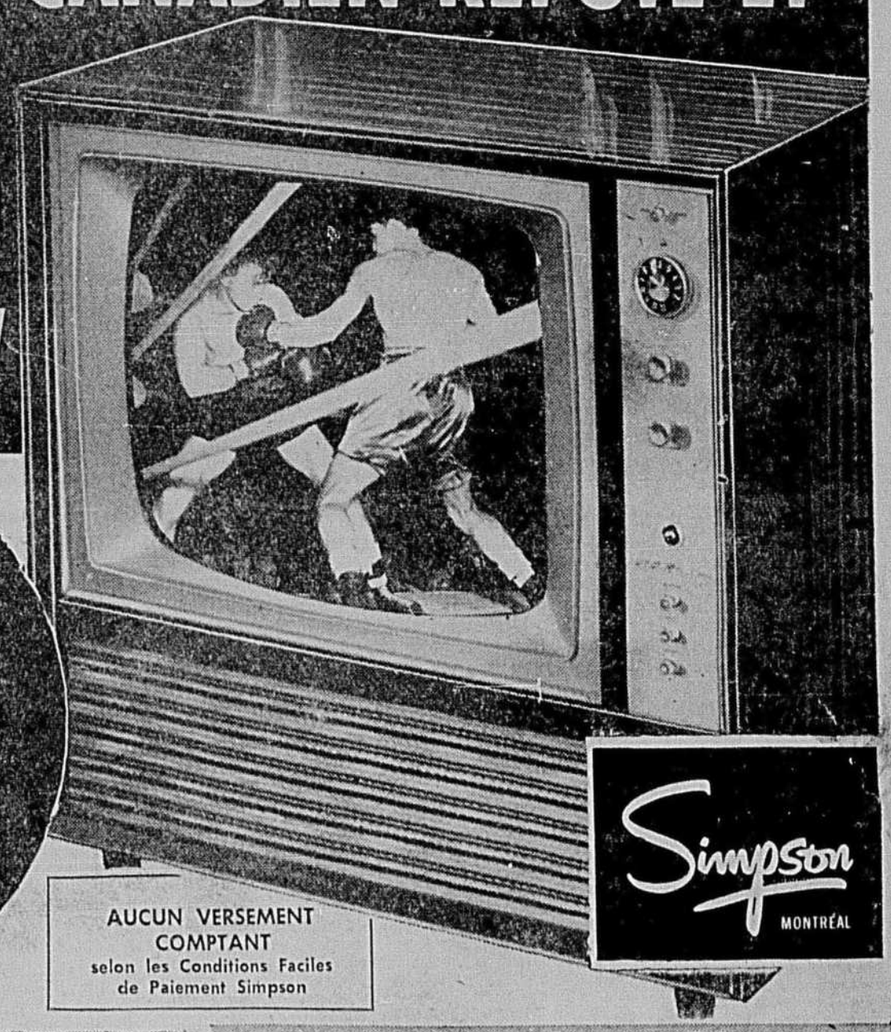
5:55 a.m.—Nouvelles
6:00 a.m.—Messe du jour
6:30 a.m.—Nouv. — Gaieté
7:00 a.m.—Nouv., Gaieté, Sports
7:30 a.m.—Nouv. — Gaieté
7:45 a.m.—Oratoire
8:00 a.m.—Nouv. — Gaieté
8:30 a.m.—Nouv. — Gaieté
9:00 a.m.—Nouv. — Du "Pep" avec Jean Duceppe
10:00 a.m.—Nouv. — Un "Beu" de tout
11:00 a.m.—Nouvelles — Gaietés musicales
12:00 MIDI—Angélus — Nouv.
12:05 p.m.—Chansons du midi
12:30 p.m.—Le coin des invités
12:45 p.m.—Quand l'amour...
1.00 p.m.—Nouv. — J. Duceppe
1:45 p.m.—Blague express
1:50 p.m.—Du "pep" avec . . .
2:00 p.m.—Nouv. A. & P.
2:45 p.m.—Chansons d'amour
3:00 p.m.—Nouv. R.S.V.P.
3:30 p.m.—Bonne chance, R.S.V.P.
4:00 p.m.—Nouv.—Evénements sociaux
4:30 p.m.—Radio Sacré-Coeur
4:45 p.m.—Une vedette chante

5:00 A.M.
CKVL, Parade des Vedettes
CFCF, Late Show
5:30 A.M.
CKVL, Journal des agriculteurs
CJAD, Bill Roberts
6:00 A.M.
CBF, Nouv. — CBF métropolitain
CKVL—Nouv. — Parade des Vedettes
CJMS, Nouvelles Sports, R. Lemay
CFCF, Morning Show
CBM, News, Concert
CKGM, Dan Tyler
CJAD, News, B. Roberts
6:15 A.M.
CKVL, Prière
CJMS, Prière de l'ouvrier
CJAD, Sacred Heart
CKGM, Editorial
6:30 A.M.
CKVL, Vive le matin
CJMS, Nouv. — Message spirituel — Horos.
CBM-FM, Divertimento
CKGM, Editorial
7:30 A.M.
CBF, Nouv. — CBF métropolitain
CJMS, Nouv. — R. Lemay
CKVL-FM, Les chefs d'oeuvre de la musique
CKVL, Pianorama
CBM, News, Concert
CBM-FM, Les petites symphonies
CKGM, News
CJAD, News — Bill Roberts
7:45 A.M.
CBF, Sports
CJMS, Edit. — Sports
CKGM, Dan Tyler
CBM, Plain Talk
8:00 A.M.
CBF, Nouv. — CBF Métropolitain
CKVL, Mes Dames
CJMS, Nouv. — R. Lemay — Horos
CKVL-FM, Concert
CFCF, News — Morning Show
CKGM, News — Editorial
8:15 A.M.
CJMS, Sports — Prière des malades
CKVL, Nouvelles
CKGM, Weather
CBM, Concert
8:30 A.M.
CBF, La Gamblle
CKVL, Bonjour messieurs dames
CJMS, Nouvelles — Janette
CKGM, News — Editorial
CBM, Time Out, Concert
CJAD, News — B. Roberts
CFCF, News — Morning Show
8:45 A.M.
CJMS, R. Lemay — Horoscope, Voisine idéale
9:00 A.M.
CKVL-FM, Symphonie du matin
CKVL, Chansons
CJMS, Nouvelles R. Lemay
CBM, News, Concert
CBM-FM, Anthologie du lied
CJAD, News — Bill Roberts
CFCF, News — Morning Show
CKGM, News — Editorial
9:30 A.M.
CBF, Nouv. — Dictionnaire insolite
CJMS, Nouvelles — Janette
CBM—Town Talk
CBM-FM, Cue for a Combo
CKGM, Bob Washington
CJAD—Rod Dewar
9:45 A.M.
CBM, Food Facts
CJMS, R. Lemay — Maman du jour
CKGM, Editorial — News
10:00 A.M.
CBF, Le Partage du matin
CKVL-FM, Maîtres du clavier
CKVL, Vive la vie
CJMS, Nouv. — S. Bélair — Voisine idéale
CFCF, Summer Show
CBM, Recitals from the Orchestra
CBM-FM, Images ardentes
CJAD, News — Rod Dewar
10:15 A.M.
CJMS, S. Bélair
CBM, Album Time
10:30 A.M.
CBF, Auprès de ma blonde
CKVL-FM, Tour du monde en musique
CJMS, Nouv. - S. Bélair, Janette
CFCF, Summer show
CKGM, News
CBM, News — M. McCormick
CBM-FM, Music
10:45 A.M.
CBF, Au Comptoir du disque
CKVL, Vive la vie Nouvelles
CJMS, Petite Clinique
CBM, Lift up your Hearts
CKGM, Open Mike
11:00 A.M.
CKVL-FM, Concerto
CKVL, Chansonnettes
CJMS, Nouv. — S. Bélair — Voisine idéale
CBM, Places I Like
CBM-FM, Nouvelles, concert
CFCF, Art Leonard
CJAD, A & P Call
CKGM, News
11:15 A.M.
CBF, Vies de femmes
CJMS, S. Bélair
CKGM, Problems
11:30 A.M.
CBF, Joyeux Troubadours
CKVL-FM, Fiesta
CJMS, Nouv. — S. Bélair — Janette
CBM, House of Horton
CJAD, Rod Dewar
CKGM, News
11:45 A.M.
CKVL, Chansons — Nouvelles
CJMS, S. Bélair
CBM, The Archers
CKGM, Feature
12:00 MIDI
CBF, Jeunesse dorée
CKVL-FM, Opérette
CKVL, Chansonnettes
CJMS, Nouvelles Sécurité
CBM, News
CFCF, Summer Show
CKGM, News
CJAD, News — Rod Dewar
12:15 P.M.
CBF, Les visages de l'amour
CKVL, Edit. spéciale
CBM, At her Fingertips
CJAD, News Quiz
CJMS, S. Bélair
CKGM, Bonne Stone
12:30 P.M.
CBF, Réveil rural
CKVL-FM, Joue Tzigane
CKVL, Dr Claudine
CJMS, Nouv., Janette
Sécurité
CBM, Market Quotations
CJAD, Gene Kirby
CKGM, Editorial
12:45 P.M.
CKVL, Chansons
CJMS, S. Bélair — CFCF, Gerry Herbert
CKGM, Feature
1:00 P.M.
CBF, Radio-Journal
CKVL, Rufi
CKVL-FM, L'accordéon virtuose
CJMS, Nouvelles Serge Bélair
CFCF, Summer Show
CBM, News
CKGM, Favourites
CJAD, News, G. Kirby
1:15 P.M.
CBF, A votre intention
CKVL, Hit Parade canadien
CJMS, Editorial
CBM, Tommy Hunter Show
CKGM, Editorial News
1:30 P.M.
CKVL-FM, Orchestres célèbres
CJMS, Nouv. Janette
1:45 P.M.
CBF, Arc-en-ciel
CBM, John Drainie
CFCF, Pat Marini
CJMS, S. Bélair, Maman du jour
CKGM, Feature
2:00 P.M.
CBF, Les chefs-d'oeuvre
CKVL, Hit Parade
CKVL-FM, Musique de ballet
CJMS, Nouv. — J. Lajoie — Petite clinique
CKGM, Bob Washington
CBM, News, Matinee
CFCF, Summer Show
CJAD, News and Stock Quotations
2:15 P.M.
CJMS, J. Lajoie — Message spirituel
CKGM, Housewives' Pops
2:30 P.M.
CKVL-FM, Virtuosité
CJMS, Nouvelles — Sportorama
CFCF, Summer Show
CKGM, News
2:45 P.M.
CJMS, J. Lajoie
CKGM, Trading Post
3:00 P.M.
CBF, Passe-port
CKVL, Théâtre des Etoiles
CKVL-FM, Compositeurs célèbres
CJAD, News G. Kirby
CJMS, Nouvelles
CBM, Passport with Music
CKGM, News
CFCF, Summer Show
3:15 P.M.
CJMS, J. Lajoie — Volsine idéale
CKVL, Nouvelles
CKGM, Golden Music
3:30 P.M.
CBF, Variétés musicales
CKVL-FM, Sérénade
CJMS, Nouvelles — Dame de coeur
CKVL, Théâtre des étoiles
CBM, The Roaring Twenties
CKGM, News — Features
4:00 P.M.
CBF, Nouv. — Une demi-heure avec...
CJMS, Nouvelles — Dame de coeur
CKVL-FM, Musique de fanfare
CFCF, Len Rowcliffe
CBM, News — Tea and Trumpets
CJAD, News, M. Stephens
CKGM, Ray Stevens
4:15 P.M.
CKGM, Hits Today
4:30 P.M.
CBF, Métro-magazine
CKVL, Hit parade
CKVL-FM, Violon
CJMS, Nouvelles
CKGM, News

THE ROBERT SIMPSON MONTREAL LIMITED, 977 OUEST, STE-CATHERINE, MONTREAL, QUE. — LE SERVICE TELEPHONIQUE OUVRE A 8 H. A.M.

R.C.A. VICTOR LE MANUFACTURIER CANADIEN RÉPUTÉ ET SIMPSON S'UNISSENT POUR VOUS OFFRIR UN TÉLÉVISEUR 23 PO. MODÈLE 1960!

NOTRE PLUS BAS PRIX À DATE!



ECRAN GEANT DE 23 POUCES, LES IMAGES SONT PLUS GRANDES, LA VISIBILITE MEILLEURE . . .
QUALITE FAMEUSE R.C.A. VICTOR . . .
GARANTIE SIMPSON . . . SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

Une véritable aubaine à ce bas prix spécial ! Seulement chez Simpson à Montréal il vous est possible d'acquérir ce nouveau modèle console 23 po. RCA Victor à ce prix ! Venez acheter le vôtre dès maintenant !

- Ecran géant de 23 pouces donnant des images grandes et nettes.
- 22 pouces carrés de plus d'images que par un écran de 21 po.
- 18 lampes avec performance de 24 lampes.
- Son Haute-Fidélité absolument parfait.
- Elégant cabinet dessiné par RCA Victor en beau fini noyer, acajou ou blond
- (Pour le fini acajou ou blond $10 en plus.) **Ch. $249**

Fini noyer **$249**
Mensualités $13
Fini acajou ou blond $10 en plus

AUCUN VERSEMENT COMPTANT
selon les Conditions Faciles de Paiement Simpson

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées **VI. 2-7221**

SIMPSON — TÉLEVISION ET RADIO, AU CINQUIEME, RAYON 770

Solde du manufacturier ! Chez Simpson seulement !

LUXUEUX CHANDAILS LAINE-ET-MOHAIR

Lavables, ils sont tout indiqués pour la classe, pratiques pour la maison ou le bureau. Laine onctueuse, tricot souple et épais, de haute qualité. 3 modèles au choix. *Rég 12.98 et 13.98*

9.98



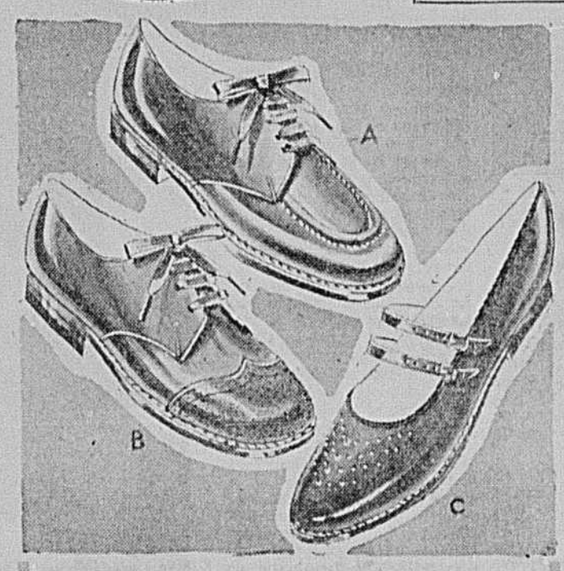
A. Cardigan à manches longues. Côtes à la taille et aux poignets. Gris ou beige, rouge, brun, épice ou vert Bahama (tailles : 36 et 38).
Rég. 13.98 — Ch. **9.98**

B. Pullover à manches longues. Modèle classique, très confortable. Côtes à l'encolure. Beige, bleu, vert Bahama (tailles : 38 et 40).
Rég. 12.98 — Ch. **9.98**

C. (Non représenté) — Pullover couturier à manches longues, orné d'un charmant petit col. Côtes à la taille et aux poignets. Gris (tailles 36 et 38), rouge, vert Bahama ou beige (tailles : 36, 38 et 40).
Rég. 12.98 — Ch. **9.98**

Commandes téléphoniques exécutées jusqu'à épuisement du stock.
VI. 2-7221
Donner un 2e choix de couleur

SIMPSON — ETAGE DES MODES, AU TROISIEME. Rayon 736



Spécialement fabriqués pour Simpson par "Packard" !

SOULIERS POUR L'ECOLE

En vente jeudi à partir de 9 h. a.m. !

Notre achat spécial ! Fameuse fabrication "Packard" conçu pour les pieds des enfants qui grandissent !

- Cuirs solides, semelles composition très résistantes
- Pointures 11 à 13½ et 1 à 4

A. Mocassin Oxford pour garçons et filles. Cuir brun ou noir.
B. Oxford en cuir brun pour garçons.
C. Escarpin de toilette pour fillettes en cuir brun. Pointures 2 à 4, quelques paires seulement.

Prix spécial **4.99** pai.

Pas de commandes Postales ou Téléphoniques S.V.P.

SIMPSON — SOULIERS POUR ENFANTS, AU DEUXIEME — Rayon 722

Solde du manufacturier !

IMPERMEABLES PRATIQUES PLASTIQUE SOLIDE

½ Prix
Rég. 4.98 et 5.98

ch. **2.49** et **2.99**



Plastique de qualité à coutures étanches, scellées à chaud. Modèles à la fois pratiques et élégants.

A. **Pour dames :** Imperméables en plastique "Vinylite". Devant à 6 boutons-pression. Doublure du manteau, col Claudine et ceinture à charmant motif damier. Beige avec quadrillé brun. Marine avec quadrillé bleu-gris. Tailles : petite, moyenne, grande et très grande. Rég. 4.98 **2.49**

B. **Pour messieurs :** Beau plastique donnant l'illusion du tweed. 5 boutons-pression sous patte. 2 poches pratiques. Ventilation sous les bras. Tons classiques : gris, brun ou bleu. Tailles : petite, moyenne, grande et très grande. Rég. 5.98 **2.99**

Commandes postales ou téléphoniques exécutées **VI. 2-7221**

SIMPSON — MENUS ARTICLES, AU REZ-DE-CHAUSSEE. Rayon 710



SOUS-SOL D'AUBAINES SIMPSON



Pour les jeunes filles de 7 à 18 ans ! Venez de bonne heure !

VETEMENTS POUR L'ECOLE

Blouses	*Culottes de gymnastique*	*Uniformes*
1.98	**2.98**	**3.98** à **5.98**

Préparez vos jeunes filles avant la dernière minute. Actuellement notre choix est excellent et nous vous conseillons de venir faire votre magasinage dès maintenant.

A. — **Blouse** en coton. Encolure en V. Manches courtes ou longues. Blanc (Col Claudine non représenté). Ages 7 à 14 ans. Ch. 1.98

B. — **Uniforme** encolure en V nylon et viscose. Marine. Ages 7 à 12 ans. Longueurs 29-31-34-37 po. Ch. 4.98

C. — **Blouse** coton "Sanforized" comme A. Ages 7 à 16 ans. Ch. 1.98

D. — **Uniforme** "Université". Encolure en V. Nylon et acétate. Marine. Ages 10 à 18 ans. Longueurs 41-42-43-44-45. Ch. 5.98

E. — **Tunique** encolure carrée. Nylon et viscose. Marine. Ages 7 à 14 ans. Ch. 3.98

(Non représenté) **Blouse** "Teddy" coton blanc "Sanforized". Ages 8 à 18 ans. Ch. 1.98

(Non représenté) **Culottes** de gymnastique serge de viscose marine. Ages 8 à 18 ans. Ch. 2.98

(Non représenté) **Tunique** à plis. Encolure carrée. Orlon* et coton. Marine. Ages 7 à 12 ans. Ch. 5.98

Commandes postales ou téléphoniques exécutées **VI. 2-7221**

SIMPSON — VETEMENTS POUR FILLETTES, AU DEUXIEME. Rayon 782



Idéal pour l'automne !

CHIC FOURREAU TRICOT-COTON

4.99

La petite robe qu'il vous faut dès les jours frais. • Tricot de coton frais • Quadrillé fin bleu roi/noir, rouge/gris, bleu/vert mousse • Tailles petites (10 à 12), moyennes (14-16), grandes (18-20). Ch. 4.99

Commandes postales ou téléphoniques exécutées VI. 2-7221

SIMPSON — ROBES, AU SOUS-SOL Rayon 780

VENTE BAS SPECTACULAIRE

Choix de 10 ravissantes nuances teintées pour l'automne

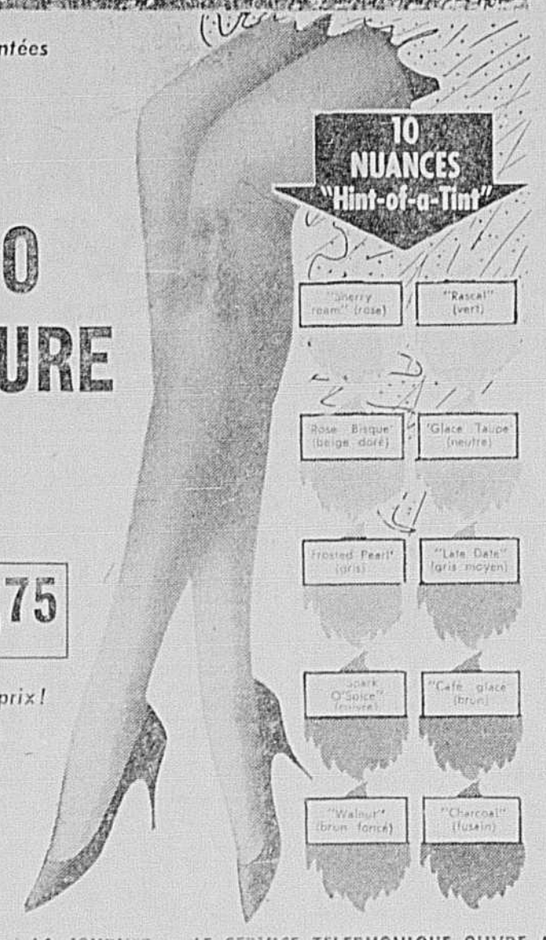
BAS NYLON FILET MICRO SANS COUTURE

Pai. **66¢**

3 pai. 1.89	6 pai. 3.75

Achetez-en plusieurs paires à ce bas prix !

- Tous de 1re qualité. 400 aiguilles, 15 deniers.
- Talon et bout renforcés.
- Coupe du pied confortable. Pai. 66¢



Commandes postales ou téléphoniques exécutées **VI. 2-7221**

SIMPSON — BAS, AU SOUS-SOL — Rayon 776

Solde du manufacturier ! Imparfaits !

COLLANTS EXTENSIBLES

Qual. rég. 2.95 à 3.95

99¢ à 1.29



Nylon extensible aux minimes imperfections expliquent ce bas prix !

Pour bambines 4 à 6 ans : Bleu royal, rouge, brun ou noir. Qual. rég. 2.95 Ch. **99c**

Pour fillettes 7 à 10 ans : Bleu royal, rouge ou noir. Qual. rég. 3.50 Ch. **1.19**

Pour fillettes 12 à 14 ans : Bleu royal, rouge ou noir. Qual. rég. 3.50 Ch. **1.19**

Pour dames, tailles 10 à 18 : Bleu royal, rouge, beige ou noir. Qual. rég. 3.95 Ch. **1.29**

Commandes postales ou téléphoniques exécutées jusqu'à épuisement du stock.
VI. 2-7221
Indiquer 2e choix de couleur



SIMPSON — BAS, AU REZ-DE-CHAUSSEE. Rayon 707

HEURES D'AFFAIRES : 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — OUVERT VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H. — OUVERT LE SAMEDI TOUTE LA JOURNEE LE SERVICE TELEPHONIQUE OUVRE A 8 H. A.M. — COMPOSEZ VICTOR 2-7221



photo LA PRESSE

DELEGUEES DE L'EUROPE ORIENTALE — Trois des 35 déléguées féminines à la Conférence mondiale de l'Unesco, c'est en camarades et consoeurs que ces trois professeurs se retrouvent à Montréal. Il s'agit, de gauche à droite, de Mme Z. S. Netchiporouk, présidente du Comité central des professeurs en Ukraine et déléguée de la République soviétique ukrainienne, Mme Maria Groza, de la République roumaine, et Mme T. A. Peredery, également déléguée de l'Ukraine et interprète. Mme Peredery porte le costume national: une robe de lin brodée des patrons du folklore populaire ukrainien.

LE MONDE Féminin

Conseils d'une vieille athlète

L'esprit de camaraderie se perd chez l'adolescent

Peterborough, Ont. (PC) — Mlle Mae Burriss s'assure toujours qu'elle a bien éteint le feu dans le foyer de son camp de bois rond avant d'aller se coucher.

Elle le fait parce que son camp, situé sur les rives du lac Horseshoe, à 45 milles au nord-ouest de Peterborough, contient une collection de 15,000 livres et des tonnes de découpures de journaux qu'elle a amassés au cours de ses années dans l'enseignement.

Elle a l'intention de donner les livres à la bibliothèque nationale et les découpures aux archives nationales et elle ne voudrait pas que ces précieux documents soient détruits par le feu avant même qu'elle n'ait pu les remettre.

Première Canadienne qui ait été choisie par le gouvernement ontarien pour être professeur de culture physique, Mlle Burriss, quoique âgée de 70 ans, demeure très active et énergique.

Bon bûcheron

"A quoi serait bon un athlète qui ne pourrait pas couper un peu de bois?" répondit-elle alors qu'on lui demandait qui coupait le bois pour chauffer le camp.

Diplômée de la première école supérieure de Port Arthur et première jeune fille de cette région qui ait étudié à l'université, elle se rappelle avec fierté qu'elle ne fut jamais en retard à l'école et qu'elle ne manqua pas un seul jour de cours quoiqu'elle ait dû parcourir plus de deux milles à l'aller et au retour, parfois sous une température glaciale.

Fille de M. R. A. Burriss, qui fut choisi par le gouvernement Laurier pour coloniser la rive nord du lac Supérieur, elle a grandi à Prince Arthur's Landing — maintenant Port Arthur, — fut diplômée de l'université de Toronto et enseigna pendant 24 ans à Sarnia, Ont.

Elle a écrit plusieurs articles pour l'édition des noces d'or du Port Arthur Collegiate et a fourni beaucoup de matériel pour la préparation d'un dictionnaire de biographies canadiennes qui est en préparation aux presses de l'université de Toronto.

Plutôt gamine

Se rappelant sa jeunesse elle dit: "Ah, j'avais vraiment des allures garçonnes. Mon gymnase, c'était la nature. Je parcourais les sentiers, j'allais à la pêche, je jouais au baseball dans la rue et je faisais des courses sous harnais sur la glace.

Elle trouve que les adolescents modernes manquent beaucoup de belles et bonnes choses.

"Cette histoire de sortir exclusivement avec un autre jeune — ça ne peut être que le fruit de l'imagination de deux adolescents malingres", dit-elle.

Mlle Burriss a été nommée membre à vie de la Fédération des professeurs d'écoles secondaires de l'Ontario, en partie à cause de ce qu'elle a fait pour augmenter les pensions de retraite; elle est aussi membre à vie de la Croix-Rouge canadienne et de la Légion Canadienne.

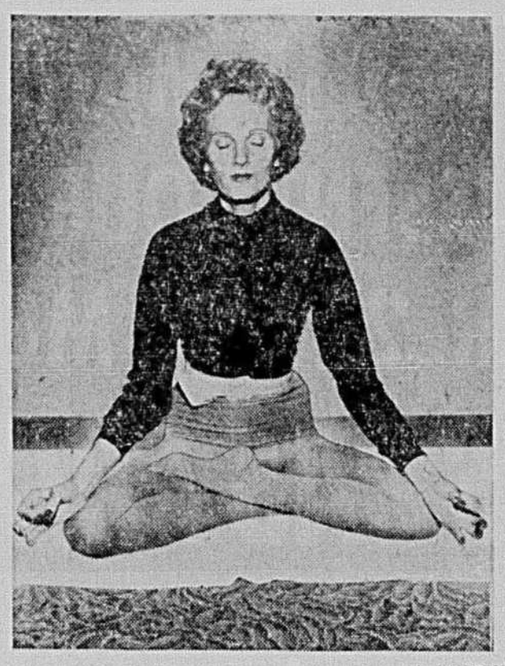


photo LA PRESSE

POSTURE YOGIQUE: — Voilà qui nous change des chaises et des abominables fauteuils profonds où l'on se sent les reins cassés après dix minutes de repos. Julie, une adepte du yoga, se détend dans la posture parfaite, celle du Héros qui, après des mois de pratique, vous achemine vers le Lotus, jambes nouées.

3. Les vibrations de l'ozone

La respiration a, b, c du yoga

par MARIE BOURBONNAIS

Si, dans les écoles, on enseignait aux enfants à respirer par le nez, on pourrait rendre la génération nouvelle plus forte et plus intelligente, lit-on dans un manuel de yoga. Trop de gens respirent par la bouche en partie quand ils parlent. Le nez, cette antichambre assurée par la nature pour laisser pénétrer l'air, nous protège contre les microbes alors que la bouche n'est pas pourvue de moyens défensifs.

Les Hindous ont un grand respect pour le prâna que nous désignons sous le nom d'ozone, d'éther. En fait, il est le principe même du souffle puisque tout ce qui a vie doit compter sur les vibrations de l'ozone pour continuer d'exister. Voilà pourquoi après la discipline mentale, la respiration est le deuxième art du yoki. Elle est pour nous l'a b c du yoga.

L'absorption du prâna par la respiration—alternance d'états négatifs et d'états positifs — se fait en deux temps: aspiration, expiration. Quand nous inspirons, nous sommes dans un état négatif; quand nous expirons, dans un état positif. La respiration est comme un bain interne qui accroit le métabolisme avec un effet direct sur la circulation, le système nerveux, l'épine dorsale et les organes internes: ces derniers ont besoin de mouvement tout autant que les muscles externes. Notre estomac et notre tube digestif souffrent énormément de la respiration superficielle, lot commun des Occidentaux: Insuffisance de prâna, force vitale cosmique qui fait germer la plante, et le rocher éclate.

A l'encontre de notre respiration habituelle, courte, la respiration yogique est profonde et s'accomplit en trois mouvements ondulatoires qui laissent pénétrer l'air dans les poumons, le thorax et l'abdomen. Elle exige une pratique qui devient automatisme après un certain temps. Le yogiste s'entraîne à respirer sans violence, à retenir l'air aspiré et à l'exhaler lentement, correctement.

Selon qu'il s'agit d'un homme ou d'une femme, l'aspiration commence par l'abdomen ou la poitrine. Déchanet fait remarquer que la plupart des manuels présentent la respiration abdominale comme spécifiquement yogique. "Cela tient sans doute, pour une part, à ce que le yoga n'est guère pratiqué en Inde que par les hommes, et non pas à ce que les femmes sont toujours gênées par le corset, la gaine. Car même libérées du corset elles continuent la respiration supérieure." Et ce serait une erreur, d'après lui, de modifier sur ce point les lois normales de la nature et de s'imposer une respiration masculine.

Pour les hommes, il conseille ceci: Asseyez-vous sur une chaise, bien droit, d'aplomb, sans vous appuyer, comme une statue égyptienne, les mains, sur les genoux, retournées la paume en l'air. Exhalez l'air des poumons en rentrant doucement le ventre par petits coups réguliers; chassez l'air par les narines ou par la bouche mais de manière imperceptible, les lèvres à peine entrouvertes. Fermant les lèvres, laissez l'abdomen reprendre sa forme, repoussant le diaphragme vers les poumons qui se remplissent par le bas.

Il est conseillé aux femmes de gonfler d'abord la poitrine en soulevant légèrement les épaules, de remplir d'air le thorax moyen et la base des poumons. Pour l'expiration, commencez par le haut, abaissez les épaules et rentrez un peu le ventre. Pour les femmes, cette respiration restera surtout thoracique. La respiration yogique est utilisée dans l'accouchement naturel: poitrine, diaphragme, abdomen. Expiration: abdomen, diaphragme et poitrine.

"En Inde, lit-on dans Sort et Yoga "ainsi qu'en Europe et dans diverses cliniques universitaires sur la respiration yogique, des médecins renommés font des expériences sur la respiration rythmée complète. Dans tous les domaines, on est arrivé à des résultats étonnants en particulier pour les troubles cardiaques et les pressions artérielles élevées. Dans de nombreux cas de troubles cardiaques jugés incurables, une guérison complète a été obtenue, dans d'autres cas il y a eu amélioration permanente. Des coeurs malades et hypertrophiés sont à peu près revenus à leur dimension normale".

Voir LE YOGA en page 16

Mme Croza, du Conseil National féminin

"Il n'y a plus un seul illettré en Roumanie"

par Françoise de REPENTIGNY

"Il n'y a plus d'illettrés chez nous" nous déclarait hier Mme Maria Groza, de la République roumaine, l'une des 35 déléguées féminines à la deuxième Conférence mondiale de l'Unesco qui s'est ouverte lundi à l'université McGill pour se prolonger jusqu'au 31 août. L'on sait que le thème général de la Conférence à laquelle participent 160 délégués de 50 pays affiliés à l'Unesco porte sur "l'éducation des adultes dans un monde en évolution".

Mme Groza y assiste en tant que secrétaire du Conseil National des femmes de Roumanie, organe chargé de la coordination des divers mouvements féminins. "Les programmes culturels y sont élaborés de façon à entraîner les femmes à participer aux activités et ainsi éveiller l'intérêt de l'élément féminin, mariées ou célibataires, en vue d'une émancipation effective", nous dit-elle.

Quelques statistiques nous permettront de réaliser le rayonnement et le pouvoir d'infiltration de ce Conseil féminin qui s'étend sur un réseau de 12,000 foyers culturels répartis dans les plus petits villages et de 200 maisons de culture ouvertes à tous les échelles d'une société féminine roumaine.

Native d'un modeste village de la Transylvanie où elle fréquenta le lycée jusqu'à l'obtention de son baccalauréat, elle poursuivit ses études à l'Institut des Sciences Economiques de Bucarest. C'est d'ailleurs à ce même Institut spécialisé qu'elle pratique l'enseignement depuis 10 ans.

Son poste de secrétaire du Conseil national féminin et sa carrière de professeur lui permettent d'atteindre le but qu'elle s'est fixé: "Mon plus grand plaisir est de m'occuper des autres, i. e. les femmes de mon pays et par un échange international, promouvoir l'expansion de la culture dans les centres féminins du monde," nous déclarait Mme Groza qui se consacre à ce rôle humanitaire depuis 13 ans.

16e anniversaire de la Libération

C'est avec une évidente fierté qu'elle parle de la République roumaine qui, coïncidence dirait-on, célébrait hier, 23 août, le 16e anniversaire de sa Libération. Date mémorable si l'on considère qu'avant 1944, sur une population de 17 millions d'habitants, la Roumanie comptait 4 millions d'illettrés dont 75% étaient des femmes.

Et aujourd'hui, 16 ans après la Libération, plus un seul illettré! C'est par l'enseignement gratuit, par de vastes circuits de bibliothèques d'Etat, par la participation des syndicats pour les travailleuses, par la création sur une haute échelle de garderies que la Roumane a gagné des droits égaux en matière de travail, salaire, accès aux carrières jadis réservées aux hommes.

Le jour de la femme

Pour en arriver là, (le Conseil féminin comprend 4 millions de membres,) il a fallu organiser des conférences sur les droits des femmes, aussi bien les droits de la femme dans la famille, par un programme éducatif sanitaire, de puériculture, que les droits de la travailleuse.

Une manifestation hebdomadaire appelée "Le jour de la Femme" se répète dans tous les centres villageois. Mme Groza nous révèle qu'en Roumanie, il existe 327 crèches ou garderies dispersées dans tous les quartiers, (avant la Libération, on n'en comptait que 3) pour les mères qui travaillent. Ces crèches sont des institutions de l'Etat ou d'entreprises privées, à la proximité des centres de travail.

Un tiers des employés de l'industrie sont des femmes, surtout l'industrie textile. Elles sont aussi nombreuses dans l'enseignement: soit 60% du personnel enseignant, dont 26% dans les universités. Le personnel sanitaire féminin est de 60% également. Au Conseil Populaire, sur 35,000 députés, 30% de femmes, et à l'Assemblée populaire, il y a 71 députés féminins sur 400. Et à chaque élection, leur nombre s'accroit. M. C. Tonescou Bujor, professeur, était également délégué de Roumanie.

L'Ukraine soviétique

Deux autres déléguées de l'Europe orientale, Mmes Z.S. Netchiporouk, de la République soviétique socialiste ukrainienne, et Mme T.A. Peredery, son

Voir MME CROZA en page 15



Le worsted classique à vesre longue ceinturée de cuir verni.

Elle dirige 148 employés

Une gouvernante d'hôtel fait sa propre cuisine, en vacances

Banff, Alberta (PC) — Comme beaucoup d'autres femmes, Mlle Gertrude Macauley s'asseoit devant sa tasse de café, le matin, en pensant qu'il faut faire les lits.

Une partie de son travail comme gouvernante de l'hôtel Springs à Banff consiste à voir à l'entretien des 600 chambres de l'hôtel Springs à Banff. La majorité des 148 membres du personnel sous sa direction sont des étudiants qui passent leurs mois d'été à travailler comme femmes de chambre ou garçons de table à ce magnifique centre de villégiature situé dans les montagnes Rocheuses.

L'ancienne institutrice de Charlottetown est d'avis que son bureau est le plus achalandé de l'hôtel. Tous les messages concernant le maintien des chambres, de la menuiserie aux réparations de la tuyauterie passent par son bureau.



Une ancienne institutrice de Charlottetown, Gertrude Macauley s'occupe de l'entretien des chambres de l'hôtel de Banff Springs depuis 1946.

Courte saison

Qu'elle soit occupée ou non, chaque chambre est vérifiée quotidiennement. Le seul temps où elle n'aime pas son occupation c'est lorsque l'hôtel ferme ses portes en septembre. "Il fait beau et c'est triste d'être obligé de partir," nous a-t-elle confié.

Quand elle vint à l'hôtel pour la première fois en 1946, le mobilier était empilé dans le milieu de chaque chambre et recouvert d'une épaisse couche de poussière lors de l'ouverture de la saison touristique.

Elle a décidé que cela n'avait pas sa raison d'être. Les meubles demeurent maintenant en place. Les draps sont lavés puis déposés dans les tiroirs du bureau dans la chambre. Ceci facilite le travail lorsque l'hôtel rouvre ses portes à la saison suivante.

Mlle Macauley a commencé à s'intéresser à l'hôtellerie alors qu'elle était institutrice. Pendant ses vacances d'été, elle avait l'habitude de travailler comme hôtesse dans un lieu de vacances de Charlottetown.

"Je crois que l'enseignement est une belle profession; mais le travail de gouvernante d'hôtel me sied mieux," a-t-elle avoué.

Le problème des congrès

Pendant l'hiver, Mlle Macauley travaille à Calgary ou à Victoria et elle visite sa mère une fois par année à Charlottetown. Lorsqu'elle prend des vacances — ordinairement elle le fait avec des amis, elle préfère ne pas aller dans les hôtels.

"J'aime la vie d'hôtel, dit-elle, mais il est amusant de sortir et de se faire soi-même la popote de temps à autre".

Les journées les plus mouvementées pour la gouvernante de l'hôtel Springs sont celles où partent les délégués d'un grand congrès et où arrive un autre important groupe en même temps.

"Il faudrait que vous voyiez tout le bourdonnement d'activité par une journée semblable", s'est-elle exclamée.

Mlle Macauley nous a confié qu'elle a l'intention de se mettre à écrire toutes les choses amusantes qui surviennent dans un grand hôtel, en commençant par le jour où un hôte parti en laissant trois canetons dans la baignoire de sa chambre.

Depuis 22 ans

La vie active d'une victime de la polio

Calgary, 17. (PC) — Mme D. L. McDougall de Calgary est confinée à la chaise roulante depuis 22 ans, ce qui ne l'a pas empêchée de travailler. En plus d'être maitresse de maison, elle est gérante de la publicité pour une revue hebdomadaire et consacre une partie de son temps pour aider les incurables. "Il y a une foule de choses que l'on peut faire dans une chaise roulante", disait-elle lors d'une entrevue, "même s'il faut 4 ou 5 ans avant de réaliser qu'il est possible de se rendre utile sans l'usage de ses jambes".

Peu de temps après avoir appris qu'elle serait infirme pour la vie, par suite d'une attaque de polio, Eva McDougall entreprit une campagne pour le bien-être des incurables. Pendant 7 ans, elle fut présidente de l'Association canadienne des Incurables. C'est d'ailleurs à ce groupe que les paralytiques doivent de recevoir une pension depuis 1951.

Cette association n'existe plus mais elle a fini par alerter l'opinion publique au point de donner naissance à des cliniques thérapeutiques.

Tout juste avant son attaque de polio, Eva McDougall s'était inscrite dans une école d'infirmière. Après sa maladie, elle suivit des cours de journalisme. Elle devint bientôt professeur d'anglais pour les nouveaux immigrants. C'est d'ailleurs vers ce temps qu'elle rencontra son époux, un professeur en éducation physique.

Mariée depuis deux ans, Mme McDougall est d'avis que la vie matrimoniale n'est pas impossible pour les victimes de paralysie. Même si l'un des partenaires assume une grande responsabilité, dit-elle, un tel mariage offre des avantages. Lorsque mon mari rentre à la maison, je suis toujours au poste.

Un menu par jour

Crème de carottes
Macédoine de légumes
Salade dorée de sardines et de pommes de terre
Blé-d'inde bouilli
Carrés aux dattes
Thé — Café

Salade dorée de sardines et de pommes de terre

3 boites (3¼ onces) de sardines canadiennes
4 tasses de pommes de terre cuites, détaillées en dés
1 petit oignon haché
2 c. à soupe de persil coupé avec des ciseaux
1 tasse de céleri haché
1 c. à thé de sel
Laitue fraiche
2 c. à soupe de crème claire
4 c. à soupe de moutarde préparée
2 c. à soupe de vinaigre
2 c. à soupe de sucre
¼ de c. à thé de sel
Une pincée de poivre

Egouttez les sardines et mettez en 6 de côté, avec une branche de persil, comme garniture finale. Mélangez et agitez légèrement les pommes de terre, l'oignon, le persil, le céleri et 1 c. à thé de sel. Ajoutez le reste des sardines brisées en morceaux. Avec un batteur rotatif, ou un malaxeur électrique, battez la crème, la moutarde, le vinaigre, le sucre, le quart de c. à thé de sel et le poivre jusqu'à ce que le tout devienne léger. Versez sur le mélange de sardines et de pommes de terre, et agitez légèrement pour bien mouiller. Couvrez, mettez dans le réfrigérateur et laissez mariner environ une heure. Disposez dans un grand saladier, doublé de laitue fraiche, et garnissez avec les sardines et le persil que vous aurez réservés à cette fin. Six portions.

DURANT AOUT bénéficiez de la

VENTE DE Fourrures CHEZ



Spéciaux chaque semaine

Août est le meilleur temps pour confier aux spécialistes de Bleau & Rousseau, le REMODELAGE, la REPARATION, la TEINTURE ou le NETTOYAGE de vos fourrures.

Bleau & Rousseau inc

3852, ST-DENIS VI. 5-8433 — 5014 ouest, SHERBROOKE HU. 4-4482

SPECIAUX

RETOUR À L'ÉCOLE

SACS D'ECOLE



En peau de vache (tannée à la pruche), vaporisés de nylon ces sacs résistent aux éraflures et sont à l'épreuve de l'eau.

DEBUTANT $3.95
JUNIOR $4.25
SENIOR $4.95

Autres modèles de $1.98 à $6.95

SERVIETTES

En peau de vache 1ère qualité (top grain) coins renforcés. Poignée de cuir, serrures à extensions. Monture d'acier. Trois compartiments.

Val. rég. $9.95 — $5.95
Val. rég. $11.00 — $6.95
Val. rég. $15.00 — $8.95



SERVIETTE-CAHIER
Avec ou sans anneaux. En cuir de vache. Prix à compter de $2.95

Gratis — INITIALES GRAVEES AVEC L'ACHAT DE TOUT ARTICLE DE CUIR

SACS D'ECOLIERES



En peau de vache (tannée à la pruche) et vaporisée de nylon. Résistent aux éraflures et sont imperméabilisés.

Débutante $3.59
Junior $4.25
Sénior $4.95

Autres modèles 2.25 à 6.95

SERVIETTES en TEXON

Bordure renforcée de vinyl, monture d'acier, 3 compartiments, serrure à extensions, solide poignée en plastique.

Valeur régulière 6.00 — $3.49



Geo. MERCIER LTÉE
Valises — Sacs à main — Parapluies

6845 rue SAINT-HUBERT CR. 4-8359 — 1689 est, MONT-ROYAL LA. 7-1061

Commandes postales remplies avec soin
SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS



7173
SIZES 2—10



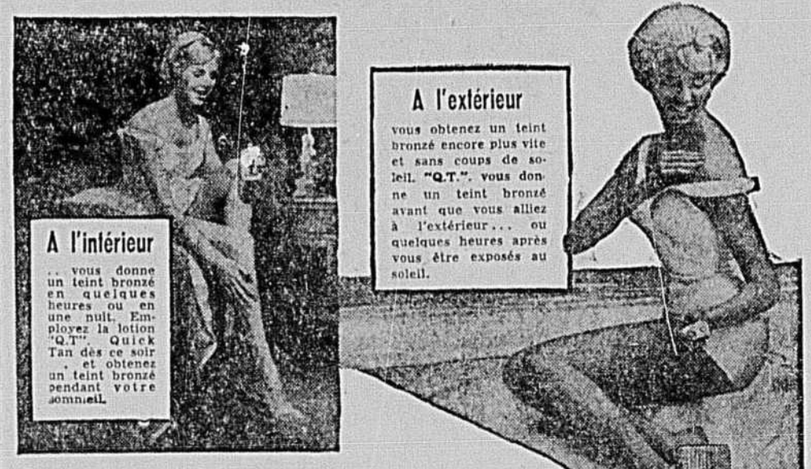
7173—L'art des contrastes c'est aussi, en matière d'élégance, une façon d'économiser. Ce modèle vous permettra d'utiliser un reste de coton tartan, un bout de broderie et de confectionner une très jolie robe pour la petite soeur. Grandeurs, 2, 4, 6, 8, 10. Prix: 38 cents, taxe incluse.

Adresser comme suit: Travaux de fantaisie, "La Presse", Montréal. Mentionner la grandeur (s'il y a lieu) et le numéro du patron. Inclure 35c par patron, taxe comprise, soit par bon postal ou mandat d'express. Ne pas faire de réclamation avant 15 jours. "La Presse" n'est pas responsable des lettres non reçues. Prière de mentionner son nom et son adresse. TOUTE ADRESSE DOIT COMPORTER LE NUMERO DU DISTRICT POSTAL. Ces patrons, avec la traduction des principaux termes en français, ne sont pas échangeables. Ils ne sont pas en vente à nos bureaux. On ne peut s'y procurer non plus ni catalogue ni cahier de modes.

Le réputé spécialiste Marc Scala est à organiser une magnifique école de judo à l'angle des rues St-Denis et Rachel. L'ouverture s'y fera en septembre. Ce sera sûrement l'endroit le plus moderne et le mieux aménagé pour la pratique de ce sport, à Montréal.

Nouvelle découverte sensationnelle Quick Tan par Coppertone®

Un teint bronzé en 3 à 5 heures Avec ou Sans Soleil!



A l'extérieur
vous obtenez un teint bronzé encore plus vite et sans coups de soleil. "Q.T." vous donne un teint bronzé avant que vous alliez à l'extérieur... ou quelques heures après vous être exposés au soleil.

A l'intérieur
... vous donne un teint bronzé en quelques heures ou en une nuit. Employez la lotion "Q.T." Quick Tan dès ce soir ... et obtenez un teint bronzé pendant votre sommeil.

Beau temps, mauvais temps, "Q.T." vous donne un teint bronzé le plus merveilleux que vous puissiez obtenir. Vous protège aussi contre les coups de soleil!

Hommes! Femmes! Les fabricants de Coppertone ont perfectionné une lotion merveilleuse qui donne un teint bronzé, à l'intérieur comme à l'extérieur, grâce à un nouveau principe scientifique.

Cette lotion nommée "Q.T.", Quick Tan, donne d'une façon définitive le teint bronzé naturel le plus rapide que l'on puisse obtenir (3 à 5 heures seulement), avec ou sans soleil — sinon, votre argent est remboursé!

Il n'y a pas de colorant, de teinture, ni de peinture

"Q.T." ne contient rien qui puisse tacher ou vous donner un teint bronzé artificiel. Même sans soleil, "Q.T." vous donne un vrai teint bronzé qui ressemble à un teint bronzé naturel et qui ne s'enlève pas au lavage (il disparaît graduellement comme tout autre teint bronzé).

Plus sûr — pour tous les genres d'épidermes

"Q.T." a été vérifié en clinique et s'est avéré sûr pour tous genres d'épidermes! Ne contient pas de produits chimiques irritants, ni d'alcool pour assécher ou causer des stries.

En fait, "Q.T." contient des émoliients humidifiants en plus de l'agent "sunscreen" exclusif à Coppertone, pour protéger et favoriser la peau.

La lotion "Q.T." est garantie par les fabricants de Coppertone. Procurez-vous-en au comptoir de produits pharmaceutiques et de cosmétiques.

Tube (2 oz) seulement **$1.85**

Bouteille économique (4 oz.) **$3.50**





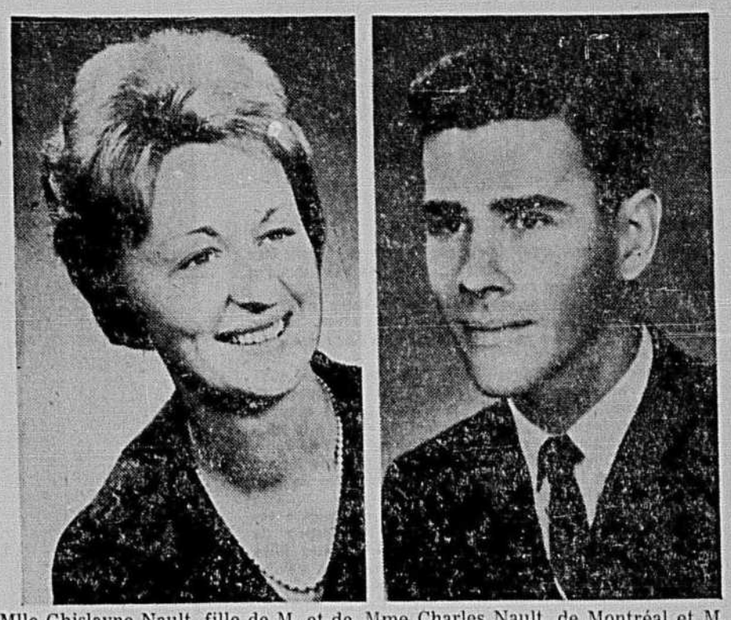
M. et Mme GILLES MARTEL photographiés pendant la réception qui suivit leur mariage à l'église Saint-Georges de Montréal-Sud. La mariée (MONIQUE PARENT) est la fille de M. et de Mme Lucien Parent, de Ville Jacques-Cartier, et le marié, le fils de M. et de Mme Omer Martel, de Montréal-Sud.



Mlle Raymonde Lafrenière, fille de M. J.-E.-Paul Lafrenière, décédé, et de Mme Lafrenière, de Shawinigan, et M. John-Michael McCormack, Ing. Ch., fils de M. et de Mme J.-L. McCormack, de Drummondville, dont le mariage sera célébré le 5 septembre prochain, à dix heures, à l'église Saint-Bernard, de Shawinigan.



M. et Mme Marcel Harnois, (Jacqueline Vallée) dont le mariage fut célébré récemment à l'église Saint-Denis, de Montréal. La mariée est la fille de M. Oscar Vallée, décédé, et de Mme Oscar Vallée, et le marié, le fils de M. et de Mme Alexandre Harnois.



Mlle Ghislayne Nault, fille de M. et de Mme Charles Nault, de Montréal et M. André Trottier, fils de M. et de Mme Elphège Trottier, de Shawinigan, dont les fiançailles ont eu lieu récemment.

Mariages

Guthrie-Piette

—Le mariage de Mlle Monique Piette, fille de Me J.-R. Piette, C.R., et de Mme Piette, de Joliette, avec M. Arthur Derek Guthrie, fils de M. et de Mme Arthur Guthrie, de Dorval, a été célébré samedi dernier à la chapelle Divinity, de l'université McGill, par le docteur J. W. Patterson. Pour la circonstance, on avait décoré de glaïeuls blancs et roses et de chrysanthèmes bronze. M. Kenneth Meek touchait l'orgue.

—Sur une modestie à encolure ronde, la mariée portait une robe manteau à manches aux coudes dont le col dégagé du cou croisait à la taille et la longue jupe à plis était fermée devant par de gros boutons de même teissu; le tout en Radzimir de soie ivoire. Le long voile froncé sous un turban drapé était de tulle illusion de teinte assortie à la robe, création canadienne. Elle tenait une cascade d'orchidées miniature.

Mlle Marjolaine Lamer, dame d'honneur, ainsi que Mlles Francine Piette, soeur de la mariée et Anna Louise Guthrie, soeur du marié, demoiselles d'honneur, portaient des fourreaux à encolure ronde et des redingotes avec encolure en forme de V, descendant jusqu'à la taille et fermée d'un seul bouton. Des jupes cloche à plis non pressés en soie Rodier de couleur or bronzé. Elles avaient des chapeaux drapés en même tissu et tenaient, chacune, une cascade de petits chrysanthèmes bronze et de pompons roses.

M. James R. Plant remplissait la fonction de garçon d'honneur alors que MM. Kenneth Matson et Jeremy Fancott plaçaient les invités.

La mère du marié portait un fourreau beige avec panneaux à l'arrière, un chapeau de plumes ornés d'oiseaux et des accessoires bronzés. Son bouquet de corsage était composé de pompons roses et bronzés.

A l'issue de la réception donnée au Mount Stephen Club, M. et Mme Cuthrie partirent en voyage. La mariée portait alors un ensemble de voyage en lainage framboise de ligne droite. Une robe à encolure arrondie et manches courtes dont la jupe était froncée plus bas que la taille. La jaquette, une création canadienne, était très courte et fermée de trois boutons d'argent massif. Elle avait choisi des accessoires noirs.

Bériault-Décarie

—Le mariage de Micheline, fille de M. Jean Décarie et de Mme Décarie, décédée, de Côte des Neiges, avec M. Robert Bériault, fils de M. E. Bériault, décédé, et de Mme D. Adams, a été célébré, ces jours derniers, dans la plus stricte intimité, à l'église Notre-Dame de la Paix, à Verdun.

A l'issue de la cérémonie, les nouveaux mariés partirent pour un voyage aux Chutes Niagara. A leur retour, M. et Mme Bériault habiteront Dorval.

Leblanc-Larocque

—Le mariage de Suzanne, fille de Mme Paul Larocque, d'Ottawa, avec M. Marcel Leblanc, fils de M. et de Mme Honoré Leblanc, d'Eastview, a été célébré ces jours derniers à l'église du Sacré-Coeur, à Ottawa. L'abbé Aurèle Ouimet a béni la cérémonie. L'église était ornée de glaïeuls blancs et roses et les bancs des invités marqués de glaïeuls blancs.

La mariée portait une longue robe blanche en organza de soie dont le corsage et les manches longues, descendant en pointe, étaient de dentelle. Des appliques de même dentelle ornaient la jupe très ample. Son encolure, dégagée, était bordée d'organza. Son court voile en forme de pétales, en tulle illusion, était retenu sous une couronne de dentelle parsemée de sequins. Elle tenait une cascade comprenant une orchidée entourée de stephanotis.

Mlles Yolande St-Arnaud et Suzanne Viau, demoiselles d'honneur, étaient vêtues de robes d'organza bleu sur fourreau de taffetas et tenaient un bouquet de chrysanthèmes. Mlle Nicole Larocque, soeur de la mariée, et Mlle Roseline Leblanc, soeur du marié, bouquetières, portaient respectivement des robes serin et corail avec coiffures de nuance assortie. Elles tenaient des paniers de pompons mauves et blancs.

MM. Aurèle Lévesque, cousin de la mariée et Roger Leblanc, frère du marié, plaçaient les invités. M. Dieudonné Roy, oncle de la mariée, était son témoin. M. Honoré Leblanc était le témoin de son fils.

Mme Paul Larocque portait un ensemble en organza brodé, de teinte beige, et des accessoires verts et bruns. Son bouquet de corsage était composé de roses jaunes. Mme Honoré Leblanc avait choisi un ensemble en brocart rose-beige avec col de vison et accessoires roses et bruns. Son bouquet de corsage était également fait de roses roses.

A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception a été offerte. Les nouveaux mariés sont ensuite partis pour voyage dans la Gaspésie et le nord des Etats-Unis. La mariée avait alors choisi un ensemble imprimé vert mousse et rose, recouvert d'organza. Son chapeau rose était garni de plumes d'autruche et ses accessoires noris et roses.

Prochains mariages

—M. et Mme Georges Roy, de Haileybury, annoncent le mariage de leur fille, Françoise, avec M. Denis Caron, fils de M. et de Mme Aurèle Caron, de cette même ville.

—M. et Mme Alexandre Gauthier de Timmins, sont heureux d'annoncer le mariage de leur fille Rita, avec M. Jean-Guy Legault, fils de M. et de Mme Ernest Legault, également de Timmins.

—M. et Mme L.-P. Villeneuve font part du prochain mariage de leur fille, Marie-Marthe, avec M. Brian Ruscoe, d'Ottawa. Le mariage aura lieu le samedi, trois septembre, à l'église Notre-Dame de la Présentation.

Réception

—Le consul d'Espagne et Mme Carlos M. Fernandez-Shaw recevront le 25 août, à l'heure du cocktail, en l'honneur des "Coros y Danzas de Espana".

Déplacements

—A l'occasion du passage à Montréal, de M. et de Mme Arthur Fortier, de Waterbury, Conn., M. Ephrem Berger, frère de Mme Fortier a reçu les membres de sa famille dont les RR. SS. Arthur-Regina, de Burlington, Vt.; Régina-des-Anges de South Fitchburg, Mass., ainsi que la Révérende Soeur Albert-Rita de Fairfax, Californie, des Filles du Saint-Esprit.

—M. et Mme A. Mousseau et leur fille de Cornwall; Mme L. Desgroseillers, Diane et Pierre Desgroseillers, Louise Bercelo, M. et Mme Guy Adam, tous d'Ottawa; Mme E. Leroux de Montréal étaient de passage à Apsonville pour le mariage Mousseau-Barrette.

Bal de la Symphonie

Le quatrième bal de la symphonie, organisé par le Comité des Jeunes de l'Orchestre symphonique de Montréal, aura lieu le mardi 4 octobre prochain, à bord de l'Homéric. Mme Pierre Richer-Laflèche en est la présidente; Mme Richard Goldbloom et Mme J. Andrew Powell, les vice-présidentes.

Ottawa

—Le premier secrétaire au haut-commissariat de l'Union de l'Afrique du Sud et Mme C. H. B. Fincham recevront à l'heure du cocktail, à leur résidence, à Rockcliffe, le vendredi, 26 août, en l'honneur du nouveau haut-commissaire et de Mme Willem van Schalkwijk.

—Le chargé d'affaires de l'Uruguay, M. Ernesto Bonavides, offre une réception de 6 à 8 heures, le jeudi 25 août, au grand salon du Château Laurier, pour célébrer le jour de l'indépendance du pays.

—Lord Baden-Powell est arrivé aujourd'hui d'Ottawa et s'est inscrit à l'hôtel Reine Elisabeth.

—Le major et Mme D. F. Ryan, d'Ottawa, se sont récemment embarqués de Montréal, à bord du "Ryndam". Ils résideront en Allemagne où le major Ryan a été nommé aux quartiers généraux du N.A.T.O.

—M. et Mme Clément Meloche ont visité dernièrement M. et Mme André Choinière de Montréal.

—Mme Rose Lacasse passe l'été chez sa fille, Mme Eddie Drouillard, de Tecumseh.

—M. et Mme Percy Lavigne partiront ces jours-ci pour St-Raphaël-sur-mer et Bathurst, où ils passeront deux semaines chez des parents.



M. et Mme LUCIEN DEMERS photographiés à l'issue de leur mariage. La mariée (GABRIELLE RIVET) est la fille de M. Adélard Rivet, décédé et de Mme A. Rivet. Le marié est le fils de M. et de Mme Alfred Demers. La bénédiction nuptiale leur fut donnée à l'église Saint-Louis-de-Gonzague, par M. l'abbé RICHARD BARIL, cousin de la mariée.





Mlle Michèle Lavoie, fille de M. et de Mme J. C. Lavoie, de Notre-Dame-de-Grâce, et M. André Bertrand, fils de M. Roméo Bertrand, décédé, et de Mme Bertrand, également de Notre-Dame-de-Grâce, dont les fiançailles ont eu lieu récemment.





Photo Mlle Brossard, studio Landry; M. Lauzon, studio Adolphe

Mlle Monique Brossard, fille de M. et de Mme Roméo Brossard, de St-Laurent, et M. Luc Lauzon, fils de M. et de Mme Albert Lauzon, également de St-Laurent, dont le mariage aura lieu, le samedi, trois septembre, à 10 heures, à l'église St-Hippolyte, de ville St-Laurent.

MME CROZA

SUITE DE LA PAGE 14

interprète, de l'Ukraine également, participent à la Conférence sur l'éducation des adultes.

Mme Netchiporouk, une veuve de guerre, mère de deux enfants et grand-mère, a été 20 ans institutrice dans une école primaire : depuis 2 ans, elle enseigne dans une école supérieure.

Présidente du Comité central des Syndicats des travailleurs de l'éducation, de l'enseignement supérieur et des Instituts scientifiques, elle nous parle des moyens employés pour organiser l'enseignement de façon à attirer les professeurs à participer activement à l'amélioration des méthodes d'enseignement. Ces procédés pédagogiques sont : 1—que chaque enfant ou adulte comprenne tout ce qui lui est enseigné. 2— organiser l'éducation des professeurs par des cours, des spectacles, des activités culturelles. 3—programme d'éducation sanitaire et attention apportée à la santé par des sanatorium, des jeux publics, des garderies.

Enseignement gratuit

Originaire d'un petit village d'Ukraine, dans la région de Vinnitsa, Mme Netchiporouk, issue d'une famille très modeste, doit à l'enseignement gratuit qui a suivi la Révolution de 1917, d'être parvenue à la carrière de professeur. Diplômée en philologie, à l'université de Diessa, section langue ukrainienne, elle rapporte que dans son village l'on comptait 80 illettrés avant que l'Ukraine ne devienne Etat membre de l'Union soviétique. Aujourd'hui, dans tout le pays, il ne reste plus que 1 million d'illettrés, sur 42 millions de population.

Tout comme en Roumanie, les billets de théâtre y sont bon marché, les troupes étant pour la plupart subventionnées par l'Etat tout comme l'enseignement et ce qui concerne l'éducation culturelle. Les femmes, là aussi, ont les mêmes droits que leurs confrères ; 70% des médecins sont des femmes et 72% du personnel enseignant : l'on en compte 3921.

Malgré cette prodigieuse émancipation féminine, la famille demeure le pilier de la société, noyau fertile dont les membres s'adonnent toujours à la broderie des patrons de folklore, au tissage, à la culture.

Sa compagne, Mme Peredery, également professeur, d'anglais, est mère de deux fillettes, de 13 à 15 ans. "L'enseignement, nous dit-elle, ne m'empêche guère de m'occuper d'elles. Je n'enseigne que 3 heures par jour, ce qui me laisse le temps d'avoir une vie familiale active.

Une journaliste torontoise décédée

TORONTO, (PC) — Mlle Edith Macdonald, journaliste torontoise bien connue et rédactrice en publicité, est décédée dans un hôpital de Toronto, dimanche.

Avant d'entrer à l'emploi de la maison Eaton en 1910, Mlle Macdonald avait été en charge des pages féminines du Toronto Evening News. Quoique retirée officiellement depuis 1936, elle avait continué de s'occuper de rédaction publicitaire jusqu'à deux semaines avant sa mort. Membre actif du Canadian Press Club depuis 1906, elle fut l'un des membres fondateurs du Press Club féminin de Toronto.

Aimeriez-vous faire de la

Décoration d'intérieur ?

Comme passe-temps ?

Que vous désiriez consacrer tout votre temps à la décoration d'intérieur de façon professionnelle ou relever l'aspect de votre foyer, le cours de IDSA peut vous ouvrir les portes d'une carrière intéressante tout en vous livrant à une occupation passionnante.

Comme profession ?

Visitez notre studio-école où vous verrez des professeurs de carrière très compétents et qui exercent eux-mêmes le métier de décorateur d'intérieur. Leur expérience personnelle s'exerce sous de nombreux aspects :

- Dessin de meubles
- Eléments d'architecture
- Composition de la pièce
- Perspective
- Dessin d'intérieur
- Recherche
- Céramique
- Draperies
- Rembourrage
- Histoire de l'art
- Illustration
- Plans
- Harmonie des couleurs
- Etoffes
- Eclairage
- Sculpture
- Effets
- Tapis
- Estimation du coût
- Styles classiques et modernes
- Arrangement des fenêtres
- Couvre-planchers
- Accessoires
- Education visuelle
- Disposition décorative
- Esquisses
- Visite d'étalages, musées, etc.

et beaucoup d'autres aspects de ce domaine captivant. Vous verrez une exposition d'excellents travaux de nos élèves.

Vous découvrirez qu'en peu de temps vous pouvez vous aussi développer votre goût et votre imagination tout en vous lançant dans un commerce profitable. Cours spécialisés préparatoires et avancés jour et soir, en français et en anglais.

Pour renseignements et inscription, veuillez téléphoner, écrire ou mieux encore passez nous voir.

Ouvert tous les jours, tous les soirs, même le samedi.

A Montréal : le Studio 5316 Inc. vous offre le cours original de

Interior Decorating School of America

Ecole défenant un permis en vertu de la loi des écoles professionnelles privées

5316, AVENUE DU PARC • Tél.: CR. 9-7351

RH RH

TRÉSOR CACHÉ:



y en a-t-il chez vous?

Le Service des SUCCESSIONS HEMSLEY'S

paie le plus haut prix pour les diamants, vieux bijoux et vieil or

Les vieux bijoux peuvent avoir une valeur insoupçonnée pouvant rapidement se transformer en beaux dollars. Hemsley's achètera ces objets, comptant ou les mettra en vente à commission. Retrouvez votre "trésor caché" maintenant — et adressez-vous au service des successions au plus tôt.

Evaluation certifiée de bijoux fournie aux fins d'assurance

HEMSLEY'S

664 ouest, rue STE-CATHERINE UN. 6-4923

394 ouest, rue ST-JACQUES VI. 2-9651

RH RH

Harrison's FAMOUS FABRICS LTD

Valeurs fantastiques

EPARGNEZ

50% et davantage

VENTE ANNUELLE D'AOÛT

LAINAGES d'AUTOMNE

DE MARQUES REPUTEES

Soldes des meilleurs importateurs et manufacturiers

pour manteaux — jupes — costumes — robes

par Blin et Blin — Jacqmar — Tissus Michels — Cobb & Jenkins, etc.

Mohairs — Cachemires de laine polie — Tissus à manteaux de cachemire — Crêpes worsteds — Tricotine — Quadrillés et plaids mohair — Tweeds mohair — Worsteds épais et autres.

Rég. 3.99 à 10.99 la verge

4 GROUPES

$1.99 la vg. — **$2.99** la vg. — **$3.99** la vg. — **$4.99** la vg.

VENEZ EN CHOISIR PLUSIEURS QUANTITES A CES BAS PRIX EXCEPTIONNELS

LE PLUS VASTE CHOIX

RUE STE-CATHERINE — DORVAL — ROCKLAND — JACQUES-CARTIER — BOULEVARD — COTE-ST-LUC

ACHAT EXTRA SPECIAL

BROCARTS CHINOIS

directement de HONG KONG

C'est le plus vaste choix du Canada. 10 modèles, 20 teintes, largeur 36". Pour robes — pyjamas TV — robes de chambre pour hommes — vestons de fumeurs — robes cocktails — draperies, etc.

A FINS MULTIPLES **$1.89** la vg valant 2.99 à 3.99 la vg

Tissus de retour à l'école

MAINTENANT EN MAGASIN

Le plus grand choix de plaids, flanelles, tissus nouveauté, tweeds, cotonnades d'automne, etc. etc. A prix raisonnable.

Demandez l'escompte des étudiants

VALEUR SPECIALE — FLANELLETTE IMPRIMEE "TEX-MADE". Grand assortiment de modèles enfantins et floraux pour la confection de pyjamas, robes de nuit et vêtements d'enfants. Largeur 36". Rég. 59¢ la vg. **39¢**

9 MAGASINS DANS LA REGION DE MONTREAL

1230 RUE STE-CATHERINE OUEST UN. 6-7427

8 CENTRES D'ACHATS

- DORVAL ME. 1-6931
- BOULEVARD RA. 2-1342
- COTE-ST-LUC HU. 9-5911
- JACQUES-CARTIER OR. 7-2002
- ROCKLAND RE. 9-3421
- FOREST DA. 2-8810
- VAN HORNE RE. 9-4589
- LAURIER (St-Lambert) OR. 1-1366

Courrier Confidences

Quand le bandeau tombe . . .

Q. — Je suis mariée depuis dix ans et mon mari, sans être un homme abject et plein de défauts, n'est pas celui que j'ai cru épouser à mes vingt ans !

Il s'est révélé, quelques années après notre mariage, passablement égoïste et surtout volage et menteur. Il me trompe, il me le cache à peine tant il est convaincu que c'est la chose normale.

Si, au cours de nos fiançailles, il s'était montré tel qu'il était, je ne l'aurais pas épousé. Mais il était empressé, en constante adoration devant moi. Il n'était jamais question alors des autres femmes et du droit qu'ont les maris à la polygamie. J'étais l'unique, la seule digne d'être aimée et de l'être éternellement. Hélas ! J'ai tout de suite touché les limites de l'éternité ! Et la terre, peu à peu, s'est peuplée de bien d'autres femmes charmantes.

Pour l'amour de mes enfants, je me tais et j'endure ses infidélités. Mais j'ai perdu le goût de vivre, l'espoir du bonheur. Il a bien caché son jeu . . . Si les jeunes filles voulaient prêter l'oreille aux gens d'expérience, elles s'éviteraient bien des larmes et des déceptions. Il est des malheurs irréparables. — MYOSOTIS.

R. — Votre plainte n'est pas unique ; elle n'est pas neuve, non plus. "Si jeunesse savait . . ." Vous offrez généreusement votre expérience aux jeunes filles. Mais c'est bien en vain. Avant vous, d'autres femmes ont reçu de dures leçons de la vie et comme vous, elles ont désiré en faire bénéficier la jeunesse . . . dont vous étiez alors . . . Et toujours la jeunesse a fermé les yeux, forte de son enthousiasme, de sa ferveur, de sa foi. Ces erreurs grossières et inexplicables sont toujours le fait des "autres" ; soi, on voit trop clair pour s'égarer ainsi !

Quand une personne distingue mal un objet qui apparaît clairement aux autres, on est enclin à accuser sa mauvaise vue. La jeune fille, dans son immense soif d'aimer, de fonder un foyer, habille la réalité conformément à ses désirs, elle la fausse de bonne volonté, elle refuse de voir les défauts les plus apparents de son amoureux. Aveugle et sourde, elle vit son rêve sans vouloir même penser au réveil. Ceux qui, autour d'elle, tentent de l'éveiller de ce dangereux sommeil, elle les accuse de vouloir briser son bonheur, de ne rien comprendre à l'amour.

Le garçon obéit aux mêmes principes. Il aime une jeune fille; il s'efforce donc, pour la conquérir, de se conformer à l'image qu'elle se fait de lui. Très inconsciemment mais avec un art instinctif, il paraît incarner cet idéal dont elle rêve. Mais cet art, généralement, n'abuse que l'aimée. A noter que lse rôles peuvent aussi bien être inversés. Tous les drapeaux rouges qu'on peut agiter n'empêcheront pas les jeunes gens de se jeter dans le danger. Comme les autres, vous vous êtes probablement abusée plus que vous n'avez été trompée.

Il ne suffit pas de démonter, comme on ferait d'une pièce mécanique, le comportement amoureux pour en corriger les lacunes et les défauts. Si l'homme (au sens général du mot) devenait parfaitement lucide, la vie serait presque insoutenable. Il lui faut des illusions, des espoirs. Il les perd tôt ou tard mais s'en rebâtit vite d'autres. Des illusions . . . dont la plus grande est de croire qu'on n'en a plus !

Vous avez une raison de vivre : vos enfants. Pour eux, ne renoncez pas à la joie, au sourire. Peut-être votre mari traverse-t-il une mauvaise phase; tentez de le reconquérir. L'auriez-vous délaissé, sans vous en rendre compte ?

L'amour a besoin, pour vivre, de constante attention ; c'est là son soleil, sa lumière . . .

Nicole

Prière d'adresser toute correspondance à :
COURRIER-CONFIDENCES,
La Presse, 7, rue St-Jacques ouest, Montréal

Q. — J'ai dix-sept ans et je sortais avec un garçon de dix-huit ans. Il était très gentil et poli. Mais une journée, j'ai fait la bêtise de l'inviter à venir "garder" avec moi. Il ne m'a pas respectée. Alors, je lui ai dit qu'il fallait que ça cesse. Un mois après, je l'ai vu en compagnie d'une autre fille. Je me suis fâchée et je l'ai laissé. J'ai eu du chagrin et j'aimerais bien le ravoir. J'ai entendu dire qu'il m'aime encore.

En fin de semaine, j'ai connu un jeune garçon de dix-huit ans mais je ne l'aime pas. Je ne veux pas le lui dire car je crains de lui faire de la peine. — Une qui est en peine.

R. — Si ce garçon ne veut pas de vous, remerciez-en le Ciel. Vous devriez être contente d'avoir pu vous rendre compte de ses intentions. Il ne vaut pas cher. Le reverriez-vous qu'il profiterait honteusement de vous, puis, vous quitterait. En seriez-vous plus avancée ? Vous voulez donc être malheureuse, gâcher votre vie à tout prix ? Hélas ! vous êtes libre de le faire et si vous n'êtes pas assez intelligente pour comprendre le bon sens, personne n'y pourra rien.

Vous semblez croire qu'il faille aimer un garçon d'un amour fou et subit pour accepter de le voir. Le jeune homme que vous avez connu pourrait vous aider à oublier le premier qui est indigne de vous et ne cherchait que vos faveurs.

D'autre part, vous êtes trop jeune pour faire un choix définitif et pour réclamer l'exclusivité ! Laissez-vous donc vieillir un peu; soyez raisonnable si vous voulez connaître le bonheur plus tard.

Si vous courez après ce garçon, il abusera de la situation ; vous pleurerez des larmes plus amères que celles d'aujourd'hui ...mais vous l'aurez bien voulu!

Q.— Une de vos correspondantes dénonçait, il y a quelque temps, l'existence d'une ignoble garderie où l'on maltraite les enfants. Ce triste cas est-il réel? Nous n'en savons rien. Quelle protection existe-t-il donc dans ces cas ?

Prendre contact avec l'un des endroits suivants : "Ecole de formation des jardinières diplômées de l'Institut pédagogique de Montréal", "Ecole de Formation des Jardinières diplômées de l'Université Laval de Québec", "L'Association des Jardinières diplômées de Montréal" (HU. 6-4928) ou encore avec "La Commissions scolaire".

Ces associations se font un devoir de protéger non seulement leurs élèves et leurs membres, mais également les parents et les enfants qui auraient besoin de leur secours. Hâtons-nous d'ajouter que la majorité des écoles maternelles sont bien tenues et font le plus grand bien aux petits qui leur sont confiés. Cependant, prévenir vaut mieux que guérir.

Aussi, lorsque vous placez un enfant dans une maternelle, n'hésitez pas à prendre, sur la jardinière à qui vous confiez votre petit tous les renseignements nécessaires. L'on se fera un plaisir de vous les donner aux différents endroits mentionnés plus haut.

Nous connaissons tous l'importance capitale de la maternelle dans la vie de nos petits. Nous savons tous également les trésors d'amour, de dévouement, d'oubli de soi, de jugement, de connaissances psychologiques dont font preuve les vraies jardinières.

Par notre vigilance, éliminons petit à petit les institutions qui sont entre les mains de personnes médiocres et encourageons les authentiques jardinières dans leur magnifique travail. Le sort de nos petits en dépend. — UN GROUPE DE MAMANS.

R.—Je vous remercie d'attirer l'attention de mes lectrices sur le travail accompli par les jardinières. Par ailleurs, la mise en garde est précieuse et orportune.

ETIQUETTE et MODE

R. — A **"Amie de Murielle"**— Certes, vous pouvez offrir un présent à cette amie. Une paire de ciseaux, un livre, un dé en argent, etc. La somme dont vous disposez n'est pas très élevée et il vous faut faut penser aux projets de votre amie et lui offrir des choses qu'elle pourra conserver plus tard.

Votre écriture n'a pas encore sa forme définitive et, en plus, je ne suis pas graphologue. Mais je peux vous dire que votre lettre était correctement rédigée, ce qui n'est pas un mince mérite par le temps qui court!

Je ne connais malheureusement pas la signification des deux prénoms que vous me citez. Je regrette. Murielle doit se rattacher à Marie qui signifie: Princesse de la mer ou mer de douleurs.

R. A **"Y.E."** qui doit aller à un mariage à la fin du mois d'août. Ce que vous proposez convient parfaitement.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Q. — Lors d'un programme qui a passé le 26 juillet dernier, sur les ondes de CKAC, (Jeux de dame), on a présenté une dame qui demandait des bénévoles. Je suis retraitée et voudrais rendre service.

R. — Téléphonez à CKAC, Un. 6-7301. On vous donnera tous les renseignements désirés.

R.—A **"Denise D."** — Je regrette, mais vous avez dû lire que je ne publie jamais d'adresse, dans ce courrier, et que pour aucune considération, je ne mets mes lecteurs en relation entre eux. Demandez donc simplement à une amie de vous apprendre à danser ou épargnez vos sous et faites vous-même l'achat du volume qui vous intéresse.

BERNINA



La machine à coudre entièrement automatique la plus réputée du monde
Aux principaux magasins à rayons et aux CENTRES DE COUTURE
BERNINA
Demandez une démonstration gratuite à domicile ! Appelez
VI. 9-2156



L'ITINERAIRE : CANADA - BRESIL - CANADA — Paulette et Pierre Doriaan quittent la métropole aujourd'hui pour une tournée sud-américaine placée sous le signe de l'amitié entre le Canada et les populations sud-américaines. Les accompagne, Tremendo, un chien chilien, qui est de toutes les aventures.

L'Amérique latine: un continent à découvrir

Un Belge. Il a 60 ans. Son épouse, Française, 45 ans. Ils prennent, ils reprennent le chemin de l'Amérique latine pour aider à renforcer les liens d'amitié entre le Canada et les populations sud-américaines.

C'est une histoire compliquée. Pierre et Paulette Doriaan vivent à Paris en 1948. Ils quittent la France pour l'Amérique latine. En 1951, ils partent pour le Canada à bord d'une vieille Minerva. Ils ne devaient arriver au pays que . . . huit ans plus tard !

Ils ont vécu à Montréal durant un an. Ils repartent aujourd'hui, avec l'intention de piquer vers le sud et de rejoindre la Colombie au plus tôt, par bateau. Ils ont mis la vieille bagnole au rancart; cette fois, c'est la camionnette Citroën toute neuve. A bord, chambre à coucher, un coin pour la dinette. Le grand confort, quoi ! L'itinéraire : Canada — Brésil — Canada. Nos voyageurs entendent mettre deux ans pour compléter la boucle.

Durant son séjour au Canada, M. Doriaan a fait plusieurs conférences. Il a aussi participé à plusieurs émissions à la télévision. Toujours à propos de l'Amérique latine, bien sûr. Dont il a tenté de faire voir la figure humaine, à l'aide de films, de photos (l'Office national du film a acheté les droits du film tourné au cours de son voyage de huit ans).

M. Doriaan revient de Couchiching, où l'on a discuté, cette année, des problèmes sud-américains. Et il affirme : "L'Amérique latine, ce continent passionnant, est mal connue, aussi bien en Europe qu'en Amérique".

Ce qu'il en pense, lui, de l'éveil de l'Amérique latine méconnue : "Il ne faut pas que ça se fasse trop vite, les réformes. Il faut plutôt miser sur une évolution lente que sur des révolutions . . ."

Et les Doriaan nous quittent, pour leur excursion lente . . .

Archéologues sur la scène de MACBETH

LONDRES. (AFP) — A Pitgaveny, appelé autrefois Bothnagowan, dans le Morayshire, des archéologues ont tenté hier de retrouver la trace de la tombe de Duncan, roi d'Ecosse assassiné il y a exactement 920 ans par Macbeth.

Selon une croyance vieille de plusieurs siècles, une pierre devant Pitgaveny House marquerait le lieu où le crime a été commis. Mais après avoir fait soulever la pierre, les archéologues n'ont découvert que de la terre argileuse et quelques petits souterrains.

Les résultats de la fouille seront examinés par le Dr. Douglas Simpson, spécialiste de l'histoire de l'Ecosse.

Un saumon des E.-U. en Russie

MOSCOU (AFP) — Sur un saumon pêché dans une rivière des environs de la ville d'Okhotsk, qui est un port de l'extrême-orien soviétique, on a trouvé deux petitees plaques portant le numéro R-559 et l'inscription suivante en langue russe: "Prière de les retourner à l'université de Sattle aux Etats-Unis".

Cette nouvelle de l'agence Tass ajoute que le poisson, mis probablement en mer dans la région des îles Aléoutiennes, a dû traverser toute la partie occidentale de l'océan Pacifique et la mer d'Okhotsk.

Aux É.-Unis — Jusqu'à quel point, la sécurité sociale ?

WASHINGTON. (PA-AFP) — Le Sénat américain a renvoyé dos à dos hier les deux candidats présidentiels à l'issue d'une escarmouche portant sur la sécurité sociale.

Le Sénat a adopté un projet de loi qui prévoit l'accroissement des subventions fédérales pour l'aide médicale aux personnes âgées nécessiteuses, après avoir rejeté des tentatives des leaders démocrate et républicain en vue d'étendre l'aide gouvernementale à presque toutes les personnes âgées.

Le sénateur Kennedy, candidat démocrate à la présidence avait auparavant présenté un projet de loi visant à donner les soins médicaux gratuits aux personnes âgées. Le président Eisenhower s'était opposé à ce projet. Le Sénat le rejeta par 51 voix à 44.

Mais, avant de repousser le projet Kennedy, le Sénat avait rejeté par 67 voix à 28 un projet semblable, mais moins large, présenté par le vice-président Richard Nixon, candidat républicain à la présidence. Ce projet prévoyait une aide médicale seulement pour les personnes âgées nécessiteuses.

Le projet de loi finalement approuvé par le Sénat par 51 voix à 38, et qui comprend un certain nombre d'élargissements à la loi de la sécurité sociale, notamment l'aide aux malades mentaux et aux tuberculeux, revient maintenant devant la Chambre des représentants pour l'examen des modifications que le Sénat lui a apportées.

Ces nouvelles dépenses ajoutent $190 millions au coût du programme, estimé à $200 millions. De ce fait, on soulève la possibilité que le président Eisenhower utilise son pouvoir de véto contre le projet de loi.

Après le rejet du projet de loi qu'il avait défendu avec conviction et énergie au nom du parti démocrate, le sénateur Kennedy a déclaré sans ambages qu'il militerait en faveur d'un programme de sécurité sociale pendant la campagne électorale cet automne.

LE YOGA

SUITE DE LA PAGE 14

Nous ne saurions trop mettre en garde tous les novices qui voudraient se lancer à fond de train dans des expériences non dirigées. Le yoga, nous le répétons, comporte des dangers, et il doit être pratiqué à la lumière de spécialistes, de maîtres en discipline. Il est toujours dangereux de se soigner soi-même parce qu'on entend dire que tel ou tel remède est fameux. N'allons pas tomber dans l'aberration du patient qui, au lieu de se conformer à "une tablette avant le repas" telle que prescrite sur l'ordonnance, prend la moitié de la bouteille, pour se guérir plus vite. Des gardes-fous, il faudrait en mettre partout.

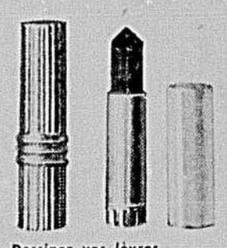
La respiration yogique accompagne toutes les postures physiques dont il sera question dans le prochain article.

HOTEL CAPITOL
11 GREEN
ALBANY, N.Y.
Au service des Canadiens français
Taux raisonnables. Dans le centre du bas de la ville de la capitale de l'Etat de New-York.
A 150 milles de la ville de New-York.

La vente se continue chez Simpson !

VENTE ANNUELLE DE PRODUITS DE BEAUTE HELENA RUBINSTEIN

Pour un temps limité seulement vous achetez 1 produit de beauté et vous en obtenez 2, au cours de cette vente annuelle chez Simpson !



Dessinez vos lèvres en les colorant
1. Rouge à lèvres "Golden Convertible"
Tube élégant, rouge onctueux, tube de rechange disponible. En plus: tube de rechange de rouge à lèvres en forme de coeur. Dessine les lèvres en les colorant. Valeur $3. Les deux **1.75**



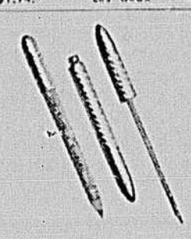
Un rinçage colorant qui tient
2. Rinçage "Color Lift"
qui résiste à 5 shampooings. En plus: shampooing "Color-Tone" qui donne des reflets magnifiques aux cheveux. — Valeur $2.20. Les deux **1.75**



Faites disparaître les points noirs
3. "Grains de Beauté"
en friction. Fait disparaître les points noirs tout en adoucissant la peau.
En plus: "Masque de Beauté" qui élimine les imperfections de la peau. Valeur $1.94. Les deux **$1**



Contre la sécheresse de votre peau !
4. "Skin Dew"
Fameuse émulsion hydratante, agit nuit et jour en nourrissant la peau.
En plus: "Deep cleanser au Penetrel" qui nettoie profondément la peau — Valeur 4.92 Les deux **3.75**



Pratique . . . élégant . . . ne coule pas !
5. "Mascara Matic"
pour les yeux. Très pratique pour le maquillage des yeux. 8 teintes.
En plus: Crayon "Eyeliner" pour accentuer les yeux et les sourcils. Valeur 3.25 Les deux **2.50**



Pour un teint lisse et radieux
6. Compact crème-poudre
"Heavenly-Glow". Donne un teint uniforme. Rechange disponible
En plus: Emulsion hydratante "Skin Dew" contre la sécheresse de la peau. Valeur 3.62 Les deux **1.75**



Nettoie en profondeur
7. "Deep Cleanser"
avec "Penetrel". Nettoyant efficace. En plus: Lotion "Herbal" rafraîchissante et adoucissante. Valeur 2.87 Les deux **1.75**



Crème colorante pour les cheveux
8. Crème colorante
"Crowning Color". Masque les cheveux gris et donne de l'éclat aux cheveux. En plus: Crème peroxydée pour tonifier les cheveux. Valeur 2.37 Les deux **1.75**

Crème dépilatoire pour le visage
9. Crème "Nudit"
avec "Super finish". Pour le visage. En plus: Poudre "Heaven Sent" pour le bain. — Valeur 2.47 Les deux **1.85**

Pour sauvegarder sa fraîcheur
10. Désodorisant
"Roll Dry". Efficace. En plus: Eau de toilette "Heaven Sent". Valeur 2.12 Les deux **1.25**

Simpson MONTRÉAL
Commandes postales ou téléphoniques exécutées VI. 2-7221
SIMPSON — PARFUMERIE, AU REZ-DE-CHAUSSEE, Rayon 701

Vente d'Août
et le Guide de la fourrure



M. JACQUES CLEROUX

LE MOUTON DE PERSE
(TEINT NOIR)

La maison REID, au carrefour de la Fourrure, rue Amherst, est le plus grand centre de fourrure à Montréal.

Il y va de votre intérêt de vous rendre sur la rue Amherst . . . de faire arrêt chez REID pour obtenir les plus belles valeurs en manteaux de mouton de perse teint noir, c'est-à-dire les meilleur prix pour les plus hautes qualités. La clientèle qui veut acheter au meilleur temps trouvera chez REID le plus beau choix de manteaux prêts à porter . . . de même qu'un assortiment de ballots de peaux pour confection sur mesures.

Par l'entremise des spécialistes-manufacturiers REID et de la Fair Trade Furriers Association, nous vous donnons un exposé des prix en vigueur présentement pour les manteaux de mouton de Perse teint noir ; prix d'aubaine $225 ; prix vedette $290 ; prix intermédiaire $375 ; qualité de choix $490 ; qualité surchoix $650 ; qualité de luxe $750.

Comme dans les bijoux il y a aussi des joyaux en fourrure. Pour le summum en mouton noir, le prix peut être plus élevé encore. Les plus rares qualités à Montréal vous les trouverez toujours chez REID, les spécialistes en fourrure, qui ne vendent aucune autre marchandise que de la fourrure.

Les marchands et les manufacturiers de fourrure peuvent également bénéficier avec grand avantage de cet assortiment formidable de teintes de qualités de mouton de Perse teint noir. L'adresse, 1473 rue Amherst.

Confection Gratuite
d'ici le 31 août
SEULEMENT



Voici une chance unique d'obtenir la fameuse confection soignée de **LECOMPTE** tout à fait **GRATUITEMENT** sur toutes nos lignes désassorties de tissus à draperies.

Parmi ces tissus pour **CONFECTION GRATUITE** vous avez le choix entre le tissu "Arnel", la fibre de verre, l'antique satin, la rayonne viscose, etc., de prix variant de $1.98 à $3.98 la verge. S.V.P., allouer 10 jours pour livraison et ne pas oublier d'apporter les mesures.

Venez tôt pour un meilleur choix !

$1.39 à $3.95 la verge

E. Lecompte LIMITÉE
DRAPERIES

6595 SAINT-HUBERT CR. 1-4735
1651 est, MONT-ROYAL LA. 4-1184
6602 SAINT-HUBERT CR. 3-2808

Excusez-nous... car durant les **rénovations** apportées à notre magasin situé au 6595 St-Hubert, celui-ci est fermé. Pendant cette brève période nous vous invitons à vous rendre au **6602 St-Hubert.**

LES TRIBUNAUX

Le juge Lagarde met fin à un examen mental "illégal"

Un jeune homme de 27 ans qui, depuis trois semaines, était détenu à Bordeaux où on lui faisait subir un examen mental, a été libéré sur parole par le juge Irenée Lagarde, hier après-midi, ce dernier mettant fin, du fait même, à l'examen entrepris par les psychiatres de la prison commune.

En même temps, le tribunal a qualifié "d'illégale" l'ordonnance qui avait permis de faire subir un tel examen au prévenu, alors qu'il était accusé de tentative de suicide.

"Ce geste n'est pas considéré comme un crime par notre code, dit-il, mais comme une simple infraction, puisque le prévenu peut subir son procès par voie de convictions sommaires seulement.

"Or, d'ajouter le tribunal, il est évident que les examens mentaux ont été prévus par le code, mais pour les crimes seulement, et non pas pour les simples infractions, comme c'est le cas ici.

La question avait été soulevée dès le début de l'audience lorsque le procureur de la Couronne, Me Georges-C. Lachance avait voulu mettre en preuve le rapport des médecins aliénistes de Bordeaux, déclarant que l'examen n'était pas encore terminé.

Le procureur de la défense, Me Gérald Mousseau, avait alors souligné au tribunal que son client était détenu depuis trois semaines, pour un geste inconsidéré qu'il avait posé alors qu'il était en état d'ébriété, et qu'il ne devrait pas être détenu indéfiniment jusqu'à ce que les médecins puissent se prononcer d'une façon ou d'une autre sur son cas.

Le juge souligna à son tour qu'il avait bien en mains le même rapport que le procureur de la Couronne, mais que ce rapport ne portant même pas de signature autographe, mais une simple estampille, il ne lui accordait pas plus de valeur que de droit.

Me Lachance exhiba alors sa propre copie du rapport qui, elle, présentait la signature du Dr Huard, de Bordeaux.

Le tribunal demanda alors comment cet examen avait d'ailleurs été ordonné.

Un officier de liaison de la police déclara alors qu'il avait été accordé après que le Dr A.-B. Clément, coroner-conjoint du district de Montréal et médecin de la police provinciale, eut fait un examen sommaire du prévenu, dans les cellules.

Me Mousseau fit alors remarquer que l'accusé, Georges Duguay, pouvait présenter des signes de nervosité, à la suite de ce qui s'était produit, mais que cela ne signifiait aucunement qu'il était malade mentalement.

Le tribunal appela alors l'accusé lui-même dans la boîte aux témoins pour l'interroger pendant quelques minutes et décider finalement de le libérer sur parole jusqu'à son procès, la date de celui-ci étant fixée au 30.

Duguay, qui était en état d'ébriété, aurait brisé une bouteille de bière, à un moment donné, et aurait tenté de se taillader les poignets à l'aide du tesson.

Cinq ans de bagne à un faux gunman

Une peine de cinq années de détention a été imposée par le juge John O'Meara, hier après-midi, à un récidiviste de 30 ans, Jean Roger, 2296 rue Wurtele, qui s'était précédemment reconnu coupable d'un vol avec violence commis dans une lingerie de la rue Frontenac, le 18 août.

Le prévenu, qui a déjà été condamné à la prison ou au pénitencier à quatre reprises, antérieurement, s'était présenté à la lingerie Frontenac (située tout près de son domicile, incidemment) pour réclamer le contenu de la caisse de Mme Georgina Grenier en tenant sa main droite dans ses goussets.

La femme avait toutefois résisté un moment, et il l'avait saisie par un poignet. Elle s'était néanmoins libérée de son étreinte.

A ce moment-là, il avait saisi une boîte de sous-vêtements qui se trouvait sur un comptoir, la lui avait lancée à la tête. Puis, profitant de son indécision momentanée, il avait lui-même ouvert la caisse pour prendre la fuite avec une quarantaine de dollars.

$117 volés dans le gilet d'un cuisinier...

Une peine de quinze jours de prison a été imposée par le juge Paul Hurteau, hier après-midi, à un jeune homme de 19 ans, Johny Francino, 530, rue deCastelnau, qui a reconnu sa culpabilité à l'accusation d'avoir volé $117 dans les goussets du gilet d'un cuisinier chinois, dans un restaurant de la rue Ontario est.

Le prévenu, qui était accompagné de deux autres jeunes gens, aurait apparemment profité de l'absence momentanée des serveuses, dans le restaurant même, pour aller dans un placard et... plonger la main dans les goussets du cuisinier pour y prendre son porte-monnaie.

PRIS SUR LE FAIT

En train de démanteler une locomotive à vapeur

Un ex-résidant de Winnipeg, Edward Lindsay Kilgallen, 30 ans, qui avait été surpris dans une cour de triage des Chemins de fers nationaux, au moment où il commençait à... démanteler une locomotive à vapeur, a été condamné à six mois de prison, par le juge T.-A. Fontaine.

Le prévenu, qui aurait été "chassé" de sa ville natale il y a quelques années, avait déjà enlevé plusieurs pieds de tubulure de cuivre lorsqu'il fut aperçu par les agents du C.N.R. dans la cour de triage Johnson, à Pointe-Saint-Charles.

Il devait finalement reconnaître sa culpabilité à l'accusation d'avoir volé pour une trentaine de dollars de métal.

Le procureur des Chemins de fer nationaux devait toutefois faire remarquer à la cour que ce n'était pas tant la valeur de la marchandise qui importait, que les ennuis que l'accusé avait causé à la compagnie.

"Par suite de son geste, dit-il, non seulement les dégâts ont dû être réparés, mais on a encore dû vérifier toutes les parties de la locomotive afin de savoir si d'autres pièces n'auraient pas été endommagées ou volées ailleurs.

Quant au tribunal, il devait commenter, en condamnant le prévenu à six mois de détention :

"Certaines gens peuvent voler ou tenter de voler n'importe quoi, maintenant. Imaginez, aller s'attaquer à une locomotive...".

Loi des élections ou des... électriciens ?

Une affaire qui n'avait pas manqué de faire sensation, le jour de la dernière élection provinciale, a dû être ajournée pour procès à quinzaine, par le juge Irénée Lagarde, en partie à cause d'une erreur d'inscription sur le rôle de la cour...

C'est celle de Michel Messier, un candidat indépendant défait dans le comté de Maisonneuve, qui est accusé d'avoir fait courir la fausse rumeur que le candidat de l'Union Nationale, M. Lucien Tremblay, s'était retiré de la lutte, et que c'est à lui que les votes des partisans de ce parti devaient maintenant aller.

Cette rumeur avait été répandue dans le comté par le truchement d'une circulaire qui avait été distribuée à des milliers d'exemplaires, mais qui ne portait pas de signature ni de nom d'imprimeur.

Sur le rôle de la cour, hier, l'accusation portée contre Messier avait été inscrite comme une infraction à la loi non pas des élections, mais bien des... électriciens.

Me Lachance devait donc faire remarquer qu'à cause de cette erreur, on n'avait pas préparé le dossier de l'affaire comme elle aurait dû l'être.

La défense n'ayant pas d'objections à un ajournement au 6 septembre, c'est finalement à cette date que le procès devait être remis.

Deux autres causes électorales, soit celles d'Harry Gorman et de Thomas McCarthy, devaient par ailleurs être ajournées au 7 septembre, à la requête de Me J.-E. Saint-Laurent, le procureur de la police municipale.

Professeur acquitté d'avoir fui à la suite d'un accident

Un professeur de huitième année, qui etait accusé d'avoir fui la scène d'un accident causé par son auto, le 5 août dernier, a été acquitté par le juge Irénée Lagarde, ce dernier déclarant qu'il devait lui donner le bénéfice du doute, dans les circonstances.

M. Paul Dupéré, 27 ans, 2970 rue Bedford, avait précédemment soutenu qu'il n'avait aucunement eu l'intention d'éviter ses devoirs ou obligations de quelque façon que ce soit, lorsqu'il était reparti après avoir renversé un piéton, à l'intersection de l'avenue du Parc et de la rue Saint-Viateur.

Dupéré déclara qu'il descendit immédiatement de son véhicule, après l'accident, et qu'il demanda à la victime, M. John P. Cherry, s'il était "bien".

Celui-ci aurait alors déclaré qu'effectivement il était "bien".

A cause de la densité de la circulation et du nombre de véhicules qui étaient stationnés dans le voisinage, d'ajouter le prévenu, j'avançai près de 400 pieds, mais je revins vers la scène de l'accident, peu après. Il n'y avait plus personne.

Un témoin oculaire, une femme, a déclaré que cela pouvait être exact puisqu'elle avait immédiatement accompagné le blessé à une pharmacie du voisinage, en voyant qu'il saignait à une jambe.

M. Cherry, de son côté, soutint qu'il ne se rappelait pas avoir vu M. Dupéré, lors de l'accident.

"Tout ce que je sais, dit-il, c'est que plusieurs personnes m'ont demandé si j'étais "O.K." et que je peux leur avoir répondu dans l'affirmative.

Une longue preuve évitée

Une autre enquête préliminaire en marge des incidents du Canasta, qui devait s'instruire hier après-midi devant le juge John O'Meara, et qui aurait pu durer... très longtemps, n'a pris en effet que quelques minutes seulement pour se terminer.

Le procureur de la police, Me Louis-Philippe Mercure, ayant fait remarquer au tribunal que la preuve qu'il avait à offrir était exactement la même que celle qui avait été faite dans trois cas antérieurs, il offrit de verser cette preuve dans le cas de René Bigeault, le dernier accusé à être appréhendé par la police municipale.

Le procureur de la défense, Me Maurice S. Hébert, C.R., tout en soulignant qu'il réservait ses droits de contre-interroger certains témoins au moment le plus propice, accepta toutefois que l'on ait recours à cette procédure pour épargner le temps de la Cour.

Il ne restera maintenant plus au tribunal qu'à prendre connaissance du volumineux dossier de l'affaire des frères Poirier pour se prononcer dans une semaine sur l'envoi ou non du nouveau prévenu à son examen volontaire.

Autre semaine de vacances à douze matelots

verdale", du Pacifique Canadien, qui devaient subir leur procès, hier, sous l'accusation d'avoir désobéi à un ordre de leur capitaine, devront passer une autre semaine à Montréal, avant de reprendre la mer.

A la suite d'une requête présentée par l'avocat du C.P.R., requête à laquelle les procureurs de la défense ne devaient pas apporter d'objections formelles, l'instruction du procès a en effet été ajournée au 31 août.

Tous les prévenus sont toutefois sous cautionnement, et, à la comparution, on avait assuré la cour que les marins ne seraient pas laissés "dans la rue" pendant leur séjour à Montréal, mais qu'ils recevraient plutôt l'hospitalité d'un organisme intéressé à leur sort.

Autres procès de la Prov. Raceways le 1er septembre

Par l'intermédiaire de son procureur, Me John Ahern C.R., la Provincial Raceways, qui exploite la piste de courses Richelieu, au Bout-de-l'Ile, a comparu devant le juge Paul Hurteau, hier, sous l'accusation d'avoir enfreint pendant sept jours d'affilée les dispositions du code pénal qui régissent les courses.

Un plaidoyer de non culpabilité a été enregistré dans tous les cas, et à la suggestion des procureurs de la poursuite, Mes René Cousineau C.R. et Jean-Paul Parent, l'instruction a été fixée au 1er septembre.

On sait que le plaignant dans toutes les causes est un citoyen bien connu de Pointe-aux-Trembles, M. Roger Arès, qui se plaint notamment du nombre illégal de courses qui sont disputées chaque soir, à la piste de l'est de la ville.





CHIC CHEMISIER COTON
de "SUSAN Van HEUSEN"
Vêtement idéal pour la classe — ne requiert que le repassage minimum. Tailles : 12 à 18 dans le groupe.
(a) Manches longues boutons pivotant au col et manchettes. Blanc seulement. 5.95
(b) Manches roulées, col transformable. Blanc, vert sauge, or, rouge. 4.95
(Non-illustré) Chemisier manches courtes, blanc. 4.95
Ecrivez ou téléphonez OGILVY'S — VI. 2-7711
S.V.P., allouez 1 semaine pour livraison
OGILVY'S — Vêtements sport pour dames, au deuxième
JAS. A. OGILVY'S LIMITED

Ogilvy's
MANTEAU CHAT SAUVAGE RASE
Vous ne souffrirez pas du froid dans ce chaud manteau à la fourrure souple et épaisse. Les peaux soigneusement assemblées forment une tombée superbe. Naturel ou teint.
$399
4 MODES D'ACHAT : COMPTANT, CHARGE, BUDGET, MISE DE COTE : 10% comptant, $10. par mois jusqu'au premier novembre. Aucuns frais d'entreposage et aucun intérêt.



OGILVY'S — Salon de la fourrure, au deuxième
JAS. A. OGILVY'S LIMITED

LES PORTES RUSCO TIENNENT BON DURANT CET ESSAI DE *RESISTANCE* ET *TENSION*



Les portes Rusco sont en acier, d'où surcroît de solidité, plus longue durée et meilleure satisfaction. Et quelle beauté! Nombreuses couleurs décoratives au choix. Voyez-les aujourd'hui —et jugez par vous-même.

Il y a VRAIMENT une différence— avec l'acier
RUSCO — LA MARQUE DÉPOSÉE RUSCO ET L'EMBLÈME DE L'ACIER SIGNIFIENT VALEUR INSURPASSABLE ET SATISFACTION DURABLE
Acier — Moins de corvées — Loisirs accentués — Horizons plus vastes
UN PRODUIT DU CANADA
HOME SPECIALTIES INC.
9095, BOULEVARD ST-LAURENT, Montréal
DUpont 1-2511



OTTAWA • PEMBROKE
NORTH BAY • SUDBURY
PAR LE Canadien Pacifique

Service commode de jour et de nuit, sans supplément de prix, par les fameux trains à dômes panoramiques du Canadien Pacifique ... le "Canadian" et le "Dominion". Fauteuils confortables à dossier inclinable le jour... choix de couchettes, chambrettes duplex, chambres ou salons-lits pour la nuit. Wagon-restaurant de luxe et wagon-dôme-restaurant pour repas légers.

ÉPARGNEZ—ACHETEZ ALLER ET RETOUR!

Renseignements et réservations de tout bureau du Canadien Pacifique ou
Service des voyageurs,
201 ouest, rue St-Jacques, Montréal
Tél.: UN. 1-6811

Canadien Pacifique

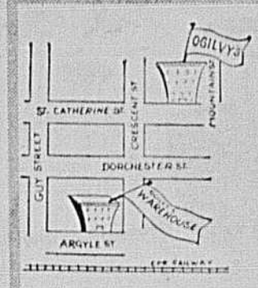
YEUX EXAMINES — VERRES AJUSTES
BRUNO QUESNEL
OPTOMETRISTE pratiquant chez
PEOPLES
CREDIT JEWELLERS LIMITED
1015, rue Ste-Catherine ouest
Pour appointement, téléphonez VI. 9-7071

Ogilvy's
Ogilvy's
SOLDE GÉANT
D'ARTICLES POUR LA MAISON
À NOTRE ENTREPÔT
RABAIS JUSQU'À 50%
AUJOURD'HUI, JEUDI, VENDREDI, (VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H.) ET SAMEDI TOUTE LA JOURNEE

Service de transport gratuit
Départ du magasin Ogilvy's à toutes les 10 minutes.



Une voiture "station wagon" partira de l'entrée principale Ogilvy's, rue Ste-Catherine, à toutes les dix minutes à partir de 8 h. 45 a.m., pour le Grand Solde d'Entrepôt Ogilvy's, et vous ramènera de la même façon.
• FACILITES DE STATIONNEMENT pour les clients d'Ogilvy's. 1 h. .25
Au terrain de stationnement "Safeway", rue de la Montagne, au Garage Pigeon Hole, même rue, et au garage de la rue Drummond.



EMPLACEMENT DE L'ENTREPOT OGILVY'S
La Vente d'Entrepôt Ogilvy's a lieu à notre entrepôt situé sur la rue Argyle, qui débouche sur la rue Guy, au sud de Dorchester.

MILLE ET UN ARTICLES DE PREMIERE QUALITE DE NOS STOCKS REGULIERS
A DES PRIX DE VERITABLE AUBAINE

Spéciaux d'ouverture

BROADLOOM "WILTON" ½ PRIX —	• Laine Rég. 10.95	5.47 v.c. — • Nylon Rég. 13.95 6.97 v.c.
TABLES DE DINETTE	Dessus arborite, pattes fini chrome, couleurs variées. Rég. $50 à $75	$25 à $40
BARBECUE A MOTEUR 24 PO.	Capote fini chrome, moteur et broche. Roues caoutchoutées. Rég. 27.95	18.95
CHAISES PLIANTES ALUMINIUM	Sangles de saran. Rég. 9.95	5.95
RADIO - STEREO "WESTINGHOUSE"	Amplificateur ovale, 2 haut-parleurs, puissant radio.	$129
SECHEUSE AUTOMATIQUE "WESTINGHOUSE"	Sécheur 3-façons (bas, par air, régulier)	$169
CHAISE LONGUE ALUMINIUM	Matelas à ressorts, recouvrement plastique. — Rég. 49.50	24.50

ACHETEZ MAINTENANT... PAYEZ PLUS TARD
FACILITES DE CREDIT à l'entrepôt même.

PAS DE COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES, S.V.P.

JAS. A. OGILVY'S LIMITED
OGILVY'S EST OUVERT TOUS LES JOURS DE 9 H. A 5 H. 30
OUVERT LE VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H.

Les éducateurs du monde veulent être au-dessus des problèmes politiques

par Gaston DUGAS

Dans le cadre de l'UNESCO, en tout cas, les éducateurs de langue française du monde entier tentent d'oublier les différends politiques qui peuvent opposer leurs pays respectifs dans l'élaboration des plans d'action susceptibles d'améliorer l'éducation des adultes.

Telle a été la conclusion de tous ceux qui ont, hier midi, participé à une réunion "de famille" groupant les représentants de divers pays d'expression française, comme la Suisse, le Canada, le Cambodge, Haïti et les Etats de la communauté française. Interviewés collectivement, ils ont reconnu qu'étant tous engagés dans un même problème, quoique à des niveaux différents, il leur fallait mettre en commun leurs initiatives pour arriver à quelque chose de concret.

Un exemple de problème commun, et commun non seulement aux Etats où la langue française est parlée, mais à tous les pays en voie d'industrialisation, est le problème de l'adaptation de ceux qui quittent leur milieu pour se diriger vers les villes et travailler dans l'industrie. Ce problème est commun au Canada, à l'Afrique, à l'Europe comme à l'Asie : les jeunes surtout qui se dirigent vers les villes industrialisées constituent un excellent milieu où se recrutent dans bien des cas les futurs malfaiteurs. Et il est extrêmement difficile de résoudre le problème parce que cette catégorie de travailleurs (ou de chômeurs) peut difficilement être approchée par les organisations s'occupant de l'éducation des adultes.

Mais il reste que les pays qui ont abandonné depuis quelque temps leurs attaches politiques à la France souffrent jusqu'à un certain point, au point de vue culturel, de l'isolement où ils sont maintenant plongés. C'est un peu le cas du Cambodge, dont la deuxième langue officielle est et restera le français, a signalé Mlle Maria Tabellini, une Italienne ayant passé plusieurs années au Cambodge comme employée de l'UNESCO.

Mlle Tabellini, qui, comme les autres personnes interviewées hier midi, participe à la 2e conférence mondiale sur l'éducation des adultes, à Montréal, a signalé que la France a sans doute été l'un des premiers pays à fournir une aide technique et culturelle au Cambodge mais que cette aide n'est pas supérieure à celle que tout autre pays est prêt à apporter.

Et cela semble être vrai dans tous les pays français du monde. Ces différentes nations s'entraident de plus en plus, mais seulement dans le cadre de l'UNESCO et l'assistance à un pays ne peut dans les circonstances être plus considérable que l'aide à une autre nation simplement parce que le premier est d'expression française.

En Suisse par exemple, pays où une partie de la population est française d'expression, l'éducation des adultes relève strictement des initiatives privées et on ne veut pas que l'Etat s'en mêle. A côté des universités populaires, on trouve la Centrale d'éducation populaire (ouvrier) et la Centrale de culture paysanne, tous des organismes effectuant un travail formidable selon M. Bruno Muralt, secrétaire adjoint de la Centrale d'éducation ouvrière.

Sur le plan international, la Suisse contribue au développement des services d'éducation des adultes par l'intermédiaire des organismes internationaux auxquels elle adhère. Les pays de langue française n'en profitent pas plus particulièrement.

Contribution de la France

C'est encore la France, et c'est tout naturel, qui fait le plus dans ce domaine par l'intermédiaire de la Direction de la coopération avec la Communauté et l'étranger, a signalé M. Bambuck, directeur de l'enseignement au ministère de l'Education, au Tchad, et représentant à la conférence des Etats de la communauté française.

Les gouvernements africains des Etats de la communauté ont entrepris, avec l'aide de la Direction, une expérience qui dépassera éventuellement ce stade pour devenir un véritable système d'éducation des adultes. Il en est ainsi dans les cas des développements communautaires où les coutumes des différentes régions sont conservées. Les services d'agriculture, de santé, l'éducation et tous les autres secteurs ainsi coordonné agissent sur la communauté qui réalise des progrès économiques.

D'autre part, ceux qui possèdent déjà une certaine formation technique sont encouragés à parfaire leur éducation dans ce domaine. La France, a dit M. Bamnuck, met des crédits à la disposition des gouvernements pour pousser davantage ces expériences maintenant lancées un peu partout dans les Etats membres de la Communauté.

La France apporte aussi son concours à la campagne d'alphabétisation qui a été lancée en Haïti, a signalé M. Vianney Denerville, de la commission haïtienne de coopération avec l'UNESCO. Ce pays n'a pas de problème sur le plan de la culture, ayant adopté le système français d'éducation.

Le problème est d'un autre ordre. Les Haïtiens se demandent actuellement si, tout en parlant français, ils ne pourraient pas adapter cette langue à leurs besoins particuliers. Certains ont même voulu, pendant un certain temps, favoriser le créole plutôt que le français, mais il semble qu'on en soit venu à une entente et que la campagne actuelle portera sur le français.

Le Canada

Les quatre délégués ont été fort intéressés par l'exposé de la situation au Canada, par M. Napoléo nLeblanc, directeur du centre de culture populaire de l'Université Laval. M. Leblanc n'est pas d'accord avec M. J. R. Kidd, de l'Association canadienne pour l'éducation des adultes, quand ce dernier prétend que la réputation du Canada dans le domaine de l'éducation des adultes est surfaite.

M. Leblanc croit au contraire que nous avons acquis une grande réputation à cause de trois facteurs : 1—notre situation politique qui a contribué à nous donner une diversité d'expériences ; 2—notre situation géographique qui a fait naître des organismes professionnels (d'ouvriers ou de cultivateurs) ; 3—notre situation culturelle, qui nous a appris à tenir compte du voisin.

Les moyens d'éducation audio-visuels nécessaires en pays sous-développés

L'emploi des moyens audio-visuels pour l'éducation des adultes est un procédé d'enseignement qui se prolonge pendant toute la vie. On lui reproche d'être inadéquat parce qu'il est à sens unique et qu'il rend les auditeurs-spectateurs trop passifs. Il faut donc réorienter notre approche et nos attitudes lorsqu'il s'agit de produire ces éléments d'éducation, spécialement dans les pays sous-développés. Voilà ce que disait hier M. J. C. Mathur, éducateur d'expérience et directeur général de "All India Radio", qui présenta un exposé très élaboré dans le cadre de la conférence mondiale sur l'éducation des adultes.

On ne peut nier, a-t-il ajouté, que les moyens audio-visuels (notamment la TV et la radio) sont les compagnons constants du peuple. En Europe et en Amérique, une transition historique s'est opérée entre ces moyens et ceux qui les précédaient, alors que dans les sociétés asiatiques et africaines, ces moyens étant distincts des notions habituelles de leurs communautés, ils violent en quelque sorte l'esprit de la population et sont considérés comme un excitant séparé des émotions normales de la vie.

Il faut donc, expliqua M. Mathur, tenter de rapprocher les auditeurs de ces moyens d'enseignement, en donnant plus de couleur locale aux programmes et en permettant après coup leur discussion en petits groupes, dit-il, afin d'éviter une désintégration psychologique et culturelle possible. Psychologique parce que ces nouveaux moyens créent une barrière entre les générations, les aînées se sentant isolées, les jeunes manquant de direction.

Deux faits essentiels marquent la vie nouvelle en pays sous-développés : le rythme de l'industrialisation et l'avènement de l'Etat-patron ou providence. Mais la rapidité avec laquelle changent ces pays n'a pas de parallèle sur le plan de l'éducation des adultes, qui se sentent perdus, surtout les travailleurs itinérants, déracinés de leurs villages et qui vont former autour des villes des ceintures d'incompétence et de pauvreté.

Après avoir cité des principes de Gandhi concernant l'éducation des masses, surtout chez les ruraux, M. Mathur insista sur la nécessité de travailleurs sociaux spécialisés qui emploieraient l'approche individuelle pour préparer les esprits à recevoir la semence. Parce que les moyens de diffusion (TV, radio) sont gérés par l'Etat, plusieurs les considèrent uniquement comme des instruments de propagande et regardent avec suspicion tout ce qu'on y fait.

Partir du connu pour aller à l'inconnu, dit le conférencier, telle fut aussi l'opinion de Gandhi. Et attirer les spectateurs ou les auditeurs par des programmes décentralisés qui tiendront compte du caractère de chaque région, telle doit être, conclut-il, la politique des producteurs. Pour éduquer les adultes, il faut également leur offrir des spectacles présentant des personnes normales (et non anormales), des lignes de conduites constructives, des solutions aux problèmes exposés.

Pour cela, il faut qu'une équipe de psychologues, éducateurs, travailleurs sociaux, techniciens et producteurs travaille en collaboration à la préparation de tels programmes, afin d'éviter qu'un fossé ne se creuse entre le divertissement dit léger et populaire, et l'éducation. Autrement, déclara M. Mathur, ce sera une tâche herculéenne pour les éducateurs de vouloir ensuite intéresser le peuple à quelque chose de sérieux.

Bonn, Tokio et Paris à l'aide du Chili

WASHINGTON, (AFP) — L'Allemagne, le Japon et peut-être la France vont participer au relèvement du Chili à la suite des tremblements de terre qui ont ravagé ce pays, a déclaré hier le sous-secrétaire d'Etat M. Douglas Dillon devant la Commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants.

M. Dillon demandait à la Commission d'approuver une des Etats-Unis au Chili.

Les Etats-Unis, a-t-il dit, ont été avisés que le Chili avait reçu des offres de l'Allemagne occidentale et du Japon, particulièrement pour les chemins de fer. Les négociations se poursuivent également avec des intérêts français à ce sujet, a ajouté M. Dillon.

Incendie dans une mine de Springhill

SPRINGHILL, N.-E. (PC) — Un incendie qui s'était déclaré dans une conduite d'air menant à la houillère abandonnée, portant le numéro 2, a été rapidement maîtrisé tôt hier matin.

Du gaz, qui avait probablement été chassé vers le haut par la montée de l'eau, a pris feu près de la surface du sol. On croit comprendre que des matières imbibées d'huile auraient pris feu par combustion spontanée et auraient fait exploser le gaz.



BOURSIER DU CONSEIL DES ARTS — M. Bernard P. Tétreau, M.A. (Psychologie) "magna cum laude" et licencié en philosophie de l'U. de Montréal, gagnant du prix de l'Association des Psychologues du Québec et du prix du Centre de Psychologie et de Pédagogie, ira poursuivre ses études de doctorat à l'U. Columbia de N.Y., grâce à une bourse du Conseil des Arts du Canada. Il est le fils de M. et de Mme J.-G. Tétreau, de Montréal.

L'U. des Electeurs bientôt en congrès

Les créditistes profiteront de leur grand congrès national pour réitérer leur demande auprès du gouvernement de distribuer un dividende mensuel à tous les citoyens canadiens, afin de permettre à chacun d'user des biens matériels de la terre.

Le maire de Sturgeon Falls, M. Gustave Leblanc, se fait un plaisir de répondre à l'invitation des créditistes. Il sera présent avec tout son conseil à la séance officielle du dimanche après-midi, où il adressera le mot de bienvenue à la foule. Le maire de Cache Bay, M. John Arcand, assure qu'il sera aussi présent avec tout son conseil.

Les familles de Sturgeon Falls et des environs logeront gratuitement les congressistes pendant leur séjour dans cette ville.

Que le péché ne règne plus dans votre corps mortel de manière à vous plier à ses convoitises. (Rom 5, 12). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

...des mets dignes des dieux [et qui pourrait en juger mieux que moi?]. Dès la première bouchée de mon Samoa Sate', j'ai compris qu'il fallait absolument que je clame de par le monde les délices du

KON-TIKI



*(Porc mariné, grillé avec des piments verts et de l'ananas, servi avec des kumquats sur un nid de riz) . . . une des 127 spécialités exotiques du Kon-Tiki.

On peut aussi retenir le Kon-Tiki pour les réunions qui ont lieu l'après-midi.

HÔTEL SHERATON MONT-ROYAL
Montréal, P.Q.

Rosemount
LE ROYAUME DE LA FIXTURE chez
Rosemont

CHOIX

DE PLUS DE 3000 MODELES

CHOIX MAXIMUM ! PRIX MINIMUM !

Modèles de 9 manufactures pour mieux vous servir. Nulle part ailleurs vous ne trouverez meilleur choix. Où le beau et la qualité ne coûtent pas plus cher. Ne cherchez plus pour vos fixtures. Nous fabriquons et importons fixtures de tous genres faites sur plans.



VENEZ NOUS VISITER

Vous économisez et profitez de 40% à 50% d'escompte sur le prix de liste, peu importe la fixture que vous désirez. Garantie pour 1 an. Jusqu'à 12 mois pour payer.

DEMANDEZ A VOTRE ARCHITECTE, INGENIEUR ELECTRICIEN, LES FIXTURES ROSEMONT

MAISON 100% CANADIENNE-FRANÇAISE

Le nom qui domine dans la Province de Québec

Rosemont
Industries Ltée
MAURICE BEAUMONT, président

L'USINE et la SALLE D'ECHANTILLONS sous le même toit

VENEZ A 2090, RUE MOREAU — TEL.: LA. 6-1681

QUEBEC — SHERBROOKE — OTTAWA

POUR UNE FIXTURE DE CHOIX.... ...ROSEMOUNT C'EST L'ENDROIT

Sauvé & Mongeau Limitée

LE RENDEZ-VOUS

Pour l'ouverture des classes



Complet
Nouveau modèle d'automne "Continental" à devant siple à 2 boutons, choix illimité de couleurs. Grandeurs: 24 à 36.
$19.95 et plus (2 pantalons)

PALETOT 3/4
En Tweed fini cachemire, modèle quadrillé, poches appliquées. Grandeurs : 24 à 36 Modèles ordinaires ou reversibles.
Rég. $15.95
SPECIAL $10.00 et plus

VESTON "BLAZER"
En flanelle anglaise tout laine bleu marine, modèle à devant simple à 3 boutons, exclusif. Grandeurs: 24 à 36.
$10.95 $12.95 $15.95

PANTALON LONG
Nouvelles teintes de gris avec ou sans élastique à la taille. Confection soignée. Grandeurs : 24 à 36. Worsted mélangé ou tout laine.
$4.50 à $12.95

COMPLET CONTINENTAL
Exclusif à Sauvé & Mongeau, 3 boutons. Grandeurs : 24 à 36.
$27.50 à $52.50
(2 pantalons) Il faut les voir

VESTON "BLAZER"
En flanelle anglaise tout laine ou serge bleu marine, modèle à devant croisé à deux boutons écailles ou dorés.
$9.95 $12.95 $15.95 $18.95 $22.95

PANTALON LONG
Nouvelles teintes de gris $4.50 et plus

500 COUPE-VENT
Modèle court avec élastique à la taille, fermeture-éclair, reversible ou ordinaire. Choix immense de couleurs. Grandeurs : 24 à 36.
SPECIAL $3.98

Sauvé & Mongeau habille votre garçon de la tête aux pieds.

Cash's
PROCUREZ-VOUS ICI CES NOMS TISSES POUR LE LINGE DES ELEVES

3 douz. .... $1.80 9 douz. $3.00
6 douz. .... $2.40 12 douz. $3.50
● Commandes remplies avec soin
● Livraison rapide

CHOIX COMPLET DE : CHEMISES — BAS — SOUS-VETEMENTS
ROBES DE CHAMBRE — PYJAMAS, ETC., ETC.

Venez compléter la garde-robe de vos garçons, pour tous les collèges, écoles maternelles, jardins d'enfance, etc.

Ouvert le VENDREDI SOIR jusqu'à 10 h.

Sauvé & Mongeau Limitée

SPECIALISTES EN VETEMENTS pour HOMMES et GARÇONS

6736 ST-HUBERT PRÈS ST-ZOTIQUE CR. 3-4231-4232

"L'une des sept meilleures voitures du monde"



Petite— oui, par ses dimensions extérieures. Elle se faufile partout, stationne n'importe où!

Grande— son intérieur spacieux loge confortablement 5 adultes, avec armes et bagages!

Economique— elle roule jusqu'à 35 mpg . . . et atteint une vitesse de 87 mph!

Docile— elle répond à vos moindres commandes . . . et peut braquer sur un court rayon de 15½ pieds!

Sûre— une tenue de route impeccable, une sécurité exceptionnelle!

Robuste— une construction "quatre saisons", une finition soignée, une précision mécanique à toute épreuve!

Racée— . . . ici comme en France!

Pratique— c'est la "grande petite" voiture qui permet de rouler *économiquement* et *confortablement* du 1er janvier au 31 décembre . . . par tous les temps . . . en ville ou en croisière. Elle offre en équipement standard toutes les commodités habituellement considérées comme des "extras facultatifs."



PEUGEOT 403

La vente et le service Peugeot sont assurés par 625 concessionnaires en Amérique du Nord.

$100,000 Aide aux étudiants africains

WASHINGTON. (AFP-PA) — Le secrétariat d'Etat a reconnu hier qu'il avait accepté, deux jours après qu'un des organisateurs électoraux du vice-président Richard Nixon le lui eut demandé, de prendre sur son budget un montant de $100,000 pour aider 250 étudiants africains à poursuivre leurs études aux Etats-Unis.

Un programme d'aide aux étudiants du tiers-monde existe également en URSS. "L'Université de l'amitié des peuples", créée à l'intention des pays afro-asiatiques, recevra prochainement ses 500 premiers étudiants, a annoncé hier l'agence Tass. Cette année, seule une faculté "préparatoire" fonctionnera pour familiariser les étudiants avec la langue russe.

Dans la capitale américaine, les circonstances qui ont entouré l'adoption soudaine par le département d'Etat d'un programme d'aide aux étudiants d'Afrique, a provoqué des critiques.

"C'est pitoyable! . . ."

Le sénateur démocrate J. William Fulbright, président du comité sénatorial des Relations étrangères, a rappelé que l'organisateur électoral de M. Nixon, M. James Shepley, a obtenu à l'emporte-pièce l'accord du secrétariat d'Etat après avoir appris que la Fondation Joseph P. Kennedy, créée en souvenir du frère, mort à la guerre, du candidat démocrate à la présidence, avait décidé de fournir l'argent nécessaire à cette oeuvre d'aide aux étudiants africains.

"Il est clair, a dit M. Fulbright, que le département est revenu sur ce qu'il avait précédemment décidé parce qu'il en a reçu l'ordre de M. Shepley. C'est pitoyable! . . ."

Des républicains ont accusé M. John Kennedy d'avoir voulu se faire du capital politique auprès de l'électorat noir des Etats-Unis faisant financer par la Fondation J. P. Kennedy l'aide aux étudiants africains. Mais on précise du côté démocrate que la Fondation n'avait accepté d'avancer l'argent qu'à la condition qu'aucune publicité ne fût faite autour de ce don.

Transactions immobilières

Quartiers Ahuntsic — Rue Prieur No 1667. Lot No 213-190. Mme Louis Panelli à Paul Robert, $22,500.00 — 1487940

Montcalm — Rue Cartier Nos 7100-7100A. Lots Nos 481-1075, 1076, terrain 50 x 82 pds. Mme Henry Wigand à Mlle Gabrielle Tessier, $18,500.00 — 1487939

St-Michel — Rue Waverley Nos 5645-5648. Lot No Pt 11-790, terrain 25 x 88 pds. Jean Sylka à Basyl Korcahin et uxor, $17,000.00 — 1487899

Rue Esplanade Nos 5320-5322. Lot No Pt 11-887. Basyl Korcahin et uxor à Jean Sylka, $14,000.00 — 1487900

Villeray — Rue Foucher Nos 7901 à 7911. Lots Nos 2629-836, 837, 838-1. Ovila Maisonneuve à Guy Maisonneuve, $19,800.00 — 1487979

* * *

Villes Montréal-Nord — Rue Amiens Nos 4951 à 4957. Lots Nos 36-679-1, 36-680-1, 36-681-1, terrain 44'5 x 72 pds. Moïse Haldé à Danny Enterprises Inc, $24,250.00 — 1487908

Pierrefonds — Rue Aquila No 5116 (Dation). Lot No 108-33, terrain 70 x 85 pds. Tibor Dobrik à Mme Tibor Dobrik, $7,412.62 — 1487912

Rivière-des-Prairies — Chemin public. Lots Nos 142-189, 190, 143-209, 210. Terranova Investments Inc. à Mario Giobbi, $1,160.00 — 1487888

Chemin public. Lots Nos 142-181, 182, 143-201, 202. Terranova Investments Inc à Lorenzo D'Alessio, $1,570.00 — 1487890

Chemin public (vagues). Lots Nos 142-154, 155, terrain 50 x 92'8' pds. Terranova Investment Inc à Antonio Bujold, $1,170.00 — 1487891

Chemin public (vagues) Lots Nos 142-156, 157, terrain 2,290' pds en sup. Terranova Investments Inc à Antonio Bujold, $1,170.00 — 1487892

Chemin public (vagues) Lots Nos 142-56, 57, 143-195, 196. Terranova Investments Inc à Ludovic Biro, $1,600.00 — 1487893

Chemin public (vagues) Lots Nos 142-349 à 352, 143-676 à 679. Terranova Investments Inc à Mme Salvatore Campanelli, $2,400.00 — 1487901

St-Laurent — Rue Couvrette Nos 1605-1607. Lot No 258-263. Lucien Rioux à Stefan Gross, $28,000.00 — 1487945

Rue McCarthy Nos 2671-2673. Lot No 83-231, terrain 41 x 90 pds. Hyman Zunenshine à Mme Henry G. Kavanah, $20,306.00 — 1487946

Rue Barré No 1480. Lot No 254-99 Pt 100. Joseph M. Gohier à Roger Marchand, $12,500.00 1487947

St-Léonard de Port Maurice — Chemin public. Lots Nos 430-695 à 699. Joseph Skucas à Jim Matjosaitis, $4,200.00 — 1487903

BREVETS D'INVENTION
Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tous pays
MARION, MARION
ROBIC & BASTIEN
2100, rue Drummond, Montréal, 25

ANGERS AUTOMOBILE Enr.
ST-THOMAS D'AQUIN
PRES ST-HYACINTHE — Tél. 31521

BARIBEAU AUTOMOBILES
LIMITEE
3522 Est, rue STE-CATHERINE
Montréal LA. 7-1228

DUPUIS AUTO SPECIALIST
LTD.
9450 BOUL. LALANDE
PIERREFONDS — MU. 4-0968

ROGER DULUDE
118 RUE JACQUES-CARTIER
ST-JEAN, QUE. — FI. 7-7609

GOYETTE AUTOMOBILES
1672 Est, rue STE-CATHERINE
Montréal LA. 6-2886

LATREILLE AUTOMOBILES ENRG.
4184 rue ST-ANDRE — LA. 2-3105
TERRAIN : 1475 est, rue JEAN-TALON
RA. 9-1807-08 Montréal

LAURENTIE AUTOMOBILES ENRG.
R.R. No 11 LAC MILLETTE
Co. Terrebonne CA. 9-3233

NANTEL AUTOMOBILE Ltée
1982, Ste-Catherine O., Montréal — WE. 4-1807
400, boul. Décarie, St-Laurent — RI. 8-8808

OVERSEAS MOTORS
INC.
1095 AV. DE L'EGLISE
VERDUN — PO. 8-1854

J. C. ROULEAU AUTO BODY ENRG.
COIN BOUL. METROPOLITAIN & BOUL. PERROT
ILE PERROT, QUE.
GL. 3-2101 OX. 7-4620

L. TESSIER AUTO INC.
7400 rue LAJEUNESSE
Montréal CR. 4-3753

ARTHUR WADDELL AUTO ENR'G.
BOULEVARD LABELLE
En face du Ste-Thérèse Lodge
STE-THERESE-DE-BLAINVILLE NA. 5-1108

LES BONS REPAS COMMENCENT ICI!

Dionne LTÉE-LTD.

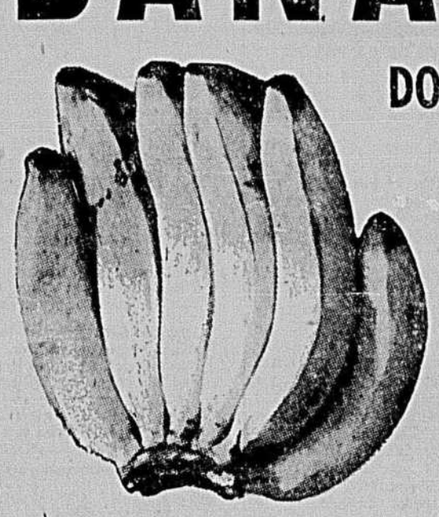
BLEUETS DU QUEBEC CANADA No 1 BOITE D'UNE PINTE 45¢

POMMES MELBA DU QUEBEC CANADA No 1 5 LIVRES DANS UN SAC 39¢

POIRES BARTLETT DE CALIFORNIE E.-U. No 1 4 LIVRES DANS PANIER 69¢

RAISIN VERT SANS PEPINS SUCRE ET FRAIS — E.-U. No 1 4 LIVRES DANS PANIER 59¢

BANANES DOREES, FRAICHES



10¢ lb



PAIN DIONNE BLANC TRANCHE 19¢

RÔTI de BOEUF HAUT-CÔTÉ
MARQUE ROUGE OU BLEUE — TORSAL ENLEVE

39¢ lb

ROTI DE BOEUF COTES CROISEES Livre 59¢
POULET EN MORCEAUX DANS PANIER Livre 43¢
BACON SANS COUENNE ETIQUETTE ROUGE DIONNE OU MAPLE LEAF Livre 59¢

BOEUF HACHÉ FRAIS la livre 39¢



PATES au POULET DIONNE 39¢

JAMBON CUIT PAQUET Maple Leaf ou Hygrade 6 OZ 49¢

VENTE À UN DOLLAR

JUS D'ANANAS DELMONTE	7 boites 20 oz $1.00
APPRET A SALADE SALAD BOWL	3 jarres 16 oz $1.00
JUS DE TOMATE OAKLEAF	8 boites 20 oz $1.00
PECHES ALL GOOD FANTAISIE MOITIEES OU TRANCHEES	3 boites 28 oz $1.00
BREUVAGE WELCHADE	3 boites 32 oz $1.00
KAM PREPARATION AU PORC	4 boites 12 oz $1.00
LAIT CARNATION, GROSSES BOITES 16 OZ	7 pour $1.00
FEVES JAUNES RAYMOND, CHOIX	7 boites 20 oz $1.00
POIS DE CHOIX No 4 ROYAL ROSE	6 boites 20 oz $1.00
FROMAGE GRUYERE SWISS GOLD 8 oz 12 portions	3 boites pour $1.00
BLE D'INDE CHOIX OAKLEAF	7 boites 20 oz $1.00

RAFRAICHISSEZ-VOUS AVEC LA CREME GLACEE LAURENTIENNE DIONNE CONTENANT DE TROIS CHOPINES 59¢



CORNICHONS PICNIC PAK McLAREN — jarre 8 oz 3 pour 59¢

Produits Procter & Gamble
CHEER GEANT Moins 15¢ 71¢
TIDE KING Moins 25¢ $1.27
OXYDOL GEANT 91¢

GROSSES OLIVES GRANADA Jarre 16 oz 29¢

BISCUITS SOCIAL TEA CHRISTIE 84 par paquet 39¢

NOUS DONNONS DES TIMBRES UNITED

30 TIMBRES UNITED EXTRA
AVEC DEUX PAQUETS DE 16 OZ
SPAGHETTI GATTUSO
2 pour 53¢

30 TIMBRES UNITED EXTRA
AVEC DEUX BOITES 20 OZ
JUS D'ANANAS et pamplemousse DELMONTE
2 pour 37¢

COCA-COLA
PEPSI-COLA
SEVEN-UP
ORANGE NESBITT
CARTON DE SIX BOUTEILLES REGULIERES
3 pour $1.00

Dionne LTÉE-LTD.
Depuis 1870

LE TAXI

SUITE DE LA PAGE 3

vary (président du bureau des gouverneurs); ça va être la même chose . . . mais il m'a expliqué que M. Ménard était le neveu de M. Lafrance et . . ."

C'est un autre témoignage, à la fin de la journée, qui a établi le motif immédiat du renvoi de M. Coupal.

M. Guy Charette, c.a., 582 Glengarry, a révélé qu'après avoir vérifié partiellement les livres de la Taxi Owners', son étude constata que, pour la période du 1er janvier au 31 juillet 1959, les réserves pour réclamations avaient été grossièrement sous-estimées.

La proportion de l'écart, encore que partiel, entre ce qu'étaient les réserves et ce qu'elles auraient dû être atteignait dans certains cas 124 pour cent, a dit M. Charette.

"Nous en avons conclu que la personne en charge des réclamations était incompétente.

"Qui était en charge? a demandé Me Laurent Bélanger, qui l'interrogeait.

"M. Ménard (gérant des réclamations chez Argus)."

L'un des premiers qu'on informa des résultats de cette vérification partielle fut le surintendant des assurances, M. Georges Lafrance, dont M. Ménard — on l'a déjà dit — est le neveu.

— Quelle fut sa réaction? demanda Me Bélanger.

— Nous n'eûmes qu'une discussion froide sur les faits. . . Au sujet de M. Ménard, il me dit qu'il le croyait qualifié et très honnête. Il semblait attribuer la faute à M. Coupal.

Ensuite vint l'assemblée du Queen's, l'ultimatum de M. Lafrance, le congédiement de M. Coupal et son remplacement par M. Ménard.

LES ELECTIONS

SUITE DE LA PAGE 3

munération payable par la ville ou par la Corporation de Montréal métropolitain.

Dix-huit conseillers actuels avaient 15 ans de service comme tels le 1er janvier 1959; seize d'entre eux toutefois seulement auraient droit à la pension s'ils n'étaient plus conseillers après l'élection du 24 octobre prochain. Les deux autres, même disparus de la scène municipale, demeurant membres de l'organisme métropolitain, n'y auraient plus droit : ce sont MM. Lucien Croteau et Guy Vanier. Les 16 autres conseillers sont MM. Max Seigler, J.-M. Savignac, Dave Rochon, Edmond Hamelin, W. O'Flaherty, Frank Hanley, J.-O. Asselin, J.-B. Delisle, J.-H. Dupuis, H. Kolber, Pierre DesMarais, W. Lauriault, Léon Lortie, Georges Godin, J.-N. Drapeau, Austin Murphy.

La Ligue d'action civique s'était opposée à l'octroi de ces pensions.

Il est à noter aussi que le conseiller J.-O. Asselin s'était vu voter, en février 1955, une pension annuelle de $10,000, à titre d'ancien président du comité exécutif, fonction qu'il avait remplie 12 années durant.

Un camionneur est tenu criminellement responsable de la mort de M. Brisebois

De notre édition finale d'hier

Un jury du coroner a tenu, à midi, un camionneur de 25 ans, Gilbert Nadeau, 3820, est rue Rachel, criminellement responsable de la mort de M. Albert Brisebois, 31 ans, de Ste-Dorothée.

Nadeau a comparu, hier après-midi, devant le juge Paul Hurteau, sous une accusation d'homicide involontaire. Représenté par Me Claude Thivierge, son enquête préliminaire a été fixée au 30 courant. Il a été libéré sous un cautionnement de $50.

M. Brisebois, un jardinier marié et père de quatre enfants revenait du marché Jean-Talon, le 10 août dernier, lorsque la petite camionnette qu'il conduisait a violemment heurté l'arrière du lourd camion conduit par Nadeau sur l'autoroute des Laurentides, un peu au nord de la Rivière-des-Prairies.

Brisebois, qui se dirigeait alors vers Ste-Dorothée, est mort dans l'ambulance qui l'amenait à l'hôpital.

L'enquête a révélé que le lourd véhicule de la East Side Equipment Ltd, de Montréal, conduit par Nadeau, reculait au moment de l'accident, ce qui est formellement interdit sur l'autoroute.

Un policier montréalais, M. Jacques Huneault, témoin oculaire de l'accident, a incidemment révélé que nombre de conducteurs se permettent ainsi de reculer ou encore de passer sur le terre-plein à cet endroit, de façon à ne pas payer le tarif réglementaire de l'autoroute, dont les cabines de perception sont situées à quelque 500 pieds de là.

C'est, au dire des témoins, une manoeuvre semblable qui a eu des conséquences funestes dans l'accident du 10 août.

La mort de M. Brisebois étant donc survenue à la suite d'une infraction aux lois de la route, le Coroner R. L. Duckett, qui présidait l'enquête n'a eu d'autre alternative que de recommander au jury le verdict de responsabilité criminelle, qui fut rendu à peine deux minutes plus tard.

Le coroner a toutefois fait remarquer que la loi ontarienne était peut-être plus "nuancée" que la nôtre dans des affaires du genre, puisque dans la province voisine, un jury du coroner peut rendre un verdict de négligence criminelle, alors que ceux du Québec doivent choisir entre l'acquittement pur et simple, et le verdict de responsabilité criminelle, quand la vérité se situe souvent entre ces deux extrêmes.

faits divers

SUITE DE LA PAGE 3

000 qui avaient été volées en fin de semaine, ont été retrouvées dans un hôtel de Montréal.

Les manteaux et les fourrures non assemblée ont été volées à l'entreprise Apex Fur Company par des individus qui ont pénétré par effraction dans l'établissement, samedi soir ou dimanche matin.

Sauvetage

Le caporal Hervé Lesage, de la police de St-Lambert, patrouillait vers 4 h. 55 hier après-midi lorsqu'il reçut un appel lui disant qu'un jeune garçon était agrippé à une roche dans le St-Laurent, tout près de l'île Ste-Hélène.

Il s'agissait de Robert Simard, 15 ans, du 374 North Lake, à St-Lambert.

Le caporal Lesage et le constable Jean Bauvais, du CN, se sont immédiatement rendus sur les lieux par le terre-plein de la canalisation pour rejoindre la victime. Seulement voilà il n'y avait aucun moyen de se rendre jusqu'à elle.

Laissant l'agent Beauvais, le caporal Lesage alla prévenir la police de Longueuil qui envoya deux chaloupes à moteur. Mais l'agent Beauvais écoutant son courage, tenta l'impossible pour rejoindre l'adolescent en détresse. Il y réussit après une heure d'efforts.

Dès l'arrivée des embarcations, la victime et son sauveteur ont été conduits à l'hôpital de St-Lambert. Le rescapé devait rentrer chez lui quelques heures après, tandis que l'agent Beauvais, tard hier soir, était encore hospitalisé.

Un bébé d'un an se noie dans son bain

Un garçon d'un an, qui était sous la surveillance de sa soeur ainée, Rita, s'est noyé hier soir, dans sa baignoire, à 4395, rue Delorimier.

La jeune victime, Gérard Martin, se serait noyée dans une profondeur de 5 pouces d'eau. Son père et sa mère étaient partis travailler et avaient confié le jeune Gérard à sa soeur âgée de 14 ans.

Trois accusations

La Sûreté provinciale a révélé hier que des accusations relatives à trois infractions à la loi des liqueurs avaient été portées contre le propriétaire de l'hôtel Maniwaki, M. Gérard Nault.

Une descente a été effectuée le 12 août dernier dans l'établissement de M. Nault par des agents de la Sûreté qui ont saisi pour environ $2,000 de spiritueux en plus de révoquer son permis de la Régie des alcools.

M. Nault a été accusé d'avoir vendu de la bière et des spiritueux les 23 et 31 juillet derniers pour consommation à l'extérieur, et d'avoir vendu le 12 août dernier, des spiritueux qu'il avait achetés en Ontario.

Contrebande de cigarettes

Les autorités provinciales du Québec tentent de mettre fin à la contrebande de cigarettes provenant de l'Ontario.

L'inspecteur J. Thivierge, du service provincial de la taxe d'accise sur le tabac, a dit qu'il dirigeait personnellement des vérifications périodiques dans les automobiles qui entrent dans le Québec en empruntant la région de Hull.

Il a souligné, de plus, que son service devait apposer un timbre sur les paquets qui entrent dans le Québec en provenance de la province voisine.

Lundi, des agents de la Sûreté provinciale ont saisi une certaine quantité de cigarettes de contrebande dans le magasin général de M. Roger Lasalle, à Campbell's Bay, village du Québec situé à 45 milles au nord-est de la capitale fédérale.

La Bible vous parle

Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton coeur, de toute ton âme et de tout ton pouvoir. Tu répéteras ces paroles à tes fils, tu les leur diras aussi bien assis dans ta maison, que marchant sur la route. (Deut 6, 5-7). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

Accusé du meurtre d'un septuagénaire

VILLE-MARIE, (PC) — Réjean Beaudoin, 28 ans, a été cité hier à son procès qui se déroulera au cours de la prochaine session des Assises criminelles. Le prévenu doit répondre du meurtre d'un vieillard qui a été retrouvé sans vie, le 26 juillet dernier, dans une cabane isolée. La victime, M. Ulric Lanoie, 71 ans, avait été retrouvé attaché à son lit dans une cabane éloignée d'Angliers, village situé à 250 milles au nord-ouest d'Ottawa. La Sûreté provinciale du Québec a émis l'hypothèse que le vol semble avoir été le mobile du crime.

Beaudoin a été appréhendé à Kirkland-Lake, en Ontario avant d'être détenu comme témoin important, relativement à cette affaire. Lundi soir dernier, un jury de la Cour du Coroner siégeant à Lorrainville, dans le Québec, a tenu Beaudoin criminellement responsable de la mort du vieillard.



Seul, le nouveau Dryad de Woodbury offre à la fois une protection durable et un parfum délicat. Dryad est une subtile lotion désodorisante qui s'applique sur la peau par la rotation de la bille et qui sèche en quelques secondes. Il enraie la transpiration et les mauvaises odeurs durant 24 heures; il est inoffensif pour l'épiderme ou les vêtements. Satisfaction garantie ou argent remis. Seulement 89¢.

Dryad
DÉSODORISANT À BILLE

Positan;* la lotion originale pour bronzer "sans bain de soleil" vous

brunit plus profondément et pour plus longtemps

sans bain de soleil ou sous le soleil ardent, sans brûlure!

et le hâle dure . . . bains, douches ou natation ne l'enlèveront pas!

*Positan, avec Protosol, offre une sécurité prouvée . . . il vous brunit mieux que les lotions ordinaires pour bronzer sans soleil

Pour un véritable teint bronzé, procurez-vous Positan. C'est la lotion *originale* pour bronzer avec ou sans bain de soleil. Positan renferme du Protosol à haut pouvoir bronzant pour une action garantie. Il vous donnera un hâle naturel en moins d'applications, et il ne dessèche, ni ne durcit ou vieillit l'épiderme!

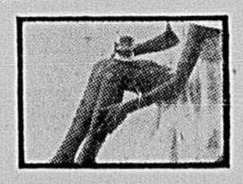
Une nouvelle découverte pour bronzer. Positan doit son efficacité au Protosol, substance révolutionnaire qui agit sur les couches supérieures de l'épiderme aussitôt après application, pour vous brunir uniformément et progressivement. Employé tel qu'indiqué, Positan donne, en quatre à six heures, un hâle d'apparence naturelle et bien doré.

Semblable à un traitement de beauté. Positan soigne votre épiderme, car il renferme des huiles et des substances hydratantes. Appliqué le soir comme "traitement de beauté", il vous brunit pendant votre sommeil. A la plage, Positan vous évitera des bains de soleil prolongés, conservera à votre teint son apparence jeune et fraîche qui fait tout son attrait.



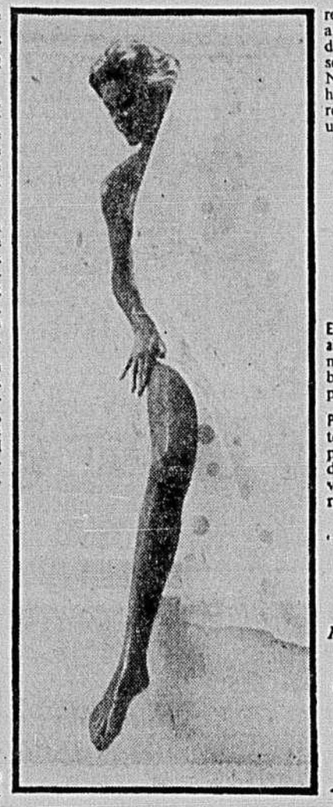
Employé tel qu'indiqué, Positan vous brunit plus vite au grand air. Votre épiderme ne brûle ni ne pèle ou ne dessèche. Aucune bariolure!

Blondes et rousses et toutes celles qui ont un teint normal peuvent employer Positan qui renferme du Protosol. Sa sécurité d'emploi a été démontrée en laboratoires et au cours d'essais cliniques. Ni une teinture, ni une solution iodée, ce n'est pas un maquillage. Non-huileux et non-graisseux. Il donne un hâle veritable. Bains et ablutions ne l'enlèveront pas. Il "partira" graduellement comme un hâle naturel.



Efficace aussi sur les jambes qu'il brunit rapidement et aisément! Il leur donne un beau teint doré naturel . . . garde l'épiderme velouté. Ni brûlure, ni ampoule. Il dissimule même les petites imperfections et les taches de rousseur.

Positan a une action garantie. Il vous donnera un teint bronzé attrayant, sinon retournez la partie non utilisée au distributeur, tel qu'indiqué sur l'emballage et le prix d'achat total vous sera remboursé sans délai. N'acceptez rien d'autre! $3.00.



Bains ou natation n'enlèveront pas votre hâle "Positan"—il dure comme un hâle véritable!

$3.00

Partout où l'on vend les bonnes lotions à bronzer



BREVET EN INSTANCE
POSITAN MD
Bronze sans soleil . . . protège sous le soleil ardent

voyez d'abord SAUVÉ FRÈRES pour son



Retour À L'ÉCOLE

MISE SOIGNÉE GRÂCE à SAUVÉ FRÈRES

COMPLETS 2 pantalons



Quels que soient le modèle, la coupe, la teinte, la maman est assurée d'avance qu'elle n'aura aucune difficulté à habiller son garçon chez Sauvé Frères, tellement le choix est grand, tellement les prix sont raisonnables!

JUNIOR 6 à 10 ans 17.95 ET PLUS

GARÇONS 10 à 16 ans 22.50 ET PLUS

COLLEGIENS 16 à 20 ans 34.50 ET PLUS

VESTONS "BLAZER"

BLEU MARINE

Confection soignée en belle flanelle de qualité. Modèle à devant croisé à 1 bouton ou devant simple. Agrémenté avec boutons de cuivre doré ou écaille fumée. Style approuvé par tous les collèges.

JUVENILES : 6 à 10 ANS 9.95 ET PLUS

GARÇONS : 10 à 16 ANS 12.95 ET PLUS

Modèle en serge tout laine 16.95

Modèle en serge tout laine 19.95

COLLEGIENS : 14 à 18 ANS 18.95 ET PLUS

Modèle en serge tout laine 27.50



PANTALONS FLANELLE GRISE

Choix de belle flanelle dans une riche teinte grise ou encore worsted de laine ou de rayonne. Plis et fermeture éclair. 6 à 18 ans. 4.95 ET PLUS

HATEZ-VOUS de commander les noms tissés "CASH"



pour marquer le linge des élèves

Les noms tissés en rouge sur galon blanc. LA COMMANDE EST PAYABLE dès qu'elle est donnée. Délai de 3 semaines de la date de la commande pour livraison.

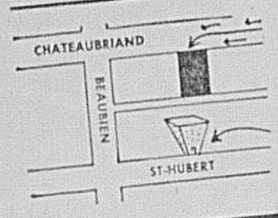
Commandes postales acceptées et payables d'avance. Les noms doivent être correctement marqués en italique et très bien lisibles.

3 dz	6 dz	9 dz	12 dz	24 dz
1.80	2.40	3.00	3.50	5.50

SAUVE FRERES LTEE — 6554, rue St-Hubert Mtl.

Supplément de .75 pour livraison 2 semaines sur chaque commande

STATIONNEMENT



TERRAIN SAUVE FRERES

MAGASIN SAUVE FRERES

Place pour 40 autos à notre terrain à l'arrière du magasin rue Chateaubriand

Prospectus

COLLÈGES
PENSIONNATS
JARDINS DE L'ENFANCE
ÉCOLES MATERNELLE
ÉCOLES

AVIS aux parents!

possédant des "Prospectus" de collèges ou Jardins de l'Enfance

Nous tenons à faire part à tous les parents possédant des "PROSPECTUS" (dépliants) de collèges ou jardins de l'enfance que nous pouvons remplir la "GARDE-ROBE" complète de votre fils, quelle que soit l'institution qu'il fréquente.

Pour plus d'informations, signalez CR. 3-3354

Pointures : 8½ à 3 5.50 ET PLUS

Pointures : 3½ à 7 10.95

Largeurs : B, C, D

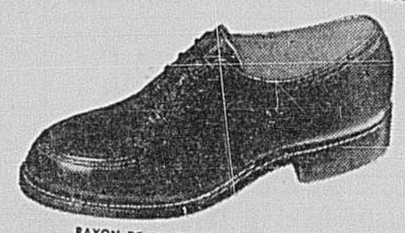
AUTRES MARQUES Noir ou brun Largeurs : B, C, D

Pointures : 11 à 3 6.50

Pointures : 3½ à 7 6.95

Confiez-nous le soin de chausser vos garçons

SOULIERS Savage POUR PLUS DE CONFORT



RAYON DE LA CHAUSSURE — SOUS-SOL

SAUVÉ FRÈRES LTÉE

6554-56, ST-HUBERT entre BEAUBIEN CR. 3-3354

Blé d'inde doré Mûr et prêt au...



Faites de votre prochain repas un délice estival en servant du blé d'Inde en épis, doré, succulent, enrobé de délicieux beurre.
Le blé d'Inde est à son sommet de saveur actuellement et votre amical marchand "IGA" local vous offre la toute récente récolte.

IGA

LIVRAISON GRATUITE
DE TOUTES COMMANDES COMBINEES DE $3.00 OU PLUS

PREMIERE QUALITE
BEURRE IGA
DE CREMERIE MOULE 1 LB **68¢**

WINDSOR
SEL FIN IODE
2 btes 2 lb **31¢**

JEUNE ET TENDRE, SUCRE, DORE
BLE D'INDE EN EPIS
CULTURE LOCALE MAINTENANT A SON MEILLEUR
Douz. **29¢**

RAISIN VERT
SUCRE ET JUTEUX CALIFORNIE E.-U. — No 1
4 lb pour **57¢**

CITRONS JUTEUX
Pour breuvage rafraîchissant
CALIFORNIE E.-U. — No 1 — Gr. 165 — Douz.
49¢

KRAFT
SPREAD CUISINE
4 PQTS 1 LB **95¢**

"KRAFT" DOUX
FROMAGE
CRACKER BARREL PQT 8 OZ **37¢**

"KRAFT" FORT
FROMAGE
CRACKER BARREL PQT 8 OZ **45¢**

BISCUITS
GRAHAM WAFERS
CHRISTIE PQT 8 OZ **33¢**

BISCUITS
SOCIAL TEA
"CHISTIE" PAQUET 84 BISCUITS **35¢**

"PURITAN"
STEAK BOEUF
AVEC SAUCE BOITE 15 OZ **43¢**

POULETS FRAIS

CATEGORIE "A" -- EVISCERES - "ACRONIZES"
"LE POULET LE PLUS FRAIS ET LE PLUS SAVOUREUX QUE VOUS N'AYEZ JAMAIS MANGE"

Poulet en panier	lb 39¢
Cuisses et Poitrines	lb 59¢
Ailes de poulet	lb 29¢
Dos ou abattis	lb 15¢

POIDS MOYEN 2 A 3 LIVRES
lb **35¢**

GIGOTS D'AGNEAU
TENDRES ET SAVOUREUX OS DU JARRET ENLEVE
lb **59¢**

JAMBON CUIT TRANCHE
"TABLERITE"
PLEINES TRANCHES MAIGRES PARFAIT POUR SANDWICHES
Pqt 6 oz **49¢**

FRANKFURTERS TABLERITE
SANS BOYAU
LES ENFANTS EN RAFFOLENT DANS LEUR HOT DOGS
Pqt 1 lb **49¢**

GRATIS 25
TIMBRES "GOLD BOND"
AVEC L'ACHAT D'UNE BTE ¼
SARDINES NICE
DANS L'HUILE D'OLIVE
Bte ¼ **31¢**

RAGOUT BOEUF IGA
POUR UN BON DINER! (EPARGNEZ 4c)
Bte 15 oz. **27¢**

LEVER BROTHERS
DETERGENT EXTRA
AVEC VERRERIE GRATIS
Gros Pqt **46¢** Pqt GT. **91¢**

BREEZE	BLEU — DETERGENT AVEC BROSSE	FORMAT FAM.	1.67
LUX SAVON	RABAIS 10c	POT GEANT	79¢
SURF DETERGENT	RABAIS 45c	FORM. FAM.	1.04
JIM DANDY	DETERGENT LIQUIDE — RABAIS 10c	BOUT GTE	77¢
LIFEBUOY	SAVON RABAIS 7c	3 PAINS REG.	29¢
LUX SAVON	TOILETTE RABAIS 8c	3 PAINS REG.	27¢
LUX DETERGENT	LIQUIDE RABAIS 12c	FORM. GT	79¢
PRAISE	SAVON TOILETTE RABAIS 8c	2 PAINS BAIN	39¢

GINGER ALE IGA
"ROYAL GUEST" (EPARGNEZ 9c)
NOUVELLE RECETTE
4 bout. 30 oz. **49¢**

CONFITURE FRAISES
"MARQUETTE" DELICIEUSE
BAS PRIX SPECIAL (EPARGNEZ 10c)
Pot 24 oz. **39¢**

KETCHUP TOMATES
"HEINZ"
BON A CHAQUE REPAS!
Bout. 11 oz. **21¢**

VINAIGRE BLANC
"CANADA"
DE LUXE POUR MARINADES
Jarre 80 oz. **47¢**

BAS PRIX
TOUS LES JOURS
PLUS DES TIMBRES "GOLD BOND" GRATIS AU RYTHME D'UN TIMBRE POUR CHAQUE 10c D'ACHAT

PAIN IGA GRATIS
AVEC L'ACHAT DE 3 POTS 9 OZ.
CONFITURES OU GELEES
"KRAFT"
AVEC UN PAIN 24 oz. IGA BLANC
3 Pots 9 oz. **89¢**

CHOCOLAT INSTANTANE
"IGA"
SERVEZ CHAUD OU FROID (EPARGNEZ 4c)
Bte 1 lb **45¢**

CORNICHONS BREAD AND BUTTER **IGA**
NOUVEL EMPAQUETAGE (EPARGNEZ 4c)
Pot 16 oz. **29¢**

JUS DE TOMATES IGA	FANT	2 BOITES 20 OZ	27c
POIS VERTS IDEAL	DE CHOIX NO 4	2 BOITES 20 OZ	33c
OLIVES GRANADA	ORDINAIRES	POT 16 OZ	29c
LAIT EVAPORE IGA		3 BOITES 16 OZ	45c
CHOCOLAT IGA	BUDS—WAFERS MACAROONS	CELLO 12 OZ	39c
VINAIGRE CANADA	DE LUXE BLANC	BOUT. 40 OZ.	27c
BOULETTES DE VIANDE IGA		BOITE 15 OZ	37c
SURF BLEU	DETERGENT RABAIS 20¢	FORM. GEANT	67c
AMPOULES G.E.	60 WATTS	CH.	25c
PEPSODENT DENTIFRICE		2 GROS TUBES	59c

GRATIS 25
Timbres "GOLD BOND"
AVEC L'ACHAT D'UN PQT 8 OZ
PATATES INSTANTANEES "FRENCH"
Pqt 8 oz **31¢**

GRATIS 25
timbres "GOLD BOND"
AVEC L'ACHAT D'UN PQT 1 LB
SHORTENING
TOUT USAGE
"MONARCH"
Pqt 1 lb **33¢**

Prix en vigueur les 24, 25, 26 et 27 août 1960 à MONTREAL, et L'ABORD-A-PLOUFFE, ASSOMPTION, BEAUHARNOIS, BELOEIL, BOUCHERVILLE, CHAMBLY, CHATEAUGUAY, DORION, DUVERNAY, HUDSON, LAPRAIRIE, LAVAL-DES-RAPIDES, LAVAL-OUEST, MONTREAL-NORD, MONTREAL-SUD, ORMSTOWN, PIERREFONDS, PONT-VIAU, POINTE-AUX-TREMBLES, POINTE-CLAIRE, REPENTIGNY, ROSEMERE, ROXBORO, STE-ANNE-DE-BELLEVUE, STE-ADELE-EN-BAS, STE-AGATHE-DES-MONTS, ST-BASILE-LE-GRAND, ST-BRUNO, ST-CONSTANT, STE-DOROTHEE, ST-ELZEAR-DE-LAVAL, ST-EUSTACHE, ST-GABRIEL-DE-BRANDON, ST-HILAIRE, ST-HYACINTHE, ST-JEAN, ST-JEROME, ST-LAMBERT, ST-LIN-DES-LAURENTIDES, ST-PAUL-L'ERMITE, ST-REMI, STE-ROSE, ST-SAUVEUR-DES-MONTS, STE-THERESE-DE-BLAINVILLE, SOREL, TERREBONNE, VALLEYFIELD, VERDUN, VILLE LASALLE ET VILLE LEMOYNE.

Député provincial en cause

Trois marchands de charbon accusés de cartel en Ontario

De notre édition finale d'hier

OTTAWA. (PC) — Le ministre de la Justice, M. Davie Fulton, a publié hier un rapport de la commission contre les cartels (Restrictive Trade Practices Commission). Celle-ci, à la suite d'une enquête commencée en mai 1959, conclut à un cartel de trois compagnies pour fixer le prix du charbon au Sault-Ste-Marie, Ontario. Une des compagnies, Lyons Fuel, Hardware and Supplies Ltd., fut administrée par M. C. Harry Lyons, député conservateur du Sault-Sainte-Marie à la Législature ontarienne, jusqu'à la vente de l'entreprise, en novembre 1958.

L'enquête a porté sur le commerce du charbon au Sault-Sainte-Marie de 1952 au début de 1959. Le ministre, dans le communiqué qui accompagne la publication du rapport, promet d'étudier les mesures à prendre pour réprimer les abus.

Les trois entreprises que le président de la commission, M. C. Rhodes Smith, et son collègue, M. A. S. Whiteley, accusent de cartel, sont : McMaster Fuels Limited; Lyons Fuel, déjà citée; Purity Ice and Coal, service de la Soo Falls Brewing Company Limited. Les commissaires ordonnent que les marchands de charbon du Sault-Sainte-Marie établissent leurs prix de détail "indépendamment", en tenant compte de la diversité des prix de revient.

Ils ordonnent également que les marchands renoncent à l'entente conclue entre eux pour le partage des profits sur les ventes aux écoles et autres établissements. En août 1959, les compagnies visées avaient nié l'accusation de cartel portée par le directeur des enquêtes de la commission, M. T. D. MacDonald. Elles reconnaissaient cependant qu'il existait une entente aux termes de laquelle l'entreprise dont la soumission était acceptée de certains établissements publics versait 10% du prix de vente à ses concurrents.

Les compagnies ont ensuite expliqué qu'il fallait cette entente des quais à charbon ; le marchands à vendre du charbon aux concurrents démunis pendant l'hiver. La pénurie se faisait sentir à cause des limites les quais à charbon; le marchand démuni de ce fait pouvait perdre de la clientèle. M. Richard H. Beaumont, président de la maison Lyons après le changement de propriétaire en 1958, a assuré que sous sa direction le partage des profits avait cessé; mais les représentants des deux concurrents déclaraient en août dernier que l'entente s'appliquait encore.

Soumissions identiques

La commission conclut que l'entente était contraire à l'intérêt public, d'autant plus que les marchands proposaient des soumissions à peu près identiques. Les prix proposés pour de grandes quantités restaient les prix de détail. En outre, le partage des bénéfices entraînait une hausse de prix dont la commission cite des exemples.

Pendant la période visée, McMaster Fuels Limited a acheté deux concurrents: District Services Limited (en 1953); Mutual Coal and Dock Company (entre 1954 et 1958).

ANNONCE



ENTRE NOUS
par MARIE ROBERT

MONTREAL, 25 août — Que représentent les lettres P.F.F. ? Ces abréviations sont la clé à vos problèmes financiers... elles vous permettront d'acheter des choses pour vous et votre famille, pour l'école, le collège ou les dépenses personnelles... et, bien entendu, pour les cas d'urgence. P.F.F. signifient Plan Familial de Finance que la BANQUE DE MONTREAL a institué pour fournir des prêts sûrs, à bon marché, adaptés aux besoins de chacun, et aux revenus de chacun. Il suffit de pouvoir rencontrer les paiements mensuels sans difficulté. Renseignez-vous sur le Plan Familial de Finance de la B de M à "Ma Banque" où le personnel vous accueillera avec empressement et courtoisie.

Je voudrais vous parler de l'ingrédient parfait pour vos salades estivales. Il s'agit du MIRACLE WHIP, la sauce à salade si commode quand on prépare un repas froid par une journée torride. Miracle Whip relève le goût des salades les plus fines et il est sans rival dans les sandwiches. Sa saveur unique ponctue la saveur des ingrédients sans jamais les dominer. A cause de sa popularité même, Miracle Whip est toujours frais... et le meilleur moyen de se le procurer c'est dans le grand bocal économique de 32 onces.



Les craquelins pour toutes les occasions, c'est ainsi que je nomme les "SALTINES TRES MINCES" McCormick. Nous les servons de toutes sortes de manières car les Saltines McCormick conviennent à toutes circonstances. Les jeunes les aiment avec de la soupe, ou tels quels et les petits s'en régalent avec du beurre d'arachides. Et les Saltines très minces McCormick ne coûtent pas plus cher que les craquelins ordinaires. Leur empaquetage spécial les conserve frais et croquants indéfiniment. Ils sont donc par le fait même encore plus économiques. L'emballage par sections de quart de livre ajoute encore à leur commodité.



La préparation d'une réception n'est plus un souci pour la maîtresse de maison. Au lieu d'élaborer longtemps d'avance des recettes de cocktails ou de breuvages compliqués, il lui suffit de faire rafraîchir quelques bouteilles de vin rosé mousseux Du Barry de BRIGHT. Ce délicieux vin pétillant créera immédiatement une atmosphère de sympathie et de gaîté qui enchantera vos invités. Le vin rosé mousseux Du Barry de Bright est un vin qui nous fait honneur. Servez-le en toute occasion. Son prix modique vous permet de toujours en avoir quelques bouteilles à la maison.

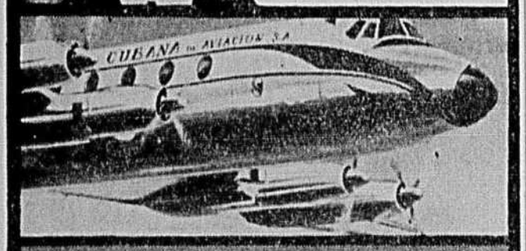


Souffrez-vous de la fièvre des foins ? Si oui, vous comprendrez pourquoi la victime de la fièvre des foins dont nous reproduisons la missive est si reconnaissante. "J'ai souffert de la fièvre des foins pendant des années. Puis, j'entendis parler de RAZ-MAH. A la fin de l'été et au début de l'automne j'emploie RAZ-MAH BROWNS, et j'obtiens un soulagement à mes symptômes. Maintenant, j'emploie deux capsules par jour au lieu des six que je prenais au début, et je me sens beaucoup mieux." Si vous souffrez de la fièvre des foins ou de l'asthme, prenez RAZ-MAH qui vous procurera le soulagement dont vous rêvez. Et pour les enfants — RAZ-MAH Greys Juniors.





EXPLOIT REMARQUABLE
★★★★



FLY CUBANA
A LA HAVANE
DIRECTEMENT DE NEW YORK ET DE MIAMI
• La seule ligne aérienne dont les appareils sont tous des réactés (De New York en BRITANNIA De Miami en SUPER VISCOUNT)

Volez avec Cubana vers ces endroits excitants

Pour MEXICO à bord d'un BRITANNIA
En cours de route
UN NUIT A LA HAVANE SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES
(Hotellerie: une gracieuseté de la Commission Cubaine du Tourisme)

Voyez tout CUBA via CUBANA...
dont le réseau s'étend à tout le pays et qui maintient de fréquentes envolées vers tous les centres importants.

A VARADERO BEACH
CUBA
en 45 minutes directement de Miami
La seule ligne aérienne

AMERIQUE DU SUD
Profitez des meilleures communications via LA HAVANA par CUBANA à travers toute l'Amerique du Sud.

Rendez visite à votre agent de voyage ou appelez
CUBANA AIRLINES
Montreal: 4789 Avenue Victoria HU 8-8409
DEPUIS TRENTE ANNEES DE SERVICE

En juin-juillet

Le chômage a fait un bond inusité au Canada

De notre édition finale d'hier

OTTAWA, 23. — Le chômage au Canada a fait un bond inusité de 11,000, de la mi-juin à la mi-juillet, atteignant un total de 311,000, soit 63,000 de plus que l'an dernier à pareille date, annonce aujourd'hui le gouvernement.

La hausse du chômage, attribuée principalement aux mises à pied dans l'industrie manufacturière et la construction dans l'Ontario et le Québec, est inhabituelle à cette période de l'année. Généralement, le nombre de sans-travail diminue jusqu'au mois de septembre.

Le nombre actuel de chômeurs est le plus élevé, pour cette période de l'année, depuis la guerre. Il représente 4.7 p. 100 de l'effectif ouvrier qui est de 6,592,000. 4.6 p. 100 de la main-d'oeuvre était en chômage, il y a un mois, et 3.5 p. 100, il y a un an.

La dernière fois que le chômage a augmenté de juin à juillet fut en 1957, au tout début de la dernière récession.

L'an dernier, les statistiques sur le chômage se sont comportées de façon anormale, augmentant de juillet à août, mais baissant ensuite en septembre.

L'Office national de la statistique a dit que l'emploi a augmenté plus lentement que d'habitude de juin à juillet. Le nombre d'ouvriers au travail a augmenté de 127,000, pour atteindre 6,281,000, ce qui porte le nombre total de personnes ayant un emploi à 75,000 de plus que l'an dernier à la même date

Toute l'augmentation cependant s'est produite dans l'industrie agricole où le nombre d'emplois a augmenté de 138,000 pour atteindre 820,000.

Dans l'ensemble des autres industries, l'emploi a diminué de 11,000.

"Les mises à pied et les fermetures temporaires étaient nombreuses dans les centres manufacturiers et un nombre considérable d'ouvriers de la construction ont été mis à pied dans le Québec", dit le rapport de l'Office national de la statistique.

"Cependant, l'emploi dans l'industrie de la construction a augmenté dans les autres régions autant que d'habitude et il y eut de légers gains dans le commerce et le transport".

Les statistiques publiées sont basées sur un relevé effectué dans 30,000 foyers.

Au service de placement

Le gouvernement a aussi signalé, aujourd'hui, que 373,664 personnes étaient enregistrées aux bureaux du service national de placement, le 21 juillet. Ce chiffre représentait un déclin de 27,532, par rapport au mois précédent, mais une augmentation de 82,151, par rapport à l'an dernier.

Les chiffres du service national de placement ne sont pas considérés comme une indication précise du chômage, car ils incluent des personnes qui désirent changer d'emploi et d'autres qui ont déjà trouvé du travail par leurs propres moyens.

"Situation révoltante"
--C. Jodoin

De notre édition finale d'hier

OTTAWA — (DNC) — "Les chiffres sur le chômage publiés aujourd'hui révèlent une situation révoltante qui commande une action immédiate du gouvernement", commente M. Claude Jodoin, président du Congrès du Travail du Canada.

Depuis la compilation de ces chiffres, ajoute le chef syndical, nous nous sommes rapprochés de la fin de l'été, période normale d'augmentation du chômage.

Devant une telle situation, dit-il encore, on peut croire que l'hiver ne réserve rien de très réjouissant. Le gouvernement doit agir immédiatement et non pas attendre la fin de l'été ou la convocation d'une nouvelle session.

Plusieurs fois, rappelle M. Jodoin, on a pressé le gouvernement d'agir; on lui a conseillé de convoquer une conférence qui réunirait patrons et ouvriers ainsi que des représentants de tous les échelons de gouvernement.

"Refuser de prendre les mesures qui s'imposent pour activer l'économie et procurer de l'emploi ne peut qu'exposer la population à des pertes déplorables et à la souffrance. Le temps d'agir est venu".

Mort d'un pionnier de la coopération : l'abbé J.-C. Forest

De notre édition finale d'hier

PETIT-DE-GRAT, (PC) — L'abbé Joseph-Charles Forest, pionnier du mouvement coopératif d'Antigonish, en Nouvelle-Ecosse, est décédé lundi, à Petit-de-Grat, village du Cap-Breton, à l'âge de 70 ans.

M. l'abbé Forest avait été curé de la paroisse de Larry's River, dans le comté de Guysborough, durant 35 ans, avant d'être nommé finalement à Petit-de-Grat.

On lui attribue la construction de la première scierie administrée sur une base coopérative au Canada et le disparu était également le conseiller de la Coopérative des pêcheurs unis des Maritimes.

Nomination de M. Wadsworth soumise au Sénat américain

De notre édition finale d'hier

WASHINGTON. (AFP) — La Maison Blanche annonce que le président Eisenhower a envoyé au Sénat pour ratification la nomination de M. James Wadsworth comme chef permanent de la délégation des Etats-Unis à l'ONU pour succéder à M. Cabot Lodge, lorsque celui-ci abandonnera ses fonctions, au début du mois de septembre.

M. Wadsworth était jusqu'à présent délégué adjoint des Etats-Unis à l'ONU. Il avait également dirigé la délégation américaine aux négociations tripartites de Genève sur l'arrêt des expériences nucléaires. Dans ses nouvelles fonctions, M. Wadsworth aura rang d'ambassadeur.

M. Wadsworth sera également représentant des Etats-Unis au Conseil de sécurité de l'ONU.



COURS DE COUPE et COUTURE
• ROBES • LINGERIE
• COSTUMES • MODELAGE
• MANTEAUX • DESSIN DES PATRONS
COURS DU JOUR ET DU SOIR
ECOLE ALYNE LARIN ENRG.
DIRECTION: M. et Mme R. Tourangeau
384 boul. ST-JOSEPH
VI. 4-7091 — VI. 5-3634

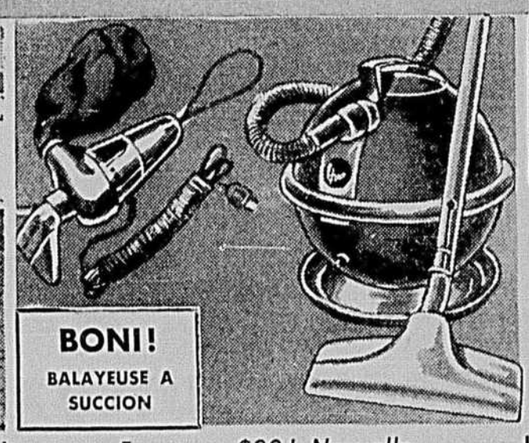


DE KUYPER GIN
BLENDED GIN — DISTILLÉ AU CANADA

WOODHOUSE VENTE BONI!



Epargne substantielle sur
Linoléum incrusté
Epargnez 97¢ la verge carrée MAINTENANT sur ce linoléum incrusté, d'importation anglaise. Envers en canevas à une couleur unie ... rouge marbré. Se nettoie facilement à l'aide d'un chiffon humide, les couleurs ne s'altèrent pas et son lustre est un plaisir à voir.
Rég. 2.95
1.98 la verge carrée

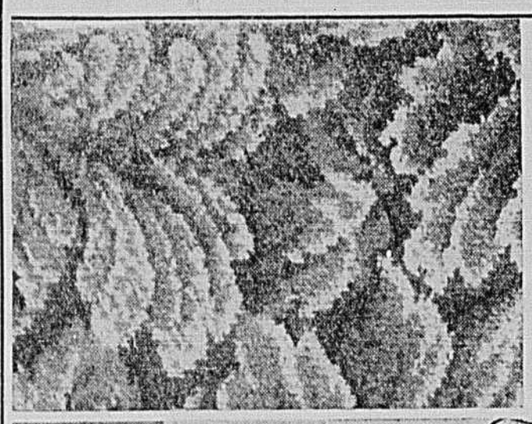


Epargnez $30! Nouvelle
"Constellation" Hoover
En fait de qualité et de style supérieurs à prix d'aubaine, rien ne peut égaler cette nouvelle "Constellation" Hoover. Puissante succion, lance à double fin et boyau exclusif s'étirant en deux sens pour vous aider à nettoyer vitement et facilement de pièce en pièce.
Rég. $115
$85
90¢ par semaine

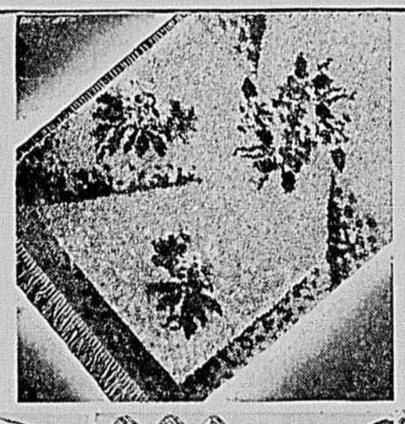


en "Jaunty-wool Scrimbac"
Carpette Broadloom
Vous serez impressionnée par sa qualité durable ! Son envers en caoutchouc antidérapant le protège contre les mites, le rend moelleux, résistant à l'écrasement et ne s'étire pas. S'obtient dans un choix de couleurs. Grandeurs : 9' et 12' de largeur.
Rég. 10.95
8.95 la verge carrée

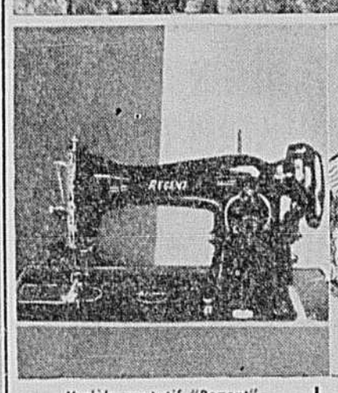
AUCUN VERSEMENT INITIAL et jusqu'à 36 MOIS POUR PAYER
(La taxe de vente payable à l'achat)
Payez à la SEMAINE ou au MOIS, selon votre budget personnel.



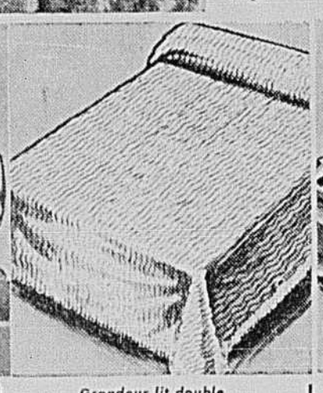
Pour escaliers et couloirs
Tapis de 27"
Rég. 6.95
5.88 la verge linéaire
Pensez-y ! Vous épargnez 1.07 la verge linéaire ! Alors, pourquoi ne pas couvrir vos escaliers et couloirs ! Tapis "Axminster" tissé serré pour résister à un rude usage.



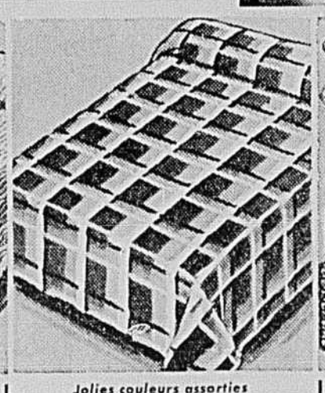
Jolies ! Tout laine !
Nattes réversibles
24" x 48" Rég. 9.95 — 8.88
30" x 60" Rég. 14.95 — 12.88
Très résistantes... ces nattes sont fabriquées pour une longue durée. Elles sont soyeuses et moelleuses afin d'ajouter au confort, et elles conféreront à votre foyer une atmosphère gaie et amicale.



Modèle portatif "Regent"
Machine à coudre
Rég. $39 — $59 — 60¢ par semaine
Bobine ronde ! Coud en avant ou en arrière ! Garantie d'un an sur le moteur et de 10 ans sur les parties mécaniques.



Grandeur lit double
Couvre-lit en chenille
Rég. 5.95 — 3.88 — Termes faciles
Dé tissure serrée, frangé tout autour. Complètement lavable. Dimensions : 90" x 100". Couleurs variées.



Jolies couleurs assorties
Couvre-lit 'Homespun'
Rég. 7.50 — 5.88 — Termes faciles
Dessins gracieux. Dimensions : 90" x 100". Choix de couleurs. C'est un produit canadien !



A prix d'aubaine ! 50 mcx
Ensemble de lingerie
Prix spécial ! 39.88 — 40¢ par semaine
Toute la lingerie requise par la ménagère ! Réapprovisionnez-vous maintenant et économisez !

En coton satiné
Ensemble de lit
Prix spécial ! 19.88 — Termes faciles
Entièrement lavable à la main. Couvre-lit : 96" x 112". Draperies : 44" x 90", teintes variées.

WOODHOUSE
Desservant les Canadiens depuis 1911
OUVERT LE VENDREDI SOIR JUSQU'A 10 HEURES
105 ouest, rue STE-CATHERINE, coin St-Urbain VI. 5-9261
Avoisinant l'emplacement de la future Salle de Concert
Aubaines similaires disponibles à notre succursale à Verdun, 3913, rue Wellington, près Hickson
STATIONNEMENT GRATUIT
au Town Parking, Ltd., sur la rue Clark au sud de Ste-Catherine ouest. Présentez votre reçu de stationnement à l'un de nos vendeurs.

LA QUINCAILLERIE J. Pascal HARDWARE CO. LIMITED

A TOUTES NOS SUCCURSALES

- 301 RUE CRAIG OUEST — UN. 6-5692
- CENTRE D'ACHATS BOULEVARD, 4250 JEAN-TALON EST — RA. 2-4681
- 4050 rue WELLINGTON, VERDUN — PO. 8-4793
- 5742-46 AVE DU PARC — CR. 4-6453
- 1191 BOUL. ST-LAURENT — UN. 6-5692
- 4833 SHERBROOKE OUEST — WE. 7-3918
- 1494 SAINTE-CATHERINE OUEST — WE. 5-1156
- CENTRE D'ACHATS DORVAL — ME. 1-4291

Comptoir des commandes postales: 301 ouest, rue Craig
4050 RUE WELLINGTON, VERDUN, OUVERT JUSQU'A 9 P.M. JEUDI ET VENDREDI — JEAN-TALON ET DORVAL, OUVERTS JUSQU'A 9.30 P.M. MARDI, JEUDI ET VENDREDI — AVE DU PARC, STE-CATHERINE OUEST, SHERBROOKE OUEST, OUVERTS JUSQU'A 9 P.M. VENDREDI

SERVICES A DINER ANGLAIS 50 PIECES 1/2 PRIX



ROYAL WESSEX IRONSTONE DE SWINNERTON

Superbe bordure du genre volute Chelsea imitant la plus fine porcelaine d'os. Comprend 8 assiettes à diner — 8 assiettes à pain — 8 assiettes à soupe — 8 assiettes à fruits — 8 tasses et soucoupes — grand plat et saladier.

REG. $38.50 VENTE $19.25 le service

CHOIX DE ROSE POINTILLE OU DE VOLUTE DOREE

SERVICE DE VAISSELLE MELMAC 39 PIECES "BLUE BELL"

Tous les nouveaux dessins modernes; de plastique incassable. Un joli service qui vous méritera des éloges.



- 6 assiettes 10"
- 6 assiettes 7"
- 6 tasses et soucoupes
- 6 coupes à fruits
- 6 bols à céréales
- Sucrier et crémier avec couvercle.

Rég. $29.95 $18.77 le service

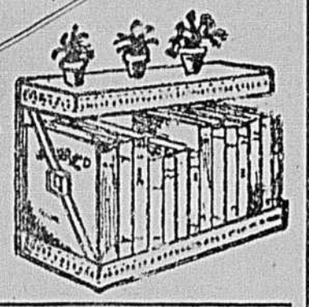
Pharmacie blanche pour salle de bain

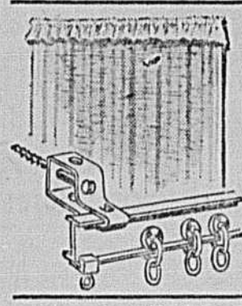


avec bande protectrice perforée bordant tablettes. Dimension totale: 15" x 22". Dimension du miroir: 12" x 15". VENTE $5.95

TABLETTES PRATIQUES EN METAL

Pour livres ou objets d'ornement 2 tablettes. Dim.: 7" de largeur, 10" de hauteur, 16" de longueur. VENTE $3.95





SUPPORTS A COULISSE POUR RIDEAUX

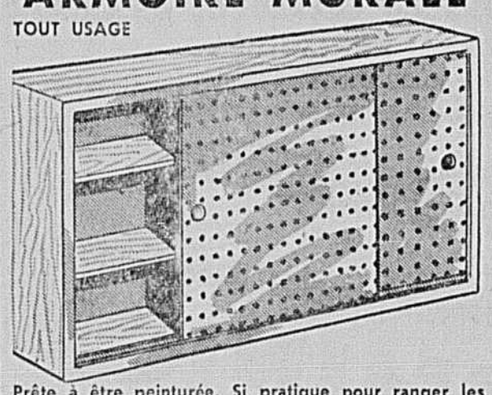
Coupés d'après vos mesures. Vous obtenez la rainure, les coulisses, les crans d'arrêt. Très faciles à installer. Prix de vente, le pied au complet avec accessoires. LE PIED 18¢

Cordon-tirette, poulies et poignées et fixtures $2.70 de plus.

Choix de supports muraux ou plafonniers.

Suffisamment d'appliques et de supports fournis.

TRES GRANDE ARMOIRE MURALE TOUT USAGE



Prête à être peinturée. Si pratique pour ranger les objets divers de l'atelier, de la cuisine. Utile au chalet. Indispensable pour ranger les articles de toilette de la salle de bain. Solidement construite en tilleul, deux tablettes, portes coulissantes en bois dur, fond en bois dur également. Dim. 18" x 30" x 5½" de profondeur. REG. $12.75 $5.95

"NENETTE"

NETTOIE ET POLIT VOTRE VOITURE OU VOS MEUBLES EN QUELQUES MINUTES

"Nenette" importé est un nettoyeur et un polisseur 2 dans 1, ne salit pas les mains. Sa nouvelle formule chimique absorbe poussière et saleté tout en nettoyant.



JUNIOR $1.49 STANDARD $2.49 DE LUXE $3.49

TUBE NENETOL 79¢ chacun

POELE A FRIRE SUPER GRANDE 12 POUCES A PRISE DE CONTROLE PRINCIPALE AMOVIBLE

Facile à laver (immersible). Réglez-la puis oubliez le reste. Couvercle arrosant automatiquement. REG. $24.95 $12.97



GRILLE-PAIN AUTOMATIQUE

Pour 2 rôties en plaqué chromé étincelant

Peut se régler pour donner des rôties plus ou moins foncées. Procurez-vous un nouveau grille-pain ou offrez-en un en cadeau.

VALEUR $21.95 PRIX DE VENTE $10.00



ECONOMISEZ 25% SUR CES ECHELLES EN ALUMINIUM

Toutes les échelles ci-dessous avec pieds sûreté



ECHELLES A RALLONGES

20 PIEDS	Prix ord. $55.95	$41.95
24 PIEDS	Prix ord. $64.95	$48.95
28 PIEDS	Prix ord. $74.95	$56.95
32 PIEDS	Prix ord. $84.95	$73.75
36 PIEDS	Prix ord. $113.95	$86.95
40 PIEDS	Prix ord. $135.50	$99.75

ECHELLES DROITES

6 PIEDS	Prix ord. $18.75	$12.95
8 PIEDS	Prix ord. $20.95	$15.95
10 PIEDS	Prix ord. $25.95	$19.95
12 PIEDS	Prix ord. $30.95	$22.95
14 PIEDS	Prix ord. $35.95	$26.95
18 PIEDS	Prix ord. $45.95	$39.95

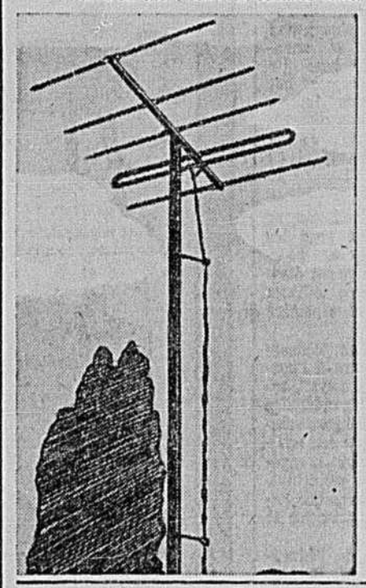
ESCABEAUX

2 MARCHES	Prix ord. $11.95	$8.95
4 MARCHES	Prix ord. $22.95	$17.25
5 MARCHES	Prix ord. $25.95	$19.50
6 MARCHES	Prix ord. $29.95	$22.50
7 MARCHES	Prix ord. $40.95	$30.95
8 MARCHES	Prix ord. $49.95	$33.95



NOUVELLE ANTENNE POUR CAPTER le CANAL 8 de CORNWALL

FILMS DE CHOIX TOUTE LA JOURNEE GRACE A NOTRE



ANTENNE SUPER 8-C SPECIALE

Nouveau poste puissant — son 200,000 MW image 100,000 MW

Reproduisez-le clairement sans ondemètre

Installez-la sur votre mât au dessous de votre antenne régulière. Dirigez-en l'avant vers Cornwall. Vous pouvez vous servir de l'une ou l'autre antenne grâce à un commutateur valant 59¢

Rég. $9.75 VENTE $4.95

ECONOMISEZ DE MOITIE ET DAVANTAGE

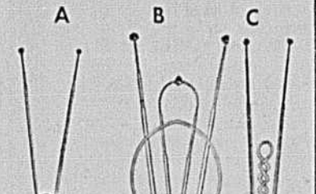
NOUVELLE ANTENNE INTERIEURE

QUI AMELIORE LA RECEPTION
REMPLACEZ VOTRE VIEILLE ANTENNE A PRIX MODIQUE

A. Antenne de TV Fireball. Oreilles de lapin. $1.37 Rég. $7.95

B. Antenne ajustable "universel" $6.97 Rég. $15.95

C. Antenne dirigeable select "A" switch-o-matic. $3.95 Rég. $10.95





FIL DE T.V. à moitié prix

Achetez un écheveau de 100 pieds ou un rouleau de 1000 pieds.

REGULIER		TRES FORT	
100 pds	1000 pds	100 pds	1000 pds
$1.77	$12.95	$2.47	$17.95

Vente de portes d'acajou importées

Largeur 24"	$5.95
Largeur 28"	$6.45
Largeur 30"	$6.95
Largeur 32"	$7.45
Largeur 34"	$7.95

80 pouces de hauteur — 1½ pouce d'épaisseur
Fabriquées en Angleterre

Ce que vous pouvez faire avec une magnifique porte en acajou toute neuve: tables, bureaux, têtes ou pied de lit, tables à café, cloisons... et des douzaines d'autres articles. Rabais spécial aux entrepreneurs.



10 portes et plus MOINS 10%

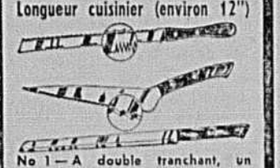
Avant de fixer des pieds on pourra coller des blocs de contre-plaqué de ½ pouce.





COUTEAUX DE CUISINE OU POUR SERVIR EN ACIER INOXYDABLE

Longueur cuisinier (environ 12")



No 1 — A double tranchant, un côté dentelé, l'autre échancré pour aliments congelés de même que pour couper et trancher en général.

No 2 — Couteau de cuisinier français à bord ondulé pour la cuisine.

No 3 — Couteau mince pour trancher rôti, viande, pain, etc.

VALANT $2.50 97¢ chacun

ENSEMBLE DE BOLS A MELANGER EN ACIER INOXYDABLE

S'utilise avantageusement avec malaxeur ou batteur manuel, parfait pour réfrigérateur. D'un poli toujours brillant. Rég. $9.75. En vente:



$4.95 l'ensemble

APPAREIL BASSICK

A PRIX SPECIAL DU CONSTRUCTEUR
POUR FERMETURE DE PORTE

Modèle No 3½ à coussinets aiguille, type robuste pour circulation intense.

Avec liquide permanent ne demandant pas à être remplacé.



Rég. $23.50 $7.97 Prix de vente

Achetez vos fils électriques et autres fournitures

AU PRIX DU GROS "LOOMEX"

fil isolé 2 x 14 *nouveaux bas prix*

Pour filage dans les murs, les plafonds, les sous-sol, partout où vous voulez cacher les fils.



Rouleau de 250 pieds	125 pieds	Moins de 125 PIEDS
4¢ LE PIED	5¢ LE PIED	6¢ LE PIED
Le rouleau $10.00	Le rouleau $6.25	

NOUVEAU BAS PRIX

ENSEMBLE DE FORETS TRAITES AU CARBURE POUR MAÇONNERIE

Percent des trous dans • béton • planches murales • brique • ardoise • marbre • pierre.

L'ensemble comprend 1 de chacun ¼ - 5/16 — ⅜ — ½. Prix ord. $7.50 $4.95

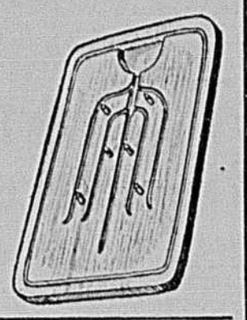


OFFERT dans toutes DIMENSIONS

¼ — 95¢ ½ — $1.45
5/16 — $1.25 ⅝ — $2.20
⅜ — $1.35 ¾ — $2.80

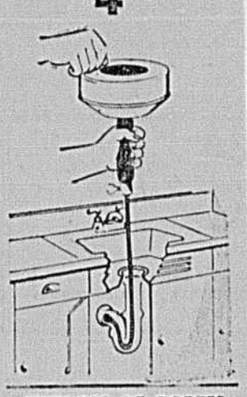
PLANCHE à DEPECER

Arbre et puits, pleine grandeur, avec pointes plaquées nickel. Grandeur 10¼" x 19". Rég. 2.95 $1.77



POUR NETTOYER LES RENVOIS

10 pieds de robuste fil tordu en ressort. $4.95



SERRURES DE PORTES DE FAÇADE

A CLEF DANS LA POIGNEE



Choix de finis: aluminium, cuivre poli ou mat et bronze satiné. $4.95

BOITES EN ACIER MONOPIECE

au fini plaqué brillant très épais. Ch. 28¢ 10 pour $2.50



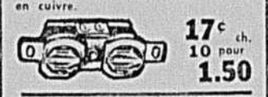
COMMUTATEUR MURAL

STANDARD 24¢ chacun 10 pour 2.10



RECEPTACLE MURAL

DOUBLE avec double contact à vis en cuivre. 17¢ ch. 10 pour 1.50



SERRE-FILS ROBUSTES



10¢ ch. Boite de 50 8¢ ch.

DOUCHE FLEXIBLE

vous permettant d'abaisser le jet d'eau pour ne pas mouiller votre chevelure
Vous n'avez qu'à démonter l'ancienne connection.

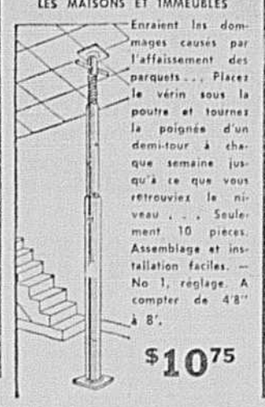
BRAS FLEXIBLE Rég. $9.95 $4.95

POMME AJUSTABLE Rég. $4.95 $2.47



PILIERS A VERIN

REGLAGES ET TOUT ACIER POUR LES MAISONS ET IMMEUBLES



Enraient les dommages causés par l'affaissement des parquets... Placez le vérin sous la poutre et tournez la poignée d'un demi-tour à chaque semaine jusqu'à ce que vous retrouviez le niveau... Seulement 10 pieces. Assemblage et installation faciles. — No 1, réglage. A compter de 4'8" à 8'.

$10.75

ECONOMISEZ DE MOITIE ET DAVANTAGE SUR LA LIGNE AU LANCER LEGER ET LANCER DEVON

Monofilament ou en nylon
100 verges monofilament
Eprouvée 4-6-8 ou 10 lb
50 verges nylon
Eprouvée 15-25 ou 35 lb
VALANT JUSQU'A $1.95



65¢ ch. OU 2 pour $1.25

SPECIAL COMMUTATEUR GENERAL ELECTRIC SILENCIEUX MERCURY 97¢ chacun 10 pour $8.50



POUR PEINTURAGE D'INTERIEUR

PEINTURE et ÉMAIL B-H CREST

JUSQU'A $2.75 D'ECONOMIE PAR GALLON

PINCEAUX de 3" à prix spécial rég. $1.95 97¢



Une peinture de qualité consistante couvrant en une seule couche.

Il suffit d'une soirée pour peinturer une pièce quelconque de la maison. Au rouleau comme au pinceau, cette peinture s'applique facilement et ne laisse aucune trace.



AU CHOIX 4.45 LE GALLON $1.35 LA PINTE

EMAIL

Email blanc très luisant pour murs et boiseries. Aussi disponible en ivoire, vert Nil, bleu, orange, brun et rouge écarlate.

LE GALLON $4.45 LA PINTE $1.35

LATEX

Latex de caoutchouc acrylique pour murs. Sèche vite et donne un beau fini. Blanc, vert feuille, gris chaud, bleu pastel, chartreuse, café au lait, bleu océan, rose fleuri, jaune soleil, gris et vert pastel.

LE GALLON $4.45 LA PINTE $1.35

SEMI-LUSTRE

Peinture murale de qualité. Blanc, vert lime, ivoire caméo, rose pétale, bleu rouge-gorge, gris de luxe.

LE GALLON $4.45 LA PINTE $1.35

PEINTURE LUSTREE

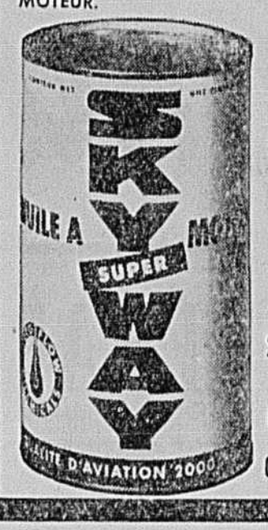
Pour l'intérieur ou l'extérieur Blanc lustre, crème, vert persien ne, paille, rouge foncé, gris français, brun moyen et blanc ma

LE GALLON $4.45 LA PINTE $1.35

HUILE A MOTEUR DE QUALITE PREMIUM A PRIX D'ESCOMPTE

ECONOMISEZ ET PROCUREZ-VOUS CET ENTONNOIR CHROME

SERVEZ-VOUS DE L'HUILE DE QUALITE SKY WAY 2,000 MILLES POUR OBTENIR LE RENDEMENT MAXIMUM DE VOTRE MOTEUR.



REG. 55¢ 39¢ LA PINTE

ACHETEZ-EN 12 BIDONS POUR $4.68 ET VOUS RECEVREZ GRATUITEMENT CET ENTONNOIR PRATIQUE

VALANT $1.50 GRATIS ACHETEZ UNE CAISSE DE 24 BIDONS A 37¢ CHACUN ENTONNOIR GRATUIT

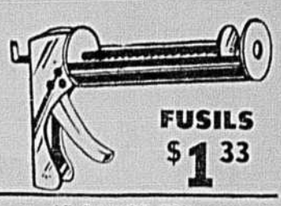


FUSILS A CALFATER ET TUBES



CARTOUCHE RENOUVELABLE NOIR 39¢ DOUZ. $4.00 BLANC ou GRIS 47¢ DOUZ. $5.00

UTILITY SEAL



FUSILS $1.33

UN NOUVEAU BAS PRIX

BARDEAUX D'ASPHALTE

LE BALLOT 33⅓ pi. car. $2.35

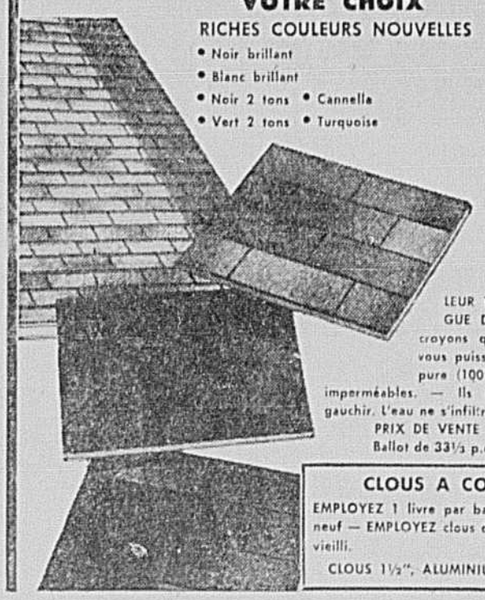
PREMIERE QUALITE — 210 LB — DE COULEUR DURABLE — BARDEAUX EPAIS ET ROBUSTES en MORCEAUX de 12" x 36". Faciles à poser. 3 bardeaux au morceau — 5" à découvert.



VOTRE CHOIX

RICHES COULEURS NOUVELLES

- Noir brillant
- Blanc brillant
- Noir 2 tons
- Cannelle
- Vert 2 tons
- Turquoise



EMPAQUETES EN BALLOTS COUVRANT 33⅓ p.c. 3 BALLOTS COUVRANT 100 p.c. — CHOIX DE COULEURS — GARDENT LEUR TEINTE DES ANNEES DURANT — DE LONGUE DUREE — APPROUVES PAR S.C.H.L. Nous croyons que ces bardeaux sont les meilleurs que vous puissiez vous procurer — La couche d'asphalte pure (100%) qui les recouvre les rend absolument imperméables. — Ils dureront des années sans gondoler ni gauchir. L'eau ne s'infiltrera pas et ne leur causera aucun dommage.

PRIX DE VENTE Ballot de 33⅓ p.c. $2.35 $7.05 par carré 3 ballots

CLOUS A COUVERTURE GALVANISES

EMPLOYEZ 1 livre par ballot — EMPLOYEZ clous de 1" sur bois neuf — EMPLOYEZ clous de 1½" sur bardeaux en bois vieilli. 1" ou 1½" — LIVRE 22¢

CLOUS 1½", ALUMINIUM .80 livre — 10 lb .72 la livre

S'IL S'AGIT DE QUINCAILLERIE... VOUS LE TROUVEREZ CHEZ PASCAL



BOYER LIMITEE

REMBOURREURS DE MEUBLES ET SPECIALISTES EN LITERIE

MATELAS D'AUBAINE

A RESSORTS C B A

Valeur au détail 39.50 49.50 57.50

Spécial, achetés de la manufacture 19.95 24.95 29.95

Votre matelas à ressorts usagé repris en échange et crédité à 5.00 5.00 5.00

NE VOUS COUTE QUE : $14.95 $19.95 $24.95

VENEZ LES VOIR ! STATIONNEMENT FACILE !

BOYER LIMITEE

ATELIERS — SALLES D'ECHANTILLONS ET VENTE

7350, 18e AVENUE PRES JEAN-TALON

RAymond 2-4625

Une campagne pour l'assimilation des immigrants au Québec français

OTTAWA. (PCI) — Une campagne s'amorce dans le Québec afin d'intégrer dans l'élément canadien-français le plus grand nombre possible d'immigrants qui s'établissent dans cette province.

M. Arthur Rioux, de Rimouski, vice-président de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec, a révélé au cours d'une entrevue, hier, que la campagne sera menée par cet organisme.

Comme premier pas, la Fédération a décidé de former un comité de l'immigration, dont la tâche sera de faire de l'éducation auprès de la population québécoise afin de créer un courant d'opinion favorable aux Néo-Canadiens.

Chez les Canadiens français, il existe une certaine méfiance naturelle vis-à-vis des immigrants.

Action immédiate

Une action immédiate s'impose, a dit M. Rioux, si l'on veut que la majorité des immigrants s'intègrent au groupe franco-catholique. Ce qui n'est pas le cas à l'heure présente.

M. Rioux est l'un des délégués au 4e congrès international catholique de migrations qui se tient dans la capitale.

La Fédération, qui groupe quelque 240,000 membres, projette aussi de former dans chaque paroisse où existe une Société St-Jean-Baptiste un organisme d'inspiration française et catholique qui s'occupera des immigrants habitant ses limites.

L'organisme présentera au gouvernement du Québec d'ici quelques semaines un mémoire où, entre autres choses, il sollicitera son appui dans cette campagne.

La Fédération, a dit M. Rioux, est très confiante que le gouvernement québécois, déjà disposé à établir des agences à l'étranger pour mieux faire connaître le Québec, appuiera le comité dans son travail.

Influence décisive

Elle veut travailler en collaboration avec tous les autres organismes s'occupant des immigrants et souhaite qu'il sera possible un jour de former une confédération de tous les mouvements d'immigration de la province.

Les quelque 250 délégués participant au congrès, qui se terminera jeudi, se sont divisés en sept groupes de travail hier afin d'étudier les différents aspects de l'intégration de l'immigrant dans la paroisse. Ces séances ont été tenues à huis clos.

Au cours d'une séance plénière qui a précédé les réunions à huis clos, deux religieux ont traité des problèmes d'intégration des immigrants catholiques aux Etats-Unis et au Venezuela.

Le R.P. Robert Fox, directeur adjoint du Service familial des charités catholiques de l'archidiocèse de New-York, a parlé de l'intégration des Porto-Ricains aux Etats-Unis et a rappelé les devoirs des mouvements paroissiaux dans ce domaine.

Mgr Luis E. Henriquez, délégué épiscopal pour les migrations au Venezuela a déclaré qu'au cours des premières années qui suivent l'arrivée des immigrants venus seuls dans ce pays, la vie religieuse laisse plutôt à désirer, à cause des préoccupations matérielles trop absorbantes et du manque de lien social avec l'entourage. Le véritable travail d'intégration commence lorsque la famille est réunie.

Le prélat a souligné que les mouvements paroissiaux sont appelés à exercer une influence décisive sur l'immigrant adulte, car celui-ci vit en marge de la vie paroissiale, c'est-à-dire qu'il se contente d'aller à la messe le dimanche.

Le délégué apostolique au Canada, S.E. Mgr Sebastiano Baggio, s'adressera aux délégués aujourd'hui.

"L'Opéra de Pékin abuse de l'hospitalité canadienne"

OTTAWA. (PC) — L'ambassadeur de la Chine nationaliste, M. Liou Tchieh, a déclaré, hier soir, que ce n'est pas Formose qui a besoin d'être libérée, mais bien la Chine continentale asservie par les communistes.

Visiblement irrité par les remarques faites lundi soir à Edmonton par le directeur de l'Opéra de Pékin, actuellement en tournée au Canada, M. Tchieh a affirmé que la célèbre troupe chinoise n'est qu'un instrument de la propagande communiste.

Au cours d'un banquet offert en l'honneur des 92 membres de la troupe, M. Tchen Tchoung-tchin, le directeur de celle-ci, a déclaré à Edmonton que la "libération de Taïwan (Formose)" par la Chine communiste, "vraiment puissante et forte", n'était qu'une question de temps et que cette libération se ferait inévitablement, pacifiquement ou autrement.

"Sous le prétexte d'échanges culturels, a dit M. Tchieh, on permet à la Chine communiste de trouver audience auprès du monde libre. Tout le pays a été transformé en un immense camp de travaux forcés. Prétendre, comme le fait l'Opéra de Pékin, donner une image de la vie en Chine continentale, constitue un abus flagrant de l'hospitalité canadienne".

Les communistes chinois, a conclu l'ambassadeur, "font un usage abusif du théâtre traditionnel chinois lorsqu'ils le transforment en instrument de propagande".

DOINA

INSTITUT DE JEUNES FILLES

EN SUISSE

Direction canadienne

• Langues • Traduction (médicale et autre) • Sports (ski, tennis, etc.)

QUELQUES PLACES VACANTES POUR SEPTEMBRE — Prix raisonnables

Informations : MU. 1-0277

Une mise en garde de M. Barbier

"Si nous ne reconnaissons pas en l'homme notre semblable, (...) c'est en vain que nous chercherons à l'éluquer".

M. Charles-H. Barbier, président du comité consultatif sur l'éducation des adultes de l'UNESCO à Paris, terminait hier soir par cette phrase dont la simplicité masque une rérieuse mise en garde contre la discrimination intellectuelle aussi bien que raciale ou autre, son exposé sur "La responsabilité de l'éducateur des adultes dans un monde en transformation".

Soulignant les progrès accomplis dans l'éducation des adultes, entre autres l'abolition des différences factices entre les types d'éducation (de base, fondamentale, populaire, des travailleurs, des adultes...) et l'adoption des notions plus justes d'éducation scolaire et extra-scolaire, M. Barbier juge que cette dernière n'a pas pour but de "combler les vides" laissés par la première mais d'empêcher la "fossiliation" des notions acquises à l'école et de valoriser l'homme au cours de sa vie toute entière.

L'éducation des adultes ne vaut pas seulement pour les pays en développement, poursuit M. Barbier, mais est d'autant plus nécessaire ailleurs que le problème est considéré inexistant.

Et il s'en prend aux "conceptions anciennes encore à l'honneur dans plusieurs pays", affirmant que seules les méthodes "actives" d'éducation sont valables, aussi bien pour les adultes que pour les enfants, quoique, dans le monde occidental, on ne les utilise encore que rarement aux degrés primaire et secondaire.

Pour l'expansion de l'éducation extra-scolaire, M. Barbier propose un programme d'action en quatre points:

1 — Mettre fin à la situation de "parente pauvre" où se trouve actuellement l'éducation extra-scolaire, d'abord à l'UNESCO même et aussi chez les gouvernements membres.

2 — Réaliser partout, en éducation extra-scolaire, un programme équivalent à celui qui est appliqué au Danemark et en URSS, les seuls pays où est reconnu le droit des travailleurs à l'éducation permanente.

3 — Apporter des solutions multiples et imaginatives au problème de première importance que constituent les loisirs.

4 — Etablir une meilleure coordination entre:

a) l'UNESCO et les organisations similaires non gouvernementales;

b) entre les organisations elles-mêmes;

c) et entre l'UNESCO, le Bureau international du travail et la Food and Agricultural Organization.

Autre criminel nazi arrêté en Pologne

VARSOVIE. (AFP) — Le criminel de guerre Joseph Sadlowski a été arrêté récemment à Szczecin (ancienne ville de Stettin).

Sadlowski aurait commandé, sous l'occupation allemande, un détachement de police en Biélorussie et aurait participé à l'extermination de citoyens soviétiques. Sadlowski serait personnellement responsable de plusieurs meurtres. Il aurait mené une enquête sur un groupe clandestin du "Komsomol" (jeunesses communistes) qui, par la suite, aurait été exterminé.

Joseph Sadlowski se serait enfui de Biélorussie en 1945 avec les troupes allemandes et se serait établi cordonnier à Poznan, qu'il avait dernièrement quitte pour Szczecin.

OFFRE DE PRÉSENTATION

CORN CHIPS

de SCHULER'S



ÉPARGNEZ 10¢

sur chaque sac de .29 de CORN CHIPS Schuler

Un régal d'une nouvelle saveur . . . les CORN CHIPS . . . croustillants et savoureux, frits dans l'huile végétale pure . . . ils sont délicieux comme collation à la TV . . . ou servis avec la soupe . . . donnent un meilleur goût à votre breuvage favori

Les CORN CHIPS sont un régal pour toute la famille

ESSAYEZ LES CORN CHIPS SCHULER MAINTENANT !

ÉPARGNEZ 10¢

Apportez ce coupon à votre épicier!

10¢ CORN CHIPS SCHULERS CORN CHIPS 10¢

COUPON D'ESSAI

M. l'Epicier, veuillez accepter ce coupon et accorder un crédit de 10c sur l'achat d'un sac de 29c de Corn Chips Schuler. Votre représentant Schuler vous remboursera ces coupons, lors de vos commandes, à leur pleine valeur plus 2c chacun pour manipulation. Valeur comptant de 1/20e de cent chacun. Offre valable pour sacs de 29c seulement.

CETTE OFFRE SE TERMINE LE 15 SEPTEMBRE 1960

10¢ 10¢

Une foule de cadeaux pour la

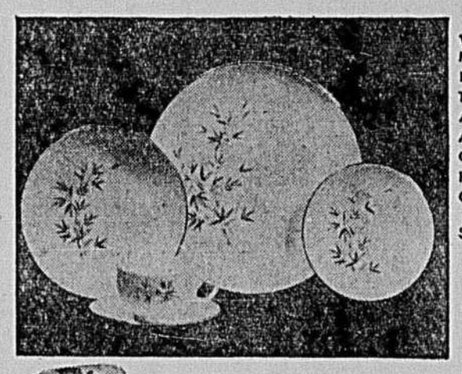
MAISON

avec les timbres

HORIZON

du

DOMINION



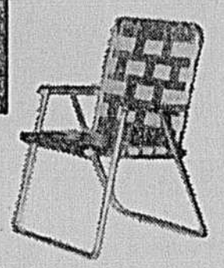
VAISSELLE "SILVER WILLOW" MODERNE

Disponible dans ces couverts

Tasse, soucoupe, soupe.	½ livret
Ass. 9", ass. 7", céréale.	½ livret
Ass. 10", ass. 6", fruit.	½ livret
Crémier et sucrier, couv.	1 livret
Plat 13" et légumier.	1 livret
Crémier et sucrier (petits) et plat 11".	1 livret
Saucière et porte-saucière.	1 livret



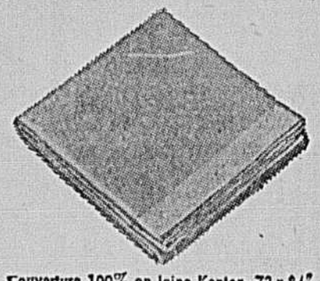
Chaise longue deluxe. Modèle rigide à quatre positions avec matelas à ressorts recouvert de vinyle fleuri. Monture d'aluminium poli. 15¼ livrets



Chaise de jardin en aluminium. Monture en tube d'aluminium 1", très poli. Siège en sangle de Saran de couleurs rouge et blanche. Siège de 18" x 18", hauteur 34". Pliage compact pour le remisage. 4 livrets



Pouf rectangulaire. Recouvert de plastique. Fini noyer. 24 x 16 x 15". 5 livrets



Couverture 100% en laine Kenton. 72 x 84". Bordure de satin de 7". Rose, Bleu. 6½ livrets

Grille-sandwiches universel. Gril et gaufrier automatiques. Réglage thermostatique de la température et lumière indicatrice. Grille 4 sandwiches ou cuit 4 gaufres à la fois. 8 livrets



Draps en percale pastel Tex-Made. Percale de coton tissé serré. Ourlets unis. Pour grand lit, 81 x 104". Rose ou Vert. La paire. 3¾ livrets

Taies d'oreiller en percale Tex-Made. Ourlets unis, 42 x 33". Rose ou Vert. La paire. 1 livret

CHOIX DE PLUS DE 500 CADEAUX DANS LE NOUVEAU CATALOGUE DE CADEAUX HORIZON

Demandez dès AUJOURD'HUI votre NOUVEL exemplaire du catalogue de cadeaux Horizon au DOMINION



Dernière envolée mystérieuse

DOMINION

de la saison ! Samedi le 24 septembre

Samedi le 24 septembre, vous verrez la dernière envolée mystérieuse Dominion de la saison partir de l'aérogare de Dorval à Montréal. Il est encore temps de profiter de l'heure de plaisir, à bord du luxueux C.P.A. Bristol Britannia . . . pour seulement 4 livrets de timbres Horizon. Obtenez tous les détails à votre Dominion.

POUR 4 LIVRETS DE TIMBRES HORIZON SEULEMENT

"Echo 1" 4 millions de milles

WASHINGTON. (AFP) — Le satellite artificiel "Echo 1" entre aujourd'hui, pour la première fois dans les zones d'ombre de la terre, lorsqu'il passera au-dessus de la Californie du Sud, a annoncé, hier, l'Administration nationale de l'aéronautique et de l'espace.

La trajectoire du satellite, qui a déjà couvert plus de quatre millions de milles après 135 rotations autour de la terre le conduira, aujourd'hui, pendant deux minutes dans une zone obscurcie par la projection de l'ombre terrestre. La durée de ce passage augmentera progressivement jusqu'au mois de décembre lorsqu'"Echo 1" sera plongé dans le noir pendant plus de trente des 118 minutes de sa rotation sur l'orbite terrestre.

Les savants de la NASA se demandent avec une certaine inquiétude si le contact des couches froides engendrées par l'ombre terrestre n'affecteront pas le comportement de l'"Echo 1".

Le satellite risque de perdre sa forme sphéroïde et même de s'affaisser si la mince couche de plastique qui le recouvre ne résiste pas au contact du froid. De plus, les systèmes de repérage de la sphère risquent d'être mis hors d'action si le satellite se dégonfle.

La température du satellite qui atteint 140 degrés Fahrenheit durant son passage dans les zones ensoleillées tombera à moins 80 degrés lorsqu'il entrera dans l'obscurité.

A midi, hier, les données relatives à l'"Echo 1" étaient les suivantes : apogée, 1,050.5 milles; périgée, 943.7 milles; vélocité à l'apogée, 15,638 milles; vélocité au périgée, 15,978 milles; durée de la rotation sur orbite, 118.30 minutes; inclinaison par rapport à l'équateur, 47 degrés.

Le P. Smeaton est nommé aumônier d'un pénitencier

Ottawa, (PC) — Le R. P. Henry Smeaton, 58 ans, professeur de théologie au collège Loyola de Montréal depuis 1949, deviendra aumônier du pénitencier de Joyceville, le premier septembre prochain, a annoncé hier le ministère de la Justice.

Il succède au R. P. Gregory Lonergan, qui a résigné ses fonctions le premier mai dernier, soit un an après l'ouverture de cette institution, située à 12 milles au nord-est de Kingston, en Ontario.

Le Père Smeaton, qui a été aumônier de l'Aviation royale canadienne de 1941 à 1946, est né à Montréal. Ordonné prêtre en 1933, il fut professeur au collège classique Ignace, à Guelph, en Ontario, de 1935 à 1941.

AU DOMINION...

PÊCHES FREESTONE mûres et juteuses

Voici des pêches délicieuses, mûries à point sous un climat idéal, cueillies et emballées rapidement et soigneusement pour être expédiées directement à votre magasin DOMINION. Les seules pêches plus fraîches sont encore sur l'arbre!

Prenez-en plusieurs paniers! Dégustez-les telles qu'elles sont . . . ou coupées en morceaux avec du sucre et de la crème . . . faites-en des délicieuses tartes et des gâteaux . . . ou mettez-en en conserve. N'oubliez pas le dessert dont tout le monde raffole, des pêches et de la crème glacée RICHMELLO.



No 1 du Canada
Meilleure Qualité
$1.09 LE PANIER DE 6 PINTES

CERTIFICAT-CADEAU $100 GRATUIT — CHAQUE JOUR
Au centre d'achats Maisonneuve seulement
Obtenez vos formules au magasin Dominion

FAITES VOTRE CHOIX PRIMES OU ALIMENTS!

Au DOMINION vous pouvez échanger vos LIVRETS DE TIMBRES HORIZON pour de jolis CADEAUX GRATUITS ILLUSTRÉS DANS LE CATALOGUE
OU DES CERTIFICATS DE CREDIT POUR MARCHANDISE
Bons sur vos achats chez Dominion comme suit:
1 LIVRET CERTIFICAT DE $2.25
⅔ DE LIVRET CERTIFICAT DE $1.50
½ DE LIVRET CERTIFICAT DE $1.12
⅓ DE LIVRET CERTIFICAT DE .75

25 TIMBRES HORIZON GRATIS EN SURPLUS AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE
TISSUS FACIAUX Pqt 400 29¢
"Symphony" blancs ou roses
SEULEMENT AU DOMINION
Se termine le 31 août 1960 au DOMINION

25 TIMBRES HORIZON GRATIS EN SURPLUS AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE
PAMPLEMOUSSES boite 15 oz 23¢
En sections — "Horsey"
Se termine le 31 août 1960 au DOMINION

25 TIMBRES HORIZON GRATIS EN SURPLUS AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE
JUS D'ORANGE Cont. 32 oz 37¢
Frais, Shirriff Good Morning
Se termine le 31 août 1960 au DOMINION

25 TIMBRES HORIZON GRATIS EN SURPLUS AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE
BISCUITS TEATIME pqt 45 29¢
"Lido"
Se termine le 31 août 1960 au DOMINION

25 TIMBRES HORIZON GRATIS EN SURPLUS AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE
ROULES COTTAGE environ 2-3 lb
Maple Leaf ou Royal cuit
Se termine le 31 août 1960 au DOMINION

25 TIMBRES HORIZON GRATIS EN SURPLUS AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE
ORANGES FRAICHES 5 lb ou 2 douz.
Fraîches
Toutes variétés
Se termine le 31 août 1960 au DOMINION

vedettes d'épicerie
EN VENTE SEULEMENT AU DOMINION

CREME GLACEE "RICHMELLO"
SAVEURS ASSORTIES SPECIAL cont. carré 3 chop. 59¢

MELANGE A GATEAU boite 21 oz 35¢
"Monarch" pour délicieux short cake aux pêches

SAUCE A SUNDAE spécial pot 9 oz 25¢
"Shirriff", saveurs assorties

BRIOCHES A LA CANNELLE 2 pqts 12 49¢
Nouveau produit Richmello seulement au Dominion

PAINS HAMBURG paquet de 12 25¢
Richmello — Seulement au Dominion

PATATES CHIPS "HOSTESS" Format pratique 3's 29¢

FEVES AU LARD "CLARK" dans sauce aux tomates 2 boites 20 oz 43¢

OLIVES FARCIES "MARGHERITA" Queen Pot 12 oz 33¢

VIANDES INSPECTÉES PAR LE GOUVERNEMENT
Le meilleur boeuf du Canada — classé par le gouvernement
BOEUF DE MARQUE ROUGE

BIFTECK de RONDE tranche complète ou rôti
RÔTI DE CROUPE BONNE COUPE
BAS PRIX SPÉCIAL lb 89¢

SAUCISSES FUMÉES Pqt 1 lb 49¢
IDEAL pour HOT DOGS — Swift Premium, Hygrade

BACON sans COUENNE Pqt 1 lb 59¢
"Royal Tender brand" qualité de choix

PRODUITS PROCTER & GAMBLE

PATE DENTIFRICE format écon. 78¢
Gleem, économisez 20c! Offre spéciale

M. NET 5c de rabais gros format 44¢ 10c de rabais format géant 79¢
Nettoyeur pour la maison

JOY VERT Economisez 7¢ Format géant 84¢
Nouveau dispensateur gratuit

SAVON CAMAY 5 pains rég. 47¢
1 pain gratuit avec 4

DANS LES GRANDS MARCHES

LIVRES D'EXERCICES 69¢
Paquet de 5 format à 15¢

CRAYONS de COULEURS Pqt 12 39¢
Pour l'ouverture des classes

CHEMISES SPORT grandeur 6-16 1.89
"Sanforized", manches longues

SOCQUETTES pour garçons la paire 59¢
100% nylon, elles s'étirent

POMMES Melba Panier 6 pintes 79¢
RECOLTE DU QUEBEC — FERMES ET JUTEUSES

BANANES
JAUNE DORE — A LEUR MEILLEUR
BAS PRIX SPECIAL! lb 10¢

DIMINUEZ LE COUT DES VIVRES AU DOMINION

POIS de CHOIX no 4 2 boites 20 oz 33¢
DE LA SAISON — IDEAL

PAIN DE VIANDE boite 12 oz 25¢
CANADIEN — APPROVISIONNEZ-VOUS A CE BAS PRIX

JUS DE TOMATE BAS PRIX SPECIAL! boite 48 oz 29¢
"STOKELY" DE CHOIX

CONFITURE DE FRAISE pot 24 oz 39¢
AVEC PECTINE "NATION'S BEST"

ANANAS TRANCHÉS boite 28 oz 33¢
"KONTIKI" QUALITE DE CHOIX — 2 btes 20 oz 43¢

DOMINION AU ROND POINT DORVAL ET A ST-MARTIN — L'ABORD-A-PLOUFFE

spéciaux DE LA pâtisserie

GATEAU ETAGE rég. 69¢ spécial 59¢
CHOCOLAT MALTE

TARTE AUX POMMES rég. 55¢ seulement 49¢
RECOUVERTE DE BEURRE DOUX

SERVIETTES SCOTT
Pour la FAMILLE Blanches ou couleurs 2 paquets 60 39¢

ESSUIE-MAIN SCOTT
Papier blanc ou de couleur Rouleau 150 25¢

TOUT EST 100% GARANTI!
Les prix sont en vigueur jusqu'à la fermeture samedi le 27 août 1960, dans l'île de Montréal, Pont-Viau, Ville Lemoyne, Longueuil, St-Lambert, St-Vincent-de-Paul, Valleyfield, Beauharnois, St-Eustache, Repentigny, St-Martin, Beloeil, St-Jérôme et Ste-Agathe.
DOMINION STORES LIMITED
DOMINION

EMPLOYER LA PEINTURE
SICO
C'EST SICONNAITRE

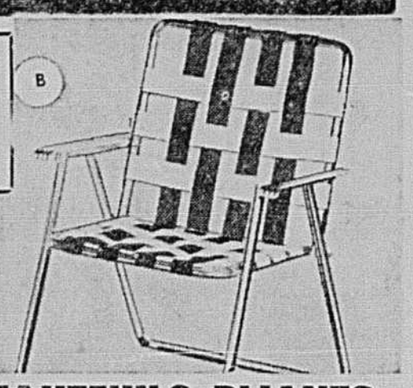
salle bonaventure
LE "SUPPER CLUB" LE PLUS CÉLÈBRE AU CANADA
Tous les soirs excepté le dimanche . . .
ROWAN & MARTIN
les vedettes de la comédie
BOB HARRINGTON et son orchestre
AINSI QUE LE TRIO LOUIS BANNET — MUSIQUE DE DANSE SANS INTERRUPTION
réservations: UN. 1-3511
Stationnement à l'intérieur
AU REINE ELIZABETH

EATON — AUTRES AUBAINES de la VENTE SEMESTRIELLE



PRIX DE LA VENTE SEMESTRIELLE **19.99**

PRIX DE LA VENTE SEMESTRIELLE **4.99**



A) FLANEUSES

MODELE RIGIDE ! "FEATHERWEIGHT"

SOLDE DU FABRICANT ! En tubulure aluminium de 1". Réglable à 4 positions, y compris l'horizontale. Matelas recouvert de vinyl bleu à fleurs, rembourré coton. Sur roues.

Quantité limitée. Les commandes téléphoniques sont remplies jusqu'à épuisement du stock.

B) FAUTEUILS PLIANTS

Soldés à Eaton bien au-dessous du prix habituel. Cadre en tubulure aluminium de 1". Sangles "Saran" en vert/blanc, bleu/blanc, rouge/blanc, ou jaune/blanc.

COMPOSEZ VI. 2-9211
Service des Commandes téléphoniques

Prière d'indiquer un second choix de couleur en commandant par téléphone.

C) CHAISES LONGUES

"Featherweight" à sangles "Saran" — Solde fin de saison !

Réglable à 5 positions. Cadre aluminium tubulaire de 1". Repliables de façon compacte. Vert/blanc, bleu/blanc, rouge/blanc ou jaune/blanc.

Les commandes téléphoniques sont acceptées jusqu'à épuisement des quantités. Veuillez indiquer un deuxième choix de couleurs.

CHAISE-LONGUE "FEATHERWEIGHT" (non représentée). Modèle pliant. PRIX DE LA VENTE SEMESTRIELLE **29.99**

FLANEUSES "FEATHERWEIGHT" RIGIDES (non représentées) Spacieuses dimensions PRIX DE LA VENTE SEMESTRIELLE **24.99**

PAS DE COMMANDES TELEPHONIQUES NI POSTALES, S.V.P.

PRIX DE LA VENTE SEMESTRIELLE **9.99**





SPECIAL JEUDI **9.99**

LANDAUS DE POUPEES

Marque "Lloyd" Rég. 18.98

Un modèle discontinué. Solide châssis à tubulure d'acier, caisson et garde-boue métal. Tablier vinyl, pare-soleil et capote. Roues à bandage caoutchouc. Freins anti-basculants. Ton ivoire. Longueur du caisson environ 22". Hauteur du guidon 30". Largeur du guidon 11".

SPECIAL JEUDI **9.99**



CHAISES-HAUTES

En bois franc

REG. 11.98

Façon naturel. Repose-pied réglable. Plateau mobile, avec courroie de sûreté tout autour. Ridelle chromée. Notez le bas prix de fin de série.

SPECIAL JEUDI **8.99**

COMPOSEZ VI. 2-9211 Service des commandes téléphoniques

ARTICLES SUR ROUES (Rayon 527), AU QUATRIEME, CHEZ EATON



SPECIAL MERCREDI **69.95**

projecteur et 1 cassette
Cassettes supplémentaires **.69**

PROJECTEURS BELL & HOWELL

35 mm. avec une cassette

Offre spéciale Bell & Howell. Projecteurs de diapositives 35 mm. Objectif Trionar F. 3.5. Lampe de 500 watts. Refroidissement à soufflerie. Dispositif de visionnement préalable incorporé. **Le bas prix de 69.95 comprend une cassette plastique pour diapositives (contenance 30 plaques).**

COMPOSEZ VI. 2-9211 — Service des commandes téléphoniques

APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES (Rayon 512), AU REZ-DE-CHAUSSEE

APPAREILS DE 35 mm.

Répétition d'une vente à succès

KONILETTE 35 mm. Objectif F 3.5. 4 vitesses de 1/25e à 1/200e sec.

SPECIAL MERCREDI **19.95**

HYOCA 35 mm. F. 2.8. 8 vitesses de 1 sec. à 1/300e sec.

SPECIAL MERCREDI **29.95**

APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES REZ-DE-CHAUSSEE (RAYON 512),



ECRANS

de 40" x 40"

SPECIAL MERCREDI **11.95**

Pour usage avec projecteurs 35 mm. (vues fixes) ou 8 mm. (animées). Boîtier métal durable et trépied.

LE MAGASIN DU SOUS-SOL EST AGRANDI ET CLIMATISÉ CHEZ EATON



"Newlite" de Scarfe's

A bas prix spécial jeudi

le gallon **3.79**

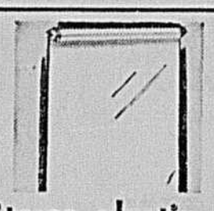
3 gallons **11.00**

BLANC SEULEMENT

• Email à haut lustre • semi-lustrée • mate pour murs • peinture d'extérieur pour maisons • Egalement : émail gris mi-foncé pour planchers.

COMPOSEZ VI. 2-9211

(967)



Stores plastique

SPECIAUX JEUDI

27" x 70" chacun **1.50** — 42" x 70" chacun **2.05**

36" x 70" chacun **1.50** — 48" x 82" chacun **2.70**

Stores lavables en plastique Vinyl de bonne qualité. Sable, crème, vert et blanc dans le lot.

(967)



Solde intéressant de lingerie

Vêtements de nuit et combinaisons pour dames

Jolie lingerie soldée à EATON par un fabricant canadien de grande réputation. Elégant tricot "Arnel" ou nylon opaque dans le groupe. Tous sont garnis de dentelle . . plusieurs de styles assortis. MODELES "Baby Doll", Chemises de nuit, Pyjamas toréador, Combinaisons ; COLORIS rose tendre, bambou, vert Nil, bleu, blanc.

COMPOSEZ VI. 2-9211

Quantité limitée dans chaque modèle, les commandes seront remplies sur taille et couleur seulement. Mentionnez un second choix s.v.p.

SOUS-SOL (RAYON 909)

Ord. 2.99 à 3.99

SPECIAL JEUDI CHACUN **1.99**



Costumes de neige en popeline imperméable

Popeline de coton à envers caoutchouté et doublure rayonne matelassée. Glissière, chevilles et poignets en tricot. Chapeau assorti. Rouge, marine, anthracite en tailles pour bambins 2-3-4 ans.

SPECIAL JEUDI **3.39**

COMPOSEZ VI. 2-9211

(910)



Chandails "Orlon" à grandes économies

Pour fillettes de 8 - 10 - 12 - 14 ans

A) PULLOVER chacun **2.49**

B) CARDIGAN chacun **2.99**

Chandails de qualité en "Orlon" indémaillable gonflé et super fin. Modèles classiques avec encolure montante, garniture fantaisie. Faciles à laver et durables. Cardigan à manches longues, pullover à manches courtes. BLANC, ROUGE, MARINE, BEIGE.

COMPOSEZ VI. 2-9211

(911)



Blazers bleus

Pour jeunes gens. Modèle droit à 3 poches appliquées et entièrement doublé de rayonne. Tailles 36 à 44.

PRIX AU SOUS-SOL **15.00**

Pantalons gris

Flanelle acétate et rayonne Viscose de bonne qualité. Passants, pinces devant, glissière. Gris seulement pour tailles 30 à 42. Pour assortir au blazer —

Chacun **4.99**

COMPOSEZ VI. 2-9211

(929)



Bottines "Désert"

En cuir velu résistant

Modèle pratique l'année durant. Semelle et talon caoutchouc-mousse léger et empeigne en cuir velu. Tons de noir, gris, vert forêt. Pointures pour adolescents 6 à 12, largeur moyenne, demi-pointures comprises.

SPECIAL JEUDI **6.49**

COMPOSEZ VI. 2-9211

(937)

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

SACS DE COUCHAGE

Recouvrement tout nylon avec rembourrage "Dacron" 2½ lb

ORDINAIRE MENT 16.95

SPECIAL AU SOUS-SOL, JEUDI, chacun **10.99**



Solde d'un fabricant de renom

LEGER MAIS TRES CHAUD ! Sac de couchage recouvert nylon imperméable. Avantages importants :

- Bonne grandeur adulte avec glissière robuste tout le tour à enclenchement.
- Léger et moelleux; chaude doublure coton rouge.
- Rembourrage "Dacron" 2½ lb, anti-mites et anti-moisissure.
- Peut servir de chaud édredon.

a) Modèle représenté — réversible, en vert seulement.

b) Non représenté — bleu avec tapis de sol caoutchouc incorporé.

Achetez pour maintenant et l'automne — idéal pour le camp, le ski, le chalet, etc. Economisez.

COMPOSEZ VI. 2-9211
Service des commandes téléphoniques

SOUS-SOL (RAYON 933)



Sous-vêtements! Notez

Caleçon chacun **.99**

Veste chacune **.69**

Gilets en coton avec encolure ronde et manches courtes pour garçons. Caleçon long avec siège et genoux doubles. Tailles petite, moyenne, grande.

Pantalon à ceinture

Texture rayonne durable pour garçons. Revers. Bleu ou brun, tailles 8 à 16 ans.

CHACUN **2.89**

Belles chemises sport

"Sanforized". Finette pour garçons, coudes doubles. Quadrillées, unies, cachemire, à motifs. Bleu, brun, vert, rouge, jaune or, tailles 8 à 16 ans.

CHACUN **1.00**

Cardigans en "Orlon"

Genre "Como", fermeture à 4 boutons. Bleu, noir, rouge avec garnitures noires et blanches. Tailles: petite, moyenne, grande.

2 pour **5.00**

CHACUN **2.59**

COMPOSEZ VI. 2-9211

(932)

Chemises sport coton

Guingan tissé pour hommes

CHACUNE **1.69** — 3 pour **4.99**

Modèle à manches longues de confection étudiée avec 2 poches appliquées, col deux façons, bas carré. Quadrillés en tons dominants de bleu, brun, vert, gris. Tailles petite, moyenne et grande.

Elégantes chemises polo

De prix beaucoup plus élevé

CHACUNE **2.59** — 2 pour **5.00**

Tricot coton, manches longues pour hommes. Col en vogue à 2 boutons. Chemises unies ou à motif en tons dominants de gris clair, beige, rouge, bleu. Tailles petites, moyenne et grande.

COMPOSEZ VI. 2-9211

(928)



EATON-DERNIERS JOURS DES 2 GRANDES VENTES D'AOÛT FOURRURES ET MANTEAUX ORNÉS DE FOURRURE



EN VEDETTE! LOUTRE RASEE!

MANTEAUX LONGS DE GRAND LUXE!

Cette collection de manteaux de loutre chez Eaton présente la mode 1960 dans ce qu'elle a de plus luxueux et comprend aussi quelques modèles de couturiers de Paris. Certains de ces manteaux sont en loutre rasée, naturelle, les autres sont teints d'après un nouveau procédé, déjà parfaitement vérifié, qui ajoute à la qualité et à la beauté de la fourrure. Venez les voir et les comparer!

PRIX DE LA VENTE D'AOUT DE FOURRURE EATON

597.00

UN GROUPE QU'IL FAUT VOIR... A PRIX VRAIMENT IRRESISTIBLE!

Chacun de ces manteaux représente une bonne aubaine

- Chat sauvage rasé.
- Mouton de Perse teint noir (plusieurs à magnifiques cols de vison).
- Rat musqué (peaux descendues, teint)
- Hudson Seal (rat musqué teint)
- Mouton de Perse gris
- Dos du rat musqué du Nord (teint).

PRIX DE LA VENTE D'AOUT DE FOURRURE EATON

333.00

Conditions du Plan Budgétaire, si désiré. PAS DE VERSEMENT COMPTANT — Taxe de vente payable à l'achat.

Rappelez-vous l'immuable garantie Eaton:

"Argent remis si la marchandise ne satisfait pas"

SALON DE LA FOURRURE (RAYON 248), AU TROISIEME, CHEZ EATON

MANTEAUX ET TAILLEURS

Plus que six jours! Profitez de la Vente d'août de fourrures, chez Eaton! Prix économiques. C'est maintenant le moment d'obtenir davantage pour votre argent.

MANTEAUX ORNES DE FOURRURE

Quatre groupes remarquables, offerts bien au-dessous des prix habituels! Choix de modèles, tissus et coloris les plus nouveaux! Tous entredoublés avec chamois dans le dos.

Un groupe remarquable d'élégants paletots en beaux tissus "sealskin" et autres, tout laine. Nombreux modèles au choix avec cols ornés de vison canadien, vison d'élevage ou mouton de Perse gris. PRIX DE LA VENTE D'AOUT EATON **69.00**

Modèles haute nouveauté en souples lainages unis, tweeds importés, laine et mohair, laine et "angora" (poil de lapin). Cols garnis de vison canadien ou castor. PRIX DE LA VENTE D'AOUT EATON **89.00**

Un groupe exceptionnel en beaux lainages Blin & Blin, laine et "angora" (poil de lapin), laine et mohair. Somptueuses garnitures de renard norvégien, renard arctique, castor, vison sauvage vison canadien de teintes pastelles ou saphir. PRIX DE LA VENTE D'AOUT EATON **109.00**

La plupart de ces manteaux sont en superbes lainages Blin & Blin; aussi tissus de laine et mohair, Alpaga et laine. Cols généreusement garnis de magnifique vison canadien, de riche castor et de mouton de Perse gris ou noir. PRIX DE LA VENTE D'AOUT EATON **139.00**

TAILLEURS ORNES FOURRURE

Haute nouveauté automnale — tailleurs-trotteur à larges cols de renard norvégien, castor, vison canadien. Riches tissus laine et mohair, laine et "Angora" (poil de lapin) à textures unies et écossaises. Jupes doublées dos. PRIX DE LA VENTE D'AOUT EATON **89.00**

Une variété de modèles compose ce groupe dernier cri. Tailleurs-trotteur en lainages noueux écossais, tweeds magnifiques et velours souples. Cols de vison canadien, zibeline des montagnes (putois), nutria, mouton de Perse noir. Jupes doublées devant et dos. PRIX DE LA VENTE D'AOUT EATON **66.00**

Manteaux en tailles cadettes, jeunes filles, dames et petites. Tailleurs en tailles jeunes filles seulement.

MANTEAUX ET TAILLEURS (RAYONS 244, 344, 444), AU TROISIEME CHEZ EATON

EATON — Le centre d'achats des Canadiens



Pour le retour à l'école

Le choix n'a d'égal que les prix avantageux

TUNIQUES Bonnie Brae

Modèle réglementaire à plis avec ourlet de 3". Empiècement double, ceinture et poche. Mélange rayonne-nylon, lavable à la main et pratiquement infroissable. Marine. Tailles: 7, 8, 10, 12, 14, 16. PRIX BONNIE BRAE **4.98**

JUMPERS MARINE

Flanelle rayonne viscose et acétate, de confection renommée. **Modèle réglementaire** à six lés, décolleté en pointe, marine. Tailles: 10, 12, 14, 16, 18, 20. **6.98**

BLOUSES Bonnie Brae

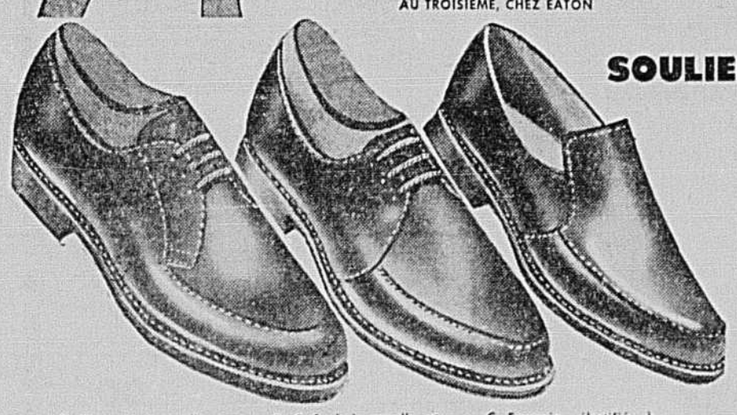
Fin broadcloth de coton blanc "Sanforized", PRIX BONNIE BRAE

- **Blouses à manches courtes,** décolleté en pointe. Tailles: 7, 8, 10, 12, 14, 16, 18, 20 **2.75**
- **Blouses à manches longues,** décolleté en pointe. Tailles 7, 8, 10, 12, 14, 16, 18, 20. **2.98**
- **Blouses-chemisette** pour la gymnastique. Tailles 10, 12, 14, 16, 18, 20. **2.98**

Composez VI. 2-9211
Service des commandes téléphoniques

VETEMENTS POUR FILLETTES (RAYON 211), AU TROISIEME, CHEZ EATON





SOULIERS Eatonia

seulement chez Eaton

PRIX EATONIA

Pointures 3½ à 6	Pointures 6½ à 8
9.98	**10.95**

Les souliers Eatonia sont de fabrication robuste avec empeignes de cuir, semelles et talons de cuir ou de matière synthétique.

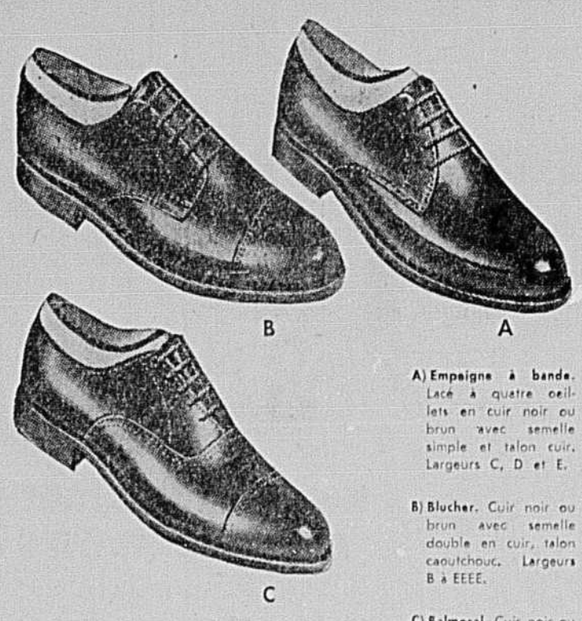
A. Mocassin à semelle et talon matière synthétique. Brun et noir. Largeurs C à E.

B. Oxford à semelle et talons de cuir, largeurs A à E. Brun et noir.

C. Escarpin élastifié à semelle et talon de cuir. Noir et brun. Largeurs C et E.

Composez VI. 2-9211 — Service des commandes téléphoniques.

CHAUSSURES POUR GARÇONS (RAYON 239), AU DEUXIEME, CHEZ EATON



A) **Empeigne à bande.** Lacé à quatre oeillets en cuir noir ou brun avec semelle simple et talon cuir. Largeurs C, D et E.

B) **Blucher.** Cuir noir ou brun avec semelle double en cuir, talon caoutchouc. Largeurs B à EEEE.

C) **Balmoral.** Cuir noir ou brun, semelle simple et talon cuir. Largeur D seulement.

SOULIERS Birkdale

Pour jeunes gens

Avantageux pour le retour à l'école

Souliers élégants connus spécialement pour être confortables et de longue durée. Modèles pour la plupart: brogue, balmoral, mocassins et blucher. Empeignes en souple cuir noir ou brun; semelles minces ou épaisses en cuir ou matière synthétique. Pointures 6 à 12 en largeurs B à EEEE dans le groupe, seulement trois modèles représentés d'un très vaste choix!

PRIX "BIRKDALE ESCORT"

11.95

RAYON 237, AU DEUXIEME

COMPOSEZ VI. 2-9211
Service des commandes téléphoniques



SCHICK "CUSTOMATIC"

Bien au-dessous du prix habituel

Un achat très spécial EATON permet cette belle aubaine! Le Schick "Customatic" comporte ces importantes caractéristiques pour mieux raser: tête exclusive, réglable... à vous de la régler à l'angle qui se prête le mieux à votre épiderme et à votre barbe! Des petits peignes incorporés relèvent la barbe pour vous permettre de vous raser plus ras. Petit moteur puissant sur CA-CD. Sous bel étui de présentation avec lotion à barbe et petite brosse.

SPECIAL **15.49**

COMPOSEZ VI. 2-9211

RASOIRS ELECTRIQUES (RAYON 515), AU REZ-DE-CHAUSSEE, CHEZ EATON

THE T. EATON Co LIMITED
OF MONTREAL

Heures d'affaires EATON 9h. à 5h.30 OUVERT VENDREDI SOIR JUSQU'À 9 H. Ouvert toute la journée le samedi 9 h. à 5 h. 30

SPÉCIAUX EXCEPTIONNELS DE LA EATON VENTE SEMESTRIELLE

DE MEUBLES ET ARTICLES D'AMEUBLEMENT



Souvenez-vous toujours que tous vos achats sont protégés par l'immuable garantie EATON:

"Argent remis si la marchandise ne satisfait pas"

EATON ouvert le samedi toute la journée — Ouvert vendredi jusqu'à 9 heures
Heures d'affaires de 9 h. à 5 h. 30

PROVINCIAL FRANÇAIS
MOBILIER TRÈS COMPACT

GRAND ACHAT SPECIAL POUR TOUS LES MAGASINS EATON

PRIX DE LA VENTE SEMESTRIELLE **9** pièces **400.00**

CONDITIONS DU PLAN BUDGETAIRE SI DESIRE. PAS DE VERSEMENT COMPTANT
Payable en 36 mensualités de 13.61, y compris les frais d'administration.
La taxe est payable à l'achat.

Attrayant mobilier importé, de proportions étudiées spécialement pour les salles à manger exiguës des maisons modernes. Elégant, pratique, tout en étant d'un faible encombrement. Choix de deux finis l'un sur "bois fruitier" 5 épaisseurs, l'autre sur bois fruitier ombré ayant l'aspect de l'or brunissé.

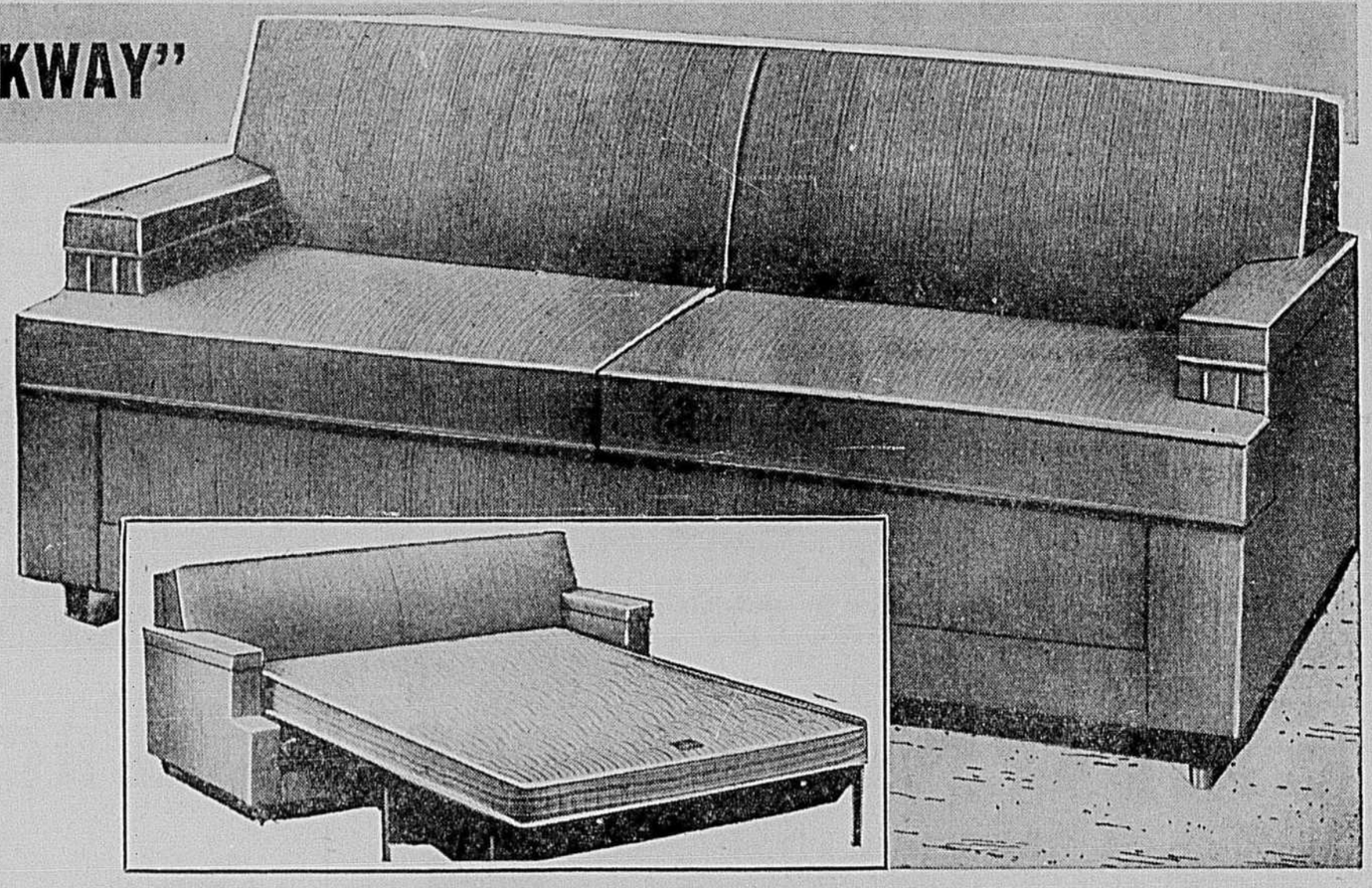
Mobilier composé de: Buffet environ 49" x 18" avec soit le vaisselier (environ 41" x 15" x 68"), tel qu'illustré à gauche.

OU le dessus de buffet "hotte" (non représenté).

Table ovale (38" x 48" extensible à 68"), une chaise-fauteuil à dossier en "8" et cinq chaises, recouvertes de coton naturel.

MEUBLES (RAYON 270), AU CINQUIEME, CHEZ EATON

"HIDE-A-BEDS" SIMMONS "PARKWAY"



JAMAIS ENCORE A PRIX SI BAS!
VENDUS ORDINAIREMENT 249.00

PRIX DE LA VENTE SEMESTRIELLE EATON **188.00**

CONDITIONS DU PLAN BUDGETAIRE SI DESIRE PAS DE VERSEMENT COMPTANT. Payable en 18 mensualités de 11.87, y compris les frais d'administration. La taxe de vente est payable à l'achat.

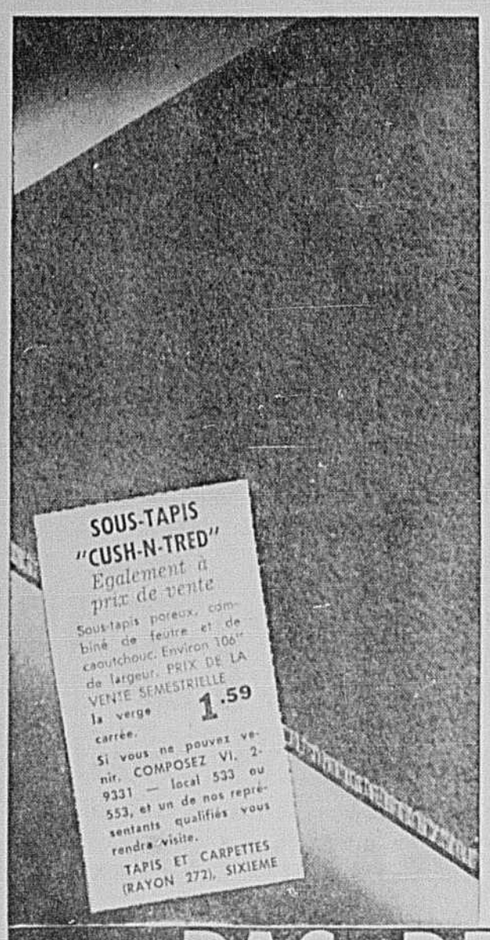
Les "Parkway" avec fabrication supérieure "Simmons" comprenant le fameux matelas lit double "Glenrose". Quelle offre extraordinaire à ce bas prix! Le divan-lit est composé d'une robuste armature tout acier, avec accoudoirs de forme élégante finis avec passe-poils. Venez les voir! Vous constaterez la nouvelle hauteur du siège. Les recouvrements sont des tissus de qualité supérieure comprenant des textures granitées, unies et des frises en tons de brun, turquoise, beige, vert et bleu dans le groupe.

Achetez de toute confiance, vous sachant protégés par l'immuable garantie EATON:

"Argent remis si la marchandise ne satisfait pas"

LITERIE (RAYON 271), AU SEPTIEME, CHEZ EATON

TAPIS BROADLOOM TOUT LAINE



Fabrication "retors"
Tissage très dense
En 9 coloris mode

BIEN AU-DESSOUS DU PRIX HABITUEL

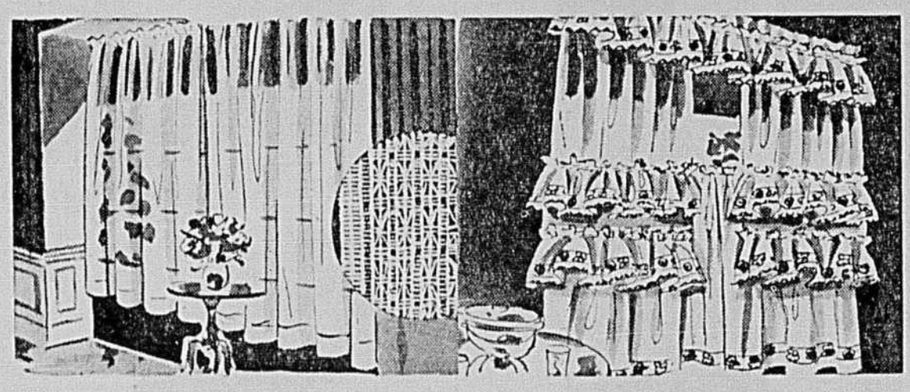
PRIX DE LA VENTE SEMESTRIELLE

11.95 la verge carrée

Achat spécial Eaton. Tapis broadloom "retors", fabrication tout laine de toute beauté. Durable, pratique, à fibres "retors", il dissimule les empreintes et sa texture résiste mieux à l'écrasement. Largeurs 9' et 12' environ.

Coloris :

CHAMPIGNON — AQUA — BEIGE DESERT — TON OR ANTIQUE — VISON — BOIS DE SANTAL — VERT SAUGE — BLEU BRUME — DAIM.



RIDEAUX "TRUNET" MODELES DROITS

20% de rabais!

	Rég.	SPECIAL la paire		Rég.	SPECIAL la paire
Environ 42" x 54"	4.50	3.60	Environ 42" x 81"	6.00	4.80
42" x 63"	5.00	4.00	42" x 90"	6.50	5.20
			42" x 99"	7.00	5.60
42" x 72"	5.50	4.40	42" x 108"	7.50	6.00

"Trunet" est une texture rayonne élégante, facile à entretenir, qu'il suffit de laver pour la suspendre de nouveau. Blanc seulement. A prix spécialement réduit pour la Vente Semestrielle.

RIDEAUX DE 'DACRON' POUR LA CUISINE

Parure 11 pièces **6.99**

Parure de fenêtre seule, les 6 pièces **3.99**

Parures de rideaux 11 pièces. Rideaux de fenêtres et de porte. Coton glacé lavable, richement garni de motifs fleuris. Blanc avec garniture rouge, tor or, vert ou bleu. La parure comprend: Rideau supérieur de fenêtre 60" x 26" x 43", les brise-bise 26" x 35" et le rideau de porte 52" x 26" x 52". Toutes dimensions approximatives.

COTONNADES IMPRIMEES DE 36"

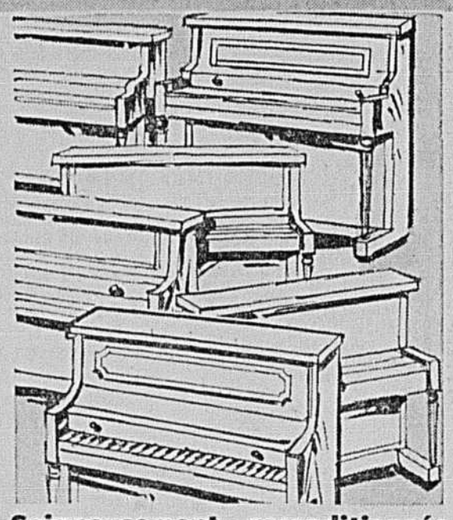
Pour brise-bise, ou rideaux de cuisine. Coton lavable dans un grand choix de motifs et de coloris attrayants. la verge.

Rég. .99 à 1.19
PRIX DE VENTE **.79** la verge

THE T. EATON Co LIMITED
OF MONTREAL

ARTICLES D'AMEUBLEMENT (RAYON 268), AU SIXIEME, CHEZ EATON

SOLDE DE PIANOS



Soigneusement reconditionnés

A SOLDER **129.00** A **329.00**

Pianos droits, reconditionnés par techniciens. Le groupe comprend des marques renommées. Tous sont entièrement garantis. Venez chez Eaton jeudi les voir au cinquième étage.

Il y a 3 PIANOS A QUEUE
1095.00 1495.00 1795.00
Renseignez-vous sur les conditions budgétaires spéciales EATON pour les pianos.

2 seulement! ORGUES THOMAS. Rég. 1,495.00 SPECIAL **1195.00**

6 SEULEMENT. PIANOS "CECILIAN" DE MASON & RISCH
"Spinet", hauteur 40". En noyer ou acajou. A solder à ce bas prix en raison d'une fin de série. Bancs en sus. A SOLDER **599.00**

Egalement, divers pianos échantillons soldés à prix très réduits.
SALON DES PIANOS (RAYON 360), AU CINQUIEME

PAS DE VERSEMENT COMPTANT

sur achats par Plan budgétaire
Taxe de vente payable au moment de l'achat

CAHIER No 2
QUEBEC SAGUENAY-LAC-ST-JEAN
76e ANNEE — No 263

LA PRESSE

MONTREAL, MERCREDI 24 AOUT 1960

MAURICIE CANTONS DE L'EST
PAGES 29-56

Québec

Rapport rejeté par 5 voix contre 3

Les employés de la ville demeurant à l'extérieur l'ont échappé belle

QUEBEC, (par J.-L. L.) — Les employés de la ville qui demeurent à l'extérieur, et ils sont près de 200, l'ont échappé belle hier au comité administratif, lorsqu'un rapport qui aurait obligé la plupart d'entre eux à revenir dans les limites de la ville a été rejeté par cinq voix contre trois.

Les membres du comité avaient auparavant pris connaissance d'un rapport des avocats de la cité qui recommandait en résumé de ne pas déranger les employés qui s'étaient établis en dehors après avoir obtenu l'autorisation des autorités municipales. Ces gens, selon le rapport ont des droits acquis, et ils pourraient réclamer de la ville si on les forçait à revenir.

Par ailleurs, le rapport d'un comité spécial formé pour étudier cette question a également été lu au comité administratif. Il recommande à la ville d'obliger tous les employés qui n'ont pas obtenu la permission de demeurer à l'extérieur soient forcés de revenir s'y installer sous peine de congédiement.

C'est ce rapport qui a été rejeté par cinq voix contre trois, les échevins Damase Blais, Gérard Hamel et Médéric Robichaud votant pour, tandis que MM. Henri Gagnon, Emilien Boissinot, Jules Morency, David Burns et Jos Matte se prononçaient contre.

Exposition sans précédent à "La Huchette"

QUEBEC. (A.S.) — La galerie "La Huchette" présentera, du 1er au 15 septembre, une exposition sans précédent encore à Québec.

En effet, il s'agira d'une rétrospective de groupe. On présentera deux tableaux de différents peintres: l'un datant de plusieurs années, sinon des débuts d'un peintre; et l'autre tout frais de la dernière production du même artiste.

On pourra ainsi voir des oeuvres de: Edmund Alleyn, Benoit Côté, Denys Morisset, Arist Gagnon, André Garant, Louise Carrier, Paul Vézina, ainsi que de Francine Gauthier.

L'idée générale de l'exposition est: "Témoignage de leur évolution".

Le journal "Le Travail" sommé de se rétracter

QUEBEC. (P.C.) — Le vice-président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Bernard Boulanger, a déclaré hier qu'il venait de mettre le journal "Le Travail", organe de la CTCC, en demeure de se rétracter au sujet d'un article paru dans le dernier numéro. La demande a été adressée à M. Gérard Pelletier, directeur.

"Si la rétractation ne paraît pas dans le prochain numéro, je poursuivrai le journal en libelle diffamatoire pour $25,000", a déclaré le chef syndical qui est représentant de l'Union internationale des travailleurs des industries chimiques (CTC).

L'article en question est paru dans l'édition du 12 août dernier et s'intitule: "Curieuses moeurs syndicales". Il concerne les activités de M. Boulanger parmi les syndiqués de la compagnie Merck Chemical, de Valleyfield.

L'Union internationale était sortie victorieuse le 13 mai dernier d'un vote tenu entre les syndiqués pour déterminer quelle centrale syndicale pourrait les représenter. Un vote précédent avait donné un résultat nul de 75 à 75.

Au deuxième scrutin, la CTCC avait été vaincue par 79 à 70.

L'article énumère certaines promesses que M. Boulanger aurait faites pour gagner la partie. Il prétend que la convention de travail signée dernièrement n'apporte aucune des améliorations promises. L'article prétend surtout que M. Boulanger n'avait pas tenu d'assemblée générale des syndiqués avant de signer la convention générale. "M. Boulanger aurait-il menti au moment du vote? Aurait-il craint, au moment de la signature, de tenir une assemblée générale des membres? Tout cela rassemble compose un assez curieux tableau des moeurs syndicales...", termine l'article.

"Ils ont été consultés"

M. Boulanger s'élève contre ces assertions. Les syndiqués ont approuvé unanimement la nouvelle convention collective avant sa signature. Une réunion à cet effet a été tenue le 29 juin dernier, précise-t-il.

Il déplore alors que l'article du "Travail" tente de lui faire perdre sa réputation de syndicaliste respectant les principes démocratiques. Qualifiant le papier "d'article diffamatoire rempli de faussetés" il prétend qu'il lui cause un tort d'autant plus grave que lui-même est vice-président de la FTQ.

D'autre part, M. Boulanger explique les conditions du contrat par la situation désespérée de l'usine. Depuis peu d'ailleurs, les patrons ont annoncé qu'ils étaient obligés de fermer leurs portes. Le contrat comprenait de nombreuses améliorations pour les ouvriers, ajoute-t-il.

Lors de la fermeture de l'usine d'autre part, chacun des ouvriers recevra un fonds de pension de $800 à $1,000. Ce qui lui permettra de "souffler en attendant de se caser ailleurs".

Le chef syndical explique la fermeture de l'usine par la concurrence de l'industrie japonaise et par l'inertie du gouvernement canadien qui ne hausse pas les tarifs d'importation. Fait cocasse par ailleurs, la compagnie Merck possède plusieurs usines au Japon.

Congrès des anciens combattants

Les délégués réclament des augmentations aux pensions

QUEBEC. (par **Gilles Pratte**) — Les délégués de l'Association des anciens combattants des armées de terre, de mer et de l'air du Canada, en congrès au club Cambrai, de Québec, ont adopté, hier, plusieurs résolutions demandant au gouvernement des augmentations à leurs pensions, notamment à celles des invalides.

L'organisme, représentant 125,000 membres, demande une majoration substantielle des pensions aux invalides, pour combler l'écart entre la dernière revision des pensions et l'augmentation de la moyenne des salaires au pays. On note que plusieurs invalides de guerre comptent exclusivement sur cette pension pour assurer leur subsistance et celle de leur famille.

On demandera aussi au gouvernement fédéral que le montant alloué à l'épouse d'un invalide soit portée de $50 à $90 par mois.

Etant donné que les taux minimum de pensions aux anciens combattants ne leur permettent que d'exister "chichement", selon l'association, on a décidé d'exercer des pressions auprès du gouvernement pour que ces pensions soient augmentées en tenant compte du coût de la vie actuelle. On voudrait que la pension mensuelle d'un célibataire soit de $90 et celle d'un ancien combattant marié, de $150.

Propriété

L'association voudrait que même les anciens combattants, dont la propriété est évaluée à $10,000, puissent bénéficier des pensions. Actuellement, un ancien militaire possédant une maison évaluée à plus de $8,000 ne peut recevoir de pension. On souligne que la valeur de la plus modeste demeure va toujours en croissant et qu'il ne serait que juste que la marge de propriété autorisée fasse de même.

Les congressistes ont aussi exprimé le désir qu'on accorde le bénéfice du doute aux anciens combattants dans une plus large mesure. Actuellement, la loi sur les pensions stipule que pour toute demande de pension le requérant doit pouvoir profiter du bénéfice du doute.

L'association affirme que la commission des pensions et les autorités médicales au service du bureau des pensions ne font pas profiter, dans plusieurs cas, les anciens combattants de ce bénéfice du doute. Elle estime qu'il s'agit là d'une violation de la loi des pensions.

On a particulièrement insisté sur cette clause du bénéfice du doute. Il arrive souvent que les autorités se demandent si l'ancien combattant, demandant une pension, était souffrant avant d'entrer dans les services armées ou si ce n'est qu'ensuite qu'il a contracté une maladie ou s'est infligé une infirmité.

Dans la majorité des cas, la question ne se pose même pas, toutefois, étant donné que les archives sont là pour clarifier les situations. La clause du bénéfice du doute est particulièrement importante pour les anciens combattants, lorsque les archives sont introuvables, ce qui se produirait assez souvent.

Hospitalisation

L'Association demandera au gouvernement que dans les provinces où l'assurance-hospitalisation est en vigueur, les anciens combattants n'aient pas à rencontrer de déduction de leur pension pour l'hospitalisation, qui dans leur cas devrait être entièrement gratuite.

Cette résolution présentée par la section de Glace Bay, rapporte qu'en Nouvelle-Ecosse, où le plan d'assurance-hospitalisation est en vigueur, les anciens combattants bénéficiant de pensions, comme tels, ou les invalides à moins de 100 pour cent recevant des pensions, doivent rencontrer des déductions sur leur chèque de pension, lorsqu'ils sont hospitalisés.

Energique protestation

Québec. (G.P.) — Les 400 délégués au 25e congrès biennal de l'Association des anciens combattants des armées de terre, de mer et de l'air du Canada, réunis à Québec, ont protesté énergiquement contre l'omission du gouvernement fédéral d'aborder à la dernière session, l'étude d'un rapport pour la révision de la loi sur les pensions, que lui a présenté le comité des affaires des anciens combattants.

L'étude de ce rapport a été remise à plus tard, comme l'a déjà annoncé le ministre des Affaires des anciens combattants, l'honorable A. J. Brooks, afin de permettre que le budget de l'année puisse être balancé.

Etant donné qu'au cours de la dernière session, il n'a aucunement été question des affaires des anciens combattants, le congrès demandera que le rapport du comité sur la révision de la loi des pensions soit étudiée dès l'ouverture de la prochaine session.

Trop de bruit dans leurs établissements, la nuit

L'échevin Gérard Moisan a menacé d'agir contre deux restaurateurs

QUEBEC. (par J.-L. L.) — L'échevin Gérard Moisan a menacé, hier, d'employer tous les moyens pour faire révoquer les permis de deux restaurateurs du quartier St-Roch si ces derniers ne prenaient pas des mesures immédiates pour empêcher les jeunes de faire du bruit à ces endroits pendant la nuit.

M. Moisan a souligné à ce sujet le beau travail accompli par la police municipale pour assurer le repos nocturne des citoyens, mais il s'en est pris à une bande de jeunes motocyclistes qui persistent à faire un tintamarre d'enfer en dépit des avertissements répétés qu'on leur a servis.

Par ailleurs, l'échevin Emilien Boissinot a demandé à la police d'intervenir pour empêcher une bande de jeunes gens de s'amuser le soir dans le cimetière anglican de St. Mathews, sur la rue St-Jean.

Toujours sur le même sujet, M. Jos. Matte a signalé que la société se préparait de graves ennuis par suite de la trop grande clémence des cours juvéniles et de l'exiguité des maisons de correction. Il a demandé que la ville intervienne auprès du procureur général à ce sujet.

Au Parlement

Sous le coup de midi, le système d'alarme s'affola

QUEBEC. (par J.M.) — Le système d'alarme, qui existe au parlement pour avertir dans le cas d'un commencement d'incendie, s'est mis à fonctionner à midi. La sonnerie électrique a empli de son bruit strident les passages de l'édifice principal. Des attroupements se sont formés à la porte des bureaux Puis au bout de quelques minutes, le tintamarre a pris fin. Il ne s'agissait que d'une fausse alerte. Il s'en produit de telles périodiquement, l'état du système d'alarme laissant à désirer. De mauvaises langues vont jusqu'à dire que ce système, célèbre pour de fausses alertes, ne serait peut-être plus capable de détecter un feu.

Les terrains de jeux de Ste-Foy attirent plus d'enfants

QUEBEC, (G.P.) — Les terrains de jeux de Ste-Foy ont attiré cette année 688 enfants de plus que l'été dernier. Le rapport de la Fédération souligne qu'au cours de l'été de 1959 un total de 3,303 enfants ont suivi le programme tandis que cette année il y en eut 3,989.

Un seul terrain a reçu moins d'enfants que l'année dernière; celui de St-Louis-de-France qui l'an passé en accueillait 1,041 comparativement à 1,019, cette année.

L'assistance sur les autres terrains a été la suivante; les chiffres entre parenthèses valent pour l'année dernière: Pie XII, 243, (221); Notre-Dame-de-Foy, 675 (560); St-Yves, 345 (288); Notre-Dame-du Rosaire, 560, (516); St-Thomas d'Aquin, 440, (417); le Plateau, 554, (258); Neilson, qui n'existait pas l'an dernier, 153.

Satisfaction des résidants du Cap

QUEBEC, (par J.-L. L.) — Les résidents du quartier du Cap, en arrière du Château Frontenac, ont écrit au maire de Québec, l'hon. Wilfrid Hamel, pour se déclarer entièrement satisfaits de la nouvelle orientation de la circulation dans ce secteur.

Ils demandent que cette politique soit maintenue à l'année longue et suggèrent quelques autres améliorations.

On se souvient qu'il y a quelque temps, sur résolution du conseil municipal, les deux entrées du Château ont été déclarées à sens unique pour donner accès à ce quartier et le stationnement a été prohibé sur les rues Mont-Carmel et Laporte.



LE CONSEIL DES ARTS SIEGE A QUEBEC — Pour la première fois dans l'histoire de cette institution, les membres du Conseil des arts du Canada tiennent leurs sessions à Québec. Entre autres participants à cette réunion, on remarque: de gauche à droite: M. Marcel Faribault, de Montréal; le Dr A. W. Truman, directeur de ce conseil; Sir Ernest Macmillan, chef d'orchestre de réputation internationale; le R.P. G.H. Lévesque, O.P., vice-président; le Dr Claude T. Bissell, président; Mme Andrée Paradis, de Montréal; ainsi que M. A. M. Mackenzie.

Sujet de discussion des membres du Conseil des arts du Canada

L'aide à apporter à la création d'une école nationale de théâtre bilingue

QUEBEC. (par A. Sirois) — Continuant la première réunion qu'ils aient jamais tenue dans la province de Québec, les membres du Conseil des arts sont arrivés hier, à Québec où ils auront leurs sessions jusqu'à la fin de la journée d'aujourd'hui.

Au cours de leurs discussions d'hier, toujours tenues à huis clos, les membres ont étudié les diverses problèmes tant financiers qu'artistiques des divers orchestres et compagnies théâtrales du Canada.

Pour l'aider à régler ce problème, le Conseil des arts a demandé les services d'un chef d'orchestre étranger, M. Bernard Heinze, de Melbourne, en Australie, qui a fait, à ce sujet, une grande enquête à travers tout le pays.

Par ailleurs, à la demande du même conseil, M. Kenneth Carter a préparé un rapport sur l'enquête qu'il a faite concernant l'aspect financier de cette considérable question.

Le conseil a donc examiné, hier, les grandes lignes de ces divers rapports, plutôt que d'étudier des demandes faites, notamment par des associations québécoises, comme on l'avait d'abord laissé entendre.

Pour une école nationale de théâtre

Les membres ont aussi discuté de l'aide qu'ils apporteraient à la création d'une école nationale de théâtre bilingue. Cette école donnerait des sessions d'étude à Stratford, l'été, et à Montréal, l'hiver.

Comme d'habitude, le Conseil des Arts aiderait financièrement une initiative indépendante de lui, en l'occurrence celle du Canadian Theatre Centre, sans pour autant s'y immiscer.

"Nous n'avons songé à contrôler la culture", a ajouté le R.P. G.-H. Lévesque, O.P., vice-président, immédiatement secondé par le rire discret du Dr Bissell, président du Conseil des Arts.

Aux universités

Comme il a déjà été annoncé antérieurement, le Conseil des Arts a aussi accordé des bourses à quatre universités canadiennes, dont aucune de la province de Québec vu que celles-ci n'avaient pas présenté de requêtes.

Une somme de $15 millions est cependant réservée par le conseil pour les institutions du Québec: les $50 millions accordés en 1956 devant être répartis entre les universités des provinces selon leur population et selon le nombre des étudiants universitaires.

"Je ne dirais pas: je l'attend; mais plutôt, je l'espère" a répondu le Dr Bissell alors qu'on lui demandait au cours de la conférence de presse ce qu'il penserait d'une requête des universités du Québec.

Marquée par des sessions à Montréal et à Québec, cette visite du Conseil des Arts est, des cinq réunions annuelles, celle prévue au programme pour favoriser la découverte de nouveaux horizons canadiens et la rencontre d'autres personnalités dans le domaine intellectuel.

Depuis la fondation de cette institution en 1957, les 21 membres du conseil ont déjà siégé à Vancouver, Winnipeg et Halifax dans le cadre de ces incursions.

Après leurs sessions d'hier, les membres et les officiers permanents du Conseil des Arts ainsi que leur épouse ont été reçu, à Bois-de-Coulonges, chez le lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

Ils ont ensuite été les hôtes du vieux Séminaire de Québec pour le souper, et au cours de la soirée, ils ont pu entendre, à la maison Montmorency un concert donné par d'anciens boursiers du Conseil des Arts.

Ce matin, ils devaient être reçus par le premier ministre du Québec, l'honorable Jean Lesage; ils visiteront ensuite le Parlement, le Jardin zoologique, la Citadelle, et l'Exposition nationale de sculptures à ciel ouvert, avenue Belvedère.

Conseils des arts provinciaux . . .

QUEBEC. (A.S.) — "Le Conseil des arts du Canada ne verrait pas d'un mauvais oeil la création de divers conseils des arts provinciaux", nous a répondu le Dr Bissell, président du Conseil des arts du Canada au cours de la conférence de presse donnée hier à Québec. Le Dr Bissell n'a pas voulu faire plus de commentaires à ce sujet.

Encore le contrat de la piste de courses . . .

Le conseil municipal s'informe auprès du gouvernement et ajourne la question

QUEBEC. (par J.-L. L.) — La ville de Québec s'informera auprès du ministre des Finances de la province pour savoir si la personne ou l'organisation à laquelle elle concédera le contrat de la piste de course pourra obtenir une licence ou un permis de courses avec le pari-mutuel.

C'est sur une proposition de l'échevin Henri Gagnon que le comité administratif a décidé d'adopter cette résolution et de remettre encore à plus tard la discussion sur l'octroi du contrat d'exploitation.

L'échevin Isidore Deschênes, exhibant une longue liste de chiffres, avait auparavant affirmé que le soumissionnaire qui offrait 3.15 p. cent à la ville ne pourrait jamais arriver dans ses affaires. Il a même conclu, toujours avec des chiffres à l'appui, que ses opérations se solderaient par un déficit annuel d'environ $98,000.

Après ce long exposé de M. Deschênes, l'échevin Jos. Matte a proposé que la ville fasse faire un photostat de ce tableau afin que tous les membres du conseil de ville puissent en prendre connaissance.

"Nous avons une décision à prendre après avoir bien étudié la question, avait signalé le maire Wilfrid Hamel au début du débat, et cette décision, quelle qu'elle soit, nous devrons la justifier."

Le maire a fait part par la suite à ses collègues de certains chiffres concernant la Commission de l'exposition et le concessionnaire actuel de la piste. Ainsi, en 1959, l'assistance moyenne aux courses a été de plus de 2,000 personnes par soir, exception faite de la semaine de l'exposition.

La ville a perçu depuis 10 ans la somme de $1,295,165 de revenus provenant de cette source et elle a déboursé un montant de $488,000 en améliorations diverses, y compris la construction, et en frais d'entretien.

Par ailleurs, le Club de courses sous harnais de Québec a déboursé au cours de cette période $483,680 en immobilisations qui resteront à l'acquis de la ville. De plus, il a dépensé un montant additionnel de $291,430 en installations qui demeurent sa propriété.

En terminant, le maire a révélé qu'il avait reçu un appel téléphonique de M. Donat Simard, le soumissionnaire qui offre le plus haut taux, lui demandant de remettre après l'exposition l'octroi du contrat d'exploitation.

Une semaine de grande activité aux terrains de jeux de Ste-Foy

QUEBEC, (G. P.) — Les terrains de jeux de Ste-Foy connaîtront cette semaine leur période d'activité la plus intense. Le programme tire à sa fin, et plus le terme approche plus les concours sont chaudement disputés.

Un pique-nique devait être organisé aujourd'hui, mais il a été contremandé pour faire face à un grand concours inter-parcs au terrain de jeux du Plateau, à 2 h. 30. Il s'agit là d'un concours mettant aux prises les finalistes champions des différentes catégories. Aucun trophée ne sera toutefois décerné aujourd'hui. Les lauréats seront couronnés le soir du dimanche 28 août lors de la fête en l'honneur du maire et de la mairesse du terrain de jeux qui aura ac-

Voir STE-FOY en page 31

Au coût de $150,000

La ville de Québec acquerra les droits de la Compagnie de Sable

QUEBEC, (par J.-L. L.) — Les membres du comité administratif ont adopté hier à l'unanimité une résolution autorisant la ville à acquérir, au coût de $150,000, les droits de la Compagnie de Sable Ltée sur la rivière St-Charles, en autant que le gouvernement fédéral décidera de restreindre la navigation sur ce cours d'eau à la hauteur libre sous les ponts.

Le maire Wilfrid Hamel a fait ressortir l'urgence de régler cette question rapidement, devant les ennuis causés à la circulation par la levée du pont Samson. Le premier magistrat s'est dit persuadé que la ville n'a aucune raison de payer $12,000 par année par maintenir un état de fait insupportable; c'est en effet le coût de l'entretien du moteur qui fait lever le pont et des salaires payés aux employés qui y travaillent.

De cette manière, le montant de $150,000 que la ville déboursera pour les droits de la compagnie sera amplement compensé par l'économie annuelle qu'elle réalisera et si imposante que paraisse la somme en jeu au premier abord, elle sera ainsi amortie rapidement. Et cela, comme l'a fait remarquer l'échevin Henri Lafond, sans compter les importantes économies que la ville pourra réaliser sur la construction future de nouveaux ponts.

Pour rétablir les faits

Le maire Hamel produit un rapport financier

QUEBEC, (par J.-L.L.) — Pour répondre à une sortie faite la semaine dernière au conseil municipal par l'échevin Jos. Matte, le maire Hamel a déposé hier devant le comité administratif les chiffres exacts du fameux fonds des usines St-Malo au 30 avril dernier.

Notre journal, se fiant aux déclarations d'un haut fonctionnaire de la ville, avait publié certaines informations, qui ne semblent pas concorder avec les faits et c'est ce qui a entraîné ces débats, tant au conseil qu'au comité administratif.

En date du 30 avril dernier, il restait dans ce fonds, réalisé par la vente de terrains et de bâtisses au centre industriel de St-Malo, un montant global de $1,259,099. Les pertes encourues à la réalisation de prêts depuis l'établissement du fond s'élèvent à $320,435. Au nombre des quatre faillites, qui ont entraîné cette perte pour la ville, on retrouve la Superline Tanning Co., à laquelle on avait consenti un prêt de $113,373. Et la compagnie de Haches International Ltée, qui devait $109,011 au fonds.

A même la somme de $1,259,099 constituant le solde du fonds à cette date, il y a encore un montant de $624,022 en circulation. Cette somme a été distribuée en prêts à 11 entreprises, dont une a reçu $178,712 et l'autre $142,486. On retrouve également des prêts de $81,250 et de $70,174, alors que tous les autres sont au dessous de $30,000.

Moins de feux de forêt

L'accès des routes redevient normal à plusieurs endroits

QUEBEC. (par J.M.) — Au service provincial pour la protection des forêts, qui dépend du ministère dirigé par M. Bona Arsenault, on a décidé de rétablir, vu l'amélioration des conditions existantes, la circulation, à partir de 10 h., ce matin, dans les bois des circonscriptions Saguenay, Duplessis, Matane et Gaspé-Nord. Par contraste, l'accès des routes reste interdit dans Gaspé-Sud et dans la partie est du comté de Bonaventure jusqu'à la Cascapédia.

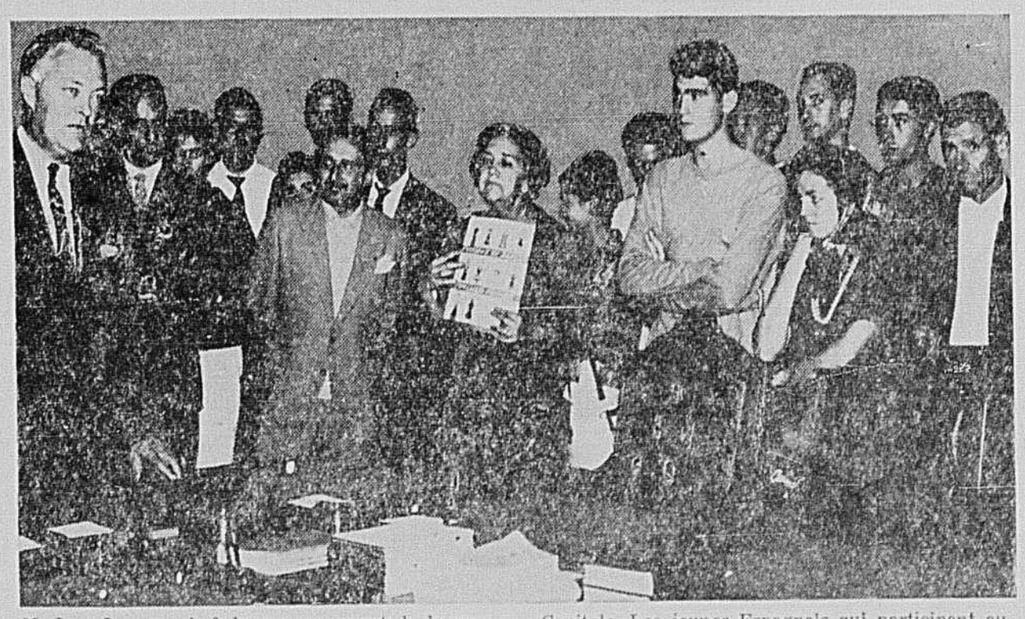
Des ordres ont été donnés en ce sens par M. Henri Kieffer, directeur du service de la protection, et par M. Geo.-H. Bernier, son assistant.

L'incendie qui a dévasté un terrain boisé de cinq milles carrés de superficie dans le canton Pabos (Gaspé-Sud) se perpétue malgré les efforts d'une équipe de 150 hommes, disposant de 6 tracteurs: l'état du foyer reste stationnaire; à cet endroit, les flammes avaient pris vendredi dernier.

Le feu, qui s'attaquait aux arbres dans le canton Tourelle à une quinzaine de milles de Ste-Anne-des-Monts, est presque éteint.

La foudre a allumé des commencements d'incendie hier, le long de la côte Nord et en Gaspésie; mais l'élément destructeur a été maîtrisé partout.

Quant aux flammes qui faisaient rage dans la circonscription de Duplessis à douze milles à l'est du chemin de fer de Schefferville à quelque 75 milles de Sept-Iles; elles sont également éteintes.



M. Jean Lesage, chef du gouvernement de la province, a officiellement accueilli au nom du Québec la troupe des "Chansons et Danses d'Espagne", venue lui présenter ses hommages dans la Vieille Capitale. Les jeunes Espagnols qui participent au festival de Montréal, repartiront samedi pour leur pays.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.



ANALYSE D'URINE $2.00
DIAGNOSTIC de la GROSSESSE $5.00
SANG, SELLES, etc., prix variés
Echantillons cueillis gratuitement à domicile
Les résultats des analyses faites à notre laboratoire sont acceptés de MM. les médecins.
Les Pharmacies Professionnelles
SARRAZIN & CHOQUETTE
LUC CHOQUETTE, Dr en Pharmacie, Université de Paris
PRESCRIPTION, ANALYSE, ORTHOPEDIE, OPTIQUE
Laboratoire à 921 est, Ste-Catherine — VI. 2-9622

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

RÉDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUÉBEC) TEL.: LA. 2-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUÉBEC) TEL.: LA. 9-8487

Le carnet mondain

Le monde officiel :

Mme Georges Vanier, épouse de S. Exc. le gouverneur général du Canada, rehaussera de sa présence le déjeuner qui marquera l'ouverture de la saison 1960-61, au Cercle des femmes canadiennes, qui aura lieu le vendredi 23 septembre, au Château Frontenac.

Les représentants du Conseil des arts du Canada seront reçus, aujourd'hui, à l'hôtel du gouvernement, par l'hon. premier ministre de la province.

Mme Jean Lesage a assisté, hier matin, à la première séance du congrès de la Fédération des institutions affiliées à l'école de musique de l'Université Laval.

Mariages prochains

M. et Mme R.-H. Latour annoncent le mariage de leur fille, Suzanne, avec M. Gilbert Fortin, fils du capitaine Eugène Fortin, décédé, et de Mme Fortin, de Québec. La bénédiction nuptiale leur sera donnée à Montréal, en l'église St-Simon-Apôtre, samedi, le vingt-sept, à dix heures.

M. et Mme Sylvio Vézina annoncent le mariage de leur fille Carole, avec M. Guy Doré, fils de M. François Doré, ing. p., et de Mme Doré. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le samedi, trois septembre, à dix heures, en l'église St-Jérôme de Matane.

M. et Mme René Bédard annoncent le mariage de leur fille Denyse, avec M. Jean Boily, ing. p., fils de M. et Mme Anthime Boily, de Villeneuve. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église St-Sauveur, le samedi trois septembre, à neuf heures et quinze.

Déplacements

Le juge et Mme Paul Miquelon sont de retour d'un voyage d'un mois en Virginie.

M. et Mme Maurice Allan, accompagnés de leurs enfants Michel et Lucie, sont revenus récemment d'un voyage en Floride.

M. Jean Vallerand, de Montréal, était de passage à Québec, hier, pour donner une conférence au congrès de la Fédération des instituteurs affiliées à l'école de musique de l'Université Laval.

Mlles Laure et Madeleine Carrier, de Charlesbourg, ont quitté Québec samedi, pour un voyage d'une huitaine de jours aux Etats-Unis, où elles seront les invitées de leur beau-frère et de leur sœur, M. et Mme Freddy Guérin.

Mlles Patricia Poitras et Marie Larochelle ont fait un séjour aux Eboulements, la semaine dernière.

Mlle Louise Tassé, M. Serge Bouliane, M. Roger Leclerc, ainsi que M. Gilles Tassé, ont passé quelque temps à Ausable Chasm, N.Y.

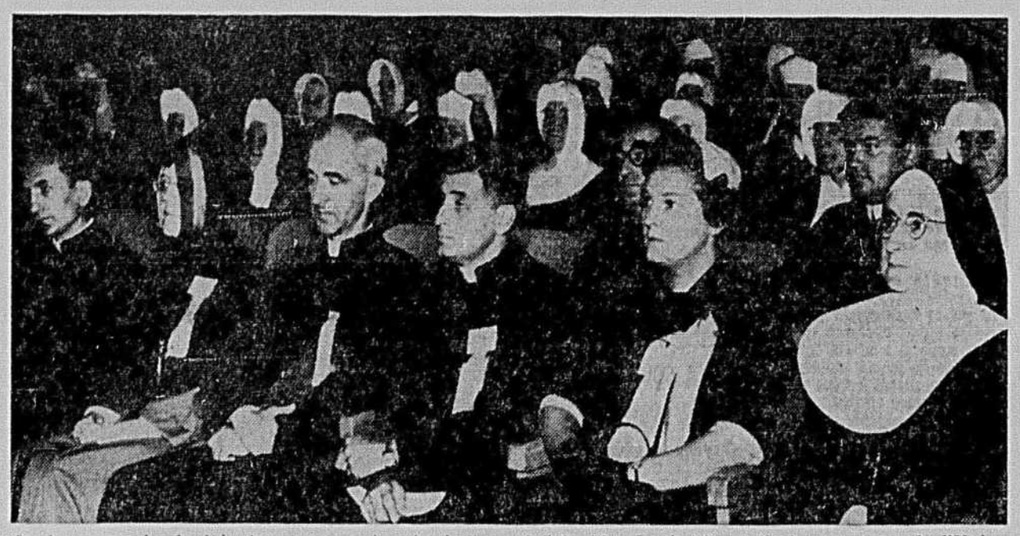
M. et Mme Jean Mignault et leurs enfants sont partis pour Pine Point Beach, où ils passeront leurs vacances.

Mlles Monique Grégoire, Michèle Langlois et Andrée Morel ont fait une tournée d'une huitaine de jours, en Gaspésie, au cours du mois.

M. et Mme Jean-Paul Guay, née Thérèse Morin, de Lévis, annoncent la naissance d'une fille baptisée sous le prénom de Fabienne. Parrain et marraine: M. et Mme Léo Morin, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Jacqueline Guay, tante de l'enfant.

M. et Mme Robert Thibault, née Mariette Blais, annoncent la naissance d'un fils baptisé sous le prénom de Pierre. Parrain et marraine: M. et Mme Chs-H. Thibault, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mme Robert Blais, grand-mère de l'enfant.

M. et Mme Albert Normand, née Rolande Robin, annoncent la naissance d'une fille baptisée sous le prénom de Susan. Parrain et marraine: M. et Mme Paul-Henri Normand, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Jacques Baril, tante de l'enfant.



Quelques-uns des invités de marque qui assistaient au congrès de la Fédération des institutions affiliées à l'Ecole de musique de l'Université Laval; de gauche à droite: Soeur Saint-Louis-Georges, S.C.Q., Mgr Louis-Albert Vachon, recteur de l'Université Laval, M. l'abbé Onésime Pouliot, directeur de l'Ecole de musique de l'Université Laval, Madame Jean Lesage et Soeur Marie-Antoni, S.S.J.

Plus de touristes ontariens cette année que l'an dernier au Québec

QUEBEC, (J.M.). — D'après les renseignements parvenus au Service provincial du tourisme, il semble que le nombre des Ontariens qui viennent passer leurs vacances au Québec, a sensiblement augmenté cette année par rapport à l'an dernier.

M. Robert Prévost qui dirige le bureau, voit dans cette augmentation le résultat d'une publicité accrue en 1960 dans les provinces voisines. En Ontario et dans les Maritimes, des annonces ont été insérées dans une cinquantaine de quotidiens et près de trois cents panneaux-réclames ont été installés en bordure de la voie publique pour vanter les avantages que les touristes peuvent trouver chez nous: magnifiques paysages; bonnes hôtelleries; attractions sportives telles que la pêche; un pays français en terre américaine.

La publicité par panneaux-réclames, relativement nouvelle, serait particulièrement efficace puisque, depuis le début de la belle saison, un million de personnes auraient, d'après les statisticiens, été atteintes chaque jour par ce genre d'annonce.

C'est pourquoi le Québec projette de dresser d'autres panneaux-réclames, mais cette fois le long des voies publiques des Etats-Unis.

L'effort publicitaire en Ontario ne diminuera pas pour autant, car, d'après M. Robert Prévost, le touriste ontarien rapporterait généralement plus à nos restaurateurs et à nos hôteliers que le touriste des Etats-Unis : c'est qu'il dépenserait davantage.

Au mois de septembre prochain, le Service provincial du tourisme enverra deux hommes faire le tour des hôtels de la Gaspésie et du Bas St-Laurent pour vérifier d'où est exactement venue la clientèle de cette année et de l'an dernier.

Cette enquête devrait fournir des renseignements précieux pour la préparation de la publicité future.

De celle-ci, on peut dire déjà qu'elle tentera d'atteindre encore un plus grand public : elle invitera notamment les gens du Québec à visiter leur province qu'ils ne connaissent pas toujours.

Nous apprenons que le projet de déménager les bureaux du Service provincial du tourisme dans l'immeuble occupé anciennement par l'hôtel "Château Normandie" en bordure de la Place d'Armes est sur le point de se réaliser. Les architectes du ministère des Travaux publics ont reçu l'ordre de dresser les plans pour le réaménagement de l'édifice.

L'Association des anciens combattants

Le plus vieil organisme du genre dans l'Empire

QUEBEC, (G.P.) — L'association des anciens combattants des armées de terre, de mer et de l'air du Canada, qui tient son 25e congrès biennal à Québec, est le plus ancien organisme du genre de l'Empire britannique à avoir exercé une activité continue.

Même si l'association a choisi 1840 comme année de fondation, période à laquelle remontent les plus vieilles archives, certains sont d'opinion que l'organisme existait déjà vers 1812. De toutes manières, l'association célèbre officiellement cette année son 120e anniversaire.

A venir jusqu'à 1946, elle ne comprenait pas les anciens combattants de l'aviation, mais cette adaptation au siècle n'a aucunement modifié ses buts : améliorer le sort des anciens combattants et de leur famille, tout en maintenant en temps de guerre comme en temps de paix un haut intérêt pour le bien-être de la communauté.

Les bases qui ont donné naissance à l'association plongent leurs racines dans le feu de la guerre 1812-14. Les Canadiens français ont alors porté le même fusil que les Canadiens anglais pour la défense du pays.

Leur brillante victoire de Châteauguay révèle bien l'ardeur avec laquelle ils s'opposaient à l'invation américaine. A ce moment, de Salaberry et au moins un de ses frères étaient officiers de l'armée impériale britannique. La famille de de Salaberry était intimement liée à celle du duc de Kent, père de la reine Victoria.

Telles étaient alors les relations étroites existant entre les deux nations, tout comme aujourd'hui entre le Royal 22e régiment et le Royal Welah Fusilliers, Et cet esprit d'unité règne à l'intérieur de l'Association des anciens combattants des armées de terre, de mer et de l'air du Canada.

"Plus qu'en Europe, nous subissons l'influence de la mauvaise musique"

— M. Jean Vallerand

QUEBEC, (M.L.) — Jean Vallerand, secrétaire du Conservatoire de la province et critique musical averti, a donné une solide conférence, hier matin, au 1er congrès de la Fédération des institutions affiliées à l'Ecole de musique de l'Université Laval. Exploitant le thème du congrès "La musique dans l'éducation", dans son sens général, le conférencier a souligné le rôle de la musique dans la formation de l'enfant, la nécessité de mettre celui-ci très jeune en contact avec une musique vivante et saine, et les voeux que l'on peut formuler, à l'instar de la conférence internationale de Bruxelles, en 1953, sur la musique.

La pédagogie contemporaine, dit-il, cherche à sauvegarder les valeurs éternelles de l'esprit, à équilibrer humanisme et civilisation. Pour atteindre ce but, elle se tourne vers les arts, et en particulier vers la musique, parce que la radio, la télévision, les disques, ont créé un favoritisme à l'égard de la musique chez les jeunes. Malheureusement, les adultes sont souvent mal préparés à diriger ceux qui veulent intégrer la musique dans leur vie.

S'il est reconnu que la discipline musicale apporte de grands avantages dans l'ordre physiologique, comme l'acuité des sens, la souplesse des membres, le contrôle des réflexes, une respiration plus profonde comme dans l'exercice du chant, il est certain que les motifs de faire une place à la musique dans l'éducation se situent surtout sur le plan interne.

Comme on l'a dit au dernier congrès des éducateurs de langue française, si notre langage est si pauvre, c'est que nous souffrons de paresse intellectuelle. Or, la musique peut servir de correctif à la médiocrité de la pensée. Ici, au Canada, nous subissons, plus que les pays d'Europe, l'influence de la mauvaise musique, parce que nous n'avons pas de tradition vivante de la musique populaire, pas de tradition chorale. Cela ne veut pas dire que nous n'avons pas le sens de la musique, mais les préjugés des parents et des professeurs, qui considèrent la musique comme un art d'agrément, non essentiel, font qu'il est difficile d'inculquer à nos enfants le goût de la bonne musique.

La Grèce antique, que l'on ne peut s'empêcher de regarder comme un modèle en matière d'art, enseignait que la musique apporte trois disciplines à l'esprit humain : éveiller le désir de connaissance, mobiliser les forces créatrices et ennoblir la vie affective. La participation à la musique d'ensemble est un acte humain complet. On peut ramener la philosophie élémentaire de la question à ceci : orienter les jeunes vers la belle musique, les mettre en mesure de la goûter, et par là, les faire accéder au beau objectif, en le matérialisant. Ainsi comprise, la musique devient un facteur de liberté et de formation.

Tout enfant normal possède un appareil auditif capable de percevoir les sons musicaux. Si on ne lui apprend pas à s'en servir ou si on lui apprend mal, il pourra souffrir d'une infirmité quelconque de l'audition musicale, infirmité qui s'accroit avec l'âge, semble-t-il. Pourtant l'enfant chante avant de parler: il porte en lui un instrument de musique, la voix, qui emprunte le matériau même de la vie, le souffle. Il n'a donc pas besoin de lire la musique pour créer sa propre musique. C'est ce goût inné de création qu'il faut développer chez tout jeune enfant, en respectant ses manifestations spontanées. La famille et la maternelle doivent travailler surtout sur le sens rythmique de l'enfant. Après cette initiation, l'étude de la théorie et du solfège s'imposeront, car ils sont le moyen par lequel l'homme prend contact avec la musique. Il ne faut pas en négliger les avantages intellectuels, mais la théorie et le solfège ne suffisent pas à eux seuls. Pour inculquer à l'élève le goût de la musique, il faut que l'enseignement de la théorie et du solfège soit fait sur de la musique vivante, et non pas sur des exercices inventés purement pour imposer une gymnastique. Ce genre de virtuosité doit être réservé aux étudiants avancés.

En terminant, M. Vallerand a rappelé que c'est dans sa force morale et intellectuelle qu'un peuple trouve le moyen de relever le défi que le matérialisme actuel lance à la vraie civilisation, et il aura cette force en introduisant la formation musicale à tous les degrés de l'instruction, comme le conseille la conférence internationale de Bruxelles.

Que chacun prenne la résolu-



JEAN VALLERAND

tion personnelle de mettre en oeuvre, autant qu'il le peut les principes énoncés, et le monde en général en bénéficiera.

Forum

Un forum extrêmement intéressant, dirigé par le conférencier, suivit la conférence. La première question débattue fut la suivante: Est-il possible d'introduire l'étude d'un instrument dans le système scolaire actuel? Il est évident que les élèves qui veulent s'adonner à l'étude d'un instrument spécialisé rencontrent des difficultés terribles. Il y a souvent manque de collaboration entre les éducateurs, les parents et les professeurs de musique. C'est triste à dire, mais les écoles anglaises donnent souvent plus de coopération. Il faudrait qu'il y ait des avantages, des permissions, des équivalences pour l'élève, qui consacre plusieurs heures à l'étude d'un instrument. Il est prouvé, d'ailleurs, que l'élève doué en musique est généralement doué dans les autres matières et que la discipline que lui apporte sa formation musicale lui sert dans tous les autres domaines.

Quant au cas de l'enfant surdoué, la seule solution possible est celle des écoles spécialisées, dans le genre des manécanteries.

Que penser des tests musicaux, pour dépister les talents? Ils sont utiles s'ils sont faits par des spécialistes, mais parfois décevants. Ils ne doivent pas se limiter à un test d'audition,

Cinq guides du diocèse de Québec au camp Marceau

QUEBEC. — Cinq guides du diocèse de Québec ont participé au camp Marceau de la Fédération des guides catholiques de la province, qui s'est terminé ces jours derniers à l'Ile d'Orléans.

Ce sont : Mlles Danielle White, Diane Huot, de la 21e St-Pascal ; Henriette Martel, Lorraine Therrien, de la 17e Levis et Michelle Fitzback, de la 18e St-Sauveur.

Le camp était dirigé par Mlle Catherine Coallier, de Valleyfield avec l'aide du R.P.R.M. Dumas, O.P., aumônier ; Mlles Charlotte Lévesque, de Québec, Lucienne Desrosiers, d'Ottawa et Marie-Marthe Ménard, de Valleyfield.

Grâce à l'aide du Conseil de la Vie française, une guide de St-Boniface, Manitoba, a pu participer à ce camp de formation qui groupait également des guides des diocèses d'Amos, Chicoutimi, Maniwaki, Montréal, Ottawa, Québec, Rimouski, Sherbrooke, Ste-Anne-de-la-Pocatière, St-Hyacinthe, St-Jean, St-Boniface, Timmins et Trois-Rivières.

Le service des cours de culture populaire du ministère provincial de la Jeunesse a contribué financièrement à la tenue de ce camp.

Dernière main aux préparatifs de la 49e Expo provinciale

QUEBEC. (par J.-L. L.) — Une activité bourdonnante règne sur le terrain de l'Exposition provinciale alors que les ouvriers de tous métiers prêtent la dernière main aux préparatifs de la grande foire. Dédiée à "La forêt, source de richesse", la 49e Exposition ouvrira officiellement ses portes vendredi soir le 2 septembre prochain, pour se terminer le 11 septembre.

Au cours d'une visite des lieux hier après-midi, nous avons constaté que des peintres s'affairaient à terminer la "toilette" du Palais Central. Colonnes et chapiteaux ont été repeints à neuf, de même que la couverture des deux tourelles, ce qui donne à ce pavillon un certain air de nouveauté. Les travaux de rénovation et de réfection sont terminés à l'extérieur du Palais de l'Industrie, qui présentera une façade entièrement renovée. Partout autour des autres pavillons, des échafaudages ont été dressés, qui attestent de la volonté des organisateurs de présenter des édifices propres et accueillants aux nombreux visiteurs qui viendront de tous les coins de la province et même du pays.

Au Palais du Commerce, artistes-peintres et décorateurs rivalisent d'adresse et d'imagination pour faire des exhibits des différentes maisons d'affaires des chefs-d'oeuvre de réalisation. En plein centre du terrain, en face du Palais Central, l'exhibit du ministère des Terres et Forêts dresse déjà sa masse imposante; ce sera incontestablement le point de mire de la prochaine Exposition, puisque toutes les manifestations officielles et les événements artistiques s'y dérouleront.

Autour du Palais du Commerce, les kiosques de variétés et les nombreux comptoirs-lunch sont prêts à accueillir les milliers de visiteurs. Il ne manque plus que les tentes et autres installations du "Midway" qui seront aménagées dans les derniers jours avant l'ouverture. Il n'est pas jusqu'à la maison du club Kingsmen, édifiée près de l'entrée principale, qui ne soit prête à faire rêver des milliers de jeunes et de vieux qui auront tenté leur chance de la gagner.

Le concours artistique

M. Paul Bourret, secrétaire du comité de l'éducation et des arts, nous a révélé au cours d'une entrevue que les oeuvres présentées au concours national d'art et de photographie seront jugées le 29 août prochain. Les travaux sont soumis à l'appréciation d'un jury composé d'abord des membres du comité de l'éducation et des arts, sous la présidence de M. Omer Parent, de l'Ecole des Beaux-Arts, auxquels on a adjoints Mlle Suzanne Auger, D.B.A., du Service des arts domestiques, M. Robert Ayre, critique d'art de Montréal, et Jacques Légaré, P.S.A., de Québec.

L'inscription au concours a été très encourageante, a souligné M. Bourret, et les organisateurs sont persuadés que le record établi l'année dernière sera largement dépassé. Lors de la dernière Exposition, environ 600 concurrents avaient présenté plus de 1,000 travaux.

Le publiciste de la Commission de l'Exposition, M. J.-D. Boudreau, nous a appris par ailleurs une nouvelle qui réjouira le public en général. Devant le succès remporté l'an dernier par l'escadrille des "Golden Hawks, le major J.-C. Taschereau, en charge des exhibits des trois armes, a décidé de présenter ce spectacle de nouveau cette année. C'est le lundi de la Fête du Travail que les pilotes de cette escadrille renommée de l'A.R.C. donneront la mesure de leur habileté et de leur sang-froid.

Cinéma

CAPITOL — Représentation continue de 1h. à 11h. "The Bells are Ringing" (127 min.) Cinemascope, metrocolor : 1.10, 3.45, 6.15 8.50. Dernier spectacle complet à 8h. 25.

CARTIER — "Fripouillard et Cie" : 1.00, 4.25, 7.45. Annonces : 2.30, 9.15. "Babette s'en va-t-en guerre" : 2.35, 5.55, 9.25. Fin : 11.05.

CINEMA DE PARIS — "La Belle que voilà" : 12.30, 6.08. "Aux yeux du souvenir : 2.20, 8.16. "Symphonie pastorale" : 4.28, 10.00. Actualités : 4.05, 8.05.

CLASSIC — "Les aventures de Perri" : 1.40, 4.20, 7.02, 9.40. "L'infernale poursuite" : 3.05, 5.45, 8.25. Fin : 11.00.

EMPIRE — Nouvelles : 3.20, 5.55, 8.30. Sujet court : 1.00, 3.30, 6.05, 8.40. "Oceans Eleven" : 1.15, 3.50, 6.20, 8.55. Continuel de 1.00 à 11.00.

IMPERIAL — "Flamingo" : 12.40 4.12, 7.44. "Le chouchou du professeur" : 2.11, 5.43, 9.15 h. Sujet : 2.07, 7.39 h.

LAIRET — Nouvelles : 4.18, 7.39. "Fripouillard et Cie" : 1.00, 4.25, 7.45. Annonces : 2.31, 9.19. "Babette s'en va-t-en guerre" : 2.37, 5.58, 9.25. Fin : 11.06.

LAURIER — "L'Appat" : 1.00, 4.35, 7.45 h. Nouvelles : 2.30e 9.15 h. "Lune de miel au Bresil" : 2.55, 6.05, 9.40 h. Fin : 11.20 h.

PIGALLE — "La tête contre les murs" : 12.15, 3.39, 6.40, 10.00. "Nous autres à Champignol" : 1.50, 5.14, 8.38. Actualités : 3.29, 8.28.

PRINCESSE — Sujet : 1.00, 4.24, 7.48 h. "Wolf Larsen" : 1.06, 4.30, 7.54 h. "The Sound and the Fury" (CinemaScope) : 2.29, 5.53, 9.17 h.

RIALTO — Nouvelles et sujet court : 1.00, 4.15, 7.40. "La main gauche du Seigneur" : 1.05, 4.30, 7.55. "La charge des tuniques bleues" : 2.40, 6.05, 9.25. Fin : 11.05.

SILLERY — "La colline des potences" (couleurs) : 6.00, 9.35. "La fureur d'aimer" (couleurs) : 7.25. Fin : 11.20.

VICTORIA — "La colline des potences (couleurs) : 1.20, 5.15, 9.20. "La fureur d'aimer (couleurs) : 3.10, 7.15. Continuel de 1.20 à 11.00.

BIENVILLE — "Tension at Rock City" : 7.00. Nouvelles : 8.00. "Colorado Saloon" : 8.45. Fin : 10.25.

CINEMA LEVIS — "Derrière le miroir" : 7.00 h. Actualités : 3.45 h. "La première balle tue" : 9.00 h.

ETCHEMIN — "Les montagnards sont là" : 7.30 h. "L'Exyptien" couleurs, cinémascope" 9.00 h.

Marque de confiance collective de la Ligue d'Action Civique de Lévis aux membres du conseil municipal

QUEBEC. — Les membres du conseil municipal de Lévis ont reçu, hier soir, une marque de confiance collective de la part de la Ligue d'Action Civique de l'endroit. Ce groupement, réunissant au-delà de 600 propriétaires, a en effet adopté une résolution par laquelle il formule sa satisfaction envers l'administration au conseil municipal.

La Ligue se déclare prête à appuyer la réélection globale du présent conseil, élu sous son égide il y a trois ans. Elle a souligné que les trois dernières années ont permis aux membres du conseil d'acquérir suffisamment d'expérience de la chose municipale pour continuer à administrer la ville dans le meilleur intérêt de tous les contribuables. Elle ne trouve que juste que le maire et les échevins demeurent à leur poste pour récolter, dans l'avenir, le fruit de leurs efforts et de leur travail. Les élections municipales à Lévis doivent avoir lieu le 19 septembre, tandis que la mise en nomination des candidats aura lieu le 12 du même mois.

La Ligue a aussi profité de cette réunion générale annuelle pour discuter certaines questions municipales fort importantes: il fut notamment question du plan directeur. Sa confection est sur le point d'être terminée. Confiée à l'urbaniste-conseil, M. Jean-Claude Lahaye, sa réalisation, selon la Ligue, ne pourra qu'avoir d'heureuses répercussions dans le développement de la municipalité. Un premier effet a été ressenti, lorsque la Société d'assurances-vie Desjardins décida de faire de Lévis son siège social.

Une autre décision de la Ligue se rapporte à l'organisation d'une rencontre entre son exécutif et les membres du conseil avant les élections de septembre. Aucune date n'a été fixée pour cette rencontre, mais les deux parties doivent se consulter à ce sujet au cours des prochains jours.

Elections

Lors des élections qui suivirent, le Dr Paul Racicot, président sortant de l'organisme, a été réélu pour un autre terme. Il sera assisté au sein de l'exécutif par MM. Paul Gourdeau et Arthur Fafard, comme 1er et 2e vice-présidents. Le secrétaire demeure M. Gilles Croteau, alors que le trésorier est M. Oscar Mercure et que le poste de publiciste est occupé par M. Adrien Bégin. Les autres directeurs sont MM. René Croteau, Gilles Boisseau, Marcel St-Laurent, Hervé Hébert, Benoit Lemieux et Julien Dumont.

New Richmond marque son centenaire par trois jours de grandes manifestations

NEW RICHMOND, (J.M.J.) — "Nous venons de vivre des heures inoubliables". Voilà ce que déclarait, M. l'abbé Jos. E. Sutton, curé de New Richmond, lors de la soirée du Centenaire, présentée à la salle paroissiale de New Richmond.

Cette soirée était sous la présidence de M. J. Edouard Gauthier, maire et président du Comité des Fêtes du Centenaire.

Les fêtes de l'érection canonique de New Richmond avaient débuté vendredi soir par l'arrivée de S. Exc. Mgr Paul Bernier, archevêque de Gaspé et la confirmation de 215 enfants.

Samedi matin, Mgr Bernier a chanté une messe pontificale au cours de laquelle il rappela à tous la dignité du chrétien et son devoir d'être apôtre.

Une imposante cérémonie eut lieu au cours de l'après-midi. En effet en marge de la célébration du centenaire, on avait organisé la bénédiction du nouveau pont reliant New Richmond à Maria. Le pont fut béni par Mgr Bernier et le ruban fut coupé par le député provincial, l'hon. Gérard-D. Lévesque, ministre de la Chasse et des Pêcheries, accompagné de M. J. E. Gauthier, maire de New Richmond. Après cette cérémonie, Mgr Bernier procéda à la bénédiction des automobiles.

Les fêtes du centenaire se continuèrent dans la soirée de samedi, et plus de 350 paroissiens emplirent à pleine capacité la salle paroissiale pour voir et entendre le magicien ROSA de Québec et les Patromimes, troupe du patronage St-Vincent-de-Paul de Québec.

Dimanche, la journée débuta par une messe d'action de grâces. Cette messe fut célébrée par le R. P. Gérard Gobeil, o.m.i., directeur-fondateur de la Maison des Retraites des Caps-Noirs et aujourd'hui professeur au Collège classique de Jonquière. Le sermon fut donné par le R. P. Alonzo Leblanc, c.s.v. enfant de la paroisse.

Un banquet, à la Maison de retraites fermées fut donné après la grand-messe, auquel assistaient : M. l'abbé Sutton, curé de New-Richmond, M. l'abbé Charles Michaud, prêtre retiré à Rimouski, mais curé de New-Richmond, de 1917 à 1921; le R.P. Joly, o.m.i., supérieur de la Maison de Retraites, Mgr J.-P. Goupil, c.s., supérieur du Séminaire de Gaspé, M. le juge Jos Duguay, M. Lucien Grenier, député fédéral de Bonaventure, etc.

Une démonstration de gymnastique accompagnée de musique fut présentée à 2 h. 30 hres, par la fanfare et le corps de clairon du Patronage St-Vincent-de-Paul de Québec, devant une foule de plus de 1,500 personnes sur le terrain de l'église paroissiale.

Et à 8 hres, dimanche, c'était la soirée du Centenaire. Plus de 300 personnes rendirent hommage à nos pasteurs. En effet, cette soirée fut un hommage aux pasteurs de New Richmond. Le maître de cérémonie, M. L. Léo Leblanc, de concert avec l'abbé Lionel Leblanc et Mlle Thérèse Lacroix, avait préparé une magnifique soirée.

Le président des Fêtes du Centenaire, M. Edouard Gauthier, rendit hommages aux pionniers alors que M. Jean-Marie Jobin, présenta les hommages des paroissiens aux pasteurs.

De courtes allocutions furent ensuite prononcées par M. l'abbé Michaud, ancien curé de 1917 à 1921, par le R. P. Alonzo Leblanc, au nom des fils et filles de New-Richmond qui sont dans la vie religieuse, par le R.P. Gérard Gobeil, o.m.i. et le R. P. Roland Bourget, o.m.i. ainsi que par le Dr Paul Lacroix.

CFCM — TV (4)

AUJOURD'HUI

3:30—Mire et musique
4:30—Long métrage
6:00—Le moulin aux images
6:30—Les manchettes int.
6:35—Les nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:10—Bulletin météorologique
7:15—Côté jardin
7:45—Jeu de mots
8:00—Point d'interrogation
8:30—Théâtre des Vedettes
9:00—Arsène Lupin
9:30—J'ai fait un beau voyage
10:00—La lutte
10:45—Du Côté de chez Lise
11:00—Téléjournal
11:13—La météo
11:18—Bulletin sportif
11:23—Commentaire
11:29—Fin des émissions

DEMAIN

3:30—Mire et musique
4:30—Long métrage
6:00—Dessins animés
6:30—Les manchettes int.
6:35—Les nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:10—Bulletin météorologique
7:15—Côté jardin
7:45—Coup de vent
8:00—La Porte St-Louis
8:30—Pour une chanson
9:00—Rendez-vous avec Michelle
9:31—Ciné Club
11:00—Téléjournal
11:13—La Météo
11:18—Bulletin sportif
11:23—Commentaire
11:29—Fin des émissions

CKMI — TV (5)

Aujourd'hui

4:55—Opening
5:00—Travellin' Time
5:30—Early Show
6:30—Dateline Quebec
6:45—News & Sports
7:01—Tabloid
7:30—Silent Service
8:00—R.C.M.P.
8:30—Live a Borrowed Life
9:00—Happy
9:30—Tate
10:00—First Person
10:30—A Case For The Court
11:00—CBC News
11:15—Viewpoint
11:22—Sign Off

Demain

4:55—Opening
5:00—Pictures with Woofer
5:30—Roy Rogers
6:30—Dateline Quebec
6:45—News & Sports
7:01—Tabloid
7:30—Circus Boy
8:00—Deputy
8:30—Star Playehuse
9:00—Close-Up
9:30—The Man from Blackhawk
10:00—All Star Golf
11:00—CBC News
11:15—Viewpoint
11:22—Sign Off.

Congrès de l'U.C.C. du diocèse d'Amos

QUEBEC. (J.M.) — La Fédération de l'U.C.C. du diocèse d'Amos aura son congrès annuel à Amos, mercredi le 24 août, sous la présidence d'honneur de S.Exc. Mgr Sanschagrin, évêque du diocèse. M. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, fera d'importantes déclarations concernant les cultivateurs et les colons. On attend plusieurs centaines de délégués des 4 comtés du nord-ouest québécois.

Grand succès de la fête champêtre des journalistes

La fête champêtre organisée au club de golf Lorette pour les membres de la presse, de la radio et de la télévision a remporté un franc succès hier. Le tournoi de golf annuel a de nouveau été gagné par Roland Sabourin qui a réussi une ronde de 84 alors que Michel Allocherie obtenait le meilleur score net. Jean-Charles Bouffard, Harold Burnside et Yvon Dufour ont été les meilleurs pour la ronde de 9 trous avec une carte de 58, Aurèle Pelletier obtenant le meilleur net. Chez les dames, la championne Marie-Paule Vachon a conservé son titre.

Le concours de putting a été remporté chez les hommes par Roc Proulx et chez les dames par Nicole Blouin. Il y eut également plusieurs matches de pétanque.

Elle devra subir son procès aux assises criminelles

QUEBEC. (G.P.) — Le juge Thomas Tremblay, de la Cour des sessions de la paix, qui présidait hier à l'enquête préliminaire de Mme Hervé Crête, 27 ans, du 15 rue Dubé, camp Valcartier, accusée d'avoir causé la mort de trois enfants, par suite d'une négligence criminelle au volant d'une automobile, a décidé que l'inculpée devra subir son procès aux assises criminelles.

Mme Crête, née Elizabeth Casey, est accusée d'avoir causé la mort de trois enfants, d'une même famille, Jacques Saumiers, 10 ans ; Michel, deux ans et Line, un an, le 23 juillet à Val St-Michel. Après que l'automobile de Mme Crête eut heurté par en arrière un autobus stationné, elle a fauché deux arbres et les trois enfants qui se trouvaient sur l'accotement opposé de la route.

Les procureurs se sont entendus, hier, pour verser au dossier les témoignages enregistrés lors de l'enquête du coroner. Il s'agissait de ceux de MM. Jean-Pierre Bernier, Claude Juneau, Lucien Tremblay, Gérard Fournier, Michel Lecomte et Vianay Deraspe.

Rapport sur l'application du code criminel

QUEBEC, (par J.-L. L.)—Le comité administratif a chargé hier l'échevin Henri Beaupré de s'entendre avec les avocats de la ville pour présenter un rapport sur l'application du code criminel par la police municipale.

Me Beaupré avait soutenu auparavant que la police de la ville doit s'occuper d'abord et avant tout de l'application des règlements municipaux et que la cité aurait tout à gagner à s'entendre avec les gouvernements supérieurs à ce sujet. Il a signalé que c'est au gouvernement fédéral que revient le soin de faire observer la loi criminelle, dont l'application est confiée à des corps de police provinciaux dans le Québec et l'Ontario seulement.

Au coût de $200,000

L'aménagement d'une nouvelle voie d'évitement à l'Ancienne Lorette doit être complété en septembre

QUEBEC. (G.P.) — L'aménagement d'une nouvelle voie d'évitement de $200,000 à l'aéroport de l'Ancienne Lorette devrait être complété pour la fin de septembre.

Il s'agit d'une voie secondaire dont l'objet est de libérer la piste pour les arrivées et départs. Grâce à ce nouveau tronçon de 2,500 pieds de longueur par 85 de largeur, les avions pourront se rendre à l'aérogare, tout en libérant la piste principale.

Le responsable des travaux, M. Paul Savard, de la compagnie Union des carrières et pavages, à qui le contrat a été accordé, estime que les travaux pourront être complétés avant la fin de septembre, même si, suivant le contrat, le délai d'aménagement peut aller jusqu'à la fin d'octobre. Les travaux ont été entrepris au début de juin.



LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

RÉDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUÉBEC) TEL.: LA. 2-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUÉBEC) TEL.: LA. 9-8487

SPORTS

Ce que j'en pense

(par **Jean POULIOT**)

ON S'OCCUPE DE L'AMATEUR

Il peut paraître surprenant qu'un club comme les Red Sox de Boston, qui lutte pour l'exclusivité de la cave avec les Athletics de Kansas City, trouve encore moyen d'attirer 55,000 amateurs dans la même journée. C'est pourtant ce qui s'est produit, samedi dernier, lors d'un programme double, jour et soir. L'après-midi, il y avait 25,000 spectateurs lorsque Ted Williams frappa deux circuits bons pour 6 points et, le soir, alors qu'il était certain que le grand Ted ne jouerait pas, 30,000 amateurs se groupaient au Fenway Park pour se raconter les exploits de la matinée pendant que les Orioles l'emportaient facilement.

Il faut dire qu'à défaut de présenter huit cogneurs de la trempe de Williams, la direction des Sox se prête aux moindres caprices de ses clients et cherche à connaître leurs désirs. Sous forme de questionnaire facile à répondre, les placiers distribuèrent une formule d'enquête à remplir par les amateurs. En examinant attentivement cette source d'information, nous n'avons pu nous empêcher de penser aux As de Québec, qui y regagneraient peut-être à prendre certaines opinions de leurs partisans avant de fixer l'heure de leurs joutes et à s'enquérir des améliorations possibles du côté du transport avant et après les joutes.

Depuis toujours, les joutes de la défunte ligue du Québec et par la suite celles de la ligue Américaine ont été fixées arbitrairement à 8.30 heures le soir et à 2.45 heures le dimanche après-midi. Quelle ne fut pas la surprise de constater que durant le carnaval, deux joutes forcément avancées à 7.30 heures, avaient attiré des foules meilleures qu'à l'habitude ? Nous avons l'intuition que nombre de personnes de la banlieue aimeraient une joute à bonne heure le soir, afin de retourner à la maison à une heure convenable, quittes à dîner en ville après leur travail. Le dimanche, avec les messes tardives, il ne serait pas surprenant que le public opte pour une joute vers les 3.15 heures, qui donnerait aux amateurs de 100 milles à la ronde amplement de temps pour voyager dans les deux sens.

Une partie du questionnaire porte sur le lieu de résidence des spectateurs et sur leurs moyens de transport.

Après avoir déterminé combien de personnes se rendent au Colisée par voiture personnelle ou en taxi, il serait relativement facile de savoir combien viennent en autobus de tel ou tel secteur de la ville, de telle ou telle région de la banlieue. Puis avec chiffres en mains, on pourrait inciter Québec-Autobus et les autres compagnies desservant la région métropolitaine à placer le nombre suffisant de véhicules pour répondre aux besoins de chaque endroit.

Nous remettrons au gérant général des As, Robert Martineau, une copie de la formule d'enquête des Red Sox pour qu'il juge de l'opportunité d'obtenir les mêmes renseignements des amateurs de hockey. En attendant la première joute de la saison, un premier essai pourrait être fait auprès des détenteurs de billets de saison et surtout chez ceux qui n'ont pas renouvelé leur privilège.

ICI ET LA

Nous transmettons les plus sincères condoléances de la galerie sportive à Mme Jacques Revelin, affligée du décès de son père, le lieutenant-colonel Roland Croteau . . . Le vice-président local de la Q.A.H.A., Gérard Bolduc, est à la recherche d'un arbitre en chef, puisqu'il semble que Len Corriveau et Maurice Marchand auront tous deux des fonctions importantes dans la nouvelle ligue junior . . . Willie Korman serait de retour à Québec dès lundi. Il pourrait prendre part à pratiquement toute la série finale de la ligue Provinciale . . .

La pluie a passablement retardé la série Drummondville-Victoriaville en dernière fin de semaine, mais il serait injuste de blâmer le président Fred Palin de ce contretemps. Les deux séries semi-finales en étaient rendues à leur cinquième joute complétée jeudi soir à minuit et le reste n'est pas de son ressort . . . Le tournoi de golf du club des Barbillons, qui se tiendra dimanche prochain au nouveau club de Ste-Marie de Beauce, recevra, grâce à Emile Couture, des personnalités du hockey telles que Jean-Guy Talbot et Camille Henry. Tous les profits de ce tournoi serviront à organiser un pique-nique géant aux enfants de l'O.T.J. . . . Les Postes, le Syndicat de Québec, le Goodyear et l'Acton se sont qualifiés pour les semi-finales de la ligue Commerciale de balle-molle, qui se disputeront toutes au parc Ferland . . . Paul Geoffrion attendrait avec impatience la réponse de Jean-Paul Poulin à une offre des As juniors . . . Le président des Indiens, Laval Couture, aurait reçu l'assurance du président Palin qu'il pourra rencontrer un club américain les 2, 3, 4 septembre, peu importe où en sera rendue la finale de la Provinciale.

L'Omnium de tennis se porte à merveille

PORT-ALFRED, (**W.G.**) — L'Omnium de tennis Saguenay-Lac-St-Jean avance à grands pas et tout tse déroule à merveille. Bientôt, les grandes finales seront présentées au public et nul doute que l'assistance accueillera ces duels avec plaisir. Afin de fournir aux fervents du tennis de tous les âges l'opportunité de revoir les anciennes vedettes régionales, les organisateurs du présent omnium annoncent la tenue d'un tournoi de vétérans, qui débutera lundi prochain.

L'invitation est lancée à tout joueur n'ayant pas évolué dans une ligue organisée depuis deux ans et l'âge requis est de 39 ans et plus. L'enjeu est le trophée Saguenay Spécialités, offert par une ancienne bonne raquette de la métropole, M. Maurice Gagnon, de Chicoutimi.

Guy Marchand et Jacques Raymond, les instigateurs de ce mouvement, ont été surpris de constater l'intérêt apporté par les "has been" à cette compétition et déjà, on compte plus d'une dizaine de noms, tels que les Ernest Auphinais, Dr Gilles Tremblay, Bil Wells, Amédée Tremblay, Jean-Charles Girard, Maurice Landry, Eugène Tremblay, Marcel Ouimet, Gérard Langevin, Adélard Garant, Bernard Dufresne et Maurice Fortin. Dans ce groupe, les amateurs ont encore en mémoire les exploits réussis par quelques-uns de ces tennismen et certains fervents attendent avec impatience l'occasion de revoir leurs favoris d'antan. A remarquer l'inscription de M. Amédée Tremblay de Bagotville, le père de Jean-Luc et d'Armand-Léon, dont l'âge atteint les 55 ans, mais qui sait encore manier la raquette.

Cette compétition est ouverte à tous les joueurs de la région qui possèdent les qualifications citées au début. De plus, il sera facile de faire parvenir les enregistrements en appelant au chalet du C.T.C.; Li. 3-6011 ou à Guy Marchand, chez Marchand et Frère : 3-4479.

STE-FOY

SUITE DE LA PAGE 29

cumulé le plus grand nombre de victoires.

Demain aura lieu le grand festival des jeux dramatiques. Il y aura danses chantées et chansons mimées, puis danses avec improvisation sur thème. Le festival se poursuivra vendredi avec des danses chantées et chants mimés ; l'événement se terminera samedi soir.

A 8 h. 30, dimanche soir, les gagnants de chacune de quatre sections et les deuxièmes recevront leurs trophées et donneront à nouveau les numéros qui les auront fait gagner. La chorale "V'la l'bon vent" donnera aussi un court concert. On profitera également de la circonstance pour remettre les trophées d'efficacité générale, de jeux dramatiques et de concours interparcs.

Si la saison d'activité tire à sa fin sur les terrain, la Fédération des terrain de jeux de Ste-Foy n'entend pas tout abandonner. Elle a déjà entrepris des démarches visant à mettre à la disposition des jeunes quelques salles d'écoles, au cours de l'hiver. Pour ce faire, elle aura besoin de la collaboration de moniteurs et monitrices. Un appel leur a déjà été lancé.

Dans la dernière livraison du bulletin des moniteurs, M. André Ouellette, secrétaire-administrateur, soulignait: "Je suis heureux du travail qui s'est réalisé dans l'ensemble de nos terrains de jeux. Certes, nos conclusions sont parfois de nature assez pessimiste, mais c'est là, je crois, un indice de prise de conscience du rôle que nous avons à jouer dans le domaine des loisirs. Indice qui m'apparaît surtout comme en étant un de maturité".

McCorquodale ne sera pas pendu

LETHBRIDGE, (PC)—Ronald McCorquodale a esquissé un demi-sourire hier à la prison de Lethbridge quand on lui annonça que sa condamnation à mort avait été commuée en emprisonnement à vie.



CHAMPIONS POUR UNE DEUXIEME ANNEE. — Voici la brillante équipe du parc Bardy qui a remporté pour une deuxième année consécutive les olympiades inter-parcs de l'Oeuvre des terrains de jeux de Québec. Les champions étaient dirigés par Egide Goulet (rangée du centre, à droite) assisté de Pierre Rousseau (même rangée, à gauche). Le trophée emblématique est tenu par le capitaine Jacques Goulet.

Déficit de $5,000

Le promoteur du Tour du St-Laurent demande l'aide de la ville de Québec

QUEBEC. (par **J.-L. L.**) — Le Tour du St-Laurent cycliste s'est soldé par un lourd déficit, ce qui place le promoteur dans une situation assez critique, selon une lettre que le maire Wilfrid Hamel a lu, hier, au comité administratif.

L'organisateur écrit en effet au maire qu'il a encouru un déficit de $5,000 et qu'il est en voie de vendre sa maison, qui est d'ailleurs déjà lourdement hypothéquée. Il demande à la ville de lui venir en aide, étant donné la publicité qu'elle retire de cet événement sportif annuel qui est forcément menacé de disparaître.

L'échevin Jos. Matte a soutenu que "légalement la ville n'a pas le droit de prendre l'argent des citoyens pour payer les dettes d'un autre citoyen", et la plupart des membres du comité se sont déclarés de cet avis.

Sur proposition de l'échevin Henri Beaupré, il a été résolu de recommander au ministère de la Jeunesse de faire quelque chose afin de ne pas laisser tomber le promoteur, étant donné que cette manifestation, bien qu'elle origine de Québec, contribue au bon renom de la province toute entière et que la ville ne saurait elle-même s'en charger.

Voici d'ailleurs la teneur de la lettre de M. Yvon Guillou, président du Tour du St-Laurent Cycliste Inc.

"Le Tour du St-Laurent 1960, à cause de conditions adverses, élections, etc., se termine par un déficit d'environ $5,000, montant dont je suis responsable comme organisateur. En fait, je suis à tenter des démarches pour vendre ma demeure, seule propriété que je possède, et qui est déjà lourdement hypothéquée.

"Dans tel cas, ce sera la fin du Tour du St-Laurent pour la ville de Québec, et je sollicite instamment une aide de la part de la ville, qui reçoit certainement beaucoup de publicité de cet événement annuel".

Combien de victimes fera la Fête du Travail ?

NAUDVILLE. (**P.T.**)—La fin de semaine de la fête du Travail ne sera pas un pique-nique pour les policiers, surtout pour les agents de la circulation, déclarait cette semaine le chef Alfred Tremblay, de Naudville. "La fête du Travail signifie un surcroît de travail pour nous, a ajouté le chef Tremblay. Cela ne nous ennuie pas d'être de service car nous le sommes toujours. Mais des congés comme le prochain peuvent être un cauchemar pour ceux qui ont à dénombrer les morts et les blessés parmi les masses de métal tordu de la dernière longue fin de semaine de l'été".

Le chef de police de Naudville a ajouté que la prévention des accidents était devenue une des principales préoccupations des forces policières. "Presque tous les accidents de la circulation seraient évités, a déclaré le chef Tremblay, si chacun montrait plus de prudence sur les routes".

Voici quelques recommandations du chef de police de Naudville, sur la façon de conduire et de rester en vie : "N'allez nulle part à moins que votre auto ne soit en parfait état de fonctionnement; attendez-vous à tout de la part des automobilistes; au cours des longs voyages, accordez-vous un arrêt au moins toutes les deux heures pour prendre un peu d'exercice et une tasse de café; soyez courtois envers les piétons et les autres automobilistes, et respectez tous les règlements de la circulation.

Nouvelle paroisse en banlieue de Québec

QUEBEC. — Une nouvelle paroisse vient d'être créée en banlieue de Québec. Il s'agit de la paroisse du Bon-Pasteur qui comprend la partie sud de la paroisse actuelle de Notre-Dame-des-Laurentides. Elle commence à la limite nord de la paroisse St-Pierre-aux-Liens, soit à partir de la limite nord du jardin zoologique et du Mont St-Aubert. Le début de la route du lac Beauport limite la nouvelle paroisse à l'autre extrémité.

La lecture du décret d'érection signé par S. Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, a été faite dimanche par l'abbé Henri Lamontagne, desservant, en la chapelle temporaire de l'école Jean XXIII. Les fidèles de la nouvelle paroisse suivent les exercices religieux dans cette école depuis septembre 1959.

La nouvelle paroisse comprend environ 300 familles résidant dans la partie sud de Notre-Dame-des-Laurentides. Le nom du curé-fondateur sera connu incessamment.

Décès à l'Union des raquetteurs

QUEBEC. — Le secrétaire de l'Union des raquetteurs du district de Québec, M. Roland Croteau, est décédé, lundi, à Québec.

M. Croteau fut pendant 15 ans l'assistant-secrétaire de l'Union canadienne des raquetteurs et membre du comité international.

Membre fondateur de l'Union St-Laurent de Québec et ancien membre du club Le Zouave, il s'occupait activement de la raquette depuis 45 ans.

Deux joutes au senior, ce soir

JONQUIERE. (**A.H.**) — Les dirigeants de la ligue de baseball senior du Saguenay ont procédé à la composition des joutes remises au cours des dernières semaines, et c'est ainsi que le baseball régional offrira deux autres matches ce soir, un à Jonquière et l'autre à Alma.

Au stade Desmeules de Jonquière, les Braves recevront les Buandiers d'Arvida de l'instructeur Alarie Rivard. Paul Julien lancera vraisemblablement pour les Braves contre Patrick Simard d'Arvida.

Les amateurs de baseball seront certainement nombreux ce soir, au stade local, puisque la rencontre revêt une extrême importance. Les Braves seraient assurés de terminer au premier rang, s'ils décrochaient les honneurs de la joute. D'autre part, la tâche ne sera pas facile, puisque de tous les clubs du circuit Armand Simard, les Braves ont été les plus faciles à déjouer pour les Buandiers, exception faite naturellement des nouveaux venus, les Athlétiques d'Alma.

La rencontre débutera à 7 h. 30.

A Alma, les Athlétiques recevront les porte-couleurs de Chicoutimi. Les gars de Gérard Lavoie auront une excellente chance de maintenir leur emprise au second rang, puisqu'ils ne possèdent qu'une demi-partie d'avance sur Arvida. Une victoire du club arvidien voudrait dire le second rang pour le club d'Alarie Rivard. Les lanceurs probables pour ce soir à Alma sont, à notre avis: André Ringuet pour Chicoutimi, et Guy Bouchard pour Alma. Il se peut toutefois que Régis Harvey soit appelé pour commencer à lancer par son instructeur Thommy Harper.

A Alma également, la joute doit débuter à 7 h. 30.

Elections au club nautique du lac Sergent pour 1961

QUEBEC. — L'association nautique du lac Sergent a tenu, en fin de semaine, ses élections pour la saison 1961 et tous les officiers ont été élus par acclamation. Les membres ont manifesté leur intérêt à leur association en remplissant à capacité la salle de l'assemblée. Le vice-commodore 1960, Gérard Ratté, a été élu commodore et Jacques Frenette a obtenu le poste de vice-commodore après le retrait des candidatures de Majella Bédard et Laurent Lacroix. Gilles Bédard agira comme secrétaire, Zéphyrin Paquet trésorier, Carol Turgeon, capitaine, Albert Laliberté, aviseur technique, et Paul Turgeon, auditeur. Les sept directeurs élus sont : Guy Auger, Denis Cook, Jean-Pierre Desrochers, Louis Dion, Laurent Lacroix, Raymond Légaré et Jacques Robitaille. L'ex-commodore, Géronce Gariépy, sera directeur ex-officio.

Statistiques finales de la ligue Commerciale

LES LANCEURS

Nom	Cl	G	P	Moy
Yvon Letellier,	SC	8	1	.888
Ray. Levesque,	EP	8	2	.800
Raymond Trudel	EP	7	2	.777
Henri Marois	PC	13	5	.722
Paul Bouchard	SQ	9	4	.692
Norman Lacouvée	GY	8	4	.667
Léandre Roy	BT	8	5	.615
J.-Guy Robert	AC	8	5	.615

LES FRAPPEURS

NOM	Cl	Ab	Cs	Moy
Paul Bouchard	SQ	59	32	.542
André Durand	BT	52	27	.519
André L'Heureux	PC	58	28	.483
Gilles Gosselin	EP	57	27	.474
Raymond Labbé	PC	75	34	.453
Marcel Jacob	EP	65	29	.446

Une transaction des As

Georges Roy passe aux Black Hawks de Chicago

Le joueur de défense des As de Québec, Georges Roy, est passé à l'organisation du Chicago dans une transaction effectuée pour un montant non dévoilé. Il était évident que les As devaient se défaire de quelques joueurs d'arrière-garde avant le début de la prochaine saison, et il ne s'agit probablement que d'une première vente qui sera suivie de plusieurs autres. Par suite de l'acquisition de Frank Martin, Claude Labrosse et Georges Bouchard, les As possédaient onze joueurs à la ligne bleue.

Natif de Québec, Roy avait joué toute sa carrière professionnelle à Chicoutimi avant d'être acquis par les As à leur entrée dans l'Américaine. Il avait été le premier joueur à signer son contrat avec l'équipe locale, mais soit par suite de mésentente avec l'instructeur Jack Toupin ou soit par incapacité à s'adapter au style de jeu de l'Américaine, il ne répondit pas à l'attente que les directeurs du club avaient mise en lui.

Il participa à 63 parties et obtint 19 points dont six buts. Il fut le joueur le plus puni du club avec 161 minutes au cachot. Il obtint également cinq punitions de mauvaise conduite et une pour la partie, contribuant largement au fonds d'amendes du circuit.

On s'attend à ce que les Black Hawks l'assignent à leur club-ferme de Sault-Ste-Marie dans la ligue Professionnelle de l'Est, à moins qu'il ne consente à rejoindre son coéquipier Lucien Deschênes à Calgary. Roy aura 33 ans le 28 septembre prochain.

Lutte très contestée pour le titre de conducteur du mois

Québec. — Après les treize premiers programmes du mois d'août, une lutte très contestée s'annonce pour le titre de "conducteur du mois".

En effet, Yvon Catellier n'avait qu'un millième de point de moyenne d'avance sur le vétéran Campbell Wannamaker. La moyenne de Catellier était de .416 en comparaison à .415 pour le conducteur-entraîneur-propriétaire de Consecon, Ont.

Catellier avait accumulé 104 points en 25 départs avec huit premières positions, deux deuxièmes et trois troisièmes. Wannamaker avait 108 points en 26 départs avec neuf premières, une deuxième et trois troisièmes.

Toutefois, les deux leaders étaient suivis de près par Paul Grenier, .392, et Adrien Bédard, le vainqueur des deux derniers mois, avec .371. On remarque ensuite Laurier Bergeron avec .337. On sait qu'une moyenne d'un départ par programme est nécessaire pour être éligible.

Les neuf victoires de Wannamaker lui permettent de partager l'honneur de plus de gagnants avec Marcel Cournoyer. Ce dernier, qui a une moyenne de .291, a le plus de points, 178, ainsi que le plus de deuxièmes, 10. Alexandre Pagé a le plus de départs, 62, tandis que Bédard et Bélanger ont obtenu le plus de troisièmes, 8.

Voici les statistiques après 13 programmes dans le mois d'août :

	Départs	1ère	2e	3e	points	moyenne
Yvon Catellier	25	8	2	2	104	.416
Campbell Wannamaker	26	9	1	3	108	.415
Paul Grenier	25	6	3	5	98	.392
Adrien Bédard	21	4	1	8	78	.371
Laurier Bergeron	16	4	1	2	54	.337
Claude Denault	25	5	4	2	82	.328
Robert Bélanger	29	3	4	8	86	.296
Marcel Cournoyer	16	9	10	7	44	.291
Lionel Roy	16	2	0	6	44	.275
Gordon Kitchen	14	2	3	0	38	.271
Claude St-Jacques	16	2	3	1	42	.262
Denis Larochelle	18	3	2	1	46	.225

Dans l'affaire des "clubs"

Le gouvernement devrait donner l'exemple en n'accordant pas de charte

Le juge R. Lamarre

En résumant la preuve présentée au procès de Roméo Lafleur, accusé d'avoir tenu une maison de jeu au Club Métropole, 87, rue Ste-Catherine est, le juge Rolland Lamarre, de la Cour municipale, a déclaré : "Si le gouvernement provincial ne veut pas que les gens jouent aux cartes pour de l'argent, qu'il donne l'exemple en cessant d'accorder des chartes couvrant ces activités".

"Il y a aussi des gens qui jouent aux cartes au club St. James, au Mount Stephen et même au Club de Réforme. Allons-nous poursuivre les membres d'autres clubs simplement parce qu'ils ne sont pas aussi riches ?" a poursuivi le juge, qui a réservé jusqu'à vendredi son jugement dans cette cause, après avoir entendu les avocats de la défense. MM. Maurice Hébert et Myer Gross, C.R.

M. Lafleur, demeurant à 6204, rue Papineau, fut arrêté avec 28 autres personnes lorsque l'escouade de la moralité opéra un raid le 6 août, au club déjà mentionné.

Précédemment, le juge avait examiné deux chartes émises au nom du club alors que M. Paul Hamelin, de la rue Liège, témoignait qu'il était le comptable de l'établissement. Une charte signée par le lieutenant-gouverneur en conseil était datée du 9 août 1937.

L'autre, émise par la ville de Montréal pour l'année courante, autorisait le Club Métropole à opérer comme "club ou association privée".

Après avoir fait remarquer que l'article 9 de la charte provinciale du club indiquait qu'on pouvait y jouer aux cartes, le juge a poursuivi : "Si, pendant 23 ans, ce club a apparemment fonctionné merveilleusement, la Cour aimerait à savoir ce qui ne va pas maintenant".

Le comptable déclara que les membres devaient faire une demande pour être admis dans le club et devaient signer leur nom chaque fois qu'ils y entraient. Les minutes de la compagnie et les feuilles de présences furent produites comme preuves.

M. Nathan Abrams, du boulevard St-Joseph est, a dit qu'il se rendait au club régulièrement pour manger, lire les journaux et jouer une partie d'échecs aussi bien qu'une partie de balbo. Comme le juge lui demandait pourquoi il était entré dans le club, il répondit : "Pour passer le temps et me distraire". "Très bonne reponse", fit le juge.

Un autre membre, M. Tony de Luca, de l'avenue Leacross, déclara que le club organisait souvent des collectes pour aider les membres dans le besoin.

Le juge s'est dit impressionné par le fait que la police n'a pu prouver que le club raflait une partie des gains. "Ce n'est pas le jeu qui est répréhensible, c'est quand le club fait un profit".

Le juge interrompit M. Raymond Julien, procureur de la police, lorsqu'il répliqua que tout un équipement de jeu avait été trouvé là. "C'est normal" dit le juge, "puisque c'était un club. Il y en a beaucoup qui opèrent avec une charte, à travers la province".

L'avocat Gross affirma que parce qu'un club n'a pas une belle entrée et un tarif d'admission élevé, ce n'est pas une raison pour que ses membres soient arrêtés. Nous vivons en démocratie, a-t-il ajouté.

Le juge a dit qu'il avait l'intention de demander à la police de Montréal de laisser tomber l'accusation contre le Club Métropole. Il s'est élevé avec colère contre le comité exécutif qui a demandé qu'on retire sa charte à ce club alors que la cause était pendante. C'est presque du "mépris de cour", a-t-il dit, et ma position ici est intenable. Si je suis la direction du comité exécutif, je me vois obligé de déclarer cet homme coupable ; d'autre part, si je le trouve innocent, je pourrai être accusé d'incompétence.

"Qu'on laisse donc les juges travailler en paix et qu'on n'essaie pas de les influencer, de près ou de loin. Nous n'avons pas besoin d'influence extérieure pour faire notre devoir".

Répétant que les juges n'avaient à étudier que les questions de droit, le juge assura l'avocat de la défense que la décision du comité exécutif n'influerait pas sur sa décision à lui.

Enquête le 29

Un autre procès par le juge Henri Monty aura lieu le 29 août dans la cause du Crown Social Club, 356, Mont-Royal est, dont les 2 tenanciers présumés et 17 occupants jouant au poker ont été arrêtés samedi soir par une escouade de la moralité.

Les supposés tenanciers sont Patrick Baribeau, 5122 boul. St-Laurent, et Aaron Goldsman, 330, rue Edouard Charles. Ils ont fourni un cautionnement de $500. Les occupants ont été relâchés sous un cautionnement de $100.

A ce club, on a saisi 39 chaises, trois tables, 12 jeux de cartes, des jetons et quatre tabliers. L'inspecteur Beaudet a dit que ses hommes avaient également saisi la charte municipale du club, datant du 8 juin 1938.

A Trois-Rivières

Le lieu du dépotoir aidera à l'annexion de la paroisse

TROIS-RIVIERES. — Le problème de dépotoir auquel doit actuellement faire face la municipalité de la paroisse de Trois-Rivières aura vraisemblablement pour effet d'accélérer les procédures en vue du projet, depuis longtemps à l'étude, de l'annexion de cette municipalité voisine, ainsi que de celle de St-Michel-des-Forges avec la ville de Trois-Rivières.

A la suite de la lecture par le gérant Roger Lord, lundi soir, d'une lettre provenant du secrétaire de la paroisse de Trois-Rivières, les échevins ont conclu, après en avoir pris connaissance en séance permanente, que l'annexion était le seul compromis efficace pouvant présenter une solution satisfaisante pour toutes les parties.

La lettre, datée du 22 août, faisait mention que, sur une pro position du conseiller Henri Guilbert, appuyé par M. René Levasseur, la question du dépotoir était reportée à la grande question d'annexion.

Mais la fin de la courte et éloquente lettre, d'une seule phrase "et que la ville de Trois-Rivières devra s'engager à recevoir les vidanges de la municipalité de la paroisse de Trois-Rivières jusqu'au règlement de la question" a eu pour effet de faire légèrement sursauter nos conseillers trifluviens.

L'échevin Gérard Bourget, entre autres, a immédiatement proposé qu'un projet de règlement d'annexion soit rédigé sans tarder, la loi spécifiant que la municipalité qui désire l'annexion prenne l'initiative. Les deux municipalités voisines, soit celles de la paroisse de Trois-Rivières et de St-Michel-des-Forges seront donc incessamment informées des intentions précises formulées par la ville de Trois-Rivières en ce domaine complexe.

Fondation d'une 4e caisse rurale

QUEBEC. — Une Caisse d'établissement rural vient d'être fondée dans la région de la Chaudière. Cet organisme, qui couvre les comtés de Beauce, Dorchester et Frontenac, est une société de prêts et d'aide à la jeunesse. C'est la quatrième du genre dans la province. Le bureau-chef de la Société est à St-Georges de Beauce. Le gérant en est M. Herman Mathieu, de St-Ephrem.

Le but de la Société est de favoriser l'établissement des jeunes en vue de l'obtention d'une propriété foncière. Par un travail de propagande et d'éducation bien organisée, on enseignera aux jeunes des modes d'épargnes et on leur offrira des certificats d'épargne identiques aux obligations offertes par les corporations de prêts.

L'argent accumulé par la vente de tels certificats formera des capitaux, dont on se servira pour aider à l'établissement des jeunes à des conditions faciles de remboursement.

Inscrits aux courses, ce soir

1ère course — Amble D — $300.

1. Miss Royal Lee	L. Fiset
2. Accent	L. Paiement
3. Kaywoody	
4. Peter Long	Alex. Pagé
5. Foxy Frisco	
6. Dominion Hal	Alf. Côté
7. Miss Royal Grattan	
8. Dale's Joy	Lionel Roy

2e course — Amble D — $300.

1. Miss Royal Great	L. Paiement
2. Borderview Betty	Vic. Bédard
3. Double Win	C. St-Jacques
4. Ohio Mack	Vic Larose
5. Ima Royal Protector	R. Pagé
6. Canada Bill	H. Filion
7. Earlton Adios	G. Michaud
8. Hoosier Pick	

3e course — Trot D — $300.

1. The Arab	Y. Gamache
2. Sandy Song	Jos. Breton
3. George Brooke	P.-E. Rivard
4. Music Lady	M. Cournoyer
5. War Lord	B. Grisé
6. Speedy Cannon	L. Bergeron
7. Du Mite	E. Trudeau
8. Poplar Glen	R. Pagé

4e course — Trot D — $350.

1. Cadet Brooke	E. Ratté
2. Betty's Lady	
3. Teresina Hanover	W. Lépine
4. Cappy Gallon	E. Semple
5. Knight's Boy	L. Pelchat
7. Ramona Grace	C. Wannamaker
8. Fancy Guy	Paul Grenier

5e course — Amble C-D — $400.

1. Waybeau	Jos Lemay
2. Sallie Direct	
2. My Captain	Laurier Bergeron
4. Princeling	C. Denault
5. Pronto Dudley	
6. Doctor K Song	
7. Debbie Lee	V. Saucier
8. Babe's Harmony	J. Charbonneau

6e course — Amble D — $300.

1. Sir Royal Top	R. Pagé
2. Marv Janice	R. Croteau
3. Michael Scott	C. Denault
4. The Swan	Lucien Bergeron
5. Stewart Silver	Jos Guenette
6. Her Horse	Alex. Pagé
7. Holly Hal Bond	
8. Jock Martin	M. Cournoyer

7e course — Amble C — $500.

1. Ila Jean Hec	Claude Pelletier
2. Blue Sky	A. Bédard
3. Leading Way	V. Larose
4. Crusader Pick	M. Cournoyer
5. Ray Bird	Y. Gamache
6. Risco Tass	A. Drouin
7. Second Discovery	A. St-Amour

8e course — Trot D — $350.

1. Balmoral	R. Bruyère
2. Monty Hanover	A. Hanna
3. King Carroll	Alex. Pagé
4. Runnymede Austin	V. Larose
5. Royal Comet	P.-E. Alain
6. Miss Titan	J.-A. Verret
7. Aberdeen Express	Alf. Moore
8. Little Punch	C. Denault

9e course — Amble D — $350.

1. Cardinal Kelly	V. Larose
2. Jeff Protector	G. Beauchemin
3. Mighty Red	Victorien Bédard
4. Blue Flash	Laurier Bergeron
5. Mac Grattan S	P.-E. Rivard
6. Bannock Bay	L. Paiement
7. Hal Bomb	Alf. Côté
8. Heather Wills	R. Duclos

10e course — Amble C-D — $400.

1. Rebel Land Miss	C. Wannamaker
2. Barbara Grattan K	G. Kitchen
3. Mister Brading	Jos. Lemay
4. Tattle Town	Vic. Bédard
5. Aiken Hanover	C. Denault
6. Johnny Johnston	D. Larochelle
7. Lightning Prince	M. Cournoyer
8. Mozelle	Laurier Bergeron



La fête sportive annuelle à l'intention des journalistes a vu Roland Sabourin remporter le tournoi de golf avec une carte de 84. On reconnait de gauche à droite : René Lemyre, organisateur de la fête, Maurice Richard et son fils, Normand, Rolland Côté, et le champion.

TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Chicoutimi : 339, rue Racine Est
Bureau de Jonquière : 426, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

ROBERVAL : Tél. : 117-1051 PORT-ALFRED : NOUVELLES — Tél. : LI. 4-3659 DISTRIBUTION — Tél. : LI. 4-3157 DOLBEAU : Tél. : 460

A Kénogami

M. J.-Ovide Bradet est à la mairie depuis dix ans

par Lucien BOUCHARD

KENOGAMI. — Figure populaire entre toutes, M. J. Ovide Bradet occupe maintenant le poste de maire de la ville de Kénogami pour la dixième année. L'occasion se prête bien pour retracer au bénéfice de nos lecteurs les principales étapes qui ont jalonné la fructueuse carrière de cet homme public.

Bradet est un fils du comté de Charlevoix. C'est là qu'il est né le 1er août 1907. Là également, il entreprit ses études primaires à l'école que dirigeaient alors à St-Urbain les petites soeurs Franciscaines de Marie. Une fois ses premières armes faites à sa place natale, il entre à 17 ans à l'école normale Laval de Québec. Trois ans plus tard, les autorités de l'école décernent au jeune Bradet le diplôme supérieur complémentaire professoral. Ce dernier est alors âgé de 20 ans, et il va maintenant s'engager dans la lutte de la vie : il ne s'en sortira pas trop mal.



MAIRE DEPUIS 10 ANS — M. J.-Ovide Bradet, homme d'affaires en vue, occupe la charge de premier magistrat de la ville de Kénogami depuis 10 ans. C'est sous son administration que le système d'aqueduc municipal a été complètement rénové.

En 1927, on trouve donc le maire actuel de Kénogami à l'emploi de Demond Brothers comme assistant-mesureur de bois. M. Bradet resta un an au service de cette compagnie. Mais il n'est pas homme à moisir longtemps au même endroit. Au début de l'année suivante, il dit adieu au mesurage du bois pour enseigner durant six mois. Mais l'aventure exerce sur lui un attrait irrésistible. Ayant entendu vanter les possibilités économiques du Saguenay, il arrive dans le Royaume des Vingt et un en 1928.

Le premier emploi qu'il y déniche est significatif : il entre au Progrès du Saguenay comme vendeur d'abonnements et comme journaliste. Son travail est intéressant : le jeune Bradet l'aime parce qu'il le met en contact avec les hommes publics et qu'il lui permet de se mettre au courant de la politique locale. En plus, il trouve dans son emploi une merveilleuse occasion de voyager dans la région et de connaître un grand nombre de gens. Mais les affaires l'appellent : son esprit d'initiative le pousse vers le commerce. C'est là qu'il trouvera sa voie.

Dès 1929, il fait son entrée officielle dans le monde des affaires en débutant comme simple commis chez les épiceries Red and White. Il gravit peu à peu les échelons pour atteindre bientôt le poste de gérant. Son ambition augmente avec sa compétence. En plein milieu de la dépression économique des années '30, il fonde une épicerie sur la rue Ste-Famille. Le courage ne lui fait pas défaut puisqu'il ne possède alors pour tout avoir que la modeste somme de $150. Entre temps, il prend femme en la personne de Mlle Cécile Michaud. De nombreux enfants sont nés de cette union, soit : Michelle, Hélène, André, Jean-Marie, Lucien, Henri, Jacques, Denis et Claire.

M. Bradet ne restreint pas pour autant ses activités commerciales. L'année 1944 voit la fondation de la grosserie O. Bradet Ltée. Six ans plus tard, il participe à l'établissement d'une autre grosserie, la Grosserie centrale, dont il est maintenant vice-président.

On pourrait croire avec beaucoup de logique que toutes ces occupations étaient suffisantes pour accaparer tout le temps de M. Bradet : il n'en est rien. Parallèlement à toutes ses activités dans le secteur des affaires, le jeune commerçant ne s'est pas désintéressé des mouments sociaux. Dès 1928, il accède à la présidence du cercle Lapointe de l'A.C.J.C. Durant sept années consécutives, il assume la présidence du comité paritaire de Jonquière, soit de 1938 à 1945. Simultanément, il est Grand Chevalier du cercle 2595 de Kénogami.

En 1944, J. O. Bradet était mûr pour la politique, son péché mignon. Son expérience des affaires et son dévouement pour la chose publique en faisaient un candidat logique à la mairie de Kénogami. Cette année-là, ses concitoyens lui confient ce poste ; l'adversaire défait à ce premier combat électoral est M. J. O. Fraser. Par la suite, M. Bradet se voit confier quatre mandats par acclamation. Actuellement, il est maire pour la dixième année. Son mérite comme administrateur municipal a été reconnu en 1959, alors qu'il a été nommé directeur de l'Union des municipalités du Québec.

Depuis une dizaine d'années, M. Bradet s'occupe activement des Chambres de commerce. On l'a vu se hisser jusqu'aux plus hauts postes dans cet organisme. Successivement, il devient administrateur régional, président de la Chambre de commerce provinciale et vice-président de la Chambre de commerce du Canada.

Grand-père depuis quelques semaines, M Bradet continue de faire profiter sa ville de sa vitalité et de son dynamisme. Encore dans l'éternelle jeunesse de ses cinquante ans, il demeure une pittoresque figure de chez nous.



VAINQUEUR DE L'EPREUVE JUNIOR — Jean-Guy Dallaire, de Dolbeau, a remporté l'épreuve de 10 milles, lors de la grande "journée du cyclisme" qui s'est déroulée à Alma, en fin de semaine. Il s'est mérité le trophée Wellie Maltais. Son plus proche concurrent Georges Ouellet a remporté la deuxième place, à deux secondes d'interval.

Marchons pour révéler la tristesse de toute la jeunesse travailleuse

--M. Marcel Collard

ALMA. (P.T.) — L'an passé, des centaines de jeunes gens ont participé à la marche nocturne des jeunes travailleurs du 29 août 1959 avec des buts bien précis, rappelle M. Marcel Collard, secrétaire de la fédération JOC du lac St-Jean.

Une partie des jeunes marcheront de nouveau, le 27 août entre Chambord et le lac Bouchette pour "faire du sport", ajoute-t-il dans un récent communiqué, mais la plupart, avec une discrétion compréhensible, ceux qui ont conscience de la situation, penseront à leurs frères du monde entier. Regardons de près la vie d'un jeune, la vie de tous les jeunes travailleurs, gars et filles, tous ceux-là qui sont exploités; tous ceux-là qui sont bafoués dans leur milieu de travail; tous ceux-là qui travaillent dans des conditions inhumaines; tous ceux-là qui sont privés d'un droit vital, celui d'avoir du travail; tous ces jeunes travailleurs et travailleuses qui sont livrés à la vie, sans but, sans idéal et qui devront nous administrer demain.

"Que tous les jeunes chômeurs trouvent un emploi convenable" : dans un mémoire soumis le 9 avril 1960 aux autorités civiles du lac St-Jean par l'association des jeunes travailleurs sans emploi, relate des chiffres effarants. Sur 125 chômeurs dont l'âge moyen est de 20 ans, on a constaté que 52 pour cent des cas ne recevaient aucune prestation d'assurance chômage. De ce nombre, 45 pour cent avouaient être découragés de la situation. Ce mémoire expose également plusieurs faits déplorables : des jeunes gens ayant travaillé 3 semaines tout au plus dans une période de deux ans, qui vivent au crochet de leurs parents et qui doivent soutirer leur argent de poche péniblement; d'autres possèdent un métier ou d'autres connaissances acquises dans les écoles régionales . . . Mais un sérieux handicap les poursuit chez tous les employeurs : "On veut un personnel expérimenté et non des êtres truffés de théories inutiles et démodées". Comment pourront-ils acquérir cette pratique s'ils n'ont pas la "chance" d'être embauchés ?

Le bilan de la liste des finissant de nos écoles pour l'année scolaire 59-60 s'avère tragique : 15 mécaniciens; 17 apprentis-électriciens; 6 apprentis-machinistes; 2 techniciens en électronique et 9 jeunes hommes possédant les aptitudes de commis de bureau. Que ferons-nous de ces- "savants-chômeurs ?"

Notre région est favorisée quant aux conditions de travail, mais la terre est vaste et peuplée de jeunes qui doivent fournir des efforts surhumains, qui doivent peiner dans des baraques infames, poussiéreuses, où le bruit infernal des machines déchire les tympans. Après avoir abusé de ces énergies, après avoir avili ces jeunes corps, on les remercie et ces parias de la société doivent affronter les pires ignominies afin de vivre.

"Que la jeune fille soit plus comprise et mieux respectée" : Quel vil tableau, la société fait-elle de la future mère de famille ? Un objet de plaisir quand ce n'est pas un élément publicitaire d'arrière-scène ou, encore mieux, une machine humaine, persécutée par un travail difficile, souvent dur, ennuyeux, et soumise aux caprices d'employeurs qui ne craignent pas l'exploitation en la faisant travailler à salaire non rémunérateur.

Oublions "l'esprit de clocher" et pensons à toute la masse des jeunes qui vivent aux quatre coins du globe. Ne nous scandalisons point de ces quelques réflexions, mais essayons de comprendre".

Un article, extrait de la revue "Témoignages" traitait du "drame de la jeunesse" en ces termes : "Si les jeunes de tous les pays se sont trouvés un jour devant un monde incompréhensible, un royaume de l'erreur et du péché ; devant des moeurs corrompues, si les jeunes de tous les pays ont découvert un jour que ceux-là mêmes qui leur avaient enseigné les principes chrétiens au temps de leur enfance insouciante ne les pratiquaient plus ou presque plus, ils ont connu la révolte. Une révolte inconsciente s'est développée dans leur coeur devant ces gens aux solutions toutes faites. Ils n'ont plus accepté la solution pratique et facile, la solution qu'on impose sans délicatesse, sans tenir compte souvent, des aspirations vers un idéal assumé. Ce que l'on a oublié dans les jeunes, c'est qu'ils étaient des êtres libres et non des enfants. Et qu'en hommes libres, ils devaient assumer le jugement de leur intelligence". — Référence : Témoignages, juillet-août 1960.

Jeunes travailleurs, jeunes travailleuses, allons-nous ignorer cette jeunesse méprisée, allons-nous conserver cette larve de révolte au fond de nos coeurs? Si nous ne sommes innocents, car nous sommes des hommes, possesseurs de liberté et de responsabilité, nous avons l'obligation morale de révéler cette angoisse et cette détresse de toute la jeunesse travailleuse. Nous implorerons la collaboration d'en haut et ensuite le monde adulte comprendra cette situation atroce et révoltante.

Dans une province jeune, dans un pays jeune et libre, nous sommes en droit d'attendre le travail qui nous permettra d'utiliser nos énergies à des fins constructives. Le nouveau gouvernement québecois a misé son élection sur la jeunesse, dans une autre province, un jeune député s'est vu confier l'administration de l'Etat; chez nos voisins américains, un parti politique nomme un chef jeune en vue des élections présidentielles . . . Partout la jeunesse renouvelle les forces épuisées. Fini les scrupules du "trop jeune". On nous reconnaît, enfin, un jugement sûr, des aptitudes adéquates. On nous octroie maintenant de lourdes responsabilités et la situation semble vouloir s'améliorer. Jeunesse de la région, ayons confiance en l'avenir, prenons nos affaires en main, remplissons nos devoirs envers les autorités civiles et religieuses et nous serons en droit d'attendre ce que l'on revendique.

Montrons notre solidarité et commençons dès maintenant en participant à la marche des jeunes travailleurs et des jeunes travailleuses du 27 août entre Chambord et le lac Bouchette. Cette marche est notre affaire" termine M. Collard.

ECHOS SAGUENÉENS

La promesse faite par le député Lucien Collard, du Lac-St-Jean, à une délégation de chômeurs qui réclamaient des changements dans le personnel administratif du gouvernement, n'a pas tardé à donner des résultats.

En effet, après le remplacement d'environ 17 employés du ministère de la Voirie, au département régional de St-Jérôme, c'était au tour d'une vingtaine d'employés du gouvernement provincial, dans le parc des Laurentides, qui ont été remerciés de leurs services, samedi. Cuisiniers, hommes de la voirie, gardiens de barrière, tout y a passé.

Samedi midi également, les ouvriers qui travaillaient à la reconstruction de la rue Collard, dans la ville d'Alma, ont été remerciés de leurs services et remplacés immédiatement par une vingtaine d'autres qui ont pris l'ouvrage ce matin.

UNE ANNEE sans accident à la Consolidated

PORT-ALFRED. (R.P.) — La compagnie Consolidated Paper Incorporation Ltd, de Port-Alfred a terminé lundi une année au cours de laquelle aucun acident n'a été déclaré. A ce sujet le gérant local de l'usine, M. John P. Sweeney, a adressé un message de félicitations à l'endroit des travailleurs, dont voici la teneur.

"Lorsque vous êtes entrés à l'usine aujourd'hui, vous avez sans doute été très heureux de constater que nous avions compléter trois cents soixante cinq jours sans accident. Cette courte inscription à l'entrée de notre usine est un hommage de tous les employés, qui par leur effort et leur coopération ont évité à nos familles, les souffrances morales et physiques qui découlent des accidents déplorables, qui trop souvent peuvent être évités.

Avec la 366e journée, poursuit le gérant, nous commençons une nouvelle année. Je vous exorte donc à continuer d'être vigilant et à faire tout en votre possible pour que chacun de nous, garde sa santé et sa vie, pour assurer la sécurité et le bonheur de toutes nos familles.

Ainsi, conclue-t-il, vous conserverez l'honneur qui vous est dû, pour avoir très bien accompli votre tâche en faisant de notre usine un lieu sûr, où il vous est agréable de travailler.

Garage "visité" par des voleurs

KENOGAMI, (J. P.) — Un vol avec effraction s'est produit, dans la nuit de dimanche à lundi, au garage Saguenay Automobile Ltée, situé sur la rue Price, à Kénogami.

Les voleurs se sont introduits dans la place en brisant une vitre à l'arrière de la construction. Dans leurs recherches, ils ont éventré le coffre-fort de l'établissement pour s'enfuir ensuite avec un montant approximatif de $500.

Ce sont les employés du garage qui ont constaté le vol, en revenant à leur travail, hier matin.

L'investigateur municipal, M. Réal Gagné, et la police provinciale poursuivent actuellement leurs recherches et l'arrestation des malfaiteurs ne saurait tarder.

Assemblée publique lundi à Jonquière

JONQUIERE, (M.T.) — L'assemblée publique, convoquée pour le 2 septembre, afin de soumettre aux propriétaires le nouveau règlement d'emprunt au montant de $550,000, n'aura pas lieu à cette date, mais plutôt le 29 août de 8 h. du matin à 10 h. du soir dans la salle de l'hôtel de ville.

Cette assemblée avait été fixée au 2 septembre, au cours de la dernière séance du conseil municipal, mais la loi des cités et ville stipule, à l'article 593, qu'une telle réunion des propriétaires doit se tenir dans les 15 jours qui suivent l'adoption par le conseil d'un règlement de ce genre.

Si 40 électeurs s'opposent à l'adoption immédiate du règlement soumis, ce dernier devra faire l'objet d'un référendum, dont la date sera fixée par la suite. On sait que 3,200 propriétaires pourraient alors être appelés à se prononcer à cette occasion.

Le nouveau règlement d'emprunt doit servir à combler le déficit de l'année 1959; à payer l'achat de machinerie et d'équipement de même qu'à exécuter certains travaux dans différents secteurs de la ville. Le montant de $550,000 sera remboursable en 20 ans pour les premiers $485,000 et 10 ans pour $65,000.

A la dernière séance du conseil municipal, l'échevin J.-J. Gauthier a enregistré sa dissidence sur l'adoption du règlement 467. Il avait alors expliqué son attitude en disant ; "Si j'enregistre ma dissidence, c'est parce qu'il y a des travaux plus urgents à exécuter que ceux mentionnés dans ce règlement d'emprunt".

Près de Ste-Jeanne d'Arc

Découverte du corps d'un vieillard qui s'était égaré, il y a 20 jours

ISLE-MALIGNE. (J. P.)—Les recherches entreprises pour retrouver M. François Bouchard, porté disparu depuis 20 jours, ont abouti à la découverte de son cadavre, vers 6 heures, hier soir, dans les bois, près de Ste-Jeanne d'Arc, dans le comté de Roberval.

Une cinquantaine d'hommes étaient partis d'Isle-Maligne, hier matin, pour se mettre à sa recherche, à l'instigation d'un de ses fils, Olivier, d'Isle-Maligne, à la suite de la découverte de quelques vêtements que portait son père lors de sa disparition. Ces vêtements, pantalon et souliers, ont été trouvés en fin de semaine, dans un bois, près de Ste-Jeanne d'Arc, ce qui a activé les recherches.

Hier matin, un groupe de chercheurs, parmi lesquels on comptait plusieurs compagnons de travail de M. Bouchard, de l'Aluminum Company, des Indiens de Pointe Bleue et quelques chiens, se sont remis en route pou rfouiller de nouveau les bois près du village et suivre les traces du disparu, aperçues à plusieurs endroits, laissant croire aux chercheurs que M. Bouchard serait encore vivant, malgré ses 73 ans.

Mais, hier soir, vers 6 heures, un groupe d'Indiens a trouvé le cadavre du septuagénaire gisant dans un épais fourré. La mort avait fait son oeuvre depuis environ une dizaine de jours.

Il y avait trop de dynamite

Les mineurs de Campbell Chibougamau au travail

CHIBOUGAMAU. — Un nouveau communiqué a été émis par les Métallurgistes unis d'Amérique, section de Chibougamau, en rapport au conflit qui existe entre la syndicale 5910 de l'Union des métallos et la Campbell Chibougamau Mines Ltd.

"Les employés payés à l'heure, représentés par le local 5186 des Métallurgistes unis d'Amérique, travaillant à la mine Campbell Chibougamau, sont retournés à l'ouvrage lundi matin, le 22 août.

"Au cours de la journée précédente, le conciliateur, M. Lafleur, le représentant du ministère des Mines, M. Henri Rinfret, le représentant de la compagnie, M. D. E. Lackner, et le représentant syndical, M. Ben Charette, avaient fait une inspection de la mine principale et de la division Cedar Bay. Ce comité a signé un document à l'effet qu'il y avait 155 caisses de dynamite de trop, réparties entre les deux mines, soit 125 caisses à la Campbell et 30 caisses à la division Cedar Bay. Rapport fut donné à l'assemblée qui a été tenue à l'hôtel Châteaugai, où quelque 400 mineurs ont entendu le rapport de leur représentant sur ce comité.

"Là mine a avisé l'assemblée que les caisses de dynamite en trop seraient sorties de la mine à 10 h. 30 le même soir. Les membres décidèrent donc de voter, à l'unanimité, pour le retour au travail.

"Le conciliateur du ministère du Travail, M. Lafleur, poursuit ses efforts pour amener les deux parties à une entente. Les points en litige sont les suivants : unité de négociations, rétroactivité, plan mérite ainsi que retenue syndicale volontaire et irrévocable.

"Les deux parties ne se sont pas encore rencontrées depuis que les négociations ont été rompues le 16 août dernier. Les employés en grève sont au nombre de vingt-six. Ceux-ci n'ont fait aucun piquetage depuis 10 h. 30 p.m., le 21 août. Le comité de stratégie se rencontrera aujourd'hui pour décider quand le piquetage recommencera et en quel endroit il aura lieu.

"Il est fort probable qu'une rencontre entre la direction de la mine Campbell et le comité de négociations du local 5186 ait lieu aujourd'hui également ou demain."

Garçonnet blessé par une automobile

ARVIDA. (J. P.) — Un garçonnet a subi un accident, qui aurait pu avoir des conséquences sérieuses, lorsqu'il a été frappé par une automobile, sur le boulevard Taschereau, à Arvida.

Le jeune Olaf Pilote, 12 ans, fils de M. Jules Pilote, du 229 de la rue Faraday, revenait d'une excursion, à la recherche de noisettes, dans la coulée Deschêne. Il était accompagné de son petit frère, Jean, 10 ans, lorsqu'il aperçut une bouteille vide sur le gazon entre les deux voies. Il s'élança sur la route pour aller donner sur l'automobile conduite par M. Marcel Landry, de la rue Price, à Kénogami, qui passait à ce moment.

En dépit de ses efforts, M. Landry ne put éviter le garçon. Le blessé souffrant d'une fracture à la cheville gauche a reçu les premiers soins du Dr Jean Thibeault et de garde Angers pour être ensuite transporté à l'hôpital Général du Saguenay par la voiture de secours du service de police d'Arvida.

L'Hôtel-Dieu de Chicoutimi est reconnu officiellement par le célèbre Collège américain des chirurgiens depuis 1933.

Le problème de l'aréna d'Alma

Le conseil et l'exécutif du Bien-Etre opteraient pour la municipalisation

ALMA. (P.T.) — Aucun communiqué officiel n'a été remis à la presse à la suite de la réunion tenue à huis clos, lundi soir, entre le conseil municipal d'Alma et l'exécutif du Bien-Etre social. On remarquait également la présence de Mgr O. D. Simard, curé de la paroisse St-Joseph et aviseur moral du Bien-Etre social.

Nous avons pu quand même recueillir certaines informations qui nous portent à croire que la seule solution au règlement du problème de l'aréna serait la municipalisation. Cette solution a d'ailleurs été discutée longuement mais nous n'avons pu savoir si une décision a été prise à ce sujet, au cours de cette rencontre.

On a également discuté, lors de cette réunion, d'un versement de $10,000 qui devrait être fait par le Bien-Etre social à l'O.T.J., pour la piscine, à même l'octroi accordé par le ministère du Bien-Etre et de la Jeunesse.

Il faut remonter un peu en arrière pour saisir la portée de ce problème : en juin dernier, le député Levasseur avait annoncé que le ministère du Bien-Etre et de la Jeunesse accordait un octroi de $65,000 à la ville d'Alma pour être réparti comme suit : $50,000 pour aider à régler le problème de l'aréna ; $10,000 pour la piscine de l'O.T.J. et $5,000 pour financer un emprunt par la ville d'Alma afin de verser ces octrois immédiatement. L'octroi était versé à la ville d'Alma à raison de $13,000 par année.

Le premier octroi de $13,000 a été versé cette année au Bien-Etre social qui, à son tour, a remis $2,000 à l'O.T.J., soit 1/5 de l'octroi reçu cette année. Le Bien-Etre social se proposait donc de verser la même somme chaque année, pendant 5 ans, à l'O.T.J., à mesure que les octrois seraient versés à cet organisme.

Ce qui a amené la réunion de cette semaine, c'est le fait que la piscine de l'O.T.J. a besoin de son octroi au complet dès maintenant pour solder les dépenses occasionnées par l'installation d'un filtre à la piscine. Le Bien-être social refuse de payer l'octroi au complet parce qu'il n'a reçu qu'un cinquième de l'octroi, c'est pourquoi l'O.T.J. s'est adressé à la ville d'Alma. Cette dernière a alors prétendu qu'elle n'avait rien à faire dans cette transaction puisque l'octroi était versé directement au Bien-être social; d'où l'imbroglio.

Au cours de la discussion, les intéressés ont pris connaissance de la lettre du ministère du Bien-être social et de la Jeunesse, dans laquelle l'hon. ministre accorde un octroi de $65,000 au Bien-être social, à raison de $13,000 par année pendant 5 ans. Il n'est donc point question de $5,000 pour financer un emprunt, ni de $10,000 à la piscine de l'O.T.J.

Le conseil de la cité d'Alma prétend donc n'avoir aucune affaire dans cette transaction alors que le Bien-être social, de son côté, se basant sur la lettre du ministre de la Jeunesse, se croirait justifié de ne rien verser pour la piscine. Comment alors se démêler avec tout cela ? On se le demande et les personnes qui ont assisté à la rencontre de lundi soir n'ont pas voulu dévoiler comment on tirera l'affaire au clair.

On a également discuté la question de réparer l'aréna ou de le déménager, tel que préconisé dernièrement. Cette solution n'a pas semblé rencontrer l'unanimité auprès des membres du Bien-être social et là encore, nous n'avons pu faire confirmer les décisions prises.

Un fait reste certain, c'est que le conseil municipal a l'intention de tenir un référendum sur la municipalisation de l'aréna, après avoir expliqué à la population comment il réglera les dettes de l'aréna, comment il procédera pour la réparation ou le déménagement de l'édifice.

A la Commission scolaire de P.-Alfred: Excédent de $9,608

PORT-ALFRED. (R.P.) — La Commission scolaire de Port-Alfred a adopté hier soir, le rapport de vérification de la maison Gauthier et Tremblay de Chicoutimi.

L'exercice financier, se terminant le 30 juin 1960, s'est traduit par un excédent sur les dépenses au montant de $9,608.53; portant ainsi le fond du surplus accumulé à $115, 154.36.

Le commissaire Albert Dufour, a proposé l'adoption du rapport, qui a rencontré l'unanimité de tous les membres de la commission.

L'appropriation budgétaire, de $34,200.07 à même le surplus accumulé n'a pas été utilisée. Cette somme, représentait le surplus réalisé au cours de l'exercice financier se terminant le 30 juin 1959.

Au 30 juin 1960, les revenus s'établissaient à $513,688.65 alors que les dépenses atteignaient $504,080.12 dont voici un état sommaire:

Revenus: Taxes foncières générales: Compagnies $12,527.650 x $2.00: $250,553. Autres: $3,212,393 x $2.00: $64,247.86.

Pour un total de $314,800.86.

Taxes de vente: $90,250.61. Subventions: $99,308.59. Rétributions mensuelles: $9,195.13. Intérêts sur arrérages: $133.46.

Grand total: $513,688.65.

Dépenses: Propriétés scolaires: $80,083.76. Approvisionnement des écoles: $21,017.32. Salaires du personnel enseignant: $275,541.90. Administration générale: $21,451.76. Services de la dette: $66,705.50. Dépenses à capital: $26,279.88.

Total: $504,080.12.

Excédant des revenus sur les dépenses: $9,608.53.

Statistiques: Actif immobilisé: Valeur nette dépréciée—$1,430,643.91. Evaluation totale des biens-fonds imposables: $15,740,043.00. Dette nette au 30 juin 1960: $580,776.70. Dette fondée: $722,400. Surplus revenu accumulé: $115,154.56. Pourcentage de la dette nette par rapport à l'évaluation: 3.69 pour cent. Diminution de la dette nette en 1959-60: $40,374.19. Taux de la taxe foncière: 2 pour cent. Par des revenus applicables au service de la dette: 15.52 pour cent.

Le corps du jeune A. Coulombe a été repêché à St-Gédéon

ST-GEDEON. (P. T.) — Un scaphandrier de Chicoutimi a retrouvé, hier matin, vers 8 heures, le corps du jeune André Coulombe, fils de M. et Mme Eugène Coulombe, de St-Gédéon Station, qui s'était noyé la veille en se baignant sur les bords du lac St-Jean.

Les membres de l'ambulance St-Jean, d'Alma, aidés de nombreux volontaires de St-Gédéon, ont participé aux recherches toute la nuit, malgré des conditions très défavorables à cause d'un vent très violent.

Le corps du jeune Coulombe a été repêché près de l'endroit où il avait disparu la veille.

Les responsables du tournoi de golf du Jeune commerce

ARVIDA. (A.H.) — C'est hier soir que se réunissait à 9 heures, à l'hôtel Saguenay de Chicoutimi, le comité régional du Jeune commerce, pour le grand tournoi de golf qui aura lieu samedi au club de golf Port-Alfred.

Le comité est sous la présidence de M. Paul Goderre, assisté de MM. Noël Laforge, vice-président régional et responsable du tournoi, Robert Larouche, administrateur régional, Yvan Tremblay et Gaston Lavoie, représentants du Jeune commerce d'Arvida, ainsi que Maurice Tremblay, Denis Beaudoin, de Chicoutimi, Paul Bergeron, président du Jeune commerce de Jonquière, et Roger Boivin, d'Arvida, publiciste. Une centaine de membres sont attendus à ce tournoi pour se disputer deux magnifiques trophées et plusieurs autres prix.

Un trophée sera offert à la meilleure moyenne de 5 joueurs d'une même équipe et un deuxième trophée aux meilleurs joueurs. Un souper sera servi après le tournoi de golf et tous les membres intéressés voudront bien s'inscrire au club de Port-Alfred à partir de 11 h. 30 du matin. Toute la population est cordialement invitée à assister à ce tournoi qui promet d'être des plus intéressants.

Convocation

A Chicoutimi — Ce soir, dans la paroisse de la Cathédrale : réunion de la Congrégation mariale et exercice de chant de la chorale.

Plus d'enfants aux terrains de jeux

DRUMMONDVILLE, (A. B.) — Le secrétaire de l'Oeuvre des terrains de jeux de Drummondville, M. Serge Guay, vient de publier les chiffres de la saison estivale qui se terminait hier. On accuse une augmentation considérable dans les présences sur les douze terrains de la ville. Au cours de l'été 1959, on notait 34,340 présences tandis que pour la même période de 11960, le total est porté à 37,876. Les causes de cette augmentation sont nombreuses. Notons que la température a été plus clémente cet été. La paroisse St-Pierre, lauréate du trophée LA PRESSE, pour une deuxième saison consécutive, s'est classée première dans le nombre des présences. St-Jean-Baptiste a enregistré 9,483 présences tandis que St-Joseph en obtenait 4,199. Ste-Thérèse a noté 4,636 personnes tandis que St-Frédéric 8,568. Une grandiose parade a défilé hier soir de par les rues de la ville. Plusieurs voitures décapotables portaient les officiers supérieurs du mouvement et les autorités de la ville et de la Commission scolaire.

Cinéma

CHICOUTIMI

Capitole: (du 20 au 26 août) Dieu seul m'arrêtera; 117 n'est pas mort.

Cartier: (du 24, 25, 26, 27): L'ange et le bandit; Qu'est-ce que maman comprend à l'amour ?

Impérial: (du 20 au 26 août): Quelle vie de chien; L'héritage de la colère.

BAGOTVILLE

Saguenay: (du 24, 25, 26, 27): Qu'est-ce que maman comprend à l'amour ? Une poignée de neige.

JONQUIERE

Centre: Vacances à Paris; Une balle signée X (du 20 au 26 août).

Bellevue: Le confident de ces dames; Derrière le miroir (du 20 au 26 août).

KENOGAMI

Princess: Ne dites jamais adieu; Le bandit (du 24 au 27).

ARVIDA

Palace: As Long as your are Near me; Target Zero (du 22 au 26 août).

Alma: La forêt interdite; J'étais la doublure de Montgomery (24 au 27 août).

Canadien: L'expédition du fort King; Monstre des marais (22, 23, 24.)

ROBERVAL

Diana: Orage au Paradis; Ariane (21, 22, 23, 24.)

Nécrologie

M. LEON-MARIE TREMBLAY

Est décédé accidentellement, à Saint-Fulgence, le 21, à l'âge de 19 ans, Léon - Marie Tremblay, fils de M. et de Mme Philippe Tremblay (née Blanche-Annette Tremblay). La dépouille mortelle a été exposée aux salons funéraires du 304 est, de la rue Racine, à Chicoutimi. Les funérailles ont eu lieu à Saint-Fulgence, ce matin, à 9 h. 30, et l'inhumation a eu lieu au cimetière paroissial.

CKRS — TV (12) AUJOURD'HUI

4:15—Mire et 1000 cycles
5:15—Live a borrowed life
5:45—Ciné-Feuilleton
6:00—Three Stooges
6:20—Film
6:30—Tour à tour
6:45—Nouvelles locales
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—L'enfant du cirque
7:30—Petit music hall
7:45—Jeux de mots
8:00—Le point d'interrogation
8:30—Théâtre des vedettes
9:00—Arsène Lupin
9:30—J'ai fait un beau voyage
10:00—Lutte
10:45—Du côté de chez Lise
11:00—Téléjournal
11:14—Résultats sportifs
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Commentaire
11:30—Nouvelles anglaises
11:40—Fin des émissions

DEMAIN

4:15—Mire et 1000 cycles
5:15—Star Playhouse
5:45—Ciné-Feuilleton
6:00—Dessins animés
6:15—Entrevue des lutteurs
6:30—Tour à tour
6:45—Nouvelles locales
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—Film
7:15—Sherlock Holmes
7:45—Coup de vent
8:00—A la porte St-Louis
8:30—Pour une chanson
9:00—Rendez-vous avec Michelle
9:30—Ciné-Club
11:00—Téléjournal
11:14—Résultats sportifs
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Commentaire
11:30—Figures de théâtre
12:00—Nouvelles anglaises
12:10—Fin des émissions.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

Hon. Paul Gérin-Lajoie, ministre
Gustave Poisson, sous-ministre

ÉCOLE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL
125 ouest, rue Sherbrooke
Directeur: Robert Élie
INSCRIPTIONS AU COURS DU JOUR
du 6 au 9 septembre, de 2 à 5 heures
Ouverture des cours le 3 octobre
Dessin, peinture, sculpture, gravure, art publicitaire, préparation à l'enseignement des arts plastiques.
Les aspirants doivent avoir terminé la 11e année, la versification ou des études de même valeur.
Le dossier scolaire est exigé.
Cours d'art du samedi pour les jeunes de 4 à 18 ans.
Inscription: 11-12 octobre, de 2 à 5 heures.
Prospectus envoyé sur demande
MINISTÈRE DE LA JEUNESSE

Bureau de Chicoutimi : 339, rue Racine Est
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 426, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

ROBERVAL : Tél. : 117-1051 PORT-ALFRED : NOUVELLES — Tél. : LI. 4-3659 DISTRIBUTION — Tél. : LI. 4-1157 DOLBEAU : Tél. : 460



ON PARLE DES ANCETRES — L'HON. BONA ARSENEAULT, ministre des Terres et Forêts, s'entretient des "choses du passé acadien" avec le ministre GERARD D. LEVESQUE, ministre de la Chasse et Pêche, et le député de Jonquière-Kénogami, M. GERALD HARVEY, qui représentait l'élément acadien de son comté aux fêtes du 2e centenaire de Bonaventure.

A Desbiens

Création d'une troisième province chez les Maristes

JONQUIERE. (M.T.) — La ville de Desbiens, qui comptait déjà plusieurs institutions maristes, vient d'être choisie comme siège de la troisième maison provinciale des Frères Maristes au Canada. Le R. F. Aimé-Louis Guay, de Roberval, sera le premier provincial de cette maison. Il aura juridiction sur trois diocèses, ceux de Chicoutimi, Hauterive et Amos, qui formeront la province de Desbiens.

Le premier provincial sera assisté dans ses fonctions par les Révérends Frères Pierre-Ferdinand Gagnon, ancien Frère provincial, qui devient directeur de la maison provinciale de Desbiens; François-Marie Gauthier, né à Chicoutimi, qui dirigera la nouvelle école secondaire de Chicoutimi; Benoit-Régis Boulet, qui assumera la charge de sous-directeur à l'école secondaire de Chicoutimi; Eudore-Joseph, qui devient directeur de l'école secondaire Pie XII de St-Félicien.

On a également annoncé la nomination du R.F. Albert-Benoit Ouellet au poste d'économe provincial. Le Frère A.-B. Ouellet sera également assistant directeur de l'école secondaire de Chicoutimi.

La nouvelle province de Desbiens aura plus de 160 Frères sous sa juridiction. Ceux-ci sont appelés à demeurer continuellement dans le territoire compris par les trois diocèses déjà mentionnés.

En outre, la nouvelle province de Desbiens pourra faire son propre recrutement parmi la population des diocèses de Chicoutimi, de Hauterive et d'Amos. L'expansion de la communauté, comme la fondation de nouvelles écoles ou l'augmentation du personnel de la communauté dans les diocèses concernés relèvera également de la nouvelle province des Frères Maristes.

Avec cette division, on annonce aussi que le maître des novices des provinces de Desbiens et de Lévis, est le R.F. Gustave Lévesque, directeur du collège de Chicoutimi-Nord.

Mentionnons que la nouvelle province de Desbiens aura juridiction sur 13 maisons d'enseignement dans les régions du Saguenay et du Lac-St-Jean. Elle assurera par surcroit le fonctionnement de la maison de Makoua, en Afrique équatoriale française.

Signalons en plus que l'érection de la province de Desbiens coincide avec l'arrivée des Frères Maristes dans notre région il y a 60 ans, ainsi qu'avec la célébration du 75e anniversaire de leur venue au Canada.

C'est en effet en 1885 qu'était fondée la première province mariste au pays, plus précisément à Iberville. La seconde province, celle de Lévis, a été fondée 58 ans plus tard, soit en 1943, et était, avant la fondation de celle de Desbiens, la province la plus nombreuse du monde avec 410 Frères Maristes.

On sait que la communauté des Frères Maristes a été fondée en 1817, en France, à Lavalla, par le Bienheureux Joseph-Benoit-Marcellin Champagnat. Cette communauté, dévouée à l'enseignement, compte aujourd'hui près de 9,000 Frères et quelque 5,000 sujets en formation. Les membres actifs de la communauté sont dispersés dans 54 pays, qui forment 34 provinces.

La Commission scolaire reçoit deux octrois à Chicoutimi

CHICOUTIMI. (A. T.) — Le secrétaire de la Commission scolaire de Chicoutimi, M. Joseph Bonneau, a rendu public hier soir, lors d'une assemblée régulière, que divers octrois viennent d'enrichir les coffres de cet organisme public.

Il s'agit en l'occurrence d'un octroi de $20,655, qui constitue le 10ème versement de la somme accordée pour la construction de l'école St-Georges; un autre de $33,823.36, soit le troisième versement de l'école St-Antoine et un autre de $25,000 représentant le 31eme versement du coût total de la construction de l'école Ste-Bernadette.

Mme P. Gagnon portée à son dernier repos

JONQUIERE. (L. B.) — Dernièrement on eu lieu, en l'église St-Laurent de Jonquière, les funérailles de Mme Pitre Gagnon, née Albertine Voyer, décédée le 6 août à l'âge de 58 ans et 11 mois.

Le service funèbre fut chanté par l'abbé Léonce Collard, curé de la paroisse St-Jean-de-Brébeuf, de Roberval, assisté des abbés Hudon et Bolduc, vicaires de la paroisse, comme diacre et sous-diacre.

Mme Pitre Gagnon était la mère de MM. Roch Gagnon, inspecteur sanitaire de Jonquière, Paul-Yvon Gagnon, de Chicoutimi-Nord et Eric Gagnon, de Glendale, Californie.

L'école normale pour garçons

On peut discuter les décisions du Conseil de l'Instruction publique

— Me Paul Bouchard

JONQUIERE. (M.T.) — En confondant le profane et le sacré, on nuit à l'Eglise plus qu'on ne l'aide de cette façon, on empêche les parents et les éducateurs de prendre librement leurs responsabilités en éducation selon le notaire Paul Bouchard de Jonquière.

Le secrétaire du comité des éducateurs du Saguenay — comité formé en vue d'étudier les possibilités pour une école normale de garçons dans la région — vient d'émettre cette opinion dans un genre de mise au point qu'il transmettait aux journaux, hier soir.

Me Bouchard a cru bon d'émettre ce communiqué, non pas pour poursuivre la polémique qui s'est élevée dans l'affaire de l'école normale de garçons, mais pour essayer d'expliquer l'opinion qu'il a déjà émise au cours d'une récente conférence de presse où il avait déclaré que "Mgr Melançon n'a pas à intervenir dans le choix du lieu de l'école normale, car cela ne regarde en aucune façon la foi, ni les moeurs, non plus que la vérité de l'enseignement".

Cette déclaration qui a été trouvée "osée" en certains milieux et que l'on a qualifiée de "courageuse" en d'autres, a valu au notaire Bouchard des commentaires et des critiques qui l'ont incité à émettre ce communiqué et dont voici la teneur :

"Il importe, par respect pour les lecteurs qui ont pu prendre connaissance de certaines ripostes, et par souci de la vérité, de dissiper la confusion qui embrume deux ordres de choses.

L'évêque, chef spirituel de ses diocésains, représente en son diocèse l'Eglise ; à ce titre, ses commandements font loi et je m'incline profondément devant mon évêque.

Le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique est un organisme d'ordre civil, ses décisions et règlements sont du même ordre. L'évêque, comme membre du comité catholique de ce conseil, est un autre personnage. A ce titre, il ne décide rien de lui-même, pas plus que les laïcs qui font partie du même comité. Les décisions et règlements majoritaires du comité n'engagent nullement la responsabilité personnelle de ses membres, elles sont susceptibles de critique par tout citoyen et je ne sache pas qu'un catholique soit tenu de s'y soumettre au même titre qu'à une décision de l'évêque en son diocèse. Tout citoyen peut discuter de la valeur et de l'opportunité de n'importe quel règlement ou décision du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, en toute liberté, sans que l'on doive pour autant le taxer d'insoumission à son évêque.

Tout le problème de l'école normale de garçons au Saguenay et au lac St-Jean est de cet ordre de choses et il est permis à quiconque d'en discuter librement.

Qu'on cesse donc de traîner l'église dans la rue, en un terrain qui n'est pas celui du sacré. Que les laïcs, nos politiciens le sont, prennent leurs responsabilités et cessent de remettre à l'Eglise un fardeau qu'elle n'a pas à porter. Va-t-on enfin comprendre qu'en confondant le profane et le sacré, on nuit à l'Eglise plus qu'on ne l'aide. C'est ainsi qu'on empêche les parents et les éducateurs de prendre librement leurs responsabilités en éducation".

Paul Bouchard, notaire.

Trois services importants de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier de Chicoutimi furent inaugurés comme suit : 1—La médecine interne, dès 1884, par le Dr Louis-Elie Beauchamp, à la mémoire de qui on dédiait récemment un auditorium dans l'établissement; 2—La chirurgie, en 1906, avec le Dr Eugène Tremblay comme titulaire; 3— L'oto-rhino-laryngologie, 10 ans plus tard, par le Dr O. Cloutier.

On a fait livraison de l'Académie commerciale

CHICOUTIMI (AT) — L'édifice de l'Académie commerciale, vendu aux "Placements du Saguenay" l'année dernière, sera livré à ses nouveaux propriétaires en fin de journée, aujourd'hui.

M. Joseph Bonneau, secrétaire de la Commission scolaire, a été autorisé à remettre les clefs de l'imposant édifice au président de la compagnie qui a payé un montant de $401,000 pour s'en porter acquéreur. Cette école, sise en plein centre du quartier commercial et des affaires à Chicoutimi sera remplacée en septembre par une école beaucoup plus spacieuse, située dans le prolongement de l'avenue Bégin, un peu à l'écart de la ville et du bruit.

Cette vieille école a brusquement sorti des ténèbres au cours des dernières semaines lorsque ses nouveaux propriétaires la proposèrent au département de l'Instruction publique pour y loger une école normale de garçons. Cette proposition fut refusée. L'on ignore maintenant ce qu'il adviendra de l'école, vouée, encore tout dernièrement à la démolition.

A Grand'Mère

Le maire formule une accusation

GRAND'MERE. (J. L.) — Le maire de Grand'Mère a accusé le gouvernement fédéral de manquer de sérieux dans son projet de doter cette ville d'un immeuble fédéral tel que projeté il y a plus d'un an et demi. Cela comblerait les voeux de la population, car "ce que nous voulons, c'est un immeuble fédéral", a dit le maire.

Le maire Alfred Therrien a mentionné que le projet de construire l'immeuble au coin de la 5e avenue et de la 8e rue avait été temporairement abandonné à cause d'une avalanche de protestations qu'aurait reçues le ministre des Travaux publics d'Ottawa. Or, il appert que seulement six télégrammes ont été envoyés à Ottawa, "qui ne représentent que six citoyens, a pris la peine de préciser le maire. Si le gouvernement fédéral voulait être sérieux, a-t-il ajouté, je pense qu'il prendrait l'avis unanime du conseil "qui s'est prononcé en faveur de l'emplacement précité".

Les protestataires avaient suggéré l'angle de la 7e rue et de 5e avenue. Selon le conseiller Alfred Flageole, qui a pris la parole également sur cette question, trois des protestataires sont indépendants de l'emplacement suggéré, tandis que les trois autres qu'il n'a pas nommés sont directement intéressés par le site en question.

Il a laissé à la population le soin de découvrir elle-même quelles sont ces trois personnes.

La suggestion du conseiller Alfred St-Onge de tenir un référendum sur l'emplacement que désirerait la population n'a pas été appuyée par les autres membres du conseil, qui aiment bien tâter bien souvent l'opinion publique, mais qui cette fois ont préféré faire avancer le projet le plus rapidement possible, sans mettre eux-mêmes le pied sur la roue pour en freiner l'allure. On a passé outre également à une autre suggestion voulant qu'on invite l'architecte régional Martineau pour qu'il "re-choisisse" l'emplacement de l'immeuble.

Finalement, c'est le conseiller Flageole qui eut le dernier mot en proposant que le conseil se rende à Ottawa aussitôt que possible pour y rencontrer le ministre des Travaux publics, l'hon. David Walkers, afin qu'on en finisse une fois pour toutes avec cette question, en suspens depuis plus de 18 mois.

Le maire Therrien a résumé l'esprit de son conseil en disant "ce que nous voulons, c'est un immeuble fédéral. Sa construction permettrait à plusieurs de nos chômeurs de trouver du travail. Je suis d'avis, conclut-il, que le gouvernement fédéral devrait prendre ses responsabilités."



Me JEAN-JACQUES TURCOTTE, greffier municipal à Kénogami, vient d'être désigné comme procureur de la Commission des Liqueurs pour le comté Jonquière-Kénogami. Me Turcotte a été nommé à ce poste par le procureur général de la province; il succède à Me René Boudreault, de Jonquière.

L'UCC étudiera la mise sur le marché du fromage et les plans conjoints

JONQUIERE. (M.T.) — La mise sur le marché du fromage et les plans conjoints seront un des principaux sujets à l'étude au congrès annuel de la fédération de l'U.C.C. du Saguenay, qui aura lieu lundi le 29 août, à St-Félicien, à la salle de l'école Pie XII.

C'est un sujet qui intéressera les cultivateurs de toute la région, comme le fait remarquer le publiciste de l'U.C.C., qui ajoute que l'industrie laitière au Saguenay est l'industrie de base pour la classe agricole, celle qui procure au cultivateur la partie la plus importante de son revenu. L'industrie laitière comprend le lait nature, le beurre, le fromage, et tous les sous-produits du lait, tels caséine, crème glacée, etc. Mais le fromage est l'un des principaux produits du lait.

Deux conférenciers présenteront, au cours de ce congrès, une étude sur la mise en marché du fromage et sur les plans conjoints. Pourquoi la mise en marché et les plans conjoints ? Disons d'abord que beaucoup a déjà été fait par les cultivateurs du Saguenay dans la fabrication et la mise en marché du fromage. Ils possèdent en effet de nombreuses fabriques laitières coopératives qui transforment leur lait en fromage, en beurre et en d'autres sous-produits. La majeure partie de ces fabriques vendent leur fromage à la Chaîne Coopérative du Saguenay qui, elle, s'occupe de la mise en marché, soit sur le plan régional, soit sur le plan provincial et même national.

L'organisation de la mise en marché du fromage par les cultivateurs est déjà avancée, de poursuivre le publiciste de l'U.C.C. Mais si l'on compare la situation en Ontario pour la mise en marché du fromage avec celle du Québec pour le même produit, on constate qu'il reste encore une étape à franchir : celle du plan conjoint. Le plan conjoint, en effet, viendrait compléter la mise en marché du fromage.

D'ailleurs, en Ontario, des plans conjoints existent pour la majeure partie des produits agricoles. Au Québec, il en existe déjà un certain nombre, depuis que la loi des marchés agricoles ou le bill 44 a été mis en vigueur en 1956.

Edgar Houde condamné à 2 ans de pénitencier

Chicoutimi. (AF) — Edgar Houde, de Bagotville, a été condamné à 2 ans de pénitencier. Trente-trois chefs d'accusation pesaient contre lui, pour avoir obtenu des marchandises et de l'argent au montant de $3,500, sous de fausses représentations.

Le prévenu a comparu hier, au palais de justice de Chicoutimi, devant le juge Gérard Simard.

Le jeune homme, par son procureur, Me Paul Pouliot, a consenti à changer la nature de son plaidoyer, en admettant sa culpabilité à tous les chefs d'accusation. Il a opté pour un procès sommaire, devant un juge seul. De plus, il a accepté d'éviter à la Cour la lecture de tous les chefs portés contre lui.

Avant que le sentence soit rendue, le procureur de la défense a soumis que l'accusé devait subir un examen mental. Il a affirmé que, selon l'avis d'un psychiatre, le jeune homme souffre de débilité mentale qui le rend non responsable directement de ses actes, mais responsables avec des circonstances atténuantes. "Connaissant, dit Me Pouliot, le jugement et la mesure du président du tribunal, j'ose espérer une certaine clémence de la cour."

Le juge a, par la suite, laissé savoir qu'il s'agissait maintenant de protéger l'inculpé et la société.

"Je crois, dit-il, que deux ans de pénitencier permettront à Edgar Houde de refaire sa vie."

Le juge recommanda le condamné à un séjour à l'aile Laval du pénitencier Saint-Vincent-de-Paul, où il aura l'avantage d'apprendre un métier. Le juge ajouta : "Votre jeune âge plaide en votre faveur. On vous envoie là pour servir votre intérêt, espérant que tout ira bien . . ."

* * *

Guy Leblond, de Chicoutimi, accusé de vols d'autos et d'effractions, aura jusqu'au 28 octobre "pour se reprendre".

Le jeune homme a comparu sous 5 chefs d'accusation. Les délits ont été commis dans la nuit du 16 au 17 juillet. Il semble que Leblond, cette nuit-là, a connu l'hystérie du vol et de la délinquance. On ne sait pas si le jeune homme voulait jouer au voleur. En tout cas, profitant de l'obscurité, il a volé trois automobiles, pénétré avec effraction dans un garage, pour dérober $5 et causé des dommages à une machine enregistreuse et à une machine à liqueur, ainsi qu'à un classeur placé dans le même établissement.

"Je vais vous mettre à l'épreuve", de dire le juge. "J'ajourne la sentence au 28 octobre. Vous êtes en liberté jusqu'à ce jour. Votre sort est entre vos mains." Entre temps, la conduite du jeune homme influencera la décision de la Cour.

Robert Compartineau, d'Arvida, a choisi d'être jugé devant un juge et douze jurés. Il est accusé d'avoir forgé un faux chèque et obtenu de l'argent illégalement, au détriment de Lucien Boucher. La somme accaparée s'élève à $212.

L'inculpé a été libéré sous un cautionnement de $500.

L'engagement d'un directeur des études n'est pas approuvé

PORT-ALFRED, (R.P.) — M. Omer-Jules Désaulniers, surintendant du département de l'Instruction publique, vient d'informer la commission scolaire de Port-Alfred que son département n'approuve pas l'engagement du directeur des études.

Aucun commentaire n'a été soulevé par les commissaires à la suite de cette réponse.

On se rappelle que, lors d'une séance précédente, les commissaires avaient émis l'opinion que l'engagement d'un directeur des études favoriserait grandement l'uniformité de l'enseignement. A cette occasion, le commissaire Eddy Lalancette avait proposé une résolution en ce sens, afin de connaître l'opinion du département de l'Instruction publique.

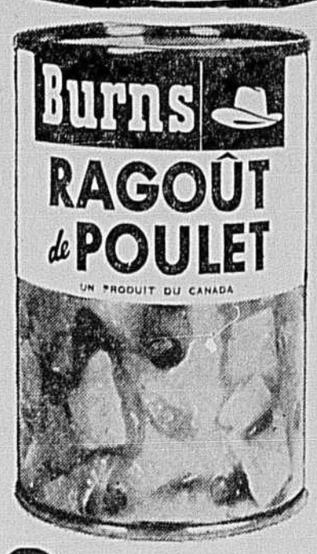
La lettre du surintendant ne précise pas cependant si la commission scolaire de Port-Alfred ne pourra pas avoir sa demande refusée l'an prochain.

les ragoûts de Burns font sensation!





présentement chez votre épicier — essayez-les!







3 appétissants ragoûts tout à fait nouveaux

POULET À LA SAUCE CREMEUSE ☆ BOEUF DELICIEUX ☆ SAVOUREUX RAGOUT IRLANDAIS

Jamais vous n'avez dégusté de ragoûts si délicieux, si affriolants! Ils sont faits de viande et de légumes savoureux, baignant dans une sauce à la riche saveur . . . délicatement aromatisés d'épices qui les rendent encore plus appétissants . . . et que les chefs de Burns ont laissé mijoter longuement sur un feu doux. Que penseriez-vous de déguster un bon ragoût au souper ce soir!

Savourez le délicieux jambon de Burns – le Spam de Burns

BURNS & COMPANY LIMITED
Calgary Canada

Burns

Bureau de Chicoutimi : 339, rue Racine Est
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 426, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

ROBERVAL : Tél. : 117-1051 PORT-ALFRED : NOUVELLES — Tél. : LI. 4-3659 DISTRIBUTION — Tél. : LI. 4-1157 DOLBEAU : Tél. : 460

SAGUENAY LAC ST-JEAN

SPORTS

Basque et Driscoll gagnent facilement

CHICOUTIMI. (R.L.) — Claude Basque et Paul Driscoll ont éliminé les vétérans Gontran Ouellet et Guy Marchand, de façon relativement facile, lundi soir, au compte de 6-0 et 6-3. Le duo Driscoll-Basque s'avère comme un des plus dangereux adversaires de doubles du tournoi.

Marc Tremblay, un ancien champion régional, a été déclaré vainqueur devant son jeune adversaire de Bagotville, Jean-Luc Tremblay. Marc a gagné le premier set par 6-2 et il menait 5-4 dans le second lorsque son adversaire fit une vilaine chute. Le médecin lui a interdit de poursuivre le tournoi.

Ghislain Laroche, de Roberval, a livré un excellent duel à Jacques Ouellet, de Chicoutimi. Le jeune joueur du Lac s'est gagné une brillante victoire de 6-2 et 6-4 aux dépens d'un adversaire expérimenté.

Tony Lavoie, de Bagotville, a éliminé Claude Laflamme, de Chicoutimi. Le compte, en faveur de Lavoie, fut de 6-4 et 7-5.

Jean-Louis Hébert, tel qu'on s'y attendait, s'est acquis une place dans la finale du simple junior masculin. Continuant un tournoi débuté vendredi et interrompu par la pluie, Hébert a finalement défait Stan McLennan par 9-7, 5-7, 6-3 et 6-3. Il rencontrera, en finale, Gilles Tremblay, pour le trophée Michael Cain.

Donald et Lise Boivin ont gagné par défaut leur double mixte sur Paul Driscoll et Lise Delisle.

Les inscrits à Jonquière

JONQUIERE, (A.H.) — Indian Jester, un poulain de 3 ans qui a gagné en 2:08 à Montréal, récemment, fera ses débuts à Jonquière, ce soir, alors qu'il amblera de la sixième place dans l'attraction principale. Indian Jester amblera contre les Gene L Todd, Richard Lynn, Davey Purdue, Me Gun, Dan Jester et Gypsy Chief. Dans une autre classe, les amateurs de courses verront ambler également Rylma Byrd et Sparky G, deux autres brillants chevaux qui en seront à leur début. Ce sera la "soirée des dames", avec premier départ à 8 h.

Voici les inscrits :

Courses 1-4, D-2, Trot et amble $240

1—Miss Brakefield
2—Debutante Hi Lee
3—Sir Royal B
4—Miss Laviolette B
5—Bell's Echo
6—Debbis Dazzle
7—Pal Direct
8—Steelway

Course 2, D, Trot et amble $100

1—Gay Wave
2—Lucille Royal
3—Miss Royal Patch
4—Mc Fish
5—Little Dutch Girl
6—Al Dale Can
7—Royal Breeze
8—Count Ferland

Course 3, D Trot et Amble $100

1—Success Silk.
2—Silver Light
3—R. D. Bristle
4—Cash Mite
5—Winnie Win
6—Real Elkington
7—Royal Spice
8—Uncle Johnny

Courses 6-9, D Trot et Amble $300

1—Gene L Todd
2—Dan Jester
3—My Gun
4—Davey Purude
5—Richard Lynn
6—Indian Jester
7—Gypsy Chief

Courses 5-8, D2 Trot et Amble $250

1—Jay Bee Jay
2—Mystic Man
3—Lenart Hanover
4—Sparky G.
5—Captain X.
66—Ensign Flash.
7—Royal Will.
8—Short Key.

COURSES 7-10, D Trot et amble $300

1—Royal Kitty
2—Secret Agent
3—Renne
4—Follow Me
5—Iowa Pales
6—Rilma Byrd
7—Rocket Express.



CHAMPIONS — L'équipe de l'ARC de Bagotville a remporté le concours provincial de natation disputé à la piscine de la base de Bagotville en fin de semaine. Les vainqueurs ont totalisé 75 points, soit 15 de mieux que St-Jean. Les autres clans à participer à cette compétition : Mont Apica, Lac-St-Denis, St-Hubert et St-Sylvestre. De gauche à droite, 1ère rangée et détenant le trophée emblématique : Mlles L. Harvey, C. Booth et B. Cameron; deuxième rangée : E. Dewitt, G. Finnigan, Gaston Gonthier, gérant et Nancy Reid ; en arrière : G. Gilchrist, capitaine, J. Pittis, R. Lemieux, G. Dubé, S. Gladden, M. Caza, B. Potter et R. Parker.

En humiliant les Athlétiques d'Alma, 20-6

Les Braves de Jonquière ont fait un pas de plus vers le championnat

ALMA. (G.P.) — Les Braves de Jonquière ont fait un pas de plus vers la conquête du championnat de la ligue de baseball du Saguenay, alors qu'ils ont remporté une précieuse victoire de 20 à 6 sur les Athlétiques d'Alma hier soir.

Claude Girard s'est avéré l'artisan de ce triomphe des Braves qui filent vers un 2e championnat. Les porte-couleurs de Jonquière se sont littéralement moqués, hier soir, des lanceurs des Athlétiques, réussissant un total de 21 coups sûrs. Harry Hicks a cogné son 3e coup de 4 buts de la saison à la 6e manche, un circuit bon pour 2 points. Roger Bouchard a brillé lui aussi au bâton pour les Braves, faisant produire deux buts à la 6e manche également, à la faveur d'un triple.

Jacques Desmeules et Yvon Villeneuve se sont distingués eux aussi. Desmeules a frappé pour 5 en 6 apparitions tandis que Villeneuve a frappé pour 4 en 6. Du côté des Athlétiques, on signale un deux-buts au crédit de Jules Racette. Ce dernier a d'ailleurs frappé deux des coups sûrs réussis par les Athlétiques.

Tommy Harper a utilisé trois lanceurs dans une tentative pour freiner l'élan des Braves qui n'ont pas cessé un seul instant d'harceler la forteresse des Athlétiques. Rodrigue Tremblay a commencé la partie au monticule mais il fut remplacé par Roger Villeneuve, un junior, quelques instants plus tard. Finalement, c'est Gaston Larouche qui a terminé la rencontre, ayant pris la relève de Villeneuve à la 8e.

Sommaire

Jonquière	310	205	063	—	20	21	4	5	
Alma	102	100	020	—	6	9	4	11	

L'Odina Simard remporte une victoire de 14 à 9

CHICOUTIMI — L'Odina Simard a débuté sur un bon pied dans la finale de la ligue de balle molle du Patro, par un triomphe de 14 à 9, sur la plomberie J.-H. Duchesne.

Les vainqueurs prirent une confortable avance dans les cinq premières manches pour s'assurer dès lors la victoire. Toutefois, l'as lanceur Benoit Tremblay faiblit soudain, au cinquième engagement, et les cogneurs du capitaine Raymond Bouchard tombèrent à bras raccourcis sur les envois de Tremblay et enregistrèrent sept points, diminuant ainsi la marge.

Freddy Pouliot, le joueur de deuxième but de l'Odina Simard s'illustra au bâton, avec deux "hits" dont un coup de circuit. Arthur Tremblay, Marcel Duchaîne, et Benoit Tremblay obtinrent deux coups sûrs chacun, en quatre voyages au marbre.

Marcel Côté a subi le revers bien qu'il n'alloua que 3 coups sûrs de plus que son rival. Cependant, les frappeurs de l'Odina Simard se montrèrent plus opportunistes.

La deuxième rencontre aura lieu jeudi, sur le terrain du Patro Notre-Dame-de-la-Baie, à Bagotville.

Le chemin de fer Saint-Félicien - Chibougamau, que nous avons fini par obtenir il y a peu de temps, avait été prédit il y a près de 70 ans, notamment par l'explorateur de la région, Henry O'Sullivan, et l'ingénieur des ponts et chaussées de la province d'alors, Charles Baillargé.

A Chicoutimi

Le club Cyclo-touriste est définitivement constitué

CHICOUTIMI (R.L.). — Le club Cyclo-touriste a été définitivement formé, à Chicoutimi, lors d'une assemblée réunissant les membres du comité de sécurité routière du Jeune commerce et quelques adeptes du cyclisme. Claude Duchesne sera l'animateur de cette école.

Les élections ont porté Henri Genest à la trésorerie et le publiciste sera Wilfrid Landry. Gilles Emond et Bertrand Gagnon font également partie de la direction.

Les membres de la direction ont aussi décidé de lancer une souscription, afin d'aider à défrayer les dépenses du comité de sécurité routière du Jeune commerce. Ce comité occupera une partie du kiosque du Jeune commerce, à l'Exposition régionale de Chicoutimi.

On sait que le club Cyclo-touriste vise à inculquer les principes de sécurité routière à ses membres cyclistes, qui circulent sur les routes et aussi à leur apprendre à bien profiter de leurs randonnées au point de vue touriste. La fameuse "tournée du lac" se fera les 1er, 2 et 3 septembre. Une distance de plus de deux cents milles sera au menu, parcourue par une vingtaine de cyclistes de la région, auxquels s'ajoindront quelques coureurs cyclistes de Québec. Yvon Guillou sera en tête du groupe.

Les étapes seront ainsi réparties : Chicoutimi - Desbiens, Desbiens - Mistassini, Mistassini - Chicoutimi. Pendant le parcours du trajet, il y aura cours de sécurité, concours entre les membres du club, etc. Un trophée sera décerné à celui qui aura fourni les meilleures performances. Il y aura, à chaque après-midi, arrêt pour repos, bain, amusement.

Au cours de la matinée précédant le départ, il y aura quelques recommandations théoriques données à l'hôtel de ville, à tous les participants. Après le dîner, le départ sera donné vers une heure et trente et le groupe se mettra en marche. Un arrêt est prévu à la place de Saint-Gédéon, où le souper sera servi. Après le repas, le groupe se rendra à la ville de Desbiens, première étape de cette tournée.

Le lendemain, après la messe célébrée par l'aumônier, le Père Lupien, se fera le départ pour Mistassini avec halte à Saint-Félicien et à Dolbeau.

La tournée se terminera le lendemain, alors que les cyclistes parcourront le trajet Mistassini - Chicoutimi, avec arrêts à Alma et à Shipshaw. A ce dernier endroit, les membres du club visiteront les barrages et les installations hydro-électriques.

L'animateur Claude Duchesne a fait savoir que les cadres du club Cyclo-touriste permettent de recevoir encore quelques inscriptions. Ceux qui désirent en faire partie pourront communiquer avec lui à 3-7728 ou 3-8068.

Plusieurs forêts de nouveau ouvertes

CHICOUTIMI. (A. J.) — Le ministère des Terres et Forêts — service de la protection — nous apprend que la situation s'améliore dans tous les secteurs, pour l'instant du moins.

Au grand Saguenay, rien d'inquiétant. On permet même la circulation dans les forêts des régions sauvegardées de Saguenay et Duplessis, et aussi de Matane, Gaspé-Nord et autres comtés.

On nous prie cependant d'attirer l'attention de nos lecteurs sur le cas des secteurs sauvegardés du comté de Gaspé-Sud et de la partie Est du comté de Bonaventure, jusqu'à la rivière Cascapédia. Là, tout demeure fermé jusqu'à nouvel ordre. Avis aux voyageurs, en particulier.

Trois joueurs signent avec le Chicoutimi

CHICOUTIMI, (R. L.) — Paul Bouchard, Yves Dugal et Gordon Love ont été les trois premiers joueurs à signer leur contrat avec la direction du club de football Chicoutimi. Ces trois joueurs ont accepté les termes des autorités du club après avoir été particulièrement brillants depuis le début de la période d'entraînement.

Paul Bouchard est un athlète de grande réputation. Après avoir remporté de nombreuses compétitions dans le domaine de l'haltérophilie et s'être mis en évidence chez les culturistes de la province, il a brillé dès ses débuts dans la lutte. Il pratique encore régulièrement cette profession et est considéré comme un des meilleurs jeunes lutteurs du pays. Il a manifesté de beaux talents comme joueur de football et Tony Gilmore prévoit qu'il sera dans le circuit Maltais. Il est en superbe condition physique. Bouchard mesure 5 pieds 11 pouces et pèse 210 livres. Il est âgé de 29 ans.

Yves Dugal est un colosse qui s'est déjà aligné avec le club de l'Académie commerciale de Québec. Il pèse 235 livres, et mesure 5 pieds et 10 pouces. On prévoit que Dugal sera un des joueurs les plus rudes de toute la ligue.

Gordon Love est un quart-arrière pesant 190 livres. Il mesure 5 pieds 11 pouces. Love est une ancienne vedette de l'équipe South Porcupine, qui a remporté le championnat junior de l'Ontario. On prévoit que Love sera la bougie d'allumage du Chicoutimi.

Le pilote Tony Gilmore fera signer incessamment d'autres jeunes athlètes. Il n'a pas écarté la possibilité que le puissant Ben Côté soit de la partie.

Les cartes d'admission sont maintenant en vente. Elles se vendent à raison de quatre dollars l'unité et sont valides pour les six parties locales du club Chicoutimi.

En semi-finale

Le Parasol a causé une surprise en triomphant du Domrémy 7 à 4

CHICOUTIMI. (W.G.) — Le Parasol de Chicoutimi a causé une surprise hier, en défaisant le puissant Domrémy de Grande-Baie, par le pointage de 7 à 4. Cette série de trois de cinq est maintenant égale, chaque équipe ayant remporté une victoire.

Urbain Lapointe a joué le rôle de héros espaçant six coups sûrs, et, au bâton, il fit pencher la balance du côté des siens avec un puissant circuit dans la droite avec un coureur sur les sentiers. A ce moment, le compte était 4 à 4.

Michel Simard débuta pour le Domrémy et, pendant son séjour au monticule, il alloua six coups sûrs dont le circuit de Lapointe, après quoi l'instructeur le remplaça par Jules Bélanger.

Les vainqueurs croisèrent le marbre à quatre reprises dès la manche initiale, à la faveur d'un but sur balles, d'une erreur et de deux coups sûrs consécutifs. Toutefois, les visiteurs nivelèrent le compte dans l'engagement suivant grâce à une passe gratuite, un homme touché par un lancer, un choix de l'intérieur, en plus de deux coups en lieu sûr.

Pierre-Michel Gagnon a été le meilleur homme du Domrémy à l'offensive, avec deux simples en trois présences et Robert Morissette l'imita pour le Parasol. Défensivement, les porte-couleurs de chaque clan effectuèrent de belles saisies, en dépit d'une froide température.

Après la rencontre, un porte-couleurs des visiteurs s'en prit à l'officiel du marbre, Gérard Marquis, et la direction de la ligue fera connaître sa décision bientôt.

Domrémy	130	000 0—4	6
Parasol	402	100 x—7	7

Port-Alfred à St-Isidore

Ce soir, sur le terrain de la paroisse St-Isidore, les Pirates de Port-Alfred s'attaqueront au Jacques-Gagnon, dans la deuxième joute de la série B. Le Jacques-Gagnon mène par une victoire à zéro et l'instructeur est très confiant de voir ses hommes l'emporter. Il enverra Jean Beaulieu au monticule. Chez les Pirates, les frères Rosaire et Adrien Dufour ne s'en font pas du fait qu'ils tirent de l'arrière, et, avec Léo Bolduc, ils comptent niveler les chances.



TROPHEE QUENNEVILLE — FERNAND DUFOUR a remporté pour la deuxième année d'affilée le trophée Léo et Paul Quenneville lors du tournoi de golf disputé sur les "links" de Port-Alfred, en fin de semaine. Dufour a montré une fiche de 76, soit la même que Claude Babin, mais il s'assura définitivement des honneurs réalisant un coup de priorité au trou supplémentaire. A gauche, M. LEO QUENNEVILLE remet le trophée emblématique tandis que M. JULIEN GAGNON donne une réplique.

Balle-molle à Naudville

La série finale débute ce soir, dans la ligue Lac-St-Jean-Est

NAUDVILLE, (G. P.) — C'est ce soir à 7 h. 30, sur le terrain des loisirs de Naudville, que débute la finale, pour l'obtention du trophée Conrad Bergeron, dans la ligue de balle-molle Lac-St-Jean. Une assistance nombreuse est attendue pour cette première partie de la série 3 de 5, opposant les champions de la saison régulière, les Boulangeries Goderre de Naudville-Hébertville-Station, et les détenteurs de la deuxième position, le Molson de Jonquière.

Les hommes d'Alphonse Simard sont légèrement favoris pour remporter les honneurs de la première rencontre, mais on peut s'attendre à une vive opposition de la part des protégés de Desmond O'Connor. Ce dernier fera sans doute appel à Paul-Yvon Tremblay pour commencer la partie, alors que l'as lanceur droitier Jules Savard ouvrira vraisemblablement le feu, pour les Boulangeries Goderre.

Les deux équipes sont très bien balancées, ce qui laisse espérer une série enlevante. Les statistiques de la saison régulière pourraient inciter le profane à favoriser les Boulangeries Goderre, pour décrocher le championnat des éliminatoires. En effet, les porte-couleurs du Goderre n'ont pas perdu une seule partie contre le Molson. L'amateur averti se garde bien toutefois de considérer l'affaire "réglée".

Quels que soient les pronostics, le vainqueur devra nécessairement s'assurer la victoire, sur le terrain.

Rappelons que l'équipe des Boulangeries Goderre s'est assuré le droit de participer à la finale, du circuit J. Aimé Lessard après avoir disposé des Pharmacies Desmeules à trois reprises, dans la semi-finale "A". De son côté, le Molson de Jonquière a eu raison des porte-couleurs du Mont Apica. En trois parties également.

Tous les amateurs de balle-molle ont donc rendez-vous ce soir à 7.30 h., sur le terrain de l'OTJ de Naudville, pour la première partie de la grande finale, dans la ligue de balle-molle Lac-St-Jean-Est.

Les Chevaliers augmentent les chances pour la 2e position

KENOGAMI. (A. Harvey) — Les Chevaliers de Kénogami, qui n'ont pas abandonné l'espoir de terminer la saison au second rang de la ligue senior de baseball du Saguenay, ont remporté une victoire précieuse de 6 à 4, contre les Buandiers d'Arvida, hier soir, au stade municipal de Kénogami. Les gars de Claude Basque ont inscrit 11 coups sûrs contre seulement 6 pour les Arvidiens. Les deux clubs ont commis le même nombre de bévues, soit 3.

Le vétéran Robert Bouchard a été le lanceur gagnant en plus de réussir un coup sûr, bon pour la victoire de son équipe, à la 8e manche de jeu. Bouchard a toutefois été remplacé au monticule à la 9e par le gaucher Guy Ouellet. Robert a maintenant un record de 7 victoires et 5 défaites. Ghislain Lapointe a été crédité de la défaite même s'il fut aidé de Raymond Tremblay à la 5e manche.

Un nouveau record

A l'instar de Pierre Lechensky, des Braves de Jonquière, Yvon Vigneault a réussi un nouveau record de ligue au bâton. Lechensky domine dans le département des circuits cette saison, tandis que Yvon Vigneault a brisé le record de coups sûrs, 65 en une saison, réussis par le joueur de couleur John Mentis en 1958 alors qu'il portait l'uniforme du Kénogami. De plus, Vigneault est presque assuré de remporter la championnat des frappeurs . . .

Hier soir, Veilleux et Sénéchal ont cogné chacun 2 coups sûrs pour les perdants, tandis que André Bouchard en inscrivait 4 en 5 présences pour le Kénogami.

Le Rouge et Or s'aligne; 1ère joute dimanche

ALMA. (G.P.) — L'alignement du Rouge et Or d'Alma sera presque complété, d'ici la fin de semaine, c'est ce que laissait entendre le gérant général, Rémi Maltais, lors d'une entrevue qu'il accordait au représentant de LA PRESSE, hier, M. Maltais a également annoncé la signature de 3 nouveaux contrats, ce qui porte à 13 le nombre de joueurs qui ont accepté les offres de la direction du Rouge et Or, en vue de la saison 1960.

On sait que nos représentants inaugureront leur saison locale, dimanche prochain, sur le terrain du collège, alors qu'ils recevront la visite des Lions de Jonquière-Kénogami.

Deux des trois nouveaux joueurs, à signer leur contrat sont vétérans de la dernière édition, du Rouge et Or, dans l'ancienne ligue Inter-collégiale. Ce sont Hugues Gagnon, un gaillard à la fois rapide et robuste, qui évoluera au quart, et le demi-offensif Jean-Claude Linds. Le troisième est une recrue, Guy d'Amours, un bloqueur qui a impressionné, au camp d'entraînement.

De nouvelles signatures de contrat seront dévoilées, aujourd'hui ou demain déclarait encore le gérant général du Rouge et Or. Selon toute vraisemblance, on offrirait les prochains contrats à Marc Bernier, un bloqueur, Bernard Rouleau, un centre-défensif, et Guy Bouchard, une recrue.

L'instructeur Johnny Murray confiait récemment qu'il envisage la saison avec beaucoup d'optimisme. "Nous avons de l'excellent matériel en main", disait-il et si tout ce monde-là s'en donne la peine, nous aurons notre mot à dire, dans la course au championnat". Voilà des paroles encourageantes, et on comprendra facilement qu'il n'est pas le seul à partager cette opinion.

Le Rouge et Or se lancera dans la mêlée, dimanche prochain.

En trois sets consécutifs hier à Chicoutimi, 6-0, 6-4, 6-0

Claude Basque gagne et passe en semi-finale simple senior

CHICOUTIMI. (W.G.) — La température plutôt froide d'hier soir a retenu nombre d'amateurs de tennis à la maison. Tout de même, les cinq rencontres à l'affiche ont été disputées. Le match qui attira le plus l'attention des amateurs fut celui qui opposait Claude Basque, de Kénogami, à René "Tony" Lavoie, de Bagotville. Basque a disposé de son sérieux rival en trois sets consécutifs 6-0, 6-4 et 6-0. Au cours du deuxième engagement, Lavoie a nivelé les chances, 3-3, mais son adversaire a vite repris le dessus, pour l'emporter 6-4. Par cette victoire, Claude Basque passe en semi-finale du simple senior masculin.

Dans le double senior masculin : Jean Lapointe et Paul Savard ont causé une surprise, en ayant raison de leurs adversaires Ghislain Laroche, de Roberval, et, Gilles Tremblay, de St-Jérôme en deux sets, 6-4, 6-4. En double mixtes: Christiane Raymond et Jacques Priéé ont défait Michèle Dallaire et Jean-Louis Hébert, par 6-2, 6-3.

A l'affiche ce soir 6 h. 30 p.m., quart de finale double senior féminin: Hélène Martin et Gisèle Tremblay contre Louise Fradette et Michèle Dallaire. Semi-finale simple senior féminin: Thérèse Truchon contre Lucie Gobeil.

7 h. 30 p.m., double senior masculin, quart de finale: Claude Laflamme et Marc Tremblay contre Armand-Léon et Jean-Luc Tremblay. Jean Lapointe et Paul Savard contre Tony Lavoie et Jean Delisle.

8 h. 30 p.m., quart de finale, simple senior masculin: Jacques Raymond contre Ghislain Laroche.

En examinant la cédule de ce soir, l'on se rend compte de l'importance de chacune des rencontres. Tous les matches à l'affiche comprennent d'excellentes raquettes, tant chez les dames que chez les hommes.

Appel de la garde St-François-Xavier

CHICOUTIMI, (A. F.)—Continuant la campagne récemment entreprise, la garde Saint-François-Xavier de Chicoutimi désire augmenter ses effectifs d'une quinzaine de membres.

Avec les nouvelles recrues, elle compterait 150 adeptes. Les directeurs demandent à tous les jeunes de Chicoutimi qui seraient intéressés de bien vouloir se présenter à la salle Saint - François - Xavier, lundi soir, le 29 août.

Il suffit d'être âgé d'au moins 16 ans, et capable de se soumettre à une discipline. Le lieutenant Paul Belley accueillera les recrues le soir de l'inscription.

Les élus de la ligue de baseball junior de Jonquière-Kénogami

JONQUIERE, (A. H.) — Les instructeurs de la ligue de baseball junior de Jonquière-Kénogami ont élu unanimement le jeune Normand Côté, 16 ans, comme recrue de l'année dans ce circuit. Côté est un porte-couleurs du club Ste-Marie qui évolue au premier but. Il peut également parader au monticule.

Le choix des joueurs les plus utiles aux 4 équipes a été fait par les joueurs eux-mêmes. D'abord, Mario Fortin, des Chevaliers de Kénogami, a été un choix unanime de ses coéquipiers. Il joue au 2e but et est âgé de 18 ans. Sa moyenne offensive est de 330. Chez les Braves, club champion de la saison régulière, Camil Nepton, l'arrêt-court de l'équipe, a été choisi joueur le plus utile, malgré ses 16 ans. Si l'on consulte les statistiques de l'avant-dernière semaine de la saison, Camil Nepton possédait une moyenne au bâton de 362.

Pour les Athlétiques, le receveur Gaston Desjardins, 19 ans, a été couronné joueur le plus utile. Sa moyenne au bâton est de 285. Enfin, le 4e choix chez les porte-couleurs du Ste-Marie est Roger Perron. Il a une moyenne de 247 au bâton, mais il est un joueur de plusieurs positions, en plus d'être un excellent joueur défensif et un rapide coureur sur les sentiers.

Voici le classement final de la ligue junior locale :

Equipes	pg	pp	mo.	dif.
Braves	17	13	850	—
Athlétiques et Chevaliers	16	14	533	1
Ste-Marie	11	19	256	6

Les Braves remportent le championnat de la saison régulière et remplacent le club Ste-Marie, champion des deux dernières saisons. Pour la deuxième position, un tirage au sort a eu lieu et les Athlétiques qui ont été désignés pour la deuxième position, rencontreront le Ste-Marie dans la semi-finale "B" qui débutera ce soir, à 7 h., au stade municipal de Kénogami.

Grand concours de pêche, dimanche

ALMA. (G. P.) — L'Association de chasse et pêche Lac-St-Jean-Roberval, section Alma-Naudville, annonce la tenue d'un grand concours de pêche, pour dimanche prochain, le 23 août. Tous les amateurs de pêche de la région peuvent participer à la compétition, mais il faut noter que les membres du club de chasse et pêche seulement auront droit aux différents prix, pour chaque catégorie de poissons.

Les intéressés pourront s'inscrire, le matin même, à compter de 9 h., à la colonie de vacances de Naudville, sur l'île d'Alma. On peut s'enregistrer immédiatement, en s'adressant à MM. Stan Michaud, de Naudville, Lou Scullion ou Tony Laperrière, d'Alma.

Il va sans dire que les concurrents surveilleront la ouananiche d'une façon particulière, lors de ce concours. Le "saumon d'eau douce" a l'habitude de rôder à l'entrée de la Grande Décharge, à pareille date, chaque année. Les amateurs sont déjà nombreux, à cet endroit, mais la pêche sera vraiment bonne, dans quelques jours. On peut donc anticiper de belles prises, à l'occasion du concours de pêche, organisé par la locale d'Alma-Naudville, de l'Association de chasse et pêche Lac-St-Jean-Roberval.

Il y a lieu de préciser ici que toutes les catégories de poissons sont éligibles, pour le concours. De magnifiques prix seront accordés aux gagnants de chaque catégorie.

Le président de la locale d'Alma, M. Lou Scullion a déclaré qu'il s'attendait à ce qu'un grand nombre de membres de l'Association de chasse et pêche Lac-St-Jean-Roberval, participent à ce concours annuel.

Joutes à l'affiche dans la ligue Senior

CHICOUTIMI. (W. G.) — La ligue Senior de baseball a revisé récemment son calendrier pour la fin de la présente saison. Douze rencontres demeurent au programme et comme le classement montre une mince marge entre les quatre premiers clubs, il sera intéressant de suivre attentivement tous les duels à venir.

AUJOURD'HUI

Arvida vs Jonquière
Chicoutimi vs Alma

Jeudi le 25

Chicoutimi vs Arvida
Jonquière vs Arvida

Dimanche le 28

Kénogami vs Jonquière

Lundi le 29

Alma vs Jonquière

Mardi le 30

Arvida vs Jonquière
Alma vs Chicoutimi

Mercredi le 31

Jonquière vs Alma

Jeudi le 1er sept.

Arvida vs Alma

Dimanche le 4

Alma vs Kénogami

Lundi le 5

Kénogami vs Alma

CLASSEMENT

Jonquière	28	14	667
Chicoutimi	27	18	600
Arvida	26	18	614
Kénogami	25	20	556
Alma	2	38	500

gênés, timides . . .

vous ne pouvez réaliser vos ambitions, aspirer aux postes que vous convoitez à cause de la gêne et de la timidité. Venez apprendre à vous débarrasser de vos complexes. Suivez notre cours d'ART ORATOIRE destiné aux jeunes et moins jeunes qui veulent entrer en pleine possession de leur moyens. Nous invitons les professionnels, les hommes d'affaires, les employés de bureau, les travailleurs sociaux, etc. . . . à venir suivre notre cours d'art oratoire dont le but est de faire maîtriser à chacun la parole publique et à développer sa personnalité, à acquérir de l'assurance et de la confiance en soi en toute occasion. N'oubliez pas que la parole est le plus beau don que Dieu nous ait fait. Apprenons donc à nous en servir à bon escient. La parole est une arme puissante pourvu qu'on sache la manier.

INSTITUT ALIE INC.

Ecole spécialisée dans le rajustement scolaire et l'éducation des adultes

FERNAND ALIE, M.A., L. PH., dir.

306 est, Sherbrooke, Montréal 18 — Tél. VI. 2-5034

COURS DU JOUR ET DU SOIR

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES :
REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

LA MAURICIE

Le conseil se chargera de la revision du rôle à Grand'Mère

GRAND'MERE. — Le conseil municipal, sur une proposition du conseiller Philippe Boucher, a décidé lundi de se dispenser des services des trois évaluateurs cette année, et de faire confectionner le prochain rôle d'évaluation par le secrétaire-trésorier, M. Emile Lacroix.

Le prochain rôle, selon les prévisions de M. Lacroix, sera prêt pour le début de novembre. Les plaintes pourront alors être portées à la connaissance du conseil qui revisera lui-même le rôle.

Les villes sont tenues d'engager des évaluateurs à tous les trois ans seulement. Entre temps, le conseil peut, s'il le désire, reviser lui-même le rôle d'évaluation. La tâche consiste à ajouter à l'évaluation d'une bâtisse, les améliorations apportées au cours de l'année écoulée. Il faut aussi ajouter au rôle les nouvelles constructions ou déduire celles qui ont été endommagées ou détruites par le feu ou de toute autre façon.

Un rôle scientifique ?

Le maire J.-Alfred Therrien rencontrait, hier, les dirigeants des compagnies à Grand'Mère afin de préparer une nouvelle entente fixant l'évaluation pour dix autres années. L'avocat Raymond Boulet était de la partie, à titre de procureur de la ville.

La rencontre laisse prévoir qu'il ne saurait -être question d'un rôle d'évaluation selon la valeur réelle des bâtiments. Or, il n'en est rien puisque la présence d'un avocat pour le renouvellement de cette entente est justement de prévoir une clause qui garantira au conseil pleine liberté advenant le cas où il désirerait établir une évaluation scientifique.

Pour le moment cependant, il n'est pas du tout question d'une telle évaluation. On préfère s'en tenir à un rôle établissant la valeur des propriétés à environ 25 pour cent du coût réel, compte tenu de l'emplacement, de la valeur de la maison, en somme du coût qu'elle pourrait être vendue dans des conditions ordinaires.

Un agent de police de Trois-Rivières a été blessé en moto

TROIS-RIVIERES. — Un agent de la police municipale voyageant à motocyclette est entré en collision avec un autre véhicule, vers 1 h. 25 hier après-midi, alors qu'il se rendait sur les lieux d'un accident survenu quelques minutes plus tôt.

La motocyclette conduite par l'agent Athalé St-Onge, est en effet entrée en collision avec l'automobile conduite par Mlle Jeanne Lacroix, domiciliée au 765 Gingras, à l'intersection des rues Gervais et Royale. Personne, heureusement, n'a subi de blessures et les dommages matériels sont minimes.

Dans l'autre accident, par ailleurs, il s'agissait d'une motocyclette conduite par M. Marcel Gauthier, 24 ans, demeurant au 1695 boulevard St-Sacrement à Shawinigan, qui alla donner contre l'automobile conduite par Mlle Suzette Parent, 29 ans, et résidant à 2253, 2e avenue, à Trois-Rivières. Le motocycliste aurait apparemment omis d'effectuer un arrêt obligatoire à l'intersection des rues Royale et St-Roch et le choc ne put être évité. M. Gauthier a subi quelques blessures à la tête et diverses contusions au corps et dut être transporté à l'hôpital St-Joseph par les ambulanciers de la maison Rousseau et Frère. Mlle Parent s'en est tirée avec un choc nerveux.



SIGNATURE D'UN CONTRAT DE TRAVAIL — La corporation municipale de Shawinigan a signé lundi soir un autre contrat de travail avec le syndicat des employés manuels. Cette photo fait voir le président de ce syndicat, M. David Peiletier, et le maire J.-Armand Foucher, au moment de ratifier le document. A l'arrière, on voit de gauche à droite, MM. Jean-Paul Lefebvre, directeur du syndicat; Edgar Longval, secrétaire; Georges-Etienne Hébert, agent d'affaires; Robert Dorion, gérant municipal; Gérard Lampron, trésorier du syndicat; Me Arthur Matteau, négociateur pour la ville; Maurice Coutu, directeur du personnel de la ville et Jean-Robert Gauthier, directeur technique de la centrale professionnelle des employés municipaux et scolaires de la CTCC.

Hausse de 19 cents l'heure aux employés manuels de Shawinigan

SHAWINIGAN. — Le contrat de travail, qui vient d'être signé par le conseil municipal d'une part et ses employés des services extérieurs d'autre part, prévoit pour ces derniers une augmentation de salaire de dix-neuf cents l'heure avec un cinq cents supplémentaire en janvier prochain.

Suivant les termes de cette convention collective d'une durée de deux ans, un premier cinq cents d'augmentation est rétroactif au premier janvier dernier, auquel viennent s'ajouter en date du 22 août l'incorporation du boni de vie chère, qui représente six cents l'heure et un autre huit cents, représentant la pleine et entière compensation de la réduction de la semaine de travail.

A la fin du contrat de travail, qui vient d'être signé, le journalier gagnera $1.84 l'heure au lieu de $1.60 comme il en était précédemment et les ouvriers de métier et les opérateurs $1.94 ou $2.20 l'heure suivant leurs fonctions.

Autres avantages

Les deux agents négociateurs, MM. Arthur Matteau, pour la ville, et Jean-Robert Gauthier, ont fait une refonte de toute la convention, qui répond maintenant mieux aux besoins grâce à une meilleure définition des termes, etc.

La semaine de travail a été réduite de 44 à 42 heures avec temps supplémentaire, soit temps et demi après les heures régulières et deux fois et demi les dimanches et jours de fête chômées, au nombre de dix, et dont pourront bénéficier les employés de l'usine de filtration, qui en étaient exclus auparavant.

Dorénavant, une semaine de vacances sera payée après un an de service, deux semaines après trois ans, trois semaines après 15 ans — au lieu de 20 — et quatre semaines après vingt-cinq ans de service.

La clause des congés de maladie a aussi été améliorée et suivant un nouveau programme les employés permanents d'au moins un an de service recevront 75 pour cent de leur salaire après la sixième journée ouvrable de maladie et cela pendant deux mois; pour les employés comptant plus de cinq ans de service, la période sera de trois mois.

Les clauses de l'ancienneté et de la promotion, ainsi que celle de la procédure des griefs, ont aussi été grandement améliorées.

Immédiatement après la signature du contrat, M. Jean-Robert Gauthier, directeur technique de la centrale professionnelle des employés municipaux et scolaire (CTCC), devait déclarer ce qui suit :

"Avec cette convention collective, les conditions de travail des employés sont sensiblement améliorées et elles peuvent se comparer avantageusement avec celles d'employés de villes comme Arvida, par exemple. Le syndicat est satisfait même s'il n'a pas atteint tous ses objectifs.

A Shawinigan

Hausse de la taxe scolaire

SHAWINIGAN (par M. Lorain) — Malgré une forte opposition d'un groupe de propriétaires qui appréhendaient avec raison le pire, les commissaires d'écoles de Shawinigan ont décidé hier soir d'imposer une taxe de vente de un pour cent en plus de hausser le taux de la taxe foncière de quinze cents du cent, tout en laissant un déficit d'opération de $198,849.30 qui serait couvert par un octroi du gouvernement provincial.

Des cinq membres de la Commission scolaire, deux seulement se sont prononcés contre l'imposition d'une taxe de vente, soit MM. Thibodeau et Vincent alors que MM. Desaulniers, Gravel et Lamothe ne voulaient pas démordre de leur idée qu'une taxe de vente était encore ce qu'il y avait de plus juste.

Cette décision des commissaires portera donc à 3 pour cent le taux de la taxe de vente à Shawinigan alors que la taxe foncière scolaire passera de $2.10 à $2.25 du cent.

La majorité des propriétaires présents semblaient d'avis que le taux de la taxe foncière aurait pu être haussé à $2.60 du cent pour éviter la taxe de vente; une telle décision aurait eu pour effet d'éviter un pèlerinage à Québec afin d'aller réclamer un octroi puisque leur budget aurait ainsi enregistré un léger surplus.

Dans le budget adopté sur division, les revenus prévus s'établissent comme suit : taxe foncière, $1,735,657.25; taxe de vente (six mois seulement) $58,828 et autres revenus, $189,054.93 pour un grand total de $1,893,540.18; les dépenses par contre s'établissent à $2,187,727.87.

Nécrologie

TROIS-RIVIERES. — Un homme de 54 ans, M. Joseph Rodrigue domicilié au 210 rue St-Paul à Trois-Rivières, est décédé subitement vers 2 h. 30 hier après-midi, foudroyé par une crise cardiaque alors qu'il vaquait à son travail de mécanicien à la Canadian International Paper de Trois-Rivières.

Le Dr James Malone a été immédiatement dépêché sur les lieux de même que l'abbé Jean-Paul Dugré, de la paroisse Ste-Cécile. Le Dr Malone ne put que constater le décès et le prêtre administra les derniers sacrements sous condition.

Me Jules Provencher, coroner du district, a fait transporter le corps à la morgue Rousseau et Frère où un simple cas de recherche a été institué.

NOUS AVONS LES MEILLEURES OFFRES SUR LES...
BOULEVARD Dodge-De Soto
DODGE
DE SOTO
VALIANT
SIMCA
C'est facile de s'y rendre!
330 OUEST, CREMAZIE — DU. 9-7871

A Shawinigan

Entente au conseil sur un contrat de travail des employés municipaux

SHAWINIGAN. — (M. L.) — Non sans difficultés, le conseil municipal a fait un pas, lundi soir, dans la poursuite des négociations collectives avec ses employés en faisant apparemment l'unanimité autour du projet de contrat de des services extérieurs, contrat travail touchant les employés qui fut signé séance tenante par les représentants de la ville et par ceux du syndicat affilié à la CTCC.

Les conseillers n'en sont cependant pas au bout de leurs peines puisqu'il leur reste encore deux autres contrats à négocier, soit celui des fonctionnaires et celui des policiers; le premier des deux syndicats est affilié à la CTCC tandis que le deuxième en reçoit seulement les services techniques étant donné qu'il ne peut s'affilier à aucune centrale syndicale.

Il s'en est fallu de peu que le contrat des employés extérieurs ne puisse être signé, lundi soir, à la suite d'une objection de l'échevin Julien Vallières, levée en comité. Celui-ci aurait voulu faire biffer un mot d'une clause afin que tous les employés soient sur un pied d'égalité.

La clause en question avait pour but de forcer les employés temporaires à travailler la veille et le lendemain des fêtes chômées comme Noël et le premier de l'An pour ne pas risquer de perdre le salaire de la fête chômée ; M. Vallière aurait voulu que cette clause touche également les employés permanents mais après une longue discussion le vote donna un résultat de cinq contre cinq et le maire J.-Armand Foucher fut dans l'obligation de se prononcer, ce qu'il fit en faveur de la clause telle qu'elle avait été rédigée.

A la séance publique qui suivit l'étude en commission permanente et qui précéda la signature du contrat, les quatre échevins du bas de la ville étaient absents, à savoir MM. P. Trudel, M. Bruneau, S. Neault et H. Désaulniers ; la résolution autorisant la signature de la convention fut adoptée sans aucune discussion.

Etat amélioré des blessés de Windsor Mills

WINDSOR. — L'état des blessés de l'accident survenu mercredi dernier à Windsor-Mills, entre deux automobiles de MM. Albert-René Desruisseaux et Euclide Hamel s'améliore constamment.

Les frères Yvon et Bernard Desruisseaux ainsi que M. Gérard Desruisseaux sont encore retenu à l'hôpital St-Louis de Windsor.

Yvon souffre d'une fracture du crâne dans la région du front, d'une fracture à l'auriculaire gauche, et de douleurs à la hanche droite.

M. Gérard Desruisseaux se remet pour sa part de cinq fractures aux côtes.

Bernard Desruisseaux a dû retourner à l'hôpital, pour une période de repos et de traitements, parce qu'il ressentait encore des douleurs intermitentes à la tête, dont une partie demeure insensible.

Les autres blessés n'ont pas encore repris leur travail régulier, mais ils se remettent de façon satisfaisante.

Le 7 septembre

Un service anniversaire sera chanté à Trois-Rivières, en mémoire de M. M. Duplessis

QUEBEC. (J.M.) Un service anniversaire sera chanté à la cathédrale des Trois-Rivières, dans la paroisse de l'Immaculée-Conception, mercredi, le 7 septembre, à 10 h 30, pour le repos de l'âme de feu M. Maurice-L. Duplessis, qui fut député des Trois-Rivières de 1927 à 1959 et premier ministre de la province de Québec de 1936 à 1939 et de 1944 à 1959. Les membres de la Société des amis de Maurice-L. Duplessis assisteront à la cérémonie.

Après le service, il y aura dévoilement d'une plaque commémorative sur la maison de feu M. Duplessis, rue Bonaventure.

Immédiatement après des fleurs seront déposées au cimetière.

Le 22 août, la Société des amis de Maurice-L. Duplessis comptait 1,618 membres actifs et 580 membres à vie. Ils ont souscrit une somme de $160,000, qui produira des intérêts devant servir à aider les étudiants de la province.

Le président de la société, M. Gérald Martineau, conseiller législatif, remettra au directeur du séminaire des Trois-Rivières une lettre annonçant la fondation de deux prix, un pour l'élève ayant démontré le plus d'ardeur au travail et l'autre pour l'élève qui aura le meilleur pourcentage de points, durant l'année scolaire, pour l'étude du français. Ces deux prix devront être connus sous le nom de Prix Maurice-L. Duplessis et seront octroyés, à perpétuité, au séminaire des Trois-Rivières, l'Alma Mater de l'ancien premier ministre.

Journée du papier le 28 septembre

Trois-Rivières, (J.B.) — Le 28 septembre sera définitivement la grande journée du papier à Trois-Rivières, si on en juge par les efforts concertés des compagnies locales, de l'administration municipale, et du Jeune Commerce qui, comme on le sait, a lancé le mouvement l'an dernier.

Trois-Rivières ne sera pas la seule ville où sera souligné cet événement, puisque "La grande journée nationale du Papier", sera célébrée dans tous les grands centres du Canada, mais cette ville, étant reconnue comme la Capitale mondiale du papier, par le fort volume de sa production et l'importance de ses industries, se promet de souligner avec faste cette journée.

Après le grand intérêt porté par le Jeune Commerce autour de cet événement, la ville vient de décider d'y contribuer pour une large part, en participant à l'organisation même des manifestations, dont le programme n'est pas encore entièrement défini.

Selon le maire Laurent Paradis, Trois-Rivières se doit de faire de cet événement tout ce qui est possible pour le rendre mémorable à toute la population et permettre aux autres régions du Canada de se rendre compte que Trois-Rivières est véritablement la Capitale mondiale du papier.

CKTM — TV (13)

AUJOURD'HUI
3:00—Pour vous, Madame ...
3:45—Ciné-matinée: "Martha"
5:30—Dessins animés
6:00—Caméra 13
6:40—Nouvelles
6:50—Caméra 13
7:05—Météo
7:08—Sports
7:15—Caméra 13
7:45—Jeu de mots
8:00—Le point d'interrogation
8:30—Théâtre des vedettes
9:00—Arsène Lupin
9:30—J'ai fait un beau voyage
10:00—Lutte
10:45—Du côté de chez Lise
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:20—Météo
11:25—Le 13 vous informe
11:30—Théâtre du mystère: "Vampire's Ghost"
12:30—CBC TV News
12:40—Fin des émissions

DEMAIN
3:00—Pour vous, madame ...
3:45—Ciné-matinée: "L'appel du destin"
5:30—Dessins animés
6:00—Caméra 13
6:40—Nouvelles
6:50—Caméra 13
7:05—Météo
7:08—Sports
7:15—Caméra 13
7:45—Coup de vent
8:00—A la porte St-Louis
8:30—Pour une chanson
9:00—Rendez-vous avec Michelle
9:30—Ciné-club
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:20—Météo
11:25—Le 13 vous informe
11:30—Figures de théâtre
12:00—CBC TV News
12:10—Fin des émissions

Le Jeune Commerce

M. Fernand Marion est candidat à la vice-présidence provinciale

SHAWINIGAN — M. Fernand Marion, de Trois-Rivières, président régional des Chambres de Commerce des jeunes de la Mauricie et ex-président de la Chambre de Shawinigan, sera candidat à la vice-présidence provinciale lors du congrès de la Fédération qui aura lieu à Chicoutimi, les 9, 10 et 11 septembre.

La nouvelle a été annoncée, lundi soir, par M. Roland Bédard, président d'un comité formé au sein de la Chambre locale, pour mousser la candidature de M. Marion. Le comité est formé, entre autres, de Me Jean-Guy Trépanier, de Shawinigan, de M. Denis Guérin, du Cap-de-la-Madeleine et du président de la Chambre de Shawinigan auxquels se joindront des membres des Chambres de Trois-Rivières, du Cap-de-la-Madeleine, et des environs.

Si M. Marion était élu à la vice-présidence provinciale, ce serait la deuxième fois seulement qu'un ex-président de Shawinigan accède à un haut poste au sein de la Fédération du Jeune commerce.

On se souvient que M. Gérard Garceau fut déjà président provincial des Chambres de commerce après avoir été président local.

M. Marion est membre de la Chambre de Shawinigan depuis plusieurs années et il en fut directeur, vice-président et président en 1957-58 : l'année suivante, il était nommé président régional du comité d'illumination et il est actuellement président régional.

Une vingtaine de membres de la Chambre de Shawinigan et leur épouse formeraient la délégation qui se rendrait à Chicoutimi appuyer la candidature de M. Marion.



M. FERNAND MARION

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.



Série Dodge D-100 "Sweptline"

Un produit de qualité de la technique Chrysler

Voici le bon temps pour se procurer
le camion qui bat tous les autres!

C'est le moment d'acheter un magnifique et économique camion Dodge. C'est la vente de la mi-été, et votre dépositaire local Dodge est tout disposé à vous offrir les meilleures aubaines sans précédent. Voici une occasion que vous ne *devez* pas manquer! Achetez un Dodge dès maintenant. Vous épargnerez *vraiment* . . . Essayez un camion Dodge dès aujourd'hui chez votre dépositaire local Dodge-De Soto.

CAMIONS DODGE ECONOMIQUES

CDT-860AF

UN DODGE AUJOURD'HUI EST UNE ÉCONOMIE!

MONTREAL
BABIN AUTOMOBILE LTEE. 10660, rue Lajeunesse, DU. 9-8271
LONGUEUIL AUTOMOBILE LIMITEE 268 ouest, rue St-Charles, Longueuil OR. 4-1571
GARAGE LAPOINTE 7871 est, rue Notre-Dame, CL. 9-2553
BRONX PARK GARAGE 7635, boul. LaSalle, Ville LaSalle DO. 6-7818
MODERN MOTOR SALES LIMITED 1400 ouest, rue Dorchester, UN. 6-7881
VINCENT FORGUES AUTOMOBILES INC. 15949, rue Sherbrooke, Pointe aux Trembles MI. 5-9275
TRANS ISLAND MOTORS LTD. 5400, boul. Décarie, HU. 1-0165
BOULEVARD DODGE-DE SOTO LIMITED 330 ouest, boul. Crémazie, DU. 9-7871
PICARD AUTOMOBILE ENRG. 2080-90, rue St-Joseph, Lachine ME. 7-2345
LANDRY AUTOMOBILE LTEE. 105, boul. Curé LaBelle, Ste-Rose NA. 5-2448
LEPAGE DODGE-DE SOTO 3600 est, rue Rachel, LA. 7-2301
GARAGE ROSEMONT LTEE. 2700, rue Masson, Rosemont, LA. 4-3759
PAGE ET FILS LTEE. 3350, rue Wellington, Verdun PO. 6-3571

LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES :
REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

Sensationnel spectacle aquatique

Triomphe des fameux Cadets de Shawinigan à Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES — (D.M.) — Les fameux Cadets de Shawinigan dont la renommée a maintenant passé les frontières, viennent d'ajouter un élément au fleuron de leurs performances.

Depuis quelque temps déjà, les cadets dansent la cha-cha, marchent au pas de l'oie, font mille jeux avec leurs instruments mais hier soir, à la piscine du parc de l'Exposition de Trois-Rivieres, ils ont donné un spectacle dans l'eau jusqu'au cou.

Plus de 3,000 personnes ont vu les cadets évoluer sur le bateau qui occupe le centre de cette piscine populaire puis se jeter résolument à l'eau avec leurs instruments de cuivre étincelants. Les adolescents n'ont paru aucunement incommodés et ont prouvé indubitablement que rien ne les rebutait.

Le tambour-major, Denis Lemire, 14 ans, a d'abord dirigé ses subalternes du haut de la glissoire qui mène à une profondeur d'environ 10 pieds d'eau puis l'a descendue et a parcouru à la nage la distance le séparant d'un tremplin de côté pour y diriger encore les cadets groupés sur le bateau. Il avait appris spécialement à nager pour la conduite de ce spectacle aquatique qui a soulevé l'enthousiasme des spectateurs grelotants sur le rebord de la piscine.

Enfin, la troupe composée de 38 garçons suivait son chef et au signal sautait à pieds joints dans la piscine pour exécuter quelques-unes de ses meilleures pièces. Les tambours évidemment étaient demeurés sur une estacade de pierre divisant la piscine en deux, ne souffrant que très mal tout séjour dans l'eau.

Les cadets ne furent pas trop chanceux pour une première tentative de spectacle dans l'eau puisque le thermomètre marquait hier soir 54 degrés fahrenheit, une des températures les plus basses que nous ayons eu cet été. Leur spectacle en entier dura une heure et ils furent trente minutes dans l'eau.

Sortis à 9h. 15 de la piscine, les cadets s'empressaient vers la chambre des douches du stade de baseball, recevaient une pluie chaude sur le dos, se frictionnaient et endossaient un costume sec pour être quelques minutes plus tard au Colisée, où ils devaient donner un deuxième spectacle à dix heures, mais sur le plancher des vaches cette fois.

Nous avons été à même de constater l'entrain formidable qui anime ces adolescents depuis le début de leur épuisante tournée commencée samedi dernier. Les cadets ne rentreront en effet chez-eux que le 7 septembre, après avoir "fait" l'exposition de Trois-Rivières, après une tournée-épreuve de six jours au Saguenay, des apparitions à La Tuque et à St-Roch de Mékinac. L'esprit d'équipe et de fraternité qui est leur est aussi perceptible à la moindre épreuve.

Vraiment, les cadets ont épaté les visiteurs de la foire régionale hier soir et ont suscité une vive admiration, tant par leurs performances que par leur courage et leur tenue. Leur prochaine tournée de l'Europe en 1961 est assurée du plus vif succès.

Les Cadets de Shawinigan en tournée de 6 jours au Saguenay

TROIS-RIVIERES. — Rentrant d'une tournée triomphale à Trois-Rivières, où ils viennent de participer à la foire régionale de cette ville, les fameux Cadets de Shawinigan sont attendus ce soir à Chicoutimi, où ils entreprendront une visite de six jours au Royaume du Saguenay. Ce sera leur deuxième apparition dans cette région qu'ils avaient parcourue il y a deux ans.

Dans l'esprit de leur directeur, M. Jacques Thomassin, la présente tournée au Saguenay servira d'épreuve à l'imprévu en vue du voyage que les cadets effectueront en Europe l'été prochain. En effet, cette fois, les détails de l'organisation n'ont pas été établis et M. Thomassin veut que ses cadets se débrouillent avec les hasards de la tournée, afin qu'ils sachent mieux se tirer d'affaire lorsqu'ils seront sur le vieux continent l'été prochain.

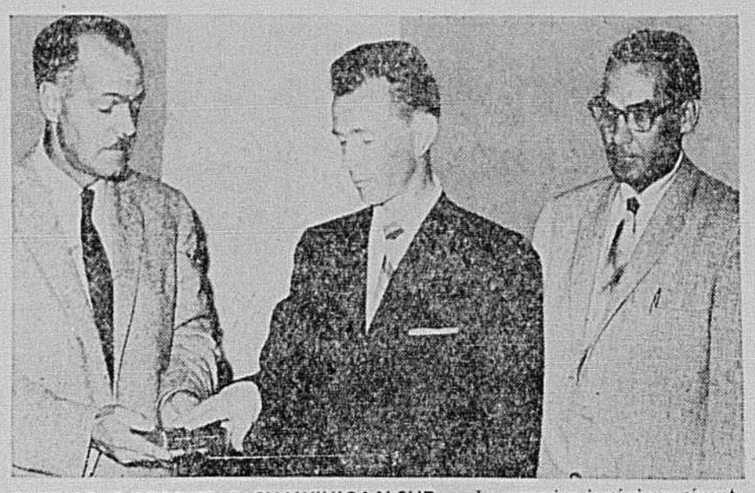
Les cadets visiteront au cours des prochains jours les villes de Chicoutimi, Arvida, Jonquière, Kénogami, Port-Alfred et Bagotville. Leurs spectateurs auront l'avantage de les applaudir dans les nouvelles pièces qui figurent à leur répertoire, dont "L'Eau vive", de Guy Béart, des danses de cha-cha et même "La Cumparsita".

Logement

Les cadets devront loger au moins deux jours chez des familles de Chicoutimi. On recevra au bureau de La Presse toutes les offres d'hospitalité qu'on voudra bien leur adresser; il suffira aux personnes désireuses d'héberger des cadets de s'adresser au chef du bureau de LA PRESSE, à Chicoutimi, en téléphonant aujourd'hui à LI 3-0239.

A noter que les cadets se rendent deux par deux dans les foyers où ils séjournent. Il faut donc prévoir le logement et les repas pour deux cadets à la fois.

On sera reconnaissant à la population de Chicoutimi d'ouvrir grandes ses portes en faveur de ces adolescents qui savent donner un spectacle unique en son genre.



INGENIEUR-GERANT A SHAWINIGAN-SUD — Le premier ingénieur-gérant de la Corporation municipale du village de Shawinigan-Sud, M. Jacques Héroux, a été assermenté hier devant le maire Philippe Demers. Cette photographie a été prise au moment où M. Héroux prêtait serment. A gauche, on voit le maire Demers et à droite, le secrétaire-trésorier de la municipalité, M. Paul-Emile Hamel.

Premier titulaire

M. Jacques Héroux devient gérant à Shawinigan-Sud

SHAWINIGAN-SUD. — M. Jacques Héroux a été assermenté hier comme gérant ingénieur de la Corporation municipale de Shawinigan-Sud. Il est aussitôt entré en fonction.

C'est une amélioration sensible apportée à l'administration de cette municipalité, car les fonctions de l'ingénieur gérant sont largement définies dans une disposition particulière à la charte de la corporation.

Le premier gérant de Shawinigan-Sud n'a que 34 ans. Après des études à Shawinigan, à l'Université de Montréal et à l'Université McGill, M. Héroux obtint de cette institution son titre d'ingénieur professionnel. Il a travaillé pour la Foundation Company et pour le ministère fédéral des Travaux publics, avant d'occuper le poste d'ingénieur de la Corporation municipale de Shawinigan-Sud, en octobre dernier.

Il est marié et père de deux enfants.

Trois écoles en opération à St-Barnabé

ST-SEVERE.—L'opinion partagée des citoyens de cette paroisse, voisine de St-Barnabé-Nord, sur la centralisation scolaire, fait que trois écoles seront ouvertes en septembre pour accommoder les 90 élèves de ce village. Les commissaires ont décidé de fermer une des quatre écoles, celle du rang Bellechasse.

Il se peut que cette école qui accommodait neuf élèves soit mise en vente cette année. De toutes façons sa fermeture obligera les commissaires à assurer le transport des élèves à l'école No 4.

Une nouvelle qui réjouira certes les citoyens de St-Sévère est celle de la gratuité des manuels à tous les élèves. La commission scolaire n'aura à débourser que 25 pour cent du coût des volumes puisque le gouvernement provincial s'est engagé à en payer 75 pour cent.

L'éducation des élèves qui étudient jusqu'à la 10e année dans leur village, est assurée par trois religieuses et deux institutrices laïques. Elle sont toutes engagées et n'attendent que l'ouverture des classes pour commencer leur longue année scolaire. C'est une dure tâche pour ces institutrices qui ont à enseigner dans des classes à division multiples, à cause du nombre réduit d'élèves.

Succès prévu de l'hommage à M. Therrien

GRAND'MERE. — Les jeunes libéraux du comté de Laviolette viennent de terminer la vente des 400 billets pour l'admission à une soirée en hommage à M. Alfred Therrien, maire de Grand'Mère et candidat du parti libéral aux dernières élections provinciales. La soirée aura lieu jeudi, à 8 heures, à la plage Idéale du Lac-à-la-Tortue.

Les jeunes libéraux ont voulu souligner le dévouement de M. Therrien qui, depuis plus de 25 ans, a mis ses capacités et ses connaissances au service des jeunes et de toute la population du comté et plus particulièrement de Grand'Mère. Après avoir été conseiller, il est maintenant maire de cette ville. Il fut à la tête de plusieurs mouvements et occupa plusieurs postes importants.

Parmi les invités figurent les noms des curés des paroisses St-Paul et St-Jean-Baptiste, respectivement le chanoine Hervé Matteau et l'abbé Gilbert Larue, le supérieur du séminaire Ste-Marie, le chanoine Raymond Langevin, ainsi que l'honorable René Hamel, député du comté de St-Maurice et Me Jean-Claude Plourde, député du comté de Roberval. Ce jeune avocat est, à 26 ans, le plus jeune député du Québec.

"Je ne suis à vendre, ni pour des votes, ni pour de l'argent" — Le maire J.-A. Foucher

SHAWINIGAN. — Le maire de Shawinigan n'y va pas de main morte pour avertir ses détracteurs qu'il ne cédera pas à l'intimidation lors des prochaines élections municipales qui auront lieu le 7 novembre. Dans une déclaration remise dernièrement aux journaux, il s'en prend particulièrement à certains propriétaires de la rue St-Marc, qui, selon lui, l'auraient menacé de le faire battre aux prochaines élections "si nous ne consentions pas à payer trop cher."

L'élargissement de la rue St-Marc dont il est question depuis de nombreuses années coûtera environ $400,000 une fois terminé, soutient le maire J.-Armand Foucher. Selon lui, il aurait été possible, de donner le même rendement pour $100,000 quand la décision a été prise.

"Au moment où il a été décidé d'élargir la rue St-Marc, précise-t-il, le problème de la circulation et du stationnement pouvait se régler pour $100,000 par l'achat de quelques propriétés de la rue Champlain et une entrée sur la rue St-Marc pour l'établissement d'un parc de stationnement, alors que l'élargissement, une fois terminé, coûtera $400,000."

"Nous n'avons pas aujourd'hui à retourner sur le passé, mais nous devons faire face à la situation en continuant ce qui a été commencé et à en subir les conséquences."

"Toutefois, il ne faut pas pousser notre générosité à bout en nous faisant consentir à offrir des cadeaux trop considérables aux propriétaires dont nous aurons à déplacer les bâtisses."

Il a cité en exemple le cas de M. Richard Cossette. Des estimés prévoyaient $10,500 pour le déménagement de sa maison. Le conseil a réussi à payer $5,500 à M. Cossette, et de cette somme, il lui est resté $500. "M. Cossette s'est montré raisonnable, dit le maire; il a voulu collaborer et n'a rien perdu."

"Au risque de ne pas faire plaisir à tout de monde, au risque de mécontenter ceux qui voudraient obtenir plus qu'il n'est raisonnable, nous devrons continuer à protéger le bien commun, tout en étant justes pour tout le monde."

"A ceux qui voulaient jouer à l'intimidation, en menaçant de me faire battre en novembre, si nous ne consentions pas à payer trop cher, j'ai répondu que s'ils voulaient avoir plus de chance d'obtenir des paiements trop élevés, ils feraient mieux de changer de maire, car je ne plierai jamais devant ceux qui veulent exploiter la ville."

"Je ne suis à vendre, ni pour de l'argent ni pour des votes. Mon serment d'office passe avant mon titre de maire et je préfère retourner chez-moi, plutôt que d'avoir à manquer à ce serment," conclut le premier magistrat.

Abus à l'exposition de Trois-Rivières

Le conseil municipal s'est saisi de la question des laissez-passer

TROIS-RIVIERES. — On se demande à l'hôtel de ville si la ruine financière à laquelle semble être vouée l'exposition régionale de cette année, ne serait pas attribuable en grande partie à la facileté déconcertante d'utiliser et de multiplier les laissez-passer sur le terrain.

On sait que pour la première fois cette année, les laissez-passer sont valables au porteur et qu'il est évidemment très facile au bénéficiaire de prêter sa carte et ainsi transmettre ses privilièges à d'autres personnes.

Pour sa part, l'échevin Louis Allyson a demandé à la séance du conseil de lundi que lui soit fournie une liste de toutes les personnes qui ont reçu des laissez-passer à l'exception des exposants.

Le conseiller Gérard Bourget a appuyé en affirmant que le bruit se répandait dans le public que les échevins étaient devenus les dispensateurs de tels laissez-passer et qu'ils les distribuaient à droite et à gauche pour se faire du capital politique en vue des prochaines élections.

Sur ce, l'échevin Aimé Lefrançois admit qu'il était vraiment difficile de refuser des laissez-passer aux préposés de l'estrade des courses, aux employés qui travaillaient à la construction du club-house et à tous les employés des exposants. Mais les conseillers ont été unanimes à trouver que "ça tire un peu fort de ce côté".

Les conseillers Lefrançois et Desruisseaux, qui sont membres de la Commission de l'Exposition, ont alors suggéré l'adoption de mesures drastiques et ont même avancé que les membres de cette commission pourraient à la rigueur s'abstenir des laissez-passer.

A Trois-Rivières

Embarras financier de l'exposition régionale

Trois-Rivières. — L'exposition régionale, qui se tient présentement à Trois-Rivières, a été le principal sujet de discussions au cours de l'assemblée régulière du conseil lundi soir. Les conseillers ont pris connaissance des chiffres, non officiels, recueillis à date par le gérant Roger Lord et démontrant un déficit enregistré dans la majorité des secteurs, y compris le Bingo. Les courses de tacts cependant, obtiennent l'honneur d'enregistrer un léger revenu qui, va sans dire, est bien vu des administrateurs, quoique quelques-uns ont émis l'avis que le terrain du stade s'avérerait davantage rentable, si un système de stationnement y avait été organisé.

Le succès compromis de l'exposition régionale est revenu à plusieurs reprises sur la table du conseil, quand les échevins demandaient des rapports sur certains travaux de voirie municipale, ou suggéraient de nouveaux travaux dans divers secteurs.

Par mesure de précaution et devant l'insuccès financier de la fin de semaine à l'expo, il a été convenu de retarder plusieurs travaux jusqu'au jour où on prendra connaissance du rapport final de l'exposition.

Certains croient même qu'il sera impossible d'atteindre les trois quarts des revenus de l'an dernier, la fin de semaine étant généralement l'indice valable des profits ou des pertes de l'exposition. A moins d'un fort surplus de visiteurs durant les prochains jours, une baisse majeure dans les revenus de l'exposition est à prévoir.

On semble difficilement s'accorder sur les causes de cette forte baisse, si ce n'est de la rareté de l'argent et principalement la température.

Division ambulancière St-Jean de Shawinigan, à l'honneur

SHAWINIGAN. (J. L.) — La division ambulancière St-Jean de Shawinigan qui porte le no 233 vient de se classer première des 377 divisions du Canada. Cette nouvelle a été communiquée dernièrement à M. Rémi Francoeur, surintendant de cette division, par M. Roger Rivard, officier régional.

En conséquence, la division locale s'est mérité le trophée George Wright, convoité par toutes les divisions du Canada. Les hommes que dirige M. Francoeur vont toujours de l'avant, car en 1957 et 1958, ils avaient réussi à faire classer leur division au deuxième rang.

L'efficacité d'une division est basée sur l'assistance des membres aux cours, sur l'examen annuel, sur la moyenne d'heures en service et sur l'assiduité aux assemblées.

M. Francoeur a su donner l'ampleur qu'il fallait au mouvement, à Shawinigan. Il a fondé la division locale le 8 novembre 1949. Elle compte aujourd'hui 25 membres qu'on voit un peu partout dans toutes les manifestations publiques, prêts à rendre service.

M. Francoeur est bien qualifié pour diriger la division locale, puisqu'il fut chargé des premiers soins pendant 17 ans à la Shawinigan Water and Power. Il est instructeur en premiers soins depuis 1946. Depuis qu'il a pris sa retraite, en 1955, il s'est appliqué à enseigner les premiers soins dans toutes les usines de Shawinigan et à Grand'Mère, de même qu'aux policiers de Shawinigan.

Erratum

TROIS-RIVIERES. — Pour rectifier une légère erreur dans le récent rapport des succès scolaires, dans les écoles de la Commission des écoles catholiques de Trois-Rivières, soulignons que l'école Ste-Angèle s'est mérité le premier prix de français.

En effet, Mlle Suzette Béland, élève de cette école, s'est classée première chez les étudiants de dixième année des écoles de Trois-Rivières, aux examens du département de l'instruction publique.

Elle a obtenu la note très grande distinction, ayant conservé une moyenne de 94 pour cent. Elle était l'élève de la R. S. Marie-de-la-Salette, O.S.U.

Pas de réponse au "Chronicle"

TROIS-RIVIERES. (J.B.) — Aucune réponse n'a été rendue par le conseil aux nouveaux propriétaires du St-Maurice Valley Chronicle, MM. John Wickenden et Gilles Méthot, concernant la demande d'un terrain de 200 par 200 pieds dans le secteur réservé à l'industrie sur la rue Père-Daniel.

On sait que les propriétaires de l'hebdomadaire anglais de Trois-Rivières songent à ériger une bâtisse qui abritera l'atelier d'imprimerie.

Ligues de badminton organisées au manège militaire de Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES. — En prévision de l'automne et de l'hiver, les sports intérieurs commencent à s'organiser à Trois-Rivières. Au manège militaire, par exemple, même s'il est encore tôt, le badminton est en bonne voie d'organisation. Les principaux dirigeants des ligues de badminton s'y réunissaient lundi soir pour répartir les tâches et amorcer les activités.

Des lettres seront envoyées sous peu aux anciens membres pour leur annoncer le début des activités prévu pour le 15 septembre. De nouveaux membres pourront se joindre aux anciens et profiter des nombreux avantages offerts par le manège militaire aux membres du club de la Garnison.

Pour une troisième année consécutive, cinq pistes seront à la disposition des membres quatre soirs par semaine, les mardis, jeudis, samedis et dimanches.

Les membres pourront aussi faire partie des deux clubs de classes "A" et "B" qui opéreront dans la ligue du Coeur du Québec. Ces deux clubs auront comme capitaines MM. Yves Lamy et Pierre Martin, publicistes de la ligue.

Le club prévoit également des cliniques de badminton pour les jeunes désireux de se familiariser avec ce sport d'intérieur qui se gagne de plus en plus d'adeptes à Trois-Rivières.

M. Raymond Corbin, chargé de l'organisation des tournois, a annoncé hier après-midi que deux grands tournois ouverts à toute la province seront disputés à Trois-Rivières. Il s'agira du tournoi de la Mauricie et du tournoi Invitation. De nombreux tournois Round Robin seront également disputés au cours de la saison par les joueurs de la Mauricie.

L'organisation pour cette année en est toutefois à ses débuts et il reste encore énormément de travail à abattre ; aussi les dirigeants tiendront-ils sous peu une autre assemblée afin d'en parfaire un peu les cadres.

Présentement, le comité se présente comme suit : MM. Raymond Corbin, président de la ligue de badminton du Coeur du Québec; le major Fred Argall, président du club de la Garnison; Donald MacDonald, président du club de badminton du régiment de Trois-Rivières; Louis Laflamme, organisateur; Pierre Martin et Yves Lamy, publicistes et capitaines des clubs de Trois-Rivières dans la ligue du Coeur du Québec. Mlle Monique Lajoie sera chargée du comité de réception.

A une prochaine assemblée, les directeurs discuteront des possibilités de l'organisation d'une grande soirée de danse vers la fin du mois de septembre, pour souligner l'ouverture officielle de la saison de badminton.

Tous ceux qui seraient intéressés à devenir membres du club de Trois-Rivières sont priés de communiquer avec M. Yves Lamy ou M. Pierre Martin ou encore directement avec le manège militaire de Trois-Rivières.

Les ambulanciers St-Jean ne chôment pas sur le terrain de l'Exposition

TROIS-RIVIERES. — Les membres de la brigade ambulancière St-Jean accomplissent un travail magnifique sur le terrain de l'Exposition cette année. On n'est pas sans savoir que lorsque de grandes foules se rassemblent il s'en trouve toujours quelques-uns qui à un certain moment ont besoin de soins immédiats soit à la suite d'indispositions ou d'accidents.

La journée de lundi en fut une bien remplie pour les ambulanciers qui ont eu à répondre à au-delà de 100 demandes de personnes requérant leurs soins. On sait que la journée de lundi était destinée aux enfants. Dans la majeure partie des cas auxquels les ambulanciers ont eu à répondre, il s'agissait d'enfants qui s'étaient blessés en trébuchant, en courant ou en descendant un escalier.

Hier, les ambulanciers ont répondu à 28 cas mineurs et à deux cas majeurs. Dans un premier cas majeur, un jeune homme de 18 ans s'était fracturé l'avant-bras. Il s'agit de Réjean Giasson, qui fut transporté à l'hôpital Ste-Marie après avoir reçu les premiers soins à la clinique d'urgence de l'ambulance St-Jean.

Dans le deuxième cas, un garçonnet de 13 ans, André Vaudrin, qui travaillait pour son oncle, M. Benoit Vaudrin, au restaurant La Bonne Cuisine, s'est coupé l'index gauche et le sang giclait. Les ambulanciers ont appliqué les soins d'urgence et ont immédiatement transporté le garçonnet à l'hôpital Ste-Marie pour y être traité.

Les cas mineurs qui poussent le plus de gens à la clinique ambulancière St-Jean sont les coupures légères, les blessures à la suite de chute, les ampoules, les faiblesses, les vomissements, etc.

La plupart des membres de la brigade passent tout leur temps libre sur le terrain de l'Exposition où ils savent que leurs services sont requis. Deux infirmières diplômées, Mlles Aline Bournival et Germaine Doyon, mettent également tout leur temps disponible à soigner les gens qui ont besoin d'elles.

Le conseil refuse le revêtement de l'immeuble à l'Expo.

TROIS-RIVIERES. (J.B.) — L'Ambulance St-Jean de Trois-Rivières s'est vue refuser lundi soir par le conseil municipal une demande concernant le revêtement extérieur de la bâtisse qu'elle occupe sur le terrain de l'exposition.

Dans sa demande, l'organisme attire l'attention du conseil sur l'état délabré de la bâtisse et a suggéré à l'administration de défrayer le coût du revêtement en planches murales.

Les échevins Benoit Giguère et Louis Allyson se sont montrés favorables à la demande de l'Ambulance St-Jean, en déclarant que l'organisation avait effectué à ses frais l'aménagement intérieur.

Pour sa part, l'échevin Aimé Desruisseaux a suggéré de reporter cette demande au prochain budget, en laissant entendre que ce travail pouvait attendre, précisant qu'aucun loyer n'était exigé pour cette bâtisse. Le maire suppléant Benoit Giguère a repris en disant que l'organisme rendait d'immenses services à la population sans pour autant envoyer de comptes.

Les ménagères se plaignent du bruit à Grand'Mère

GRAND'MERE. — Une requête signée par 44 personnes, dont la plupart sont des dames, a été lue au conseil, lundi soir, relativement au bruit des tuyaux d'échappement de vapeur de la John Lewis Company.

Selon la requête, ce bruit persistant est très désagréable, surtout pour les femmes ordinairement confinées aux soins ménagers de la maison.

Le gérant municipal, M. Jean-C. Béique, a été chargé par le conseil municipal de rencontrer le gérant de l'usine afin de discuter avec lui des moyens à prendre pour empêcher le bruit. Il semble, selon quelques conseillers qui ont pris part à la discussion, que la compagnie étudie cette question depuis déjà plusieurs mois, afin de trouver un silencieux qui empêcherait le bruit de se répandre à l'extérieur des cheminées d'où sort la vapeur. On a même suggéré à la compagnie d'utiliser la conduite d'égout de la ville, si cela pouvait rendre service et empêcher le bruit.

Ligue senior du Québec

La semi-finale met aux prises Longueuil et les Phillies

TROIS-RIVIERES. — Les éliminatoires de la ligue de baseball senior du Québec, que dirige le président Fred Spada, débuteront dimanche le 28 à Trois-Rivières et à St-Jean.

Dans la série "A" de quatre sur sept, Terrebonne visitera le Canadien de St-Jean à 2 h. 30. La deuxième joute sera également disputée à St-Jean mardi soir.

La série "B" entre les Phillies, de Trois-Rivières, et Longueuil s'ouvrira dimanche soir à 3 h. 30 au stade Duplessis. La seconde rencontre aura lieu à Trois-Rivières mardi soir aussi à 3 h. 30.

Roger Gravel se servira certainement d'André Pleau, un artilleur d'expérience pour commencer la joute au monticule. René Latour, un ex-lanceur du club local, ou Mike Burak, anciennement au St-Henri, débutera pour Longueuil.

Nous croyons que le coup de bâton du Bambino Jacques Monette et les efforts de Jean Hamelin, Yvon Després, Marcel Durand, Ben Houde, Jack St-Pierre, Marcel Lebel, Wally Bégin et de Ti-Coune Lizotte, plus le travail des artilleurs donneront aux Phillies les honneurs de cette série et de cette première joute.

Nous voyons en perspective une finale entre les Phillies et le Canadien de St-Jean. Mais Longueuil qui aligne de solides cogneurs et des lanceurs expérimentés pourrait bien causer une désagréable surprise aux Trifluviens.

Au Cap-de-la-Madeleine

Mode de règlementation des établissements temporaires

CAP-DE-LA-MADELEINE — Le conseil du Cap-de-la-Madeleine a adopté lundi un amendement au règlement no 326, concernant le code de construction. Par cet amendement, les restaurateurs seront protégés contre les installations temporaires de bâtiments servant à des fins commerciales à l'occasion de manifestations publiques réunissant un grand nombre de personnes.

Le règlement stipule qu'avant de construire un bâtiment temporaire servant à des fins commerciales, tout contribuable devra en obtenir l'autorisation du conseil. Un tel bâtiment temporaire sera assujetti aux règlements de construction, qui sont en vigueur relativement à la rue où il sera construit. Les bâtiments temporaires devront être détruits dans les 30 jours, qui suivent la fin des travaux ou de l'usage pour lequel ils ont été permis. Aucun de ces bâtiments ne pourra servir d'habitation.

Le maire Réal Desrosiers a ajouté comme éclaircissement aux contribuables et aux journalistes présents qu'une telle mesure visait à éviter la construction de baraques temporaires qui deviennent une disgrâce pour la ville.

"Ces constructions, disait le maire, sont contraires aux lois de l'hygiène élémentaire, puisqu'elles sont dépourvues des services d'aqueduc et d'égouts. C'est contraire au bon sens que de tolérer l'injustice que cela crée envers les restaurants de la municipalité, qui paient un permis annuel. En permettant l'installation de ces baraques temporaires, on nuit aux restaurants locaux qui partagent leur clientèle avec les tenanciers de ces installations temporaires. Les restaurateurs acceptent volontiers de traverser les mauvais moments, de continuer le maire, mais qu'on les laisse profiter des bons moments quand il en vient pour eux".

Pour travaux d'aqueduc et d'égout

La municipalité du Cap empruntera annuellement la somme de $45,000

CAP-DE-LA-MADELEINE. — La municipalité du Cap-de-la-Madeleine empruntera sous peu au moyen d'émissions d'obligations, une moyenne de $45,000. Cette somme sera destinée à payer le coût des travaux d'aqueduc et d'égouts les plus urgents. Le règlement a été adopté en première lecture sous proposition de l'échevin Armand Lemire, appuyé pa rl'échevin Jacques Lachapelle et en deuxième et dernière lecture par l'échevin Armand Lemire, appuyé par l'échevin Rodrigue Lepage.

Le règlement est autorisé en vertu de la loi 3-4, Elizabeth II, chapitre 62, article 7, et se lit comme suit:

"La cité du Cap-de-la-Madeleine est autorisée d'emprunter annuellement la somme de $45,000 pour travaux urgents d'aqueduc et d'égouts sans autres formalités que l'adoption d'un règlement ne requérant que l'approbation du ministre des Affaires municipales et de la Commission municipale du Québec."

Le ministère de la Santé et la Commission municipale ont approuvé les travaux urgents d'aqueduc et d'égouts.

Les dits travaux d'aqueduc et d'égouts ont été exécutés et la ville n'a pas les fonds disponibles pour en payer le coût, y compris le montant des dépenses contingentes, et qu'il est opportun pour le Cap-de-la-Madeleine de se prévaloir du pouvoir d'emprunt mentionné ci-haut.

Projet d'aqueduc toujours à l'étude à Saint-Sévère

ST-SEVERE. — On ne parle plus à St-Sévère d'un projet qui a fait son chemin il y a plus d'un an, à l'effet de construire un système convenable d'aqueduc, à cause du coût trop dispendieux de cette entreprise.

Le conseil a étudié longuement cette question en long et en large. On a finalement convenu de laisser le projet à l'étude, car l'approvisionnement dans des lacs avoisinants serait trop dispendieux, et cette corporation municipale dont les revenus sont modestes ne peut se permettre des déboursés trop élevés, même pour assurer un service aussi essentiel que l'eau.



BADMINTON AU MANEGE — Pour la troisième année consécutive, le manège de Trois-Rivières bourdonnera d'activité cet hiver grâce à l'organisation de ligues de badminton. Le comité s'est réuni pour une première fois cette année, lundi soir dernier et des nominations officieuses ont été faites. On aperçoit ci-haut, MM. Raymond Corbin, président de la ligue de badminton du Coeur du Québec; le major Fred Argall, président du club de la Garnison; Donald Macdonald, président du club de badminton du régiment de Trois-Rivières; Louis Laflamme, organisateur; Pierre Martin et Yves Lamy, publicistes et capitaines des clubs des classes "A" et "B" de la ligue du Coeur du Québec. Mlle Monique Lajoie, qui n'apparaît pas sur la photo, a la direction du comité de réception.

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES :
RÉDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

LA MAURICIE

Courses sous harnais

Champ Volo sera l'un des partants, cet après-midi, dans le stake Laviolette

TROIS-RIVIERES. — Champ Volo, le plus fameux coursier canadien qui vient de gagner en 2.01 aux Etats-Unis et ne cesse de s'affirmer sur les pistes de l'Amérique du Nord, sera l'un des partants dans le stake Laviolette pour une bourse de $6,000 cet après-midi au programme de courses sous harnais qui sera présenté à la piste locale à compter de 2 heures.

En plus de Champ Volo, nous verrons à l'oeuvre des chevaux d'une rapidité exceptionnelle comme Great Adios, Sir Winston Pick, Even's Jet, Dares Direct et Devastator.



SERIEUX ADVERSAIRE POUR CHAMP VOLO — Un jeune coursier d'avenir, Sir Winston Pick, de l'écurie de Roger White, devrait fournir une vive opposition au grand favori et champion canadien, Champ Volo, dans le stake Laviolette disputé cet après-midi à la piste du parc de l'Exposition. On le voit ici avec son palefrenier attitré.

Le record de la piste pour ambleurs qui est de 2.02 2-5 pourrait bien être abaissé si la température est idéale.

En plus de cette course extraordinaire, les turfmen assisteront à du temps assez rapide à la septième alors que Diplomat Rotan, Retlaw Winchell, Fast Delivery, Chuck Astra se disputeront une bourse de $300. Mais la neuvième course sera encore plus rapide. On y verra Guynan, Greentree Jr, Floodtide, Morris Abbe, Colonel Baker W et Miss Tornado Chief se faire valoir pour une bourse de $500.

Les 10 courses préparées avec soin par M. Charles-Henri Côté, secrétaire-gérant de la piste locale, sauront satisfaire tous ceux qui assisteront à ce programme cet après-midi.

Voici la liste des partants ainsi que nos choix à la fin de chaque course :

1ère course — Amble D-2 — $300

1. Linda Malone,	J.-P. Gauthier
2. Linda B. Hal,	G. Lachance
3. Marryland Querie,	A. Boucher
4. Doubloon,	R. Bilemare
5. Dern Hardy,	And. Boucher
6. Maggie Wayne,	F. Turenne
7. Seth Parker,	R. Desjardins
8. Ensign Mite, 2-1-6	B. Ferron

2e course — Amble D-3 — $250

1. J. L. Volo,	G. Villemure
2. Mighty Lucky,	And. Boucher
3. My Little Margie,	M. Kirkness
4. Todd Elkington,	J.-C. Martineau
5. Helen Volo H.,	J. Hauver
6. Dickie Herbert,	K. McElroy
7. Gardner's Bay,	J. Slouin
8. Mr. King, 2-5-4	J. Vander Poel

3e course — Trot D-4 — $200

1. Queen de Caxton,	J. F. Pratte
2. Cock Robin,	J. Gagné
3. Thunder Mite,	R. Savignac
4. Lincoln Lee,	Y. Pratte
5. Leo's Song,	H. Hoover
6. Jersey Boy Jr.,	J. Hauver
7. OL'Hickory,	R. Bellemare
8. Jassland, 5-3-2	And. Boucher

4e course — Amble D-2 — $300

1. Suez Trouble,	G. Trahan
2. McElwyn Song,	I. Duquette
3. Bertha C. McElwyn,	R. Rivard
4. Fred Elkington,	A. Deguise
5. Dr. Azoff Baker,	D. Samson
6. Midnight Dean,	And. Boucher
7. Peter Allpatch,	Y. Pratte
8. Guy Up, 5-1-3	G. Lachance

5e course — T & A D-2 — $300

1. Trickeroo,	J. Chabot
2. Dusty McElwyn,	And. Boucher
3. K.M.S.,	R. Desjardins
4. Eagle Way,	J.J. Martineau
5. Orphan Morris,	R. Savignac
6. E.D.G. Grattan,	P. Courteau
7. Volo Joe, 7-3-4	J. C. Martineau

6e course — Amble D-3 — $250

1. Mighty Nan,	R. Rivard
2. Duchess Dewey,	And. Boucher
3. Butter Bowl,	L. Bordeleau
4. Sol Hanover,	Art. Boucher
5. Rusty Creed,	J. Morel (P)
6. Star Riggs,	D. Sampson
7. Rosemahlon,	P. Hébert
8. Showman, 7-8-1	J. C. Martineau

7e course — Amble D-2 — $300

1. Glenworthy C,	C. Boisvert
2. Fast Delivery,	F. Turenne
3. Chuck Astra,	P. Courteau
4. Diplomat Rotan,	P. Hébert
5. Eddie Gale,	R. Savignac
6. Asa,	F. Robitaille
7. Mr. Bowser,	J. Cyrenne
8. Retlaw Winchell, 4-2-8	J. Cyrenne

8e course — F.F.A. "Laviolette" $6,000.00

1. Great Adios,	J. Giguère
2. Champ Volo,	P. Dussault
3. Sir Winston Pick,	R. White
4. Even's Jet,	B. [illegible]
5. Dares Direct,	Del. McTavish
6. Devastator, 2-3-1	F. Leboeuf

9e course — Amble D — $500

1. Colonel Baker W,	K. McElroy
2. Morris Abbe,	F. Turenne
3. Miss Tornado Chief,	R. Trahan
4. Floodtide,	R. Rivard
5. Greentree Jr.,	C. Savignac
6. Guynan, 4-6-2	H. Hoover

10e course — Amble D-4 — $200

1. Lady Forbes C.	
2. Scotch Gold,	J. Blouin
3. Babe Brooke,	R. Desjardins
4. Court Bond,	J. J. Martineau
5. Mr. Magic,	J. Quessy
6. Kins Ferland,	R. Bellemare
7. Ida Bars,	G. Trahan
8. Robert Havens, 2-8-4	M. René

A l'Expo cet après-midi

17 concurrentes au marathon féminin de nage de 3 milles

TROIS-RIVIERES. — Les événements nautiques qui se sont déroulés à la piscine locale depuis samedi dans le cadre de l'Exposition régionale de Trois-Rivières se compléteront cet après-midi par la présentation du marathon régional de nage pour filles.

Cette course de trois milles ou 20 tours mettra aux prises la championne de l'an dernier, Pierrette Arvisais, de la piscine St-Marc de Shawinigan qui avait obtenu un temps de 1 heure, 31 minutes et 9 secondes. C'était également cette jeune athlète qui s'était mise en évidence en l'emportant en 1958.

Frankie Scott, aussi de Shawinigan, détient le record du temps le plus rapide à la piscine de l'Exposition avec 1 heure, 19 minutes et 42 secondes pour 20 tours (plus courts), soit deux milles.

Plusieurs nageuses de Trois-Rivières et de Victoriaville ainsi que de La Tuque et de Grand'Mère feront une lutte serrée à la championne.

C'est un record d'inscriptions, soit 18 jeunes filles qui subiront l'examen médical entre 11 heures du matin et midi. Le Dr Louis Lupien fera subir l'examen à toutes les concurrentes.

Les mêmes officiers dirigeront ce marathon, soit Claude Masson, l'organisateur; Marc Boucher, le compilateur; Roger Croteau, le chronométreur; et Duncan Breese, le juge en chef.

Le départ de la course aura lieu à 2 heures précises.

Voici la liste officielle des concurrentes ainsi que leur position de départ:

1. Pierrette Arvisais, Piscine St-Marc, Shawinigan; 2. Céline Durocher, Piscine St-Marc, Shawinigan; 3. Louise Durocher, Piscine St-Marc, Shawinigan; 4. Michelle Mastriani, Grand'Mère; 5. Hélène Bourassa, Trois-Rivières; 6 Kathleen Fournier, Trois-Rivières; 7. Marie De Blois, Trois-Rivières; 8. Ann Eriksen, Trois-Rivières; 9. Ginette Stogaitis, Trois-Rivières; 10. Michelle De Gonzague, Trois-Rivières; 11 Yolande Pothier, Trois-Rivières; 12. France Goyette, Trois-Rivières; 13. Louise Martin, Trois-Rivières; 14. Claire Lachance, Trois-Rivières; 15. Claire Verreault, La Tuque; 16. France Trottier, Victoriaville; 17. Thérèse Bergeron, Victoriaville; 18. Solange Cantin, Victoriaville.



MARTEL en tête

avec Kid Martel

Les journalistes pratiqueront encore le sport du curling durant la saison hivernale 1960-61 . . . En effet, une demande officielle a été adressée aux dirigeants du club de Raquetteurs Le Laviolette pour l'usage des glaces le dimanche matin . . . On se souvient que l'an dernier, 10 équipes des postes de radio CKTR et CHLN, du poste de télévision CKTM-TV et des quotidiens LA PRESSE et le Nouvelliste, avaient formé les cadres de la ligue de curling des Journalistes de Trois-Rivières . . . A sa première saison, ce circuit avait simplement stupéfié tout le monde par son entrain et par l'assiduité aux rencontres . . . On se souvient que l'équipe favorite de Lefty Boisvert de CKTR avait subi l'élimination en semi-finale . . .

L'équipe de Charlie LeTendre de CKTM-TV avait remporté le championnat dans le "main event" pendant que celle de Michel Lorrain de LA PRESSE était sortie victorieuse dans le Consolation . . . La ligue des Journalistes reviendra de nouveau en scène en décembre . . . D'ailleurs une réunion de tous les intéressés aura lieu en septembre . . . En plus des équipes qui évoluaient dans ce circuit l'an dernier, il se peut que l'on accepte de quatre à six autres clubs formés de joueurs qui font partie des médiums de publicités de notre ville . . . Il s'agit du Bien Public et du St-Maurice Valley Chronicle, deux hebdomadaires qui seraient intéressés à faire jouer leurs employés au curling . . .

Parlant toujours du curling, des travaux de $75,000 sont présentement en cours au Three Rivers Curling Club . . . Après avoir complété la démolition de la bâtisse abritant les trois glaces, des ouvriers ont commencé l'érection d'un nouvel édifice qui mesurera 160 pieds par 68 . . . La section de la salle de réception sera rehaussée et agrandie et la toiture refaite à neuf . . . On croit que ces travaux de refection seront terminés pour la prochaine saison de curling . . . Le Cap Curling Club sera également renové d'ici octobre . . . A ce dernier endroit, il s'agit d'agrandir la salle de réception et le sous-sol mais rien ne sera dérangé des trois glaces . . . Le curling prend de l'expansion non seulement à Trois-Rivières mais dans tous les centres importants de la Mauricie . . .

Les dirigeants et les joueurs des Reds de la nouvelle ligue de hockey junior de la province ont à coeur l'idée de réussir . . . Tous collaborent actuellement en face du Colisée pour vendre des billets pour le tirage d'une automobile sport . . . Les profits aideront les Reds à poursuivre leurs activités . . . Il y a aussi Philippe Fortin, président de la ligue rurale Albert-Gaucher qui se dévoue sans compter pour la vente de billets en faveur des princesses des localités de son circuit . . . On sait qu'une reine de la ligue rurale Albert-Gaucher sera couronnée à l'automne . . . Comme on peut le constater, l'exposition régionale de Trois-Rivières est l'endroit idéal des sportifs . . .

Mais attention, ne vous faites pas trop éplucher en visitant la foire régionale . . . Les chiens chauds se vendent terriblement chers et les liqueurs douces valent leur pesant d'or . . . Un spectacle qui n'avait pas la publicité tapageuse des autres événements, a fait sensation . . . C'est celui qui a été présenté en face de la grande estrade . . . De vrais casse-cou ont émerveillé les spectateurs . . . Que dire du motocycliste qui se baladait sur un fil de fer à plus de 50 pieds du sol ? . . . Et n'oubliez pas l'ouverture de la saison de football des Braves, au stade local dimanche après-midi et la première joute des éliminatoires de la ligue Senior du Québec au baseball dimanche soir entre les Phillies et Longueuil . . .

Et sur ce, à demain.

Réunion le 26, de l'Association de hockey de Québec

SHAWINIGAN. — La deuxième réunion annuelle des ligues de hockey juniors, qui se sont groupées depuis près d'un mois en une nouvelle association, l'Association de hockey junior de Québec Inc. aura lieu le 26 août à 7 h. 30 au club des Raquetteurs de Trois-Rivières.

Six ligues de hockey forment l'association, à savoir St-Hyacinthe, Montréal, Trois-Rivières, Québec (2 ligues) et Shawinigan.

Le calendrier des rencontres régulières étant établi, il n'y a plus qu'à le faire approuver par tous les membres de l'association.

Consulté à cet effet, M. Jean-Marc Milette, gérant général des Cataractes de Shawinigan, a dévoilé que de nombreux changements s'opéreront au sein de la ligue, dès le début de l'entrainement prévu pour la première semaine d'octobre. L'ouverture officielle de la saison est fixée au 16 octobre. Les Cataractes visiteront alors le club de St-Hyacinthe.

La Bible vous parle

Dans le monde, vous aurez à souffrir. Mais gardez courage ! J'ai vaincu le monde. (Jn 16, 33). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

Westinghouse a triomphé du Quebec Wires par 4-3 hier

Trois-Rivières. — Westinghouse a repris l'avantage hier soir dans la série semi-finale "B" de la ligue de balle-molle Industrielle de Trois-Rivières, en défaisant le Québec Wires au compte de 4-3.

Roland Biron a remplacé P.-René Lacerte au monticule pour le Quebec Wires à la troisième manche. Lacerte fut toutefois débité de la défaite de son club. Pour le Westinghouse, deux lanceurs se sont également succédés au monticule, Gaston Grenier et Gilles St-Louis, qui a remplacé Grenier à la quatrième manche. Grenier a reçu le crédit de la victoire.

La grande étoile de la joute a été Lucien Pelletier qui a réussi à cogner un circuit et un trois-buts en seulement trois apparitions au bâton.

Ces deux clubs se rencontreront à nouveau demain soir au terrain de Quebec Wires et cette fois, le Quebec Wires se devra de remporter la victoire s'il ne veut pas être éliminé.

Entre temps, dans la série semi-finale "A", le P.-A.-Gouin, qui a évité de justesse l'élimination lundi en triomphant du Sirois Auto par la faible marge d'un point, rendra visite à ce dernier au terrain de Quebec Wires. Le gagnant de cette joute se méritera l'honneur de passer en finale puisque les deux clubs sont présentement sur un pied d'égalité 2-2 dans cette série de 3 de 5.

Un nouveau cabinet en Corée du Sud

SEOUL, COREE DU SUD, (UPI, Reuters) — Le premier ministre sud-coréen John Chang a désigné aujourd'hui un cabinet de 14 ministres composé presqu'entièrement de membres de sa "nouvelle faction" du parti démocrate.

M. Il Hyung Chung, âgé de 56 ans, ancien délégué aux Nations unies, a reçu le poste de ministre des Affaires étrangères.

Chang a nommé 12 membres de la nouvelle faction, un de la "vieille garde" rivale et un indépendant, à des postes du cabinet. C'est le premier gouvernement de l'histoire de la Corée du Sud qui soit directement responsable à l'Assemblée.

L'administration de Chang aura une majorité précaire à l'Assemblée. La "vieille garde" a déjà annoncé son plan de former un parti d'opposition. Le parti démocrate est à-peu-près divisé en deux, entre la "nouvelle faction" et la "vieille garde" et Chang a été élu premier ministre avec une majorité de deux voix seulement.

Amendement au zonage de Grand'Mère

GRAND'MERE. — Les contribuables de cette ville auront à se prononcer le 6 septembre sur l'adoption d'un règlement de zonage amendant le règlement existant, pour porter à six pouces seulement de la propriété voisine la limite de construction d'un garage. Pour les maisons, ce sera six pieds et six pouces. Le règlement actuel prévoit que les garages doivent être construits à trois pieds de la limite du terrain voisin, sauf dans les zones commerciales.

Pour amender un tel règlement, il convient de le soumettre à l'attention des contribuables. En conséquence le conseiller Martial Milette, le proposeur de cet amendement, a fixé la date du 6 septembre, où entre 7 et 8 h. le soir il sera loisible aux propriétaires d'exiger la tenue d'un référendum. Si moins de six propriétaires s'inscrivent pour demander ce référendum, le règlement sera aussitôt adopté et entrera en vigueur dans les 15 jours suivants. Dans le cas contraire, on déterminera une autre date pour la tenue du référendum.

Seuls les propriétaires des zones autres que commerciales peuvent se prononcer sur cette question. Dans les zones commerciales, il existe des dispositions permettant la construction à la limite même de la propriété voisine.

Qui fait la lessiveuse automatique Laundromat exclusive qui rend le linge bien propre . . . et la sécheuse qui le sèche vite ?

Westinghouse !

C'est exact—*bien propre!* Cette Laundromat exclusive à Westinghouse vous offre une bien meilleure méthode de lavage: le nouvel agitateur rotatoire à vitesses multiples . . . une réalisation exclusive à Westinghouse, où toute la cuve de lavage est animée d'un mouvement de rotation qui fait culbuter chaque article et rend le linge parfaitement propre.

5 PROGRAMMES DE LAVAGE POUR LES TISSUS ORDINAIRES ET "LAVEZ-ET-PORTEZ"— pour donner à tous les tissus, même aux tissus "lavez-et-portez" et autres tissus synthétiques, des soins spécialisés. Et voyez ces autres caractéristiques merveilleuses: porte pèse-linge avec épargne-savon-et-eau . . . éjecteur automatique de charpie, spécialement conçu . . . capacité de 10 lbs. de linge sec.

C'est exact—*vite!* Cette Sécheuse Automatique Westinghouse sèche *vite* le linge parce qu'elle a un système à courant d'air direct. Un fort courant d'air frais, chauffé, est dirigé directement dans le linge qui culbute pour le sécher plus vite et le rendre plus duveteux, à des températures basses, sans danger pour le linge.

SÉLECTEUR DE 5 PROGRAMMES PERMETTANT DE SÉCHER N'IMPORTE QUEL GENRE DE TISSU — exactement comme il doit être séché. Même les tissus "lavez-et-portez" ont leur réglage de séchage particulier, scientifiquement prescrit. Comparez ces autres caractéristiques pratiques: Piège à charpie à même, facile à nettoyer . . . capacité de 20 lbs. de linge humide.

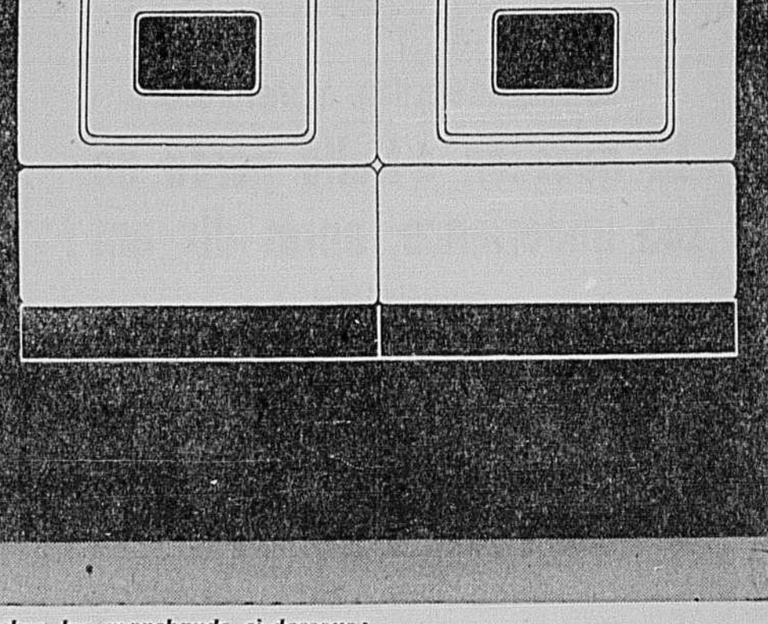
LAUNDROMAT DE LUXE (MODÈLE L122)

$279.95

SÉCHEUSE DE LUXE (MODÈLE D122)

$199.95

Ces prix peuvent varier légèrement dans certaines régions selon les facilités de paiement, la reprise, la livraison ou les taxes locales.



Disponible chez les marchands ci-dessous :

WELLINGTON 5-2471 — M. ABER INC. — MEUBLES DE QUALITÉ — 3611 NOTRE DAME ouest Montréal 12

BROPHY'S LTD. — 1957 DE L'EGLISE — MONTREAL 20 — PO. 8-4797

EN VENTE CHEZ dupuis frères — 865, rue STE-CATHERINE E. — VI. 2-5151

AMEUBLEMENT LACAILLE & PERREAULT LTEE — ST-BASILE LE GRAND QUE.

LEON ROBILLARD LIMITEE — 232, rue DE CASTELNAU — CR. 1-6946

APEX STORES LTD. — 4741, AVE VERDUN, coin 3e Ave VERDUN — PO. 9-4575

BEAULIEU & GLADU INC. — MEUBLES ET ACCESSOIRES — 4589 est, STE-CATHERINE — CL. 5-7787

LE ROI DES BAS PRIX — FAUCHER ELECTRIQUE LTEE — 251 EST, BEAUBIEN—CR. 4-4373

Jean C. LeBlanc AMEUBLEMENT INC. — 5826, rue St-Hubert - CR. 9-8591

RIGAUD — Plumbing & Heating Reg'd. — RIGAUD, QUE. — BE. 8-4221

A. Brouillard & FILS, LTEE — 10910, ST-VITAL — DA. 2-9520

Clermont ELECTRIC INC. — 6201, RUE ST-HUBERT — CR. 6-0516

J. E. FORGET MEUBLES — 2322 EST, RUE BELANGER — RA. 7-3371

Morgan — CARRE PHILLIPS — VI. 4-1515

J.-A. St-Amour — Entrepreneurs, marchands électriciens — 6575, St-Denis - CR. 4-8341

J.-R. BROUILLETTE INC. — 6200, BOUL. MONK — COIN JOLICOEUR — VILLE-EMARD — PO. 8-1146

REAL DALPE MEUBLES, LTEE — 41 rue ST-CHARLES — BELOEIL STN — UN. 1-7052 — 755 STE-FOY, V. J.-C. OR. 7-2112

AMEUBLEMENT JEAN GERVAIS — 5270, HENRI-JULIEN (coin Boucher) — CR. 7-4103

AMEUBLEMENT ORION — 3575 est, rue JEAN-TALON — RA. 2-6279

Simpson — MONTREAL LTD. — 977 ouest, Ste-Catherine — VI. 2-7221

BROWN'S DEPARTMENT STORE LTD. — 3770-94, boul. ST-LAURENT — VI. 4-1981

ANDRE F. DESROSIERS — STE-ADELE EN BAS — CA. 9-3583

Grover's — 3939, RUE WELLINGTON — WE. 7-8931 — 1101, RUE STE-CATHERINE EST

En vente chez Ogilvy's — VI. 2-7711 — 1307 STE-CATHERINE OUEST

AMEUBLEMENT V.B. ENRG. — 7380 ST-HUBERT — CR. 6-2631 — 6720 ST-HUBERT — CR. 6-2633

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL.: LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél.: 879-5580
Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél.: VI. 3-5656

Sherbrooke

Le plan d'urbanisme étudié en septembre

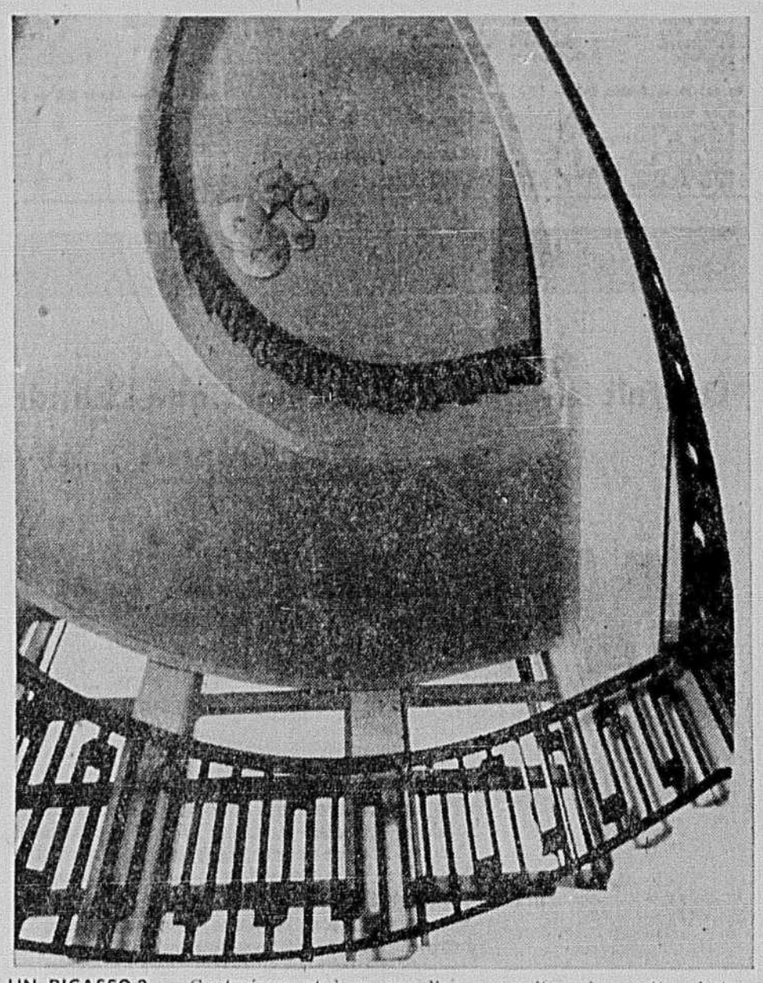
SHERBROOKE. — Le directeur des services municipaux de Sherbrooke enverra des copies du plan-directeur, du règlement de construction et du règlement de zonage aux associations faisant partie de la commission consultative d'urbanisme.

La nouvelle a été annoncée hier par M. Henri Beaudot, secrétaire de ce dernier organisme, qui a révélé avoir pris contact avec M. Charles Langlois dès le lendemain de la première réunion de la commission consultative d'urbanisme.

A cette assemblée tenue lundi soir, le président Alphonse Bélanger avait expliqué qu'il était impossible de discuter de ces trois documents importants sans les avoir soigneusement étudiés.

M. Bélanger a expliqué que les différentes associations étudieront le plan-directeur d'urbanisme et les deux règlements en construction. Après les avoir étudiés, elles seront ensuite invitées à soumettre leurs suggestions à la commission consultative. Ce n'est qu'alors que s'engagera l'étude collective. Cette deuxième réunion se tiendra vraisemblablement le 19 septembre.

Sauf deux, tous les groupements devant faire partie de la commission consultative d'urbanisme étaient représentés à la réunion de lundi. Les représentants étaient MM. Alphonse Bélanger, de l'Association des architectes; M. Charles Connors, de la Chambre d'immeubles; le Dr Valmore Olivier, de la Société St-Jean-Baptiste; M. Conrad Cayer, de la Commission scolaire catholique; MM. Roland Bernard et Albert Gosselin, du Jeune Commerce; M. Joseph Fortier, de la Ligue des propriétaires; M. Evans Joslin, de l'Association canadienne des manufacturiers; M. Gaston Massé, de l'Institut des ingénieurs des Cantons de l'Est; M. Roland Bolduc, du conseil central des Syndicats nationaux; MM. Denis Tremblay, et Jacques Brisson, de la Chambre de Commerce.



UN PICASSO ? — Contrairement à ce que l'on pourrait croire, cette photo ne représente pas une peinture, mais les escaliers du hall d'entrée moderne du Centre social de l'Université de Sherbrooke, au campus du chemin Ste-Catherine. La caméra a été couchée sur le plancher et dirigée vers le plafond.

A Sherbrooke

Le Conseil central approuve la disparition du patronage

SHERBROOKE. — Le Conseil central des syndicats nationaux de Sherbrooke (CTCC) a voté, lors de la dernière réunion de son exécutif, une résolution d'appui au gouvernement provincial pour sa politique d'épuration du patronage.

La résolution signale encore que le patronage qu'on entreprend d'enrayer a complètement faussé le rouage démocratique de la société.

Au congrès

Le Conseil a ensuite nommé ses délégués au congrès de la CTCC, qui doit se tenir à Montréal pour une semaine à compter du 25 septembre.

Il sera représenté par son président, M. Florent Boisvert, son aumônier, l'abbé Gérard Thibault, et ses deux agents d'affaires, MM. Maurice Guertin et Roland Bolduc. Plusieurs syndicats de la région s'occupent présentement à nommer leurs délégués à ces assises.

Urbanisme

Le conseil a nommé M. Roland Bolduc, délégué à la Commission consultative d'urbanisme en remplacement de M. Jean-Claude Lussier, qui a quitté ses fonctions de trésorier du conseil. L'organisme doit prochainement se réunir pour entreprendre l'étude du plan La Haye et soumettre par la suite ses recommandations au conseil municipal.

Comme tous les corps représentés au sein de la Commission, le conseil central doit présider un comité. Il s'agit d'un comité qui grouperait tous les présidents de syndicats de la ville de Sherbrooke et qui tiendrait sa première réunion aussitôt que possible.

Education

Le comité d'éducation du Conseil central doit reprendre ses activités le 14 septembre, après un répit durant les mois d'été. O nreprendra l'étude des thèmes abordés au printemps et on prévoit des sessions intensives tant à l'échelle du conseil que des syndicats.

Le comité est présidé par M. Paul Pelletier, d'Asbestos. M. Maurice Guertin, agent d'affaires du conseil, remplit les fonctions de directeur régional de l'éducation.

Un adolescent appréhendé à la suite d'un vol

SAINT-GUILLAUME (PCF) — Un adolescent de 18 ans a été appréhendé hier matin à la suite de deux hold-up commis dans une épicerie et un restaurant de Saint-Guillaume, municipalité située à 45 milles au nord-est de la métropole.

L'adolescent s'est emparé d'un révolver dans le restaurant de M. Lamoureux et a volé $40 dans l'épicerie de M. Gilles Bélisle.

Au campus universitaire de Sherbrooke

Les trois nouveaux pavillons seront définitivement prêts pour septembre

SHERBROOKE. — Les trois nouveaux pavillons de l'Université de Sherbrooke, qui sont actuellement en construction sur le chemin Ste-Catherine, seront définitivement prêts pour l'arrivée des 1,500 étudiants sur le campus en septembre.

Les étudiants en Droit, qui seront au nombre d'environ 60 cette année, seront les seuls à ne pas être au campus universitaire.

Les trois nouveaux pavillons sont celui de l'Ecole normale, qui abritera également les élèves de l'Institut de pédagogie et du Collège universitaire, celui de la faculté de Commerce et celui du Centre social.

Le pavillon de l'Ecole normale, qui recevra un total de plus de 700 élèves, est presque terminé et les secrétariats sont déjà installés dans les nouveaux locaux. Il restera quelques travaux de finition à parachever après la rentrée des classes, tout comme au Centre social, où seront temporairement installés les bureaux du recteur, du secrétariat et du trésorier et, d'une façon définitive, les bureaux des différentes associations étudiantes.

Une fois le pavillon de l'administration construit, probablement l'an prochain, le Centre social sera exclusivement réservé aux étudiants. A ce dernier endroit, les bureaux du secrétariat et de la trésorerie sont déjà installés, tandis que l'on est à parachever l'organisation du bureau du recteur, Mgr Irénée Pinard.

C'est les travaux du pavillon du Commerce qui sont le moins avancés actuellement, mais les 300 étudiants de cette faculté pourront entrer dans leurs nouveaux locaux dès la rentrée des classes. Ces élèves étaient auparavant logés dans le pavillon des Sciences, mais ceux du Génie auront cette année besoin de tous leurs locaux, devant atteindre le nombre de 300 pour le prochain terme scolaire.

C'est à l'Ecole normale que les élèves entreront les premiers, soit le 7 septembre. Le 8, ce sera au tour des étudiants en Commerce, et le 13, au tour de ceux en Génie.

Pour règler le problème de l'eau

Règlements d'emprunt de $197,085 à East Angus

EAST ANGUS. — Le conseil municipal d'East Angus a adopté en troisième lecture deux règlements d'emprunt se totalisant à $197,085, pour faire face au problème de l'eau.

Le maire Roland Brousseau, ex-président du comité de finances, et M. W. F. Clifford ont été chargés de parrainer les deux règlements auprès du ministère des Affaires municipales dans le plus bref délai possible.

L'assemblée des citoyens, pour discuter de ces règlements d'emprunt, aura lieu le mercredi, 7 septembre, à 7h. de la soirée.

Si vingt propriétaires se prononcent contre l'un ou l'autre de ces règlements ou contre les deux, un référendum devra être tenu.

Règlement no 170

Le premier règlement portant le no 170 est de l'ordre de $78,000 et comprend les item suivants :

Acquisition du matériel nécessaire et installation des services d'aqueduc et d'égout sur le prolongement des rues St-Louis, des Pins et Garneau. Dans la paroisse Notre-Dame-de-la-Garde, acquisition du matériel et exécution des travaux du service d'égout, de préparation et de pose d'asphalte sur la rue Jamerion, réfection de trottoirs sur la rue Angus et une partie de la rue Lansdown, construction d'égout de surface sur la rue Lansdown, érection d'un kiosque de concert et aménagement dans le soubassement de locaux disponibles pour les citoyens, dépenses faites pour les travaux d'aqueduc et d'égout sur la rue Patry et achat de costumes pour l'Harmonie d'East Angus.

Règlement no 171

Le second règlement, d'un montant de $119,085, porte le no 171 et concerne l'amélioration du système d'alimentation en eau potable :

Construction d'une station de pompage sur le circuit Big Hollow et d'une chambre de contrôle sur les lignes Willard et Big Hollow, remplacement d'un tuyau de cinq pouces de diamètre par un de huit pouces sur une longueur de 2,000 pieds, construction d'un barrage pour un bassin de compensation d'une capacité de trois millions de gallons sur le circuit Willard, construction d'une ligne de 10 pouces et huit pouces de diamètre sur une longueur de 2,000 pieds pour approvisionnement et construction d'une station de pompage.

Secrétaire malade

De plus, le conseil a déploré la maladie soudaine du secrétaire-trésorier, Me Anselme Tourigny, ce qui a désorganisé l'administration. On a décidé de lui exprimer des voeux de prompt rétablissement. Mlle Thérèse Tremblay occupe temporairement la charge.

Le mode d'élection, à Sherbrooke

La question a-t-elle perdu de son importance, après dix ans ?

par Jules LAGUE

(Voici le premier d'une série d'articles en marge de la consultation qui doit être faite le 7 septembre auprès de la population de Sherbrooke sur le mode d'élection de l'administration municipale.)

SHERBROOKE. — Après avoir fait grand bruit, surtout durant les premières années de la dernière décennie, la question du mode de l'élection de l'administration municipale de Sherbrooke semble avoir épuisé son "actualité".

Pourtant, 15,391 Sherbrookois seront invités, le mercredi 7 septembre, à décider si l'on devrait conserver le système actuel de rotation annuelle ou établir le système d'élection en bloc.

On voudrait éviter le sujet que le silence ne serait pas plus complet sur ce point qu'il ne l'est de ce temps-ci.

Vendredi, à sa conférence de presse hebdomadaire, le maire Armand Nadeau avait exprimé de nouveau sa surprise de ce silence en même temps que son espoir que les citoyens ne manqueraient pas de se rendre aux urnes pour donner au scrutin le caractère le plus représentatif possible.

Il s'agira en fait, pour les 15 dernières années, de la troisième consultation populaire à ne pas porter sur un règlement d'emprunt.

La gérance municipale avait amené, vers 1955, un vote favorable mais si faible que le conseil municipal n'avait même pas songé à y donner suite. Sur la taxation de l'ETAA, le 30 août 1957, le public s'était montré nettement en faveur et s'était présenté en masse aux urnes.

Faudrait-il voir, par ces deux votes favorables, un présage de l'adoption du système d'élection en bloc ? On pourrait difficilement tirer logiquement pareille conclusion de cette simple constatation. De toutes façons, le maire Armand Nadeau a dit qu'il n'irait pas devant la Législature si moins de 60 pour cent de la population ne faisait pas connaître son opinion. Personne au conseil n'a jusqu'ici pris la contrepartie de cet avancé.

"Lancé" par M. Nadeau

La question avait surtout tenu la vedette durant chacune des trois campagnes électorales, dont la dernière devait amener Me Armand Nadeau à la mairie, en 1955. Depuis, il a eu à essuyer des reproches intermittents de ne pas donner suite à cette promesse. Il y a une couple de mois, il a annoncé à la population la tenue de la consultation et c'est depuis ce temps, semble-t-il, qu'on parle de cette question moins que jamais.

Le maire Nadeau avait démissionné de son siège d'échevin en 1950, un an avant l'expiration de son mandat, pour briser le principe de l'alternance des maires de langue française et de langue anglaise. Son effort fut vain. A l'époque, le conseil lui apparaissait comme régi par un "maire fainéant" qui laissait l'administration aux échevins en attendant de céder son fauteuil à un compatriote d'un autre groupe linguistique.

Une élection en bloc lui semblait alors le seul moyen pour un aspirant maire d'aller "faire quelque chose" à l'hôtel de ville en dirigeant une équipe bien affichée devant l'électorat. En fin renard de la politique, il avait aussi senti le vent et conclu que la mesure semblait désirée de la population.

Rejeté par Nadeau ?

Les circonstances ont depuis changé pour ne plus justifier, aux yeux de Me Nadeau, l'adoption d'un tel système. L'alternance a été brisée par son élec-

Voir ELECTION en page 40

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

Double tragédie, près de Sherbrooke

Un étudiant se noie à Ayers Cliff — Un autre meurt des suites d'un plongeon

SHERBROOKE. — Un étudiant d'Alberta s'est noyé, hier soir, au lac Massawipi, tandis qu'un adolescent est décédé, hier après-midi, des suites des blessures qu'il s'était infligées en effectuant samedi un mauvais plongeon au même endroit.

Les victimes sont :

— Douglas Cook, âgé de 20 ans, fils de Mme W. Cook, de Forth MacLeod, en Alberta, et étudiant au collège militaire Royal de Kingston, en Ontario;

— Norman Downing, âgé de 16 ans, de Capleton.

Une syncope ?

Tout laisse croire que Douglas Cook, qui se baignait hier après-midi en face du Ripplecove Inn, à Ayer's Cliff, vers 6 h. de l'après-midi, a été victime d'une syncope.

Sa compagne, Mlle Margot Mathews, âgée de 19 ans et domiciliée à Pointe-Claire, a en effet révélé que le jeune homme n'était qu'à une quinzaine de pieds de la rive quand il a tout à coup coulé à pic dans environ huit pieds d'eau.

Mlle Mathews a tiré le jeune Cook du lac et a mandé l'aide de la police. Le chef Peter Morgan et le Dr Cecil Brown ont pratiqué la respiration artificielle durant deux heures et demie sur le jeune homme, avec l'aide d'un inhalateur prêté par le Crippled Children Camp d'Ayer's Cliff, mais en vain.

Douglas Cook n'était en vacances que depuis deux jours à la Ripplecove Inn.

Le détective Guy Dupont, du bureau de la Sûreté provinciale à Sherbrooke, poursuit l'enquête dans cette affaire. Le corps a été transporté à la morgue Cass, de Rock Island, en attendant l'enquête du coroner qui sera tenue sous la présidence du Dr Louis Gagnon, coroner du district St-François.

Plongeon fatal

C'est alors qu'on le transportait en ambulance à un hôpital de Montréal que Norman Downing est décédé. Il a succombé vers 3 h., à Waterloo, des blessures reçues lors d'un plongeon en eau profonde, samedi après-midi, en face du quai du Pleasant View, à North Hatley.

A l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke où il avait d'abord été hospitalisé, le jeune Downing avait été traité pour une fracture de la colonne vertébrale dans la région cervicale. A un moment donné, les autorités médicales avaient cru la victime hors de danger, à moins de complications, qui sont malheureusement survenues.

Cette enquête du coroner se déroulera aussi sous la présidence du Dr Louis Gagnon, mais la date n'en a pas encore été fixée.

En moins d'un mois et demi

Deuxième visite des pompiers dans une église de Sherbrooke

SHERBROOKE — L'église de l'immaculée-Conception semble devenue un lieu de pèlerinage pour les pompiers de Sherbrooke. Ils lui ont rendu hier avant-midi leur deuxième visite de groupe en moins d'un mois et demi.

A leur retour, sur l'heure du dîner, ils ont fait un détour par la 1ère avenue sud pour sortir un jambon qui avait commencé à brûler, mais ne menaçait aucunement le logis du no 153.

A l'église de l'Immaculée-Conception, toute la brigade s'était rendue à l'exception des effectifs du poste no 4. Ces derniers devaient d'ailleurs arriver les premiers à la rescousse du jambon.

Encore l'église

Devant l'épaisse fumée qui s'échappait de l'avant de l'église, un citoyen a donné l'alarme à 10 h. 29. Deux camions du poste no 5 se précipitaient sur les lieux en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, sous les ordres du capitaine Léopold Lessard et du lieutenant Laurier Ferland. Trois autres camions de poste no 1 ont ensuite fait leur apparition, sous la direction des lieutenants André Dion et Théo. de Grâce. Le directeur Percy Donahue et son assistant M. Charles Audet, se sont également rendus sur les lieux.

L'oeil exercé des pompiers leur a fait présumer la nature de cette fumée et, comme toutes les portes d'accès à l'endroit "suspect" étaient sous clé et que le sacristain était en ville à ce moment, ils ont attendu quelque temps avant d'y pénétrer, assurés qu'ils étaient qu'il n'y avait aucun danger.

Aussitôt entrés dans la cave, ils ont rapidement éteint un tas de papiers qui se consumaient et ont retracé le court-circuit responsable dans un fil électrique dont l'autre extrémité se trouvait dans la tourelle est du clocher. Ce fil relié au carillon était entré en contact par l'humidité avec un tuyau de fonte, ce qui a provoqué le court-circuit.

La dernière fois, le feu avait pris naissance dans l'entrepôt du temple alors que des plombiers effectuaient des réparations à la torche sur la couverture de métal.

Le service des incendies a recommandé aux autorités paroissiales une prompte vérification de leur réseau électrique.

Jambon calciné

Comme on se préparait à quitter les lieux, les radiotéléphones lançaient l'adresse du 153, 1ère avenue sud ; un camion du poste no 1 et deux du no 5 s'y précipitèrent pour s'apercevoir que leurs confrères du poste no 4 avaient déjà bien la situation en main. Ils sont repartis après un bref arrêt.

Ce sont les sapeurs qui ont tiré de son paisible sommeil M. Alphonse Drouin pendant que d'autres se contentaient de sortir le chaudron contenant un jambon qui avait commencé on ne sait trop comment à brûler. On a aussi ouvert toutes les fenêtres pour faciliter l'évacuation de toute la fumée qui avait incité M. R. St-Louis, un voisin, à appeler les pompiers, mais n'avait causé d'autre dommage que celui de jaunir le mur et le plafond.

Granby: adoption bientôt, du plan d'urbanisme

GRANBY. (DNC) — Au cours d'une assemblée spéciale du conseil municipal de Granby, un avis de motion a été donné par l'échevin Alphonse St-Onge dans le but de décréter la confection du plan d'urbanisme de Granby.

On croit qu'à la prochaine assemblée du conseil, au mois de septembre prochain, le plan serait adopté en principe et qu'il serait officiellement adopté dans le courant du mois d'octobre.

On sait que ce plan a demandé de la part de son réalisateur, M. J.-Benoit Bégin un effort soutenu pendant plus de trois ans. De plus, la Commission consultative locale a effectué aussi un travail considérable que le public ignore complètement.

Une exposition sera prochainement tenue dans la salle de conseil de l'hôtel de ville par M. Benoit Bégin afin de permettre à toute la population de prendre connaissance du plan, sous tous ses aspects, ceci au début de septembre.

La police enquête à Granby

Réseau de jeunes voleurs dirigé par des adultes ?

GRANBY — (DNC). — La ville de Granby était plongée dans un vif émoi hier matin en apprenant qu'une bande d'adolescents se spécialisant dans le vol de bicyclettes avaient été enfin arrêtés à la suite de plaintes logées au bureau de la police municipale.

Des personnes ont appelé la police dans la nuit de samedi à dimanche pour leur faire savoir qu'il se menait un grand tapage au parc Miner. Aussitôt, le constable Denis Desroches fut dépêché sur les lieux pour y rétablir l'ordre. Comme il constata qu'un jeune garçon avait une bicyclette fraîche peinturée, le constable Desroches lui demanda à qui elle appartenait. Le jeune homme répondit qu'il en était le propriétaire. Mais l'agent n'était pas satisfait de cette réponse et amena le garçon au poste de police afin de vérifier l'exactitude de sa réponse. Vérification faite, on s'aperçut qu'elle avait été volée.

Réseau mis à jour

C'est alors que l'agent Armand Cabana interrogea l'adolescent qui ne tarda pas à avouer sa culpabilité et à donner des détails sur le réseau dont il faisait partie, et de la façon employée dans la façon de faire disparaître les bicyclettes, de les défaire pour en construire d'autres avec différentes pièces.

La bande se composerait d'une quinzaine de jeunes dont les âges varient entre 14 et 17 ans. Leurs vols se multiplieraient depuis plusieurs mois déjà. A date, on évalue à plus de $500 les bicyclettes volées et encore, l'on ne tient pas compte de tous les mauvais coups faits par ces adolescents ; ils sont en effet, les auteurs d'autres petits vols dans toute la ville de Granby, de dommages aux propriétés, de fausses alarmes, etc.

L'assistant-directeur de la police municipale, Louis-Philippe Légaré, a confié l'enquête au constable Fernand Laliberté. Plus d'une quinzaine d'adolescents ont été arrêtés et conduits au poste pour interrogatoire.

On a saisi des bicyclettes entières, des roues, des guidons ainsi que de nombreux autres morceaux à la demeure de ces jeunes gens et aussi dans un champ où ils se réunissaient pour faire leur travail d'assemblage de nouvelles bicyclettes.

Deux groupes identiques

La bande de jeunes était divisée en deux groupes. Ils suivaient à peu près les mêmes tactiques : ils subtilisaient la bicyclette pour ensuite la démonter en essayant de faire disparaître le numéro de série. Puis avec tous les morceaux, ils en construisaient de nouvelles qu'ils peinturaient avant de procéder à l'échange avec d'autres jeunes gens.

Comme on le constate, la bande était véritablement "organisée" :

Les adolescents s'adonnaient à leur "commerce" depuis l'automne dernier et leur affaire était très prospère. Le nombre de bicyclettes volées dépasse facilement la cinquantaine.

Il est à prévoir que les arrestations continueront de s'effectuer, car l'on croit que la bande se compose de beaucoup plus que les quelque quinze adolescents arrêtés à date.

Le cas de ces jeunes a été transféré à la Sûreté provinciale qui verra à les faire comparaître devant la Cour de délinquence juvénile. Après leurs interrogatoires, les adolescents ont pu regagner leur domicile.

Dans plusieurs milieux, on se demande si ces jeunes n'agissent pas sous les ordres d'adultes, car, comme on a pu le constater, "l'affaire" rapporterait assez d'argent pour intéresser les grands. D'autre part, on se demande comment il se fait que les parents ne trouvent pas curieux que leurs enfants arrivent souvent avec de nouvelles bicyclettes.

Et l'on doit se demander aussi comment il se fait que ces parents laissent leurs enfants traîner les rues de la ville à des heures très avancées pendant la nuit ?

Nécrologie

PIERRE OLIVIER

SHERBROOKE. — Pierre Olivier, fils du Dr Jacques Olivier et de Cécile Dansereau, demeurant au 245, de la rue Hennecker, à Sherbrooke, est décédé à l'âge de 15 ans.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son père et sa mère, sa soeur, Suzanne, ses grands-parents M. et Mme Joseph Dansereau, de Montréal.

Le convoi funèbre quittera les salons mortuaires situés au 160, de la rue Ball, à 9 h. 45, et se rendra à l'église St-Jean-de-Brébeuf, où le service sera chanté à 10 h.

L'inhumation suivra au cimetière St-Michel.

M. FERNAND SEMINARO

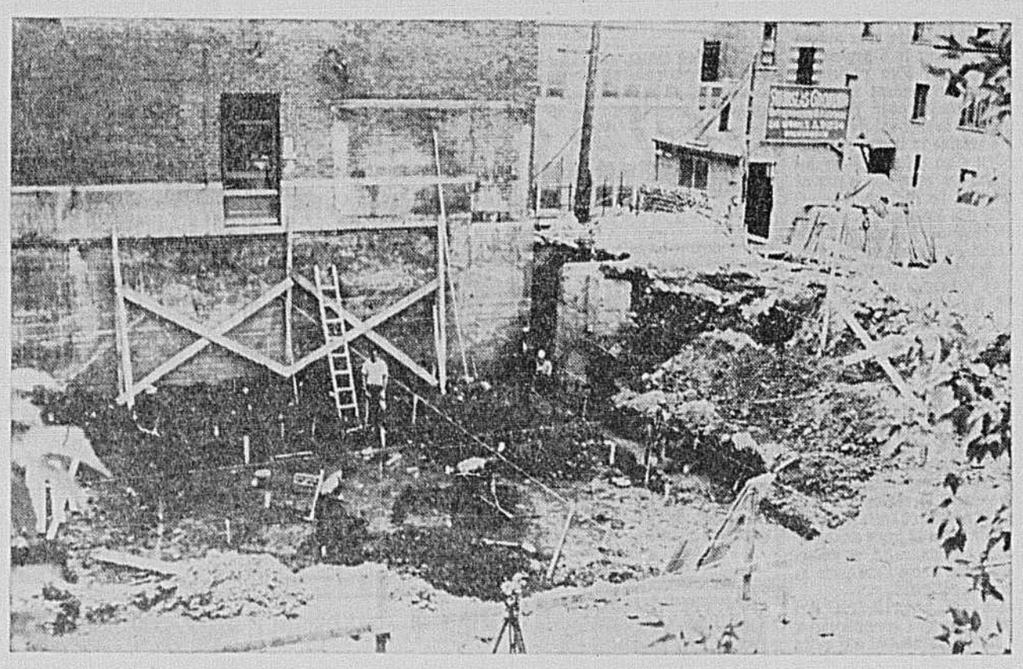
M. Fernand (Mike) Séminaro, fils d'Antonio Séminaro et d'Yvonne Baillargeon, demeurant au 501, de la rue Cormier, est décédé accidentellement à l'âge de 29 ans. M. Séminaro était gérant du magasin Steinberg, à Sherbrooke.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son père et sa mère, son frère, Pierre, de Sherbrooke, et sa soeur, Mme Guy Joubert (Huguette), également de Sherbrooke.

Les funérailles auront lieu demain, jeudi.

Le convoi funèbre quittera les salons mortuaires situés au 33, de la rue Bowen-Sud, à 9 h. 15, et se rendra à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, où le service sera chanté à 9 h. 30.

L'inhumation suivra au cimetière local.



A L'HOTEL-DIEU DE SHERBROOKE — On a entrepris les travaux d'agrandissement de l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke et ils devraient être terminés dans cinq ou six mois. Cette nouvelle partie d'aile servira à l'amélioration des services déjà existants.

Dans la région d'Asbestos

Surveillance plus étroite demandée à la police de la route par un jury du coroner

Asbestos. — Un jury du coroner a recommandé que la police provinciale exerce une surveillance plus étroite en ce qui concerne les excès de vitesse dans la région d'Asbestos.

Le jury a aussi suggéré que l'enseigne placée sur le chemin de Larochelle pour annoncer une courbe soit déplacée et éloignée du tournant parce que les voyageurs ne peuvent connaître l'existence de la courbe qu'au moment où ils s'y engagent.

Cette recommandation et cette suggestion ont été faites hier en marge de la mort tragique de M. Jean-Paul Dupuis, âgé de 27 ans et demeurant à Sweetsburg, survenue le 19 août près de Larochelle.

Le jury du coroner a rendu un verdict de mort accidentelle pour M. Dupuis, qui a succombé à une fracture du crâne quelques minutes après avoir été conduit à l'hôpital, à la suite du capotage de son automobile.

Le seul témoin entendu au cours de l'enquête, M. Armand Pariseau, âgé de 25 ans et domicilié à Granby, a déposé que M. Dupuis et lui-même avaient pris quelques petites bouteilles de bière avant de partir en voyage.

M. Pariseau n'a pu dire à quelle vitesse circulait le véhicule conduit par M. Dupuis, mais il a ajouté qu'il voyageait à une vitesse normale. M. Pariseau s'est tiré indemne de l'accident.

Le jury du coroner était composé de MM. Roméo McDuff, Alex-André Richard, Normand Beaudet, Edmond Haroom et Alphonse Proulx.

Le coroner est le Dr Georges-A. Letendre, d'Asbestos.

Les recommandations du jury ont déjà été envisagées dans leurs grandes lignes par le nouveau directeur de la Sûreté provinciale.

Cinéma

ASBESTOS

Cinéma d'Asbestos — Le vice au Corps; Bombardier B-52.

COATICOOK

Théâtre Opéra — Les amants tourmentés; Le château des amants maudits.

LAC-MEGANTIC

Théâtre Bijou — Repris de justice; Ramuntchu.

MAGOG

Théâtre Magog — It Started with a Kiss; Exposing the Truth.
Théâtre Centre — Désirée; Perdu dans la brousse.

RICHMOND

Théâtre Myra — The World, the Flesh, and the Devil; The Hound of the Baskervilles.
Norton Drive-in — South Pacific; The Deerslayer.
Derby Port Drive-in — Ten North Frederick.

SHERBROOKE

Cinéma de Paris — Le ciel n'est pas à vendre; Venise, la lune et toi.
Théâtre Premier — Monster of the Campus; Son of Ali Baba.
Théâtre Rex — Jeunes et passionnés; Quand la jungle s'éveille; Jeunes filles grenouilles.
Théâtre Capitol — Les années dangereuses; La furieuse chevauchée.
Théâtre Granada — The Story of Ruth; Libel.

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL.: LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél.: 879-5580

Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél.: VI. 3-5656

CANTONS DE L'EST SPORTS

Les olympiades de l'OTJ se sont déroulées à Sherbrooke

SHERBROOKE. — Les olympiades de l'OTJ de Sherbrooke ont été disputées hier après-midi au parc Jacques-Cartier. Le président Antonio Pinard en a proclamé l'ouverture en recevant sur le terrain le flambeau olympique que le maire Armand Nadeau avait allumé à l'hôtel de ville et qui avait été apporté par des coureurs qui s'étaient relayés sur le parcours.

Tout d'abord prévues pour samedi après-midi, les olympiades avaient été remises à hier, de sorte que le nombre des concurrents s'en est trouvé restreint, ceux autrement attendus de Magog, Asbestos, Weedon et autres localités environnantes ne s'étant pas présentés hier.

Dans le classement qui suit, sont mentionnés dans l'ordre les gagnants des médailles d'or, d'argent et de bronze dans chaque catégorie.

100 verges: Juniors, J.-C. Chaloux, André Duquette, Bertrand Gagnon; seniors, Gérard Gosselin, Jean-Yves Gagnon, Marcel Savoie.

Sauts en longueur: Juniors, André Duquette, Jean-Guy Chaloux, Richard Gagnon; seniors, Gérard Gosselin, Jacques St-Louis, Jean-Yves Gagnon.

Course à obstacles: juniors, André Duquette, Richard Gagnon, Marcel Gagnon; seniors, Jacques St-Louis, Gérard Gosselin, Jean-Yves Gagnon.

Sauts en hauteur: juniors, André Duquette, Jean-Guy Chaloux, Marcel Gagnon; seniors, Jacques St-Louis, Jean-Yves Gagnon, Marcel Savoie.

Lancer du poids: juniors, Daniel Lemieux, Richard Gagnon, Jean Péloquin; seniors, Marcel Savoie, Jacques St-Louis, Jean-Yves Gagnon.

Lancer du disque: juniors, Richard Gagnon, Jean Péloquin, Marcel Gagnon; seniors, Jacques St-Louis, Marcel Savoie, Jean-Yves Gagnon.



LE MAIRE ARMAND NADEAU allumant le flambeau olympique de l'OTJ, hier midi, devant l'hôtel de ville, d'où les coureurs devaient se relayer pour le transporter jusqu'au parc Jacques-Cartier, où les jeunes athlètes se sont disputés les épreuves.

A Asbestos

Des fêtes marqueront le 25e anniversaire du syndicat de l'amiante, le 11 septembre

ASBESTOS. — Le Syndicat national catholique de l'amiante d'Asbestos célébrera, le 11 septembre, son 25e anniversaire de fondation.

La première union, qui a existé à Asbestos, date du 12 octobre 1919 alors qu'un groupe d'ouvriers de l'amiante avaient formé l'Union nationale des mineurs d'amiante.

Cette union, qui devait être dissoute en avril 1936, a eu comme président-fondateur M. Célestin Laprise. Les autres membres de la direction étaient MM. N. Lambert, Amédée Lavigne, Alfred Senneille, Georges Labonté et S. Poirier.

En 1935, l'union qui existait alors ne satisfaisait plus la cause syndicale et les employés ont décidé de former un nouveau syndicat.

Aidé d'un groupe de syndiqués de Thetford-Mines, sous la direction de l'abbé Gravel, les employés d'Asbestos se sont réunis à plusieurs reprises avant de désigner un exécutif. M. Ovila Cyr a été élu président, M. Louis Houle, secrétaire, et MM. Roland Côté et Jim Beesley, directeurs.

Tout ne tournait pas rond dans les affaires de ce premier exécutif, parce qu'il appert dans les minutes des assemblées que l'abbé Camirand, au mônier du conseil central de Sherbrooke, s'est rendu à Asbestos pour faire nommer un nouveau bureau de direction.

M. Cyr est demeuré président, MM. Ulric Provencher et Charles McKeown, ont été nommés vice-présidents, M. Louis Houle, secrétaire-archiviste, et M. Roland Dupuis, secrétaire-trésorier. Mgr Castonguay a nommé l'abbé Alfred Aubert, aumônier du syndicat.

A cette époque, les marchands d'Asbestos pouvaient faire partie du syndicat et plusieurs se sont prévalus de ce droit. La Fédération de l'amiante a été fondée au mois de mars 1936 et le syndicat y a adhéré. MM. Ovila Cyr et Etienne Demers ont été nommés délégués pour représenter le syndicat.

A cette époque, on acceptait des membres honoraires dans le syndicat. C'est ainsi que M. Albert Gaudreau, député et le maire Philippe Roy ont pu faire partie du syndicat.

L'année qui a suivi la fondation, a servi à stabiliser le nouvel organisme, mais ce n'est qu'en 1937 que des pourpalers avec la compagnie en vue d'une convention collective ont eu lieu.

Le gérant de la compagnie, M. Shoemaker, a été rencontré à plusieurs reprises, mais il semble que rien n'ait été obtenu de ces rencontres.

Voir DES FETES en page 40

Par des gains de 8-6, 6-2

Yolande Proulx est toujours championne des Cantons de l'Est

SHERBROOKE. — Yolande Proulx, jeune amateur de tennis de St-Cyrille de Wendover, de 21 ans, a conservé son titre de championne de tennis des Cantons de l'Est en disposant de Jeannine Côté, de Sherbrooke, au compte de 8-6, 6-2. Sa victoire en deux sets consécutifs contre une adversaire qui avait déjà remporté ce même championnat en 1956 et '57 en a surpris plusieurs, mais Mlle Côté ne l'était pas autant et elle déclarait elle-même après la rencontre qu'elle n'était aucunement déçue de sa rencontre et que Mlle Proulx avait tout simplement mieux joué qu'elle.

La championne, en effet, a joué avec une régularité déconcertante et semblait décidée à ramasser toutes les offrandes de Mlle Côté. Cette dernière, plus expérimentée, faisait de beaux placements mais Mlle Proulx les retournait tous et prenait même souvent l'offensive.

Le premier set a donné lieu à du beau jeu de part et d'autre. Les parties sont montées égales jusqu'à 6-6. A ce stage, la championne a redoublé d'efforts et a remporté les deux prochaines parties et le set. Confiante de ce premier set, Mlle Proulx a continué son jeu tout en prenant plus souvent l'offensive malgré les attaques répétées de l'ancienne championne qui tenta l'impossible, mais en vain, pour égaliser les chances. Mlle Côté a dû finalement s'avouer vaincue devant une telle ténacité.

Dans une autre rencontre qui a retenu l'attention des spectateurs, Raymond Royer, le champion de 1959, a atteint la ronde finale en disposant de Michel Rivard, le champion junior, d'une manière relativement facile au compte de 6-2, 6-0, 6-2. Le champion n'a donné aucune chance à son adversaire et il a conduit la rencontre du commencement à la fin. Le champion junior a livré une lutte acharnée et a tout essayé, mais il était facile de constater qu'il n'était pas de taille avec le champion senior. Raymond Royer rencontrera maintenant Yves Laberge dans une rencontre finale de 3 de 5 qui sera probablement disputée lundi soir.

7e automobiliste condamné depuis quatre jours

SHERBROOKE, 24. — Un autre automobiliste — le septième en quatre jours — a été sévèrement condamné par le juge Redmond Hayes, en Cour des sessions de la paix, hier matin, à Sherbrooke.

En plus de se voir prohiber de conduire durant une période de neuf mois, Ronald Goodsell, de Rock Island, a écopé de deux amendes de $150 et $25 et des frais. A défaut de paiement, il devra passer un mois et huit jours en prison.

L'inculpé a été arrêté lundi, à Beebe. Il a par la suite reconnu sa culpabilité à l'accusation d'avoir conduit alors que ses facultés étaient affaiblies par les boissons alcooliques, et sans permis.

Selon le député Vaillancourt

Le boulevard Bourque terminé jusqu'à Magog

Magog, — Le député provincial de Stanstead a déclaré hier que le boulevard Bourque serait continué incessamment jusqu'à Magog, c'est-à-dire dès que les lignes téléphoniques et les trois maisons qui sont sur le parcours seront enlevées.

La distance du chemin à terminer représente un peu plus de deux milles de longueur. Les travaux se feront au côté droit du chemin actuel. Le contrat a été accordé à Construction Louis Hébert Inc., de Magog.

M. Georges Vaillancourt a ajouté qu'il était fort possible que la nouvelle route entre quelque peu dans la ville. Il a expliqué qu'une longueur de 1,300 pieds avait été prévue pour faire un rond-point, nécessité par l'auto-route qui desservira les villes frontières et dont le tracé a été prévu dans les travaux.

Le maire Maurice Théroux, de Magog, a déclaré à ce sujet que la ville commencerait les travaux d'aqueduc sur la rue Sherbrooke au cours des prochaines semaines afin que tout soit prêt lorsque les travaux en seront arrivés aux limites de Magog.

M. Théroux a exprimé l'espoir que le gouvernement ferait également la forme du chemin comme il l'a laissé entendre en affirmant que les routes seraient construites et entretenues par le gouvernement, dussent-elles passer dans les villes ou villages.

Les plans du pont de la rue Merry à Magog sont terminés et les demandes de soumissions seront publiées dans les journaux au cours des prochains jours.

Le Canadien de Coaticook gagne 13-3

COATICOOK. — Le Canadien de Coaticook a reconquis la tête du circuit Junior hier soir, grâce à une écrasante victoire au compte de 13-3 sur les Royaux de Bromptonville, au Laurence à Coaticook.

Louis Michaud, du Canadien, a été la vedette de la partie comme lanceur gagnant; il a effectué 13 retraits au bâton tout en accordant seulement 5 coups sûrs.

Pour les perdants, trois lanceurs se sont succédés au monticule. Il s'agit de Maurice Audet, Majelle Dubois et Jacques Raymond.

André Maichaud, de Coaticook, a frappé un coup de circuit alors que deux joueurs étaient sur les sentiers. Encore pour le Canadien, André Coupal et Roger Archambeault ont réussi chacun deux coups sûrs.

Les Royaux ont fait plusieurs erreurs, réparties entre tous les joueurs. Le Canadien, au contraire, en a commis très peu.

Sommaire

Coaticook	340 501 0—13
Bromptonville	000 201 0— 3

A la suite de cette partie, le Canadien a de fortes chances de remporter le championnat de la ligue de baseball Junior.

Revers infligé au club Fuller par les Indians à Sherbrooke

SHERBROOKE. — Les Indians, du pilote Ray Dorey, avec un Jean-Guy Mathieu en grande forme au monticule, ont donné hier un dur coup au Fuller dans sa course pour la première position de la ligue Junior de baseball en lui infligeant une défaite de 4-1. Les frappeurs du Fuller ont simplement été impuissants à frapper les balles de Mathieu.

Ce dernier ne leur a en effet accordé que deux maigres coups sûrs. Il a retiré 12 frappeurs au bâton, dont huit dans les deux dernières manches. Il s'agit là d'une des meilleures performances cette saison dans le circuit Marie-Louis Fortier. Les deux seuls coups frappés en lieu sûr pour le Fuller ont été réussis par St-Louis et Bouchard.

Le lanceur perdant, Jean-Guy Chartier, a aussi excellé avec seulement six coups sûrs bons pour quatre points. Desrochers, pour les Indians, a obtenu un double, Coates, deux simples, et Kirby, Lemire et Gordy Robinson, un simple chacun. Le point du Fuller a été marqué à la deuxième manche, tandis que les Indians ont obtenu les leurs aux deuxième, troisième et septième manches.

Les activités régulières de la ligue Junior doivent prendre fin cette semaine. Trois clubs, les Canadiens de Coaticook, le Fuller et le Kist, se font la lutte pour les deux premières positions. Ce soir, à la demeure du président de la ligue, M. M.-L. Fortier, rue Murray, se tiendra une importante réunion. Les clubs sont priés d'envoyer des représentants. Il y sera surtout question des éliminatoires.

Sommaire:

Fuller	010	000	0—1	2	3
Indians	001	000	2—4	6	2

Résultats d'hier soir

Raymond Royer a défait Michel Rivard, 6-2, 6-0, 6-2.
St-Louis-Côté ont défait Durocher-Lévesque, 6-4, 5-7, 6-4.
Henri-Lévesque ont défait Sinclair-Hammond, 6-3, 6-0.
Henri-McGuire ont défait Boucher-Bérubé, 6-0, 6-4.
Yolande Proux (Dr'ville) a défait Jeannine Côté, 8-6, 6-0.

Ce soir

8 h.
Royer-Royer vs Lessard-Gouin (Black Lake).
Rivard-Boucher vs gagnants du match précédent (semi-finale).

Demain soir

8 h.
Rivard - Tanguay vs Verrier-Proulx (St-Cyrille).
Royer-Henri vs Dumas-Dumas (Granby).
Métras-Métras vs Coulombe-Bruneau (Granby).
Bryson-Hommond vs Henri-McGuire.
9 h.
Laberge-Lebrun vs gagnants du premier match de 8 h.
St-Louis-Côté vs gagnants du deuxième match de 8 h.
Vachon-Côté vs gagnants du troisième match de 8 h.

La Commission scolaire de Coaticook présentera des budgets "réalistes"

COATICOOK. — La Commission scolaire de Coaticook a décidé de prendre une nouvelle orientation en ce qui concerne sa politique de financement et, selon les termes du président Jules Thibault, "il s'agira, désormais, d'une question envisagée de front et montrée au public sous son vrai jour".

Ce changement d'attitude dans l'histoire des commissions scolaires de Coaticook a été motivé par l'évidence d'un autre déficit pour la prochaine année d'administration.

Le budget accepté à la dernière réunion des commissaires avait été préparé par le préposé aux finances, le commissaire J.-Armand Robitaille. Ce dernier a présenté un budget déficitaire de plusieurs milliers de dollars. Il n'avait tablé que sur les revenus certains et non les revenus probables. De plus, il n'avait pas comprimé les dépenses au-delà des limites raisonnables.

C'était la première fois que la Commission scolaire étudiait un budget prévoyant un déficit et l'acceptait ainsi.

Le président Jules Thibault a expliqué qu'il avait communiqué avec le président de la Fédération des commissions scolaires afin de se renseigner sur l'attitude du gouvernement actuel en face des commissions scolaires.

Le président de la Fédération lui aurait laissé entendre que les Commissions scolaires peuvent présenter un budget réel et déficitaire à condition de savoir le défendre, c'est-à-dire de prouver par le salaire moyen payé dans la municipalité que le contribuable paye suffisamment de taxes.

Il est généralement accepté que le montant des taxes ne doit pas dépasser trois pour cent du revenu annuel et il semble que ce taux soit atteint à Coaticook.

En fait, la nouvelle politique du gouvernement, selon M. Thibault, serait la suivante: "Faites votre part, nous ferons la nôtre".

Si la commission scolaire prouve que ses contribuables payent des taxes suffisantes et que son budget est quand même déficitaire, le gouvernement payera le déficit.

Les commissaires sont d'opinion que c'est là une idée plus neuve et plus sensée. C'est pourquoi le budget réel, préparé par M. Robitaille, a été accepté à l'unanimité.

Dans le passé, Québec n'acceptait pas de budget déficitaire. Les commissions scolaires devaient donc compter tous les revenus propables, comprimer les dépenses à l'extrême et même si les commissaires étaient assurés que les prévisions budgétaires étaient insuffisantes, il était nécessaire de présenter un budget équilibré qu'il soit réel ou non. S'il y avait un déficit à la fin de l'année, Québec apportait son aide.

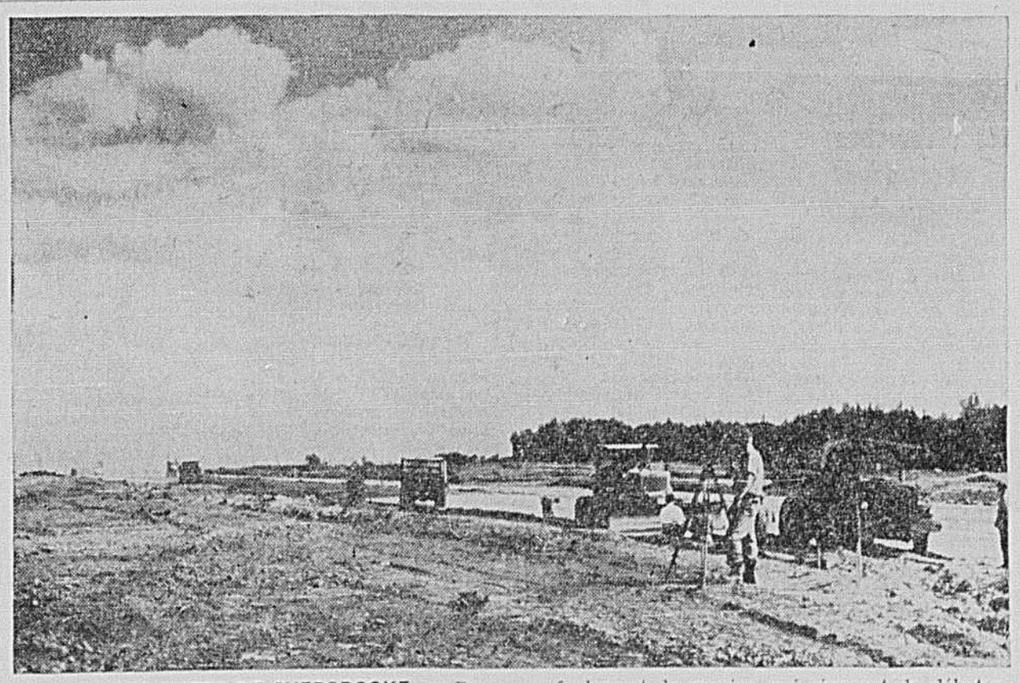
La nouvelle politique accepte les budgets réels même s'ils présentent un déficit. Les commissaires ont donc répété que leur nouvelle attitude ne devait être prise comme un blâme ou une condamnation pour les membres des commissions scolaires précédentes ni pour la politique des gouvernements de ce temps.

Après avoir accepté le nouveau budget avec le déficit qu'ils prévoient, les commissaires ont décidé pour le bien défendre à Québec de réunir les pièces nécessaires afin de prouver que la population de Coaticook paye suffisamment de taxes.

Les commissaires feront valoir de plus qu'ils ont fait un effort réel en augmentant la taxe de vente de un pour cent et la taxe foncière d'un dixième pour cent.

Selon le commissaire Robitaille, les revenus de provenance locale devraient augmenter dans une proportion d'environ 40 pour cent pour équilibrer le nouveau budget.

Les commissaires semblent satisfaits de tenter une nouvelle politique financière, car pour employer l'expression du président: "Nous sommes au plus creux du marasme, nous n'avons rien à perdre".



LES FUTURES PISTES DE SHERBROOKE. — De lourdes machines refoulent les couches de gravier sur la piste de l'aéroport municipal de Sherbrooke avant l'application de l'asphalte. Ces travaux de refoulement de gravier, qui viennent de débuter, se poursuivront jusqu'à l'automne. L'aéroport devrait pouvoir entrer en opération l'an prochain.

Les épreuves de Hatley le démontrent

Le ski nautique est un sport en progression, dans la région

par Jean-Louis de Léséleuc

SHERBROOKE. — Le golf et le tennis semblent être les deux sports qui ont connu le plus de vogue cette année. Les records d'inscriptions enregistrés dans les tournois de chacun de ces deux sports prouvent cette expansion, et tout indique que cet enthousiasme n'est pas prêt de s'éteindre.

Il y a un autre sport cependant qui, toute proportion gardée, les dépasse tous et c'est le ski aquatique. Ce sport, pratiquement ignoré dans les Cantons il y a à peine quelques années, connait aujourd'hui une popularité et un essor surprenants. Ce sport, très sain en lui-même et qui demande de l'adresse et de la souplesse jointes à la force et à l'intrépidité, est maintenant pratiqué par des centaines sinon des milliers d'amateurs.

La popularité ou la progression de ce sport est due en grande partie au travail de quelques Sherbrookois qui ont fondé l'an dernier le "Pleasant View Aqua Ski Club", à North Hatley, à la tête duquel on n'a pas tardé d'élire les infatigables travailleurs tels que Paul Blais, comme président, et Eric Schiller, comme moniteur et aviseur technique.

Le président s'est entouré d'un exécutif sérieux, et dès la première année de sa fondation, ce club a organisé des épreuves aquatiques ayant comme enjeu les championnats des Cantons de l'Est. Ce premier tournoi a obtenu un succès inespéré. Jean Lessard, un des meilleurs skieurs canadiens, s'est distingué dans toutes les épreuves, et a été proclamé le champion des Cantons de l'Est devant une plage couverte de spectateurs.

Cet exécutif a organisé ces mêmes épreuves encore cette année, et les succès remportés dépassent ceux de l'an dernier. Malgré une température plutôt maussade, les milliers de spectateurs et d'amateurs de ce sport ont fort applaudi et apprécié les performances des 50 concurrents venant de différents clubs du genre de la province et même des Etats-Unis.

Dans les épreuves de slalom, Jean Lessard, blessé dans une exhibition, n'a pu prendre part aux épreuves finales, et un autre champion a été couronné chez les séniors. Ce nouveau champion est nul autre que le dévoué président de cette organisation, Paul Blais, qui s'est distingué d'une façon toute particulière dans les épreuves finales de slalom et de saut, accumulant un total de points supérieur à tous les autres, et se méritant par le fait même le trophée Jules Hogue.

Chez les dames, une nouvelle championne a également été couronnée dans la personne de Diane Coderre, qui s'est ainsi mérité le trophée Jean-Paul Perreault. Nancy Nicol, l'ex-championne, s'est contentée de la deuxième place.

Chez les juniors, Andrée Gadbois et Jean Perreault ont remporté les honneurs et les trophées Pleasant View et Hatley Craft leur ont été présentés.

Dans les épreuves de saut, Michel Codère et Nancy Nicol se sont distingués chez les séniors, tandis qu'Andrée Gadbois et Guy Donahue se faisaient valoir chez les juniors. Ces épreuves de saut, très difficiles à exécuter, ont maintes fois soulevé l'enthousiasme des spectateurs, qui ont longuement ovationné les prouesses de chacun des concurrents.

Ce sport est maintenant solidement établi dans notre région, et son expansion est assurée grâce à un petit groupe de travailleurs qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour le populariser en facilitant aux adeptes les moyens de le pratiquer.

Le tournoi de tennis est ouvert à Windsor

WINDSOR. — Les éliminatoires du tournoi de tennis de la ville de Windsor ont débuté hier soir sur les courts de la Canada Paper et huit des 80 joueurs inscrits se sont rencontrés dans des matches en simple.

Quelques spectateurs seulement ont assisté au début des éliminatoires qui ont donné lieu à des rencontres très intéressantes.

Au cours des matches, Claude Ayotte a vaincu Réal Caron, 6-1, 6-1. Jean Paul Plante a défait Guy Thibeault, 6-1, 6-2. Gisèle Dubreuil l'a emporté sur Pauline Paquet 6-4, et Mme Zénon Todorski a écrasé Mlle Rose-Marie Longpré, 6-0.

Les rencontres de ce soir doivent débuter à 8 h. 30 et il y aura encore matches.

Avec des "Foamtreads" les enfants sont heureux
Car ils sont bien chaussés à l'école ou au jeu!

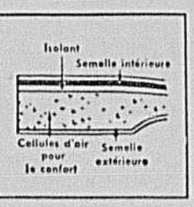


"Junior Pardner" $2.98
Vos enfants raffoleront de l'insigne métallique de policier qui est détachable et du petit révolver. La tige est de velours côtelé de diverses couleurs avec garniture blanche. Les semelles de cuir ne marqueront pas le plancher. Bottes sanifiées* et lavables.



"Junior Sandman" $2.98
Ces pantoufles confortables en velours côtelé se présentent en couleurs variées; elles s'adaptent parfaitement grâce aux bandes élastiques sur le côté. Les semelles de caoutchouc-mousse sont soudées à l'empeigne, elles ne peuvent s'en détacher. Sanifiées* et lavables.

Le secret du confort et de la longévité des "Foamtreads" Kaufman





"Junior Enchantment" $3.49
Pantoufles en velours, avec empeigne élastique tissée dans une couleur harmonisée. Entre-semelles de caoutchouc-mousse, semelles extérieures de cuir souple qui assurent confort et longue durée. Couleurs gaies—elles sont complètement sanifiées* et lavables.

* Procédé spécial: "Sanitized"

KAUFMAN "Foamtread" "Sanitized" et LAVABLES
LES CHAUSSURES D'INTÉRIEUR
AUCUN CIMENT • AUCUN CLOU • AUCUNE COUTURE
Fabriquées par Kaufman Rubber Co., Limited, Kitchener, Ontario
32F-59
Disponible chez les marchands ci-dessous:

ANSONIA Shoe Stores
771 DECARIE — RI. 7-8732
ST-LAURENT
51—45ème AVE.
CENTRE D'ACHATS DIXIE
LACHINE — ME. 7-9731

Louis Des Lauriers LIMITÉE
6914, Saint-Hubert — CR. 3-2813
(angle Bélanger)

J.E. Rose LTEE LTD.
ETABLI 1901 ESTABLISHED
Magasin à rayons
5895, BOUL. GOUIN O.
FE. 4-6661

C. BEAUSOLEIL
1036 est, rue Ontario
LA. 2-6338

H. Giroux & fils INC.
1500 est, Mont-Royal - LA. 1-3164
4029 est, Ontario — LA. 1-9414

LE PETIT SALON
INC.
1200 FLEURY EST — DU. 7-6671
8757 LAJEUNESSE — DU. 7-7825

CENTRE D'AJUSTEMENT Jacques Bernard LIMITÉE
3680 ST-DENIS — VI. 4-7819

J. R. LEONARD
LTEE
1595A est, rue Mont-Royal
LA. 3-3400

Lewis & SONS INC.
18 MAGASINS
pour faciliter votre magasinage
RI. 8-9693

BLEAU & FILS
SPECIALISTES EN AJUSTEMENT DE CHAUSSURES POUR TOUTE LA FAMILLE
4561 STE-CATHERINE EST
CL. 5-7987
5335 CH. REINE-MARIE HU. 4-7778

CHAUSSURES KIM INC.
1566 EST, RUE MONT-ROYAL
LA. 3-8601
6769, RUE ST-HUBERT
CR. 6-5722

L. C. PARENT
Chaussures de choix
1679 EST, RUE STE-CATHERINE
LA. 4-2552
7124, ST-HUBERT — CR. 6-4933

CAMILLE BRODEUR
362 boul. des Prairies
Laval-des-Rapides
MO. 9-8000

PANDA ENRG.
Spécialistes en chaussures d'enfants
6778 RUE ST-HUBERT
CR. 1-8242

TRANS-CANADA
SHOE LTD.
50 magasins à votre service
BUREAU: LA. 4-6881

CHAUSSURES CAPRI
8505 BOUL. ST-LAURENT
Chaussures pour toute la famille
AJUSTEMENT AUX RAYONS X
DU. 7-2758

J. R. POISSANT
& FILS
6830, rue St-Hubert
CR. 1-5432

LA PUBLICITE DANS LA PRESSE PROFITE A SES LECTEURS ET ANNONCEURS

DRUMMONDVILLE BOIS-FRANCS THETFORD MINES

BUREAU DE DRUMMONDVILLE : 316A, RUE HERIOT — TEL. : GR. 8-2589
BUREAU DE VICTORIAVILLE : 68 OUEST, RUE NOTRE-DAME — TEL. : PL. 2-4579
BUREAU DE THETFORD MINES : 335 OUEST, 7e RUE — TEL. : FE. 5-2345

Le tournoi provincial de fers doit se tenir à Drummondville

DRUMMONDVILLE. (A.B.) — M. J.-H. Boucher, président du club de fers de Drummondville, organisateur du tournoi provincial qui sera tenu à Drummondville, les 10 et 11 septembre prochain sous le patronage du commanditaire de M. Roger Lauzon, agent, est persuadé que le nombre d'inscriptions des villes du Québec sera un record. En effet, à plus de deux semaines du tournoi plus d'une centaine de joueurs des villes de Montréal, ville St-Michel, cité Jacques-Cartier, Laval-des-Rapides, Pont-Viau, Ville d'Anjou, St-Jérôme, Gatineau, Rouyn-Noranda, Joliette, Sorel, St-Hyacinthe, Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine, Asbestos, Richmond, Windsor-Mills, St-Paul-l'Ermite et Ste-Thérèse de Blainville, sont inscrits. Il est plus que certain que le nombre d'inscriptions va dépasser deux cents. En cas de pluie, le tournoi aura lieu quand même, car la direction a pris les mesures nécessaires pour installer des couvertures temporaires au-dessus des jeux.

Les comités seront formés ainsi : Raymond Auger, président du comité de réception. Roland Plante président du comité des marqueurs. Jean Leclerc, président du comité des arbitres. Robert Beaudoin, président du comité de l'entretien des jeux. André Tanguay, président du comité de la vente des billets. Paul Marcoux, président du comité de finance. MM. J.-H. Boucher et Jean Roy seront au micro pour la description du jeu et pour donner les résultats des parties. Tous les membres et non membres qui désirent s'inscrire pourront s'adresser au terrain de jeu à M. J.-H. Boucher. Le club de fers de Drummondville vient de recevoir la permission de la ville d'utiliser le local occupé autrefois par la défense civile. Le club pourra à ses frais aménager le local selon ses goûts et moyens.



STRATEGIE, ERREUR OU OUBLI ? — La présence de cette indication a fait méditer plusieurs automobilistes. Est-ce une stratégie pour faire ralentir les autos ? Une erreur de calcul ou un oubli de déplacer l'enseigne ? On prévoit que le pavé de cette route qui mène de Ste-Perpétue à la Trans-Canada, finira dans 1,000 pieds mais l'on constate qu'il se continue sur une distance de 2 milles et demi. Doit-on demander de déplacer la pancarte vers le sud-est, ou encore de changer les chiffres de l'enseigne ? Les citoyens qui empruntent cette route se le demandent tous les jours.

Maires et mairesses à l'OTJ de Victoriaville

VICTORIAVILLE, (N.F.) — Après une saison fructueuse, les dirigeants des différents terrains de jeux de Victoriaville ont délibéré et choisi pour chaque endroit un maire et une mairesse. Toutefois, pour fixer définitivement leur décision, ils se sont basés surtout sur le travail accompli, l'assiduité et les qualités sociales du candidat. Cependant, la sélection n'a pas été facile et on a dû y penser longtemps, surtout à Ste-Famille, alors qu'on a demandé le vote populaire des enfants, les responsables ne pouvant en venir à une conclusion.

Maires et mairesses

Voici les noms des élus : terrain de l'académie St-Louis de Gonzague : Pierrette Houde et Raymond St-Louis ; terrain de St-David : Lise Berniet et Paul Dumas ; terrain de Ste-Famille : Jean-Serge Bergeron et Carolle Provencher ; terrain de Notre-Dame de l'Assomption : Suzanne Angers et Michel Bouffard.

Comme par les années passées, il est probable que les autorités civiles recevront les maires et mairesses à l'hôtel de ville, demain soir. A cette occasion, ils auront le privilège de signer le livre d'or de la municipalité, de recevoir un souvenir de la ville et de participer à un goûter.

Depuis le commencement de la semaine, tout converge sur les préparatifs de la parade qui aura lieu demain soir, à partir de 7 h. 30. On travaille ferme à ce que tout soit couronné pour le mieux et des chars allégoriques sont fabriqués par les enfants, sous la surveillance des moniteurs. Les différentes organisations musicales ont répondu à l'invitation de participer à cette manifestation de clôture d'une saison fort active. Dès l'arrivée du défilé, le public sera prié de se rendre à la piscine pour assister à un gala aquatique. La démonstration de nage, plongeons, et autres numéros, sera rendue possible, grâce au travail du moniteur en charge de la piscine, M. Pierre Béliveau. Il est à souligner également le dévouement des moniteurs et monitrices. Incidemment, M. Raymond Charbonneau, moniteur en chef, a accompli une tâche immense, soit celle de coordonner les activités. C'est ainsi qu'on a pu assister à des olympiades très réussies, grâce à l'unité et la coopération de tous, sous la direction du moniteur en chef et de M. André Lambert.

La balle-molle à Princeville

PRINCEVILLE — (N.F.). — Le club de Roméo Moreau a remporté les honneurs de la série régulière dans la ligue de balle-molle de Princeville, alors que les joueurs de cette équipe ont éliminé successivement le club de Michel Caouette, qui s'est retiré de la ligue avant la fin des activités, et celui de Jean-Marc St-Pierre. La série éliminatoire doit commencer cette semaine entre les 22 équipes encore inscrites, car les 2 dernières parties de la série régulière ont été disputées en fin de semaine. Dans une première rencontre, le club de Jean-Marc St-Pierre l'a emporté, au compte de 19 à 14, sur celui de Roméo Moreau. Germain Legaré était au monticule pour les gagnants, tandis que Laurent Raymond a lancé pour les perdants. Toutefois, les joueurs de Moreau ont pris leur revanche dans la deuxième partie et ont défait le club de St-Pierre par 25 à 11. Laurent Raymond a lancé pour les vainqueurs, tandis que Hubert Turgeon occupait le monticule pour les perdants. Deux parties hors-série jouées à l'extérieur n'ont pas favorisé les représentants locaux, alors que Victoriaville a gagné par 26 à 22 et Plessisville, par 10 à 5. Raymond Vaillancourt lançait pour Plessisville et Hubert Turgeon, pour le Princeville.

Me Marcel Marier sur les ondes

DRUMMONDVILLE. (A. B.) — S. H. le maire de Drummondville, Me Marcel Marier, C.R., reprendra les ondes du poste local le 4 septembre prochain pour tenir sa conférence de presse hebdomadaire. Présenté dans le cadre du programme "Regard sur notre ville", ce programme entrera à l'automne dans sa troisième saison. Interrogé par le journaliste de La Presse, le maire Marier continuera tous les dimanches à faire une rétrospective des activités de la semaine. Ces documentaires sont suivis avec beaucoup d'assiduité de la part de tous les citoyens qui apprennent souvent la portée des décisions du conseil municipal. Le maire profite aussi de ces moments de discussions intimes pour inviter les citoyens à collaborer dans les différents mouvements organisés pour la ville.

A sa retraite

DRUMMONDVILLE. (A. B.) — M. Ernest Beaulac prendra sa retraite, le 31 août, après avoir été à l'emploi de la Celanese depuis 1933. Quand il entra au service de la compagnie, il fut préposé à l'édifice des chaudières, et il est dans ce département depuis.

Avant 1933, M. Beaulac travaillait sur la ferme. Il naquit à St-Cyrille et il est propriétaire de la maison qu'il habite à Drummondville. M. et Mme Beaulac ont douze enfants vivants; dix d'entre eux sont mariés et deux demeurent encore à la maison paternelle. M. Beaulac a toujours été un homme actif.

ELECTION

SUITE DE LA PAGE 38

lion de 1955 et un maire peut maintenant se faire réélire sans plus de difficultés que n'importe quel échevin. En fait, Me Nadeau est le premier maire à compléter un deuxième mandat consécutif à Sherbrooke depuis moultes années.

Les circonstances ayant changé, le maire est moins convaincu que la population veuille toujours des élections en bloc. Il estime que le système répondrait moins à ses besoins et le silence qui entoure maintenant la question depuis l'annonce du référendum lui paraît quelque peu révélateur. Il a même exprimé la crainte que les partisans du statu quo ne se rendent pas aux urnes.

Contre leur goût

De toute façon, la question est maintenant devant le public et le conseil municipal, pour employer l'expression même du premier magistrat, a fait largement sa part pour démontrer sa bonne foi en offrant la consultation au public indépendamment de ses considérations personnelles.

Malgré de rares déclarations en ce sens, c'est en effet un secret de polichinelle à l'hôtel de ville que la très grande majorité du conseil, maire en tête, voient d'un mauvais oeil les élections en bloc.

AU CINEMA

VICTORIAVILLE

Laurier : Aujourd'hui et demain : La première balle tue; La colline de l'adieu.
Victoria : Aujourd'hui : La revue de Charlot; Le fauve est lâché; demain : Le chanteur de Mexico; Les as d'Oxford.

PRINCEVILLE

Princess : Demain : L'homme à démasquer; Actualités françaises.

PLESSISVILLE

Plessis : Aujourd'hui et demain : Alerte à l'arsenal; Car, sauvage est le vent.
Colonial : Demain : La revanche de Robin des Bois; Prisonnier du Harem.

Convocations

Aujourd'hui Arthabaska

Club d'éleveurs d'Ayrshire des Bois-Francs : Fête champêtre sur la ferme de M. et Mme Clément Desrochers, à partir de 9 h. 30 a.m.

Jeudi Victoriaville

OTJ : parade des jeunes de l'Ecole secondaire à l'académie St-Louis de Gonzague, à 7 h. 30 p.m.; démonstration aquatique à la piscine.

Association des jeunes ruraux : banquet au Centre catholique, à 6 h. 30 p.m. OTJ d'Arthabaska : soirée au centre catholique, à 8 h. 30 p.m.; élection.

Victoriaville aura son club de hockey, cet hiver

VICTORIAVILLE. (N. F.) — Victoriaville aura du hockey cet hiver et fera partie, comme les années antérieures, de la ligue Intermédiaire A des Cantons de l'Est. Il y a quelques jours, il semblait que les Canadiens ne reviendraient plus cette année en opération, à cause d'une apathie trop manifeste, mais une trentaine de sportifs ont évité de justesse ce qui aurait pu être une catastrophe et ont promis leur concours entier de bénévole à une nouvelle direction, qui sera formée prochainement. Cette heureuse décision a été prise au cours d'une réunion d'une quarantaine de personnes, qui eut lieu au motel Boifran, à Arthabaska, sous la présidence intermédiaire de M. Pierre Roux.

Saison fructueuse

A l'ouverture des délibérations, M. Gilles Mailhot, qui agissait comme trésorier, exposa brièvement le bilan financier de la saison 1959-60, précisant que la période fiscale avait commencé avec un déficit de $1,300, qu'il en avait coûté au club la somme de $24,948.31 pour opérer, que la direction avait reçu un octroi de $1,000 de la ville, que les spectateurs avaient payé pour 20 parties $11,159.61, que les billets de saison avaient rapporté $2,628, que le tirage d'une automobile avait produit les recettes de $1,812.27 et que, par contre, les salaires des joueurs avaient représenté la somme globale de $11,159.61.

En dernier lieu, le document accusait un déficit net de $136.59, représentant une réduction de près de $1,200 sur le déficit initial. Se tournant ensuite vers l'avenir, il allégua que les prévisions budgétaires devraient être d'au moins $26,000 pour réaliser une saison encore plus fructueuse au point de vue de rendement des joueurs.

Esprit sportif

En face d'un tel succès, qui fut considéré comme gigantesque, on fut d'accord pour reconnaître qu'il n'y avait aucune raison de discontinuer le hockey et des membres de l'ancienne direction abondèrent dans le même sens, mais en renchérissant qu'il faudrait vendre plus de billets de saison de façon à atteindre un objectif de pas moins de 225. On expliqua alors que le club local pourrait devenir une pierre d'achoppement à la ligue, advenant que Victoriaville produise son retrait, car plusieurs clubs, soit ceux de Sherbrooke, Granby et Drummondville, sont actuellement en lice officiellement et la ligue n'opérerait pas sans l'adhésion d'un 4e club. On présuma à cette occasion que Sorel serait intéressé à en faire partie, sans rien de définitif encore, et qu'Asbestos pourrait observer une politique antérieure et revenir sur les rangs à la dernière minute.

Quêtes publiques et octrois

L'assemblée fut unanime toutefois pour déplorer le fait que la direction soit obligée d'avoir recours à des quêtes publiques à de trop fréquentes reprises pour combler un déficit prévu, car on allégua qu'il devenait ennuyeux de solliciter toujours les mêmes personnes, que ce soit sous la forme de tirages, de vente de billets de "pool", de soirées, d'organisations sociales de toutes sortes, et autres. A ce point des délibérations, on déplora la conduite de l'hôtel de ville, qui faisait preuve de trop de parcimonie quand il s'agissait d'encourager un sport aussi populaire et de nature à intéresser une population, dont les loisirs sont des plus réduits durant la saison hivernale. On fit également la remarque que le conseil devrait tenir compte que, l'an passé seulement, l'aréna avait rapporté à la ville une somme approximative de $2,500, comprenant la location de l'aréna et des revenus de la taxe d'amusement, et devrait accorder une ristourne en conséquence en acceptant de donner un octroi plus substantiel pour aider les promoteurs du hockey, qui font déjà largement leur part. Ou soumit en même temps avec beaucoup d'optimisme les travaux d'importance que le conseil projette de réaliser à l'aréna pour la célébration du centenaire, comme le briquetage de la bâtisse et la réfection de l'intérieur, mais on déplora que la ville ne puisse trouver une formule simpliste et économique pour chauffer un tant soit peu l'aréna.

Bureau de gouverneurs

Désireux d'apporter son concours par d'heureuses suggestions, M. Pierre-Paul Allaire, vice-président du Jeune commerce régional, émit le voeu qu'on forme un bureau de gouverneurs qui serait constitué de membres ayant fait un don bénévole de $100 pour la saison. Abondant dans le même sens, à savoir trouver des solutions pour approvisionner la direction des fonds nécessaires, un autre soumit le projet de faire imprimer un programme de 4 pages au lieu de 2, qui contiendrait les noms de tous ceux qui souscriraient généreusement à la cause du club. Un troisième exposa l'admission gratuite des enfants, ce qui entrainerait nécessairement un intérêt plus manifeste des parents et aiderait à remplir davantage l'aréna, mais cette question fut laissée à la discrétion du bureau de direction éventuel. A ce point des négociations, devant le désir non équivoque de l'assemblée, M. Pierre Roux demanda à l'assistance de voter à main levée si elle était en faveur d'avoir du hockey. Toutefois, il appuya sur le fait que le geste devrait être considéré comme l'expression d'une volonté ferme de travailler au moins deux heures par semaine pour assister la direction formée, qui mettra tout en oeuvre pour éveiller l'intérêt de la population. A la suite de cette remarque bien catégorique, 32 personnes se prononcèrent en faveur, ce qui représentait environ 95 pour cent de l'assistance.

DES FETES

SUITE DE LA PAGE 39

A la suite de l'échec de ces pourparlers, les ouvriers ont décidé de se mettre en grève. Trois jours plus tard, la grève aboutissait à la signature d'une convention collective de travail, portant les salaires de 13 à 37 cents l'heure.

Au mois de février 1940, la Fédération américaine du travail a fait des démarches pour tenter de fonder une union à Asbestos, mais les employés ont refusé leur adhésion à cette union. Un nombre de 700 employés s'étaient rendus à la réunion, mais ils ont évacué la salle sur l'ordre du président Cyr.

Au mois de novembre 1941, M. Cyr a donné sa démission comme président et il a été remplacé par M. Berthius Vachon.

Six présidents ont dirigé les destinées du syndicat. Ce sont M. Cyr, de 1935-41, M. Berthius Vachon, de 1941-43, M. Etienne Demers, de 1943-44, M. Albert Nourry, de 1944-45 M. Rodolphe Hamel, de 1945-46 et M. Armand Larricée de 1946-49.

En 1942, toute demande pour rajustement de salaires devait être envoyée au Conseil du travail du temps de guerre pour approbation. Pendant la guerre, les salaires étaient gelés et il fallait obtenir l'approbation du Conseil du travail pour toute augmentation de salaires.

Au cours des assemblées subséquentes à 1942, plusieurs résolutions ont été adoptées dans le but d'améliorer les conditions de travail des ouvriers au point de vue amiantose et silicose. Des protestations ont également été envoyées aux intéressés quant à l'augmentation des prix du bois de chauffage, du pain, du lait et autres denrées.

Puis est venue l'année 1949, année tristement célébrée dans les annales des activités syndicales par la fameuse grève de quatre mois et demi des ouvriers de l'amiante.

C'est à la suite de cette grève que les employés ont obtenu le plus haut salaire de base au Canada, soit $1.51 l'heure. Les années qui ont suivi ont donné lieu à des négociations plus difficiles, vue la grande compétition entre les compagnies d'amiante.

Au cours des 25 années d'existence, le syndicat, avec la coopération de Canadian Johns Manville, a donné aux ouvriers d'Asbestos des salaires et des conditions de travail enviables.

Lors des célébrations, qui marqueront cet anniversaire de fondation, l'hon. René Hamel, ministre du Travail dans le cabinet provincial, sera le conférencier invité au banquet de clôture des célébrations.

Les activités prennent fin dans la PONY

SHERBROOKE. — Les activités ont pris fin, hier, dans la ligue Pony, par la deuxième victoire consécutive des Leafs sur les Royals, dans la série finale deux de trois entre ces deux clubs. Les Leafs qui avaient triomphé dans la première rencontre au compte de 10-2, sont sortis vainqueurs par 6-3 dans la deuxième.

Bossé a été le lanceur gagnant et Mike Daniels, l'as lanceur du Royal durant la saison et la semi-finale, a subi la défaite. Les Leafs étaient passés en finale après avoir éliminé les Bears. Le Royal avait eu l'avantage sur les Wings en semi-finale. Pour les perdants, le receveur Normand Lachance et le lanceur Mike Daniels ont excellé au bâton avec chacun un coup de circuit, mais ce ne fut pas suffisant pour la victoire. Les autres frappeurs du Royal ont été tenus en échec par Bossé.

Pièce de Molière présentée jeudi à Lac-Mégantic

LAC-MEGANTIC — Les Escholiers Cabotins présenteront jeudi le 25 août, le "Bourgeois gentilhomme", de Molière, au public de Lac-Mégantic.

C'est la première fois qu'une troupe d'étudiants de la ville présente une pièce théâtrale à cet endroit.

Cette comédie débutera à 8 h. 30 de la soirée, à la salle du couvent de la Visitation, dans la paroisse Ste-Agnès.

Un jeune chansonnier, Jean Duclos, étudiant au seminaire, de Sherbrooke, présentera un programme de ballades pendant les intermissions.

Asbestos vainc Granby et passe en série finale

ASBESTOS. — Le club de baseball midget qui représente la ville d'Asbestos au tournoi de l'OTJ, se rendra en finale provinciale pour avoir vaincu l'équipe de Granby au compte de 5-2.

Au cours de la partie de semi-finale, Ton Holland d'Asbestos, s'est mis en évidence en obtenant 10 retraits au bâton pour tenir en échec les cogneurs de Granby. L'équipe d'Asbestos s'est signalée à l'offensive en frappant un total de huit coups sûrs.

C'était la quatrième victoire consécutive des représentants d'Asbestos dans ce tournoi. Ils ont défait successivement les équipes de Coaticook, Richmond, Sherbrooke et Granby pour se mériter de rencontrer en finale le gagnant de la partie Trois-Rivières-Drummondville.

Cette finale sera disputée dimanche le 28 courant, et le gagnant se méritera le championnat provincial de l'OTJ pour la classe midget.

A Drummondville

L'édifice provincial construit à l'angle Marchand et Saint-Joseph

DRUMMONDVILLE. (A.B.) — S. H. le maire de Drummondville, Me Marcel Marier, siégeant lundi soir à la réunion du conseil de ville, s'est fait le porte-parole de ses collègues pour déclarer que l'édifice provincial serait érigé à l'intersection de la rue Marchand et du boulevard St-Joseph. Le conseil avait été saisi d'une requête d'un groupe de marchands du bas de la ville qui avaient demandé la construction de l'immeuble sur le terrain vacant de la rue Brock. Au cours d'une conférence de presse, l'honorable Bernard Pinard avait déclaré auparavant qu'il avait été surpris de cette requête, qui semblait arriver tardivement. Concernant le projet de doter Drummondville d'un centre d'achat, le conseil a accepté avec plaisir la recommandation de la Ligue des propriétaires, qui désire étudier cette question plus en détail. La ville attendra donc un autre mois avant de donner sa réponse aux promoteurs du projet. En présence du même projet, le Comité des citoyens propriétaires Inc. s'est prononcé en faveur, alléguant "qu'on vit dans un pays libre".

Avenue des Frères

L'Avenue des Frères sera homologuée à une largeur de 66 pieds. Actuellement, la rue ne mesure que 49 pieds et cette largeur n'est pas suffisante pour l'importance de cette voie. On y prévoit la construction d'une école pour infirmières et un foyer pour personnes âgées.

Nouvelle usine

Le mystère plane toujours sur la venue de la nouvelle usine. Le nom demeure le secret des dieux mais son établissement chez nous est assuré. Les dimensions qu'on note le plus souvent serait de 40,000 pieds carrés. Il y a quatre ans que ce projet est dans les filières du comité de promotion industrielle.

Le Canadien Pacifique préparera des plans pour construire une voie d'évitement jusqu'au terrain projeté pour cette construction. L'ingénieur de la ville fera de même pour l'aqueduc et les égouts. A la dernière réunion du conseil, un avis de motion, a été donné pour déclarer industriels les terrains en cause. L'échevin Armand Gauthier a révélé à l'assemblée du conseil qu'il préparait des plans pour l'amélioration des lumières de rues sur le parcours Heriot et Des Forges.

Edifice provincial

Me Marcel Marier, C.R., a parlé longuement de la construction de l'édifice provincial. Il a déclaré que la construction de cet immeuble ne relevait pas de la ville. La requête des hommes d'affaires du "bas de la ville" alléguait que leur terrain était de dimension plus vaste, que le cadre serait plus agréable pour l'édifice et qu'il en résulterait un actif important pour eux. Le maire a mentionné que trois sites avaient été l'objet de discussions; cependant, la ville a déjà vendu le terrain. Le gouvernement a fait préparer des plans et des sondages. Le maire est d'avis que le conseil n'a pas à intervenir. Une maison a été déplacée et une bande de terre a été achetée. L'échevin Maurice Sigouin s'est dit un partisan du nouveau projet mais qu'il se ralliait à la majorité en pensant que le début immédiat des travaux serait en mesure de pallier au problème aigu du chômage.

Un tournoi régional de tennis à Victoriaville

VICTORIAVILLE. (N.F.) — Un tournoi de tennis en vue de déterminer le champion junior des Bois-Francs se poursuit à Victoriaville, sur les courts de l'école St-David. L'ouverture de cette classique, qui devait avoir lieu dimanche, fut remise à lundi soir, à cause de la pluie, et déjà plusieurs concurrents et concurrentes des différentes villes-soeurs se disputent les honneurs de décrocher un championnat masculin et féminin. Les préliminaires de lundi soir, qui seront suivis d'une deuxième phase demain soir, ont donné les résultats suivants :

Raymonde Thibeault, de Ste-Victoire, a. contre Doris Garneau, de Princeville, 4; Michèle Provencher, de Ste-Famille, 8, contre Suzanne Rheault, des Cèdres, 4 ; Nicole Michaud, d'Arthabaska, 8, contre Marthe Beauvilliers, de Princeville, 7 ; Christiane Houde, de Plessisville, 8, contre Micheline Croteau, de Warwick, 3 ; Thérèse Lachapelle, de Ste-Famille, 8, contre Jacqueline Côté, de Sts-Marthyrs, Canadiens, 2; Milaine Trottier, d'Arthabaska, 8, contre Andrée Côté, de Warwick, 0. Celles-ci ont joué des parties américaines afin de pouvoir retourner chez elles assez tôt. Voici maintenant les parties de 2 de 3 : Pierrette Lecompte, de Ste-Victoire, 6-2 et 6-0, contre Micheline Côté, de Plessisville, 6-2. Chez les garçons, une seule rencontre, qui a été clôturée à 1 heure, dans la soirée : Jean-Claude Cormier, de Sts-Martyrs, 6-0 et 6-1, contre Gaétan Lemay, de Sts-Martyrs Canadiens.

Jeudi soir

Le programme de demain soir comportera les rencontres suivantes : Raymond Faille, de Sts-Martyrs, contre Richard Lebeau, des Cèdres ; Marcel Bergeron, de Warwick, contre Gilles Delisle, d'Arthabaska ; Nicole Filion, de Sts-Martyrs, contre Gertrude Héneault, des Cèdres.

L'activité n'a pas discontinué pour cela sur les autres terrains de la ville et voici quelques résultats enregistrés sur les courts de Ste-Famille, Ste-Victoire, des Cèdres et Arthabaska pour des parties de 2 de 3 : Benoit Boulanger, de Plessisville, 6-2 et 6-2, contre Jean Roch Roy, des Cèdres ; Claude Lachapelle, de Ste-Famille, 6-3 et 6-0, contre Michel Desharnais, de Warwick ; Daniel Bellemare, de Plessisville, 6-0 et 6-0, contre Claude de Girouard, de Princeville ; Claude Blanchette, de Princeville, 6-2 et 6-2, contre Bernard Beauvilliers, de Princeville ; Benoit Houde, de Plessisville, 6-1 et 6-4, contre André Lainesse, de Ste-Victoire ; Jacques Dubois, des Cèdres, 9-7, 4-6 et 11-9, contre Guy Demers, de Ste-Victoire ; Michel Caouette, de Princeville, 6-0 et 7-5, contre Pierre Chabot, de Ste-Victoire ; Réal Boissonneault, de Plessisville, 6-2 et 6-4, contre Yves Rouillard, de Ste-Famille ; Claude Girouard, de Sts-Martyrs, 6-0 et 6-0, contre Hubert Pépin, des Cèdres ; Lionel Blanchette, de Ste-Famille, 6-2 et 6-3, contre André Guilbeault, de Warwick ; René Houde, d'Arthabaska, 6-4 et 6-0, contre Jacques Lachance, de Warwick ; André Plourde, de Ste-Famille, 6-4 et 6-3, contre Jacques Campagna, d'Arthabaska ; Serge Roy, d'Arthabaska, 6-4 et 6-1, contre Roland Leblond, de Ste-Victoire.

Les rondes continueront demain soir avec des parties de 2 de 3 sur les mêmes courts. Les finales, qui auront lieu dimanche prochain, seront clôturées par une rencontre d'exhibition qui mettra aux prises l'as du tennis local, Pierre Lambert, contre un adversaire de son calibre. L'organisateur et publiciste, M. Jean-Paul Levasseur, demande à la population d'assister nombreuse à ces compétitions pour encourager les concurrents.

L'école des parents reprendra bientôt ses activités

ROCK-ISLAND. — L'Ecole de parents dans les villes-frontières est à la veille de reprendre ses activités après les avoir suspendues à la fin des classes en juin dernier.

Fondée par M. Guy Lévesque, l'Ecole des parents a connu pour la première fois l'an dernier un réel succès, pendant ses sept mois d'activités.

Plus de 800 personnes ont assisté à sept assemblées culturelles au cours de l'année.

Des conférences portant sur la santé physique et morale de l'enfant ont été données par le Dr Bonin, l'orientation de l'enfant par M. Richard Joly, l'enfant devant la TV et le cinéma par l'abbé Daniel Pichette, ainsi que des conférences sur l'OTJ par l'abbé Gilbert.

La direction considère qu'un lien plus étroit s'est formé entre parents et titulaires à la suite de ces conférences.

Le conseil de l'Ecole des parents est formé de M. Guy Lévesque, M. Roger Blais de Rock-Island, vice-président, Mme Rolland Paiement, secrétaire, Mme Paul Morel, de Rock-Island, directrice et de M. Rolland Paiement, de Stanstead, directeur.

Au cours de l'an dernier, l'Ecole des parents a aussi organisé des assemblées par la population de langue anglaise.

L'organisation travaillera à l'organisation d'un nouveau programme et à s'affilier à l'Ecole de parents de la province.

Les recherches se poursuivent à Sherbrooke

SHERBROOKE. — L'enquête se poursuit en vue de retrouver la collection de pièces évaluées à $5,000 volée samedi soir dans le coffre arrière d'une voiture stationnée sur la rue Dépôt, a laissé savoir la police municipale.

Les pièces étaient en montre au congrès de l'Association canadienne de numismates, qui s'est terminé samedi, à l'hôtel Sherbrooke. Elles sont la propriété de MM. Charles Kirk et Leon Safer, de la firme Kirk and Safer Coin Co., de Toronto.

Le vol s'est produit après qu'on eut forcé la serrure du coffre arrière du véhicule.

On a par ailleurs appris du président de la convention, M. Hartley F. Graham, de Sherbrooke, que la compagnie Brink's avait gratuitement offert son service de voitures blindées à tous les exposants, mais les victimes de ce vol ne se seraient pas pleinement prévalues de l'offre.

Jeune commerce : réunion régionale à Princeville

PRINCEVILLE. (N.F.) — L'attribution des responsabilités et l'organisation des activités pour la prochaine saison ont été les principaux sujets discutés à Princeville par les membres de l'exécutif du Jeune commerce régional des Bois-Francs et de l'Estrie, qui eut lieu à l'hôtel de ville et réunissait des représentants de Plessisville, Princeville, Victoriaville, Asbestos, Richmond, Drummondville et St-Germain de Grantham. Il fut décidé que la première journée régionale aura lieu le 9 octobre, à St-Germain de Grantham. Cette manifestation serait mixte et une autre semblable se déroulera un peu plus tard. 2 assemblées réservées aux membres, non accompagnés, figurent aussi sur le programme. Enfin, la section de Princeville a demandé et obtenu les assises du congrès régional de 1961, qui aura lieu en mai. La semaine Jeune commerce sera aussi soulignée de façon particulière et des ententes ont été prises avec la presse, la radio et la télévision pour y diffuser des communiqués ou passer des entrevues avec les responsables régionaux. Ce projet serait réalisé dans la période du 17 au 25 septembre, soit immédiatement après le congrès provincial.

Nomination

Au cours des délibérations, qui étaient présidées par M. Louis-David Paré, de Princeville, plusieurs articles du programme de l'année ont été étudiés et mis à point. Un conseiller technique a été choisi en la personne de Me René Blanchard, président ex-officio de la Chambre de St-Germain. Assistaient aussi à cette réunion : M. Lucien Lesage, de Victoriaville, président régional ex-officio, Me René Crochetière, de Victoriaville, conseiller juridique, MM. Georges Larochelle, de Plessisville, Pierre-Paul Allaire, de Victoriaville Jean-Louis Mondoux, de St-Germain, le Dr Marc St-Hilaire, de Princeville, M. Roger Laliberté, d'Asbestos, tous vice-présidents régionaux, ainsi que M. Ghislain Marcheterre, de Princeville, secrétaire.

Recrutement

Le recrutement a fait le sujet de plusieurs suggestions et une étude a été faite sur la méthode à adopter pour organiser sur une base uniforme pour toutes les sections une campagne au commencement de la saison. La journée avait commencé par l'inscription à la résidence d'été de M. Maurice Talbot, dans l'après-midi, vers 2 heures, et fut clôturée par une réception organisée au même endroit, vers 5 heures de l'après-midi. Après un buffet, il y eut partie récréative et épluchette de blé d'Inde en plein air. La joie a été particulièrement manifestée au couronnement du roi et de la reine du jour.

Semaine de l'habitation des Bois-Francs

VICTORIAVILLE. (N.F.) — Le projet de la semaine nationale de l'habitation, qui sera réalisé sur le plan régional pour la première fois de l'histoire des Bois-Francs, sera concrétisé du 17 au 25 septembre dans un cadre de grand apparat, selon les décisions prises par le comité de réception, au cours d'une réunion des cinq comités d'une réunion des cinq comités de l'organisation générale, qui eut lieu lundi soir, à la salle de conférences de la Shawinigan Water & Power, sous la présidence de M. Robert Provencher. En effet, M. Jacques Letellier exposa que l'ouverture de la semaine, le 17, serait manifestée par une cérémonie locale, à 1 heure de l'après-midi, dans chaque localité où il y aura une des maisons modèle, soit à Plessisville, Warwick et probablement à Arthabaska. Quant à Victoriaville, il y aura rencontre régionale à 3 heures, à l'hôtel de ville, qui sera suivie d'une réception civique et d'un défilé aux 4 maisons modèles, ainsi que visite populaire des résidences, qui seront de nature à susciter l'intérêt de la construction domiciliaire sur une plus grande échelle. En terminant, M. Letellier a précisé que les projets concernant son comité n'avaient pas encore été tous étudiés et que d'autres détails seraient donnés prochainement.

Nouveau poste à M. Molotov

VIENNE. (Reuters) — M. Vyacheslav Molotov, ancien ministre soviétique des Affaires étrangères, a été nommé représentant soviétique à l'Agence internationale de l'énergie nucléaire à Vienne, a-t-on annoncé aujourd'hui.

M. Molotov est actuellement ambassadeur soviétique en Mongolie extérieure.

M. Sterling Cole, directeur américain de l'Agence nucléaire internationale, a dit avoir été informé que M. Molotov remplacera M. Leonid Zamyatin, qui était représentant permanent de la Russie au sein de l'Agence.

M. Zamyatin a été rappelé et se verra confier d'autres fonctions.

Désaffectation d'un cimetière à Princeville

PRINCEVILLE. (N. F.) — Des études seront faites à Princeville, dimanche prochain, pour la désaffectation complète du cimetière situé sur le terrain de la fabrique, tout près de l'église et de quelques autres édifices publics. Cette décision a été prise à la suite d'un communiqué émis par S. Exc. Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet. La lettre mentionne qu'il a remarqué l'état du cimetière concerné, lors de sa visite pastorale à Princeville, il y a quelques semaines, et demandé aux autorités de la fabrique de prendre des dispositions pour compléter la désaffectation. Les autorités paroissiales tiendront une réunion générale pour tracer le programme des travaux qui restent à exécuter et les délibérations se dérouleront dans la salle du sous-sol de l'église, après la grand-messe dominicale. Il est à mentionner que plusieurs monuments funéraires sont encore sur le terrain de ce cimetière, où il n'y a eu aucune inhumation depuis près de 10 ans. Des centaines d'intéressés ont fait transporter les restes mortels de leurs parents dans le nouveau cimetière aménagé sur l'ancien parcours de la route no 5, à environ 1 mille à l'ouest de la ville. Les travaux décidés dimanche seront exécutés au plus tôt.

Souscription pour le Cercle Musical

VICTORIAVILLE (N.F.) — Le Cercle Musical de Victoriaville vient de lancer une souscription pour trouver les fonds nécessaires à défrayer certaines dépenses pour la bonne marche du groupement. Cependant, cette sollicitation est exercée sous la forme d'un tirage, dont l'enjeu est un montant d'argent ainsi réparti : 1er prix, $40; 2e prix, $20; 3e prix, $10, et 4e prix, $5, représentant la somme totale de $75, qui sera allouée chaque mois. De plus, les gagnants se verront attribuer le titre respectif de président, vice-président et syndics. Pas plus de 250 billets seront vendus et le tirage aura lieu le 2e lundi de chaque mois, le prochain étant fixé pour septembre. Par ce geste, la fanfare fait encore appel à la générosité de la population locale et les organisateurs espèrent obtenir le concours financier demandé. Présentement, les musiciens se préparent à assister au festival des fanfares amateurs de la province qui aura lieu à Shawinigan, le 5 septembre.

A sa femme et à ses parents

Powers a dit:

"J'essaierai d'être un prisonnier modèle"



Mme Barbara Powers après sa dernière entrevue avec son mari.

MOSCOU, (PA-UPI-AFP) — Francis Gary Powers, le pilote de l'avion-espion U-2, a déclaré, hier, à sa femme qu'il essaiera d'être un "prisonnier modèle" dans l'espoir d'être libéré pour bonne conduite avant la fin de sa peine de dix ans.

Au cours de la deuxième rencontre — vraisemblablement la dernière — avec sa femme, Powers a révélé qu'il sera déménagé sous peu dans une autre prison en dehors de Moscou. Il a demandé de lourds vêtements d'hiver.

Powers a aussi reçu, hier, la visite de ses parents, M. et Mme Oliver Powers. Au sortir du rendez-vous, ils étaient bouleversés. M. Powers a déclaré qu'il est attristé à la pensée d'être séparé de son fils mais "je pars en sachant qu'il est en vie et bien traité".

M. Powers et sa femme sont censés quitter Moscou, aujourd'hui. La femme du pilote ne partira pas avant samedi. Elle attend encore une réponse du premier ministre Khrouchtchev dont elle a sollicité une entrevue pour implorer sa clémence.

Durant l'entretien d'une heure qu'il a eu avec sa femme, Powers a déclaré qu'il y avait trop de publicité autour de son nom. Il a conseillé à son épouse de prendre le bateau au lieu de l'avion afin de pouvoir échapper aux journalistes.

Powers a promis à sa femme de se conduire le mieux possible afin de faire abréger sa peine. La sentence imposée à Powers prévoit trois ans d'emprisonnement et sept ans de liberté surveillée, probablement dans un camp de travail. L'avocat qui a défendu le pilote américain devant le tribunal militaire soviétique, a déclaré à la famille Powers que la peine d'emprisonnement sera peut-être diminuée de trois ans à 18 mois si le prisonnier se conduit bien.

Le pilote a aussi déclaré à sa femme qu'elle pourra lui envoyer 17 livres de nourriture et de vêtements tous les mois et qu'elle sera autorisée à lui rendre visite tous les deux mois.

Mme Powers, qui avait l'intention de demeurer à Moscou et de tenter d'obtenir un emploi à l'ambassade américaine afin de voir son mari le plus souvent possible, a annoncé hier qu'elle avait renoncé à ce projet.

"Ce serait trop dur pour nous deux", a-t-elle expliqué en ajoutant "qu'il vaut peut-être mieux que je ne le vois pas tant qu'il ne sortira pas de prison pour se rendre dans un camp de travail où je pourrai peut-être aller demeurer avec lui".

A la recherche d'un "cerveau aérien" pour les avions à réaction

Un groupe d'experts en aéronautique, représentants des principales compagnies aériennes, avionneries et fabriques d'instruments aéronautiques, ont ouvert une conférence, hier, à Montréal, pour y étudier la possibilité d'adopter un système universel de données aériennes, par toutes les lignes d'aviation.

Le sous-comité de l'ARINC (Aeronautical Radio Incorporation), chargé de cette étude est dirigé pa M. J. R. Whitclock, de la compagnie American Airlines.

L'uniformisation d'instruments destinés à recueillir les données nécessaires à la navigation aérienne a été rendue urgente par l'avènement du transport aérien par avions à réaction.

Il s'agit de mettre au point une sorte de cerveau électronique devant s'adapter à n'importe quel type d'avion à réaction de transport et capable de recueillir toutes les données qu'il peut capter au cours d'une envolée, comme la pression atmosphérique, la température extérieure, etc.

Cela aidera à simplifier les panneaux de bord des appareils, espère-t-on, et permettra d'assurer une meilleure coordination entre les appareils de divers types de construction et les envolées aériennes.

On espère, par exemple, pouvoir utiliser davantage les espaces réservés aux voies aériennes. "Tous les avions étant munis d'appareils identiques, il serait aisé alors de réduire les écarts d'altitude qu'ils doivent respecter dans les airs," note un des experts.

Un tel système appliqué à tous les avions modernes à réaction serait aussi économique et aussi logique que possible.

Plusieurs manufacturiers d'avions ont joué un rôle important dans la création de spécifications universelles. Les représentants de Boeing, Convair, Douglas et Lockeed se sont réunis à plusieurs reprises et ont soumis un projet étudié au cours de la conférence, qui se poursuit aujourd'hui à l'hôtel Mont-Royal.

L'ONU a dépassé les espoirs de ses fondateurs --M. Lodge

NATIONS-UNIES, N. Y. (AFP) — L'ONU a fait plus et autre chose que ce que ses fondateurs attendaient d'elle, a déclaré, hier, le représentant des Etats-Unis, M. Cabot Lodge, candidat à la vice-présidence des Etats-Unis, à un déjeuner d'adieu organisé en son honneur par la presse des Nations unies.

M. Lodge a prédit que les nouveaux pays d'Afrique feraient de plus en plus appel à l'ONU pour leur venir en aide pendant la période de transition qui suit leur accession à l'indépendance.

Les Etats-Unis, pour leur part, estiment que c'est là un phénomène extrêmement sain, qui contribuera au maintien de la paix.

Le délégué américain a fait l'éloge du rôle entrepris par l'ONU au Congo, en déclarant que c'était la tâche la plus audacieuse et la plus complexe dans laquelle l'organisation internationale se soit jamais lancée et que son prix, aussi élevé soit-il, était minime en comparaison du danger de conflagration qui avait été évité.

La mère du pilote américain Downey revient aux E.-U.

PEKIN, (AFP) — Mme Downey, mère du pilote américain John Downey, condamné à la détention perpétuelle en Chine Populaire, pour espionnage, a rendu visite hier à son fils, pour la cinquième fois depuis le 15 août, date de son arrivée à Pékin, mais pour la dernière fois avant son départ aujourd'hui pour les Etats-Unis.

Très abattue, Mme Downey a déclaré qu'elle reviendrait à Pékin si les autorités chinoises le permettaient. Elle a précisé également que des photographes chinois avaient pris de nombreux clichés au cours de sa dernière entrevue avec son fils, entrevue à laquelle assistaient un interprète de la Croix-Rouge et un fonctionnaire de la prison.

Mme Downey a déclaré qu'elle n'avait pas été autorisée à rencontrer Richard Fecteau, autre pilote américain condamné à 20 ans de prison, qui avait demandé à la voir afin qu'elle puisse donner de ses nouvelles à sa famille aux Etats-Unis.

50,000 boisseaux de blé répandus à Baie-Comeau

BAIE-COMEAU, (PC) — Un défaut de structure a provoqué une déchirure dans le plus grand élévateur à grain du pays, a déclaré, hier, un porte-parole de la Gargill Grain Company of Winnipeg, propriétaire des installations de Baie-Comeau, confirmant ainsi la nouvelle publiée en primeur dans LA PRESSE lundi.

50,000 boisseaux de blé se sont répandus sur le sol, samedi, quand l'accident s'est produit. Personne n'a été blessé. La structure de béton et d'acier est restée debout et ne menace pas de s'effondrer.

A Montréal, le vice-président pour le Canada de la compagnie, une filiale de Cargill Inc. de Minneapolis, M. A. C. Greenman, a révélé qu'on s'apprête à récupérer le grain répandu. Entretemps, on l'a recouvert de bâche pour le protéger.

Les élévateurs, hauts de 240 pieds et d'une capacité de 11,300,000 boisseaux, avaient été inaugurés le mois dernier seulement.

ANNONCE

LA BILE CONTRIBUE À LA DISSOLUTION DES GRAISSES
DANS L'APPAREIL DIGESTIF

Les essais en laboratoire ont prouvé que la bile émulsionne les graisses, c'est-à-dire qu'elle les divise littéralement. Il est reconnu que lorsqu'on verse de la bile sur des solides gras, il se forme un liquide onctueux.

Dans le système digestif, la bile a le même effet. Les aliments arrivent souvent dans le système digestif sous forme de solides gras. La bile sécrétée par le foie active alors leur dissolution pour rendre la digestion plus complète.

Les Petites Pilules Carter pour le Foie, formule exclusive d'éléments végétaux, rétablissent sans violence la régularité en même temps qu'elles améliorent le débit de la bile pour faciliter la digestion.

Quand vous souffrez de lourdeurs, de maux de tête ou de nervosité et qu'il vous faut un laxatif, prenez les Petites Pilules Carter pour le Foie.

En plus de soulager la constipation, les Petites Pilules Carter pour le Foie améliorent le débit de la bile. Achetez en aujourd'hui même!

Marshalls Silks & Fabrics Inc.

Nous vendons au comptant . . .
Nos prix reflètent les économies!

COUSEZ POUR LE RETOUR à L'ÉCOLE ET ECONOMISEZ

NOUVEL ET INTERESSANT ASSORTIMENT
DE LAINAGES
54" de largeur — Valeur $5.00 — 2.95
C'est de nouveau le retour à l'école chez Marshalls qui vous présente à prix avantageux une grande variété de lainages à robes, tissus à manteaux et à costumes, tous importés et dans toutes les combinaisons de couleurs en vogue pour le prochain hiver.

CELANESE RAYONNE
TISSUS A COSTUMES
54" et 58" de largeur — valeur $1.95 — 1.29
Tissés à la main, pratiques pour vêtements d'écolières, de couventines, etc., choix de couleurs y compris noir et marine

TRES BEAUX TISSUS IMPORTES
Pour vos ROBES D'AUTOMNE
36" et 45" de largeur
1.95 à 3.95
Venez voir les nouvelles collections de beaux tissus que nous vous offrons pour vos robes d'hiver. Superbes combinaisons de couleurs qui feront de vos rêves une réalité.

IMPRIMES et SATINS
SKINNER
MAINTENANT A ½ PRIX
44" et 45" de largeur — Ant. $4.95 — 2.50 ver.
Assortiment incomplet et défraîchi par suite des récentes rénovations

VISCOSE ACETATE
CLIPPA-BUOY
Tissus nouveauté lavables à la main pour costumes et vêtements d'école en rouge, bleu, or, prune et noir. 1.79

SUEDINE
36" de largeur — valeur $1.95 — 1.00
Pour le retour à l'école, la populaire suédine pour jaquettes, etc., à prix d'économie remarquable dans un grand choix de couleurs y compris le noir.

TISSUS A SERVIETTES
TERRY IMPRIMES IMPORTES
36" de largeur — Rég. $1.69 — 1.00
Solde de fin d'été, le reste du stock doit être vendu.

VELOURS COTELE LAVABLE
36" de largeur — Valeur $1.25 — 79¢
Un beau velours côtelé français à rayures minuscules, idéal pour le retour à l'école. Quantité restreinte dans certaines couleurs.

TOILE RAYONNE
TOOTAL "LYSTAVE"
AUSSI PURE TOILE D'IRLANDE
En petites longueurs de 3 verges et plus. Votre dernière chance de vous procurer ces tissus d'été. 1.00

COUPONS DE
COTONNADES
36" et 44" de larg. — Val. $1.49 — 59¢
Pour le retour à l'école. Tons foncés. Rayures, plaids, quadrillés et autres.

"Qui dit tissus à la verge, dit MARSHALL"
UN SEUL MAGASIN:
1195, STE-CATHERINE ouest Victor 4-2558

ECONOMISEZ DAVANTAGE A L'EPICERIE DES AUBAINES

ÉPICERIES Richelieu LTÉE GROCERIES

Il y en a une près de chez vous, pour son adresse SIGNALEZ DA. 2-3500

50 TIMBRES GRATIS!
SACS D'ÉCOLE
POUR GARÇONS ET FILLETTES
AVEC BANDOULIERE, POIGNEE ET ETUI A CRAYONS
CHACUN SEULEMENT 1.49
AVEC 50 TIMBRES GRATIS!
(Valeur régulière de $2.49 chacun)

KETCHUP AUX TOMATES "HEINZ"
2 BOUT. 11 OZ SEULEMENT 45¢

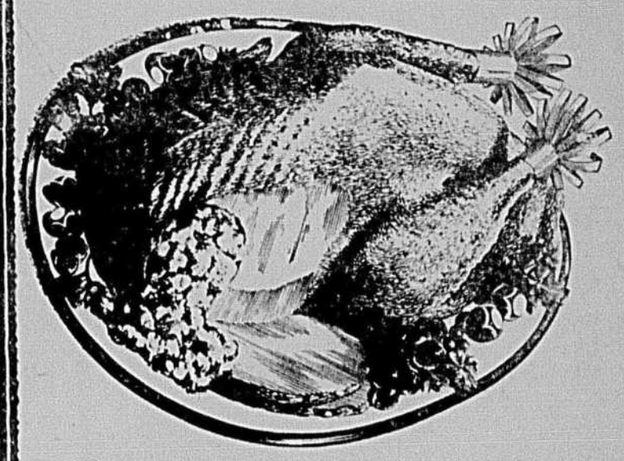
SPREAD de TABLE
"SILVER BRAND"
4 PQTS 1 LB SEULEMENT 95¢

GRATIS 50 TIMBRES
AVEC L'ACHAT DE:
OLIVES "GATTUSO"
POT 16 OZ SEULEMENT 57¢
(Nul après le 27 août)

GRATIS 25 TIMBRES
AVEC L'ACHAT DE:
FROMAGE EN TRANCHES "CLOVER CREAM"
PAQUET ½ LB SEULEMENT 31¢
(Nul après le 27 août)

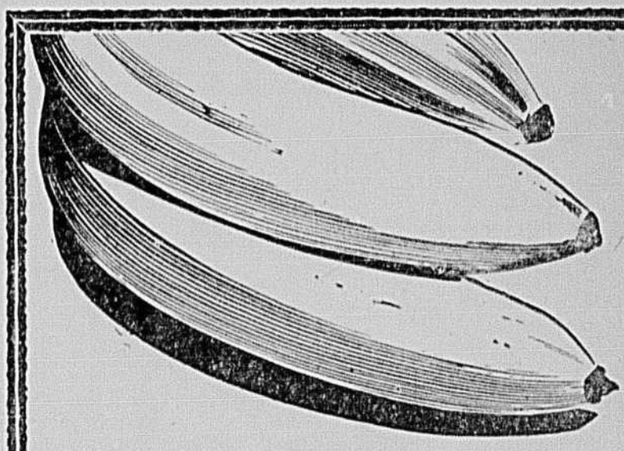
JUS DE LEGUMES "V-8" — 2 boites 20 oz 35¢
POIS VERTS "IDEAL" No. 4 — NOUVELLE RECOLTE — 4 boites 20 oz 67¢
BISCUITS GRAHAM "CHRISTIE" — Paquet 13½ oz 33¢
BISCUITS SOCIAL TEA "CHRISTIE" — Cello de 84 biscuits 33¢
DETERSIF BLEU "SURF" (45¢ de moins) FORMAT FAMILIAL 99¢
"BREEZE" BLEU GRATIS: BROSSE POUR LE BAIN FORMAT FAMILIAL $1.67
PATE A DENTS "PEPSODENT" (valeur rég. 70¢) 2 GROS TUBES 59¢

JAMBON MIDGET "LE GRADE" (COTTAGE ROLL) — CRY-O-VAC — LB 59¢
BACON SANS COUENNE "LEGRADE" — TRES MAIGRE — PQT PLAT 1 LIVRE 53¢
BOEUF HACHE — FRAIS HACHE A TOUTES LES HEURES — LB 39¢



POULES FRAICHES
EVISCEREES CAT.: "A" (de 2½ à 4 lb) — LB SEULEMENT 33¢

BEURRE D'ARACHIDES "SCHWARTZ" HOMOGENEISE — Pot 16 oz 43¢
PATATES CHIPS "HUMPTY DUMPTY" (10¢ de moins) — Pqt cello jumelé de 13 oz 59¢
GHERKINS SURS "GATTUSO" — Pot 24 oz 47¢
NOURRITURES "HEINZ" POUR BEBES OU ENFANTS (ASSORTIES) — 6 boites 65¢



BANANES
CHIRIQUI E.U. No.: 1 Mûrie à point — LB SEULEMENT 9¢
ORANGES SUNKIST — 3 douz. 1.00 — VALENCIA — GROSSEUR 163 — E.-U. No 1
CHOUX-FLEURS — 2 gros pieds 35¢ — No 1 — DU QUEBEC — BLANC COMME NEIGE
PETITS OIGNONETS — 4 gros pqts 19¢ — DU QUEBEC — FRAIS DU JOUR

ÉPICERIES Richelieu LTÉE
UNIS POUR MIEUX VOUS SERVIR

TOUT pour la PHOTOGRAPHIE

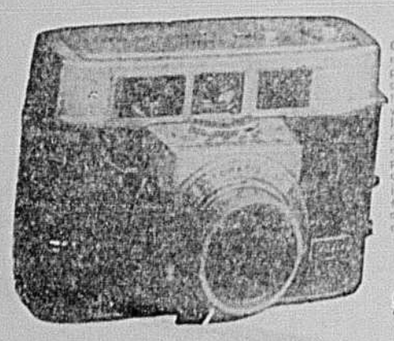
CINE-CAMERA ZOOM KODAK



Nouveau ! — Ciné-caméra Zoom avec oeil électrique. — Nouvelle caméra Zoom Kodak 8 mm. automatique f/1.9 — vous aide à réussir des films à effets dramatiques. Prend des scènes régulières, à angles vastes ou téléphoto — ou vous permet un rapprochement ou un éloignement dans l'espace d'une seconde sans interrompre le filmage. L'oeil électrique à même vous assure une photo parfaite automatiquement. — Rég. $149.50

SPECIAL FAUCHER **$112.00**

CAMERA 35 mm. AUTOMATIQUE KODAK



Caméra automatique 35 mm. pour réussir des photos facilement. La caméra Kodak automatique 35 mm. fait de vous un expert dans les diapositives. L'oeil magique ajuste automatiquement l'objectif pour prendre le degré de lumière voulu. Objectif Ektar - F/2.8 à action rapide pour plus de détails photographiques.

Rég. $98.50
SPECIAL FAUCHER
$73.95

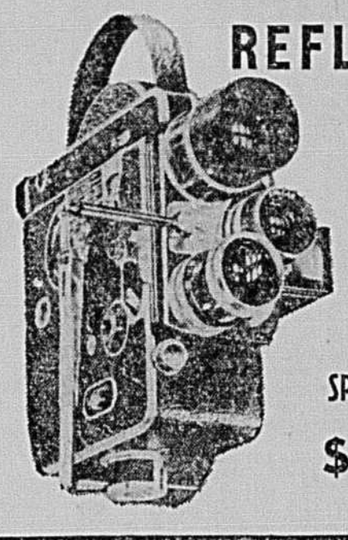
PROJECTEUR BELL & HOWELL LUMINA 1.2



D'après le principe de l'objectif original Zoom 8 mm. L'objectif Filmovara d'une rapidité F/1.2 vous permet de projeter une image de 40" de large tout en gardant une distance de 11' à 19' de la toile de projection. Se fixe en 3 secondes.

Rég. $229.95
SPECIAL FAUCHER
$170

CINE-CAMERA BOLEX REFLEX 16 mm

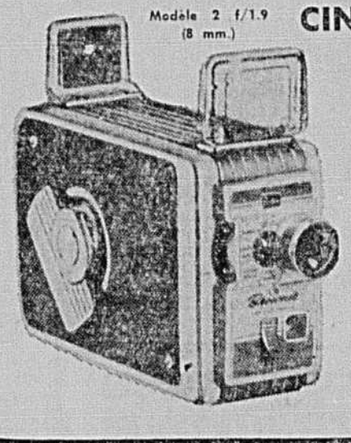


Cette épatante nouvelle Bolex Reflex H16 comporte une foule de perfectionnements sur lesquels vous devriez vous renseigner. Venez vous la faire expliquer au plus tôt.

SPECIAL FAUCHER
$310

FAUCHER

Modèle 2 f/1.9 (8 mm.)



CINE-CAMERA BROWNIE

Cette populaire ciné-caméra Brownie est munie d'un objectif ultra - lumineux f/1.9. Elle se charge avec facilité, comporte un dévidoir très simple et n'a pas besoin d'être mise au point.

SPECIAL FAUCHER
$39.00

2 FILMS GRATUITS

NOUVEAU !

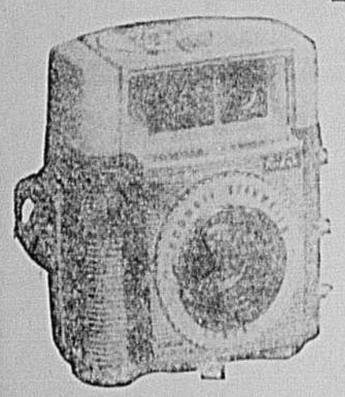
LA CAMERA FLASH BROWNIE



La plus petite, la plus pratique. La caméra Brownie Starmite est la caméra-flash la plus compacte que Kodak ait jamais offerte. Pratique pour apporter n'importe où — prête pour prendre des photos en tout temps, à l'intérieur ou à l'extérieur, nuit ou jour. Requiert les nouvelles ampoules de magnésium extra-petites "AG-1" si peu coûteuses.

Rég. $22.95 SPECIAL FAUCHER **$16.95**

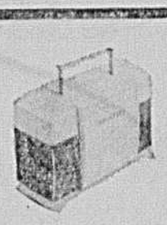
CAMERA BROWNIE



Nouveau ! Caméra Brownie avec viseur à même. La caméra Brownie Starmeter est munie d'un oeil électrique très sensible qui démontre exactement le numéro requis pour obtenir des photos réussies ou des diapositives claires. Le plus bas prix jamais vu pour un appareil Kodak avec viseur à même.

REG. $11.95 SPECIAL FAUCHER **$9.00**

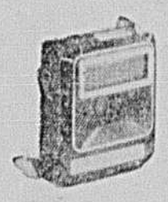
Copieuse de photo POLAROID



Vous pouvez maintenant tirer des copies de vos photos préférées à domicile en seulement 60 secondes.

REG. $43.95 SPECIAL FAUCHER **$30.00**

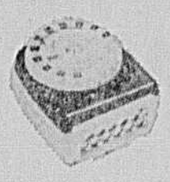
POSEMETRE POLAROID



Ce posemètre ultra-sensible est conçu spécialement pour servir avec la pellicule d'indice 3000.

REG. $21.00 SPECIAL FAUCHER **$15.50**

DIAPHRAGME PHOTOELECTRIQUE POLAROID



Ce nouveau diaphragme à oeil électronique est un dispositif distinct qui s'accouple au diaphragme ordinaire de n'importe quelle caméra Land fabriquée depuis 1954.

REG. $49.95 SPECIAL FAUCHER **$43.00**

Trousse Kodak DUAFLEX IV DE LUXE



Caméra style reflex commode, huit ampoules flash no 5, batteries, étui, pellicule.

Rég. $44.35 SPECIAL FAUCHER **$28.95**

Pourquoi payer plus cher ailleurs !

FILM EN COULEURS

D'autres films aussi à bas prix

50 PIEDS - 8 mm.

BAS PRIX FAUCHER **$3.35**

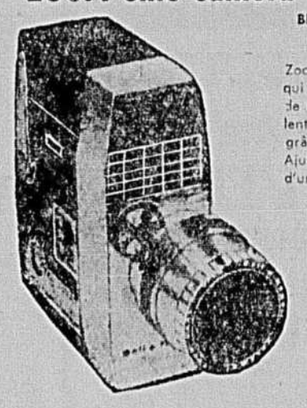
Développement compris

FILMS 8mm FERRANIACOLOR 50 pieds, développement compris, en couleurs. BAS PRIX FAUCHER **$3.19**

FILMS 8mm FERRANIA PANCRO 37 Blanc et noir, vitesse 400 ASA, 50 pieds, développement compris. BAS PRIX FAUCHER **$2.75**

ZOOM ciné-caméra BELL & HOWELL

BELL & HOWELL VOUS OFFRE UN NOUVEAU MONDE FABULEUX



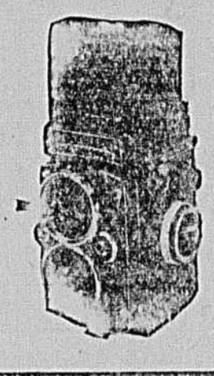
Zoomatic 414. La seule camera 8mm. qui permet un rapprochement de près de 6' Vous permet de filmer à vitesse lente (slow motion) instantanément, grâce à l'ajustement automatique ! Ajustement de l'objectif au moyen d'un oeil électrique.

Rég. $240
SPECIAL FAUCHER
$175

GRAND SPECIAL FAUCHER

30% D'ESCOMPTE

SUR TOUTES LES CAMERAS **ROLLEIFLEX**



POURQUOI PAYER PLUS CHER AILLEURS?

POLISSEUR HOOVER

Modèle 5332 — Rég. $59.95 BAS PRIX FAUCHER **$31.95**



Incomparable ! Il est simple ! Il est facilement maniable et il est vendu à bon marché ! Pour nettoyer vos tablettes, servez-vous des APPLICATEURS LAMORINE.

GRATIS Avec l'achat du polisseur : 2 brosses d'une valeur de $5.95

BALAYEUSE HOOVER CITATION 1336

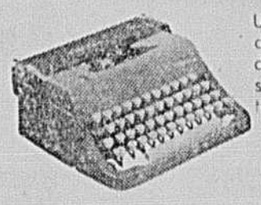


VENEZ LA VOIR ! VENEZ L'ESSAYER ! Et vous constaterez ce que Hoover signifie depuis des générations !

SPECIAL FAUCHER **$59.95**

OUTILS DE NETTOYAGE GRATIS

DACTYLOGRAPHE UNDERWOOD *LEADER*



Un dactylo portatif de grandeur régulière — non pas un modèle miniature. Possédant plusieurs avantages d'une dactylotype de bureau.

PRIX FAUCHER **$68.95**

Paiements faciles si désiré

DACTYLOGRAPHE LETTERA 22 D'OLIVETTI

La LETTERA 22 d'Olivetti est COMPLETE : dispositifs spéciaux comme l'ADD-ALINE et le CORRECTO-SPACE qui permettent de gagner du temps et donnent un travail plus propre. Choix de caractères Elite Pica ou Lettera distinctif.



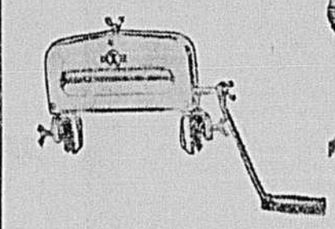
SPECIAL FAUCHER **$67.45**

LESSIVEUSE SILEX *pour appartement*



MODELE 2612 — Laveuse électrique portative. Lave 3 lb de linge. Cuve en aluminium de 7 gallons. Possède un compte-minutes automatique et un renvoi... Stérilise le linge dans la cuve lorsque déposée sur le poêle. Hauteur 14 9/16".

SPECIAL Rég. $67.50 **$47.50**



Tordeur à main, portatif. S'adaptant sur toutes les laveuses HANDYHOT ou n'importe quelle cuve avec bord de moins le ½" d'épaisseur. Rouleaux de caoutchouc souple.

REG. $15.95 SPECIAL **$12.50**



REG. $58.95 SPECIAL **$39.95**

MODELE 26-19

Laveuse électrique portative. Lave 3 lb de linge. Cuve en aluminium de 7 gallons avec renvoi et sans compte-minutes. Poids 21 lb. Hauteur, 14 9/16".



TELEVISEUR PORTATIF

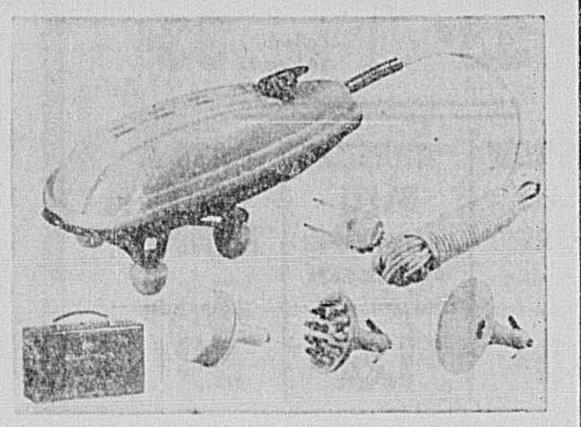
Emerson 17"

Nous avons un grand choix de toutes les autres marques, telles que Philco, Zenith, Admiral, Emerson, etc., etc.

Aussi RCA Victor PT904 $164

SPECIAL FAUCHER à partir de
$159

VIBRATEUR "WINDSOR"

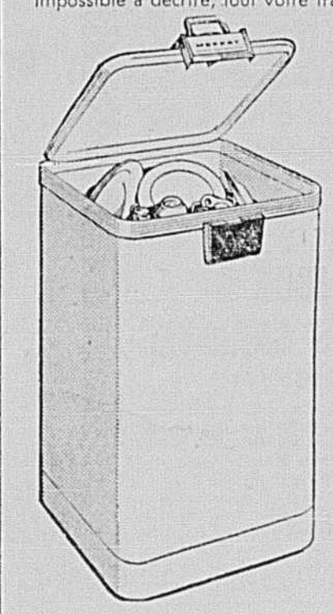


1. Bouton de commande trois vitesses. Règle l'appareil au degré voulu pour procurer le confort recherché.
2. Ressort destiné à protéger le fil.
3. Fil en vinyl durable.
4. Quatre boutons qui peuvent être actionnés automatique pour le massage en profondeur.
5. Fiche.
6. Doigts de caoutchouc pour le cuir chevelu.
7. Cloche pour le massage facial et autres.
8. Eponge pour le massage facial.

Rég. $12.95 SPECIAL FAUCHER **9.95**

LAVEUSE DE VAISSELLE "ADMIRAL"

Modèle AP4 — Une laveuse qui facilitera, à un degré impossible à décrire, tout votre travail de lavage. En un clin d'oeil, tout est lavé hygiéniquement. Munie des derniers perfectionnements.



BAS PRIX FAUCHER
$185

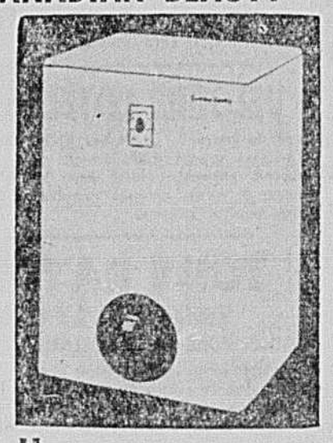
Sécheuse "CANADIAN BEAUTY"

pour appartement

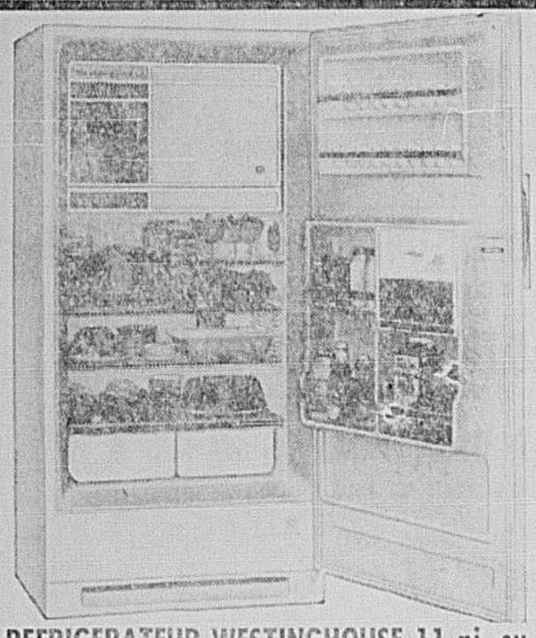
No 810

PAS D'INSTALLATION COUTEUSE ; branchez simplement ! De poids léger, facile à déplacer. 1,500 watts, 110 volts. Modèle compact, se remplissant facilement.

Rég. $89.50
SPECIAL FAUCHER
$64.50



REFRIGERATEUR WESTINGHOUSE 11 pi. cu.



Modèle BM-11 — Congélateur pleine largeur CONTENANT 60 LIVRES D'ALIMENTS... Le tiroir du CONGELATEUR contient 15 LIVRES. Légumier pleine largeur. Coffrets pour le beurre et le fromage. Tablettes pleine profondeur, pleine largeur. Poignée de porte facile à ouvrir.

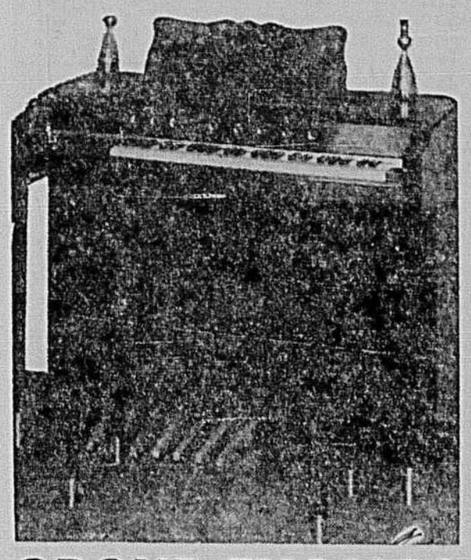
SPECIAL FAUCHER **$219**

"Le Roi des Bas Prix"

Faucher ÉLECTRIQUE LTÉE

251 est, rue BEAUBIEN -- CR. 4-4373

AUX PLUS BAS PRIX EN VILLE chez FAUCHER



ORGUE THOMAS

REG. $1495
BAS PRIX FAUCHER
à compter de
$849

• Contrôle exclusif de solo • Vibratos, variables exclusifs • Contrôle Dial-A-Tone des basses • Accord d'écouteurs • Clavier à pédales pour basses • Contrôles exclusifs Dial-A-Tone • Un clavier simple • Style authentique • Finis en bois véritable • Blanc assorti • Pédale d'expression.



TAMBOURS OLYMPIC

Faucher ajoute de nouvelles aubaines à toutes celles de chaque jour. En effet, nous offrons maintenant de nouveaux instruments de musique de marque réputée, aux plus bas prix sur le marché. — **Venez et vous économiserez !**

BAS PRIX FAUCHER
$99.50

GRATIS à tous les acheteurs à paiements échelonnés Police d'Assurance Protection : • FEU • VOL • DECÈS

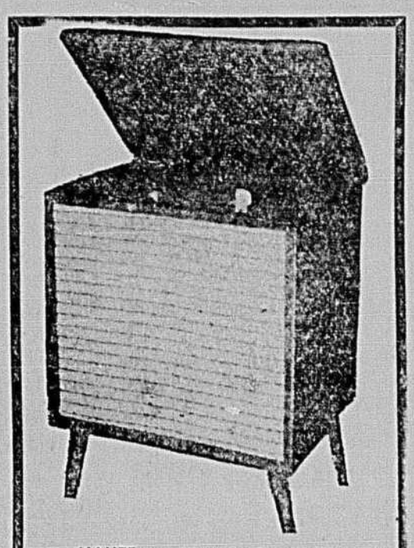
TOURNE-DISQUES



de marques renommées A BAS PRIX FAUCHER à compter de **$19.95**

Modèle automatique 4 vitesses — BAS PRIX FAUCHER **$39.95**

Nous avons un grand choix de **PIANOS**
de toutes sortes pour tous les goûts
A COMPTER DE **$469**
VENEZ LES VOIR, ILS EN VALENT LA PEINE



HAUTE-FIDELITE **REGAL**

Modèle HFR1000 — Radiophono, 4 vitesses, 2 haut-parleurs, superbe cabinet... Valeur exclusive à Faucher !

BAS PRIX FAUCHER **$77.95**



ORGUES RCA VICTOR

SONORGAN
ARROW
CHORD, etc.

BAS PRIX FAUCHER à compter de **$75.00**

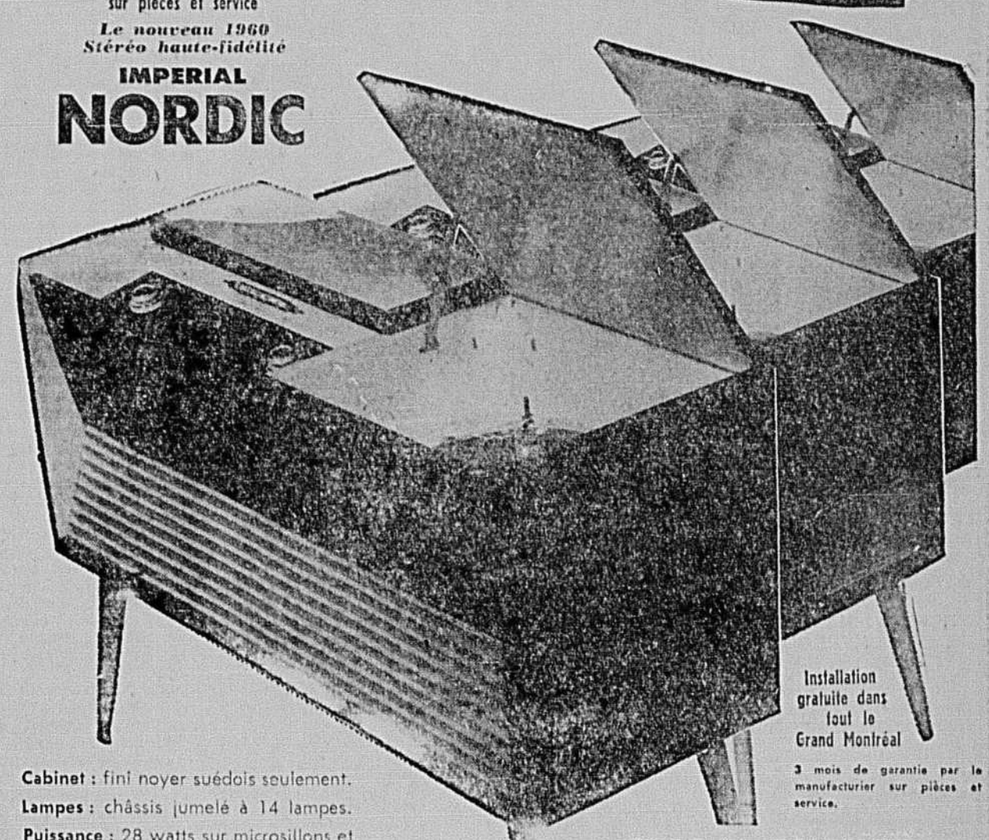
LIVRAISON PAR TOUT LE CANADA

ATTENTION ! Quel que soit l'endroit où nous livrons notre marchandise, nos clients peuvent être assurés d'obtenir la même garantie que les résidants de Montréal.

3 mois de garantie par le manufacturier sur pièces et service

Le nouveau 1960 Stéréo haute-fidélité

IMPERIAL NORDIC

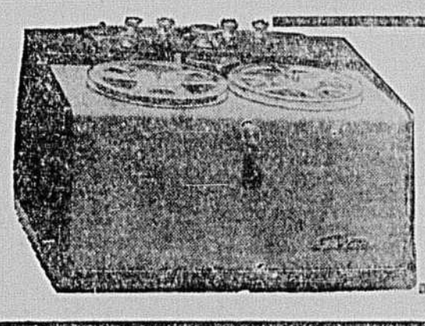


Installation gratuite dans tout le Grand Montréal

3 mois de garantie par le manufacturier sur pièces et service.

Cabinet : fini noyer suédois seulement. **Lampes :** châssis jumelé à 14 lampes. **Puissance :** 28 watts sur microsillons et utilisation du stéréo sur les 6 haut-parleurs du radio. **Haut-Parleurs :** 2 de 8", ovales; 2 de 3" pour hautes fréquences, 8 ronds. **Bandes :** SW-LW-AM-FM. Plus prise pour magnétophone. **Registre :** 20 à 20,500. **Ondes longues :** 510 - 16,500. **Commandes :** Commandes séparées pour séquences **Tourne-disques :** Telefunken à 4 vitesses.

SPECIAL FAUCHER
$259



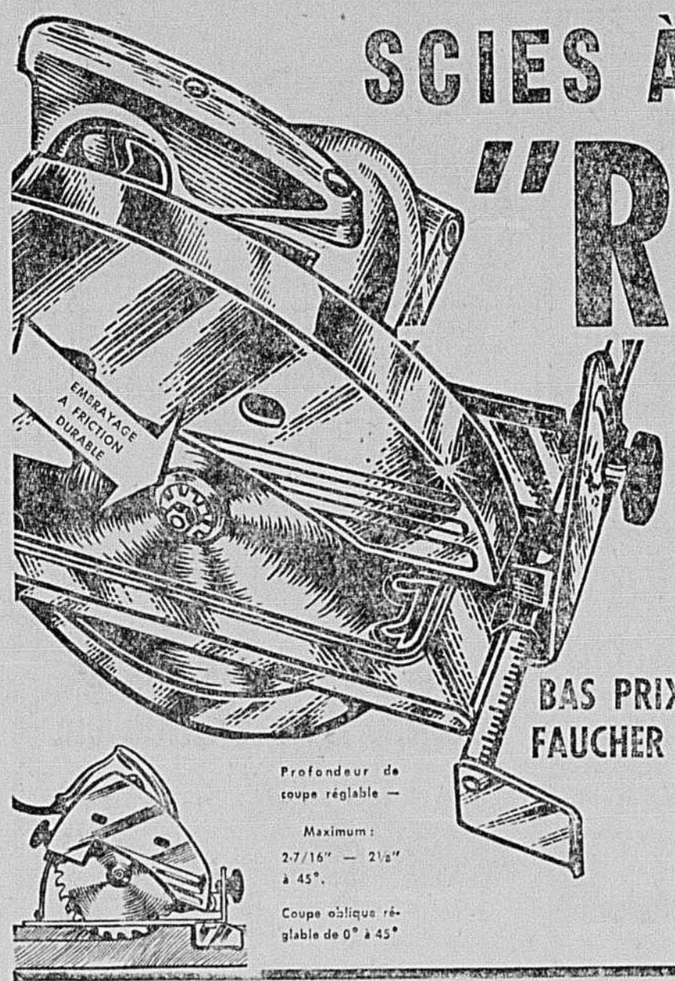
ENREGISTREUR EKOTAPE

MODELE 290 Stéréophonique — 2 vitesses — Registre de 30 à 15,000 FCPS, 2 amplificateurs — 2 haut-parleurs (6" x 9" x 3") et muni des plus récents perfectionnements.

BAS PRIX FAUCHER
Rég. $535
$299

LES PLUS GROSSES ALLOCATIONS D'ÉCHANGE POUR L'ÉTÉ

SCIES À DISQUE RENOMMÉES "RAM"



MODELE R-88

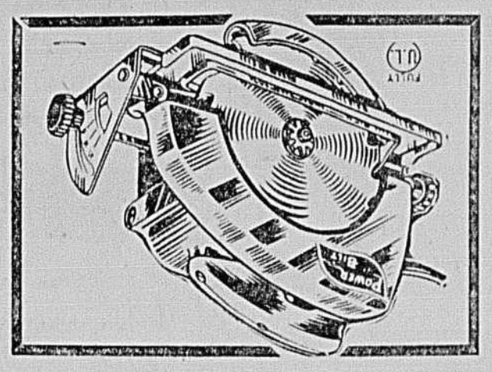
SCIE RAM à lame de 7" et moteur 1¼ cv. Fil industriel à 3 conducteurs, extra-robuste, prise à 2 griffes. Embrayage à friction. Scie en travers et de long — Creuse fentes et rainures — taille feuillures et biseaux — angles et onglets.

Régulier $59.95

BAS PRIX FAUCHER
$29.95

Profondeur de coupe réglable — Maximum : 2-7/16" — 2½" à 45°.

Coupe oblique réglable de 0° à 45°

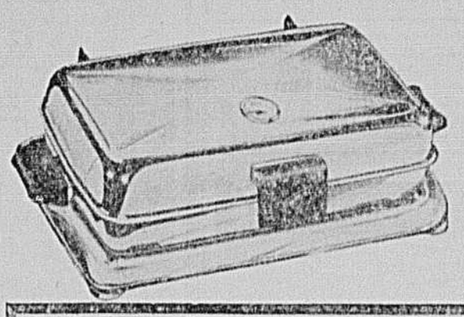


AUTRE SCIE A DISQUE

MODELE R7B RAM REG. $74.50

Corde à 3 conducteurs avec fiche d'adaptation à 2 griffes. Lame de 7". Moteur de 1¼ HP. Embrayage à friction de longue durée. Fabrication robuste. Caractéristiques : Moteur 1¼ HP CA-CD refroidi à l'air — Profondeur de coupe max. 2 7/16"; 2⅛" à 45° — Garde de sûreté escamotable — Arréglages de profondeur et d'angle de coupe indépendants — Maniement facile d'une main — Fini miroitant. Garantie de l'usine.

PRIX FAUCHER
$39.95



GRILLETTES TOASTESS

D'une élégance toute moderne à cause de son dessin sobre et net. Chrome au poli étincelant.

T51W à gaufrier **$9.75**
T51-1 Indicateur **$7.50**
T51 Ordinaire, sans indicateur **$6.25**

Roto-Shine **RONSON**
POLISSOIR A SOULIERS ELECTRIQUE

La machine qui vous décharge de tout le travail que vous faisiez. La toute nouvelle Roto-Shine Ronson décrotte les chaussures, y étend le poli, les brosse et les frotte jusqu'à les faire reluire avec éclat en quelques secondes . . . le tout électriquement.



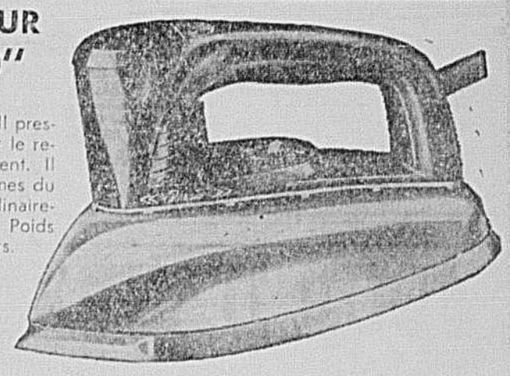
SPECIAL FAUCHER
$16.95

FER A VAPEUR "PRESTO"

MODELE S 10

Il repasse à la vapeur. Il presse . . . C'est l'idéal pour le repassage à sec également. Il résoud tous les problèmes du repassage. Il utilise ordinairement l'eau du robinet. Poids léger. Choix de couleurs.

SPECIAL FAUCHER
$10.95



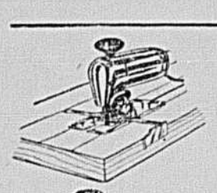
ENSEMBLE DE DRILLES ¼" RAM

MODELE R-200

REG. $36.50
BAS PRIX FAUCHER
$19.95

Ensemble de drilles Ram ¼", 40 mcx, comprenant support à drille, 13 meches, fil de 10', polissoir, bonnet en laine d'agneau, meule, coffret en métal, 12 disques à sabler différents, 6 raccords.

DRILLE : ½" dans le bois, ¼" dans l'acier
SABLE : Polit les meubles rapidement.
MEULE : Aiguise couteaux et outils.
POLIT : Cire l'auto en un rien de temps.
FROTTE : L'argenterie reluit comme neuve.





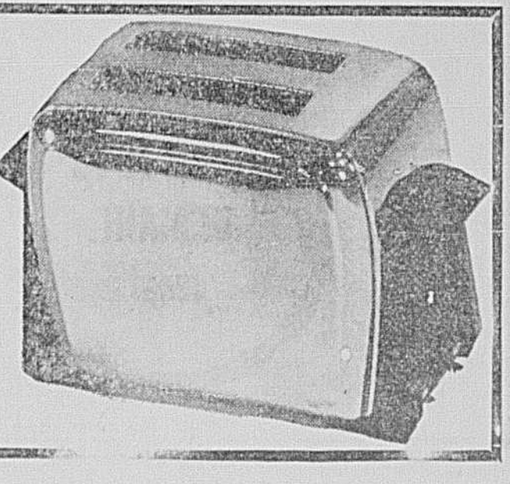
SCIE SABRE "RAM"

LA SCIE A 1001 USAGES...
MODELE R-44

Scie à refendre, scie de travers, scie à chantourner, scie à dos, scie à ruban, scie à guichet et scie à découper. Fini brillant comme un miroir. Complète avec guide à refendre et 3 lames de scie.

GARANTIE DE LA MANUFACTURE
Puissant moteur ¼ H.P.

Rég. $37.95
SPECIAL FAUCHER
$19.95



Grille-pain TOASTESS

Modèle No 25

Complètement automatique. Profitez de ce spécial jamais vu encore.

SPECIAL FAUCHER
$8.95

"Le Roi des Bas Prix"

Faucher

ÉLECTRIQUE LTÉE

251 est, rue BEAUBIEN, CR. 4-4373

Spectacles et Concerts



DERNIER SALUT... PUIS RIDEAU. — Parmi la centaine d'artistes réunis lundi sur le plateau du théâtre Arcade (Cinéma Pigalle) à l'occasion d'une fête du souvenir, le groupe que voici a été constitué. Tous ont été des artisans du succès d'une salle qui fut longtemps populaire et qui deviendra un moderne studio de télévision pour le compte de Télé-Métropole, canal 10. De g. à d.: ROBERT L'HERBIER, ROLANDE DESORMEAUX, FRANÇOIS LAVIGNE, PAUL GUEVREMONT, PIERRE DURAND, GEORGES TOUPIN, JEAN DUCEPPE, JEAN-PAUL KINGSLEY et EDOUARD WOOLLEY. La réception avait été offerte aux artistes par M. J.-A. DeSève, président et directeur général de France Film. MM. André Ouimet, Paul L'Anglais et Roland Giguère représentaient Télé-Métropole Corporation.

Fermeture du rideau

Les artistes jettent un dernier regard sur l'Arcade

C'était un petit théâtre. Il se nommait l'Arcade.

Il fit peu de bruit, pas tellement d'argent, mais connut un grand succès. La salle, de style rococo, était coquette. Elle était d'une autre époque : elle appartenait au secteur Est de Montréal, secteur tant décrié, à tort, et que les jolies dames et les beaux messieurs ne prisaient guère. Le snobisme n'est heureusement pas la marque de la suprême intelligence.

Le théâtre Arcade, s'il ne recevait pas la clientèle huppée et plus difficile que de raison, était envahi jour après jour, saison après saison, par les fervents de théâtre populaire. Des braves gens peu intéressés à fendre les cheveux en quatre, soucieux uniquement d'un bon spectacle monté avec soin et interprété par tous ceux-là qui, dix ans plus tard, allaient compter parmi nos vedettes à trois ou à quatre étoiles.

Or, avant-hier en fin de journée, sur le plateau grand comme une soucoupe de l'ex-Arcade devenu cinéma Pigalle, c'était le rendez-vous du souvenir. On rendait hommage à tous ceux qui avaient animé cette scène durant tant d'années. Certes, ils n'étaient pas tous là. La mort a rayé les noms de Jeanne Demons, Antoine Godeau, Henri Letondal, Albert Duquesne, Marcel Chabrier, Muriel Guilbault... Cette liste dramatique pourrait s'allonger.

Mais dans la cohorte de ceux qui avaient répondu "présent", que d'artistes éminents, aujourd'hui solidement réputés, et qui pouvaient en cet instant nostalgique se remémorer tant et tant de souvenirs. Sur ces planches, combien ont fait leurs débuts professionnels ? Combien d'artistes ont connu l'exaltante émotion de croiser le fer avec le public et puis, après avoir gagné la rude partie, ont entendu le bruit grisant des applaudissements monter vers eux ! Tous regardaient ces murs. Entre ces portants et ces toiles, ils avaient interprété Mauriac, Capus, Deval, Bernstein, Donnay, Géraldy, Nivoix, Ducreux... Sept saisons consécutives, une pièce nouvelle chaque semaine, cinq cents spectacles, plus de 5,000 représentations. Voilà pour l'époque la plus rapprochée de nous.

Mais que dire des années '20 puis de la décennie '30 qui virent défiler les troupes étrangères en tournée et se multiplier les initiatives théâtrales les plus heureuses ? Le dur modernisme de notre temps a scellé le sort de l'Arcade qui, après avoir baissé pavillon devant le cinéma, va maintenant payer tribut à une nouvelle impératrice, la télévision. Sous le pic du démolisseur la petite scène croulera, les loges aussi, une bonne section de l'orchestre disparaîtra, de même que le foyer en forme d'arcade d'où la salle tirait son nom. Le rideau tombera à jamais sur un passé prestigieux et, dans quelques mois, au lieu de dire "Place au théâtre", on dira "Place aux images".

C'est avec un serrement au coeur, la tête bourdonnante de souvenirs, la mémoire rafraîchie d'anecdotes que les Durand, Lavigne, Desmarteaux, Philippe, Giroux, Marion, Sutto, Monnet, Deyglun, Despres, Pagé, Béliveau, Rey-Duzil, Kingsley, Verne, Scheller, Gauvin, Duceppe, Huot, Dorsenn, Thibault, Poitras et, bien sûr j'en oublie, quittèrent la petite salle. Chacun retournant à son labeur, tous éviterent de tourner la tête une dernière fois en direction de la petite salle. Comment l'auraient-ils bien vue avec dans les yeux ... des larmes ?

R.C.

HORAIRE DU CINEMA

ALOUETTE : "Ben Hur" : tous les soirs à 8h.; matinées les mercredis, samedis et dimanches à 1 h. 30.

AVENUE : "Upstairs and Downstairs" : 1.25, 3.25, 5.25, 7.25, 9.30.

BIJOU : "L'Homme et l'Enfant": 12.30, 3.46, 6.42, 9.58; "Vous pigez?": 1.58, 5.14, 8.30.

CAPITOL : "The Lost World" : 10.05, 12.25, 2.45, 5.05, 7.25, 9.50.

CHAMPLAIN et CREMAZIE : "Atlantique, Latitude 41" : 12.20, 4.09, 7.58; "Les 39 Marches": 2.33, 6.22, 10.11.

CHATEAU, EMPRESS, GRANADA, PAPINEAU, RIALTO et SAVOY : "Murder Inc": 2.45, 6.10, 9.35; "Valley of the Redwoods": 1.25, 4.50, 8.10.

FRANÇAIS : "Un vrai cinglé du Cinéma" : 12, 3.10, 6.25, 9.40; "Délinquant involontaire" : 1.35, 4.45, 8.

IMPERIAL : "This Is Cinerama" : tous les soirs de la semaine, à 8 h. 40; le dimanche à 7 h. 30. Matinées à 2 h., mercredi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche.

KENT : "Orfeu Negro": 1, 2.55, 5.05 7.10, 9.20.

LA SCALA : Sur semaine, ouverture des portes à 5.30. Samedi et dimanche : 11.30. "Le désordre et la nuit", "La danseuse de Cadix", "Le chemin du paradis".

LOEW'S : "From the Terrace": 10.35, 1.15, 3.55, 6.35, 9.15.

ORPHEUM : "Les Grandes Familles": 10.40, 12.55, 3.10, 5.25, 7.40, 9.55.

PALACE : "It Started in Napies": 10.20, 12.35, 2.55, 5.10, 7.25, 9.45.

PIGALLE: "Le Vent se lève": 12.30, 5.12, 9.54; "Princesse Czardas": 2, 6.42; "A Pied, à Cheval et en Voiture" : 3.34, 8.26.

PLAZA : "Les Epoux terribles": 1.35, 4.55, 8; "Leçon dangereuse": 12.05, 3.25, 6.40, 10.

PRINCESS : "Murder Inc": 10., 12.55, 3.50, 6.50, 9.50; "Valley of the Redwood": 11.35, 2.50, 5.30, 8.30.

REGENT : "Don Giovanni": 1.40, 5, 8.15.

RIVOLI : "Un vrai cinglé du cinéma" : 2.50, 6.10, 9.35; "Délinquant involontaire" : 1.05, 4.30, 7.30.

SAINT-DENIS: "Vous pigez ?": 12.30, 3.46, 6.42, 9.58; "L'Homme et l'Enfant": 1.58, 5.14, 8.30.

SEVILLE : "Can-Can" : 8.30; matinée, à 2.30 mercredi, samedi et dimanche.

STRAND : "Dynosaurus" : 11.50, 3.10, 6.30, 9.50; "Hell Bent for Leather" : 10.30, 1.50, 5.10, 8.30.

WESTMOUNT: "Don't Panic, Chaps" 12.50, 3.50, 6.50, 9.50; "I Only Asked" : 2.25, 5.25, 8.25.

Décédé à 65 ans

Hammerstein avait été un "géant" du Broadway

DOYLESTOWN, Pennsylvani. (PA) — Oscar Hammerstein II, dont les comédies musicales en ont fait une sorte de géant de la scène américaine, a succombé hier à un cancer de l'estomac à l'âge de 65 ans.

Sa mort, survenue à sa résidence de campagne de Highland Farms, loin des lumières de Broadway, met fin à l'une des plus brillantes carrières dans l'histoire de la scène américaine.

L'homme qui a donné au monde les mélodies comme "Ol' Man River", "Who?", "The Last Time I Saw Paris", "When I Grow Too Old To Dream", "Only Make Believe", "Some Enchanted Evening", et "June Is Bustin' Out All Over", est décédé peu après minuit.

Ses talents scéniques lui ont permis de produire une série de comédies musicales devenues célèbres comme "Rose Marie", "The Desert Song", et "Show Boat", sans oublier "Oklahoma", "South Pacific", "The King And I", et la comédie musicale qui fait actuellement fureur à Broadway "The Sound of Music".

Depuis sa collaboration avec le compositeur Richard Rodgers en 1942, leurs noms ont été associés aussi bien comme auteurs que comme producteurs de spectacles.



OSCAR HAMMERSTEIN

Leur première oeuvre conjointe a été "Oklahoma" et lorsque le rideau se leva sur cette comédie musicale en mars 1943, Broadway et le monde théâtral furent conquis d'un seul coup.

"Oklahoma" demeura à Broadway durant cinq années et neuf semaines, un record pour une comédie musicale.

A son chevet, lorsqu'il est décédé hier matin, il y avait une infirmière et deux médecins. Dans une chambre voisine, il y avait son épouse, Dorothy, sa fille Alice et ses fils William et James. Il était dans le coma depuis la veille au soir.

Invitation de la Compagnie Gounod

La Compagnie Gounod invite les artistes amateurs à se joindre à elle pour sa nouvelle saison de théâtre lyrique, qui commencera sous peu. Elle prépare trois nouvelles opérettes par saison, qu'elle offre au public de Montréal à la salle St-Stanislas, et aussi en province.

Chanteurs et acteurs de tout âge (à partir de 18 ans) ont là une belle occasion de perfectionner leurs talents gratuitement, sous la direction de Félix St-Georges Fontaine pour le chant et Maurice Côté pour le théâtre.

La Compagnie invite aussi les peintres amateurs intéressés aux décors de théâtre.

Les auditions auront lieu le jeudi soir 1er septembre et le mardi soir 6 septembre à 8 h. 30 à la salle St-Stanislas, 1371 est, rue Laurier.

LA SCALA
TEL. RA. 1-3107
TROIS FILMS
Danielle Darrieux
"LE DESORDRE ET LA NUIT"
"LA DANSEUSE DE CADIX"
Georges Guétary
"LE CHEMIN DU PARADIS"
(en couleurs)



Suffoquant d'émotions!
PETER CUSHING
FREDA JACKSON
MARTITA HUNT
YVONNE MONLAUR
Dracula plus méchant et sanguinaire que jamais.
BRIDES OF DRACULA
and
TECHNICOLOR
LEECH WOMAN
COLEEN GRAY
Dès demain
STRAND AIR CONDITIONED
Dernier jour — "DINOSAURUS" et "HELL BENT FOR LEATHER"

PASSE-TEMPS
Mont-Royal et Fabre — LA. 1-7870
CLIMATISE PAR REFRIGERATION
"LE FOU DU CIRQUE", CinémaScope, couleurs, Danny Kay, Pier Angeli. "L'HOMME DANS LE FILET", Alan Ladd, Carolyne Jones. "LES JEUX DANGEREUX", Jean Servais, Pascal Audret.

Elizabeth Taylor et Scotland Yard

LONDRES, (AFP) — Elizabeth Taylor a refusé de s'installer dans une somptueuse demeure des environs de Londres, dans le Surrey, parce que la police britannique a décliné toute responsabilité quant à la surveillance de la maison et du parc qui l'entoure. Scotland Yard a été rendu prudent par les exploits de voleurs qui réussirent, il y a trois mois, à voler, à une semaine d'intervalle, tous les bijoux de Sophia Loren et les fourrures de la femme de Gregory Peck, dans les demeures que ces acteurs avaient louées aux environs de Londres, et Elizabeth Taylor n'éprouve aucun désir de se joindre à ce palmarès. La demeure, "Foxwarren Park", avait été louée depuis un mois par le producteur du film "Cléopâtre" dont le tournage commencera bientôt en Grande-Bretagne avec Elizabeth Taylor comme vedette.

A la Poudrière

Etant donné la faveur avec laquelle le public a accueilli "L'Homme, la Bête et la Vertu" du grand Pirandello, la Direction du théâtre de la Poudrière, à l'Ile Ste-Hélène, a été obligée de prolonger d'une semaine encore les représentations en français. Comme Béatrice Picard devait absolument prendre des vacances, c'est Jeannine Beaubien (protagoniste en anglais pour le début de septembre) qui a repris le rôle en français avec un très vif succès, et le jouera ainsi en français jusqu'à samedi soir.

Festivals de Montréal 25e SAISON
Le 31 août à 9 h.
à l'EGLISE NOTRE-DAME
LES DISCIPLES DE MASSENET
Sous la direction de CHARLES GOULET
Programme
1ère Partie :
A capella: Vittoria - Gretchaninov - Lotti - Gevaert - Bruckner - Mouton - Kopylow - Lvov
2e Partie :
Avec le concours de l'orchestre, "GLORIA" de Vivaldi "TE DEUM" de Bruckner
Solistes : Yolande Dulude, Réjane Cardinal, Léopold Simoneau, Jan Rubes
Nef $2.82 — $2.25 — $1.13 | 1er jubé $2.25 $1.69 | 2e jubé $1.13
BILLETS EN VENTE (Taxes incluses dans le prix des billets)
LA COMEDIE CANADIENNE, 84 ouest, Ste-Catherine — UN. 1-3339
WILLIS & CO. LTD., 1430 ouest, Ste-Catherine — UN. 6-6801
E. ARCHAMBAULT INC., 500 est, Ste-Catherine — VI. 9-6201
2140, de la Montagne — VI. 5-6202
LA SOCIETE DES FESTIVALS DE MONTREAL, 754 ouest, Sherbrooke, VI. 2-5887 — VI. 2-5888

Festivals de Montréal 25¢ SAISON
CE SOIR A 9 H.
AUX JARDINS DU MUSEE
(3410 av. Ontario)
SERENADE BY CANDLELIGHT
THE MASELLA WOODWIND GROUP
avec le concours de JOHN NEWMARK, pianiste
Concert Piece — Mendelssohn
5 pièces en trio — Jacques Ibert
Quartet — F. Berwald
Suite — Noel Gallon
Quintette en mi b majeur — Mozart
$2.54 — $1.97
CE SOIR ET LE 26 AOUT A 8 H. 30
A LA COMEDIE CANADIENNE
COROS & DANZAS DE ESPANA
(Chansons et danses populaires d'Espagne)
Orchestre $2.82 | 1er balcon $2.25 | 2e balcon $1.13
Demain soir et les 27, 30 août et le 1er septembre à 8 h. 30
A LA COMEDIE CANADIENNE
Opéra
L'ENLEVEMENT AU SERAIL
(Mozart)
Sous la direction de ROLAND LEDUC
Mise en scène : JACQUES LETOURNEAU
Décors et costumes : ROBERT PREVOST
Chef des choeurs : MARCEL LAURENCELLE
avec
LEOPOLD SIMONEAU, PIERRETTE ALARIE, JAN RUBES, MARGUERITE GIGNAC, JEAN-LOUIS PELLERIN, GEORGE BLOOMFIELD
Orchestre $3.94 | 1er balcon $3.38 — $2.25 | 2e balcon $1.13
BILLETS EN VENTE (Taxes incluses dans le prix des billets)
LA COMEDIE CANADIENNE, 84 ouest, Ste-Catherine, UN. 1-3339
WILLIS & CO. LTD., 1430 ouest, Ste-Catherine, UN. 6-6801
ED. ARCHAMBAULT INC., 500 est, Ste-Catherine, VI. 9-6201
2140 de la Montagne, VI. 5-6202
LA SOCIETE DES FESTIVALS DE MONTREAL, 754 ouest, Sherbrooke, VI. 2-5887 — VI. 2-5888

HALLES CLIMATISEES
ST-DENIS et BIJOU
Festival
EDDIE CONSTANTINE
DEUX AUTRES FAMEUX SUCCES
VOUS PIGEZ
L'HOMME ET L'ENFANT
CINEMASCOPE EN COULEURS



Amherst Angle Amherst et Ste-Catherine UN. 6-6851
JACK LEMMON
MICKEY ROONEY
ERNIE KOVAK
BAL DES CINGLES
SUR DEMANDE POPULAIRE
NOUS PRESENTONS LE GRAND FILM
FRANCOISE SAGAN'S
UN CERTAIN SOURIRE
ROSSANO BRAZZI · JOAN FONTAINE · BRADFORD DILLMAN
CHRISTINE CARERE · JOHNNY MATHIS
CINEMASCOPE COLOR by DE LUXE
LES VITELLONIS
Distribution tout étoile
En FRANÇAIS

THEATRE CAMEO
1371 est, rue Ontario
Commençant aujourd'hui et pour toute la semaine
"LES DIX COMMANDEMENTS"
POUR TOUTE LA FAMILLE

La Poudrière
Ile Ste-Hélène
4 dernières représentations
L'HOMME LA BETE ET LA VERTU
de
Pirandello
Mise en scène
FRANÇOIS CARTIER
"Nous n'hésitons pas à vous recommander ce spectacle hilarant." P. Sanvier - La Patrie
"Il faut remercier le théâtre de La Poudrière de nous avoir donné une pièce de Pirandello encore inconnue en Amérique du Nord." G. Hénault - Le Devoir
Rés. LA. 6-0821
BILLETS EN VENTE AU MEDICAL ARTS PHARMACY ET AU "400"
2.00 2.50 3.00

AVAL AIR CLIMATISE
Tony CURTIS, Janet LEIGH dans "VACANCES A PARIS"
en couleurs et CinémaScope. Aussi
June Allyson, Jeff Chandler dans "LES LACHES MEURENT AUSSI"
en Cinémascope

POUR TOUTE LA FAMILLE
Auj. à 2h. & 8h. 40
LA VERSION ORIGINALE
THIS IS CINERAMA
TECHNICOLOR et CINERAMASOUND
RESERVATIONS AV. 8-5603
AIR CLIMATISE
IMPERIAL
1430 BLEURY — AV. 8-7102
FOYER CANADIEN DU CINERAMA

ORLEANS AUJOURD'HUI A VENDREDI
"L'HOMME AU COMPLET GRIS"
CinémaScope et couleurs
Gregory Peck — Jennifer Jones
aussi
"7 ANNEES DE REFLEXION"
CinémaScope et couleurs
Marilyn Monroe — Tom Ewell

Une présentation de gala sur film en couleurs du chef-d'oeuvre de MOZART
DON GIOVANNI
Chanté en italien
WILHELM FURTWÄNGLER
VIENNA PHILHARMONIC ORCHESTRA
and the Chorus and Ballet of the Vienna State Opera
2e GRANDE SEMAINE !
REGENT CR. 7-0025

AUJOURD'HUI AUX CINES UNITED
Ahuntsic — Air conditionné ! "COSSACKS", TotalScope et Technicolor, Edmund Purdom, John Drew Barrymore, "THE PUSHER", Kathy Carlyle, Robert Lansing.
Lucerne — Air conditionné ! "PLEASE DON'T EAT THE DAISIES", CinémaScope et couleurs, Doris Day, David Niven. "THE SCAPEGOAT", Alec Guinness, Bette Davis.
Monkland — Aux 2 cinés ! — Rosemount
"OPERATION PETTICOAT", en couleurs, Tony Curtis, Cary Grant. En plus au Monkland : "EDGE OF ETERNITY", CinémaScope et couleurs, Cornel Wilde, Victoria Shaw. En plus au Rosemount : "TALL STORY", Anthony Perkins, Jane Fonda.
York — Air conditionné — Van Horne
"OUR MAN IN HAVANA", en CinémaScope, Alec Guinness, Burl Ives, Maureen O'Hara. "SAPPHIRE", en couleurs, Nigel Patrick, Paul Massie, Yvonne Mitchell.
Le soir dès 6 h., STATIONNEMENT SPECIAL POUR LES CLIENTS DU CINEMA YORK AU GARAGE MANSIONS — TARIF : 25¢ pour 5 heures.

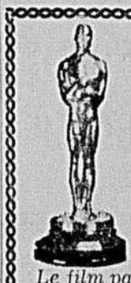
Invitation de la Compagnie Gounod
La Compagnie Gounod invite les artistes amateurs à se joindre à elle pour sa nouvelle saison de théâtre lyrique, qui commencera sous peu. Elle prépare trois nouvelles opérettes par saison, qu'elle offre au public de Montréal à la salle St-Stanislas, et aussi en province.
Chanteurs et acteurs de tout âge (à partir de 18 ans) ont là une belle occasion de perfectionner leurs talents gratuitement, sous la direction de Félix St-Georges Fontaine pour le chant et Maurice Côté pour le théâtre.
La Compagnie invite aussi les peintres amateurs intéressés aux décors de théâtre.
Les auditions auront lieu le jeudi soir 1er septembre et le mardi soir 6 septembre à 8 h. 30 à la salle St-Stanislas, 1371 est, rue Laurier.

Pour plaire à tous ! ... Hilarante comédie ... histoire célèbre romanesque
★ ★ ★
EXECUTION DES COMMANDES TELEPHONIQUES WE. 2-1139
★ ★ ★
18e SEMAINE !
TOUS LES SIEGES RESERVES
Matinées à 2 h. 30
Mercredi $1.50
Sam., dim. et jours de fête $2.00
Soirées à 8 h. 30
Lundi à vendredi $2.00
Sam., dim. et jours de fête $2.50
Le guichet est ouvert de 11 a.m. à 10 p.m.
Ste-Cath. près du Forum
Salle climatisée
Cab Pictures
CAN-CAN
Technicolor
FRANK SINATRA · SHIRLEY MacLAINE · MAURICE CHEVALIER · LOUIS JOURDAN
SEVILLE



2e SEMAINE ! GRAND FESTIVAL DU RIRE !
LEWIS MARTIN
JERRY LEWIS
UN VRAI CINGLE AU CINEMA
UNE VERITABLE EXPLOSION DE RIRE
DELINQUANT INVOLONTAIRE
AUSSI
AUX 2 CINES !
FRANÇAIS et RIVOLI

Gagnant d'un "OSCAR"
BLACK ORPHEUS
LE MEILLEUR FILM ETRANGER DE L'ANNEE !
en couleurs
GAGNANT DU FESTIVAL DE CANNES '59
5e SEMAINE
Le film passe à 1.00, 2.55, 5.05, 7.10, 9.20. Dernier spectacle complet à 9 h. p.m.
Cinéma KENT
Climatisé HU. 6-2271



Un film impitoyable, d'une remarquable intensité dramatique et d'une puissante originalité
Jean Gabin
Les Grandes Familles
PIERRE BRASSEUR · BERNARD BLIER
JEAN DESAILLY · ANNIE DUCAUX
ORPHEUM
air climatisé

LES FRENETIQUES... QUI SONT CES FRENETIQUES? VOTRE ENFANT PEUT-ETRE!
LECON DANGEREUSE
(LES FRENETIQUES)
aussi à l'affiche
JACQUELINE SASSARD
LES EPOUX TERRIBLES
Air climatisé POUR VOTRE CONFORT
Cinéma PLAZA

Gagnant de 11 PRIX DE L'ACADEMIE, dont celui du meilleur film
Une METRO-GOLDWYN-MAYER
WILLIAM WYLER'S
PRESENTATION OF
BEN-HUR
POUR TOUTE LA FAMILLE
TECHNICOLOR
Représentations spéciales pour la jeunesse 30 août et le 2 sept., à 10 a.m.
TOUS SIEGES .99
SALLE CLIMATISEE
UN. 1-2807
ALOUETTE
COMMANDES TELEPHONIQUES ACCEPTEES — GUICHET OUVERT 10 H. A.M. A 9 H. P.M.

MURDER, INC.
STUART WHITMAN
MAY BRITT
HENRY MORGAN
JOHN HUDSON
LYNN BERNAY
VALLEY OF THE REDWOODS
CinemaScope
A l'affiche !
SAVOY Climatisé ! | PRINCESS Climatisé ! | GRANADA CL. 5-2428 | RIALTO CR. 7-3700 | CHATEAU CR. 1-4400 | PAPINEAU LA. 1-6853 | EMPRESS Rafraîchi !

JOHN O'HARA'S FROM THE TERRACE
PAUL NEWMAN
JOANNE WOODWARD
MYRNA LOY
STATIONNEMENT au Garage Peel-Windsor à partir de 6 p.m.
CinemaScope COLOR
SALLE CLIMATISEE
LOEWS

ODEON
Climatisé CHAMPLAIN LA. 4-1653
Climatisé CREMAZIE DU. 8-4210
Climatisé MERCIER CL. 5-6224
Climatisé VILLERAY DU. 8-3377
ELECTRA LA. 2-9177
BEAUBIEN RA. 6-6060
Verdun PO. 8-2092
KENNETH MORE · TAINA ELG
LES 39 MARCHES
ATLANTIQUE LATITUDE 41°
DEUXIEME SEMAINE
LE 7e VOYAGE DE SINBAD
LA MISSION DU CAPITAINE BENSON
Randolph SCOTT
N.B. — Au Mercier seulement : Un morceau de coutellerie sera donné à toutes les dames tous les lundis, mardis et mercredis de chaque semaine.
LANCASTER · VERA CRUZ
FRANK SINATRA · KIM NOVAK
L'HOMME AU BRAS D'OR
N.B. — Sur la scène au théâtre ELECTRA — JEU HOLLYWOOD — Prix en argent.
CARY GRANT · INGRID BERGMAN
JEAN SIMMONS
INDISCRET
RETOUR AVANT LA NUIT
L'HOMME DE NULLE PART
GLENN FORD
L'AVENTURIERE DE GIBRALTAR
VITTORIO DE SICA

CLARK GABLE · SOPHIA LOREN
VITTORIO DE SICA
in the Shaw-Lux Production
IT STARTED IN NAPLES
MARIETTO - PAOLO CARLINI
SALLE CLIMATISEE
Technicolor PALACE
STATIONNEMENT Garage Peel-Windsor à partir de 6 p.m.

POUR TOUTE LA FAMILLE
ADULTES, en semaine : Mat. 65¢; après-midi 75¢; soir 99¢
AUTRES : 65¢ en tout temps
SIR ARTHUR CONAN DOYLE'S
2 derniers jours
THE LOST WORLD
IRWIN ALLEN Production
CinemaScope COLOR by DELUXE
SALLE CLIMATISEE
CAPITOL
STATIONNEMENT Garage Peel-Windsor à partir de 6 p.m.

JOUR D'AUBAINES AU PARC BELMONT
on s'amuse! midi à minuit!
JOUR A 10¢
DEMAIN
JEUDI
MANEGES
10¢ chacun
ADULTE ou ENFANT
tous les manèges du ROYAUME DES ENFANTS à 5¢ chacun



ELU DIRECTEUR — M. CLAUDE HEBERT, directeur de plusieurs importantes compagnies et président de quelques autres, a été élu membre du Conseil d'administration de l'hôpital Notre-Dame.

Infirmière pour touristes

— L'infirmière Sheila O'Neill, au service d'un grand hôtel du centre de la ville, est une spécialiste dans le traitement de ce qu'elle appelle "la maladie du tourisme".

Mlle O'Neill, une jeune femme bilingue, passe une bonne partie de son temps à soigner les estomacs dérangés, les nerfs usés et les pieds endoloris des visiteurs venus à Montréal.

En été, dit-elle, il y a toujours une quantité de personnes qui souffrent d'entorses aux chevilles, à la suite de promenades sur le mont Royal, ainsi que de nombreux cas d'herbe à puce. Les indigestions font cependant le plus grand nombre de victimes.

"Des aliments auxquels les gens ne sont pas habitués — et si exotiques soient-ils — sont absorbés entre la visite des lieux touristiques le matin et un après-midi de magasinage dans les boutiques, et il en résulte des estomacs dérangés," dit-elle.

Ses recommandations aux touristes et villégiateurs sont de prendre la vie aisément et d'éviter de voyager trop longtemps en automobile, mangeant sur le pouce et surtout d'être fatigués avant même le départ.

Etre malade loin de chez soi est une expérience terrible pour la plupart des gens et elle constate que dans beaucoup de cas, la sympathie, plus que les médicaments, est le traitement tout désigné.

Mlle O'Neill est d'avis que les épouses des congressistes ont tendance à souffrir des mêmes malaises que les touristes. Leurs maris se plaignent habituellement du trop peu de sommeil et des séances de travail, entre coupées d'événements sociaux.

Délégués de Montréal au congrès de l'Union des municipalités

Le comité exécutif de Montréal a décidé hier de déléguer une quarantaine de représentants au congrès annuel de l'Union des municipalités, qui se tiendra cette année à l'hôtel Reine-Elizabeth, du 28 au 31 août.

Les délégués seront le maire, le maire suppléant, les membres du comité exécutif, le chef du conseil, 10 membres de chacune des trois catégories et le directeur des services ou son représentant.

Chaque représentant se verra verser une allocation maximum de $50 par jour pour ce congrès.

ANNONCE

Qui disait qu'il est difficile de maigrir?

CALGARY, ALBERTA. "Je veux vous dire combien je suis satisfaite du Plan Naran, je ne me suis jamais débarrassée aussi facilement de la graisse superflue. Je me sens bien mieux, j'ai plus d'énergie et, pour la première fois depuis des années, je m'ai pas cette sensation de lourdeur et de ballonnement après les repas. Le Plan Naran est vraiment merveilleux pour tous ceux qui, comme moi, ont essayé de maigrir, mais ont dû abandonner à cause de régimes alimentaires trop stricts ou d'exercices fatigants." D. A. Hergert, 22nd Ave., Calgary, Alta.

Pourquoi souffrir des malaises et des inconvénients sociaux dus à l'embonpoint, alors qu'il est si facile de maigrir avec le Plan Naran? Essayez cette méthode simple et remarquez les regards flatteurs de vos amies au fur et à mesure que vous maigrirez et que vous semblerez rajeunir.

Achetez le Plan Naran chez votre pharmacien aujourd'hui. Simple, et vendu avec garantie de remboursement.

ANNONCE

VOUS SENTEZ-VOUS VIEILLIR PARCE QUE VOUS DEVEZ VOUS LEVER La NUIT?

Des milliers de personnes constatent qu'en combattant les irritations ordinaires des Reins ou de la Vessie, elles se sentent mieux et plus fortes. Ces irritations, fréquentes après 35 ans, peuvent causer de la tension et de la nervosité résultant d'une urination trop fréquente, avec brûlements et démangeaisons, le jour et la nuit. Vous pouvez en perdre le sommeil souffrir de Maux de Tête, Maux de Dos, et vous sentir vieux, fatigué, déprimé. CYSTEX procure vite du soulagement, car il enraye les germes irritants de l'urine forte et acide, et soulage la douleur. Sans danger pour jeunes ou vieux. Procurez-vous CYSTEX chez votre pharmacien. Sentez-vous vite mieux.

ANNONCE

PLUSIEURS PORTENT MAINTENANT DES FAUSSES DENTS ET SONT PEU ENNUYES

Vous pouvez maintenant manger, parler, rire ou éternuer sans crainte de voir tomber, glisser ou se déplacer vos fausses dents instables. FASTEETH tient les dentiers plus fermement et plus confortablement. Cette poudre agréable ne laisse pas de goût gommeux, ni pâteux, ni de désagréable sensation. Elle ne cause pas de naussées. Elle est alcaline (non acide), enraie "l'odeur du dentier" (haleine de denture). Procurez-vous FASTEETH à toute pharmacie.

Offre spéciale!

Verrerie
Safedge Libbey
au motif
rose jaune

CETTE SEMAINE:
VERRE DE TABLE
10 OZS

SEULEMENT 39¢
AVEC TOUT ACHAT

Complétez un ensemble en achetant un article chaque semaine.

GRAND SPÉCIAL! A&P

VENEZ VOIR . . . VOUS EPARGNEREZ SUR CES PRODUITS DE QUALITE JANE PARKER!

TARTE A LA RHUBARBE
TARTE AUX ANANAS
JANE PARKER
Rég. 59c — Epargnez 10c
Cha. 49¢

GARNISSEZ VOTRE CONGELATEUR A CE BAS PRIX!

GATEAU AU CAFE — RAISIN — JANE PARKER, Rég. 45c — Epargnez 6c — cha. 39¢
PAIN DE BLE ENTIER — 100% JANE PARKER, Rég. pain 19c—Epargnez 9c — 2 pains 24 ozs 29¢
COOKIES — BARRE NOIX DE COCO JANE PARKER, Rég. pqt 29c — Epargnez 4c — pqt 25¢

"CUITS DANS NOTRE BOULANGERIE A&P PAR LES MAITRES-PATISSIERS A&P"



Jane Parker
GROS GATEAU DES ANGES
cha. 39c
Prix régulier 55c chacun
EPARGNEZ 16¢

Spéciaux de fin-de-semaine sur les Viandes de Qualité Super-Right

POULETS Catégorie "A" Prêts pour le four Abatis enlevés Moyenne 2 à 3 lbs — lb 37c

POULET en PANIER	CATEG. "A"	lb	39¢	POULET	MOITIES—CATEGORIE "A" cou enlevé	lb	39¢
ROTI	DE PALERON Os de paleron enlevé	lb	49¢	SAUCISSE	DE PORC PETITS BOUTS	2 lbs	89¢
BOEUF à RAGOUT	MAIGRE, DESOSSE	lb	59¢	PATTES	DE COCHON—LACONES	2 lbs	23¢
BOEUF HACHE	MAIGRE flanc ou épaule	lb	59¢	WEINERS	HYGRADE	pqt cello 1 lb	49¢
FOIE de BOEUF	TRANCHE SELECT	lb	45¢	JAMBONS	MIDGET—DESOSSES prêts à servir, 2-3 lbs	lb	99¢
BOUTS de COTES	(Spare Ribs) CHARNUES	lb	59¢	ROULES	COTTAGE—CRY-O-VAC WILSIL, FUMES	lb	69¢
BOLOGNE	A L'AIL—TRANCHE	pqt 6 ozs	25¢	GELEE de VEAU	WILSIL	contenant 12 ozs	65¢
BOLOGNE	AU MORCEAU	lb	29¢	SALAMI	AU BOEUF HYGRADE	morceau 12 ozs	55¢
VIANDES A GOUTERS					ASSORTIES—JAMBON HACHE, POULET CORNICHONS ET PIMENTS	pqt 16 ozs	63¢
PAIN de PORC	apprété, tranché, Maple Leaf	pqt 16 ozs	49¢	FILETS	DE FLETAN SEA-SEALD	pqt 1 lb	59¢
BACON	Sans couenne, fumé, tranché "Super-Right"	pqt ½ lb	35¢	PETONCLES	SEA-SEALD	pqt 1 lb	49¢
PAIN DE VIANDE	Piment et cornichon tranché	pqt 16 ozs	49¢	BATONS	de poisson AIGLEFIN "Sea-Seald"	pqt 1 lb	59¢
BACON de DOS	"Super Right"	pqt ½ lb	49¢	DIN[illegible]	BANQUET T.V. — POULET, DINDE OU BOEUF	pqt.	55¢

CETTE SEMAINE:

SPECIAUX EN EPICERIES CHEZ A&P!

SACS DE THE TENDERLEAF	pqt de 60	73¢	Rég. pqt 79c—Epargnez 6c
KETCHUP HEINZ	2 btles 11 ozs	45¢	Spécial!
JAVEX (OFFRE A 3c DE RABAIS)	btle 32 ozs	21¢	Spécial!
NIBLETS GREEN GIANT	3 btes 14 ozs	49¢	Rég. 2 btes 35c—Epargnez 4c
CRACKERS McCORMICK	pqt 1 lb	33¢	Rég. pqt 37c—Epargnez 4c
SPREAD DE FROMAGE INGERSOLL	jarre 16 ozs	57¢	Rég. jarre 59c—Epargnez 2c
TISSU DE TOILETTE WHITE SWAN	pqt de 4 roul.	49¢	Rég. pqt 53c—Epargnez 4c
JUS DE P'PLEMOUSSE SUCRE, A&P	2 btes 48 ozs	59¢	Rég. bte 31c—Epargnez 3c
GUIMAUVES JET PUFFED KRAFT	2 pqts 11¼ ozs	49¢	Rég. pqt 29c—Epargnez 9c
JETS KRAFT AVEC SAVEUR DE FRUITS	2 pqts 11½ ozs	49¢	Rég. pqt 29c—Epargnez 9c

CAFE INSTANTANE A&P
jarre 2 ozs 35¢ — jarre 6 ozs 89¢ — jarre 10 ozs 1.39

SPECIAL EN ALIMENTS CONGELES!
PATATES FRITES A&P
Rég. 2 pour 31c — 4 pqts 9 ozs 59¢ — Epargnez 3c



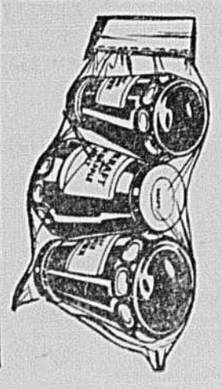
GRATIS! Btle 16 ozs de JAVEX AVEC L'ACHAT D'UNE BOUTEILLE DE 20 OZS DE DETERSIF LIQUIDE GAY 69¢

CAFE 8 O'CLOCK DOUX ET SAVOUREUX (Moulu sur demande)	sac 1 lb 59c	sac 3 lbs $1.71
COOKIES T-MIX DAVID & FRERE	pqt 16 ozs	39c
POUDRE DENTIFRICE PEPSODENT	bte moyenne	35c
GINGER ALE YUKON CLUB (Contenu seulement)	2 btles 30 ozs	29c

SPECIAL ICI... A&P
ÉCONOMISEZ 10¢ sur **JIM DANDY**
LE NOUVEAU LIQUIDE MODERNE POUR TOUT NETTOYAGE DOMESTIQUE
PRIX SPECIAL A&P
BTLE GEANTE 32 OZS 69c
Prix rég. A&P 79c—Eparg. 10c extra
EPARGNE TOTALE 20c



GRATIS! UN PAIN JANE PARKER



AVEC L'ACHAT D'UN PAQUET D'AUBAINES DE KRAFT
Confitures & Gelées
Assortiment de 3 jarres de 9 ozs 85c

Spéciaux en Fruits et Légumes Frais!

TOMATES
No 1 DU CANADA, FERMES, MURES
Panier comble 6 pintes 59¢

RAISINS	SANS NOYAUX DE CALIFORNIE, No 1 DES E.-U., SUCRES, JUTEUX, GROSSES GRAPPES	2 lbs	29¢
POIRES	BARTLETT, No. 1 DE CALIFORNIE, SUCREES, JUTEUSES, GROSSES	5 pour	29¢
BANANES	No 1, JAUNE DORE	2 lbs	25¢
CAROTTES	No 1 DU CANADA, JEUNES, TENDRES, SANS COEUR	3 lbs en sac poly	19¢
CHOUX-FLEURS	DU QUEBEC, GROSSES TETES BLANC-NEIGE	2 pour	29¢

THE GREAT ATLANTIC & PACIFIC TEA COMPANY LTD.
A&P Super-Marchés
A&P EST DIGNE DE CONFIANCE

Tous les prix dans cette annonce sont garantis jusqu'à samedi le 27 août 1960 dans le Grand Montréal.

Dix athlètes russes à l'audience papale

La sérénité et la fraternité enveloppent le village olympique; Avery Brundage réélu à la présidence

ROME. (PC) — Sérénité, tranquillité et fraternité, attributs si chaudement épousés par le président olympique réélu Avery Brundage, voilà qui enveloppait la magnifique Ville Eternelle hier à tel point que même les communistes étaient prêts à envoyer une délégation de 10 athlètes à une audience spéciale du pape Jean XXIII.

L'audience papale pour tous les athlètes et officiels présents à l'occasion des 17e Jeux olympiques aura lieu ce soir sur la place St-Pierre. Elle précédera l'arrivée, par une équipe à relais de coureurs, de la traditionnelle torche olympique de Grèce.

La torche sera placée sur un trépied à l'hôtel de ville puis transportée ensuite au stade olympique demain pour les cérémonies d'ouverture des Jeux Olympiques.

Le journal pro-communiste Paese Sera a dévoilé que Nikita Khrouchtchev, de l'Union soviétique, avait fait parvenir un message olympique. Il doit être livré aux organisateurs italiens des Olympiques un peu avant l'audience papale.

Le journal annonce que le message sera un appel à toute la jeunesse du monde pour "l'apaisement de la tension mondiale et pour une coexistence pacifique".

La présence de 10 des 400 membres de la délégation russe à l'audience du pape Jean XXIII confirme de plus "l'esprit de fraternité".

A la suite des cérémonies d'ouverture demain, la boxe et le polo aquatique serviront de véritable ouverture aux compétitions.

Un vote unanime

Pendant ce temps, le comité olympique international a accompli une bonne besogne au cours de la journée d'hier. A l'unanimité, Avery Brundage a été réélu président pour un nouveau mandat de quatre années.

Déjà président depuis huit ans, cet hôtelier âgé de 72 ans de Chicago, a ainsi reçu un plein vote de confiance dans son programme austère concernant l'amateurisme. Lord Burghley, de Grande-Bretagne, qu'on croyait plus tôt l'homme qui allait succéder à Brundage, a été celui qui a proposé que l'on réélise le riche hôtelier américain pour un nouveau mandat.

Chez les nageurs, le puissant contingent australien était de nouveau à l'oeuvre.

Une infection aux yeux contractée par une douzaine de membres de l'équipe n'était qu'une irritation causée par l'excès de chlorure utilisée dans l'eau de la piscine olympique.

Nombreuses controverses

En dépit de son âge avancé, Avery Brundage est encore très alerte. Il a consacré presque toute sa vie et une partie de sa fortune à l'avancement des sports amateurs sur une base internationale. Il a participé aux Jeux Olympiques de 1912, comme membre de l'équipe américaine dans les épreuves de piste et pelouse.

Depuis son avènement à la présidence, Brundage a été impliqué dans maintes controverses. Il fut vertement critiqué lorsqu'il décida, en 1936, d'expulser la nageuse Eleanor Holm de l'équipe olympique américaine parce qu'elle avait enfreint les règlements de l'entraînement. Il suscita une vive controverse lorsqu'il s'avisa de critiquer la façon dont on organisait les Jeux de Melbourne, il y a quatre ans.

En 1948, lorsque Barbara Ann Scott revint à Ottawa avec le championnat olympique de patinage de fantaisie, on lui fit cadeau d'une automobile. Brundage lui écrivit une letttre pour l'avertir que son statut amateur serait en danger si elle acceptait le cadeau. Barbara Ann refusa l'automobile.

Chaleur humide

Brundage, qui avait laissé entendre, à son départ de Chicago, qu'il ne tenterait pas de se faire réélire et qu'il prendrait sa retraite, était jubilant après sa réélection d'hier.

Il faisait chaud et humide hier à Rome. Le mercure s'est maintenu à 94 degrés durant une bonne partie de l'après-midi et il était exténuant pour les athlètes de s'entraîner par une telle chaleur.

Au moins une équipe de la représentation canadienne a formulé des plaintes, Gilbert Henderson et Bill Jones, qui forment notre équipe de tir au pigeon d'argile, ont déclaré qu'il y a tout de même une limite à l'entraînement que l'on doit imposer à des athlètes. Après cinq jours de pratique assidue, ils ont déclaré qu'ils en avaient assez pour une couple de jours, sans quoi leur condition se détériorerait. La finale des épreuves de tir au pigeon d'argile n'aura pas lieu avant le 8 septembre.

Le Comité olympique international, après l'élection de Brundage, a décidé de faire quelques recommandations. Le Suisse Otto Mayer, qui a été réélu chancelier du comité pour un autre mandat de quatre ans, a mis ses collègues en garde contre le danger de donner un aspect trop commercial aux Jeux. Il a déclaré cette "commercialisation" des Jeux menace l'existence même des Olympiques.

Le comité a également décidé de retrancher des Jeux d'hiver de 1964 l'épreuve de biathlon moderne — un combiné de tir et de course en skis. Un Suédois, Klas Lestander, a gagné l'épreuve de biathlon à Squaw Valley l'hiver dernier. Le comité international a également rejeté une proposition des Russes à l'effet que le russe et l'espagnol soient acceptés comme langues officielles aux Jeux olympiques. Seuls le français et l'anglais sont présentement reconnus comme langues officielles.



QUELQUES INSTANTS DE DETENTE — Les nageuses olympiques canadiennes MARGARET IWASAKI, à gauche, et JUDY McHALE, profitent de quelques instants de détente pour tenter de lancer un matelot italien dans l'eau à l'entraînement sur le lac Castelgandolfo. Les deux nageuses sont de Vancouver.

Vues sur le sport

CITE DU VATICAN, 24. (AFP) — A la veille de l'ouverture des Jeux de la XVIIe olympiade, la radio du Vatican a invité, hier soir, plusieurs personnalités ecclésiastiques et laïques à exprimer leurs vues sur les valeurs du sport.

Mgr A. Pavoni, président de la commission d'assistance spirituelle aux athlètes, a rappelé que l'Eglise a toujours considéré avec faveur les sports étant donné qu'ils stimulent l'activité des jeunes et qu'ils constituent un spectacle sain pour le public.

Le prélat a indiqué ensuite que les disciplines sportives sont "un ensemble harmonieux d'activités physiques, organiques et méthodiques qui servent à rendre le corps humain plus apte à l'accomplissement de son activité, en parfaite coordination avec l'esprit et dans le respect des lois naturelles."

Autres opinions

M. Giulio Onesti, président du comité olympique italien, après avoir dit que le sport s'ajoute aux meilleurs instruments de formation de l'homme moderne a déclaré: "Toutefois nous devons veiller à ce que la mécanique de la spécialisation à outrance ne porte pas atteinte aux valeurs spirituelles que l'homme doit cultiver et dont il répondra à son Créateur."

Le prof. Luigi Gedda, ancien président général de l'Action catholique italienne fait ressortir que le sport stimule le sens de responsabilité et, l'esprit d'initiative en affirmant la personnalité. Le sport, a-t-il ajouté, amène ceux qui le pratiquent à regarder avec optimisme la vie et à faire face aux épreuves avec un sentiment constructif de l'honneur."

SPORTS

Rencontre Hongrie-Ukraine au stade Faillon ce soir

Les Ukrainiens et les Hongrois de Montréal s'affronteront ce soir, au stade Faillon, dans un match en vue de l'obtention de la coupe Canada. Le vainqueur de cette rencontre rivalisera ensuite contre les Redcaps de Lachine.

Hier soir, à Toronto, les Italo-Canadiens de Hamilton ont remporté une victoire de 4-2 aux dépens des Hongrois de Toronto pour ainsi rejoindre le Concordia de Montréal en 2e position de la Ligue Nationale. C'est devant plus de 2,500 spectateurs que les porte-couleurs de Hamilton sont venus de l'arrière pour effacer un déficit de 2-1 à la mi-temps et remporter la victoire. Vic Ivony et Ernoe Heredi ont compté pour le Toronto. Philip Cannavacciuolo, Geno Bedin, Frank Ianni et Martin Malacia ont trouvé le fond du filet pour les vainqueurs.

Ainsi, le club Italo-Canadiens de Hamilton et le Concordia ne sont qu'à trois points du meneur, le club Italia de Toronto, rendant la course au championnat des plus serrées.

Pour le match de ce soir contre les Ukrainiens, les Hongrois compteront sur leur alignement habituel avec le but Hank de Goeij, protégé par George Czékli et Michel Horvath à la défense avec les demis Wyhs, Pfeiffer, Charles, Horvath et les avants Wagner, Bencz, Stankovitz, Toth et Kenderers. Gozsovits, Zarand et Molnard seront les substituts.

Match pour Carpentier ce soir aux Loisirs St-Jean-Baptiste

La séance de lutte hebdomadaire du matchmaker Eddie Quinn aura lieu ce soir à la salle des Loisirs St-Jean-Baptiste.

Buddy Rogers figurera dans le match principal de la soirée contre Johnny Walker. Edouard Carpentier participera à la semi-finale contre Jack Vansky. Le prince Maiava fera face à Tiger Tomasso dans le match spécial. Dans les autres matches, nous verrons Sandor Kovacs vs Jack Russell et Manuel Cortez vs Ovila Asselin.

A-Côtés des Jeux

ROME. (AFP) — Le président de la république italienne et Mme Giovanni Gronchi ont offert hier soir en l'honneur des dirigeants olympiques internationaux présents à Rome une réception dans les jardins du palais du Quirinal dont les fontaines, les grands palmiers, les pins parasol et les bosquets taillés à la française étaient pour l'occasion discrètement illuminés.

Les représentants de l'aristocratie romaine auxquels se mêlaient les membres des comités olympiques de tous les pays du monde se pressaient sur les pelouses ou dans les allées des jardins et la fête rappelait irrésistiblement avec en plus une touche d'internationalisme voire d'exotisme la grande époque des Trianons.

CITE DU VATICAN. (AFP) — Les athlètes de soixante-dix pays ont déjà assuré leur participation à la grande audience que le pape accordera ce soir place St-Pierre aux participants aux Jeux de la XVIIe olympiade. Seuls les Roumains, les Yougoslaves et les Bulgares ont manifesté leur intention de ne pas y assister. Des athlètes soviétiques seront présents ainsi que les membres de l'équipe cubaine.

Le coureur soviétique Vladimir Kuts, qui fut une des vedettes des jeux olympiques de Melbourne, est arrivé à Rome

Voir A-COTES en page 53

Programme olympique

ROME, (PA) — Voici le programme des Jeux Olympiques pour les quatre premières journées de compétitions :

DEMAIN

Après-midi : Cérémonies d'ouverture.

Soir : Ronde éliminatoire de boxe, polo aquatique.

VENDREDI

Matin : Ballon-panier, canoe, cyclisme, hockey sur gazon, natation, pentathlon moderne, polo aquatique.

Après-midi : Ballon-panier, boxe, canoe, cyclisme, soccer, hockey sur gazon, natation.

Soir : Ballon-panier, boxe, cyclisme, soccer, lutte, natation, polo aquatique.

SAMEDI

Matin : Ballon-panier, canoe, cyclisme, hockey sur gazon, lutte, natation, pentathlon moderne, polo aquatique.

Après-midi : Ballon-panier, boxe, canoe, cyclisme, hockey sur gazon, lutte, pentathlon moderne.

Soir : Ballon-panier, boxe, cyclisme, lutte, natation, pentathlon moderne, polo aquatique.

DIMANCHE

Journée de repos, aucune compétition.

Les rameurs canadiens opposés aux Américains et aux Russes

ROME. (PC) — L'équipe de huit rameurs de l'Université de Colombie-Britannique a appris que ses adversaires dans l'un des heats aux épreuves de rame olympiques seraient la puisante équipe de l'académie navale des Etats-Unis, l'équipe de Russie ainsi que celles d'Espagne et d'Italie.

L'équipe à quatre sans barreur du St. Catharines Roying Club devra rivaliser contre les représentants de l'Afrique du Sud, la Tchécoslovaquie, la Roumanie et l'Australie.

Don Keith, de Vancouver, et Lorne Loomer, de Cranbrook, C.-B., les Canadiens inscrits dans les paires sans barreur, lutteront contre les paires du Mexique, d'Autriche, de Hollande et d'Allemagne.

Les épreuves de rame seront disputées sur le lac Albano à Castelgandolfo.

L'équipe à quatre de St. Catharines défendra la médaille d'or olympique remportée à Melbourne en 1956 par une équipe de l'Université de Colombie-Britannique.

L'équipe à huit de l'Université de C.-B., qui s'est classée 2e après l'Université Yale des Etats-Unis il y a quatre ans, tente une deuxième fois de s'assurer le championnat. Keith et Loomer en sont à leurs premières armes olympiques.

Les heats pour paires sans barreur ouvriront les compétitions mardi prochain le 30 août. Les heats pour 8 et 4 sans barreur sont cédulés pour le lendemain.

Le Canada est inscrit dans seulement trois des sept catégories qui ont attiré 118 inscrits de 33 pays.

Lou Lindsey, instructeur de l'équipe américaine, a rendu hommage aux rameurs canadiens lorsqu'il a déclaré : "Il semble bien que le Canada et l'Italie seront les équipes qu'il nous faudra battre dans notre groupe". L'Allemagne, championne d'Europe, semble la plus menaçante pour le Canada et les Etats-Unis, à la condition bien entendu que ces trois pays atteignent la finale dans les équipes à huit.

LOISIRS ST-JEAN-BAPTISTE
485 rue RACHEL est,, MONTREAL
LUTTE CE SOIR
A 8 HEURES 30
BUDDY ROGERS
EDOUARD CARPENTIER
PRINCE MAIVA
ET PLUSIEURS AUTRES
PRIX : SIEGES RESERVES, $1.50
ENTREE GENERALE, $1
POUR RESERVATIONS
TELEPHONER A VI. 9-1548

Le Canada peut espérer

Décision favorable aux jeux Olympiques d'hiver

ROME. (PC) — Les Jeux olympiques d'hiver, qui devaient être disputés pour la dernière fois en 1964 à Innsbruck, en Autriche, ont obtenu hier un sursis.

Le Comité olympique international a décidé, sur les instances du président Avery Brundage et de délégués représentant des pays où les sports d'hiver sont à l'honneur, de continuer ces jeux après 1964.

Le Canada espère pouvoir présenter les Jeux d'hiver en 1968.

Mal organisés

Quelques pays se sont plaints que les Jeux d'hiver, par le passé, étaient mal organisés et n'étaient, dans bien des cas, qu'une répétition de tournois mondiaux annuels, comme c'est le cas pour le hockey.

Brundage a expliqué aux membres du Comité international qu'abandonner une telle institution olympique serait faire preuve de "défaitisme".

Les Jeux d'hiver ont été présentés pour la première fois en 1924, à Chamonix, en France. Ils ont été institués 28 ans après l'inauguration, sur une base moderne, des Jeux d'été tels qu'on les connait. Aux derniers Jeux d'hiver, tenus à Squaw Valley, en Californie, le Canada a gagné trois médailles d'or.

Il n'a pas été décidé où ni quand les Jeux de 1968 seront présentés.

Une suggestion de Gina Lollobrigida

ROME. (PC) — Gina Lollobrigida a baissé les yeux, tiré un peu sur sa blouse et a momentanément capté l'attention de tous les intéressés aux XVIIe Jeux Olympiques.

"Je suis d'avis", a-t-elle déclaré aux journalistes, "que les Jeux Olympiques oublient un concours fort important. Il devrait y avoir une compétition afin de choisir la plus belle femme et le plus bel adonis au monde. Je suis certaine que les Grecs agissaient de la sorte".

Rentrée ici pour tourner le film "Come September" avec Rock Hudson, Gina a donné une réception sur la pelouse de sa magnifique demeure. Elle en était à sa première visite à Rome depuis son départ pour le Canada et sa demande pour obtenir la citoyenneté canadienne.

"Je ne suis pas trop certaine de devenir Canadienne", a-t-elle déclaré. "Il faudra cinq ans de toute façon pour en décider. J'aurai alors le temps voulu pour décider en définitive si je désire devenir Canadienne ou demeurer une citoyenne italienne".

VOUS SOUVENEZ-VOUS ?

Le 24 août, 1929

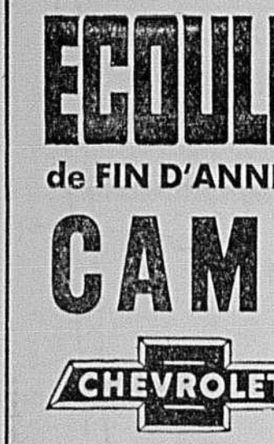


IL Y A 31 ANS...

BUSTER CRABBE a remporté son troisième championnat national de natation de l'Union athlétique amateur, à San Francisco. Crabbe a gagné la course Medley de 300 mètres, en 4 minutes, 12.2 secondes.

c-1960 Chicago Tribune-N.Y. News Inc.

CE SOIR : 8 h. 15
DIMANCHE 2 H.
C'est un départ!
Parc RICHELIEU
ECOUTEZ TOUS LES JOURS LA REVUE DES COURSES à 6 h. 15
CKAC — CJSO
CJLM
CLUBHOUSE SALLE A MANGER
OUVERTS DES 5 H. 30
SERVICE SPECIAL D'AUTOBUS
Admission générale $1.00
Enfants non admis
Le mercredi, soirée des dames
Dames admises gratuitement



NOS PRIX SONT REDUITS
ECOULEMENT
de FIN D'ANNEE sur tous nos
CAMIONS
CHEVROLET
NEUFS 1960
choix de modèles et couleurs
• PICK-UP • PANELS • Remorques • Cabines repliantes • Châssis et cabines • Autobus scolaires, etc.
VENTE ET SERVICES EXCLUSIFS SUR CAMIONS
OUVERT 24 HEURES PAR JOUR !
Transigez toujours avec un spécialiste ! Vous ferez un meilleur achat et vous aurez un service meilleur et plus sûr, ainsi que pièces de Chevrolet Truck Centre.
6645 CH. UPPER LACHINE
(à l'ouest de Cavendish)
Le plus grand choix exclusif à Montréal de camions Chevrolet et plusieurs camions usagés
HU. 9-8631 Pièces et service le soir HU. 9-8636
CHEVROLET TRUCK CENTRE

En réponse au sénateur Kefauver

Jim Norris déclare: "je serai là lorsque viendra le temps de témoigner"

WASHINGTON. (PA) — Le sénateur Estes Kefauver, démocrate du Tennessee, a accusé hier le promoteur de boxe James D. Norris de se cacher à Paris afin de ne pas témoigner à l'enquête du sénat américain sur la boxe. Il a ajouté qu'en agissant ainsi, Norris se rend coupable d'obstruction à la marche de la justice.

Kefauver, président du sous-comité d'enquête sénatorial sur les monopoles et les combines, a déclaré que l'on tient à interroger Norris au sujet de diverses questions, dont sa présumée association à Frankie Carbo, un membre notoire de la pègre. Carbo est présentement en prison.

Contrôle de la pègre

Norris est l'ancien président de l'International Boxing Club. C'est en marge des agissements de Norris et de son club que le sous-comité poursuit son enquête, afin d'obtenir des preuves que la pègre a exercé un contrôle monopolisant sur la boxe professionnelle.

Parlant de Norris, Kefauver l'a décrit comme le multi-millionnaire qui est propriétaire des Rangers de New York et des Black Hawks de Chicago, deux équipes de la ligue de hockey Nationale. Il a également ajouté que Norris est propriétaire d'une écurie de chevaux de courses et qu'il "contrôle quelques-uns des plus importants arénas sportifs du pays.

Messages ignorés

Le sénateur a remis à la presse une déclaration à l'effet que Norris a ignoré les messages qui lui ont été envoyés le 25 juin et vendredi dernier et l'enjoignant de revenir au pays afin de prêter témoignage lors de l'enquête dont la date d'ouverture a été provisoirement fixée au 18 octobre.

"Il est évident" a ajouté Kefauver, "que M. Norris a définitivement l'intention de se sauver et de retarder le plus possible notre enquête."

L'enquête est ajournée depuis le 14 juin, soit depuis que Jake Lamotta, ancien champion poids moyens du monde, révéla sous serment qu'il avait intentionnellement perdu un combat aux mains de Billy Fox, en 1947, afin d'obtenir l'assurance d'un match de championnat mondial.

Kefauver a rappelé que Norris, en janvier dernier, accordait à un journaliste de Toronto une interview dans laquelle il affirmait qu'il avait "hâte de témoigner" en marge de cette enquête sur la boxe et qu'il raconterait tout au sujet de ses présumées relations avec Carbo.

Carbo est à purger une sentence d'emprisonnement de deux ans pour avoir illégalement trempé dans l'organisation de combats de boxe.

A Paris, hier soir, Norris a déclaré à un représentant de la Presse Associée que le sénateur Kefauver s'alarme bien pour rien.

"Je ne me sauve de personne", a-t-il déclaré, "et je serai là lorsque viendra le temps de prêter témoignage. Il y a des semaines que je projetais un voyage de repos en Europe et j'y suis. Il n'est pas question de m'esquiver. Je rentrerai aux Etats-Unis bien avant l'ouverture de l'enquête."

Norris a admis avoir reçu les deux messages dont Kefauver avait parlé dans sa déclaration remise à la presse de Washington.




DETENDEZ-VOUS! DIVERTISSEZ - VOUS!
Venez voir une partie de
BASEBALL
ce soir à 8.00 p.m.
ROCHESTER
vs
ROYAUX DE MONTREAL
au
STADIUM DELORIMIER
Demain : Rochester vs Royaux 8:00 p.m.
Billets : LAfontaine 6-3781 ou CERTO LTD.,
371 ouest, Ste-Catherine
VI. 9-2383

Chez Hamelin Frère Limitée
SAISON D'ECONOMIES
Vous pouvez vous procurer une
Meteor 1960
neuve au MEME PRIX qu'une compacte
(8) METEOR '60
Rideau, 2 portes, 6 cylindres, avec chaufferette, complète pour $2420
(12) METEOR '60
Rideau, 4 portes, 6 cylindres, avec chaufferette, complète pour $2480
(7) METEOR '60
"500" 2 portes, 6 cylindres, avec chaufferette, complète pour $2520
(12) METEOR '60
"500", sedan, 4 portes, 6 cylindres, avec chaufferette, complète pour $2580
CES PRIX INCLUENT lumières de direction, filtre à l'huile, pneu de rechange, frais de transport, inspections et garantie complète du manufacturier
TAXE DE VENTE ET TAXE D'ACCISE
EN PLUS, nous finançons votre achat à 6% et en certains cas aussi peu que 10% comptant

HAMELIN FRERE LIMITÉE
dépositaire autorisé METEOR — MERCURY — FRONTENAC
OUVERT LE SOIR JUSQU'A 10 H.
3491 rue Notre-Dame est
LA. 4-6851

d'un SPORT à l'autre

Perte des Dodgers

LOS ANGELES (PA) — Les Dodgers de Los Angeles ont perdu les services du receveur Norm Sherry pour la balance de la saison. Sherry souffre d'une fracture au poignet droit. Il a subi cette blessure lundi lorsqu'il a été atteint par un mauvais lancer de Stu Miller, des Giants de San Francisco. Norm est le frère du lanceur Larry Sherry.

Patterson l'échappe belle

STOCKHOLM. (PA) — Le champion poids lourd mondial, Floyd Patterson, l'a échappé belle lundi soir lors d'un accident de la route survenu à Stockholm. Son auto est venue en collision avec un autre véhicule et quatre automobiles ont été impliquées dans l'accident. Toutefois, la police rapporte qu'aucune personne n'a été blessée.

Patterson effectue présentement une tournée hors concours en Europe.

Accident sur l'eau

Détroit, (PA) — L'embarcation Miss U.S.I. a perdu son gouvernail lors d'une épreuve de qualification pour la course de la coupe d'argent, a heurté deux quais au Detroit Yacht Club. Le conducteur Roy Duby, 48 ans, n'a pas été blessé. Duby a plongé quelques secondes avant que son hydroplane heurtât le quai et a nagé jusqu'au rivage. Son embarcation filait à 120 milles à l'heure. L'embarcation très endommagée a été retirée de la course.

Retrait de Howard

HALIFAX, (PC) — Le champion des poids légers Richard (Kid) Howard doit annoncer sa retraite du baseball dans quelques jours. Le boxeur âgé de 30 ans, qui est devenu plombier, n'a pas défendu son titre depuis le 2 juin 1959, alors qu'il a mis Jackie Hayden de Westville, N.E. hors de combat. La Fédération canadienne de boxe doit demander à Howard de défendre son titre d'ici 30 jours s'il désire poursuivre sa carrière dans la boxe. Howard a gagné le championnat en triomphant du Montréalais Armand Savoie en 1954. Howard a déjà rencontré Kenny Lane, Orlando Zuelletta, l'ancien champion Jimmy Carter et Red Top Davis.

Réclamation de Beattie

HAMILTON, (PC) — Le boxeur Eddie Beattie a adressé une lettre au commissaire athlétique de l'Ontario afin de réclamer le championnat des poids-légers. Beattie prétend qu'il a droit au titre parce que le champion Howard refuse obstinément d'ignorer son défi. Beattie a récemment knockouté Jackie Hayden au 3e round.

Permission spéciale

ST-LOUIS, (PA) — Un athlète de couleur, âgé de 15 ans, s'est vu accorder la permission du commissaire Ford Frick de signer un contrat professionnel. De nombreux éclaireurs désirent mettre Mike Jones sous contrat. Aucun joueur de moins de seize ans n'a le droit de signer un contrat professionnel. Frick a fait exception à la règle dans le cas de Mike Jones, le fils d'un cultivateur. Mike Jones est le membre d'une famille pauvre de dix enfants. Ce joueur a lancé trente parties sans point ni coup sûr. Récemment, il a frappé sept coups de circuit en trois parties.

Hopke abandonne

SEATTLE, (PA) — Le premier-but Fred Hopke a abandonné le club Seattle parce que "j'étais payé pour un travail que j'accomplissais très mal".

Hopke n'a pas réussi un seul coup sûr en 31 visites au bâton dans la Ligue du Pacifique. "Lorsque je n'ai pas frappé une seule fois en lieu sûr en 10 visites au marbre, j'ai commencé à m'inquiéter. Je suis devenu nerveux et, à la fin, je ne pouvais plus dormir. Hopke était passé au Seattle après un impressionnant début avec les Bisons de Buffalo. L'an dernier, Hopke avait frappé .316 et un total de 30 circuits avec le club Williamsport de la Ligue Eastern.

Combat pour Vaillant

CHICAGO. (PA) — Gene Gresham, de Détroit et Doug Vaillant, de Cuba, deux excellentes boxeurs poids légers s'affronteront dans un combat de dix rondes ce soir à Chicago. Gresham est invaincu depuis son début professionnel. Il a remporté 21 victoires. Vaillant, 22 ans, a perdu une seule fois en 19 batailles. Il a enregistré 13 knockouts.

Un protêt

PORT HURON, Michigan. (UPI) — Le club de football Port-Huron-Détroit de l'Ontario Rugby Football a logé un protêt au commissaire du football canadien, prétendant que les Tiger-Cats d'Hamilton du Big Four tentaient de leur enlever des joueurs. Le Port-Huron-Détroit prétend que les Tiger-Cats alignent Ernie White, un joueur qui leur appartient.

Un prêt au Canadien

KINGSTON, Ont. (PC) — Les Bruins de Boston, de la ligue de hockey Nationale, ont prêté l'ailier gauche Willie O'Ree au Canadien de Montréal.

O'Ree, âgé de 25 ans, a porté l'an dernier les couleurs des Frontenacs de Kingston, qui ont fini la saison dernière en dernière place dans le classement de la ligue professionnelle de l'Est. Les Frontenacs sont une filiale des Bruins.

En 1957-58, O'Ree a eu un essai de deux joutes avec les Bruins. Il fut le premier noir à jamais jouer dans la ligue Nationale. La saison dernière, avec les Frontenacs, il a marqué 21 buts et fourni 25 assists.

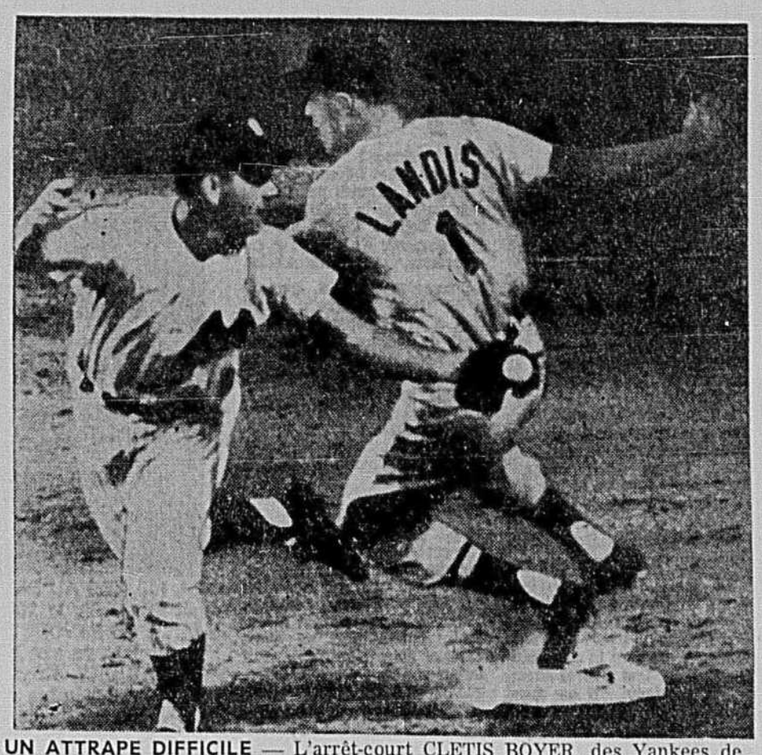
Paillé avec Vancouver

VANCOUVER, (PC) — Les Canucks de Vancouver tentent de faire l'acquisition du gardien de buts Marcel Paillé pour la saison 1960-61 dans la Ligue de hockey de l'Ouest. Paillé, considéré comme l'un des meilleurs gardiens de buts dans le hockey professionnel mineur, jouait avec les Indiens de Springfield de la Ligue Américaine, l'hiver dernier. Le gérant général Coley Hall des Canucks, a demandé la permission aux Rangers d'obtenir Paillé. Lorne Worsley, Al Rollins, Jack McCartan et Paillé se rapporteront au camp d'entrainement des Rangers.

Bove a grand coeur

OTTAWA (PC) — John Bove, un joueur de ligne pour les Rough Riders d'Ottawa, a un grand coeur et traite bien ses amis. Dimanche, Ron Lancaster, Rick Kaser et Jim Conroy, trois nouveaux Américains avec les Riders, déclarèrent à Bove qu'ils aimeraient bien aller en pique-nique, mais qu'ils n'avaient pas d'automobile. Bove, bon prince, leur en prêta une.

Au retour de leur pique-nique, les trois joueurs des Riders stationnèrent l'auto près du garage de Bove qui est propriétaire d'un poste de service.



UN ATTRAPE DIFFICILE — L'arrêt-court CLETIS BOYER, des Yankees de New York, attrape la balle de façon difficile alors que JIM LANDIS, des White Sox de Chicago, atteint le deuxième coussin sur un sacrifice d'Early Wynn dans la 2e manche de la joute d'hier soir au stade des Yankees. Boyer a dû quitter le but sur le lancer du receveur Elston Howard. Par contre, Landis a dépassé le coussin mais a pu revenir à temps pour ne pas être retiré.

Protêt logé par Casey Stengel

Early Wynn et le Chicago triomphent des Yankees, 5-1

(UPI) — Early Wynn, qui a remplacé Billy Pierce alors que ce dernier n'avait lancé qu'une seule balle, a permis aux White Sox de Chicago de se hisser à seulement huit points décimaux de la première place. Les White Sox ont vaincu les Yankees de New York, meneurs du circuit, 5-1.

La partie a cependant été disputée sous protêt par les Yankees.

Pierce, qui s'était blessé à la hanche le 18 août, avait été annoncé comme étant le lanceur débutant des White Sox. Pierce s'est rendu au monticule et après avoir lancé quelques balles de pratique, a signalé au gérant Al Lopez qu'il était incapable de lancer, parce que sa blessure le torturait. Lopez a alors signalé à Early Wynn, qui se réchauffait de remplacer Pierce.

Le gérant Casey Stengel des Yankees a placé un protêt en prétendant que Pierce ne s'était pas blessé pendant la partie et qu'il aurait dû normalement lancer contre un frappeur.

Wynn a lancé une partie de toute beauté en enregistrant sa 281e victoire dans les majeures. Il a éparpillé trois simples. Le seul point compté contre lui fut marqué par le lanceur Eli Grba, qui a réussi son premier circuit dans les ligues majeures à la 5e manche.

Wynn a également retiré six frappeurs au bâton pour porter le total de sa carrière à 2,114. Wynn a devancé Eddie Plank parmi les meilleurs lanceurs de tous les temps dans le baseball majeur.

Les White Sox ont compté trois points dès la manche initiale pour désarçonner leurs adversaires.

Revers du Baltimore

Charley Maxwell a cogné son 20e circuit de la saison à la 11e manche et les Tigers de Détroit ont défait les Orioles de Baltimore, 5-3. Le Détroit a battu les Orioles pour la 7e fois de suite. Milt Pappas détenait une avance de 3-1 avant de faiblir à la 9e manche. Maxwell a frappé son circuit décisif contre le lanceur perdant Wes Stock. Bill Fischer a été le gagnant.

Killebrew brille

Harmon Killebrew a frappé son 22e circuit avec un homme sur les buts à la 6e manche, alors que Washington a vaincu les Athlétiques de Kansas City, 3-1. Reno Bertoia a réussi un circuit à l'intérieur du terrain pour les vainqueurs. Dick Hall a écopé de la défaite. La recrue Jack Kralick a remporté sa 5e victoire.

Mike de la Hoz a frappé un deux-buts à la 10e manche, alors que Cleveland a défait les Red Sox de Boston, 3-2, en dépit du 16e circuit de Vic Wertz. Jim Grant a décroché sa 8e victoire et Frank Sullivan a subi sa 14e défaite.

Pittsburgh gagne

Dans la Ligue Nationale, les Pirates de Pittsburgh, meneurs du circuit, ont vaincu les Cubs de Chicago, 8-3. Harvey Haddix, qui avait remplacé Clem Labine, à la 7e manche, a été le lanceur gagnant.

A San Francisco, les Giants ont défait les Reds de Cincinnati 6-1 alors que Jack Sanford a lancé une partie de cinq coups sûrs. Willie Kirkland, qui avait obtenu seulement 8 coups sûrs dans ses 100 dernières visites au marbre, a cogné un deux-buts et deux simples.

A Los Angeles, Lew Burdette, qui a récemment lancé une partie sans point ni coup sûr a battu les Dodgers 7-0. C'était le troisième blanchissage consécutif réussi par Burdette, qui n'a pas perdu une partie à Los Angeles depuis 1958. Mel Roach, Al Dark, Hank Aaron, Eddie Mathews et Johnny Logan ont cogné chacun un circuit pour Milwaukee.

Les Cardinaux de St-Louis ont triomphé des Phillies de Philadelphie par 4 à 2. Ray Sadecki a enregistré sa 7e victoire.

Ligue Internationale

	Toronto	Richmond	Buffalo	Rochester	Jersey City	Miami	Columbus	Montréal	Victoires	Défaites	Moyenne	Différence
Toronto	—	16	12	10	11	14	14	11	88	45	.662	—
Richmond	6	—	14	14	9	8	9	13	73	61	.545	15½
Buffalo	5	8	—	5	12	13	13	11	67	65	.508	20½
Rochester	4	8	9	—	12	10	15	9	67	66	.504	21
Jersey City	11	7	9	10	—	9	5	12	63	70	.474	25
Miami	8	7	9	12	7	—	8	9	60	75	.444	29
Columbus	8	6	9	7	9	8	—	11	58	75	.436	30
Montréal	3	9	3	8	10	13	11	—	57	76	.429	31

HIER

Rochester 5-7 — Montréal 9-3
Miami 1-4 — Jersey City 0-8
Buffalo 0 — Toronto 3
Richmond 6 — Columbus 3

CE SOIR

Rochester à Montréal
Buffalo à Toronto
Miami à Jersey City
Richmond à Columbus (2)

Terrebonne victorieux

Un coup de circuit du lanceur Mike Schum à la septième manche a assuré une victoire de 2-1 au Terrebonne aux dépens des Cardinaux de St-Jérôme, en semi-finale de la Ligue Provinciale Junior. Les deux clubs ont maintenant remporté chacun deux victoires dans une série 3 de 5.

Schum a présenté une brillante performance au monticule. Il a espacé quatre coups sûrs et retiré huit frappeurs au bâton. Claude Malette a été le lanceur perdant.

Terrebonne	010 000 1 — 2 4 0
St-Jérôme	001 000 0 — 1 4 2

Schum et Paquette; Malette et R. Rioux.



Aujourd'hui : Excellent jusqu'à 2 h. de l'après-midi. Demain : Très bon jusqu'à 3 h. de l'après-midi.

Le maire Fournier déclare :

Le projet d'un stade reviendra devant les conseillers municipaux

par Marcel DESJARDINS

Si l'on croyait que la question d'un stade moderne à Montréal était du domaine du passé, que le projet avait sombré définitivement lors de la dernière réunion du conseil municipal, que ce beau rêve tant de fois caressé par nos sportifs montréalais ne resterait après tout qu'un rêve, il appert que l'on a peut-être tort. Du moins, le maire Sarto Fournier nous a réitéré hier après-midi sa détermination de continuer sa lutte pour doter la métropole d'un stade qu'apparemment tous veulent, considèrent même nécessaire mais qui n'est jamais allé plus loin qu'à la frontière des discussions, des débats, des dessinateurs paysagistes.

"Je reviendrai probablement demain (en parlant d'aujourd'hui) devant le comité exécutif avec le projet. Et je me propose de le présenter de nouveau dès la première assemblée du conseil municipal", nous a déclaré le premier magistrat de la métropole. "Cette fois, nous verrons ceux qui favorisent l'idée d'un stade moderne à Montréal et ceux qui sont opposés à une telle initiative. Ce sera ensuite au public de porter jugement".

Le maire a laissé entendre qu'il bataillera énergiquement pour doter la métropole d'un stade adéquat et qu'il ne cessera sa lutte aussi longtemps qu'il n'aura pas gagné son point.

Un toit plus tard

Lorsque nous lui avons demandé quelle serait la capacité du stade, il a répondu qu'éventuellement il pourrait accommoder 80,000 personnes. Il n'est toutefois pas question de le construire aussi gigantesque dans le moment. Mais il sera bâti de façon à ce que le nombre des sièges puisse être augmenté, même doublé plus tard. De même, le stade sera construit sans toit pour le moment mais de telle sorte qu'il pourrait être installé plus tard. "Il faut penser au coût d'un tel projet", de dire M. Fournier.

Le maire parait partager l'opinion générale qu'un nouveau stade à Montréal signifierait une franchise dans les ligues majeures. Mais en attendant que ce beau rêve se matérialise, Montréal est toujours dans la Ligue Internationale et les Royaux jouent leurs parties au stade de la rue Delorimier. A leur retour hier soir après un court voyage d'une semaine, ils ont joué devant 1,590 personnes.

Rencontrant les Red Wings de Rochester dans un programme double, les protégés du gérant Clay Bryant ont gagné la première joute par 9 à 5 mais ont perdu la seconde par 7 à 3.

Les amateurs aux deux rencontres ont vu un rare fait. A cause d'un retard dans l'arrivée de leur équipement, les trois arbitres ont dirigé les parties dans leurs habits de rue.

Billy Harris, l'ancien lanceur du Montréal repris par le club local à la suite du départ de Ron Perranoski, était non seulement arrivé de Spokane à Montréal mais il a même lancé la première joute d'hier pour la remporter avec l'aide du lanceur de relève Bill Hunter. Harris a lancé les cinq premières manches. Il a également commencé la sixième au cours de laquelle le Rochester compta quatre points. C'est pendant la redoutable offensive des Red Wings que Bryant retira Harris pour le remplacer par Hunter.

Mais les rôles devaient changer au cours de la seconde rencontre pendant laquelle Jim Frey et Walt Shannon ont frappé chacun un coup de circuit pour mener les visiteurs à un triomphe de 7 à 3. Les visiteurs réussirent 11 coups sûrs contre six par le Montréal. Washburn, le lanceur débutant pour les visiteurs, reçut le crédit de la victoire alors que Warren fut débité de la défaite des Royaux.

L'arrêt-court Julio Gotay des visiteurs a été blessé à la jambe au cours de la soirée en venant en collision avec Shannon et il a été forcé de se retirer de la rencontre.

Le résultat de la soirée a laissé le Rochester en quatrième position et le Montréal en dernière place.

Joutes de baseball

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine

Kansas City (Kucks 3-7) à Washington (Pascual 12-6) soir.
Détroit (Fischer 5-6) à Baltimore (Fisher 8-9) soir.
Chicago (Score 4-7) à New-York (Ditmar 12-7).
Cleveland (Latman 1-5) à Boston (Brewer 7-10) soir.

Ligue Nationale

Pittsburgh (Law 18-5) à Chicago (Cardwelll 5-12).
Philadiephie (Mahaffey 2-0) à St-Louis (Jackson 14-10) soir.
Milwaukee (Pizarro 6-6) à Los Angeles (Podres 10-9) soir.
Cincinnati (O'Toole 10-11) à San Francisco (McCormick 11-8).

HIER

Ligue Américaine

Kansas City	001 000 000	1	7 1
Washington	000 002 01x	3	7 1

Hall et P. Daley; Kralick et Bailey, G-Kralick (5-3), P-Hall (7-9). Circuits : Washington, Killebrew (22e), Bertoia (3e).

Détroit	100 000 002	3	8 1
Baltimore	000 002 010	3	10 0

Regan, Sisler (8) Fischer (9) et Chiti, Foiles (8); Pappas, Wilhelm (9) Stock (9) et Triandos, G-Fischer (6-6), P-Stock (2-2). Circuit : Détroit, Maxwell (20e).

Chicago	300 000 200	5	7 0
New-York	000 010 000	1	4 3

Pierce, Wynn (1) et Lollar; Grba, Coates (9) et Howard. G-Wynn (10-8), P-Grba (3-2). Circuit : New-York, Grba (1er).

Cleveland	000 002 000	1	3 14 0
Boston	001 100 000	0	2 10 2

Locke, Grant (6) Klippstein (10) et Romano; Muffett, F. Sullivan (7) Fornieles (10) et Nixon. G-Grant (8-5), P-F. Sullivan (4-14). Circuit : Boston, Wertz (16e).

Ligue Nationale

Pittsburgh	000 000 413	8	11 0
Chicago	010 000 020	3	5 1

Haddix, Labine (7) Face (8) et Smith, Oldis (7); Ellsworth, Morehead (7) Elston (7) Freeman (8) Drabowsky (9) et Thacker, Tappe (8). G-Haddix (9-7), P-Ellsworth (6-10).

Cincinnati	010 000 000	1	5 2
San Francisco	000 002 22x	6	8 0

Purkey, Henry (8) et Bailey; Sanford et Landrith. G-Sanford (10-11), P-Purkey (13-8).

Philadelphie	000 000 002	2	7 0
St-Louis	020 002 00x	4	8 1

Conley, Farrell (7) et Neeman; Sadecki, McDaniel (9) et Smith. G-Sadecki (7-6), P-Conley (7-11). Circuit : St-Louis, Moryn (9e).

Milwaukee	020 121 010	7	11 0
Los Angeles	000 000 000	0	7 1

Burdette et Crandall; Williams, Roebuck (4), Palmquist (7), McDevitt (9) et Pignatano, G-Burdette (15-7), P-Williams (12-6). Circuits : Milwaukee, Roach (3e), Dark (4e), Aaron (33e), Mathews (29e), Logan (5e).

Ligue Américaine

	G	P	Moy.	Diff.
New-York	67	48	.583	—
Chicago	69	51	.575	½
Baltimore	68	52	.567	1½
Washington	60	59	.504	9
Cleveland	57	58	.496	10
Détroit	57	60	.487	11
Boston	49	67	.422	18½
Kansas City	42	74	.362	25½

Ligue Nationale

	G	P	Moy.	Diff.
Pittsburgh	74	45	.622	—
Milwaukee	66	50	.569	6½
St-Louis	66	53	.555	8
Los Angeles	63	53	.543	9½
San Francisco	58	58	.500	14½
Cincinnati	54	67	.446	21
Chicago	46	71	.392	27
Philadelphie	45	75	.375	29½

1960, New York Herald Tribune Inc.

STANLEY RENT-A-CAR
AV. 8-0111
Sherbrooke & Metcalfe

AMELIOREZ votre JEU
par Irving Mars & Gard Tyrell



L'ajustement des skis

Soyez certain d'ajuster vos skis à votre pied avant de faire du ski. S'ils ne sont pas assez serrés, vous les perdrez lorsque l'eau passera pardessus vos pieds, s'ils le sont trop, vous ne vous sentirez pas confortable et après un certain temps vous aurez des douleurs aux pieds.

Demain :
Sûreté en ski nautique.

1960, New York Herald Tribune Inc.

POUR LA MEILLEURE TRANSACTION
Chevrolet
CORVAIR & ENVOY
J.P. Charbonneau AUTOS LTEE.
3930 EST, STE-CATHERINE — LA. 6-4471

le cigare à 5¢* le plus savoureux



essayez le
Daily Double
mince, doux et velouté



*Prix suggéré
ÉTUI COMMODE DE 5

Modèles FORD anglais
PRIX RÉDUITS
STATION-WAGON '60
(1) ZEPHYR (2) CONSUL
DECAPOTABLES '60
(1) ZEPHYR (2) CONSUL
Flambant neuves avec garantie
benoit MOTORS Ltée
VENTE — SERVICE — PIECES
7865 ST-HUBERT
CR. 4-4384
7865 ST-HUBERT, près JARRY
Aussi succursale de ventes et d'exposition à
10610, boul. ST-LAURENT, près Henri-Bourassa
Anglia — Prefect — Consul — Zodiac — Zephyr



La vie a ses bons moments...
MOLSON
La bière de chez nous

LES COURSES SOUS HARNAIS

Richelieu

RESULTATS

1ère course — Trot C-3 — $700

7 — Cinnamon Jack, (Franch Church) 11.70 7.30 5.00
1 — Clark Harvester, (Herman Lamarre) 12.80 8.40
2 — Kim D. Grattan, (Lionel Piédalue) 3.40
Temps: 2.11 1/5.
Ont aussi couru: Dolph Hanover, Pablo Colby, Charlie Colby, Candy D., Abbey Chimes.

2e course — Amble C-3 — $700

6 — Mighty Abbe, (Léo Pelletier) 6.20 3.70 2.90
3 — Worthy Vonian, (Franch Church) 4.50 2.90
5 — Mr. Cherish, (Ken Carmichael) 6.00
Temps: 2.10 2/5.
Ont aussi couru: Genteel Grattan, Amossan's Lucille, Sally Clap, Rocky Dale, Corporal Grattan.
Retiré: Lady Way C.
Le double: $58.50.

3e course — Amble C-2 — $800

1 — Miss Alice Majesty, (Joe Letourneau) 5.50 4.30 3.10
7 — Davey Crockett, (Jean Jodoin) 8.30 4.70
6 — Taytoe, (Duncan MacTavish) 4.50
Temps: 2.09.
Ont aussi couru: O'Henry Volo, Dust Storm, Mr. Gibb, Direct Bud.
Retiré: Aunt Molly.

4e course — Amble C-2 — $800

4 — Pine Ridge Duffy, (Del McTavish) 4.20 3.10 2.50
6 — Versatile, (Claude Watters) 4.20 3.10
1 — Delbee, (Réal Bardier) 3.10
Temps: 2.05 4/5.
Ont aussi couru: Sir Prince, Hy Marque, El Dora Indian, Black Velvet, Smooth Sailing.
Quinella: $13.40.

5e course—Trot B-2 et C-1—$1,000

5 — Mr. Joe, (L. Bourgon) 17.10 8.90 8.10
2 — Patty Sterns, (René Grandmaison) 5.90 3.60
1 — Anna Reed, (Harry Burright) 4.00
Temps: 2.09 2/5.
Ont aussi couru: Brandon Hanover, Calumet Rosecroft, Josedale Flyaway, Uncle William, The Mighty Man.

6e course—Amble C-1 et C-2—$1,000

4 — Quick Spangler, (Jean-L. Gagnon) 6.90 4.80 3.00
1 — Teddy Air Craft, (Gerard Diotte) 15.10 5.20
6 — Oliver Twist, (Duncan MacTavish) 2.60
Temps: 2.07 4/5.
Ont aussi couru: Fingo's Betty, Lockevale Ginny, Wilson Frost, Copper Norris, Miro Bay.

7e course — Amble C-3 — $700

3 — Irish Gander, (Frank Church) 3.60 3.20 2.60
6 — Sundown Borders, (Melvin Turcotte) 12.60 5.30
2 — Hera Star, (Claude Watters) 4.00
Temps: 2.07 3/5.
Ont aussi couru: Miss Minton, Lucky Schaf, Captain Conrad, Direct One, Meadow Charm.
Quinella: $28.60.

8e course — Amble B-2 — $1,300

2 — Success Key, (Keith Waples) 14.70 7.30 4.40
5 — Chief's Pride, (Bill Habkirk) 14.90 7.10
1 — Adios Whiskers, (Maurice Pusey) 2.80
Temps: 2.07 3/5.
Ont aussi couru: Counsel Judd, Billy Springwood, Vernon Elkington, Meadow Bower.

9e course—Trot Métropolitain—$9,600 (3e tranche)

4 — Rexall Boy, (Harry Burright) 3.00 3.10 2.40
6 — Carpet Bagger, (R. Bouthillier) 3.00 2.30
3 — Todd Riddell, (Réal Bardier) 2.60
Temps: 2.04 2/5.
Ont aussi couru: Great Lullwater, Philip Frost, Annette Sue.

10e course — Amble C-3 — $700

8 — Irish Jubilee, (Jean Jodoin) 40.90 11.00 4.20

Roosevelt

1ère course — Amble — $1,900

1 — Dominion Byrd — E. Pownall
(5-2) 2. Joel — S. Russell
(6) 3. Irish Jewel — L. Pullen
(5-2) 4. Lusty Freight — F. Bradbury
(10) 5. Herta Hanover — W. Hudson
(10) 6. Shadydale Colonel — G. Phalen
(6) 7. Chester Debby — R. Myer
(10) 8. Sue Lomite — S. Welch
Aussi éligibles:
Vampire Hanover — P. Vineyard
Diamond Coast — H. Bell

2e course — Trot — $2,000

(3) 1. Oremus — S. Russell
(7-2) 2. Bengazi — D. Williams
(6) 3. Ready — C. Fleming
(9-2) 4. Jimmy Lybrook — C. Snook
(5) 5. Brilliant Lady — D. Larlee
(10) 6. Corwin Hanover — G. Reimer
(8) 7. Siskiyou Song, M. — MacDonald
(10) 8. Tony Tass — R. Valleskey
Aussi éligibles:
Allie Song — E. Minnlear
Cameron Hanover — R. Thomas

3e course — Amble — $2,100

(5-2) 1. Ronnie Lynn — P. Myer
(6) 2. Rhythm Lad — E. Pownall
(8) 3. Blue Grass — J. Bedell
(3) 4. Bertilde Hanover — F. Bradbury
(15) 5. Trader Vic — G. Phalen
(9-2) 6. Tanoa — J. Dennis
(15) 7. Adios Forewer — V. Dancer
(6) 8. Thoughtful — M. MacDonald
Aussi éligibles:
High Liner — D. Williams
First Landing — W. Dennis

4e course — Trot — $3,100

(3) 1. Argyle Hanover — S. Russell
(9-2) 2. Dr. Alice Dean — J. Chapman
(8-5) 3. Freight Pride — F. Bradbury
(10) 4. Noble Rodney — J. Dennis
(8) 5. Emerson Hanover — G. Phalen
(6) 6. Annual Report — E. Cobb
(15) 7. Taylor's Song — V. Dancer
(20) 8. Sutton Hanover — C. Fleming
Aussi éligible:
My Darlyn — R. Walker

5e course — Amble — $5,000

(4) 1. Coppermile — F. Bradbury
(2) 2. Choice Farvel — H. Elvins
(8) 3. Bachelor Hanover — A. Thomas
(7-2) 4. Lusty Leader — G. Phalen
(20) 5. Rockette Forbes — R. Williams
(10) 6. Rennie Hanover — MacDonald
(6) 7. Roza Direct — V. Dancer
(10) 8. Stormy Dream — J. Cruise
Aussi éligible:
Winnow — E. Avery

6e course — Amble — $3,750

(6) 1. Rocket Byrd — W. Hudson
(5) 2. Devon Goose — A. Thomas
(7-2) 3. Eddie Towne — R. Beissinger
(3) 4. Irish — E. Cobb
(12) 5. Lady Pam — G. Phalen
(10) 6. Pleasant Lady — R. Camper
(6) 7. Smart Sete — V. Dancer
(6) 8. Major's Fingo — J. Jordan
Aussi éligibles:
Miss Yosemite — S. Russell
Cash Adios — D. Williams

7e course — Amble — $3,000

(7-2) 1. Marine Victory, W. — Wathen Jr
(4) 2. Knight Stone — J. Faraldo
(5-2) 3. Grattan's Lawyer, — Abbatiello
(10) 4. Volo Direct — J. Cruise
(6) 5. Dash For Cash — W. Francis
(12) 6. Merry Eden — J. Bedell
(8) 7. Buss — D. Williams
(8) 8. Golden Gift — E. Cobb
Aussi éligibles:
Princely Direct — J. Bonacorsa
Dicky Dean — R. Camper

8e course — Amble — $3,000

(15) 1. Merit Comet — S. Welch
(20) 2. Will Romola — J. Faraldo
(20) 3. Tecumseh Mike, — Beissinger
(9-2) 4. GoGo Boy — W. Welch
(5-2) 5. Chalidale Chief, — MacDonald
(5) 6. Duration — G. Phalen
(8) 7. Alan Byrd — J. Cruise
(12) 8. Mighty Fence — J. Dennis

9e course — Amble — $3,200

(6) 1. Betty's Bobby — S. Werner
(5-2) 2. Lusty Abbey — J. Edmunds
(5) 3. Anna Abbe — E. Cobb
(8) 4. Rexbee — A. Galentine
(7-2) 5. Swain — A. Thomas
(10) 6. Demon Abbe — J. Cruise
(10) 7. Kathleen Wayne — Schlosser
(12) 8. Hal Reward — F. Bradbury
Aussi éligibles:
Reine Byrd — E. Avery
Lee's Captain — G. Phalen

1ère course — Trot — $3,000

Avalon Hanover (V. Dancer) 23.20 8.70 3.50
Frisky Al (C. Hodgins) 7.20 3.20
Spud (J. Cruise) 2.30
Temps: 2.06.2.

2e course — Amble — $1,900

Farvella Norris (J. Cardana) 8.10 4.30 3.10
Miss Joan Direct (R. Williams) 5.30 3.70
Candy G. J. (J. Cruse) 3.80
Temps: 2.07.2.
Pari double: $87.00

3e course — Trot — $3,000

Victorious Anne (C. Warrington) 12.70 7.10 4.40
Minuteman (C. Hodgins) 14.80 6.60
Bessie Colby (L. Pulle)
Temps: 2.06.4.

4e course — Amble — $2,000

Capital City (J. Dennis) 10.10 4.20 2.90
Ashland (J. Cruise) 3.10 2.50
Mr. Creed (P. Vineyard) 3.00
Temps: 2.06.1.

5e course — Amble — $3,650

Royal Scotchman (A. Niles Jr) 11.60 7.20 3.80
Lieut. Byrd (R. Walker) 7.80 4.30
Yankee Chip (J. Dennis) 3.00
Temps: 2.06.1.

6e course — Amble — $3,200

Canny Scot (C. Snook) 21.10 9.80 6.20
Rudy Blackstone (A. Thomas) 5.60 3.90
First Discovery (V. Dancer) 5.50
Temps: 2.04.2.

7e course — Amble — $3,100

Chalidale Jewel (E. Minniear) 6.30 3.50 2.90
Typhoon Hanover (D. Lewis) 4.00 3.40
James Abbe (C. Fleming) 4.60
Temps: 2.05.3.

8e course — Amble — $2,000

Real Lucky (V. Dancer) 4.60 3.40 2.50
Reba's Goose (J. MacDonald) 9.90 4.60
Gay Vic (P. Vineyard) 3.50
Temps: 2.06.2

9e course — Amble — $3,000

Warta (B. Nickells) 5.60 3.90 2.90
Golden Gallon (E. Cobb) 4.20 3.30
Lucky Dream (J. Edmunds) 3.10
Temps: 2.08.
Assistance: 22,021;
Mutuel: $1,759,541.

Batavia

RESULTATS

1ère course — Trot — $700

Salem, (Hauck) 4.30 2.80 2.70
Buds Gallant Lad, (Herrmann) 4.60 3.90
Spanish Lady, (McDonald) 4.00
Durée 2:11 2/5

2e course — Amble — $700

Norm Hanover, (Williams) 4.70 3.50 3.20
Mi G Lee, (Harvey) 25.20 12.60
David Star Desota, (Morse) 9.30
Durée 2:07 4/5
Le double $10.10

3e course — Trot — $850

Buckaroo, (Jones) 5.10 3.80 3.10
Volo Protector, (Bomar) 17.60 8.00
Su Macs Kid, (Williams) 3.10
Durée 2:08 3/5

4e course — Amble — $700

Chincoteague, (Herrmann) 18.70 8.20 6.40
Oneida Chief, (Aquino) 5.30 4.30
Mr Van Scot, (Hodgins) 4.40
Durée 2:10 2/5

5e course — Trot — $850

Doyleta, (Bell) 12.20 5.70 4.10
Byno McKinney, (Manges) 5.80 3.80
Dennis, (Scurr) 4.50
Durée 2:08 3/5.

6e course — Amble — $850

Bright Gold, (Mongeon) 8.70 6.20 4.10
Liza Direct, (Shuttleworth) 6.30 3.80
Classy Counsell, (Mager) 6.30
Durée 2:07 3/5

7e course — Amble — $1,700

Lady's Lad, (Harvey) 6.70 4.30 3.10
Nyland Hanover, (Metcalfe) 5.10 3.30
Lucky Boy M., (Wellwood) 3.70
Durée 2:06

8e course — Amble — $1,000

Patrick Direct, (Foist) 6.40 4.30 3.60
Handsome Grattan, (Manges) 11.80 6.60
Miracle Miss, (Piguet) 6.40
Durée 2:06 4/5

9e course — Amble — $700

Mighty Thomas, (Wellwood) 9.40 4.00 3.40
Kalmuck Direct, (Galbraith) 4.00 2.70
Richard Purdue, (Arthur) 3.20
Durée 2:10 4/5
Assistance—5,043
Mutuel—$287,911.

Old Woodbine

RESULTATS

1ère course — Trot — $500

Belinda McKillip, (Peich) 20.90 9.50 5.70
Essex Boy, (Zirnis) 14.90 5.70
MacDuff's Lassie, (McRann) 3.20
Temps: 2.10 1/5.

2e course — Amble — $500

Grand Ensign, (Fritz) 14.90 7.90 5.60
Glen S. Scott, (Lawson) 5.20 4.20
Favonian Melody, (Barnes) 4.20
Temps: 2.10 2/5.
Le double: $279.20.

3e course — Trot — $500

Space Patrol, (Turcotte) 8.10 6.30 3.10
Prom Land, (Zirnis) 22.70 6.50
DH-Bud Phonograph, (Baill) 2.50
DH-Capital R., (Palmer) 2.30
Temps: 2.12 2/5.

4e course — Amble — $500

Mighty Rich, (Palmer) 10.60 6.10 4.40
Royal Knight, (Lawson) 6.40 4.10
Victorious Direct, (McIntyre) 4.40
Temps: 2.10 1/5.

5e course — Amble — $700

Larry Dillard, (Forrest) 13.00 5.50 3.30
Lochinvar King, (Campbell) 3.30 2.60
Marsha Lee, (Brethour) 2.40
Temps: 2.07 4/5.

6e course — Trot — $800

Wind Song, (McFadden) 4.40 3.70 3.10
Perky Key, (Corbett) 7.50 4.80
Miss April Gunner, (McIntyre) 3.90
Temps: 2.08.
Quinella: $40.20.

7e course — Amble — $700

Joan Grattan, (Hughes) 7.20 4.60 4.40
Hilltop's Earl, (Gilbertson) 12.90 7.90
Gay Belt, (Galbraith) 7.40
Temps: 2.08 3/5.

8e course — Amble — 900

Shadow Stone, (Wellwood) 6.50 4.80 3.10
Denny's Counsel, (Lockhart) 4.50 2.70
Silver Laird, (J. Holmes) 2.70
Temps: 2.07 4/5.

Aimeriez-vous devenir DECORATEUR D'INTERIEUR ?

Si oui, voyez ce journal page 15

2 victoires, 1 défaite

Rexall Boy (Burright H.)	(4)	2	2	2	2	1/1	2.04.2	5.00 3.10 2.40
Carpet Bagger (Bouthillier R.)	(6)	1	1	1	1	2/3	2.04.3	3.10 2.30
Todd Riddell (Bardier R.)	(3)	x3	4	3	3	3/6	2.05.1	2.60
Annette Sue (King C.)	(5)	4	3	4	4	4/17	2.04.2	
Philip Frost (MacTavish Del.)	(2)	6	6	5x	6	5/4	2.09.4	
Great Lullwater (Beissinger H.)	(1)	5	5	6x	5	6/	2.10.3	

f: favori — Temps: 30.2 1.02.3 1.34.1 2.04.2 — Piste rapide

Montréalais tué dans un saut avec un "Go-Kart"

BROOKFIELD, N.Y., (UPI) — Un Canadien âgé de 33 ans a été tué instantanément ici, hier soir, alors qu'il tentait un saut avec sa voiturette "Go-Kart" à la piste Fairgrounds.

Le conducteur, Roger Bourdeau, de 156, rue St-Paul, à St-Jean, Qué., faisait partie de la troupe des Lucky Hell Drivers du Québec. Il tentait un saut de pratique avant la performance d'ouverture, hier soir, à la foire Madison County Fair.

Sa voiturette a bondi dans les airs à 31 pieds de hauteur pour retomber sur le nez et rouler sens dessus-dessous. C'est l'arrière du siège qui a atteint Bourdeau au cou. Le Dr Jackson W. Thro, coroner du comté Madison, a déclaré que Bourdeau avait succombé à une fracture du crâne et du cou. Ted Saxon, gérant du spectacle, a déclaré qu'il avait interdit à Bourdeau de tenter ce saut du fait que la voiturette n'était pas équilibrée pour une telle manoeuvre.



MILITAIRE DE CARRIÈRE

...et pour cause!

Le soldat canadien stationné en Allemagne avec les forces de l'OTAN remplit une tâche d'importance vitale pour la paix. Sans bruit, mais d'une façon non moins efficace, il voit à la sauvegarde de notre mode de vie.

Que ce soit au Canada, en Europe, au Moyen-Orient, en Indochine ou ailleurs, il accomplit un travail indispensable. Ainsi, en étant militaire, vous aussi vous aurez l'avantage d'être envoyé dans d'autres endroits du Canada et peut-être même dans des pays éloignés.

Si vous réunissez *toutes* les conditions exigées, vous pourrez voyager, connaître l'aventure et élargir vos horizons. Hâtez-vous de consulter un recruteur de l'Armée ou de poster le coupon ci-dessous, afin de savoir comment devenir membre de cette grande équipe: l'Armée canadienne.

"UN BUT BIEN DÉFINI"

Veuillez m'adresser, sans obligation de ma part, tous renseignements sur les carrières dans l'Armée canadienne.

Nom..... Âge.....

Adresse.....

Ville..... Prov..... Tél.....

DERNIÈRE ANNÉE D'ÉTUDE COMPLÉTÉE..... MEAA24

3e tranche du trot Métropolitain

Rexall Boy devance Carpet Bagger au fil

par Jean BERNIER

Rexall Boy a pris une avance d'une victoire sur Carpet Bagger dans le cadre de la classique "Trot Métropolitain", hier soir, au parc Richelieu. Rexall Boy, qui avait gagné la première tranche le 9 août pour s'incliner la semaine suivante devant Carpet Bagger et Todd Riddell, l'a emporté par une longueur sur le coursier de 11 ans du Dr Jean Beaudin, de Napierville.

Tel que prévu, Carpet Bagger, qui partait de la sixième position, en vertu du retrait de Titan Emlen et Homestead Dan, voulut prendre la tête dès le début. Il y réussit mais elle lui coûta cher, probablement la victoire. En effet, Rexall Boy, qui portait le numéro quatre au départ, s'empara au tout début de la première place, laissant Carpet Bagger s'épuiser à l'extérieur. Ce dernier, finalement, doubla le meneur mais l'énergie qu'il avait dépensée, il ne l'avait évidemment plus à la fin. D'autant plus que le premier quart fut couru en 30.2 secondes.

Le secrétaire des courses, Georges Giguère, a déclaré hier soir que le célèbre Camas B et Dalyce Blue sont deux partants assurés dans la quatrième tranche du Trot Métropolitain, mardi prochain. "Il est aussi possible que McColby, un coursier américain, prenne le départ. Harry Riddell, également éligible pour la classique, court demain et sa présence dans la quatrième tranche n'est pas impossible", a révélé Giguère. Devant le nombre de trotteurs inscrits dans l'épreuve d'hier soir, cette nouvelle est sûrement bienvenue.

Proie facile

Dans le dernier droit, en dépit des efforts de Rosaire Bouthillier, Carpet Bagger fut une proie facile pour Rexall Boy. Todd Riddell termina troisième devant Annette Sue, Philip Frost et Great Lullwater.

Nous ne sommes pas encore convaincus de la supériorité de Rexall Boy sur Carpet Bagger. Le vainqueur d'hier soir a eu, en somme, la partie assez belle.

La semaine dernière, lorsqu'il a dû "faire la ligne", Rexall Boy a été incapable dans le droit de résister à la poussée d'un Todd Riddell, qui est loin d'être à son apogée. Rexall Boy, conduit par Harry Burright, n'en a pas moins gagné hier pour la onzième fois en 17 départs, portant son total de gains pour l'année à quelque $26,000.

La déception

La grosse déception de l'épreuve : Great Lullwater. Le trotteur, conduit par Howard Beissinger, deuxième choix au mutuel, a terminé dernier, n'étant à aucun moment menaçant. Annette Sue, un autre coursier américain, n'a pas fait fureur non plus, prenant la quatrième position. Quant à Phi-

Voir RICHELIEU en page 53



LA 150,000E AU PARC RICHELIEU — La direction du parc Richelieu accueillait lundi soir le 150,000e amateur du présent meeting, en l'occurrence, Mlle JANETTE SAVOIE, à gauche, de Montréal. Hier soir, à l'occasion de la troisième tranche du trot Métropolitain, Mlle Savoie recevait des mains de MAURICE DESJARDINS, directeur des relations extérieures à la piste, une passe à vie pour le club-house en plus d'une étole de vison. MLLE DENYSE FILIATRAULT, artiste de la télévision, assistait à la présentation.

Inscrits au Richelieu

1ère course — Trot C-3 — $700

5 Regal Aire, A. Grisé 5-2
1 Reypheil, B. Madill 5-2
8 Owen Lee, M. Gingras 9-2
4 Gene Blue, K. Carmichael 6
7 Full Force, E. Parks 6
2 Tincy Rose, V. Lutman 8
3 Great Hanover, W. Plourde 10
6 Darn Sweet, M. Habkirk 10

Aussi éligible: Guy Brisk, P. Sauvé.

2e course — Amble C-3 — $700

3 Krismite, Hervé Filion 3
1 Waydale, A. Grodnis 7-2
2 Little Linda Sue, R. Simser 4
6 Pat's Gem, R. Bouthillier 6
4 Kitty Chips, R. Robillard 6
5 Home Guard, C. Moreau 8
8 Dickory Doc, B. Madill 8
7 Edgewood Stone, G. Baril 12

Aussi éligible: So Good, K. Waples.

3e course — A réclamer — $800

4 Hi Lo's Val, J. Jodoin ($1,500) 3
5 Frisky Creed, N. Bardier ($1,500) 4
3 Leah Mar, R. Ponton ($1,500) 5
7 Spangler Chief, M. Gingras ($2,000) 5
1 Indirect Boy, M. Turcotte ($1,500) 6
2 Duke of Frisco, L. Bourgon ($1,500) 8
8 Echo Ridge Cappy, F. Baise ($2,000) 8
6 Highlam Victory, H. Burright ($1,900) 10

Aussi éligible: Tenn Commander ($1,500), M. Moore.

4e course — Trot C-2 — $800

2 Willy Tass, J. Jodoin 3
3 Shadydale Flame, C. Watters 7-2
4 Luellan Genesee, P. Caldwell 9-2
1 Guy Flare, A. Grisé 6
5 Leta Lincoln, H. Burright 6
6 Leland Hanover, K. Carmichael 8
8 Tim's Lad, J. Gordon 8
7 Miss Charlotte D, R. Bouthillier 12

Aussi éligible: Livia Hanover, F. Parks.

5e course — Amble C-3 — $700

1 Harvard Pick, P. Dussault 5-2
2 Maid Mist, Hervé Filion 9-2
3 Meadow Ann, W. Habkirk 9-2
7 Hot Point, Dunc McTavish 6
4 L. S. Spencer, L. Pelletier 8
6 Flying Saucer, P. P. Robillard 8
5 Flying Princess, M. Gingras 10
8 Miss Madelina, R. Frame 10

6e course — Amble C-2 — $800

7 Bank Roll, R. Caldwell 3
8 John R. Direct, R. White 7-2
3 Galawin, P. Caldwell 9-2
4 Max Grattan, N. Bolduc 6
5 Canadian Grattan, K. Waples 6
1 Herb Scott, J. Larente 8
2 Fingo's Song, Hervé Filion 8
6 Hi Lo's Peppy, R. Grandmaison 10

7e course — Trot C-1 — $1,000

7 Nibbleway, H. Burright 3
3 Success Pearl, R. Bardier 7-2
4 Braden Volo — —
5 Lady S. D., M. Pusey 5
2 Chappie's Boy, J. Gordon 7
1 Mac's Star — —
8 Dallas Hanover, Del McTavish 8
6 Hugo Hanover, J. Paquin 10

Aussi éligible: Jenny Bun, F. Parks.

8e course — Amble C-1 — $1,000

4 Egyptian Byrd, M. Huot 3
5 Malhon Diem, L. Bourgon 7-2
2 Just For Fun, Hervé Filion 4
1 Mighty Pal, L. Pelletier 6
7 Casey Sullivan, Mre M. Williams 6
3 Miss Gee Gee, P. Robillard 8
8 Captain Creed, J. Kopas 8
6 Afton Harry, W. Plourde 12

9e course — Amble B-1 — $1,500

6 Crescendo, M. Turcotte 3
5 Reno, P. Dussault 4
2 Adios Alex, C. St-Jacques 9-2
3 Linda's Gun, W. Habkirk 5
4 Mighty Special, P. Robillard 6
1 Colona Hanover, M. Gingras 8
7 Adioscot, R. White N 10
8 Klamath Song, R. Grandmaison 10

10e course — Amble C-2 — $800

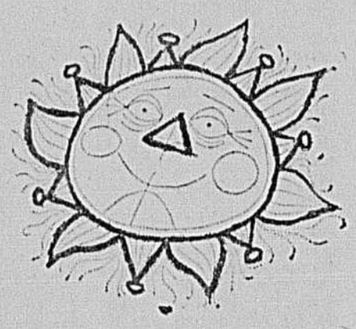
1 The Great Remus, J. Quesnel 5-2
4 Andrew Patch, M. Turcotte 7-2
8 Golden Way, R. Bardier 9-2
6 Coppersmith, Hervé Filion 6
7 Frank Brook, J. Zeron 6
2 Jerry Patchen, R. Caldwell 8
3 May Direct C., P. Caldwell 10
5 Homestretch Tres, L. Bourgon 10

Aussi éligible: Rondeau Chief, P. Sauvé.

Les choix au Richelieu

Programme	Bernier	Maurice	Consensus
1—Reypheil	Tincy Rose	Tincy Rose	Reypheil (11)
Regal Aire	Reypheil	Reypheil	Tincy Rose (10)
Gene Blue	Great Hanover	Regal Aire	Regal Aire (4)
2—Waydale	Little Linda S	Krismite	Little Linda S (8)
Kitty Chips	Kitty Chips	Little Linda Sue	Kitty Chips (7)
Krismite	Waydale	Kitty Chips	Waydale (6)
3—Frisky Creed	Leah Mar	Duke of Frisco	Hi Lo's Val (9)
Hi Lo's Val	Hi Lo's Val	Hi Lo's Val	Leah Mar (6)
Leah Mar	Indirect's B.	Echo Ridge Cap.	Frisky Creed (5)
4—Willy Tass	Shadydale F.	Guy Flare	Shadydale F. (8)
Luell. Genese	Tim's Lad	Shadydale Fl.	Guy Flare (7)
Guy Flare	Guy Flare	Tim's Lad	Willy Tass (5)
5—Harvard Pick	Meadow Ann	Harvard Pick	Harvard Pick (13)
Maid Mist	Harvard Pick	Hot Point	Meadow Ann (6)
Hot Point	Maid Mist	Meadow Ann	Maid Mist (4)
6—Bank Roll	Max Grattan	Fingo's Song	Galawin (9)
Galawin	Galawin	Galawin	Max Grattan (5)
Can. Grattan	Herb Scott	Herb Scott	Bankroll (5)
7—Nibbleway	Chappie's Boy	Nibbleway	Nibbleway (10)
Lady S. D.	Success Pearl	Chappie's Boy	Chappie's Boy (8)
Sucess Pearl	Lady S D	Mac's Star	Lady S D (4)
8—Malhon Diem	Just For Fun	Egyptian Byrd	Egyptian Byrd (9)
Just For Fun	Egyptian Byrd	Miss Gee Gee	Just For Fun (6)
Egyptian Byrd	Mighty Pal	Mighty Pal	Malhon Diem
9—Adios Alex	Linda's Gun	Linda's Gun	Linda's Gun (13)
Linda's Gun	Crescendo	Crescendo	Crescendo (7)
Crescendo	Mighty Special	Klamath Song	Adios Alex (5)
10—The G. Remus	Coppersmith	Andrew Song	Coppersmith (8)
Coppersmith	Jerry Patchen	Homestretch T.	The G Remus (6)
Andrew Patch	The G. Remus	Jerry Patchen	Andrew Patch (6)

Fin de solde d'été de VOITURES VAUXHALL



Tous les modèles à des prix considérablement réduits!

Assortiment complet de couleurs!

Montréal Buick / BUICK et VAUXHALL
SUR STE-CATHERINE A L'OUEST D'ATWATER



Dow
FAIT RESSORTIR TOUTES LES QUALITÉS DE LA BIÈRE...

GARANTIE CLIMATISÉE

Nous certifions que la bière DOW est "CLIMATISÉE" selon un procédé exclusif durant toutes les étapes de sa fabrication. Ce procédé est soumis à une vérification constante assurant ainsi à la bière DOW une qualité uniforme.

R. H. Wallace, Ph D
Dr R. H. Wallace
Directeur du contrôle de la qualité

grâce à son mélange d'orges sélectionnées

Le secret d'une bière douce, DOW le possède par son mélange d'orges spécialement choisies et cultivées pour leurs qualités exceptionnelles. Voilà pourquoi, si une bonne bière est agréable, une bonne DOW l'est davantage.

Dow

Par un livre écrit en russe

Les Américains font contrepoids à la propagande des Soviets aux Jeux

ROME, (PA) — La délégation des Etats-Unis aux Jeux Olympiques est entrée dans une bataille d'idéologies est-ouest. Armée d'une brochurette de 32 pages, publiée en russe et émaillée de faits sur les Etats-Unis, les membres de l'équipe américaine les distribueront aux athlètes soviétiques.

"C'est purement volontaire", a dit un porte-parole de la délégation américaine. "Nos athlètes se verront offrir des brochures et on leur demandera de les donner aux Russes."

Le livre a été publié et traduit par "Freedom Fund, Inc.", de New York.

Dans cette brochure on voit une déclaration de l'indépendance des Etats-Unis.

Si les athlètes soviétiques lisent ces livres, et ils le feront probablement, ils apprendront sûrement des faits sur les Etats-Unis qui sont totalement opposés à ce que les communistes rapportent des Etats-Unis.

La section sur les élections aux Etats-Unis dit :

"Tous les partis politiques américains, y compris celui peu important des communistes, ont le droit de nommer des candidats à la présidence, des sénateurs et des représentants et autres postes d'élections au gouvernement et également le droit de participer à la campagne électorale.

"Mais il est clair que les succès et l'influence d'un parti dépend du nombre des partisans. Le parti communiste en compte peu".

La brochure dit aussi que 394,844 personnes nées en Union Soviétique sont présentement citoyens américains.

Sur le chapitre de l'économie, le livret dit :

"Une des fausses conceptions les plus communes des étrangers, particulièrement de l'U.R.S.S., est que la classe privilégiée ou la dite classe capitaliste aux Etats-Unis jouit de l'énorme production de l'économie américaine."

Il est également question des prix de nombreuses marchandises, montrant les salaires moyens et la moyenne d'heures de travail hebdomadaire.

Parlant des droits des ouvriers de se mettre en grève, le livre dit qu'il y a eu environ 50,000 grèves depuis 1946.

Le flambeau près de Rome

ROME, (AFP) — Le flambeau olympique s'approche de Rome. Ce soir peu après 17 heures, au kilomètre 48 de la voie appienne, la flamme pénétrera en effet sur le territoire de la province de Rome.

Le flambeau sera transporté à travers la zone des "châteaux romains" en passant par Velletri, Genzano, Ariccia, Albano et Castelgandolfo, les relayeurs se dirigeront vers la ville éternelle en empruntant la voie appienne antique.

Selon l'horaire prévu par les organisateurs, le porteur de la flamme atteindra la porte Saint-Sébastien vers 20 h. 40 et pénétrera ainsi dans l'enceinte historique de la cité.

De la porte Saint-Sébastien, le flambeau sera transporté au Capitole par la Place des Thermes de Caracalla, la place Saint-Grégoire, l'arc de Constantin, le forum romain, la voie sacrée, la voie du Mont Tarpeien et la voie du Temple de Jupiter.

A cet endroit, au cours d'une brève cérémonie, le flambeau olympique servira à allumer le flambeau étrusque, les deux flambeaux seront portés au Capitole où le maire de Rome, M. Urbano Cioccetti, allumera le trépied placé sur la "loggia" du palais sénatorial.

Au moment de l'arrivée du flambeau olympique, le drapeau olympique sera hissé au sommet de la tour du Capitole.

Les palais du Capitole et en particulier le palais des Conservateurs et le palais des Musées ont été ornés de vingt tapisseries anciennes représentant les emblèmes des quartiers romains et des bannières de ces mêmes quartiers. Le trépied allumé par le flambeau olympique sera veillé pendant la nuit de mercredi à jeudi et pendant la journée de jeudi par un détachement d'honneur italo-grec.

Jeudi en fin d'après-midi, drapeau et flamme olympiques seront transportés au stade olympique pour la cérémonie d'ouverture des jeux.

Les Jeux au cinéma

ROME. (AFP) — Trois mois après les Jeux olympiques de Rome, les sportifs du monde entier pourront en admirer toutes les vedettes dans le film officiel dont la réalisation a été confiée par le comité olympique italien à l'Institut national de cinématographie "Luce" et qui sera tourné par le metteur en scène italien Romolo Marcellini.

Sous le titre "Roma 1960", Marcellini se propose de montrer, en deux heures de projection, une image des jeux romains totalement différente de celle qu'auront pu en avoir non seulement les privilégiés admis dans les stades olympiques mais aussi les téléspectateurs. Assisté d'un personnel de deux cents techniciens, parmi lesquels 43 opérateurs disposant de 24 caméras, Marcellini emploiera 150,000 mètres de pellicule en couleurs pour donner des XVIIes Jeux olympiques, d'une part, une précieuse analyse de caractère technique, les performances les plus remarquables devant être étudiées à un rythme ralenti décomposant un mouvement d'une seconde en 130 images, et d'autre part une émouvante vision humaine. Pour atteindre ce dernier résultat, le réalisateur italien s'efforcera de présenter, en marge de l'exploit athlétique en soi, le portrait psychologique de celui qui l'aura accompli.

Le film des jeux s'ouvrira par la scène de l'arrivée de la flamme olympique à Rome et passera en revue tous les sports inscrits au programme olympique, mais il ne négligera pas de comparer la Rome antique à la Rome moderne dont l'urbanisme a été soumis à une rapide évolution à l'occasion des Jeux olympiques.

Le Toronto à Los Angeles

TORONTO. (PC) — Les Maple Leafs de Toronto et les Bruins de Boston de la Ligue Nationale ont annoncé tard hier soir, qu'ils se rendront à Los Angeles, Californie pour y disputer deux joutes hors-concours, les 20 et 22 septembre. Les deux clubs voyageront par avion.



photos LA PRESSE

AU TOURNOI DES VENDEURS D'AUTOMOBILES — Le tournoi annuel des vendeurs d'automobiles a remporté un vif succès à Lachute hier. Voici les membres du comité de golf de la M.A.T.A. Assis, de gauche à droite, MM. JEAN-PAUL CLERMONT, HENRY CLERK, JEAN PRIEUR, président du tournoi, H. DUYNES, GEORGE HENDERSON, président de la M.A.T.A. et JACQUES LETOURNEAU. Debout, dans le même ordre CHARLES GUAY et BERNARD DUVAL.

Carpenter victorieux

OAKVILLE, Ont. (PC). — Keith Carpenter, de Montréal, a remporté, hier, les honneurs du troisième tournoi annuel pour le championnat national des matches de la coupe Davis, section junior. Dans les quatre jours du tournoi rotation, Carpenter a remporté quatre victoires et n'a pas subi une seule défaite.

Le vainqueur du tournoi de l'an dernier, Harry Fauquier, de Toronto, ne défendait pas son titre. John Swann, de Vancouver, qui avait gagné le championnat en 1958, est maintenant âgé de 21 ans et n'est plus éligible comme junior.

Roger Ambrose, un jeune Londonnien maintenant établi à Toronto, s'est classé deuxième. Sa seule défaite dans le tournoi a été aux mains de Carpenter.

Harry Freedhoff, de Toronto, s'est classé troisième avec une fiche de cinq victoires contre deux défaites. Un rhume a empêché Freedhoff de prendre part aux derniers matches du tournoi. Les deux places suivantes revinrent à deux Montréalais, Dennis et Claude Savaria.



Ici, M. A. D. WHITE, à droite, présente le trophée General Motors à M. H. WHEELER, à gauche.



M. R. PARENT, à droite, présente le Ford à M. R. THEORET qui a réussi le 4e meilleur score brut dans le tournoi.



M. A. JARRY, à gauche, reçoit des mains de M. G. PFEIFFER le trophée Chrysler pour avoir réussi le deuxième meilleur score brut.



GAGNANT DU PRIX DE "LA PRESSE" — Le golfeur KEN WARD, à droite, a gagné le prix de LA PRESSE, un sac de voyage, qui lui est présenté par M. PHILIPPE DE SERRES, du service des annonces au journal LA PRESSE.

CHASSE ET PÊCHE

L'objectif sera dépassé au Parc du Mont-Tremblant . . .

par GERARD CHAMPAGNE

"Si nous atteignons un total de 40,000 personnes, ce sera un grand succès", nous avait déclaré M. Albert Courtemanche, directeur du Parc du Mont-Tremblant, au début de l'été. Quelle ne fut notre surprise de lire l'autre jour, dans une lettre signée par M. Courtemanche, le paragraphe suivant : "Si, à la lumière des données obtenues en juillet, il est permis de risquer des prévisions, il n'apparaît pas impossible que le nombre de touristes seulement, pour l'ensemble de la saison, soit supérieur à 40,000, et que le nombre de jours-personnes dépasse les 75,000".

Les efforts de M. Courtemanche, un dur travailleur, seront enfin couronnés de succès, mais ceux qui connaissent le biologiste savent qu'il ne s'arrêtera pas là. Déjà, M. Courtemanche réclame des améliorations pour rendre le séjour des touristes dans le parc plus agréable. Les chiffres sont là, pour appuyer chacune de ses demandes.

Au 31 juillet dernier, pas moins de 25,519 touristes avaient pénétré dans le parc, représentant, du point de vue utilisation du parc, 46,691 jours-personnes.

Ce qui fait plus de plaisir à M. Courtemanche, c'est que les amants de la nature de la province de Québec semblent avoir adopté le Parc du Mont-Tremblant comme leur site favori pour le camping et la pêche. Les statistiques démontrent que 96.5 p.c. des visiteurs dans le parc étaient des gens du Québec. Pas moins de 78.1 p.c. des visiteurs étaient des sportifs de Montréal et de la banlieue de la métropole.

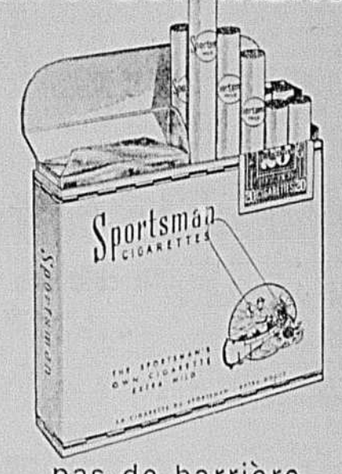
Parmi les visiteurs, l'on a remarqué 302 visiteurs venant des autres provinces du Canada, soit du Manitoba, de l'Ontario, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Alberta. On a compté 439 Américains, dont 144 venant de l'Etat de New York, 103 du Massachussetts, 50 du New Jersey, 24 de l'Ohio, 19 de la Pennsylvanie, 18 du Connecticut, 15 de l'Illinois, 13 du Vermont et des voitures portant des licences de l'Arizona, de la Californie, de la Floride, du Maryland, du Michigan, du Nevada, du New Hampshire, de l'Oregon, de la Virginie et de Washington, D.C.

Une découverte

M. Courtemanche nous a déclaré qu'une enquête a prouvé que les gens souffrant de la fièvre des foins pourraient con-

Voir CHASSE ET PECHE en page 53

ON NE FILTRE PAS UN SI BON TABAC



...pas de barrière entre vous et le tabac!



"Brique à brique" . . . c'est ainsi qu'on pourrait dire que Dave Morgan a fait sa carrière. Il l'a commencée avec un camion; maintenant il possède une prospère entreprise de construction, Morgan & Fils. Son gérant de banque lui a donné des conseils qui ont contribué à la fondation puis à l'expansion de son entreprise.

Penny Logan occupe une situation "élevée". En effet, elle est hôtesse de l'air et, le mois prochain, elle épousera un jeune architecte. Penny s'est acheté un magnifique trousseau grâce aux économies qu'elle a déposées régulièrement à La Banque Canadienne de Commerce.

Entrepreneur bien établi, fiancée au coeur léger . . . deux personnes dont les opérations bancaires différent beaucoup mais que le service de La Banque Canadienne de Commerce a aidé à réaliser leurs rêves.

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Faites de nous vos banquiers

Baseball AMATEUR

AUJOURD'HUI

Ligue Senior du Québec

St-Jean à Terrebonne 8 h. 30
Longueuil à Plattsburg 8 h. 15

Ligue Royale Junior

Joute d'étoiles (parc Jarry) 7 h. 30

HIER

Ligue Provinciale

Drummondville 11, Victoriaville 6 (Drummondville gagne la série, 4 à 2

Ligue Royale Junior

Rosemont 5, Villeray 1
St-Laurent 6, Laval 0
Longueuil 1, Plateau 3
St-Henri 1, Ville-Marie 2

Ligue Provinciale Junior

Terrebonne 2, St-Jérôme 1 (2-2, série semi-finale 3 de 5)

Ligue Royale Junior

(division Est)

	G	P	Mos.	Diff.
Rosemont	31	11	.738	——
Longueuil	23	13	.633	2½
Maisonneuve	25	15	.625	3
Plateau	19	21	.452	8
Ville Marie	18	23	.439	12½
Laval	11	30	.268	19½

(division Ouest)

V. Mt-Royal	28	14	.667	——
St-Henri	22	16	.550	5
St-Laurent	20	22	.476	8
Verdun	19	23	.452	9
Villeray	17	23	.425	10
P.-Extension	6	31	.205	18½

Explication de Wrigley

CHICAGO. (PA) — P. K. Wrigley, propriétaire des Cubs de Chicago, a déclaré, hier, qu'il est ridicule de croire que son club et Jim Brewer récolteront la somme de $1,040,000 de Billy Martin, des Reds de Cincinnati.

"Nous savons que Martin n'est pas assez riche pour avoir autant d'argent", de dire Wrigley. Le président des Cubs a ajouté que la poursuite judiciaire a été faite pour ce montant, mais que le jury de la cour aura la tâche de décider à quel montant s'élèveront les dommages et les frais.

On sait que les Cubs ont intenté, lundi, une poursuite en dommages au montant de $1,040,000 contre les Cubs et Billy Martin, accusé d'avoir blessé le lanceur Jim Brewer d'un coup de poing le 4 août dernier. Brewer est hospitalisé depuis.



De plus en plus de pêcheurs savent se la couler douce

Tout bon pêcheur aime faire une belle prise. Il apprécie aussi prendre une O'Keefe car il sait que c'est la bière à son meilleur: douce et rafraîchissante.

La bière O'Keefe est spécialement brassée avec du houblon sans graines, afin de retenir cette douceur naturelle si agréable au goût.

Adoptez O'Keefe et voyez comme il fait bon "se la couler douce".

Buvez O'Keefe ... *la bière Douce*



Voyez à l'oeuvre les meilleurs golfeurs du Québec au tournoi de golf O'Keefe
27 et 28 août — Club de golf de Beloeil — ENTRÉE LIBRE

B-60F

La vie économique de Berlin

La ville aux deux monnaies

BONN. — Une des caractéristiques du partage de la ville de Berlin est que deux monnaies y ont cours : le "Westmark", c'est-à-dire le "DM" de la République fédérale, et le "Ostmark" de la zone soviétique. Toutefois, seul le "Ostmark" circule effectivement dans toute la ville, étant donné qu'à Berlin-Est, il est interdit par la Loi de posséder des marks-Ouest, de même que n'importe quelle sorte de devises étrangères. La circulation du mark-Est est par contre normalement admise à Berlin-Ouest, en vertu d'un additif aux prescriptions publiées dès 1948, l'année de la réforme monétaire, afin de ne pas mettre d'obstacle aux relations économiques entre Berlin-Ouest et son voisinage immédiat.

Décrivant les principales caractéristiques de la vie économique de Berlin, l'Office de presse et d'information du gouvernement fédéral précise, dans son dernier Bulletin, que le cours du change entre ces deux monnaies, qui s'est maintenu presque constamment ces dernières années à la proportion de 1 mark-Ouest pour 4 marks-Est, n'est nullement fixé arbitrairement à Berlin-Ouest. Chaque jour ouvrable, une réunion se tient dans la soirée entre les représentants des bureaux de change, des grandes banques, et des organes du contrôle des banques de la chambre de commerce, en vue de fixer le cours du jour suivant. Ces réunions sont publiques. Il est tenu compte du montant reçu dans la journée en marks-Est, des sommes avisées en marks-Est, pour obligations contractées, et des demandes enregistrées de disponibilités en marks-Est. Ces facteurs servent à déterminer un cours librement fixé d'après l'offre et la demande, qui constitue également une protection pour l'économie de Berlin-Ouest, dont les magasins seraient rapidement vidés si le change s'effectuait au pair, en raison de la pénurie de denrées courantes en zone soviétique.

Il n'y a cependant pas que les habitants de l'Allemagne centrale, qui ont ainsi la faculté de changer à Berlin-Ouest les marks-Est qu'ils ont gagnés chez eux, pour faire l'achat de choses qu'ils ne peuvent obtenir là où ils habitent. De nombreuses habitantes de Berlin-Est reçoivent par exemple à Berlin-Ouest, un salaire en DM-Ouest qu'elles ne peuvent dépenser entièrement sur place, et changent en marks-Est. Elles profitent ainsi du cours du change, et peuvent acheter plus avantageusement à Berlin-Est les produits de leur consommation journalière.

Les habitants de Berlin-Ouest ont pu profiter pendant un certain temps de cette possibilité. Maintenant, de l'autre côté de la ligne de démarcation, on ne peut acheter des produits d'alimentation ou de consommation courante que sur présentation d'une carte d'identité de la zone, ou d'une autorisation spéciale d'achat. Il n'y a que les places de théâtre et de cinéma, les livres et les disques, qui fassent exception à cette règle. Cette mesure a provoqué tout naturellement une diminution à Berlin-Ouest de la demande en marks-Est. D'autre part, l'organisation commerciale de l'Etat en zone soviétique, qui offre dans ses magasins nationalisés aux habitants de Berlin-Est et de l'Allemagne centrale tous les produits contingentés qui peuvent être achetés librement à des prix majorés, a été amenée plusieurs fois à baisser ses prix, tandis que l'on pouvait constater une certaine amélioration de l'approvisionnement des produits de consommation, ce qui a provoqué une diminution d'environ 30% de la circulation du mark-Est sur le marché de Berlin-Ouest. Le cours se maintient aux environs de 1 pour 4, mais si les habitants de l'Allemagne centrale continuent à faire leurs achats à Berlin-Ouest, ils sont devenus plus exigeants au point de vue qualité.

On a constaté par contre un ralentissement important du chiffre d'affaires en marks-Est des magasins courants situés au Nord près de la limite du secteur. Ces magasins ont été pendant des années choisis avec prédilection par les ouvriers et employés de Berlin-Est. Jusqu'en 1957/58, ils ont écoulé facilement des quantités de marchandises de qualité courante. Actuellement par exemple, les affaires en marks-Est ont diminué de 80% dans les magasins de chaussures, depuis que ceux de Berlin-Est offrent des chaussures à des prix abordables. De même les magasins d'alimentation constatent une diminution de 40% de leurs recettes en marks-Est par rapport au début de 1959. Par contre l'affluence des acheteurs de Berlin-Est et de l'Allemagne centrale est beaucoup plus nombreuse dans les grands magasins des environs de la gare du Zoo, où ils vont chercher des robes à la mode, des costumes et des chaussures de qualité. La demande en fruits, chocolat, café et spiritueux est également importante.

Le cours du change est donc resté sensiblement toujours le même : 1 = 4. Il a cependant subi à certaines époques l'influence des événements politiques. C'est ainsi qu'au mois de mars 1953, par exemple, point culminant de l'exode des réfugiés, il est tombé au cours le plus bas de 100 marks-Est pour 16,30 DM-Ouest. Les réfugiés obligés d'abandonner tous leurs biens, se sont efforcés d'emporter avec eux tout l'argent disponible, ce qui a provoqué une augmentation considérable de l'offre de marks-Est à Berlin-Ouest. Une situation analogue s'est présentée au printemps dernier, lorsque des milliers de paysans ont fui pour se soustraire à la collectivisation forcée.

ÉCONOMIE — FINANCE

Fonds mutuels

(Cours fournis par A. M. KIDDER & CO. INC.)

	Ach.	Ven.
xAffiliated F. I. C.	7 38	7 99
xAmerican Bus. Sh.	4 24	4 52
All Canadian Com.	6 46	7 02
All Canadian Div.	5 04	5 48
Amer. Growth Fd.	7 83	8 53
Beaubran Corp.	27 89	30 28
xBoston Fund Ltd.	17 33	18 74
xBullock Fund Ltd.	12 70	13 92
Can. Investm. Fund	8 56	9 39
Canfund Co. Ltd.	24 39	26 52
Cham. Mu. Fund of C.	5 27	5 79
Comm. Inter. Corp.	7 88	8 66
Corporate Invest.	8 61	9 41
Div. Inc. Shs. Ser. B	3 60	3 95
Dividend Shares	2 99	3 28
Dom. Equipty In. Ltd.	14 30	14 62
Dreyfus F. Inc.	15 09	16 40
First Oil Gas	3 45	3 77
Fonds Collectif A	5 13	5 60
Id. "B"	5 30	5 74
Id. "C"	5 10	5 54
xGroup S. Auto Shares	8 86	9 71
xGr Sec Rail Shares	8 93	9 79
xGr. Sec Steel Shares	9 12	9 99
Group Inc. C.	3 41	3 73
Groupe Selectif "A"	5 09	5 45
Gr. Income Accum.	5 11	5 58
Gr. Oil Gas	6 30	6 62
xInc. Investors	8 42	9 21
Inv. Growth Fund	5 80	6 27
Inv. Mutual of C.	10 05	11 03
Keystone of Canada	14 59	15 57
xKeystone Cu. B-3	15 53	16 94
x id. B-4	9 56	10 44
x id. K-1	8 80	9 60
x id. K-2	15 35	16 73
Leverage Fund	6 35	6 98
xMass. Invest. Tru.	13 38	14 44
xMass. Inv. Gr. S.	14 92	16 13
Mutual Accum. F.	7 11	7 77
Mutual Inc. Fund	4 64	5 07
North A. F. of C. L.	8 24	8 96
Prêt & Revenu M.	4 91	5 36
Radisson R. I.	4 19	4 60
Savings In. M of C.	4 91	5 38
Supervised A. Fund.	6 91	6 98
Sup. E. (1955) Ltd.	37 34	—
id. (1956) Ltd.	30 63	—
id. (1957) Ltd.	5 24	—
id. (1958) Ltd.	5 54	5 60
Super. Gr. Fund	1 60	1 62
Super. Income Fund	3 85	3 92
Television Electro.	8 27	9 01
Timed Inv. Fund	5 45	5 83
United Acc. Fund	14 06	15 28
xWellington Fund	14 19	15 47

x—En monnaie américaine.

L'activité boursière

Le marché local se replie légèrement

Après un bon début, les cours locaux ont fléchi modérément dans l'ensemble, mais les reculs étaient généralement d'ordre fractionnaire.

Banque Toronto-Dominion a grimpé d'un point, Canada Cement de ⅝ de point, Pacific Petroleum de ⅜ et Banque Royale de ¼. Howard Smith a perdu un point, Interprovincial Pipe Line ½ point et Algoma Steel, Price Bros., Banque de Montréal, Banque de Commerce et Seagrams ¼ de point.

Aux mines, Hudson Bay, Nickel et Aluminium ont glissé de ¼ de point. Quebec Cobalt, qui cotait $3.25 à la dernière séance, a fléchi à 2.94 pour subir une perte de 31 cents.

Reprise plus accentuée à Wall St.

NEW YORK — Le mouvement de reprise, amorcé à l'ouverture en Bourse de New York, persiste au cours de séance et produit de nombreux gains chez plusieurs valeurs industrielles. Les valeurs d'électroniques sont de nouveau en vedette et obtiennent des avances qui dépassent parfois trois points. Les pétroles sont aussi plus actifs ainsi que les aciéries, les produits chimiques, les avionneries et les papeteries.

TORONTO.—Les industrielles ont commencé à afficher une tenue languissante à Toronto, pendant que les autres groupes continuaient d'avancer quelque peu au milieu d'une activité passablement restreinte. Great Lakes Paper a glissé de 2⅛ points, Canadian Salt de 2 points, Texaco Canada de ¾ de point. Par contre, Power Corp. a bondi de 3½ points sur un léger virement. Huron and Erie a grimpé de 2½ points et Canadian Food Products a haussé de 1¾ point. Les mines ont été passablement vigoureuses, mais les changements ont été minimes. Nickel a gagné ⅜ de point et Cassiar et Ventures ¼ de point. Les pétroles ont été négligés, mais sont quand même demeurés légèrement en hausse.

PARIS. — Brillante séance de liquidation. La demande est pressante dans de nombreux compartiments et des hausses importantes sont fréquemment enregistrées dans des catégories très différentes de titres. Les affaires sont franchement animées dans la plupart des groupes. Il semble que des vendeurs se soient attardés et que leurs rachats coïncident avec le règlement mensuel, mais les nouveaux achats sont également fournis et l'o parle de nouveau d'ordres émanant de l'étranger. Quoi qu'il en soit, le marché se trouve souvent à court de papier et les cotes sont rendues de ce fait assez malaisées.

Sans être aussi favorisées que les françaises, les étrangères font cependant fort bonne contenance dans la plupart des cas. Tendance soutenue sur le marché de l'or.

Londres. — Une fois de plus ce sont les valeurs industrielles qui ont définitivement accaparé la vedette à la Bourse londonienne. Les valeurs de tout repos ont aussi bénéficié d'une amélioration. Le marché des titres-dollars était tranquille et généralement irrégulier.

Une attitude ferme devait répondre aux nouvelles du Congo dans les compartiments des aurifères; toutefois, les transactions n'ont pas été tellement nombreuses. Les titres de pétrole étaient tranquilles et, à l'occasion, ils ont ajouté quelques pence.

Production des principaux minéraux

OTTAWA, 23. — En mai, par rapport à un an plus tôt, le Canada a produit plus d'amiante, de charbon, de cuivre, de minerai de fer, de nickel et de sel, mais moins de ciment, de dérivés d'argile, d'or, de gypse, de plomb, de chaux, d'argent, d'uranium et de zinc.

Voici les minéraux dont la production a augmenté en mai: amiante, 106,214 (91,257 un an plus tôt) tonnes; charbon, 667,153 (570,332); cuivre, 36,892 (32,622); minerai de fer, 2,706,822 (2,252,136); nickel, 17,207 (16,622); et sel, 241,374 (225,516).

Suivent les minéraux dont la production a diminué : ciment, 544,982 (651,778) tonnes; dérivés d'argile, $3,575,080 $4,147,966); or, 376,676 (380,019) onces de troy; gypse, 464,093 (562,120) tonnes; plomb, 16,558 (16,813); chaux, 129,067 (141,467); argent, 2,316,482 (2,499,149) onces de troy; uranium, 1,740,742 (2,461,352) livres; et zinc, 33,349 (33,602) tonnes.

La production de gaz naturel en avril (derniers chiffres disponibles) s'est élevée à 40,823,876,000 (33,555,681,000 un an plus tôt) pieds cubes, et celle de pétrole brut, à 14,693,387 (13,391,627) barils.

Ventes de machines et outils agricoles

OTTAWA, 23. — La valeur de gros des ventes de machines et outils agricoles (pièces comprises) a baissé de 0.3 p. 100 au cours du premier semestre de cette année ($165,612,800 contre $165,940,600 en 1959). Les ventes de pièces (au prix du gros) ont baissé de 1.4 p. 100, soit de $19,930,000 à $19,652,700.

Au cours du premier semestre, les ventes totales ont surpassé celles d'un an plus tôt dans les provinces atlantiques, le Manitoba et la Saskatchewan, mais elles ont été moindres dans les autres provinces. Voici les totaux : provinces atlantiques, $4,101,300 ($3,114,500 en 1959); Québec, $12,939,400 ($13,867,200); Ontario, $25,206,300 ($27,463,300); Manitoba, $11,502,900 ($10,638,800); Saskatchewan, $27,031,500 ($25,041,600); Alberta, $22,177,400 ($22,531,100); et Colombie-Britannique, $2,654,000 ($3,234,000).

Les ventes des distributeurs aux usagers de tracteurs du genre chenille pour usage sur la ferme) ont augmenté, au cours de janvier-juin, de 258 à 473, celles de moissonneuses-batteuses non motorisées de 126 à 231 et celles de moissonneuses-batteuses automotrices, de 199 à 486. Les ventes de tracteurs à roues ont baissé de 14,456 à 13,989, celles de presses à foin automatiques, de 2,352 à 2,189 et celles de javeleuses et de machines à andains, de 409 à 161.

La consommation de caoutchouc a diminué en juin

OTTAWA. — La consommation de caoutchouc (naturel, synthétique et récupéré) a diminué en juin au regard d'un an plus tôt, soit 9,676 tonnes fortes contre 11,443, ce qui a fait descendre le total de la consommation de janvier-juin de 7.2 p. 100 par rapport à une année plus tôt (57,128 contre 61,561 tonnes fortes).

La consommation de tous les genres de caoutchouc a été moins importante en juin et durant le semestre qu'un an auparavant. Voici les chiffres de juin : naturel, 3,243 tonnes fortes (4,203 un an plus tôt); synthétique, 4,953 (5,549); récupéré, 1,480 (1,696). Et voici ceux du ler semestre : naturel, 19,272 (22,297); synthétique, 28,824 (29,940); récupéré, 9,032 (9,324).

Dividendes

Ogilvie Flour Mills Co. Ltd., 50 cents l'action, plus un boni de 25 cents, 30 octobre, inscription 1er septembre.

Fleetwood Corp., 13¾ cents l'action, 15 septembre, inscription 31 août.

Canadian General Securities Ltd., 25 cents l'action "A" et "B", 15 septembre, inscription 31 août.

Handy Andy Co., 10 cents l'action ordinaire, 1er septembre, inscription 29 août.

Molson's Brewery Ltd., 22½ cents l'action "A" et "B", 23 septembre, inscription 2 septembre; 55 cents l'action privilégiée, 30 septembre, inscription 2 septembre.

Canadian Oil Companies Ltd., $2 l'action privilégiée 8%, $1.25 l'action privilégiée 5% et $1 l'action privilégiée 4%, 1er octobre, inscription 1er septembre.

En juillet

La pêche plus abondante dans les Maritimes

OTTAWA.- Les pêcheurs des Maritimes ont débarqué 127,924,000 livres de poisson de mer et de mollusques et crustacés en juillet, soit beaucoup plus qu'un an plus tôt (77,973,000 livres); c'est ce que révèle la statistique mensuelle des pêches, publiée conjointement par le ministère des Pêcheries et le Bureau fédéral de la statistique. La valeur des débarquements s'est élevée à $4,905,000 ($3,410,000).

La prise de poisson de fond en juillet a monté à 70,840,000 livres (57,530,000 un an plus tôt) et leur valeur, à $2,176,000 ($1,865,000). La prise de poissons pélagiques et d'estuaire a grimpé à 53,106,000 livres ($1,633,000) contre 18,114,000 ($854,000). Les débarquements de mollusques et crustacés ont atteint 3,978,000 ($1,096,000) contre 2,329,000 ($691,000).

Les espèces suivantes ont été prises en beaucoup plus grande quantité en juillet: morue, 31,978,000 livres (28,428,000 un an plus tôt); goberge, 14,828,000 (7,215,000); perche rose, 3,094,000 (1,929,000) hareng, 46,445,000 (14,860,000); maquereau, 3,060,000 (735,000); gasparot, 1,589,000 (302,000); homard, 2,148,000 (965,000); et pétoncle, 1,174,000 (626,000).

COURS DES PETROLES

(Cours fournis par Jas. Richardson & Sons)

	Ach.	Ven.
Alaska Y. Pipe	—	2.00
Alaska Y. Ref.	—	.50
Aldina	.02½	.04
Bash. Led.	.01	.01½
Blue Cr.	.22	.24
CDN Fort	.02	.02½
CDN. Propane	2.90	3.00
Castle	.12	.14
Claybar	.12	.13
Com. Min.	.07	.08
Dom. Min.	.01	.01½
Edoran	.02½	.02⅞
G'Way	.01½	.03¾
Kenare	.02	.04
Keno	.20	.22
Leamac	.05	.06
Led Cal	.04½	.05
Merill Oil	.40	.48
Merland	.10	.12
Mill Cr.	.05	.07
N. Rich	.02¼	—
N. Cont.	—	.02
New Ridge	.04	.05
Nuco	.04	.04¾
Ranchmen's	.05	—
Renfrew	.04½	.05
Saskex	.01½	.02½
Sage	.88	.90
Share	.02¾	—
Silver City	.03	.04½
T'Field	.01	.02
Turner Val.	.07	.20
W. Warn	.05	.08

Rapports financiers

Gen. Motors Accep.

Au cours du semestre terminé le 30 juin 1960, General Motors Acceptance Corperation of Canada Limited a fait un revenu net de $1,368,854, soit l'équivalent de $9.12 par action, au regard de $1,511,541 ou $10.07 l'action pour la période correspondante de 1959.

Mount Royal Rice

Le bénéfi[illegible] de Mount Royal Rice Mills Limited pour le trimestre terminé le 31 juillet 1960 (premier trimestre de l'exercice courant) s'établit à $31,565 ou l'équivalent de 53 cents par action, comparé à $29,120 ou 48 cents l'action pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice net d'exploitation est passé de $44,632 à $48,615. L'impôt sur le revenu s'est élevé à $17,050 pour cette période, contre $15,512 il y a un an.

C'est le premier rapport trimestriel que publie la compagnie, qui a l'intention de continuer cette pratique.

Magasins à rayons

OTTAWA. — Les ventes des magasins à rayons, au cours de la semaine terminée le 13 août, se sont accrues de 1.1 p. 100 sur la semaine correspondante de l'an dernier ; c'est ce que révèle un bulletin du B.F.S. Les ventes ont augmenté depuis l'Ontario jusqu'à l'Atlantique, et ont diminué depuis le Manitoba jusqu'au Pacifique. Gains : Provinces atlantiques, 11.4 p. 100 ; Québec, 3.8 et Ontario, 8.7. Pertes : Manitoba, 3.4 ; Saskatchewan, 21.8 ; Alberta, 6.6 ; et Colombie-Britannique, 7.8.

Commerce extérieur

Nos échanges avec l'Autriche ont augmenté au cours de '59

L'Autriche a participé à la reprise de l'activité qui s'est manirestée en Europe. Elle a accru sa production et ses exportations. Les expéditions canadiennes ont augmenté de 10 p. 100 et la libération des importations assure de nouvelles possibilités, fait observer la revue **Commerce extérieur.**

L'Autriche connait de nouveau une grande activité après le ralentissement qui s'était produit vers la fin de 1958 et pendant les trois premiers mois de 1959. Le commerce a été particulièrement florissant au cours des six derniers mois de 1959 et la situation se maintient depuis le début de 1960, au point même de provoquer une certaine tension économique. Le printemps dernier, les autorités ont eu recours à des restrictions financières et monétaires afin de prévenir l'inflation. Toutefois, de l'avis général, la prospérité actuelle pourra se maintenir jusqu'à la fin de l'année sans une hausse indue des prix et des salaires.

Commerce canado-autrichien

Le commerce entre le Canada et l'Autriche demeure assez modeste mais il a progressé sensiblement en 1959. D'après les chiffres du Bureau fédéral de la statistique, les exportations canadiennes vers l'Autriche ont augmenté de 10.7 p. 100 en volume et atteint le montant de $8,345,756. De leur côté, les importations de source autrichienne ont augmenté de 22.2 p. 100 et se sont chiffrées à $5,852,207. L'Autriche est donc encore en déficit mais moins que les années précédentes.

Il est à propos ici de mentionner la composition des exportations canadiennes vers l'Autriche en 1959. Le blé, pourtant très estimé, n'a représenté que 24.4 p. 100 du total, au regard de 35.2 p. 100 en 1958. Les ventes de molybdénite ont plus que triplé et ont occupé la première place après le blé. La demande du nickel canadien s'est encore accrue mais les expéditions de produits pharmaceutiques et chimiques ont fléchi de près de moitié. Les envois d'amiante ont presque atteint le chiffre de 1958 et la concurrence de l'URSS a été moins ressentie que les années précédentes. Les exportations de médicaments, de machines comptables et d'abats de viande comestible ont baissé en volume mais, en valeur, elles ont fait des progrès encourageants. Pour la première fois, les achats autrichiens de tabac canadien ont dépassé $200,000. Dans l'ensemble, les exportations canadiennes vers l'Autriche ont été plus variées qu'en 1958, ce qui, ajouté au fait que notre part du marché autrichien s'accroit depuis quelques années, augure bien pour l'avenir.

Mesures de libération

Bien tardivement, l'Autriche a annoncé en octobre 1959 la libération de certains produits dollars. Un nombre assez considérable de biens de consommation durables et non durables échappent maintenant à toute restriction quantitative. Cependant, il reste toujours un peu de disparité entre les produits de la zone dollar et ceux des pays de l'O.E.C.E. Le 24 mai 1960, le gouvernement a décidé d'éliminer ces dernières traces de disparité. Il y a lieu de croire que la nouvelle mesure, qui visera surtout certaines importations de textiles, entrera en vigueur prochainement, en même temps que sera publié un supplément à la liste des produits dollars libérés.

L'importation de certains biens de production et de consommation, ainsi que d'un certain nombre de matières premières disponibles ou produites en Autriche, est toujours soumise à des restrictions quantitatives. Pour le moment, il est difficile de dire s'il y a quelque possibilité d'une levée prochaine de ces dernières restrictions qui s'appliquent à tous les pays.

Au début de l'année, l'Autriche a retiré certaines céréales de la liste des produits libérés en les soumettant à la régie de l'Etat. Cette mesure n'atteint pas directement le Canada puisque jusqu'ici la seule céréale vendue à l'Autriche a été le blé, qui a toujours fait l'objet d'une certaine réglementation officielle.

Perspectives

De l'avis des spécialistes autrichiens, l'année 1960 devrait être au moins aussi prospère que 1959. Déjà, on relève des indices d'un certain emballement qui pourrait fort bien provoquer des pressions inflationnistes. En conséquence, le ministre des Finances a interdit les nouveaux prêts garantis par l'Etat et la banque Nationale a relevé le montant des réserves minimums exigées des banques commerciales et porté le taux bancaire de 4.5 à 5 p. 100 afin d'enrayer toute augmentation de la circulation monétaire non justifiée par l'expansion économique.

Ministère des Mines

Géologie de deux régions

L'étude géologique détaillée d'une étendue de 25 milles carrés de la région de Chibougamau fait l'objet d'un rapport par M. Edwin H. Gaucher intitulé "Rapport préliminaire sur le Quart Sud-Est du canton de Barlow, district électoral d'Abitibi-Est", pour le Service des Gites Minéraux du ministère des Mines de la province de Québec.

Chibougamau

La limite Est de la région étudiée est située à 3 milles à l'Ouest de la ville de Chibougamau, elle-même à environ 125 milles au Nord-Ouest du lac St-Jean.

Le sous-sol de la région est entièrement formé de roches précambriennes consistant surtout en coulées volcaniques métamorphosées en roches vertes qui ont été envahies par des injections d'un complexe variant en composition d'ultrabasique à intermédiaire et par du granite. Deux collines dans la partie est de la région étudiée sont formées de roches sédimentaires du Précambrien supérieur appartenant à la série de Chibougamau. De nombreuses failles et zones de cisaillement sont aussi présentes dans la région.

Au point de vue économique, on y a fait des découvertes intéressantes d'or, de cuivre et de sulfures de fer, et plusieurs sociétés minières y ont entrepris, en particulier au cours des 15 dernières années, des travaux d'exploration. On trouve aussi du sable et du gravier.

Chomedey-Paquet

Le Dr F.-W. Benoit a fait la cartographie de cette région d'une superficie d'environ 400 milles carrés, durant les étés de 1958 et de 1959, pour le compte du service de la Carte Géologique. Cette région comprend le canton de Paquet et des parties des cantons d'Ailleboust, Chomedey, Ramezay, Girard, Dumais, Dufferin, Quesnel, Béland et de De Lamarre.

Cette région fait partie du Plateau laurentien à la limite nord-ouest du bassin du lac Saint-Jean. Elle comprend principalement des roches sédimentaires métamorphisées et des roches granitiques. On y a trouvé des minéralisations de sulfures, surtout de pyrite, cette dernière accompagnée de minéraux cuprifères.

On peut se procurer des copies de ces rapports (R.P. nos 425 et 426), de même que la carte qui accompagne chacun de ces rapports, en s'adressant au ministère des Mines à Québec ou à tout autre bureau du ministère situé ailleurs dans la province.

Marchés commerciaux

Denrées agricoles

Les prix des oeufs (sauf ceux du détail) et des produits laitiers sont fournis par le Service des marchés, ministère fédéral de l'Agriculture.

Marché des oeufs

	Prod. (a)	Gros (b)	Détail (c)
A extra gros	51-52	58-59	67-71
A-1 gros			67-71
A gros	50-51	56-58	65-69
A-1 moyens			62-65
A moyens	49	54-56	60-63
A-1 petits			53-58
A petits	32	37-39	42-46
Catégorie B	36-37	42-43	
Catégorie C	21	26-28	

a) Producteurs — Prix payés par les grossistes aux centrales de campagne caisses de 30 doz.
b) Grossistes — Prix payés par les détaillants aux grossistes, cartons d'une douzaine, en vrac 3 cents de moins la douzaine.
c) Détaillants — Prix approximatifs aux consommateurs.

PRODUITS LAITIERS

BEURRE :

Québec No 1, frais, livré à Montréal	
Prix payé par les grossistes aux producteurs (solides 56 livres)	
Admissible 93 pts	63¾
Admissible, 92 pts	62¾
Non admissible	62
Prix du demi-gros solide	62½
Prix payé par les détaillants aux grossistes, frais de crémerie, enveloppé, (pain d'une livre)	63 64½

FROMAGE :

Prix payé par les grossistes (arrivages courants de fromage paraffiné livré à Montréal.	
Québec blanc	31
Québec coloré	31
(Lab.) centre de classification :	
Prix de vente des grossistes	
Québec blanc	32
Québec coloré	32¼

LAITS CONCENTRES :

Poudre de lait écrémé,	
De pulvérisation Canada	8½ 11
Du cylindre Canada première catégorie sacs	08-09½
Aliments du détail sacs	07-08
Poudre de lait de beurre	07-07½
Poudre de petit lait sacs	05-05¼
Lait évaporé, caisse 48/16	6.40
Crème douce, la livre de matière grasse	83-84
Caséine 30 milles	22-23

Marchés à bestiaux de Montréal

Il n'y a pas eu de ventes de bouvillons aux deux marchés de la métropole, ce matin ; il doit y avoir vente à l'enchère cet après-midi.

Ce matin, les arrivages se chiffraient par 186 bouvillons, 106 veaux, 22 porcs et 30 agneaux et moutons. Et hier, par 1,189 bouvillons, 1,442 veaux, 414 porcs et 586 agneaux et moutons.

Ce matin, les veaux ont rapporté des prix équivalents à ceux d'hier. Les veaux de choix et de bonne qualité ont rapporté $24-26, quelques-uns $27 ; communs et moyens $19-23, et quelques veaux d'herbe et abreuvés à la chaudière $16.

Sur le marché de l'Ouest, 273 porcs et truies ont été offerts hier. Les porcs ont trouvé preneurs à $1 de plus que la semaine dernière et les bêtes de catégorie "A" ont rapporté $28. Les prix de truies étaient stables à $19.25 et à $21.25. Il n'y a pas eu de prix fixés pour les 32 bêtes offertes aujourd'hui.

Sur le marché de l'Est, 141 porcs et truies ont été offerts hier. Il n'y a pas eu de prix d'établi.

Et il n'y a pas eu suffisamment d'échanges d'agneaux et de moutons pour permettre d'établir des prix.

FONDS D'ETAT ETRANGERS

	Achat	Vente
Australie 3½% 1966	95	96
Brésil 3½% Série 1-5	98½	98¼
Brésil 3½% Série 6-30	97	97
Bolivie 7%	24	24
Chili 2½% 1993	44¼	44½
Colombie 3% 1970	74¼	74¼
Grèce 6% 1968	32	—
Italie 5% 1977	74½	75
Pérou 3% 1997	48	48¼

La Bible vous parle

Quiconque n'accueille pas le Royaume de Dieu en petit enfant n'y entrera pas. (Lc 18, 17). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

"AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 18 août 1960 par lequel ROGER P. BOUCLEY a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal, le 22 août 1960 sous le No 1488150. Banque de Montréal, le 22 août 1960."

La cote des grains

WINNIPEG

Marché à terme :

Avoine :

	Haut	Bas	Clôt.
Oct.	83¾	83½	83½
Déc.	79½	79¼	79¼
Mai	—	—	—
Juil.	—	—	—
Orge :			
Oct.	1 02	1 01¾	1 01¾
Déc.	—	—	93¼
Mai	—	—	99¼
Juil.	—	—	—
Lin :			
Oct.	3 21½	3 18½	3 20¾
Déc.	3 11	3 09	3 10¾-½
Mai	3 12¾	3 10½	3 12½
Juil.	3 09	3 07¼	3 08
Seigle :			
Oct.	1 06¼	1 05¾	1 05¾
Déc.	1 04⅞	1 04⅝	1 04⅝
Mai	—	—	1 08¾
Juil.	—	—	1 08½

Marché au comptant :

Avoine : 2 cw 89½; ex 3 cw 86½; 3 cw 86; ex 1 fourragère 86; 1 fourragère 85½; 2 fourragère 81¾; 3 fourragère 78¾; fourragère mélangée 51.

Orge : 1 & 2 cw 6-rangs 1.06⅝; 1 & 2 cw 2-rangs 1.04½; 3 cw 6-rangs 1.01¼; 3 cw 2-rangs 98⅝; 1 fourragère 98¾; 2 fourragère 97¾; 3 fourragère 94½.

Seigle : 1 & 2 cw 1.04¼; 3 cw 1.01¼; 4 cw 93¾; ergoté 86¾; sur voie 1.04.

Lin : 1 cw 3.27½; 2 cw 3.24½; 3 cw 2.95¾; sur voie 3.17¾.

Marché au comptoir :

Lin : Prix au comptoir (Street price) $3.11¼.

CHICAGO

Blé :

	Haut	Bas	Clôt.
Sep.	1 86⅛	1 85⅜	1 85⅛-⅝
Déc.	1 92¾	1 92¼	1 92½
Mars	1 97¼	1 97⅛	1 97⅛
Mai	1 97¾	1 97¼	1 97⅜-¼
Juil.	1 89	1 88¼	1 88¼
Maïs :			
Sep.	1 16	1 14⅞	1 15⅜
Déc.	1 11⅜	1 10¼	1 10⅝
Mars	1 15½	1 14¼	1 14⅞
Mai	1 17¼	1 16⅛	1 17
Juil.	1 19	1 18⅛	1 18⅝
Avoine :			
Sep.	66⅝	66⅜	66⅜
Déc.	71¾	71	71⅛
Mars	73⅜	73⅛	73⅝
Mai	74¼	73¾	74
Juil.	68⅜	67¼	68⅜
Seigle :			
Sep.	1 15⅜	1 15	1 15⅛
Déc.	1 20½	1 20	1 20⅜
Mars	1 24¼	1 23¼	1 23⅝
Mai	1 24⅞	1 24½	1 24⅝
Fèves soya :			
Sep.	2 17¼	2 16½	2 16⅞-¾
Nov.	2 18⅜	2 15⅜	2 15⅝-16
Jan.	2 20⅜	2 19¾	2 20
Mars	2 23⅜	2 23	2 23¼-½
Mai	2 25⅛	2 25	2 25½

Marché du poisson

Prix du courtier au grossiste (en cents par livre au wagon)

Poisson frais :

Filet d'aiglefin	40
Filet de sole	45
Filet de morue	30
Aiglefin entier	22
Morue entière	20
Saumon Atlantique entier	65
Saumon Pacifique entier	85

Poisson gelé, fumé ou salé :

Saumon Cohoe rouge entier	75
Saumon Silver Bright entier	50
Truite de Pacifique entière	47
Eperlan extra entier	40
Eperlan No 1 entier	25
Eperlan moyen entier	15
Flétan entier	40
Filet de morue fumé	35
Hareng gelé	12
Hareng fumé	25
Hareng salé	25
Haddock	38
Turbot salé	25
Crustacés :	
Crevettes blanches (15/20)	1.30
Crevettes blanches (21/25)	1.25
Crevettes blanches (26/30)	1.20
Homard vivant (1 liv.)	1.00
Homard vivant (1¼ liv.)	1.20
Homard vivant (1¼-2¼ liv.)	1.40

COURS DES DEVISES

A New York, le dollar canadien est en hausse de 3/32 à une prime de 3 7/16, tandis que la livre sterling est en baisse de 3/64 à $2.81 1/32.

A Montréal, le dollar américain est en baisse de 1/16 à 3 9/32 pour cent d'escompte; la livre sterling est cotée à $2.71¾, en baisse de ¼.

DEVISES ETRANGERES
BANQUE CANADIENNE NATIONALE

France, franc	0.1977
Belgique, franc	0.0194
Italie, lire	0.0015
Espagne, peseta	0.0163
Suisse, franc	0.2247
Pays-Bas, Florin	0.2563
Norvège, couronne	0.1350
Danemark, couronne	0.1406
Suède, couronne	0.1880
Tchécoslovaquie, couronne	0.1351
Allemagne, deutsche mark	0.2223
Mexique, peso	0.0775
Venezuela bolivar	0.2906

Fruits et légumes

Prix payés par les marchands en gros de fruits et légumes au Marché Central jusqu'à 7 hrs a.m. Ces

Bourse de Toronto

	Ventes	Haut	Bas	Clôt
Abitibi	1725	$ 39¼	38¼	39¼
Abit pr	z 20	$ 24	24	24
Acad Atl	200	$ 10¾	10½	10½
Acad Atl A	z25	$ 19½	19½	19½
Acad Atl pr	z25	$ 89	89	89
Alta Dist	2675	195	195	195
Alta Dt vt	650	160	160	160
Alta Dis w	625	71	70	71
Alta Gas	1900	$ 22¾	22½	22¾
Alta Gas pr	295	$104¼	104¼	104¼
Alta G. w	2882	580	565	570
Alg Cen	200	$ 17	17	17
Alg C pr	25	$ 52½	52½	52½
Alg C. wts	z62	425	425	425
Algoma	1625	$ 33¾	33	33¾
Alumini	2191	$ 30¾	30¼	30¾
Alum 2 pr	z20	$ 45¾	45¾	45¾
Analog	100	410	410	410
Argus	500	$ 30	29¾	30
Arg 250 pr	z45	$ 48	48	48
Ash T. B	z10	$ 9	9	9
Atlan Acc	400	$ 16½	16	16½
Auto El n.	300	$ 8	8	8
Bank Mont	1335	$ 56	55¼	56
Bank NS	1550	$ 62½	61¾	62½
Bank NS r	9098	510	500	510
Beatty	100	$ 6	6	6
Beav Lumb	z50	$ 22	22	22
Bell Phone	4092	$ 46⅞	46⅝	46⅞
Biltmore pr	z25	$ 13	13	13
Bowat pr	90	$ 46	46	46
Bowat pr	z22	$ 50	50	50
Bowater	100	$ * 8⅝	8⅝	8⅝
Brazil	2539	375	370	370
Br Tnk n	z65	$ 6	6	6
Br Tnk pr	z30	$ 46	46	46
BA Oil	1978	$ 28¾	28½	28½
BCE 4¼ pr	185	$ 41½	41½	41½
BCE 4¾ pr	35	$ 90	90	90
BCE 5 pr	95	$ 48½	48½	48½
BC Forest	1925	$ 11⅜	11	11⅜
BC Pow	1175	$ 35⅝	34⅝	34½
BC Phone	175	$ 46	45¾	46
Brown	355	$ 13¾	13⅜	13⅜
Bruck A	z35	$ 7⅜	7	7⅜
Build Prod	200	$ 34½	33⅜	34½
Burlington	100	$ 15	—	—
Burns	590	$ 13¼	—	—
Cal Pow	1390	$ 23	22⅜	22⅜
Can Bread	100	$ 400	—	—
Can Cem	130	$ 26⅜	26¼	26⅜
CCC Stone	z50	$ 12⅜	—	—
Cl Fndry	290	$ 15⅜	15⅜	15⅞
Can Malt	100	$ 57	—	—
C Pack A	50	$ 48	—	—
C Pack B	100	$ 46⅜	—	—
Can Perm	z32	$ 53⅛	—	—
CSL pr	z60	$ 12⅜	—	—
Ca Wire B	z50	$ 7½	—	—
C Bk Com	1031	$ 56¼	56	56
Cdn Brew	1277	$ 39⅛	38¾	39
CBAL A w	345	375	—	—
CBAL B w	z10	325	—	—
Cdn Celan	525	$ 20	—	—
C Cel 175 p	175	$ 31	30⅝	31
C CHem	300	$ 7	6⅞	6⅞
C Collier	2750	$ 7⅛	7	7⅛
C Colli pr	450	75	—	—
C Curt W	1300	135	125	135
C Dredge	737	$ 13	—	—
C Fairbk A	250	$ 10	9½	9½
C Fairb B	z50	$ 6	—	—
CF Prod	1310	390	380	390
CF Prod A	200	$ 11½	—	—
CF Prod pr	100	$ 74	70½	73
C Hydr Car	125	$ 9½	—	—
CD Ind G	430	400	—	—
CIL	277	$ 14¾	14⅝	14¾
CDN Loco	z25	$ 7	—	—
CDN Oil	530	$ 20⅜	20¼	20¾
CPR	825	$ 24⅛	24	24
CDN Pet pr	772	$ 8¾	8⅝	8¾
CDN Salt	25	$ 32	—	—
Cdn Wall B	50	$ 38¼	—	—
CWN Gas	335	$ 16½	16	16
Chrysler	z5	$ 41	—	—
Cockshutt	200	$ 15⅞	15½	15½
Comb Ent	0	$ 8¼	—	—
Conduits	225	$ 12½	—	—
Con Gas	1676	$ 14⅝	14¼	14⅜
Con Gas A	10	$105	—	—
Con Gas B	25	$105¼	—	—
Con G WI	1200	$ 14⅜	14⅛	14⅜
Corby vt	120	$ 17¼	—	—
Corby B	z5	$ 16	—	—
Cosmos	300	$ 11⅝	11¾	11⅞
Crain RL	z25	$ 17¾	—	—
Creativ T	4500	$ 9⅛	9⅛	9¾
Crown Zell	z13	$ 44¾	—	—
Crow's N	z50	$ 17½	—	—
Crush Int	100	$ 7½	—	—
Crush pr	13	$102	—	—
Dist Sea x	650	$ 29⅜	29¼	29¼
D Bridge	270	$ 15¾	—	—
D Coal pr	z25	260	—	—
Dom Elect	z25	$ 6½	—	—
D Fndry	486	$ 44	43¾	44
Dom Store	577	$ 63	62¾	62⅞
Dom Tar	295	$ 13	12¾	13
Dom Text	960	$ 9¼	9⅛	9¼
Easy Was pr	z5	$ 16	—	—
Eddy Match	z15	$ 28	—	—
Fam Play	z60	$ 21⅜	21⅜	21⅜
Fanny F	300	$ 18½	18⅜	18⅜
Fed Grain	50	$ 44	—	—
Fleetwood	260	$ 11¼	10⅞	11¼
Ford US	z5	$ 66	—	—
Ford Com	z50	$126½	—	—
Fndtn	150	$ 9⅜	—	—
Fraser	1050	$ 25½	25¼	25½
Gatineau	120	$ 35⅞	35¾	35⅞
Gat 5 pc pr	z8	$100	—	—
G Dev	1575	$ 12⅞	12¾	12⅝
G Dynam	100	$ 45½	—	—
GMC	210	$ 44¾	44⅜	44¾
Globe A	275	$ 10½	—	—
Grafto A xd	z5	$ 14½	—	—
CL Paper	555	$ 41	39¼	39¾
GL Power	z20	$ 24	—	—
GN Gas	100	$ 53⅜	—	—
GN G 2.80 p	25	$ 42	—	—
GN Gas w	100	105	—	—
GW Coal A	220	420	—	—
Gr Wpg G	100	$ 10¾	—	—
Gr Wpg V	2470	$ 11	10½	11
Gr Wpg 56w	80	395	—	—
Gr Wp 58w	420	350	—	—
Greyhn	200	$ 11	10⅞	11
Guar Tr	z10	$ 28	—	—
Hardee	z25	$ 10	10	10
Horne PF	325	360	355	355
Hur Erie	30	$ 52½	52½	52½
Imp Bank	390	$ 61¾	61¼	61½
Imp Life	50	$ 83	83	83
Imp Oil	1830	$ 34⅜	34⅜	34⅜
Imp Tob	z85	$ 12¼	12⅛	12¼
Ind Acc ep	535	$ 40½	40¼	40¼
1 Ac 2.25 p	100	$ 47	47	47
1 Ac wts	70	$ 15¼	15¼	15¼
Inglis	260	415	415	415
Inld Gas	z45	465	465	465
Inld Gas p	z125	$ 15½	15½	15½
Int Util	395	$ 34¼	34	34¼
Int Util pr	25	$ 40½	40½	40½
Intprov	100	$ 6½	6½	6½
Inter PL	835	$ 54⅝	54	54⅝
Inv Syn A	1025	$ 33¼	33¼	33¼
Jefferson	320	$ 5⅝	5⅝	5⅝
Jockey C	400	210	210	210
Jock wts	1500	25	23	23
Kelly DA	170	$ 5⅞	5⅞	5⅞
Kelly wts	100	280	280	280
Kelvinator	100	$ 6¼	6¼	6¼
Labatt	360	$ 29¼	29	29¼
Lakeid	200	210	210	210
Levy pr	100	$ 20¼	20¼	20¼
Lob Co A	70	$ 28	28	28
Lob C A w	100	749	740	740
Lob Co B	235	$ 29½	29½	29½
Lob Co pr	164	$ 46¾	46½	46½
Locana	3000	96	91	96
Lowney	z25	$ 24¾	24¾	24¾
MacLeods A	z5	$ 22½	22½	22½
MB and PR	70	$ 14¼	14¼	14¾
M Leaf Mill	215	$ 15⅜	15⅜	15⅜
Mass F	2390	$ 8⅞	8¾	8⅞
Ma F 5½ p	110	$ 98	98	98
Mid-West	4300	165	165	165
Molson pr	120	$ 41	41	41
Mont Loco	z75	$ 14¼	14¼	14¼
Moore	1245	$ 43⅜	42⅝	42⅝
Nat Drug	z50	$ 15	14⅞	15
Nat Groc p	125	$ 27	27	27
N St Car	400	$ 12¾	12¾	12¾
Nor Star pr	50	$ 48	48	48
NO N Gas	865	$ 12½	12½	12½
Ocean Cem	z50	$ 9¾	9¾	9¾
Ont Loan	100	$ 26¾	26¾	26¾
Ont Steel	100	$ 20¼	20¼	20½
Overland pr	400	$ 8¾	8¾	8¾
Page-Hers	1160	$ 24⅜	24¼	24⅜
Parker	100	380	380	380
Pbina	875	$ 6¾	6¾	6¾
Pembina pr	50	$ 41	41	41
Penmans	z5	$ 28½	28½	28½
PI Pipe Mg	1900	300	295	300
QN Gas	2220	$ 5⅞	5¾	5⅞
QN Gas un	60	$ 50	50	50
QN Gas wt	220	150	145	145
Rapid-Grip	z25	$ 15⅜	15⅜	15⅜
Robertson	z10	$ 13	13	13
Rob A pr	100	$ 19½	19½	19½
Roe AV C	4430	$ 5¾	5¾	5¾
Roe AV pr	z10	$ 76	76	76
Royal Bk	1062	$ 71½	71	71¼
Russell	120	$ 9¼	9¼	9¼
StL Corp	110	$ 17	17	17
Salad S xd	2040	$ 9½	9¼	9⅜
Shawin	760	$ 27¼	27⅛	27¼
Silverwd A	100	$ 10⅜	10⅜	10⅜
Simpsons	75	$ 27⅝	27⅝	27⅝
Southam	150	$ 21⅜	21½	21⅜
St Wire C	300	80	80	80
Stedman	z10	$ 31½	31½	31¼
Steel Can	420	$ 70¾	69¾	70¼
Steinbg A	495	$ 20¼	20¼	20¼
S Propane	100	$ 15	15	15
S Prop wts	340	265	265	265
Suptest ord	625	$ 14	14	14
Tamblyn	110	$ 23½	23½	23½
Taylor pc p	100	$ 8¾	8¾	8¾
Texaco	490	$ 50	49¼	50
Thorncif	200	$ 7⅛	7⅛	7⅛
To-Dom Bk	75	$ 55¾	55¾	55¾
Tor Elev	500	$ 11¼	10⅞	11¼
Tor Iron A	150	$ 13¼	13¼	13¼
T Fin A	305	$ 37¼	37¼	37¼
T Fin 5 pc	25	$ 37¾	37¼	37¾
T Fin wt 57	100	300	300	300
Tr Can PL	2768	$ 18⅜	18⅛	18¼
Trans-Mt	1145	$ 8⅝	8⅝	8⅝
Trans PPL	125	$ 16½	16½	16½
Un Ace 2 pr	z50	$ 9¼	9	9
Un Gas	2465	$ 14⅛	13½	14⅛
U Fuel A	100	$ 61¾	61¼	61¾
U Fuel B	110	$ 38¼	37¾	38¼
Un Steel	565	$ 5⅝	5⅝	5⅝
Walk GW	890	$ 35⅜	34½	35½
Weston A	176	$ 36	35¾	36
Weston B	126	$ 36	36	36
Wstn 6 p p	40	$105	104¼	104¼
West A w	z30	$ 14⅛	14¼	14⅛
Wood Alex	200	425	425	425
Woodwd A	300	$ 16¾	16¾	16¾
Wdwd A w	z10	540	540	540
Zenith	7600	270	265	270

CURB

Andian	z25	$ 7	7	7
Arg Cdn	130	$ 37½	37½	37½
Anglo-Nfld	530	$ 6½	6⅜	6⅜
Asbestos	455	$ 25¼	25¼	25½
CD Sug	z35	$ 17	17	17
CG Inv	100	$ 30½	30½	30½
C Paper	465	$ 41	40	41
D Oil Cloth	25	$ 29½	29½	29½
Dupont	360	$ 20½	20¾	20½
Lob Inc n	350	$ 10½	10¼	10½
Ogilvie	125	$ 42½	42	42¼
Price Br	36	$ 39¾	39¾	39¾

PETROLES

All Roy	520	20	20	20
Alminex	465	175	160	175
Am Leduc	2200	8	7	7
Asamera	3500	62	55	57
Bail SA	1050	580	585	565
Bail S 5¼ p	100	$ 19½	19¼	19½
Bata	3000	4	3½	4
Britalta	2100	245	240	240
Calalta	1600	38	38	38
Cal Ed	6565	$ 16¼	16⅛	16¼
Calvan C	100	315	315	315
Calvert	4000	50	49½	49½
C Oil L w	1100	11	11	11
CS Pete	1320	315	310	310
C Chieftn	2100	90	87	90
Cdn Dev	4575	335	330	330
C Ex Gas	5142	178	175	177
C Homestd	500	69	69	69
C Husky	1125	585	575	575
C Husky w	1100	200	200	200
C Superior	460	$ 10¼	10	10¼
Cent Del	5320	530	520	525
Chart Oil	1950	97	88	88
C Dragon	10500	21	20	21
C Mic Mac	200	200	200	200
C West P	200	315	305	315
Dev Pal	1556	51	50	50
Dome Pete	800	705	685	695
Dynamic	13000	52	50	51
Fargo	300	298	290	290
Fr Pete pr	450	380	370	380
Home O A	300	875	865	875
Home O B	1025	835	815	815
H B Oil G	340	985	985	985
LI Pete	1600	9	9	9
Long Pnt	5500	52	50	50
Medal	z10	165	165	165
Midcon	5000	33	31	33
Mill City	2000	19	19	19
Nat Pete	13750	205	190	190
N Cont	500	22	22	22
Northcal	1500	9	9	9
NC Oils	100	201	201	201
Northld	1000	12	12	12
Okalta	1600	32	32	32
Pac Pete	13270	$ 11¼	10¾	10⅞
Permo pr	2200	49	49	49
Peruv Oils	500	140	140	140
Petrol	1000	65	64	65
Phillips	1800	47	45	47
Place	700	50	50	50
Ponder	2600	48	47	48
Provo Gas	7150	207	203	207
Ranger	1900	105	100	100
Reef Expl	2000	4	4	4
Royalite	500	640	630	640
Sapphire	3000	41	41	41
Sarcee	500	72	72	72
Secur Free	300	365	360	365
Spooner	580	11	11	11
Tidal	17900	53	49	49
Triad Oil	1800	250	220	225
Un Oils	5300	120	116	118
W Cdn OG	2700	108	103	103
W C O w	1000	29	29	29
W Decalta	700	91	91	91
W Lease	100	315	315	315
Yan Can	8000	3	3	3

MINES

Abacus	4917	20	18	19
Aca Uran	2000	7	7	7
Advocate	2150	375	370	375
Agnico	83284	68	65	68
Am Nenph	825	$ 43	43	43
Ang Hur	200	760	750	760
Ansil	2214	9½	9½	9½
Arjon	250p	8	8	8
A Arcadi	1600	27	25	27
Atl C Co	14375	190	185	186
Atlas YK	1500	5½	5½	5½
Atlin-Ruf	2000	8	8	8
Aumacho	1100	6	6	6
Aumaque	5000	8½	8	8
Aunor	500	261	261	261
Bankeno	18500	41	38	40
Bankfield	1000	8	8	8
Barnat	3900	144	140	141
Bary Expl	500	39	39	39
Bas Metal	5700	11	11	11
B-Duq	3850	$ 12½	11	11
Beav Lod	3000	5	5	5
Belcher	2700	52	51	52
Bethlm	600	62	62	62
Bevcon	1000	11	11	11
Bibis	1000	7	7	7
Bidcop	103700	24	20	23
Bouzan	5500	43½	42	42
Boymar	1500	5½	5½	5½
Bralorne	2275	590	570	575
Broul Ree	1400	36	36	36
Buffadd	2000	7½	7½	7½
Buff RL	4375	6	5½	5½
Bunk Hill	1500	6½	6	6
Cadamet	3250	11	10	10
Camp Chi	8825	685	655	665
C Chib dt	6320	300	280	295
Camp RL	400	13¼	13¼	13¼
C Tungstn	2100	204	200	202
C Astoria	2000	4	4	4
C Dyno	9640	55	52	54
C. Malart	500	38	38	38
C N Inca	1000	12½	12½	12½
Cdn NW	5333	22	20	20
Can Erin	3900	74	72	72
Cariboo	500	90	90	90
Cassiar	1230	$ 11⅝	11½	11⅝
Cent Pat	1300	92	92	92
Cent Porc	1000	11	11	11
Chester	1500	30	29	30
Chib Jac	2400	24	24	24
Chib-Kay	500	11½	11½	11½
Chib M	600	55	55	55
Chimo	1500	44	43	44
Chrom	200	465	465	465
Coch Will	3000	310	300	310
Coin Lake	2000	13	12⅛	12⅜
Coniagas	3500	54	53	54
Coniaurm	3700	66	65	66
C Bellek	700	4½	4½	4½
C Discov	6500	310	300	310
Con Gill	2000	5	5	5
C Hallow	13650	46	43	45
C Marben	54500	75	72	75
C Marcus	1500	68	65	65
Con MS	4135	$ 20⅛	19½	20⅛
C Mogul	1500	92	90	90
C Morris	2000	14½	14	14
C Mosher	4600	164	160	160
Con Negus	5000	14½	14	14½
C Red Pop	600	5	5	5
Conwest	200	320	320	320
Cop Corp	500	28	28	28
Cop-Man	12000	12½	12	12½
Coprand	1650	125	120	120
Coulee	4500	35	33	34
Cramngt	200	550	550	550
Crowpat	3500	7	6	7
Cusco	2000	5	5	5
Dearing	9000	13	10½	13
D'Aragon	2500	23	22½	22½
De Cour	2025	9	9	9
Deer Horn	2600	20	20	20
Denison	2626	950	940	945
Dome	1225	$ 20½	20½	20½
Donalda	3060	7	7	7
Duvan	3300	13½	13	13
East Mal	350	136	133	133
East Sull	1200	195	192	195
Elder	4600	116	111	116
Eldrich	8000	12½	—	—
Elsol	8000	5	—	—
Eureka	1400	22	—	—
Falcon	1841	$ 33½	33¼	33½
Faraday	4000	80	—	—
F'west Tg	1500	7½	—	—
Fatima	2700	36	35½	36
Frobisher	9825	11	10	10½
Gaitwin	13000	5	—	—
Geco Mies	2085	$ 18	—	—
Genex	8700	14	12½	14
Gnt Masct	1500	29	28½	29
Giant YK	402	$ 10⅞	—	—
Glenn Ur	1400	4	—	—
GF Mining	3100	18	—	—
Goldray	20633	18½	16	18½
Gulch	1000	5	—	—
Gulf Lead	1500	4½	—	—
Gunnar	1740	725	715	715
Gunnar wt	1760	1½	—	—
Gwillim	1500	7½	—	—
Hard Rock	3000	12	—	—
H of Lakes	500	8	—	—
Headway	1500	30	29	30
Heath	15000	7	6½	7
Hollinger	480	$ 21½	21¼	21½
Howey	100	248	—	—
Hoyle	300	435	425	435
Hud Bay	270	$ 45¾	45⅜	45¾
Hydra Ex	616	30	—	—
Inspiratn	2070	28	—	—
Int Nickel	865	$ 53¾	53⅛	53¾
Irish Cop	1400	96	—	—
Iron Bay	200	190	—	—
Iso	2020	38	—	—
J Waite	1000	27	—	—
Jacobus	3050	120	119	120
Jaye Expl	1000	16	—	—
Jellicoe	102500	13	12	13
Joliet	1500	25½	25	25
Jonsmith	3500	9	8½	9
Kowsevi	1135	29	—	—
Kenville	1000	4½	—	—
Kerr Add	4800	$ 13¼	12⅝	13
Kile C wt	4800	10½	8	8½
Kirk Min	600	19½	—	—
Kirk Tow	1000	6	—	—
Kopan	7000	22	20	20
Labrador	460	$ 18¼	18⅛	18¼
L Dufault	1500	52	51	51
L Wasa	4000	19	19	19
La Luz	100	270	270	270
Lamaque	300	320	320	320
Langis	5500	73	72	73
Lat Am	15500	57	55	57
Leitch	900	147	142	143
Lencourt	1000	5	5	5
Lexind	10000	4	3	3
LL Lac	1240	165	160	164
Lrado	16600	55	53	54
Louvict	2000	6	6	6
Lyndhst	4000	9	9	9
Lynx	1000	9	9	9
Macdon	1100	18	18	18
Macfie	1500	4	4	4
MacLeod	600	104	102	104
Madsen	550	276	276	276
Magnet	37360	7½	7	7
Malartic	2200	75	74	74
Maralgo	500	9½	9½	9½
Marcon	2000	5½	5½	5½
Maritime	2300	83	82	83
Martin	41600	41½	37	41
Matatch	1000	6½	6½	6½
McIntyre	z110	25	25	25
McMar	3500	7	6	7
McWat	2000	25½	25½	25½
Merrill	5500	60	57	60
Meta Ur	2250	6½	6½	6½
Midrim	1250	47	47	47
Min-Ore	1000	5	5	5
Mt. Wrg	20200	52	51	51
Mur M	38300	78	74	76
Nam Cr	14100	12	10½	12
Nat Expl	1900	6	4½	6
New Ath	1250	27	27	27
N Delhi	1500	12½	12½	12½
N Dicken	300	290	290	290
N Goldvue	2000	6	6	6
N Harri	1000	8	8	8
N Hosco	3300	72	70	70
N Jason	4700	6	6	6
N Kelore	4000	9	9	9
Newlund	1400	13	13	13
N Man	500	27	27	27
N Myia	41750	64	60	62
N Rouyn	1000	5½	5½	5½
NickelMS	1455	37	37	37
Nipissing	500	78	78	78
Nisto	2500	5	5	5
Noranda	980	$39	38¾	39
Norbeau	1000	39	39	39
Norlartic	600	21	19	21
Normetal	518	290	265	290
Norpax	1000	7	7	7
N Goldstr	2150	110	105	108
N Goldcrt	1733	19	19	19
Norgate	555	36	36	36
NorspA w	100	23½	23½	23½
NorthCan	2800	142	140	142
Norvalie	1000	8½	8½	8½
Nudul	1000	11½	11½	11½
Obaska	1500	5	5	5
O'Brien	3900	69	66	67
Oka Rare	700	11	11	11
O'Leary	5300	10	9½	10
Opemiska	500	650	650	650
Orchan	2000	1	120	120
Orenada	1000	6	6	6
Ormsby	1500	24	23	23
Osisko	1000	27½	27	27
Pamour	1100	61	61	61
Paramaq	1500	7	7	7
Pardee	500	20	20	20
Patino w	500	15	15	15
Paymast	1000	16	16	16
Pce Expl	2000	10½	10½	10½
Peerless	10000	12½	12	12
Perron	1000	12	12	12
PickCrow	1239	67	67	67

Bourse de New York

SEANCE DE MARDI

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
Abbott Laboratori	66½	65⅞	65⅞	
Air Reduction	73	72⅞	72⅞	
Allis-Chalmers	29	28½	28¾	
Am. Can	38⅞	38½	38⅝	
Amerada Pete	64	63¾	63⅞	
Am Locomotive	69⅜	68½	68⅜	
Am. Smelting	56⅝	56⅛	56⅜	
Am Tel & Tel.	93⅜	93½	93½	
Am. Tobacco	61½	60⅝	61½	
Armco Steel	65½	65½	65½	
Atchison	23⅜	23⅛	23⅜	
Baltimore & Ohio	32⅜	32⅛	32⅜	
Bethlehem Steel	45⅜	45⅛	45⅛	
Boeing Aircraft	35⅜	35⅛	35⅜	
Canadian Pacific	34⅜	34⅛	34⅛	
Case, J. L.	11	11	11	
Caterpillar Tractor	25⅜	25⅛	25½	
Cerro de Pasco	35⅛	35½	35½	
Chance-Vought	38⅛	37⅝	37⅝	
Chsapeake & Ohio	65⅛	64½	65⅛	
Chrysler	44⅞	44⅜	44⅛	
Coca Cola	64¼	64¼	64¼	
Colgate-Palmolive	32⅜	31⅞	32⅛	
Comm. Credit	69½	68½	69½	
Cons Edison of NY	64	63½	64	
Continental Can	37⅞	37⅜	37⅝	
Cont Oil	55	54¼	54⅜	
Corn Products	60⅞	60	60⅜	
Curtis Wright Co	21⅞	21	21½	
Delawa & Hudson	22	22	22	
Douglass Aircraft	34½	34¼	34¼	
Douglas Aircraft	34½	34¼	34¼	
Du Pont	201¼	199	200	
Eastman Kodak	125½	124⅝	125½	
Eversharp	23⅜	22⅞	23⅛	
Firestone	36⅛	36½	36⅜	
Ford Motor	69¼	68¾	69	
Gen. Electric	84⅜	84⅛	84⅛	
Gen. Foods

Danses de folklore

Les danses de folklore en plein air, animées par les moniteurs spécialisés de l'Atelier folklorique du Service des parcs de Montréal, se continuent cette semaine, selon l'horaire d'été. Elles auront lieu ce soir, au parc St-Emile, 3450, rue Davidson (au nord de Sherbrooke) et demain soir, au pavillon du Lac-aux-Castors.

A compter de la semaine prochaine, ces danses se poursuivront le mardi et le jeudi soir, à 8 h. 30, respectivement au carré Dominion et au pavillon du Lac-aux-Castors, pendant tout le mois de septembre, si la température le permet.

D'autre part, vendredi soir, de 8 h. à 8 h. 30, il y aura démonstration de danses folkloriques au stade de baseball de la rue Delorimier, à l'occasion de la soirée des donneurs de sang à la Croix-Rouge. Les danses y seront présentées par le groupe d'adolescentes du "Club des 12-17", qui a remporté un magnifique succès à leur premier spectacle, vendredi dernier, au parc Lafontaine. Ce groupe de jeunes filles est dirigé par la monitrice spécialisée Denise Merizzi.

A Varennes

Sous la direction du moniteur en chef Ernest Bissonnette, les enfants du terrains de jeux de Varennes ont profité, ces jours derniers, d'agréables excursions.

Le 10 août, un premier pique-nique avait lieu à l'île Ste-Hélène, pour récompenser les enfants qui ont fréquenté assidûment le terrain de jeux. Peu après, on organisait pour eux une séance de cinéma en plein air. La semaine dernière, les enfants ont effectué une excursion à pied, s'arrêtant à "La Saline" et visitant le Cap St-Michel de Varennes.

Cette semaine, c'est la clôture de l'activité du terrain de jeux et aujourd'hui, les enfants de Varennes prennent un autre pique-nique à l'île Ste-Hélène.

FAIRBANKS-MORSE
CONGÉLATEURS
Quand vous exigez qualité

LA VIE DANS LES PARCS

par DOLLARD MORIN

Les vainqueurs...

En jeux dramatiques

Une autre fructueuse saison en jeux dramatiques vient de se terminer dans les terrains de jeux de Montréal. La remise des trophées aux équipes victorieuses aux grandes finales annuelles, s'est déroulée lundi soir, au parc Lafontaine, où ces mêmes équipes ont représenté de nouveau au public les numéros qui leur ont valu la victoire. Voici la liste des gagnants et des trophées qu'ils ont mérités :

TROPHEE DES LOISIRS DIOCESAINS : pour le chant mimé, le parc JEANNE-MANCE, avec "Marianne s'en va-t-au moulin"; — pour les sketchs, le parc AHUNTSIC, avec "Les Trois Russes"; — pour l'efficacité générale en jeux dramatiques, le parc DE LA VERENDRYE, à Côte-St-Paul.

"TROPHEE DAOUST : pour la danse de folklore, avec disque, le parc DE LA VERENDRYE, avec la danse "Malunas".

TROPHEE DUPUIS FRERES : pour la danse chantée, (ex aequo) les petites du parc HOCHELAGA, avec la "Danse des petits lapins", et les grandes du parc STE-BERNADETTE, avec un "Pot-Pourri".

COUPE BIRK'S : pour le meilleur travail vocal, en chant mimé, le parc CLEMENT-JETTE, avec "La Grenouille", et en danse chantée, le parc ST-PAUL-DE-LA-CROIX, avec "La Bourgogne".

Moniteurs et monitrices spécialisés en jeux dramatiques doivent être félicités pour le magnifique travail qu'ils ont accompli auprès des jeunes des terrains de jeux, durant l'été, sous la direction du moniteur André Préfontaine. Chaque semaine, des centaines d'enfants ont trouvé dans cette spécialité une merveilleuse récréation, en même temps qu'un moyen efficace de développer leurs talents et leurs personnalités.



photo LA PRESSE

"LE P'TIT AVOCAT a trouvé un charmant interprète dans la personne de ROBERT SANTAMARIA, 7 ans, du parc Ste-Cécile, aux récentes finales de jeux dramatiques.



Le tennis est fort populaire à l'OTJ de St-Constant. Ci-haut, c'est un groupe de jeunes amateurs de ce sport, qui ont pris part à une clinique dirigée par le spécialiste Louis Lavergne.

L'OTJ de St-Constant

En mai dernier, les Loisirs de la paroisse St-Constant de Laprairie se donnaient un conseil d'administration composé d'hommes éclairés, dévoués et dynamiques. Depuis cette date, les Loisirs et l'OTJ se sont développés à un rythme accéléré.

Pendant tout l'été, le terrain de jeux local a bourdonné d'activité. Cette oeuvre a reçu le généreux appui de M. le curé Yves Tremblay, assisté du gérant des Loisirs, M. Raoul Longtin. D'autre part, l'OTJ a connu un essor sans précédent, grâce au magnifique travail des moniteurs et monitrices : Jacques Pagé, Gérard Bellefleur, Lucille Bérubé et Monique Provost.

Le programme récréatif a comporté : jeux de groupes et d'équipes, séances de cinéma en plein air, feux de camp, concours d'amateurs, danses de folklore, pique-niques, tournois de tous genres. Le vendredi, à 4 h. de l'après-midi, une messe est célébrée à l'intention des enfants de l'OTJ.

Le tennis a particulièrement connu une grande vogue à St-Constant, sous la direction de M. l'abbé Bernard Letellier, vicaire. Une vingtaine de jeunes, âgés de 8 à 15 ans, se sont régulièrement adonnés à ce sport.

Récemment, une clinique de tennis était présentée sous la direction de M. Louis Lavergne, bachelier en éducation physique, qui donna aussi une démonstration en compagnie de M. Jean Chartrand, ex-champion de la province. Plus d'une cinquantaine de jeunes de St-Constant et des environs prirent part à cette clinique fort appréciée.

Des juniors et des adultes pratiquent également le tennis et ils ont même participé à des joutes les opposant aux amateurs d'autres paroisses de la région. Par ailleurs, on se prépare activement à l'ouverture prochaine de la saison des quilles et des jeux intérieurs.

Le but de l'OTJ et des Loisirs de St-Constant est de fournir aux jeunes la saine récréation dont ils ont besoin et la possibilité de se récréer pleinement dans leur propre milieu.

Le public est cordialement invité à visiter l'exposition des dessins d'enfants qui se tient présentement au restaurant Hélène-de-Champlain, à l'île Ste-Hélène. L'expo est ouverte gratuitement tous les jours, de midi à 9 h. du soir.

POUR SE RÉCRÉER...

Mlles Yolande St-Arnaud

Aujourd'hui, à l'île Ste-Hélène, c'est le grand pique-nique annuel des enfants des terrains de jeux de Montréal. L'après-midi sera consacré à des jeux de groupes, des courses, des danses de folklore et au tirage des 32 bicyclettes de LA PRESSE.

Ce soir: à 8 h. 30, danses de folklore en plein air, au parc **St-Emile,** 3450, rue Davidson (au nord de Sherbrooke), avec les moniteurs de l'Atelier folklorique.

A 8 h. 30, au théâtre de verdure du parc Lafontaine: spectacle du "Théâtre des Quatre Vents" (entrée libre).

A 7 h. 30: dernière évasion folklorique de l'équipe "Pirouette" (T-9), avec épluchette de blé d'Inde; départ en face de la Bibliothèque municipale, rue Sherbrooke, et à l'angle de Millen et Henri-Bourassa (MO. 9-4356).

A 8 h. 30, à l'école Villemaire de **Ste-Rose,** danses de folklore en plein air avec l'équipe "Les Migrateurs".

Demain: à l'île Ste-Hélène, grand pique-nique annuel des orphelins de Montréal et de la région, avec l'équipe "Balladins" (T-9), assistée d'un groupe de généreux jeunes gens et jeunes filles.

Au camp du CRIFM

Pour la 3e année consécutive, le camp du Centre de Recherches et d'Informations Folkloriques de Montréal (CRIFM) se tiendra au lac Sept-Iles, à 30 milles de Québec, dans le comté de Portneuf. Il se déroulera du vendredi 2 septembre jusqu'au lundi 5 septembre, fête du Travail.

Les professeurs invités à ce camp de folklore seront M. et Mme Paul et Gretel Dunsing, danseurs de réputation internationale. En décembre dernier, ce couple avait intéressé les membres du CRIFM par leurs danses allemandes et autrichiennes. Lors de la prochaine fin de semaine folklorique, ils enseigneront des danses scandinaves, d'autres danses allemandes et autrichiennes, ainsi que des danses anglaises recueillies tout récemment.

A ce camp, on mettra particulièrement en vedette la danse la plus populaire dans les milieux folkloriques américains : le "Hambo", tel que dansé en Suède. Il y aura des cours de danses folkloriques, de flûte à bec, de décoration de salle et de préparation de veillées.



PAUL ET GRETEL DUNSING

Les campeurs pourront opter pour des cours qui, selon l'orientation de leur équipe, les intéresseront davantage. Pour de plus amples renseignements, s'adresser au secrétariat du CRIFM, 3714, rue St-Denis, Montréal (VI 2-2442, les mardi, mercredi et vendredi soir).

A St-Nazaire

Une grande tombola se tient présentement à St-Nazaire, de Ville LaSalle. Elle se terminera samedi prochain, 27 août, avec le couronnement de la "Reine". A cette fin, il y a présentement en cours un concours de popularité où l'on compte 8 candidates. Ce sont Mlles Gisèle Robidaux, Mariette Beaulieu, Gisèle Montpetit, Theresa Dow, Denise Parizeau, Louise Bresee, Pierrette Sabourin et Renée Guilbault.

A Pte-St-Charles

L'inscription des jeunes au Boys & Girls Club de Pointe-St-Charles, rue Ash, est déjà commencée en vue de la prochaine saison. Les danses du samedi soir y reprendront le 10 septembre, pour les jeunes de 15 à 19 ans; ces derniers doivent se procurer leur carte de membre le plus tôt possible.

Garçons et filles de 12 ans et plus sont également invités à faire partie du "Photo-Club". Les soirées du vendredi pour les jeunes de 12 à 15 ans débuteront le 16 septembre. Les soirées de natation pour les parents et leurs enfants se continuent les lundi, mardi, mercredi et jeudi, jusqu'au 31 août.

EPARGNEZ jusqu'à 40%
AUVENT D'ALUMINIUM DE BALCON
$139 CHACUN INSTALLE
VOTRE CHOIX DE 14 COMBINAISONS DE COULEURS
LONGUEUR 96", PROJECTION 49½", PENTE 26"
AUSSI AUVENTS de "FIBERGLASS" FENETRES et PORTES D'ALUMINIUM
Termes faciles
RI. 7-3534
Wm MORRIS & FILS LIMITÉE
LE PLUS GRAND NOM DANS LE DOMAINE DES PORTES ET FENÊTRES
6045, Côte-de-Liesse, Montréal

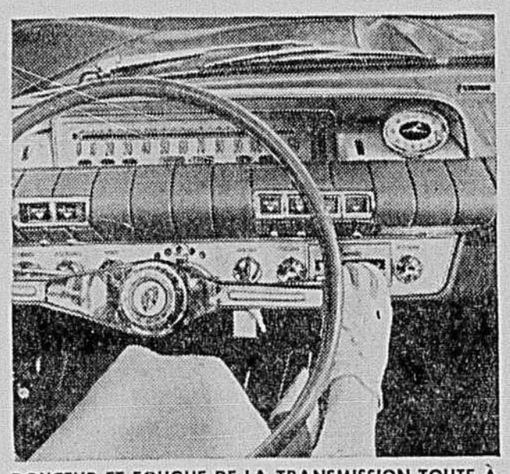
8 MOTIFS DE PRESTIGE À VOTRE PORTÉE



VASTE CHOIX DE MODÈLES. Choix de 19 modèles dans trois magnifiques séries. LeSabre, Invicta ou Electra—il y a une Buick qui satisfait complètement à vos exigences tout en convenant à votre bourse.



PORTE OUVERTE SUR UN NOUVEAU MONDE DE LUXE. Vous serez immédiatement frappé par l'élégance de son intérieur . . . Vous retrouverez dans chaque détail le souci de la perfection Buick.



DOUCEUR ET FOUGUE DE LA TRANSMISSION TOUTE À TURBINES. Aucun engrenage, mais seulement des pales de turbines qui se règlent doucement et silencieusement selon votre vitesse.



PUISSANCE ENIVRANTE DU MOTEUR "WILDCAT". Vous n'aurez jamais connu une telle sensation de puissance et, cependant, le moteur "Wildcat" de Buick vous surprendra par sa faible consommation d'essence.



FREINS D'ALUMINIUM PERMETTANT DES ARRÊTS SÛRS, RAPIDES. Les larges tambours à ailettes en aluminium, refroidis à l'air, à l'avant, et les tambours à ailettes de fonte à l'arrière vous offrent la meilleure protection qui soit contre le fading.



DOUCEUR INCOMPARABLE DE LA SUSPENSION ENTIÈREMENT À RESSORTS À BOUDIN. Les gros ressorts à boudin se jouent des trous et des bosses—vous offrent un confort incomparable.



LA CARROSSERIE FISHER, TRIOMPHE DU SILENCE. Les portes s'ouvrent silencieusement, et se referment avec un son de qualité. La recherche de la perfection dans les moindres détails assure à cette voiture une allure impeccable.



LA SAISON DES AUBAINES BAT SON PLEIN. C'est la saison des aubaines Buick. Passez chez votre concessionnaire Buick. Il se fera un plaisir de vous expliquer pourquoi la Buick est le meilleur achat que vous puissiez faire.

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

RENSEIGNEZ-VOUS SANS TARDER SUR LE "PRIX DE LA QUALITÉ" CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE BUICK

M-1960AF

Pneus à flancs blancs, moyennant supplément

Voyez votre concessionnaire Buick

Vendeurs autorisés Buick dans le Grand Montréal

WILHELMY AUTOMOBILES LTEE
4833, boul. St-Laurent — AV. 8-0186

ROCHELEAU AUTOMOBILE LTEE
11251 est, rue Notre-Dame — Mt. 5-1651

CUMMINGS MOTORS LTD.
5925, boul. Décarie — RE. 1-4981

OMER BARRE LIMITEE
5987, av. Verdun, Verdun — PO. 8-2551

CITY BUICK (MONTREAL) LTD.
1888, Papineau (entre Ontario et Lafontaine) — LA. 6-3371

HARLAND AUTOMOBILES LTEE
1010, rue Provost, Lachine — ME. 7-3771

MONTREAL BUICK LTD.
4026 ouest, rue Ste-Catherine — WE. 7-6342

GARAGE BERTRAND LIMITEE
15538 ouest, boul. Gouin — NA. 6-3981
Ste-Geneviève-de-Pierrefonds, Qué.

CONTREMAITRESSE

Pour atelier de jupes et vêtements de sport, doit être capable d'enseigner couture de tous genres sur vêtements de sport à nouvelles filles. Bon salaire. Emploi stable.

ROYAL ROBES & SPORTSWEAR CO.
7345, BOUL. SAINT-LAURENT,
QUATRIEME ETAGE

OPERATRICES

Expérimentées, atelier de jupes et vêtements de sport, 52 semaines de travail par année, bon salaire.

ROYAL ROBES & SPORTSWEAR CO.,
7345, BOUL. SAINT-LAURENT
QUATRIEME ETAGE

2 VENDEURS D'AUTOS NEUVES D'EXPERIENCE DEMANDES

Salaire et commission. Opportunité pour la personne qualifiée.

Voir M. L. Latour
CITY BUICK
MTL. LTD.
1888, rue Papineau
Montréal

Canada
Province de Québec
District de Montréal
COUR SUPERIEURE
No 514486
MARCEL LAMONTAGNE, vendeur, de la Cité de LaSalle, district de Montréal, résidant au 488-37ième Ave., personnellement et en sa qualité de tuteur à sa fille mineure Joanne,

Demandeur

- vs -

EDWIN P (aussi connu comme EDWYN) MOSES, 131 Ave Davis White Plains, New York, U.S.A., et GRACE O'CONNOR, 8 rue Rutland, Scarsdale, New York, U.S.A., conjointement et solidairement,

Défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR
Il est ordonné aux défendeurs EDWIN P (AUSSI CONNU COMME EDWYN) MOSES et GRACE O'CONNOR de comparaître d'ici un mois.
Montréal 23 Août 1960.

J.-B. Carbonneau
Député-Protonotaire

Mes. STEIN & STEIN,
Suite 1075,
1435 rue St-Alexandre,
Montréal
Procureurs du demandeur.

AVIS

AVIS est par les présentes donné par la Cité de Côte Saint-Luc, suivant le Bill privé No 183, dûment adopté à la quatrième session de la vingt-cinquième législature de la Province de Québec, 8, Elizabeth II, 1959, comme suit :

"L'article 429 de la Loi des cités et villes est modifié, pour la cité, en ajoutant, après le paragraphe le, le suivant :

1° b. Les rues, ruelles et chemins publics actuellement ouverts à l'usage du public dans les limites de la Cité ou indiqués comme tels aux plan et livre de renvoi officiels du bureau d'enregistrement de Montréal et au rôle d'évaluation de la Cité avant le premier janvier 1959 et non taxés depuis au moins trois ans avant la sanction de la présente loi, sont censés être des rues, ruelles et chemins publics et la propriété de la cité sur toute leur superficie, et toute réclamation et droit d'action de propriété ou fonds de terrains ou de l'assiette est absolument éteint et prescrit, s'il n'a pas été exercé par action intentée devant une cour de justice compétente dans l'année de la sanction de la présente loi dont le présent article sera publié pendant dix jours dans l'année, à intervalle de six (6) mois, en français dans un journal français quotidien et en anglais dans un journal anglais quotidien du district de Montréal, ainsi qu'à deux reprises dans la Gazette officielle de Québec, également à intervalle de six (6) mois."

MONTREAL, le 19 août 1960.
Les procureurs de la Cité de Côte Saint-Luc
LACROIX, VIAU & THOUIN

DESSINATEUR

REQUIS, pour remplir position responsable dans une entreprise progressive, située à Montréal.

Le candidat doit être bilingue, dynamique et posséder expérience dans fabrication de structure métallique diverse.

Pour informations, appeler: M. J. G. Bédard, à:
PO. 6-2301

Cherchons magasin genre 5-10-15¢

Nous avons un client qui désire acheter commerce 5-10-15, Montréal ou dans la province.

S'adresser à:
JACQUES DUBOIS
8561, 39e Ave, Rosemont, RA. 8-4900

LA COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER CARTIER
demande des
WAGONNIERS

Doivent avoir 5 ans d'apprentissage comme wagonnier ou l'équivalent et 3 ans d'expérience dans les ateliers de réparation des wagons.
La connaissance des freins à air, de l'entretien, de la vérification, de la soudure à l'oxygène et à l'acétylène est nécessaire, ainsi que la facilité à lire les plans.
Age maximum 40 ans.

Un résumé détaillé de votre instruction et expérience passée doit être adressé au :

SURVEILLANT DE L'EMPLOI,
QUEBEC CARTIER MINING COMPANY
1255, BOUL. LAIRD, MONTREAL, QUE.

VENDEUR D'ANNONCES

Journal hebdomadaire à grand tirage, a une ouverture pour un bon vendeur d'annonces. Expérience nécessaire. Candidat doit être agressif, consciencieux, honnête, bilingue de préférence. L'homme que nous cherchons a de l'imagination, de l'ambition et a en plus cet esprit créatif indispensable pour réussir dans la publicité.

Il doit être un vendeur tenace capable de se débattre.
Strictement confidentiel. Position permanente.
Ecrivez seulement et donnez tous les détails.

Gérant du personnel,
Centre technique administrative Ltée,
6543 boul. St-Laurent,
Montréal.

H.H.
AVIS D'ENCAN
QUINCAILLERIE en GENERAL
USTENSILES DE CUISINE
OUTILS — PEINTURE — APPAREILS
seront vendus par
ENCAN PUBLIC
(en lots détaillés sans réserve)
Demain le 25 août 1960 - à 10h. 30 a.m. précises
A NOTRE ENTREPOT
37 rue Nazareth - (au sud de Wellington)
pour le compte des assureurs
Inventaire d'une valeur d'environ $28,000
CONDITIONS DE LA VENTE: COMPTANT
HARRY HOPMEYER & SONS INC.
ENCANTEURS VI. 2-9588
J.-GEO. LAFRANCHISE
INSPECTION: MERCREDI LE 24 AOUT 1960
de 1 h. à 5 h. p.m.

CONSEIL DES PORTS NATIONAUX
PORT DE MONTREAL

INGENIEUR CIVIL : — Doit être un gradué d'une Université reconnue ou l'équivalent. Expérience : au moins 2 ans d'expérience pratique dans la préparation de plans et devis pour construction ou modification d'édifices. Une certaine expérience dans les travaux d'architecture. Compilation de quantités aidant à la préparation d'estimés et de spécifications. Salaire basé sur l'expérience. Les candidats sont priés de faire application par écrit, donnant tous les détails concernant leur instruction, expérience et qualifications, au :—

Chef du Personnel,
CONSEIL DES PORTS NATIONAUX,
Port de Montréal,
357 rue des Communes,
Montréal 1, Qué.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 471,614. Paul-E. Chicoine, demandeur vs Gaston Di Pietro, défendeur. Le 2 septembre 1960, à 3 heures de l'après-midi au domicile du défendeur, au No 967 rue St-Philippe, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur et meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. Charles Jodoin, H.C.S. Montréal, ce 23 août 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 511,997. Peter Wright Associates Ltd, demanderesse vs Gordon Colvin Millaward, défendeur. Le 2 septembre 1960, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défenceur, au No 63 rue Wicksteed en la cité Mt-Royal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 automobile Renault et acc., licence 275-017 P.Q. 1960. Conditions : Argent comptant. Jean-Paul Lauzon, H.C.S. Montréal, ce 23 août 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 546,638. B. Orwiec, demandeur, vs F. Truchan, défendeur Le 2 septembre 1960 à une heure de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 5439 rue St-Urbain, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du defendeur, saisis en cette cause, consistant en : un phonographe cabinet et acc., meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. André Landriau, HCS., UN 1-9873. Montréal, le 23 août 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 540,471, Jérôme Legeault "Papineau Service Station", demandeur, vs Marcel Landry, défendeur. Le 2 septembre 1960, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur au No 5513 rue Papineau, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur 21 "Marconi", meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. G. Meunier, H.C.S., UN 1-6945. Montréal, le 23 août 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. NO 459,587. Roger Lemire, demandeur vs Gabriel Bellini, défendeur. Le 2 septembre 1960, à 3 heures de l'après-midi, à la place d'affaires du défendeur au No 4034 rue Ste-Catherine Est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 caisse enregistreuse, poêles, frigidaires, équipement de restaurant, etc. Conditions : argent comptant. Claude Constant, H.C.S. UN 1-9873. Montréal, le 23 août 1960.

Province de Québec. Cour de Magistrat. District de Montréal. No 572,380. Thomas Pavia "Mobile Communication Centre Reg'd", demandeur, vs Michel Forest, défendeur. Le 2 septembre 1960, à une heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 11915 rue Michel Sarrazin, appt 3, en la cité de Montréal Nord, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur et acc., meubles de ménage, Conditions: argent comptant. Harry Golden, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, le 23 août 1960.

Province de Québec. Cour de Magistrat. District de Montréal. No 574173. Joseph Elie Ltée, demanderesse, vs C. Lévesque, défendeur. Le 2 septembre 1960, à dix heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 2869 chemin Ekers, appt 204, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque Westinghouse et meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Louis Gertsman, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, le 23 août 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 578765. State Collection Company, demandeur vs Gérard Lapierre, défendeur. Le 2 septembre 1960, à dix heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 7635 rue Musset en la Ville St-Michel, P.Q., district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur et acc., meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. A. Lauzon, H.C.S. Montréal, 23 août 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 545,601. Paul Lefebvre, demandeur vs François Bélisle, défendeur. Le 2 septembre 1960, à midi au domicile du défendeur, au No 10,939 rue Drapeau en la cité Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : Téléviseur Admiral et meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. Charles Jodoin, H.C.S. Montréal, ce 23 août 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 584699. Nick Cinquino, Jean Cinquino, Donato Mastroiillo et Antonio Pasquale (Nick Cinquino Co. Reg'd.), demandeurs, vs Joseph Tapp (Verdun General Repair), défendeur. Le 2 septembre 1960, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 3813 rue Wellington en la cité de Verdun, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Harry Golden, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, le 23 août 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 457478. A. Gold & Sons Ltd., demanderesse vs Léo Zafran, défendeur. Le 2 septembre 1960, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 2869 chemin Ekers, appt 204, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque Westinghouse et meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Louis Gertsman, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, le 23 août 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 578765. State Collection Company, demandeur vs Gérard Lapierre, défendeur. Le 2 septembre 1960, à dix heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 7635 rue Musset en la Ville St-Michel, P.Q., district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur et acc., meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. A. Lauzon, H.C.S. Montréal, 23 août 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 563916. Roland Hébert, demandeur vs René Troie et Gérard Troie, défendeurs. Le 2 septembre 1960, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur René Troie au No 7464 rue Christophe-Colomb en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur René Troie saisis en cette cause, consistant en : téléviseur Fleetwood et meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Charles Jodoin, H.C.S. Montréal, ce 23 août 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 501,355. L'hôpital Maisonneuve, demanderesse vs Gérald Lapierre, défendeur. Le 2 septembre 1960, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur, au No 7635 rue Musset, appt 3, en la cité St-Michel, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : Téléviseur Admiral et meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. Jean-Paul Lauzon, H.C.S. Montréal, ce 23 août 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 546,638. B. Orwiec, demandeur, vs F. Truchan, défendeur Le 2 septembre 1960 à une heure de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 5439 rue St-Urbain, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : un phonographe cabinet et acc., meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. André Landriau, HCS., UN 1-9873. Montréal, le 23 août 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 540,471, Jérôme Legeault "Papineau Service Station", demandeur, vs Marcel Landry, défendeur. Le 2 septembre 1960, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur au No 5513 rue Papineau, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur 21 "Marconi", meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. G. Meunier, H.C.S., UN 1-6945. Montréal, le 23 août 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 581262. Frenchstyle Ltd., demanderesse vs Horace Matte "St-Rémi Valet Service", défendeur. Le 2 septembre 1960, à dix heures de l'avant-midi au domicile et place d'affaires du défendeur au No 5015 rue Notre-Dame, ouest, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur Sylvania, meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. André Landriau, H.C.S., UN. 1-9873. Montréal, le 23 août 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 584699. Nick Cinquino, Jean Cinquino, Donato Mastroiillo et Antonio Pasquale (Nick Cinquino Co. Reg'd.), demandeurs, vs Joseph Tapp (Verdun General Repair), défendeur. Le 2 septembre 1960, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 3813 rue Wellington en la cité de Verdun, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Harry Golden, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, le 23 août 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 574173. Joseph Elie Ltée, demanderesse, vs C. Lévesque, défendeur. Le 2 septembre 1960, à dix heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 2869 chemin Ekers, appt 204, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque Westinghouse et meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Louis Gertsman, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, le 23 août 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 578765. State Collection Company, demandeur vs Gérard Lapierre, défendeur. Le 2 septembre 1960, à dix heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 7635 rue Musset en la Ville St-Michel, P.Q., district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur et acc., meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. A. Lauzon, H.C.S. Montréal, 23 août 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 545,601. Paul Lefebvre, demandeur vs François Bélisle, défendeur. Le 2 septembre 1960, à midi au domicile du défendeur, au No 10,939 rue Drapeau en la cité Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : Téléviseur Admiral et meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. Charles Jodoin, H.C.S. Montréal, ce 23 août 1960.

COMMISSION DES TRANSPORTS AERIENS
OTTAWA, CANADA

DEMANDE PRESENTEE PAR LA WORLD WIDE AIRWAYS INC. EN VUE D'OBTENIR UN PERMIS POUR L'EXPLOITATION D'UN SERVICE AERIEN COMMERCIAL REGULIER (CLASSE 2).

La World Wide Airways Inc. a présenté à la Commission des transports aériens une demande de permis pour l'exploitation d'un service aérien commercial régulier (classe 2) pour le transport des passagers, du courrier et (ou) des marchandises, desservant Montréal, Lac-Jeannine, Schefferville et Sept-Iles (P.Q.), et Wabush (T.-N.).

Toute personne qui désire soumettre des observations concernant ladite demande doit en faire tenir un exposé complet au Secrétaire, Commission des transports aériens, Immeuble temporaire no 3, Ottawa (Ontario), au plus tard le 12 septembre 1960, et déclarer qu'un exemplaire de cet exposé est envoyé en même temps à la requérante dont l'adresse est : Aéroport de Montréal, Dorval (P.Q.).

La Commission fournira sur demande de plus amples détails sur la demande en question.

LA COMMISSION DES TRANSPORTS AERIENS
Ottawa, le 11 août 1960

CHASSE ET PÊCHE

SUITE DE LA PAGE 49

naître un heureux séjour dans le Parc des Laurentides.

L'enquête a démontré que dans la région de Ste-Agathe à Labelle, on ne trouvait pas de patient atteint de la fièvre des foins. Dans le Parc du Mont-Tremblant et dans les Laurentides, on ne trouve pas le pollen qui rend la vie si difficile aux gens atteints de la fièvre des foins. Même si la pêche a été particulièrement intensive dans le Parc pendant tout l'été, la pêche est encore fort satisfaisante pour la truite mouchetée et le brochet.

La chasse en Ontario

Le département des Terres et Forêts de l'Ontario vient d'annoncer que les chasseurs ont dépensé la somme de $4,000,000 pour la chasse à l'orignal en Ontario au cours de l'année 1959. Un total de 8,925 orignaux ont été tués par un record de 29,780 chasseurs. Seulement 2,362 chasseurs n'étaient pas des résidents de l'Ontario. La majorité des chasseurs ont concentré leurs activités dans les régions de Sault-Ste-Marie, Geraldton et Sudbury.

Memphremagog en tête

A mesure que la saison de pêche avance, les inscriptions au tournoi annuel provincial, nombreuses et venant de tous les coins de la province, nous apportent la bonne nouvelle que la pêche est fructueuse et qu'il y a encore beaucoup de poissons dans notre belle province.

Ceci ne veut pas dire que l'on doive arrêter nos travaux de conservation. Bien au contraire, c'est un encouragement aux groupes de plus en plus nombreux de sportsmen qui se dévouent pour améliorer les conditions de chasse et de pêche dans leur district respectif. Le Club de Conservation du Memphremagog est en tête du tournoi, suivi de près par le Stanstead County Fish & Game Club et par l'Association de chasse et pêche Chicoutimi-Lac-St-Jean. De plus, la concurrence est très forte pour les championnats de districts.

Voici la position des participants :

Position provinciale

1. (1) Club de Conservation du Memphremagog ; 2. (3 du district) Stanstead Country Fish & Game Club ; 3. (3) Association de chasse et pêche Chicoutimi-Lac-St-Jean.

Position par district

1. (1) Association chasse et pêche de Lac-Mégantic ; 2. (2 Provinciale) Club de chasse et pêche de Schefferville ; 3. (1) Association de chasse et pêche des Laurentides ; 4. (1) Association de chasse et pêche de Matane ; 5. (1) Club de chasse et pêche de Chambly Inc. ; 6. (1) Pêcheurs et chasseurs de Montréal Inc. ; 7. (1) Association récréative de Gatineau ; 8. Chasseurs et pêcheurs lévisiens Inc. ; 9. Association des pêcheurs, St-Gabriel-de-Brandon ; 10. Club de chasse et pêche de Montmagny-L'Islet Inc. ; 11. (2) Association des chasseurs et pêcheurs de Rouyn-Noranda Inc.

Outfitters

Club sportif d'ADOQ.

Clubs privés

Club Lac-Bois-Tombé.
Wabenaki Fish & Game Club.

Les chiffres entre parenthèses indiquent la position au dernier communiqué.

Il est bon de noter que l'encouragement que donne le Club de pêche provincial aux associations de la province pour la destruction des poissons nuisibles semble porter fruit. Ainsi, à deux récents derbys de pêche, un relevé des captures faites à ces concours démontre les faits suivants : au derby tenu à la Minerve et au lac Castor par le comité de pêche local, les captures de poissons indésirables ont été de 39 contre un poisson sportif et au lac Cloutier, ou l'association de Joliette tenait son tournoi annuel, 41.5 contre un poisson sportif. Dans ces deux organisations, un total de plus de 815 poissons de l'espèce nuisible, tels que barbottes, crapets, carpes, etc., ont été capturés. Nos félicitations à ces travailleurs et à ces défenseurs de notre faune aquatique.

A-COTES

SUITE DE LA PAGE 46

avec un groupe d'environ 80 touristes venus d'URSS.

"J'entends renoncer à toute compétition, a-t-il déclaré à la presse, pour me consacrer aux jeunes. J'espere pouvoir être un bon maître et enseigner aux autres tout ce que j'ai appris dans les années de ma carrière sportive."

La population du village olympique augmente d'heure en heure. Les services officiels des jeux olympiques signalaient la présence en Italie de 4,813 athlètes, dont 335 à Naples où se dérouleront les épreuves olympiques de yachting.

Parmi les derniers groupes arrivés dans la capitale italienne figurent 38 délégués suisses et 20 hollandais.

Sur la grande place du village olympique, seront hissés douze nouveaux drapeaux, parmi lesquels ceux de la suisse, la Grèce, la Yougoslavie et d'Israël.

La Canadienne Valerie Jerome, qui doit disputer le 100 m. féminin aux Jeux olympiques d'athlétisme, a été victime d'un léger malaise, hier matin, alors qu'elle s'entrainait sur la piste du groupe sportif des "Tre Fontane", dans la banlieue de Rome.

Ce malaise, que l'on attribue à la chaleur qui règne dans la capitale italienne, n'est pas, affirme-t-on, de nature à porter préjudice à l'entrainement futur de la jeune athlète canadienne.

De même que le champion du monde de vitesse amateur, Sante Gaiardoni, les deux représentants italiens dans l'épreuve du tandem, ont confirmé leur forme éblouissante. Ils viennent d'en réaliser une performance exceptionnelle sur la piste du vélodrome olympique en effectuant les 200 m. en 10 s. exactement, ce qui équivaut à une moyenne de 72 kms.

Le comité olympique international a remis à l'an prochain sa décision concernant la requête du Japon d'organiser les Jeux Olympiques de 1964 au printemps. Les officiels japonais ont proposé au comité de présenter les Jeux vers la fin de mai ou au début de juin au lieu du milieu de l'été.

Ils ont révélé que juillet serait un mois trop chaud et trop humide et qu'à l'automne le risque des tempêtes est trop grand. Le comité olympique désire plus de temps pour étudier cette proposition qui sera de nouveau à l'étude à la réunion d'Athènes l'an prochain.

L'équipe canadienne de basket-ball, qui a été éliminée au tournoi préolympique de Bologne, a quitté hier l'aéroport de Ciampino à destination de Londres. L'équipe comprend 12 athlètes.

La flamme olympique a passé la nuit de lundi dans les murs de l'antique cité grecque de Paestum, où la reine Juliana et le prince Bernhard, des Pays-Bas, avaient assisté à son arrivée dans la soirée.

C'est dans le temple de Neptune que le feu sacré venu d'Olympe a été veillé toute la nuit par une garde d'honneur avant de reprendre la route, hier matin, à destination de Naples. Le grand port méditerranéen devant être le cadre des épreuves olympiques de yachting, la flamme y brûlera pendant toute la durée des jeux en même temps qu'au stade olympique de Rome.

RICHELIEU

SUITE DE LA PAGE 48

lip Frost, on connait ses capacités.

Titan Emlen et Homestead Dan, qui devaient prendre le départ hier, ont dû être retirés à cause de blessures aux pattes. Titan Emlen sera en mesure de participer à la quatrième tranche, mardi prochain, mais le cas de Homestead Dan est plus sérieux. Ce dernier s'est cassé une patte et sera mis à l'herbe pour le reste de la saison.

Léo Pelletier s'est mis à l'oeuvre... A surveiller de près d'ici la fin du meeting... **Del McTavish** n'a pas pris de chance avec **Pine Ridge Duffy**, à la quatrième, hier soir... L'ambleur d'Alex Parsons, qui n'avait encore gagné cette année, l'a emporté par **20 longueurs...** On avait "soif" hier au parc.

Laurier "tout ou rien" Bourgon n'était pas pressé avec **Mr Joe...** 1:07 à la demie, dans une classe B-2 et C-1... Mr Joe remportait hier sa 7e victoire en 19 départs... Mr Joe n'a jamais fini deuxième ni troisième... **Frank Church,** qui n'abuse pas du cercle des vainqueurs, s'est fait photographier deux fois hier, avec **Cinnamon Jack** et **Irish Gander.**

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 556178. Lucien Gendron, demandeur vs Léo Clark, défendeur. Le 2 septembre 1960, à 12 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 4381 rue Chambord, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur 21" RCA Victor, meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. G. Meunier, H.C.S. UN. 1-6945. Montréal, le 23 août 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 578457. Bel Rinfret & Compagnie Ltée, demanderesse vs Dame Roberta Fugère-Bowers, défenderesse. Le 2 septembre 1960, à 1 heure de l'après-midi au domicile des défendeurs au No 8210 rue Laleunesse en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en : meubles de ménage, piano, etc. Conditions : argent comptant. Charles Jodoin, H.C.S. Montréal, ce 23 août 1960.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 549,557. Gaétan Brouillard, demandeur, vs Madame Gabrielle Lafleche, défenderesse. Le 2 septembre 1960, à 2 heures de l'après-midi au domicile et place d'affaires de la défenderesse au No 1619 rue Sicard, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en : frigidaires, équipement de restaurant, etc. Conditions : argent comptant. Claude Constant, H.C.S., UN 1-9873. Montréal, le 23 août 1960.

Province de Québec. Cour de Magistrat. District de Montréal. No 555346. Hôpital Maisonneuve, demanderesse vs Rosario Deneault, défendeur. Le 2 septembre 1960, à 3 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 4407 rue Bossuet, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : tables, lampes, meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. Claude Constant, H.C.S., UN. 1-9873. Montréal, 23 août.

M. Lesage nie avoir parlé d'une session spéciale en septembre

QUEBEC. (J. M.) — M. Jean Lesage, chef du gouvernement provincial, a nié hier matin avoir prononcé les paroles que certains journaux lui ont mises dans la bouche au sujet de la possibilité d'une session spéciale du Parlement de Québec en septembre.

Aucune décision n'a été prise et aucune décision ne sera prise avant que le cabinet ait pris connaissance du rapport Champagne, a laissé entendre le premier ministre.

Cette réflexion du député de Québec-Ouest indique que le gouvernement attendra pour décider quoi que ce soit, mais elle laisse une porte ouverte : la convocation d'une session spéciale reste possible.

Après avoir souligné que la Commission Champagne peut recommander des changements considérables dans le système administratif de Montréal, un journaliste de langue anglaise attribue — dans l'article incriminé — les paroles suivantes à M. Jean Lesage :

—"Si ces recommandations sont pressantes, et il est évident qu'elles devraient être mises en oeuvre immédiatement, une session spéciale du Parlement devrait être convoquée de bonne heure... probablement au début de septembre..."

Le chef du gouvernement affirme qu'il n'a jamais prononcé ces mots. Le premier ministre ajoute que, s'il avait jamais voulu annoncer une nouvelle de pareille importance, il l'aurait fait en présence de tous les journalistes au cours d'une conférence de presse.

Le but principal d'une session spéciale tôt en septembre, si le gouvernement en vient à en convoquer une, serait de permettre que les élections municipales fixées à la fin d'octobre aient lieu selon le nouveau système que recommanderait la Commission Champagne.

Sous l'administration de M. Antonio Barrette, il avait été décidé qu'une session spéciale s'ouvrirait le 7 septembre pour légiférer conformément aux recommandations formulées par la Commission Champagne.

On comprend qu'à moins qu'une session spéciale du Parlement n'ait lieu au commencement de septembre, l'élection municipale fixée à la fin d'octobre se tiendrait sous le système électif actuel des "99".

Incidemment, le deuxième rapport concernant le mode administratif de Montréal, que la Commission Champagne est appelée à soumettre le sera d'ici le 31 décembre à la suite d'autres séances portant sur des mémoires attendus avant le 15 septembre.

Une idylle olympique

ROME. (PA) — Une idylle Est-Ouest semble avoir pris naissance entre une Américaine et un Russe. Il s'agit de Doris et Boris.

L'Américaine est nulle autre que la blonde amazone Doris G. Fuchs, gymnaste olympique des Etats-Unis âgée de 22 ans, de Rochester, N.Y.

L'athlète russe est Boris Nikorozov, 21 ans, un boxeur de Moscou. "Nous nous entendons à merveille", a déclaré Doris, la jolie blonde aux yeux bleus, dans une entrevue. "Cette guerre froide ne nous affecte pas du tout".

"Mais la difficulté, c'est que nous éprouvons de la difficulté à nous comprendre, ni l'un ni l'autre ne parlant la langue de l'autre. Je ne parle pas le russe et Boris ne connait pas autre chose.

Elle a rencontré Boris la semaine dernière au club du village olympique.

"Puis-je te revoir ?"

"Voyez, Boris a écrit son nom sur une feuille afin que je ne l'oublie pas. Soyez sans crainte, je ne l'oublierai pas. Si vous connaissez la langue russe, écrivez donc pour moi "Quand sera la prochaine période d'entrainement et puis-je te voir demain ?".

Lorsqu'on lui a demandé si elle ne craignait pas que les Russes croient qu'elle fasse de l'espionnage, Doris a souri.

"Mais non, pas du tout. J'estime Boris, voilà tout, et il semble se plaire avec moi."

Doris est née à Villingen, Allemagne, le 11 juin 1933. Sa famille et elle avaient été envoyées dans un camp de concentration en Tchécoslovaquie pour y demeurer pendant six mois. Elle est arrivée aux Etats-Unis avec ses parents en 1952 et est devenue championne de gymnastique en 1955.

Football amateur

Pour la première fois, à St-Laurent, une équipe juvénile évoluera dans la ligue de Montréal, sous l'égide de la Q.R.F.U. Cette ligue comprend sept autres clubs : Verdun, Pointe-St-Charles, Immaculée-Conception, Ville Lasalle, Laval Ouest, Ville-Emard et East End.

Sous la direction de Dennis Carroll et Kevin O'Neil, l'équipe de St-Laurent est à l'entrainement depuis déjà quatre semaines. En plus de cette équipe juvénile, St-Laurent organisera des équipes de catégories Midget et Bantam qui feront partie de la Q.R.F.U. en plus de deux ligues indépendantes de catégories Pee Wee et Mosquito.

Poste pour Billy Reay

SAULT STE-MARIE, Ont., (PC) — Les Black Hawks de Chicago, de la Ligue Nationale de hockey, ont engagé Billy Reay, ancienne étoile de la N.H.L. et ancien instructeur des Maple Leafs de Toronto, pour diriger leur club-ferme, les Thunderbirds de Sault Ste-Marie au cours de la saison de hockey 1960-61.

Les Thunderbirds évoluent dans la Ligue Professionnelle de l'Est, organisée l'an dernier. Reay a également dirigé les clubs Seattle et Rochester.

Steve Owen est engagé

CALGARY. (PC) — Les Stampeders de Calgary ont engagé, hier, le vétéran Steve Owen, âgé de 62 ans, de Toronto, pour remplacer Otis Douglas qui a résigné ses fonctions d'instructeur en chef du club de football.

Owen a accepté le poste pour la balance de la saison seulement et aucun détail de son contrat n'a été dévoilé. Il sera à la barre de direction des Stampeders lorsqu'ils rencontreront les Roughriders de Regina, à Calgary, le 29. Jusqu'ici, le Calgary n'a réussi qu'une joute nulle et 3 défaites en 4 parties.

Le gérant général Jim Finks, des Stampeders, a remercié la direction des Argonauts de Toronto, qui ont permis son engagement. Owen agissait comme éclaireur des Argonauts. Il a agi comme instructeur en chef des Giants de New-York, de 1930 à 1935, après avoir joué pendant 5 ans comme bloqueur. Douglas dirigeait les Stampeders depuis 1956.

Drummondville gagne, 11 à 6

Les Royaux de Drummondville ont triomphé 11-6 pour éliminer le Victoriaville en semi-finale de la Ligue Provinciale, par quatre parties à deux.

La série finale 4 de 7 débutera entre les Royaux et les Indiens à Québec, jeudi soir.

Une attaque de neuf points dès la deuxième manche a scellé l'issue de la joute. Lainé, qui a reçu l'aide de Robert Benoit et Claude Paquette, a été le lanceur gagnant. Charland a subi la défaite.

Drumm'ville	090	000	110	—	11	16	1
Victoriaville	102	201	000	—	6	10	1

Lainé, Benoit (3) Paquette (5) et Désautels; Charland, Lafond (2), Paris (2) et Jutras.

Ligue Américaine

	AB	P	cs	P	Moy.
Smith, Chicago	119	449	70	146	.325
Skowron, NY	109	417	49	129	.309
Sievers, Chicago	100	349	72	108	.309
Minovos, Chic.	120	465	70	142	.305
Kuenn, Clev.	108	413	56	126	.305
Runnels, Boston	110	418	70	127	.304
Aspromonte, Cle.	84	310	43	94	.303
Robinson, Bal.	120	466	57	140	.300
Power, Clev.	108	423	50	127	.300
Piersall, Cle.	110	378	61	113	.299

Circuits : Maris, New York, 35.
Points produits : Maris, New York, 95

Excuses de Mosca

HAMILTON. (PC) — Le bloqueur Angelo Mosca, échangé la semaine dernière par les Tiger-Cats de Hamilton aux Rough Riders d'Ottawa, s

ALGÉRIE — Les perspectives de paix s'assombrissent

(PC) — Par suite d'une nouvelle vague de mesures de représailles et d'actes de violence, les perspectives de pacification en Algérie se sont assombries.

Après que le premier contact des émissaires des rebelles avec les représentants du gouvernement français eût fait naître quelques espoirs et que les autorités françaises eûrent donné l'assurance qu'il y aurait d'autres entretiens, les deux parties ont durci leur attitude.

A la prison Montluc, à Lyon, un Algérien nommé Abderahmane Laklifi a été guillotiné après que le président de Gaulle eût brusquement rejeté une note de protestation de la Russie. Les rebelles ont répliqué en tuant deux soldats français.

Jetez un coup d'oeil sur n'importe quel journal français cette semaine et vous y verrez les mêmes tristes nouvelles: "21 personnes sont blessées par des éclats de grenades lancées dans des cafés à Oran" . . . "un soldat est tué et quatre autres personnes, y compris une fillette, sont grièvement blessées quand des terroristes mitraillent deux automobiles près de Blida".

Promesses de paix acclamées

Il y a quelques semaines à peine, lorsque le général de Gaulle fit une tournée triomphale en Normandie, la population de cette contrée, ordinairement peu démonstrative, a fait un accueil des plus vibrants aux promesses de paix en Algérie.

Impressionnés par cette manifestation populaire indice d'un profond désir de paix, certains groupements politiques de la droite en France ont discrètement invité leurs partisans à rompre leurs contacts avec les organisations plus extrémistes. On semble désormais moins favoriser le projet d'intégration.

Selon certaines rumeurs répandues dernièrement, le président de Gaulle aurait un nouveau projet à faire connaître pour l'Algérie au début du mois prochain. Etant donné qu'il a déjà annoncé qu'il donnerait une conférence de presse le 5 septembre, cela tend à confirmer ces rumeurs.

Mais face au nouveau durcissement de l'attitude des rebelles, la portée de la déclaration du général de Gaulle est déjà amoindrie en raison de la contre-offensive algérienne affirmant que la politique française "a vidé l'autodétermination de son contenu démocratique."

Disparition de la haine

Certains observateurs comparent la situation actuelle à celle qui prévalait en 1957 alors qu'une courte période de calme fut suivie d'une vague de terrorisme. Ils rappellent également les paroles de Mme Germaine Tillon, sociologue française, qui a travaillé en Algérie et qui a écrit un livre dans lequel elle livre ses impressions sur ce pays.

Mme Tillon est d'avis qu'indépendamment de la forme de règlement qui sera adopté pour pacifier l'Algérie, elle ne pourra avoir de succès qu'après une extinction progressive de la haine que la guerre a engendrée des deux côtés.

En attendant la déclaration que doit faire le président de Gaulle le 5 septembre, il semble y avoir peu de chances que cesse cette vague de terrorisme, de tortures et de représailles.

Contre les sous-marins

Grenade à tête nucléaire

WASHINGTON, (A F P) — L'aéronavale américaine est maintenant équipée d'une nouvelle grenade anti-sous-marine à tête nucléaire dont la portée en profondeur se mesure en milles alors que celle des grenades classiques à charge de TNT se mesurait en pieds, affirmait hier le département de la marine.

La première allusion à cet engin a été faite lundi dans un discours prononcé à Détroit par le secrétaire à la défense, M. Thomas S. Gates.

Le département de la marine précise que la nouvelle grenade appelée "Lulu", est en usage depuis un certain temps déjà et qu'elle fait partie de l'équipement actuel de tous les appareils qui se consacrent à la lutte anti-sous-marine, tels que les hélicoptères "HSS-1" et les petits avions de transport militaire légers du type "S 2-F" qui sont utilisés par les porte-avions.

On déclare au département de la défense que cette grenade assure pratiquement la destruction d'un submersible, mais, on admet que les appareils de repérage de sous-marins à longue portée, actuellement en service, ne répondent pas encore aux nécessités d'une guerre où des navires à propulsion nucléaire seraient utilisés.

La "Lulu" qui peut être larguée à très basse altitude, sans manoeuvre préalable, interdit pratiquement à un submersible de plonger suffisamment vite ou de se dégager à temps de la zone de destruction.

Des souvenirs

St. Thomas, Ont. (PC) — M. Charles Turnbull, 96 ans, qui a commencé à travailler sur la ferme vers 1870, se souvient du temps où le porc se vendait 3 cents la livre; les oeufs, 8 cents la douzaine et la pinte de lait, 5 cents.

VI.2-6171



dames et jeunes filles
tailles : 12 à 20 ans

CACHE-POUSSIERE

Coton glacé satiné

lavable ord. 5.99 **3.44**

Jupe plissée au dos sur empiècement. Col dégagé, noeud de ruban. Manches et poches à revers. Boutons pour convenir. Imprimés variés, bleu, vieux rose, capucine, turquoise, jaune.

S.V.P. Spécifiez un second choix de nuance au téléphone.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 420



Chez **dupuis**

Pour tailles fortes mesdames, profitez-en
Poitrine : 38 à 44

BLOUSES Arnel et coton

3.99

VI. 2-6171

Nouvelles blouses tailleur. Manches courtes. Col ouvert à pointes. Lavables, peu de repassage. Blanc, lilas, vert, or pâle.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 310



Hatez-vous de vous procurer les disques que vous aimez le plus!

DISQUE "APEX" HiFi-33⅓ RPM

Spécial chacun **4.20**

ALFI 523
AIME MAJOR
Face 1 — Un souvenir, Le tango de l'amant, Tango mystérieux, Les mirettes, Chacun son bonheur, Passant par Paris.
Face 2 — Te souviens-tu ? Maman, En montant la rivière, T'aimer, te chérir, t'adorer, Comme l'amour, Ne me quitte pas.

ALFI 520
MICHEL LOUVAIN
Face 1 — On s'amuse à l'amour, Monsieur Listz, Aye mourir pour toi, Les amants, Credo d'amour, Linda.
Face 2 — Buenos Noches mi Amor, Je t'ai donné tout mon amour, Tu n'as pas compris, Pardon, Lison, Adieu.

ALFI 510
MICHEL LOUVAIN
Face 1 — Aye mourir pour toi, Le ciel, A tout jamais, Tu n'as pas compris, Mélodie perdue, Déjà.
Face 2 — Dors mon amour, Après l'amour, L'air de Paris, Vivre avec toi, Où vont les étoiles ?, Plein coeur.

ALFI 522
LA BOITE A CLAIRETTE
Face 1 — Brave Margot, Fais pas le malin, Les marchés de Provence, A la bastille, Mon manège à moi, Attends je viens.
Face 2 — Les filles de la Rochelle, En revenant du Piémont, Le joueur de luth, Le paon et l'araignée, De Profundis, La mariée, Tais-toi Marseille.

ALFI 521
Une soirée du bon vieux temps avec Tommy Duchesne et ses chevaliers
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 841

Vous économisez... sur les aliments et vous économisez sur l'achat!

Congélateur "PHILCO"



Système de congélation hermétiquement scellé

$269.

aussi peu que 2.53 par semaine

2 compartiments à intérieurs pour une capacité totale d'environ 300 livres d'aliments congelés avec température appropriée contre tout danger de perte. Plan de protection de 5 ans sur l'unité scellée. Fini extérieur Dulux. Hauteur 36", largeur 42", profondeur 31".

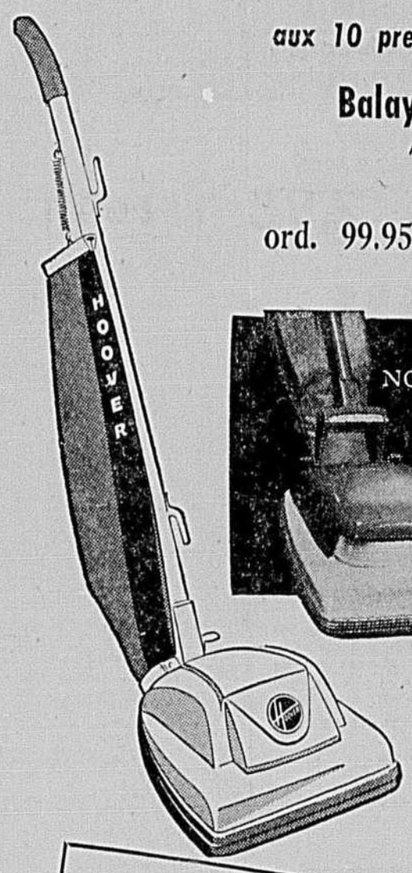
Service et garantie Dupuis

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 773

GRANDE VENTE

3 JOURS "HOOVER"
JEUDI — VENDREDI SAMEDI

BAS PRIX SENSATIONNELS



aux 10 premiers clients seulement

Balayeuses Hoover (1336)

ACCESSOIRES COMPRIS

ord. 99.95 **59.95**

NOUVELLE **Hoover Convertible**
la balayeuse munie de l'embrayage automatique

Modèle de luxe
2 vitesses
valeur de 117.95
74.95

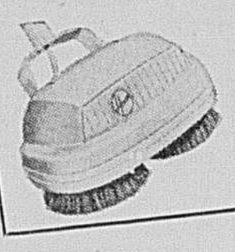
SERVICE et GARANTIE DUPUIS—HOOVER

aux **10** premiers clients
balayeuse HOOVER
modèle Constellation
1960
bas prix sensationnel **54.95**



AUCUN VERSEMENT COMPTANT
Taxe de vente payable à l'achat.

ABSOLUMENT EXCEPTIONNEL



aux **20** premiers clients
POLISSOIR HOOVER
bas prix fantastique **29.95**

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 776

RENTRÉE des CLASSES

au **SOUS-SOL** Chez **dupuis** Frères





Pour élèves professeurs hommes d'affaires

Serviettes

véritable cuir, ord. 6.95

4.88

Cuir résistant de ton havane. 2 divisions intérieures. Coins renforcés de métal. Serrure à 3 crans. Poignée robuste. Dimensions : 16 x 12 x 9".

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1355

Commandes téléphoniques acceptées VI. 2-6171



CHEMISES coton Wash 'N' Wear

Garçons 11 à 14½. Blanc ou de fantaisie. Manches longues. Poignets simples. Poche devant. Peu ou pas de repassage. **1.77**

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1665



SOUS - VETEMENTS coton côtelé

Hommes et jeunes gens. P.M.G. Camisole, encolure "V" sans manches. Caleçons courts (genre jockey), élastique à la taille et aux cuisses. Siège double pour plus de durée. CHAQUE PIECE **.79**

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1625

BLOUSES coton Drip'N'Dry **1.98**
Pour dames et jeunes filles 10 à 20 ans. Blanc. Col tailleur se portant ouvert ou fermé. Pratique au bureau, à l'école.
DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1545

JUPES pour dames et jeunes filles **3.98**
Jupes en corduroy uni avec plis non pressés. Ceinture de plastique. 10 à 20 ans. Vert, lilas, brun, rouille.
DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1545

BLOUSES D'ARTISTE coton imprimé **1.98**
Dames et jeunes filles 32 à 38. Col rond. Corsage sur empiècement (yoke). Manches longues. 2 poches. Bleu, vert, rouge, etc.
DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1535

Heures d'affaires 9h. 30 à 5h. 30 ouverts le vendredi soir jusqu'à 9h. ouverts le samedi de 9h. 30 à 5h. 30 VI. 2-6171

Chez dupuis

RENTRÉE des CLASSES

crayons donnés aux élèves avec achats dans les rayons garçons et filles chez Dupuis



LA CROSS

VI.2-6171

UNIFORMES
POPELINE
"Sanforized"

Confection soignée — sous-bras renforcés, Indispensables pour infirmières bénévoles, gardes-bébés — coiffeuses — pharmaciennes — serveuses — institut art culinaire — service domestique.

A) Boutons amovibles. Dos à mouvements libres et ceinture dégagée. Trois poches. 12 à 20, 16½ à 24½. Manches courtes.

B) Modèle jeune, attrayant avec col et manchettes en blanc sur fond: **gris, vert, bleu royal, noir. Ceinture libre. Boutons amovibles.** Manches courtes seulement. 12 à 44.

C) Jupe très simple avec corsage à dos dégagé. Deux grandes poches. Devant à longue glissière. Manches courtes seulement. 10 à 20. Ceinture libre.

Toutes tailles dans le groupe

3.77

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 570



Solde
POUR 7-12 ANS
Ord. 15.00 à 25.00 **$11**

Manteaux de tweed, flanelle, plaid nuances et modèles variés. (un illustré). Coupe ample ou ajustée, quelques modèles avec coiffure. Pour la mi-saison.



JUMPERS
pour écolières
6, 7, 8, 10, 12 ans. 26, 27, 27½, 29, 35" long. **2.94**
Ord.: 3.99

Nylon/rayonne. Tenue réglémentaire pour diverses institutions. Marine. Encolure V. Poche. Ceinture, jupe très circulaire, glissière de côté.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 550



pour 8-14 ans
Paletots d'auto
en coton CHINO
Ord. 3.99 **3.30**

Pour l'école, le couvent, pour voyager en autobus. Tricot coton au col et aux poches, ton contrastant sur fond rouge, bleu Caraïbes.



TUNIQUES 7-16 ANS
flanelle viscose acetate
SPECIAL **2.59**

Encolure carrée, larges plis plats. Tissu à l'épreuve des taches.

BLOUSE BLANCHE — broadcloth "Sanforized" manches longues. 6-16 ans. **2.29**



pour 8-14 ans
Robes de chambre
en nylon fleuri piqué
ord. 7.99 **4.99**

Légères, surface piquée doublure taffetas rayonne. Poche. Large ceinturon, petit col rond.



Jumpers 8-18 ans
bleu marine
en serge rayonne
5.99

Ce modèle croisé est adopté par la pulpart des institutions scolaires. RR.SS. Ste-Anne, Ste-Croix. Encolure V, jupe circulaire.

VI. 2-6171



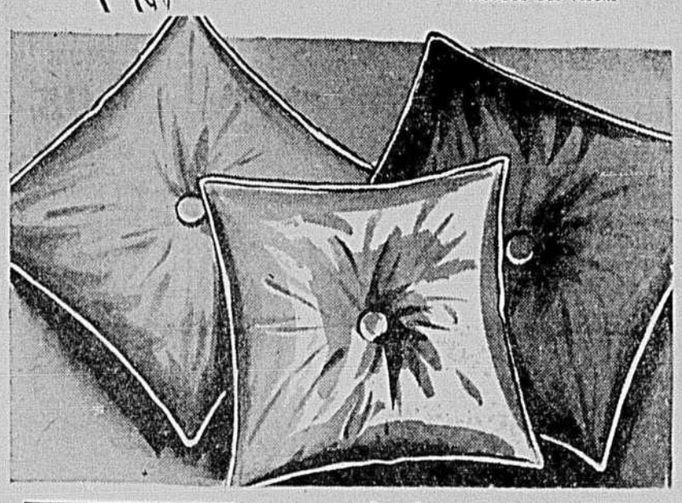
chic . . . féminité
grande vogue . . .

VOILETTES
A PLUMES MARABOUT
d'inspiration orientale

2.98 VI.2-6171

Juste ce qu'il faut avec robe d'après-midi, de cocktail, de théâtre. A votre choix: blanc — noir — beige — café — vert mousse — bleu royal — violet — lilas — rouge clair — bleu Dior.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 210
KIOSQUE DES FLEURS



VI.2-6171

la bourre en Kapok
couverture Shantung

COUSSINS DECORATIFS 16 x 16"

Posez-les groupés dans divers coloris sur divan, grand fauteuil, etc.

rouge cardinal	rose bonbon	rouille
jaune	rose pâle	mauve
noir	crevette	
vert pâle	bleu pâle	champagne
turquoise	beige	bleu royal

Ord. 1.98 spécial **1.69**

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 270

UNE BICYCLETTE
donnée chaque jour
ECOLIERS
ECOLIERES
ATTRIBUTIONS DES BICYCLETTES
GAGNANTE DE samedi 20 Août
LISE MONDOU
2210, rue Joliette, Montréal
GAGNANTE DE lundi 22 Août
PIERRE PERROTTE
281, 67e Avenue L'Abord-à-Plouffe

Commandes téléphoniques acceptées dès 9 h. du matin
VI. 2-6171



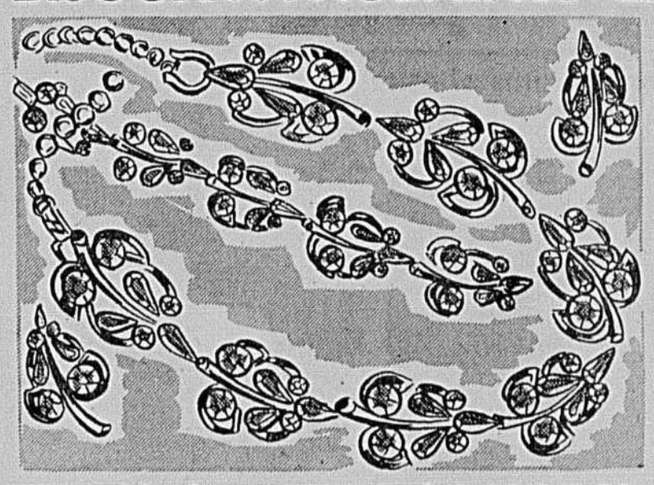
pratique . . . nécessaire aux écolières, étudiantes

IMPERMEABLES PLASTIQUE
3.48 Ord. 4.99

Tailles petite, moyenne, grande. Choix de beige ou marine. Col, revers quadrillés.

LE CAPUCHON ET LA CEINTURE SONT LIBRES
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 370

BIJOUX . . . AUBAINES EXTRAORDINAIRES JEUDI



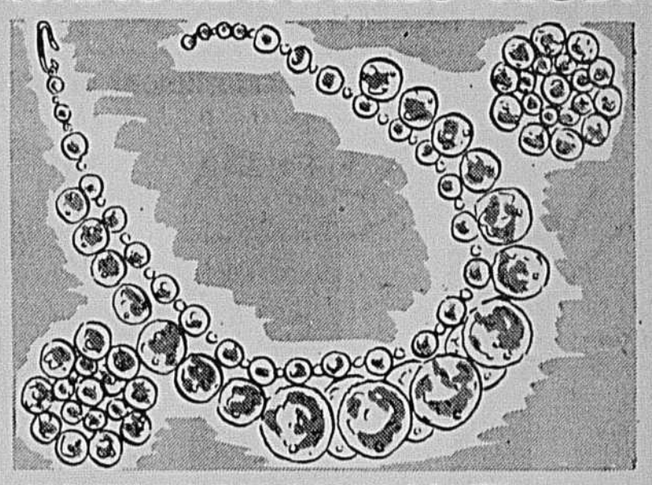
Ensemble d'automne. Ord. 5.00 à 7.00

- collier avec boucles d'oreilles
- broche avec boucles d'oreilles
- broche avec un collier

La haute nouveauté en fait de formes et de tons des pierres, pour le jour, le soir.

SPECIAL AU CHOIX **2.89**

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 251



LES PERLES BAROQUES (simili)

- collier avec boucle d'oreilles
- bracelet avec boucles d'oreilles
- aussi colliers de trois rangs

2.00 à 3.00
SPECIAL AU CHOIX **1.44**

Tous en similiperles baroques de haute nouveauté automnale.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 251

SOULIERS: POUR ECOLIERS . . . ECOLIERES

pour partir du bon pied sur le chemin de l'école



"ROCHETTE" cuir souple

● noir ● brun — 11 à 3 B-D pour garçonnets, fillettes. Doublure de cuir mouton. Semelles cousues en composition. Talons caoutchouc.

ORD. 5.95 SPECIAL **4.99**

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 472



"PACKARD" cuir brun

Fillettes: 8½ à 4 B. C. D. Très souples, première qualité. Semelles Neolite Crown fabrication Goodyear. Talons de caoutchouc. **7.95**

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 472



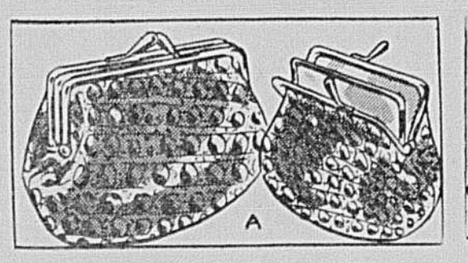
"PACKARD" cuir brun

Fillettes et garçonnets. Fabrication supérieure genre MOCASSIN. Aussi genre LACE 4 oeillets. Trépointe Goodyear, semelles cuir traitées à l'huile, plus durables. Talons caoutchouc.

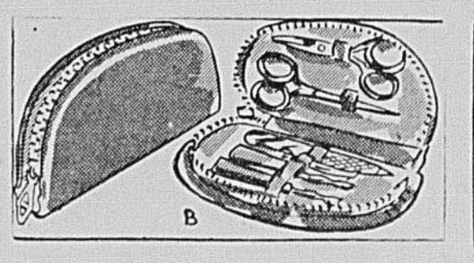
largeurs: B. C. D.	
8½ à 12	**7.95**
12½ à 4	**8.95**

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 472

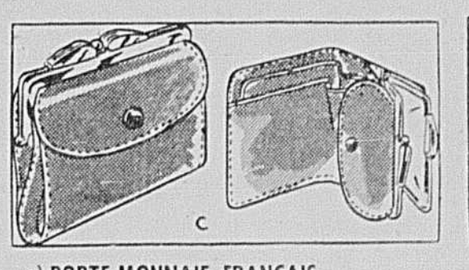
ARTICLES DE CUIR POUR TOUS *ord. 1.29 à 7.95 ½ prix chacun* .65 à 3.97



a) PORTE-MONNAIE VERITABLE CUIR
Triple monture métal jaune or. Cuirs: noir, brun, tan, rouge. — ord. 1.29 **.65**



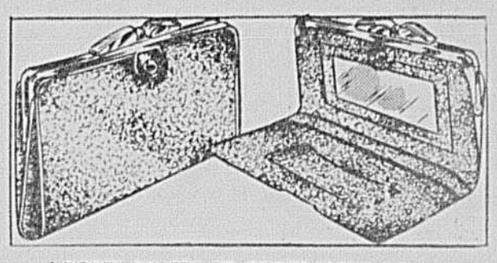
b) NECESSAIRE MANICURE 6 PIECES
Tout cuir maroquin rouge ou vert — ord. 2.00 **1.00**



c) PORTE-MONNAIE FRANÇAIS
en maroquin anglais. Noir, brun, rouge, tan — prix ord. 5.00 **2.50**



d) PORTE-BILLETS BORDURE LACEE
maroquin noir, brun, rouge. 4 fenêtres — ord. 5.00 **2.50**



e) PORTE-BILLETS ET PORTE-MONNAIE
combinés. Maroquin noir, brun, rouge, genre café détente (coffee break) — ord. 7.95 **3.97**

Heures d'affaires : 9 h. 30 à 5 h. 30 — ouverts le vendredi soir jusqu'à 9 h. — ouverts le samedi de 9 h. 30 à 5 h. 30 — VI. 2-6171

Grande VENTE Chez dupuis

Aubaines extraordinaires durant 3 jours

RENTRÉE des CLASSES



BICYCLETTE DONNEE CHAQUE JOUR

garçons et filles . . . c'est pour VOUS

Il suffit d'inscrire le nom de l'élève au dos de facture Dupuis (ou fac-similé acceptable) et de les déposer dans la boîte CONCOURS BICYCLETTE placée à la papeterie rez-de-chaussée.

Worsted de rayonne, texture de fines rayures aussi uni

COMPLETS 3 PANTALONS

Ord. 32.50 **21.95**

Devant droit, 3 boutons. Doublure de rayonne à rayures. Pantalons avec ceinture. Intérieur en rayonne fini soie. Tons de gris, bleu, vert Loden, brun, gris charcoal. 8 à 18 ans.

Commandes téléphoniques remplies avec soin

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 660

COMMANDES TELEPHONIQUES et postales acceptées

VI. 2-6171

Tenue distinguée

Flanelle anglaise

VESTONS "BLAZER" MARINE

6 à 10 ans Ord. 13.95 SPECIAL **9.95**

11 à 16 ans Ord. 16.95 SPECIAL **12.95**

Flanelle tout laine importée d'Angleterre. Modèle illustré : devant croisé, 3 poches appliquées. Boutons gris ou cuivrés. Autres modèles à devant droit. Coupe et confection de qualité.

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 660



IMPERMEABLES et COIFFURES

Noir, charcoal et jaune. Toile caoutchoutée. Manches raglan. Passe-montagne, 6 à 16 ans.

ord. 5.95 **3.69**

COUPE-VENT 6 à 16 ans

Modèle taille à glissière. 2 poches. Légers, durables. Noir, antilope, gris charcoal.

ord. 4.95 à 7.95 **3.98**

COMPLET 2 PANTALONS

Worsted solde de séries. Pour garçons, 3 boutons. Fines rayures, quadrillé ou uni. 24 à 34. Brun, bleu, gris.

ord. 24.95 à 33.50 **14.95**

VESTONS SPORT TWEED

Devant droit, mi-doublure. Tweed fantaisie, gris, beige et brun pâle. Poches appliquées. 10 à 16 ans.

ord. 12.95 à 17.95 **9.98**

COMPLETS SERGE MARINE

Tout laine, devant croisé. Un pantalon et une culotte 6 à 10 ans.

ord. 23.95 **19.95**

CHEMISES BLANCHES WASH'N'WEAR

Col à pointes courtes. Manches longues. Poche poitrine. Manchettes deux façons. 11 à 14½.

ord. 3.50 **2.98**

CHAUSSETTES LAINE et COTON

Genre Argyle. Sanforized. Pour garçons. 8 à 11. Bleu, gris, vert, brun.

ord. 1.00 **.79**

3 paires **2.25**

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 661

CHOIX EXCEPTIONNEL DE PANTALONS

Grand assortiment de styles, textures et coloris



1.98 Ord. 2.95
"JEANS" lavables
Denim lavable et résistant. Modèle 6 à 12 ans, taille élastique arrière, 14 à 18 ans, taille régulière, double ceinture sur les côtés. Marine ou gris rayé.
DUPUIS—MEZZANINE, RAYON 660

2.98
"CONTINENTAL" lavables
Coton lustré, bonne qualité. Lavable sans repassage Wash'N' Wear. 8 à 16 ans. Vert Loden, beige moyen, charcoal, bleu moyen.
DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 660

3.95
CORDUROY FLANELLE
Lavables. Taille élastique au dos. Bouton pression. Brayette à glissière. 8 à 12 ans. Brun, charcoal, bleu.
DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 660

3.95
FLANELLE GRISE 80%
Gris médium avec genoux renforcés à l'intérieur. 6 à 12 ans, taille élastique au dos. 13 à 18 ans, taille ordinaire.
DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 660

3.98
"JEANS" doublés denim "Sanforized"
Denim lavable. 6 à 12 ans, taille élastique au dos ; 14 à 18 ans, taille régulière et genoux simples. Rayures noires sur fond charcoal. Marine et noir uni.
DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 660

5.69
2 pour $10
WASH'N'WEAR WORSTED
Lavage sans repassage. Taille avec plis, brayette à glissière. Ceinture élastique au dos. 6 à 12 ans. Gris moyen, charcoal, brun, marine.
DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 660



- VAREUSE ¾
- PANTALON "SKI"
- GABARDINE 15% nylon

ENSEMBLE DE NEIGE

3 à 6x ans **13.95** — 7 à 14 ans **17.95**

Vareuse ¾, drap de laine, texture fantaisie. Chaude doublure matelassée. Col, capuchon doublé fourrure sur glissière. Pantalons ski gabardine nylon 15%. Bleu royal, brun, gris, charcoal.

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 660

FAMEUX GILETS ¾

Marine, charcoal, vert Loden

ord. 14.95 SPECIAL **9.95**

100% nylon traité Néoprene pour protéger contre l'humidité. Parfaitement isolé avec Quilticelli. Fermeture glissière "Jumbo". Lavables à la main. 8 à 18 ans.

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 660



JEUNES GARÇONS
SOYEZ CONFORTABLES

PYJAMAS FINETTE

2.69 — 2 pour **5.00**

Finette fantaisie. Gilet manches longues. Pantalons taille extensible. Bleu, rouge, vert, brun. 6 à 16 ans.

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 661



Tricot coton brossé "Stanfield security"

SOUS-VETEMENTS

Camisole : ord. 1.49 **1.00**

Caleçon : ord. 1.98 **1.49**

Manches courtes. Encolure ronde. Blanc naturel. 6 à 16 ans. Jambes longues, bande élastique à la taille. Siège double. Blanc naturel. 6 à 16 ans. Légères imperfections.

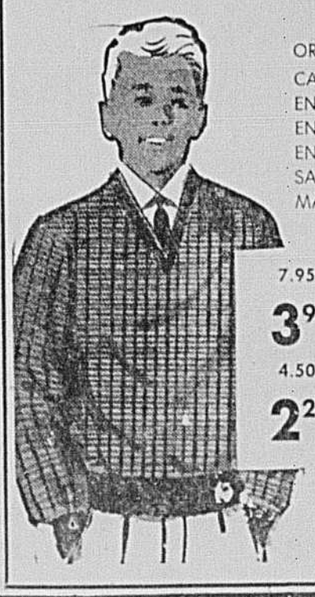
DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 661

aubaine incroyable !

TOUS NOS CHANDAILS

pour garçons de 4 à 18 ans

½ prix



LAINE • MOHAIR
ORLON • COTON ET LAINE
CARDIGANS, PULL OVERS
ENCOLURE "V"
ENCOLURE BATEAU
ENCOLURE RONDE
SANS MANCHES
MANCHES LONGUES

7.95 **3.95** — 6.95 **3.50** — 4.95 **2.50**

4.50 **2.25** — 3.98 **1.99** — 3.50 **1.75**

Le plus vaste assortiment pour tous les goûts.

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 661



finette et coton "Sanforized"

CHEMISES SPORT

1.89 — 3 pour **5.50**

Genre GUILD nom fameux. Col sport, poche poitrine. 8 à 16 ans en bleu, rouge, gris, vert, brun.

CHEMISES BLANCHES

broadcloth "Sanforized" ou en coton lavable. Manches longues, manchettes deux façons. Encolures : 11 à 14½.

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 661

1000 chemises sans repassage "Little Gentlemen"

'TERYLENE' — 100% TERYLENE

CIL Fibre Polyster

SPECIAL

3.50

3 pour **10.00**

Blanc et rayures de couleur bleu et rouge. Manchettes 2 façons. Col à pointes courtes. Poche poitrine. 11 à 14½.

Commandes téléphoniques remplies avec soin

DUPUIS MEZZANINE, RAYON 661

*CIL polyester



Satisfaction garantie ou argent remis — Dupuis Frères — RAYMOND DUPUIS, président - 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE — COMMANDES TELEPHONIQUES VI.2-6171